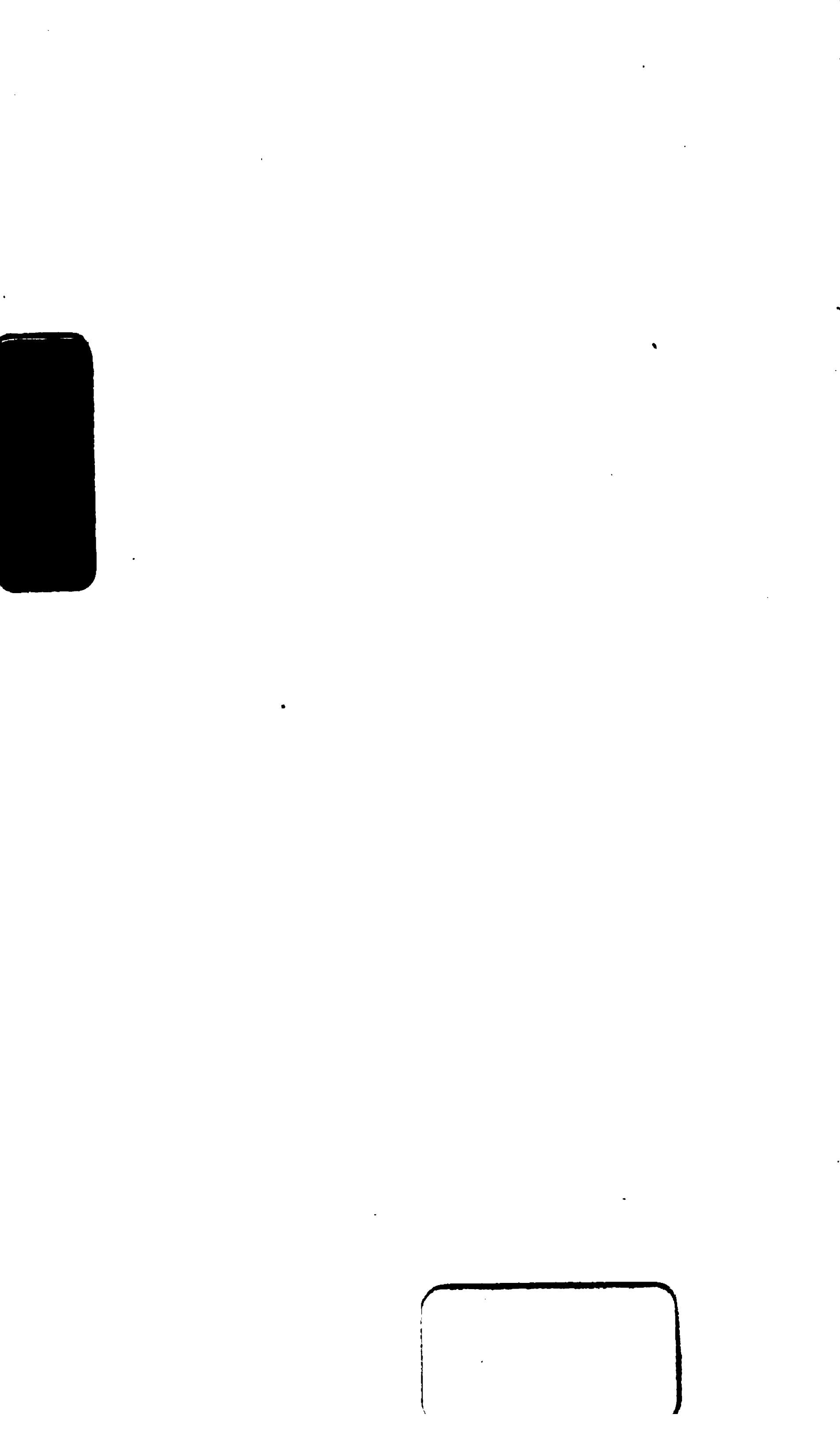


DPV
Société

MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE

DE

RAMBOUILLET

SERIE IN-OCTAVO — TOME IX

1889-1890

RAMBOUILLET
IMPRIMERIE ALFRED DOUCHIN, RUE NATIONALE
1891

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DE RAMBOUILLET

DOCUMENTS

POUR SERVIR A L'HISTOIRE DU DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-OISE

XIX

MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE

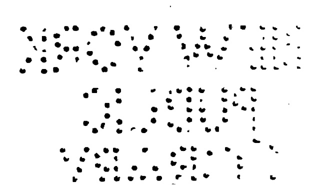
DE

RAMBOUILLET

SÉRIE IN-OCTAVO — TOME IX

1889-1890

RAMBOUILLET
IMPRIMERIE ALFRED DOUCHIN, RUE NATIONALE
1891



SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DE RAMBOUILLET

LISTE DES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ PAR ORDRE DE RÉCEPTION

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ

POUR L'ANNÉE 1889-1890

MM.

POISSON, sous-préfet de l'arrondissement de Rambouillet, officier d'Académie.

DE DION, *Président.*

GAUTHERIN, *Vice-Président.*

PACORET, *Vice-Président.*

LORIN, *Secrétaire-Général.*

MONTANDON, *Trésorier.*

LACROIX, *Archiviste.*

TRUBERT, *Secrétaire-Adjoint.*

SOUSCRIPTEURS

LE CONSEIL GÉNÉRAL DE SEINE-ET-OISE.

VILLE DE RAMBOUILLET.

VILLE DE MONTFORT-L'AMAURY.

MEMBRES TITULAIRES

MM.

55. DION (Le comte DE), *Président de la Société,* correspondant du ministère de l'Instruction publique, vice-président de la Commission des Antiquités et Arts de Seine-et-Oise, inspecteur général de la Société française d'archéologie, conseiller d'arrondissement, à Montfort-l'Amaury (11 janvier 1859).

61. MORIZE (L.), de la Société archéologique de Tours, correspondant de la Société des Sciences morales de Versailles, à Luynes (Indre-et-Loire) (8 octobre 1860).

86. CHASLES, juge au Tribunal civil de Rambouillet (12 janvier 1869).

98. GUYOT (Jos.), de la Commission des Antiquités et Arts de Seine-et-Oise, au château de Dourdan *(idem)*.

124. BRETEUIL (Le comte DE), château de Breteuil, à Choisel *(idem)*.

126. MUNSTER, O. ✻, maire de Saint-Rémy-lès-Chevreuse, château de Chevincourt, près Chevreuse *(idem)*.

132. ROUGÉ (Le comte ARTHUR DE), château du Tremblay, près Montfort (8 octobre 1872).

133. AGLANTIER, ancien notaire, à Garancières, près Montfort (14 janvier 1873).

134. HAZARD, adjoint au maire de Montfort *(idem)*.

135. LE CHENETIER (L'abbé), de la Commission des Antiquités et Arts de Seine-et-Oise, curé de Thiverval (13 janvier 1874).

142. BOUTRAY (Le baron DE), maire de Galluis, au château de Galluis (12 octobre 1875).

145. BARBIER D'AUCOURT (Le comte), ✻, château de Blainvilliers, aux Mesnuls, près Montfort *(idem)*.

146. GAUTIER (L'abbé), officier de l'Instruction publique, de la Commission des Antiquités et Arts de Seine-et-Oise, de la Société des Sciences morales de Versailles, curé de Saint-Cyr-l'École *(idem)*.

157. PETIT (HENRI), architecte, à Levallois-Perret, rue des Arts, 48 (8 octobre 1878).

160. HABERT (GUSTAVE), chef de division au chemin de fer de Lyon, rue de Berlin, 9, à Paris *(idem)*.

161. MACAIRE (L'abbé), curé-doyen de Rambouillet *(idem)*.

165. REIFFENBERG (Le baron DE), publiciste, de la Société

des Sciences morales de Versailles, à Milon-la-Chapelle, près Chevreuse (14 octobre 1879).

166. COUARD-LUYS, officier de l'Instruction publique, archiviste du département de Seine-et-Oise, à Versailles (13 janvier 1880).

171. ALLAIN-LE-CANU (JULES), officier d'Académie, président de la Société populaire, à Galluis (13 juillet 1880).

173. JAUD (JULES), à Port-Marly, rue de Paris, 25 (13 octobre 1880).

174. SARDOU (VICTORIEN), ✱, de l'Académie française, au château de Marly, Marly-le-Roi (12 janvier 1881).

177. PANOUZE (Le comte DE LA), château de Thoiry (Seine-et-Oise) (12 avril 1881).

180. AVARAY (Le duc D'), château de Mareil-le-Guyon, près Montfort (avril 1882).

181. GESLAIN (EUGÈNE), à Port-Marly *(idem)*.

183. BRAULT (ROBERT), notaire, maire de Montfort *(idem)*.

185. BEAUCHAMPS-MONTHÉARD (Le baron DE), au château de Beauchamps, près de la Ferté-Bernard (Sarthe) *(idem)*.

186. FLURY, ✱, au château des Bordes, à la Celle-les-Bordes (10 janvier 1883).

187. ELBÉE (Le vicomte HENRI D'), à Warluis (Oise) (8 octobre 1883).

188. LEDRU (ÉMILE), à Épernon *(idem)*.

189. CHAMPION (HONORÉ), directeur de la Librairie spéciale de l'Histoire de France, quai Voltaire, 9, à Paris (8 janvier 1884).

192. PACORET, officier d'Académie, architecte, inspecteur des bâtiments civils au palais de Rambouillet, *Vice-Président de la Société* (12 octobre 1885).

194. GAUTHERIN, avoué honoraire, maire de Rambouillet, conseiller d'arrondissement, *Vice-Président de la Société* (15 avril 1886).

195\. LEFÈVRE (CHARLES), à Paris, rue de Rennes, 152 (13 juillet 1886).

196\. RONSERAY (Le comte DE), à Paris, 19, rue de Lille (28 mai 1887).

197\. LEFÈVRE-PONTALIS (EUGÈNE), bibliothécaire du Comité des Travaux historiques, à Paris, rue des Mathurins, 3 *(idem)*.

199\. LORIN (F.), avoué, de la Commission des Antiquités et Arts de Seine-et-Oise, associé de la Société des Sciences morales, Belles-Lettres et Arts de Versailles, de l'Association française pour l'avancement des sciences, de la Société française d'archéologie, *Secrétaire-Général de la Société*, à Rambouillet *(idem)*.

200\. MONTANDON (ALFRED), de la Commission des Antiquités et Arts de Seine-et-Oise, adjoint au maire de Rambouillet, *Trésorier de la Société (idem)*.

202\. PAPIN, directeur d'Assurances à Paris, boulevard Sébastopol, 55 *(idem)*.

203\. LELIÈVRE, agent-voyer de l'arrondissement de Rambouillet *(idem)*.

204\. GAUTREAU, ✱, maire de Dourdan (10 juillet 1887).

205\. BARTHÉLEMY (Le marquis DE), ✱, ancien préfet de Seine-et-Oise, à Paris, rue Cambacérès, 15 *(idem)*.

206\. CARAMAN (Le comte DE), conseiller général du canton de Limours, maire de Saint-Jean-de-Beauregard, au château de Saint-Jean-de-Beauregard *(idem)*.

207\. VIAN (GEORGES), ✱, député de l'arrondissement, conseiller général du canton de Dourdan-Nord, maire de Saint-Chéron, à la Rachée, commune de Saint-Chéron, et à Paris, rue de Châteaudun, 53 *(idem)*.

208\. LAMBERT, avoué, ancien maire de Rambouillet, suppléant du Juge de Paix, à Rambouillet *(idem)*.

209\. NOURY, avoué à Rambouillet *(idem)*.

211\. TRUBERT, architecte de la ville et de l'arrondissement

de Rambouillet, de la Société française d'archéologie, *Secrétaire-Adjoint de la Société,* à Rambouillet (10 juillet 1887).

212. MERCIER, de la Société des Sciences morales de Versailles, notaire à Hermeray *(idem)*.

213. SALLES, notaire à Garancières, par la Queue-en-Iveline *(idem)*.

214. GOUSSU, notaire à Briis-sous-Forges *(idem)*.

217. HEPP (EDGARD), ✻, officier de l'Instruction publique, vice-président du Conseil de préfecture de Seine-et-Oise, de la Commission des Antiquités et Arts de Seine-et-Oise, ancien président de la Société des Sciences morales de Versailles, à Versailles, rue des Réservoirs, 17 (18 août 1887).

218. MANGIN, ✻, capitaine en retraite, à Rambouillet *(idem)*.

219. FLESSELLE, négociant à Rambouillet *(idem)*.

220. DEVILLE (L'abbé CH.), curé-doyen de Montfort *(idem)*.

221. HAMON (A.), notaire, conseiller municipal à Montfort *(idem)*.

223. LACROIX, agent-voyer d'arrondissement en retraite, *Archiviste de la Société,* à Rambouillet *(idem)*.

224. GILLARD (Le docteur), à Gallardon (Eure-et-Loir) *(idem)*.

225. BAUME (Le comte AYMAR DE LA), à Marcoussis *(idem)*.

226. DUFOUR (A.), officier d'Académie, conservateur de la bibliothèque de la ville de Corbeil, de la Commission des Antiquités et Arts de Seine-et-Oise, à Corbeil *(idem)*.

227. DUMESNIL (ROBERT), de la Société archéologique du Gâtinais, rue d'Angoulême, 3, à Versailles *(idem)*.

228. THIBIERGE (Le docteur), à Paris, rue de Lille, 5 *(idem)*.

229. BUCQUET, propriétaire à Marcq, par Thoiry *(idem)*.

230. MALLET (Le baron), ✻, banquier, à Jouy-en-Josas (Seine-et-Oise) *(idem)*.

231. LEBLOND, architecte et géomètre à Neauphle-le-Château (18 août 1887).

232. LOYER, propriétaire à Briis-sous-Forges *(idem)*.

233. PLAUZOLES (X.), conseiller municipal à Montfort *(idem)*.

234. MAURION DE LARROCHE, de la Société des Sciences morales de Versailles, secrétaire général des Sciences naturelles, rue Satory, 11, à Versailles *(idem)*.

237. GAVIN (Maximilien), officier d'Académie, de la Commission des Antiquités et Arts de Seine-et-Oise, inspecteur principal en retraite des eaux de Versailles, à Versailles, rue des Tournelles, 6 (9 octobre 1887).

238. THURET aîné, conseiller général du canton de Dourdan-Sud, président de la Commission départementale, à Dourdan *(idem)*.

239. PERCHERON, notaire à Saint-Chéron *(idem)*.

240. JOUET (Paul), imprimeur à Paris, rue du Temple, 70, et à Rambouillet, rue Gambetta *(idem)*.

242. VRIGNAULT (Alphonse), directeur de la Compagnie contre l'incendie *l'Aigle*, à Paris, rue Blanche, 46 *(idem)*.

244. HUSSON (Henri), maire du Mesnil-Saint-Denis *(idem)*.

245. BION (Noel), architecte à Paris, rue du Cherche-Midi, 28, et à Gazeran *(idem)*.

246. MICHAUT, notaire, suppléant du Juge de Paix de Dourdan *(idem)*.

247. HACHE (Eugène), officier d'Académie, avocat à la Cour d'appel de Paris, conseiller général de Rambouillet, maire de Gazeran, de la Commission des Antiquités et Arts de Seine-et-Oise, à Paris, rue du Mont-Thabor, 5 *(idem)*.

249. SOUHAITÉ (Émile), secrétaire de la Caisse d'épargne, à Montfort (21 février 1888).

258. GUILLO-LOHAN, receveur de l'enregistrement (actes civils), à Rambouillet (avril 1888).

259. LEFEBVRE, directeur du *Foyer*, 39, rue de Châteaudun, Paris (avril 1888).

260. MERSEY, officier d'Académie, chevalier du Mérite agricole, inspecteur des forêts, à Rambouillet *(idem)*.

261. GUILLOT, officier d'Académie, architecte, à Saint-Hubert *(idem)*.

262. SÉRÉ-DEPOIN, ✻, ancien maire de Pontoise, président de la Société historique du Vexin, etc., à Neuilly (Seine), rue Laffitte, 56 *(idem)*.

263. GENTY (L'abbé), curé d'Épinay-sur-Orge (juillet 1888).

264. HENNEQUIN (Frédéric), ✻, président-fondateur de la Société de topographie de France, à Maurepas *(idem)*.

265. LEGUAY, notaire, maire de Chevreuse *(idem)*.

266. LESPORT, pharmacien, conseiller municipal à Montfort *(idem)*.

267. BRUNET, notaire au Mesnil-Saint-Denis *(idem)*.

268. BOULARD, commissaire-priseur à Rambouillet *(idem)*.

269. MARTIN (Francis), officier d'Académie, de la Commission des Antiquités et Arts de Seine-et-Oise, à Villeneuve-Saint-Georges *(idem)*.

270. DELAHAYE, notaire honoraire, à Limours (janvier 1889).

272. CHATIN, O. ✻, officier de l'Instruction publique, membre de l'Institut (Académie des sciences), docteur en médecine, directeur honoraire de l'École de pharmacie de Paris, membre de la Société nationale d'agriculture, conseiller général du canton de Tullins (Isère), maire des Essarts-le-Roi *(idem)*.

273. BELÈZE (Mlle Marguerite), de la Société de Botanique de France, à Montfort (9 juillet 1889).

274. LAFLIZE, directeur de la Ferme nationale, à Rambouillet *(idem)*.

275. LECONTE, greffier de paix à Montfort *(idem)*.

276. FINOT (L'abbé), curé de Magny-les-Hameaux *(idem)*.

277. FAVRY (Léon), propriétaire à Voisins-le-Bretonneux (24 juillet 1889).

278. FAVRY (Georges), maire de Voisins, chevalier du Mérite agricole *(idem)*.

279. BACQUÉ, officier de l'Instruction publique, inspecteur de l'instruction primaire, à Rambouillet *(idem)*.

280. GIRARD, conservateur des hypothèques, à Rambouillet *(idem)*.

281. HABERT (Marcel), avocat à la Cour d'appel de Paris, conseiller général du canton de Montfort, à Paris, rue de Berlin, 9, et à Méré, près Montfort *(idem)*.

282. PLANCOUARD (Léon), de la Commission des Antiquités et Arts de Seine-et-Oise, professeur de la ville de Paris à l'établissement de Berck-sur-Mer (Pas-de-Calais) *(idem)*.

283. BOUZON, directeur des droits d'entrée à l'Hôtel-de-Ville, Paris *(idem)*.

284. HENNET, officier d'Académie, sous-chef de bureau au ministère de la guerre, maire de Trappes, à Versailles *(idem)*.

285. GOUPIL DE SAINTE-MARIE, aux Granges-de-Port-Royal, à Magny-les-Hameaux *(idem)*.

286. LÈQUES, O. ✻, officier de l'Instruction publique, de la Société des Études historiques, receveur des finances à Rambouillet *(idem)*.

287. BOULAND, ancien commissaire-priseur à Paris, au Mesnil-Saint-Denis *(idem)*.

288. GANDOUIN, docteur en droit, à Rambouillet *(idem)*.

289. PEUPION, inspecteur des forêts à Rambouillet *(idem)*.

290. PERRY DE SCULTETY (Mme), à Montfort *(idem)*.

295. SOULAINES (De), de la Société archéologique du Vendômois, à l'Ermitage-Senlisse (octobre 1889).

296. DEFFÈS (Alex.), cité Trévise, 11 *bis*, à Paris *(idem)*.

297. TRONCIN (Le docteur), à Saint-Hubert *(idem)*.

298. BOUTISSEAU, notaire à Saint-Arnoult (janvier 1890).

301. JACQUES (JULES), avocat, propriétaire à Magny-les-Hameaux (avril 1890).

302. RANDOUIN, maire de Bonnelles (*idem*).

303. PÉRIER (CHARLES), avocat à la Cour de cassation, à Paris, rue Magellan, 1, et à Bonnelles (*idem*).

304. PRÉGENT, ancien adjoint au maire de Rambouillet, pharmacien à Rambouillet (*idem*).

305. NORMANDOUX-MOULIER (DE), juge de paix à Rambouillet (*idem*).

307. POURTALÈS (Le comte DE), maire de Saint-Cyr-sous-Dourdan, au château de Bandeville, à Saint-Cyr-sous-Dourdan (*idem*).

308. MAGNY, greffier de paix à Rambouillet (*idem*).

309. SAULTY (DE), château de Bandeville, à Saint-Chéron (juin 1890).

310. TARTARY, conducteur des ponts et chaussées, directeur des travaux de la ville de Paris, à Cernay (*idem*).

311. POISSON (A.), officier d'Académie, sous-préfet de l'arrondissement, *Président d'honneur de la Société* (*idem*).

312. BRAME (PAUL), ✱, président du Syndicat agricole du canton de Montfort (*idem*).

313. DREYFUS (Auguste), banquier, au château de Jouars-Pontchartrain (*idem*).

314. MAREUSE (EDGARD), publiciste, secrétaire du Comité des Inscriptions parisiennes, à Paris, boulevard Haussmann, 81, et à Chaville.

315. LARRIEU (Le docteur FÉLIX), de la Société archéologique de Pau, à Montfort (juillet 1890).

317. PÉRU (PAUL), licencié en droit, greffier de paix à Chevreuse (août 1890).

319. POUPINEL (PAUL), de l'Association francaise pour l'avancement des sciences, architecte à Paris, 64, rue de Saintonge (*idem*).

320. DUVANEL, propriétaire à Briis-sous-Forges (août 1890).

322. LETELLIER, notaire au Perray (14 septembre 1890).

323. THOMAS (Le colonel), C. ✱, ancien président de la Société des Fêtes de Rambouillet, à Rambouillet (*idem*).

324. LEJEUNE, chevalier du Mérite agricole, agriculteur aux Essarts-le-Roi (*idem*).

325. MAILLARD, 54, boulevard Richard-Lenoir, Paris (*idem*).

327. MONBEIG (X.), libraire, conseiller municipal à Montfort (28 septembre 1890).

328. KNOL, avoué à Rambouillet (*idem*).

330. VALOIS (ÉDOUARD DE), à la Chesnaye, commune de Condé-sur-Vesgre (*idem*).

331. DAUVILLIERS, directeur d'assurances, à Versailles, avenue de Saint-Cloud, 42 (*idem*).

332. MARCHON, notaire à Dourdan (*idem*).

335. LEBLANC-GUITEL, banquier à Rambouillet (13 octobre 1890).

336. BARRIER, née NADERMANN (Mme), aux Capucins, à Montfort (20 octobre 1890).

337. MANUELA (Mme la duchesse D'UZÈS), au château de Bonnelles (Seine-et-Oise) (18 novembre 1890).

338. LINIERS (Le comte DE), au château d'Égremont, à Méré (*idem*).

339. BUREAU, pharmacien à Rambouillet (*idem*).

340. PETIT (ANTOINE), secrétaire de la sous-préfecture de Rambouillet (4 février 1891).

341. CARTERON, substitut de M. le Procureur de la République, à Rambouillet (*idem*).

342. LEFRANÇOIS, instituteur à Grosrouvres (6 mai 1891).

343. FLAMANT, officier d'Académie, docteur en droit, avocat, maire de Laqueue-les-Yvelines (*idem*).

344. ROUSSEAU, propriétaire à Greffiers, commune de Sonchamp (*idem*).

345. DIARD (Le docteur), à Rambouillet (6 mai 1891).

346. CORDIER-SOUVESTRE, procureur de la République à Rambouillet (*idem*).

347. HAVRINCOURT (Le marquis D'), ancien sénateur du Pas-de-Calais, à Neauphle-le-Vieux (*idem*).

348. COUDRAY (Mme veuve), professeur des cours Belzunce, 25, rue de Dunkerque, Paris (12 juillet 1891).

349. DULAU ET Cie, représentants du Musée Britannique, 37, Soho Square, London (*idem*).

350. THOMAS, receveur de l'enregistrement (actes judiciaires) à Rambouillet (*idem*).

351. BOCQUET, administrateur de l'hospice de Montfort, à Montfort (*idem*).

352. EQUER, médaillé militaire, maire de Neauphle-le-Château, architecte (*idem*).

353. LECLERC (OMER), agriculteur à Thoiry (*idem*).

354. CHAVOUTIER, architecte à Montfort et à Paris, 144, boulevard Magenta (*idem*).

355. HOURIOUX, notaire à Rambouillet (*idem*).

356. PERRIN (GEORGES), agriculteur à Briis-sous-Forges (*idem*).

357. WALCH, notaire à Rambouillet (*idem*).

358. CHARTON, principal clerc de notaire à Rambouillet (*idem*).

359. THIBAULT, banquier à Dourdan (*idem*).

360. LE BARON (Le docteur), 4, rue de Lille, Paris (*idem*).

361. ALLAIN (RENÉ), attaché à la direction des cultes, membre de la Société de Géographie, à Galluis (*idem*).

362. MURET, propriétaire à Galluis (*idem*).

363. HUE (GEORGES), avoué à Rambouillet (*idem*).

364. DARTHUIS, maire de Magny-les-Hameaux (*idem*).

365. DUBRAY, agriculteur à Voisins (*idem*).

366. LEFORT, entrepreneur à Voisins (*idem*).

367. DESMARETS, à Vaux, commune de Champagne, par l'Isle-Adam (12 juillet 1891).

368. LOUVARD, président de la Société des Sciences naturelles, à Versailles (*idem*).

369. RICHAUT, architecte à Dourdan (*idem*).

MEMBRES CORRESPONDANTS

(Les numéros d'ordre sont de la même série que ceux des membres titulaires.)

MM.

43. DUBOIS (ALEXANDRE), ✻, agent-voyer en chef honoraire, à Versailles, rue d'Anjou, 192 (13 mars 1849).

53. MERLET (LUCIEN), ✻, correspondant de l'Institut, membre non résident du Comité des travaux historiques, président de la Société archéologique d'Eure-et-Loir, archiviste du département d'Eure-et-Loir, à Chartres (10 juillet 1855).

82. MAQUET (ADRIEN), officier de l'Instruction publique, employé aux archives départementales de Seine-et-Oise, à Versailles, rue du Sud, 5 (12 janvier 1869).

144. GUÉGAN DE LILLE, officier d'Académie, de la Commission des Antiquités et Arts de Seine-et-Oise, à Saint-Germain-en-Laye (14 avril 1874).

235. MARROT (PAUL), publiciste, de la Société des Sciences morales de Versailles, rue Menessier, 6, Paris (9 octobre 1887).

252. BATIFOL, licencié ès-lettres, archiviste paléographe, à Versailles, rue Magenta, 4 (21 février 1888).

253. TAPHANEL, officier d'Académie, ancien président de la Société des Sciences morales de Versailles, bibliothécaire de la ville de Versailles, hôtel de la Bibliothèque (*idem*).

254. BART (VICTOR), officier de l'Instruction publique, de la Société des Sciences morales de Versailles, de la Com-

mission des Antiquités et Arts de Seine-et-Oise, à Versailles, rue Neuve, 2 (21 février 1888).

255. LEGRAND (LOUIS), *, avoué, ancien président de la Société des Sciences morales, président du Conseil d'arrondissement de Versailles, à Versailles, avenue de Saint-Cloud, 41 (*idem*).

256. RUDELLE, avocat au Tribunal de Versailles, ancien magistrat, ancien président de la Société des Sciences morales de Versailles, à Paris, rue Saint-Lazare, 4 (*idem*).

291. MARSY (Le comte DE), directeur de la Société française d'archéologie, commandeur des ordres du Christ de Portugal et d'Isabelle-la-Catholique d'Espagne, etc., à Compiègne (24 juillet 1889).

292. PALUSTRE (LÉON), directeur honoraire de la Société française d'archéologie, membre non résident du Comité des travaux historiques, officier de l'Instruction publique, etc., à Tours (*idem*).

293. WOUWERMANS (Le général), président de la Société de Géographie d'Anvers, à Anvers (Belgique) (*idem*).

294. FRANCART (A.), avocat à Mons (Belgique) (*idem*).

333. GUILLOIS (ANTOINE), publiciste, à Auteuil-Paris, rue Lafontaine, 70 (12 octobre 1890).

334. RÉNIER (LOUIS), membre de la Société française d'archéologie, à Évreux (*idem*).

370. KERVILER (RENÉ), ingénieur en chef des ponts-et-chaussées à Saint-Nazaire (12 juillet 1891).

371. PERREY (LUCIEN), 60, rue de la Boétie, Paris (*idem*).

372. SOUZÉE-LHOUMEAU, juge suppléant aux Sables-d'Olonne (*idem*).

373. ONCKEN, professeur à l'Université de Berne (Suisse) (*idem*).

374. FIGUÈRES (R. DE), à Asnières, 7, avenue Sainte-Anne (*idem*).

NOTA

Il est possible que quelques erreurs se soient glissées dans les adresses, qualités, distinctions honorifiques, etc., des membres de la Société : les membres de la Société voudront bien en aviser M. Lorin pour que ces erreurs ne se reproduisent pas dans le prochain volume.

PROCÈS-VERBAUX

DES RÉUNIONS DE LA

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DE RAMBOUILLET

Pendant les années 1888 et 1889

Par M. LORIN, secrétaire de la Société.

SÉANCE DU 24 JUIN 1888

A RAMBOUILLET

Dimanche 24 juin 1888, la Société archéologique de Rambouillet a tenu une séance dans le grand salon du château de Rambouillet.

La décision ministérielle qui autorisait les membres de la Société à se réunir au château avait été notifiée à Rambouillet le 22 juin : nous devons dire que cette autorisation un peu tardivement demandée est arrivée à temps, grâce à M. le Sous-Préfet, à M. le Maire de Rambouillet et à M. Pacoret, architecte du château, qui ont prêté à la Société le plus obligeant concours ; grâce aussi à M. Alfred Montandon, adjoint au maire, qui a bien voulu faire à la direction des Beaux-Arts une démarche personnelle.

Après un rapide, mais substantiel déjeuner au *Lion-d'Or*, MM. les membres de la Société se sont rendus dans le grand salon du château, où M. Vigneron avait fait disposer des chaises et un bureau.

Sur le bureau étaient placées les trois gravures de Rigaut, représentant le château de Rambouillet au XVIIIe siècle sous le duc de Penthièvre, et une gravure plus ancienne du château

PROCÈS-VERBAUX

DES RÉUNIONS DE LA

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DE RAMBOUILLET

Pendant les années 1888 et 1889

Par M. LORIN, secrétaire de la Société.

SÉANCE DU 24 JUIN 1888

A RAMBOUILLET

Dimanche 24 juin 1888, la Société archéologique de Rambouillet a tenu une séance dans le grand salon du château de Rambouillet.

La décision ministérielle qui autorisait les membres de la Société à se réunir au château avait été notifiée à Rambouillet le 22 juin : nous devons dire que cette autorisation un peu tardivement demandée est arrivée à temps, grâce à M. le Sous-Préfet, à M. le Maire de Rambouillet et à M. Pacoret, architecte du château, qui ont prêté à la Société le plus obligeant concours ; grâce aussi à M. Alfred Montandon, adjoint au maire, qui a bien voulu faire à la direction des Beaux-Arts une démarche personnelle.

Après un rapide, mais substantiel déjeuner au *Lion-d'Or*, MM. les membres de la Société se sont rendus dans le grand salon du château, où M. Vigneron avait fait disposer des chaises et un bureau.

Sur le bureau étaient placées les trois gravures de Rigaut, représentant le château de Rambouillet au XVIIIe siècle sous le duc de Penthièvre, et une gravure plus ancienne du château

sous le comte de Toulouse ; on y voyait aussi les dessins remarquablement exécutés par les soins de M. Gavin, et qui ornent le 8e volume des mémoires de la Société, vues de Montfort, de l'abbaye de Neauphle-le-Vieux ; n'oublions pas une très belle eau-forte de M. Bourdier, représentant l'île des Roches.

La séance était présidée par M. le comte de Dion, ayant à sa droite M. Merlet, archiviste du département d'Eure-et-Loir ; à sa gauche, M. Gautherin, maire de Rambouillet.

Les autres membres du bureau, M. Montandon, M. Pacoret et M. Lorin, étaient présents.

Dans la salle nous avons remarqué Mme Lardin de Musset qui, en l'absence de son mari, a tenu à assister à la réunion et à témoigner l'intérêt qu'elle prenait aux travaux de la Société, disant un mot aimable à chacun des membres qui ont parlé ; Mme Puyg, Mme Paul Jouet ; M. Turcas, président du Tribunal ; M. Schlumberger, substitut de M. le Procureur de la République ; M. Deligne, juge suppléant ; M. Filliette, représentant la Société des Belles-Lettres de Versailles ; M. Gavin, M. Marquis, M. Plauzoles, M. Noël Bion, M. Allain-le-Canu, M. Paul Jouet, M. Dubuc ; M. Mersey, inspecteur des forêts à Rambouillet ; M. Lelièvre, agent-voyer d'arrondissement ; M. Duchemin, M. Lacroix ; M. Daniel, contrôleur des Contributions directes ; M. Bourdier, M. Guégan de Lille ; M. le docteur Diard, un nouveau membre dont le nom rappelle celui d'un des membres les plus fidèles et les plus dévoués de la Société dans le passé ; MM. Guillo-Lohan, M. Sayde, M. le Directeur de l'école primaire de Rambouillet, M. Boulard, M. Barbier, M. Ysabel, MM. les Professeurs de l'Ecole des Enfants de troupe, etc., etc.

S'étaient excusés : M. Lardin de Musset, sous-préfet, que nous aurions été heureux de voir présider notre réunion, mais qui s'était trouvé empêché ; M. Hache, conseiller général du canton de Rambouillet ; M. Guyot, propriétaire du château de Dourdan ; M. le comte de Ronseray ; M. le comte de Breteuil, avec un aimable envoi ; M. Victor Bart, M. Georges Bertin, M. Herbette, M. Henry Husson, M. le comte de Caraman, M.

Georges Vian, M. Perducet, M. Goussu, M. Flesselle, M. Jouanny, etc.

M. le comte de Dion a ouvert la séance par la lecture de la lettre de M. le Ministre des Beaux-Arts autorisant la Société à se réunir au château, et a exprimé au nom de la Société la satisfaction que causait à chacun des membres l'autorisation accordée.

A une heure, M. de Dion a lu un travail fort intéressant et fort complet sur les origines de Rambouillet.

Le travail de M. de Dion nous apporte des renseignements absolument nouveaux sur les commencements de Rambouillet.

Depuis bien des années l'histoire de Rambouillet paraît avoir été un peu délaissée.

M. de Dion a cité les deux ouvrages les plus importants et les moins anciens qui aient été écrits sur notre château, et ces ouvrages ne sont pas d'hier.

En 1850, M. Moutié a donné sa notice que tout le monde connaît, et depuis cette époque il n'en a pas publié d'édition nouvelle.

Quelques années auparavant, un écrivain de grand talent, M. Léon Gozlan, avait consacré à notre histoire environ 200 pages d'un livre presque introuvable aujourd'hui, peu connu, mais que les lettrés qui le possèdent conservent précieusement.

Quand il se mit à écrire ses châteaux de France, qui auraient dû lui ouvrir les portes de l'Institut, Léon Gozlan partait de Paris, un bâton de touriste à la main, un carnet dans sa poche, et venait passer quelques jours, en avril, près des châteaux qu'il voulait décrire.

C'est ainsi qu'il vint à Rambouillet, et publia sur notre château les plus belles pages de son livre : tout le charme de son style fut réservé par lui à Rambouillet et à Chantilly, où l'on trouve aussi des descriptions remarquables, notamment la *Bénédiction des Chiens*.

Bien que ce livre, *les Châteaux de France,* fût un chef-d'œuvre, Gozlan n'obtint pas de succès en le publiant, et depuis il n'a pas été, que nous sachions, réédité.

Si deux historiens, l'un, un érudit, M. Moutié, l'autre, un littérateur, M. Léon Gozlan, ont commencé à mettre en lumière Rambouillet, nous considérons leur travail comme incomplet, et il serait à désirer qu'il sortît de la Société archéologique un historien qui pût compléter leur œuvre et faire, par exemple, fût-ce avec moins de talent que lui, ce qu'a fait M. Joseph Guyot pour Dourdan.

Nous espérons que M. le comte de Dion, qui vient de fouiller avec tant de soin les documents se rattachant à Rambouillet, n'en restera pas là, et que, tout en menant à bien l'histoire de Montfort, il consentira à continuer celle de Rambouillet.

M. le Président de la Société archéologique prend Rambouillet à son berceau ; il estime que l'histoire de Rambouillet doit se diviser en quatre parties, dont il ne présentera que la première.

La première partie s'étend des origines à l'acquisition de Rambouillet par Renaut d'Angennes, en 1384.

Pendant la seconde, qui comprend les XV, XVI et XVIIes siècles, cette histoire se confond avec celle de la famille d'Angennes.

Au XVIIIe siècle, nous voyons le comte de Toulouse et son fils le duc de Penthièvre propriétaires du château et du domaine de Rambouillet.

La quatrième époque commence en 1783, quand Rambouillet devient château royal.

Mais avant d'aborder l'histoire de Rambouillet, M. de Dion se demande quelle est l'étymologie du mot « Rambouillet » ?

Après avoir repoussé les rabouillères ou trous de lapins comme une étymologie plaisante, il fait venir le nom de Rambouillet de *Rambo*, petit ruisseau qui existait à Groussay au XIIIe siècle.

Au XIVe siècle, il y avait à Groussay un lieu appelé Rambeuil : la fontaine de Rambeuil existait.

A côté de Rambeuil se forma Rambouillet, comme auprès d'Autouillet Auteuil, etc.

Dès les premiers temps, Rambouillet fut habité : on trouve sur son territoire des sépultures celtiques.

L'époque gallo-romaine a plus tard laissé des traces à la Boissière du Perray.

M. le Président mentionne les petits cours d'eau qui arrosent notre pays : l'Yvette, la Rabette, la Rémarde, la Mauldre, la Vesgre ; la Droue, qui se forme à Rambouillet ; cours d'eau qui font de ce pays une contrée accidentée.

Rambouillet est situé dans une partie de l'ancienne forêt Yveline, dont les limites ne sont pas très faciles à trouver.

Mais à quel moment le nom de Rambouillet apparaît-il pour la première fois ?

C'est au mois de septembre 768 que le roi Pépin, mourant à Saint-Denis, donne à l'abbaye de Saint-Denis une partie de la forêt Yveline, dans laquelle se trouve « Rumbellito ».

Au mois de décembre 768, Charlemagne confirme la donation de son père.

Au point de vue religieux, au XIIIe siècle, Rambouillet dépendait du doyenné d'Épernon et de l'archidiaconé de Chartres.

La donation de Pépin ne paraît pas avoir été suivie d'exécution.

Rambouillet se rattacha ensuite au domaine de Nogent, pour passer, au XIe siècle, aux comtes de Montfort.

Au commencement du XIVe siècle, Rambouillet sort du domaine de Montfort ; après avoir appartenu à Raoul Tesson, seigneur de la Rochetesson, marié avec la seconde fille du seigneur de Montfort, il est attribué à Jeanne, veuve de Jean IV, comte de Roussy-Pierrepont ; Jeanne était fille de Béatrix, comtesse de Montfort.

Rambouillet et tous ses fiefs passèrent alors dans la dépendance de Rochefort.

Robert de Brencourt et sa femme, qui en furent ensuite propriétaires, vendirent le domaine de Rambouillet, en 1368, à Jehan Bernier ; puis, le 12 mai 1384, Jehan Bernier fait un échange avec Renaut d'Angennes, qui entre en jouissance *du chastel ou forteresse* de Rambouillet le 1er janvier 1385.

Avec Renaut d'Angennes commence la seconde partie de l'histoire de Rambouillet, à laquelle s'arrête M. le Président de la Société archéologique.

Nous n'avons fait que résumer très succinctement le travail qui a été lu ; ce travail considérable, nouveau, dont la lecture a été écoutée avec la plus vive attention, sera encore augmenté par M. de Dion, de sorte que nous connaîtrons aussi bien que cela est possible les origines de Rambouillet.

C'est à coup sûr la partie la plus difficile et aussi, il faut bien le dire, la plus ingrate de l'histoire de notre ville, et nous devons remercier M. de Dion d'avoir bien voulu l'entreprendre. Nous publions ce travail dans le présent volume.

En terminant et en quelques mots, M. le Président de la Société a indiqué les points saillants de l'histoire de Rambouillet de 1387 jusqu'à nos jours.

En 1547, François Ier meurt à Rambouillet. Au XVIIe siècle, il est la demeure de Mme la marquise de Rambouillet et de sa fille, Julie d'Angennes, qui reçut du duc de Montausier ce beau livre, cette fameuse guirlande valant aujourd'hui plus de cent mille francs et se trouvant entre les mains de Mme la duchesse d'Uzès.

Le poète Voiture vint à Rambouillet, chez la marquise.

En 1636, un mois avant la représentation et l'éclatant succès du *Cid*, est joué au château même de Rambouillet, par des officiers de carabiniers, la tragédie à la mode, la *Sophonisbe* de Mairet, presque un chef-d'œuvre, aujourd'hui introuvable, où Corneille lui-même puisera et où il prendra les imprécations de Camille dans *Horace*.

Au XVIIIe siècle, le comte de Toulouse fait de Rambouillet une demeure presque royale : son fils, le duc de Penthièvre, l'embellit encore ; le poète Florian, son secrétaire, y écrit sa pastorale : *Galathée*.

En 1783, Louis XVI achète Rambouillet. Rambouillet voit Napoléon, Talma, la fuite de Marie-Louise, les derniers jours du règne de Charles X.

Cette lecture achevée, M. le Président donne la parole à M. Merlet, archiviste du département d'Eure-et-Loir, qui lit une étude sur Collin d'Harleville et le rattache à Émancé, grâce à des premières données fournies par M. Ferdinand Dreyfus, à

des renseignements ajoutés par M. et Mme Picot, propriétaires du château de Sauvage, et enfin à des documents trouvés dans la bibliothèque de Chartres, par le savant archiviste.

On sait que Collin d'Harleville est né à peu de distance de Rambouillet, à Mévoisins, tout près de Maintenon qui a élevé une statue au poète.

Il naquit en 1755, un an avant le chevalier de Florian. Mais laissons M. Merlet nous présenter l'auteur du *Vieux Célibataire*, des *Châteaux en Espagne*, et de tant d'œuvres gracieuses, d'après une autobiographie qui se trouve à la bibliothèque de Chartres.

Collin d'Harleville.

Le poète dont je veux vous entretenir quelques instants aujourd'hui n'est certes pas un inconnu pour vous ; c'était votre plus proche voisin, et vous n'avez pas été sans entendre parler de lui plus d'une fois : on vous a dit ses débuts malheureux dans le barreau et dans la chicane ; on vous a raconté sans doute sa vie d'étudiant, si je puis parler ainsi, chez Mme Raclot à Paris. Je ne veux donc pas revenir là dessus : son ami, et camarade, Andrieux, nous a laissé sur Collin d'Harleville une charmante notice qui, si je vous la lisais, vous plairait assurément beaucoup plus que mon style. Elle n'a qu'un malheur, c'est qu'elle est imprimée, et que tout le monde peut se la procurer : nous, ce que nous vous devons, c'est du nouveau, si c'est possible, des glanes après la moisson.

Je dois pourtant en quelques mots vous présenter mon héros : je ne pourrai mieux le faire qu'en empruntant certains passages à une autobiographie, inédite, je crois, qui se trouve aujourd'hui à la bibliothèque publique de Chartres.

« Quand je suis né, nous dit Collin, mon père et ma mère habitaient déjà la campagne, à Mévoisin, près Maintenon. C'est là que mon respectable père, marié à 45 ans, recommençoit pour ainsi dire une vie nouvelle, passant du barreau à l'agriculture et des plaisirs de la ville aux travaux paisibles de la campagne.

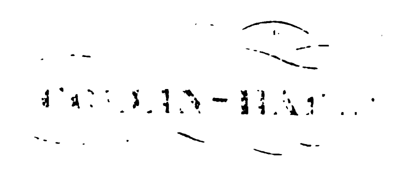
« Sur un assez petit terrain que lui avoit laissé mon grand'père, il avoit fait bâtir une jolie maison, et dix arpents, achetés par lui tout autour, s'étoient couverts, grâce à son activité et son goût, de jardins, de vignes, de vergers et de bois délicieux, où il vécut trente six ans, heureux, adoré de sa famille et béni de tous ses voisins.

« Je suis le sixième de ses enfants ; mon frère est l'aîné de tous, le cadet n'est plus, nous l'avons perdu au collège : les trois sœurs, que leur âge place entre mon frère et moi, vivent encore grâce au ciel. Après avoir rendu les derniers devoirs à notre mère, qui a fini ses jours à Maintenon, elles sont restées ensemble et vivent à Chartres dans une douce médiocrité et entourées de la famille maternelle.

« Mais toujours fidèles au souvenir du toit paternel, de ce cher Mévoisin qui nous a vus naître, mes sœurs, mon frère, ses deux filles viennent de tems en tems se réunir auprès de moi, qui suis possesseur de cette maison délicieuse. C'est là que, surtout aux vendanges, doux souvenir qui nous rappelle nos parents et ce *Chapisot* que mon père trouvoit aussi bon que le Falerne, c'est là, dis-je, qu'entourés de souvenirs touchants, nous bénissons la mémoire de nos bons parents et nous en aimons encore davantage. »

C'est donc à Mévoisins que Collin d'Harleville a passé les plus douces années de sa vie ; c'est là que nous allons à notre tour nous transporter un instant avec Andrieux, qui y rendait à son ami de fréquentes visites. La mère de Collin vivait encore, et les sœurs de notre poète étaient auprès d'elle à Maintenon : au reste je vais laisser parler Andrieux :

« Nous allions, dit Andrieux, souvent à Maintenon, voir Mlles Collin qui y demeuraient. J'ai fait avec Collin de plus longues excursions ; nous allâmes une fois à trois lieues de Mévoisins, près d'Épernon, chez Mme Dobet, femme respectable, qui avait de la grâce et de la gaieté dans l'esprit et qui aimait beaucoup Collin : elle nous fit le meilleur accueil. Sa maison était dans un endroit nommé Sauvage, et qui justifiait bien son nom ; car



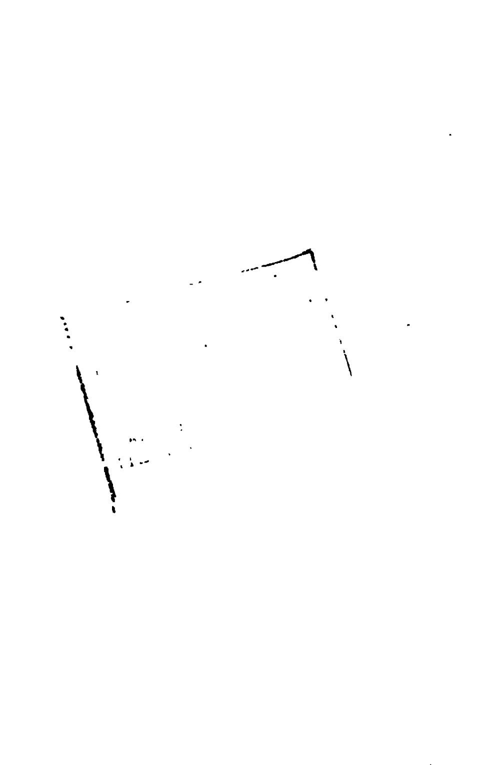
[illegible] on assez pe[illegible]
[illegible], il avoit fait [illegible]
[illegible] lui tout a[illegible]
[illegible] goût, de [illegible]
[illegible] il vécut [illegible]
[illegible] de tou[illegible]
[illegible]
[illegible] n'est [illegible]
[illegible], que [illegible]
[illegible] au ciel. [illegible]
[illegible], qui a [illegible]
[illegible] vivent [illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible] aux [illegible] vernemens [illegible]
[illegible] possessi[illegible]
[illegible] aux [illegible]
[illegible] et ce [illegible]
[illegible]
[illegible] le mê[illegible]
[illegible] avantages.

C'est donc à M[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible] le freno[illegible]
[illegible] de notre [illegible]
[illegible]

[illegible], dit [illegible]
[illegible]
[illegible] dames [illegible]
[illegible] M[illegible]
[illegible]



COLLIN-HARLEVILLE.



c'était une vallée étroite, d'un aspect inculte et aride, semée de bruyères, hérissée de rochers et d'immenses blocs de grès qui, sortant des flancs du vallon, semblaient toujours prêts à s'en détacher et à rouler dans la petite rivière au dessus de laquelle ils étaient suspendus : il n'y manquait que les dogues et les brouillards pour qu'on se crût dans la Calédonie, romantique séjour d'Ossian et de Fingal. Nous trouvâmes chez cette dame son cousin M. de Corancez, qui a été l'ami de Jean-Jacques Rousseau et qui était aussi celui de Collin et le mien.

« En traversant ces vastes et fertiles, mais ennuyeuses, plaines de Beauce, Collin me cita un distique latin en vers léonins :

Balsia triste solum, cui desunt bis tria tantum,
Colles, prata, nemus, fontes, arbusta, racemus.

« Et tout en cheminant, nous nous mîmes à les traduire en vers français chacun de notre côté. J'ai oublié la traduction de Collin, mais voici l'imitation que je fis :

« Le triste pays que la Beauce !
Car il ne baisse ni ne hausse ;
Et de six choses de grand prix,
Collines, fontaines, ombrages.
Vendanges, bois et pâturages,
En Beauce, il n'en manque que six. »

Vous me pardonnerez, dit M. Merlet, je l'espère, de vous avoir cité tout au long ce passage : il vous intéresse tout particulièrement, car cette fois nous sommes chez vous. Sauvage est sur la commune d'Emancé : le souvenir de Collin d'Harleville y est encore vivant, et la bibliothèque du château renferme plus d'un livre *donné par Collin à sa bonne amie Mme Dobet.*

Le passage d'Andrieux, les *ex-dono* du poète, ne sont pas d'ailleurs les seules traces que nous ayons trouvées des rapports de Collin d'Harleville avec la châtelaine de Sauvage. Mme Dobet était quelque peu sa cousine, et les liens de parenté, autant que les goûts de bel-esprit, devaient souvent attirer le poète du côté d'Emancé. Nous avons rencontré, encore à la riche bibliothèque publique de Chartres dont nous ne saurions trop

remercier les conservateurs pour leur inépuisable complaisance, nous avons rencontré, dis-je, une pièce autographe de Collin, malheureusement incomplète, mais datée de la prairie d'Émancé, le lundi 23 juin (sans doute). C'était la mode alors de ces récits de voyage, moitié en vers moitié en prose, sorte de littérature facile dont Chapelle et Bachaumont avaient été les coryphées. C'est en ce genre que Collin voulut s'essayer : certes il n'a pas fait un chef-d'œuvre ; on voit, au reste, qu'il n'entreprit cette besogne qu'à son corps défendant, et peut-être n'eut-il jamais le courage de l'achever.

Il s'adresse à Mme Dobet :

« Cousine aimable et chérie,
Tandis qu'en votre char traîné rapidement,
Avec bonne compagnie,
Vous volez joyeusement
Vers les murs de ma patrie,
Moi, seul, à pié, d'Émancé tristement
Je traverse la prairie,
Songeant à la description
Des aventures d'un voyage
Que je veux, sans prétention,
Mêler de quelques vers commandés à Sauvage.

« Lorsqu'hier au soir on me sollicita de mettre cette promenade en vers, ne l'en croyant pas susceptible, je n'acceptai point la commission. A présent que j'y réfléchis, je trouve la matière un peu moins aride. Et puis, Mesdames, vous l'avez désiré, ce qui est un ordre pour moi. Mlle Duchesnay en a ouvert l'avis :

« Mademoiselle Duchesnay
M'ayant témoigné son envie,
Sans un crime, on ne peut refuser cet essai,
Et, bien que mal, il faut rimer une folie.

« Commençons !

« Vous savez que, le reversis fait, M. Duchesnay, M. Boisricheux et moi, sortîmes pour la promenade, quelques momens après Mesdemoiselles leurs filles. Nous les rencontrâmes, qu'elles étaient déjà sur le pont. Elles eurent la politesse de revenir sur leurs pas et de nous offrir leur aimable compagnie,

nous imposant la condition d'aller bien loin : ce qui d'abord épouvanta mes deux compagnons. On parlait de Voisin, de Rambouillet ; Epernon était trop près. Cependant, Mlle Duchesnay désirant depuis longtemps de voir ce dernier lieu, il fut résolu de n'aller qu'à Epernon. On part : on monte les roches ; on laisse le bois du Chapitre à droite, et la route est dirigée vers Épernon.

« Quelques moments on s'arrête à Mousseaux
Pour admirer les bâtiments nouveaux,
Le travail, les fours, les fourneaux,
Tout l'attirail de sa briqueterie,
Qui, du plus vilain des hameaux,
Bientôt vous fera voir une ville bâtie
Au milieu de ses rocs, sur ses dormantes eaux.

« A quelques pas de là, Mlle Duchesnay se détourna du chemin pour aller s'asseoir sur une roche voisine. Sa cousine la suit : les pères continuent la marche ; je m'arrête. Mlle Duchesnay crie halte, se plaint, comme une autre Ariane, qu'on l'abandonne, qu'elle a la migraine, mal à la tête, mal au cœur, malaise par tout le corps, qu'elle est lasse et ne peut plus marcher. M. Duchesnay, comme un autre Thésée, lui répond que, quand on a tant de maux, on reste à la maison, et l'on n'empêche point les autres de se promener. Je ne laissai pas que de ramener ces messieurs vers la roche. Nous n'eûmes pas lieu de nous en repentir.

« L'aspect d'un charmant paysage
Nous tint quelques tems enchantés.
Des oiseaux le tendre ramage,
Le murmure des eaux et leurs flots argentés
Qui serpentaient, tantôt dans le bocage,
Tantôt dans les prés émaillés
Où folâtraient béliers et moutons rassemblés,
Tout étonnait, frappait mes yeux et mes oreilles.
Jamais, dans ses jardins de farfadets peuplés,
Armide n'assembla de si rares merveilles. »

Si nous ne connaissions Collin d'Harleville que par cette citation, certes nous ne nous inscririons pas en faux contre ce sévère jugement porté sur lui par Palissot : « Le ton douce-

« reux, sentimental, quelquefois même un peu niais, est le ton « dominant de presque tous les ouvrages de Collin d'Harle- « ville. » Mais, hâtons-nous de protester ; notre poète, en certains jours s'est élevé fort au-dessus du vulgaire, et aujourd'hui encore on voit avec plaisir au théâtre l'*Inconstant* et le *Vieux Célibataire*. Ce sont là ses deux meilleures pièces, mais d'autres encore, l'*Optimiste* par exemple, les *Châteaux en Espagne*, renferment de vraies beautés, et si l'on peut reprocher à Collin d'Harleville d'avoir manqué de fonds et de ce qui fait la véritable comédie, il faut lui tenir compte de n'avoir pas cédé à la malheureuse influence de l'époque où il vivait. Comme le dit Laharpe, « il se sauva de la longue contagion du faux esprit et « du règne passager de la grossièreté révolutionnaire. »

Et pourtant, lui aussi sacrifia aux passions de l'époque : c'est un fait, je crois, jusqu'ici ignoré, et qui nous montrera bien une fois de plus combien les poètes qui travaillent pour le théâtre sont les serviteurs du public auquel ils s'adressent. En 1789, après l'*Inconstant* et l'*Optimiste*, Collin d'Harleville donna au théâtre français les *Châteaux en Espagne*. Le 16 février 1789, il écrivait de Paris à un de ses amis de Chartres, M. Le Tellier : « Vendredy prochain, on joue les Châteaux, Monsieur et amy. Dites le à Pétion, en l'embrassant, à nos autres amis, et priés pour moi. La fatigue des corrections et des répétitions et l'incertitude du succès me tuent : cependant mon âme et mon corps sont un peu mieux..... Ce seroit bien dommage que mes Châteaux tombassent. Tout Paris les attend, tout est loué depuis quinze jours. La prévention est pour moi, mais il faut se soutenir. Adieu, car je n'ai que peu d'instants ; samedi je vous écrirai 4 lignes ainsi qu'à Pétion, puissent-elles être agréables. »

Les *Châteaux en Espagne* furent en effet joués le 20 février ; nous n'avons pas retrouvé les 4 lignes promises par Collin, mais elles durent être triomphantes comme celles qu'il adressait à Le Tellier le lendemain de la représentation de l'*Inconstant*. Le succès fut en effet incontestable, et la réputation de Collin d'Harleville fut définitivement établie. En 1794, il voulut faire

reprendre cette pièce, qui depuis trois ans était retirée de la scène ; mais le mot *château* sonnait alors désagréablement aux oreilles du public, et puis, dans un des passages principaux de la pièce, le héros, M. d'Orlange, en bâtissant ses Châteaux, arrive à espérer qu'il sera *roi* un jour :

On célèbre en tous lieux et mon Ministre et moi :
J'entends crier partout : Vive notre bon Roi !

De pareils vers n'étaient certes pas de mise au lendemain de la mort de Louis XVI. Il fallait sacrifier aux nécessités du moment : Collin s'y résigna, peut-être un peu trop facilement, car non seulement il abandonna son roi, mais il abandonna presque son Dieu.

On conserve à Chartres un exemplaire des *Châteaux en Espagne,* publiés en 1790 par le libraire Desenne, et sur cet exemplaire Collin d'Harleville a fait de sa main les changements nécessaires pour la nouvelle représentation. Il a laissé, il est vrai, le titre *Châteaux en Espagne*, c'est une sorte de locution proverbiale, mais, dans le corps de la pièce, il a partout substitué le mot *maison* à celui de *château* de l'édition primitive. Puis voici comment il a modifié tout le monologue de M. d'Orlange auquel nous faisions allusion tout-à-l'heure. C'est la scène 6 du 3e acte. M. d'Orlange vient de faire la déclaration de ses sentiments à Mlle d'Orfeuil, qui lui a laissé voir qu'il ne lui était pas indifférent. Il est seul, et il se laisse aller à ses rêveries :

J'admire, en vérité, l'avenir qui m'attend.
Il est flatteur..... oui, mais..... quand j'y songe pourtant,
Si cê nouvel amour, si ce doux hyménée
Bornaient, en son essor, ma haute destinée ?
Car, à juger d'après ce qui m'est arrivé,
Aux grands évènemens je me crois réservé.
Servant bien mon pays, je puis de grade en grade
Tout naturellement aller à l'ambassade ;
D'un très grand intérêt je puis me voir charger,
Et de nouveau peut-être il faudra voyager.
Sans vouloir pénétrer dans les choses futures,
Les voyages sur mer sont remplis d'aventures.

(Il rêve.)

Le vaisseau sur lequel je m'étois embarqué
Par un corsaire turc en route est attaqué :
Je deffens presque seul le timide équipage,
Mais enfin le grand nombre accable mon courage,
Et je me rends. Les Turcs, charmés de ma valeur,
Me choisissent pour chef, à la place du leur
Qu'avoit tué mon bras. Le sort me favorise ;
Je signale leur choix par mainte et mainte prise,
Et parviens par degrés à de plus hauts emplois.

(Il rêve et s'arrête.)

Le capitan-pacha, jaloux de mes exploits,
Me dénonce au visir ; il prétend qu'on me chasse :
On le chasse lui-même, et j'occupe sa place.
« Pacha, dit le visir, les Russes sont là ; cours
« Les battre. » Je les bats, et je prends en huit jours
Ismaïlow, Okzacow, Crimée et Valachie ;
Mon nom devient fameux par toute la Turquie.

(Ici Victor, le valet de M. d'Orlange, rentre sans être vu.)

Le sultan, qui dans moi voit son plus ferme appui,
Me fait son gendre ; il meurt, et je règne après lui.
Me voilà donc le chef de la Sublime Porte !....
Mais ma religion, mais mon culte ?... Eh ! qu'importe
La mitre, le turban, tous les cultes divers ?
Mon culte est d'adorer le Dieu de l'univers ;
Il est celui des Turcs,... et tous, à mon exemple,
Vont n'adorer qu'un Dieu dont le monde est le temple.
Ah ! régner est sans doute un médiocre honneur,
Mais instruire un grand peuple, et faire son bonheur,
Voilà la gloire unique ! oui...

VICTOR (se montrant et faisant le geste oriental)

Sultan !

DORLANGE

Eh bien ! qu'est-ce ?
Que veut-on ?

VICTOR

Au sérail on attend Ta Hautesse.

DORLANGE

Quel est l'audacieux ?...

VICTOR

La sultane a servi
Le caffé, le sorbet, et l'on seroit ravi.....

DORLANGE

Eh mais !... c'est toi, Victor !... malheureux ! tu m'éveilles !

VICTOR

C'est dommage ! En rêvant, vous fêtes des merveilles.
Je viens de vous fermer les portes du Divan ;
Mais s'imagina-t-on jamais qu'on fût sultan ?

DORLANGE

Pourquoi pas ? chacun fait des châteaux en Espagne :
On en fait à la ville, ainsi qu'à la campagne,
On en fait en dormant, on en fait éveillé.

A ces vers, vous comparerez ceux de la pièce primitive, et vous ne regretterez pas qu'on ait oublié les variantes inspirées à Collin d'Harleville par le besoin de plaire à ce tyran qui s'appelle le public.

J'ai bien longtemps abusé de votre patience, Messieurs et Mesdames, et je vous en dois toutes mes excuses : mais quand on rencontre sur son chemin des documents inédits sur un personnage historique, on a peine à résister au plaisir de les faire connaître à des amis, et pardonnez-moi si j'ose prendre ce titre auprès de vous.

A quelle époque Collin d'Harleville rimait-il les vers que M. Merlet a fait connaître à la Société archéologique de Rambouillet ?

Nous ne saurions donner une date précise à ces vers.

Probablement vers l'année 1783.

MM. Edmond et Jules de Goncourt, dans leur livre intitulé *Portraits intimes du XVIIIe siècle,* citent une lettre qui est la propriété de M. Léon Vingtain, lettre écrite cette année-là même par Collin à Mme Dobet.

Voici cette lettre, dans laquelle les vers sont mêlés à la prose :

Depuis le moment que j'ai quitté votre charmante habitation, en chemin avec Rabusse......, je n'ai cessé de songer à votre gracieuse réception, à l'aimable compagnie rassemblée autour de vous, aux plaisirs que l'on y goûtait, aux jeux et aux ris qui habitaient votre

château, à cette messe musicale d'Émancé, à ce patron si poli, disoit-on, et qui pourtant nous a fait attendre sa messe pendant une heure, à cette enveloppe de souliers qui recélait une chanson...

En voyant des rochers cette longue enfilade,
Maint humble toit sur le penchant semé,
Et le chemin qui semble une cascade,
Je me disais : Sauvage est bien nommé.
Mais de retour près de charmante hôtesse,
Je disois en voyant..... ce qu'on remarque en vous,
Ce sel, cet enjouement, cette délicatesse,
Sauvage, assurément, mérite un nom plus doux.

En 1783, au moment où Collin s'amusait à composer des vers sur Sauvage, son nom était encore perdu dans la foule.

Il avait alors vingt-huit ans et plaidait depuis trois ans devant le bailliage de Chartres.

Après avoir fait ses humanités à Paris, Collin était entré, dans cette ville, comme clerc chez Me Laurent, procureur au Parlement ; ensuite chez Me Petit de Beauverger, mais il avançait en âge et ne pouvait prolonger indéfiniment son séjour à Paris ; ses parents insistaient auprès de lui pour qu'il prît une détermination, et menaçaient de lui couper les vivres.

Obligé de se décider, Collin écrivit à Me Letellier, avocat à Chartres, lui exposa qu'il avait vingt-cinq ans et lui demanda s'il pouvait réussir à Chartres comme avocat. (Cette lettre a été publiée en 1878 par MM. de Goncourt.)

Me Letellier engagea Collin, dont il connaissait la famille, à venir plaider.

Collin aurait bien voulu rester encore à Paris où il laissait de bons amis et une comédie, l'*Inconstant*, reçue au Théâtre Français.

Mais son père, à qui il avait montré sa comédie, s'était effrayé à la pensée que son fils courrait les risques de la carrière d'auteur dramatique, et avait insisté de plus belle pour qu'il abandonnât Paris, vers et comédie.

Collin dit donc adieu à ces bonnes soirées qu'il avait passées à Paris, où le docteur Dupau son ami, un musicien de talent,

composait des airs très chantants et très expressifs, soirées dont le souvenir nous a été conservé.

« Je me souviens qu'un jour, dit Andrieux dans sa notice sur Collin, nous parlions de la beauté des chœurs d'*Athalie* et d'*Esther ;* nous étions tous d'accord que cette poésie était une musique divine, que les chants les plus mélodieux n'embelliraient qu'à peine ; pénétré de ce que nous disions, Dupau s'assit devant une épinette qui était dans la salle de réunion, et, prenant le premier chœur d'*Athalie :*

Tout l'univers est plein de sa magnificence.

il se mit à improviser et à chanter ce beau chœur.

« Quand il en fut à ces vers :

Il donne aux fleurs leur aimable peinture,
Il fait naître et mûrir les fruits ;
Il leur dispense avec mesure
Et la chaleur des jours et la fraîcheur des nuits.

il en fit une cavatine charmante, ensuite, d'un ton plus grave et plus solennel, et en *allegro maestoso,* il chanta les deux vers suivants :

Il commande au soleil d'animer la nature,
Et la lumière est un don de ses mains,

« Puis, changeant encore de mouvement, il nous pénétra d'un sentiment religieux et sembla se prosterner lui-même avec respect et reconnaissance devant Dieu, en chantant :

Mais sa loi sainte, sa loi pure
Est le plus riche qu'il ait fait aux humains.

« Nous fûmes tous électrisés, et, les larmes aux yeux, nous partîmes d'un applaudissement général, en nous écriant : « C'est superbe. »

L'Inconstant, qui avait été reçu en 1780, ne fut représenté que le 14 juin 1786. Une lettre de Collin, écrite du Perray et datée du 25 février 1786, nous le montre découragé.

Il était temps que le 14 juin arrivât.

MM. de Goncourt ont retracé, avec des pièces nouvelles, toutes les difficultés de ce début d'auteur dramatique.

L'Inconstant fut joué avec le plus grand succès.

Les applaudissements qui accueillirent cette pièce donnèrent à Collin l'idée de composer une autre comédie.

En février 1788, le poète, qui avait quitté sa robe d'avocat et était revenu à Paris, donna *l'Optimiste ;* cette pièce fut encore plus applaudie que *l'Inconstant.*

Les *Châteaux en Espagne* suivirent, en février 1789.

La réputation de Collin comme auteur dramatique était fondée.

En février 1789, le parterre du Théâtre Français souligna de ses bravos enthousiastes les jolis vers du troisième acte des *Châteaux en Espagne,* qui, depuis, ont trouvé place dans toutes les anthologies.

. . . .
. . . . . Chacun fait des châteaux en Espagne ;
On en fait à la ville ainsi qu'à la campagne ;
On en fait en dormant, on en fait éveillé.
Le pauvre paysan, sur sa bêche appuyé,
Peut se croire un moment seigneur de son village ;
Le vieillard, oublier les glaces de son âge ;
Un commis est ministre ; un jeune abbé, prélat ;
Le prélat... Il n'est point jusqu'au simple soldat
Qui ne se soit un jour cru maréchal de France ;
Et le pauvre lui-même est riche en espérance :
Et chacun redevient Gros-Jean comme devant.
Eh bien ! chacun du moins fut heureux en rêvant !
C'est quelque chose encor que de faire un beau rêve ;
A nos chagrins réels c'est une utile trêve ;
Nous en avons besoin : nous sommes assiégés
De maux, dont à la fin nous sommes surchargés
Sans ce délire heureux qui se glisse en nos veines.
Flatteuse illusion, doux oubli de nos peines,
Oh ! qui pourrait compter les heureux que tu fais ?
L'espoir et le sommeil sont de moindres bienfaits.
Délicieuse erreur, tu nous donnes d'avance
Le bonheur que promet seulement l'espérance.
Le doux sommeil ne fait que suspendre nos maux,
Et tu mets à la place un plaisir. En deux mots,
Quand je songe, je suis le plus heureux des hommes ;
Et dès que nous croyons être heureux, nous le sommes.

Au moment où la garde nationale fut créée, Collin d'Harleville fut nommé commandant à Mévoisins.

Puis la Révolution devint redoutable : Collin fit de rares apparitions à Paris.

C'est probablement en 1793, après la journée du 31 mai, dans les premiers jours de juin, que doit se placer le voyage que Collin fit avec Andrieux au château de Sauvage.

Andrieux raconte, en effet, qu'après le 31 mai il partit de Paris, un bâton à la main, coucha dans une auberge à Rambouillet, peut-être l'auberge de la Truie-qui-File, et alla dîner le lendemain à Mévoisins.

Ensuite Andrieux parle de sa promenade à Sauvage.

M. Merlet a eu la bonne fortune de trouver, à la bibliothèque de Chartres, la scène VI[e] du troisième acte des *Châteaux en Espagne,* complètement remaniée par Collin en 1794, ainsi qu'on l'a vu plus haut.

Dans le monologue de la scène VI[e], refait par Collin, toutes les expressions qui rappellent la royauté sont remplacées par d'autres.

Ces modifications, M. Merlet les a rencontrées sur un exemplaire des *Châteaux en Espagne,* qui se trouve à la bibliothèque de Chartres ; les changements sont de la main même de Collin.

Au mois de février 1791, Collin avait donné au Théâtre Français une nouvelle comédie, intitulée : *M. de Crac dans son petit castel ;* en 1792, au même théâtre, le *Vieux Célibataire* avait été représenté.

La plupart des pièces de Collin restèrent de longues années au répertoire du Théâtre Français, et, aujourd'hui encore, on les écoute avec plaisir à l'Odéon.

Andrieux, dans une notice merveilleuse de bonhomie et de délicatesse, a raconté tout au long la vie de son ami et parlé, comme il le sentait, de la bonté de son cœur.

Collin mourut à Paris, d'une maladie de poitrine, le 24 février 1806, il était âgé de cinquante et un ans ; sur sa tombe, Andrieux prononça un discours simple et touchant.

Quelques années plus tard, Andrieux consacra à son ami la notice que nous avons indiquée et qu'on ne se lasse pas de lire.

Andrieux avait assisté à tous les triomphes de Collin.

De son côté, Collin avait eu aussi le bonheur de voir Andrieux occuper les plus hautes fonctions publiques.

Mais quelle joie eût été la sienne s'il avait vécu dix ans de plus et qu'il eût entendu Andrieux faisant des conférences littéraires au Collège de France où il attirait en foule les auditeurs !

A côté des glorieux professeurs, tels que Cousin, Guizot et Villemain, qui donnèrent, sous la Restauration, à l'enseignement public un éclat incomparable, Andrieux excitait l'admiration de la jeunesse, et, bien que sa voix fût faible, il a mérité que Villemain dît de lui qu'il se faisait entendre à force de se faire écouter.

Après une carrière bien remplie, Andrieux mourut en 1836, à l'âge de soixante-dix-sept ans.

La lecture de M. Merlet, sur Collin, a causé le plus vif plaisir aux membres de la Société archéologique ; tout ce que nous a dit M. Merlet avait l'attrait de la nouveauté et le mérite d'être agréablement présenté. Nous ne saurions trop remercier le distingué archiviste.

M. Guégan de Lille a ensuite entretenu la Société de découvertes qu'il a faites à la fin de 1887, à Suresnes.

Il suffit d'entendre une fois M. Guégan de Lille pour se convaincre que l'archéologie est pour lui une étude de prédilection ; il parle avec entraînement des choses qu'il aime et ses auditeurs suivent avec le plus vif intérêt le récit de ses recherches et des résultats qui en sont le couronnement.

A la fin de 1887, les travaux de terrassements de la ligne ferrée du pont de l'Alma à Courbevoie mirent à jour une quinzaine de cercueils en plâtre : des cercles dans lesquels étaient insérées des croix de saint André revêtaient les parements extérieurs de ces cercueils.

M. Guégan crut tout d'abord avoir affaire à des sépultures chrétiennes ; mais bientôt, après une étude approfondie, il arriva à se convaincre qu'il était en présence d'un cimetière franc du IVe ou du Ve siècle de notre ère.

M. Guégan a été amené à cette conclusion parce qu'il a trouvé, dans les cercueils de Suresnes, des boutons, des tronçons d'épée qui indiquaient que les morts avaient été enterrés habillés, revêtus d'ornements en bronze, usage pratiqué par les Francs, et qu'il a rencontré surtout un vase en forme de cruchon placé à la tête des morts (les chrétiens le mettaient aux pieds).

La présence de cruchons, de verres, paraît avoir principalement déterminé M. Guégan de Lille, qui a rappelé à cette occasion le nom d'un des grands maîtres des archéologues de ce siècle, l'abbé Cochet.

C'est, en effet, l'abbé Cochet, qui, né au commencement du XIXe siècle, a fourni, en cette matière, le plus de principes et aidé le plus les chercheurs dans les découvertes de sépultures franques, gauloises, etc.

Lorsque dans une sépulture vous trouverez du verre, des cruchons ou des assiettes en poterie rouge, disait l'abbé Cochet, il y a présomption de paganisme.

C'est lui qui, en 1842, découvrit à Etretat une villa romaine, et qui depuis, simple curé de campagne dans la Seine-Inférieure, n'a pas cessé de continuer ses travaux d'archéologie.

Voilà un an à peine que M. Paul Marrot fait partie de la Société archéologique de Rambouillet, et voilà deux ravissantes poésies qu'il écrit pour elle !

L'auteur du *Chemin du Rire*, des *Mystères physiques* est rapidement devenu un des membres les plus dévoués et les plus goûtés de notre Société.

C'est ainsi que l'an dernier, à Montfort, il a composé une poésie sur Roucher, l'auteur du poème des *Mois*, qui vécut au XVIIIe siècle plusieurs années dans cette ville, où il remplissait un emploi dans les gabelles.

Cette année, M. Paul Marrot a chanté un autre poète de la même époque, Florian, qui passa les beaux jours de son adolescence chez le duc de Penthièvre, à Rambouillet.

Avec quel art le poète a su caractériser la muse un peu frêle, mais toujours gracieuse de Florian !

M. Marrot s'est surtout plu à peindre le chantre des bergers, qui n'était encore, au moment de son séjour à Rambouillet, que l'auteur de *Galathée,* mais qui devait composer quelques années plus tard sa pastorale connue davantage, *Estelle et Némorin.*

Il nous a montré Florian courtisant la muse sous les grands arbres de notre parc, et prenant les modèles de ses bergères chez les dames de Rambouillet; puis il a opposé à cette vie facile des lettrés du siècle passé, l'existence fatigante et agitée des lettrés de nos jours.

Mais ne déflorons pas la poésie de M. Marrot.

Voici ses vers :

C'est dans les bois, sous les tougères,
Près des châteaux longés d'un parc,
Que les muses de nos grand'mères
Guidaient l'amour portant son arc.

Les fictions mélancoliques
N'y promenaient point leurs langueurs;
Des clairs de lune romantiques
Ne s'y voilaient point de vapeurs.

Mais, alerte, la poésie,
Le doigt levé, mimant ses airs,
En costume de fantaisie,
Réglait à mi-voix ses concerts.

Sur les talons d'un jeune page,
Elle marchait en souriant
Et laissait voir à son corsage
Les frais cadeaux de Florian.

Ici florit l'adolescence
Que nous évoquons aujourd'hui,
Près de ce château de plaisance;
C'est ici qu'il vécut — ici,



Cette année, M. Paul Mar...
même époque, Florian, qui pa...
lescence chez le duc de Penth...

Avec quel art le poète a su ...
ture toujours gracieuse de Fl...

M. Marrot s'est surtout plu ...
qui n'était encore, au mom...
que l'auteur de *Galathée*, ...
... plus tard sa pastorale ...
... *Estelle*.

Il nous a montré Florian courti...
arbres de notre parc, et ...
chez les dames de Rambouillet ...
... des lettrés du siècle ...
des lettrés de nos jours.

Mais ne déflorons pas la poésie de M. ...
Voici ses vers :

... est dans les ...
... des ...
... les ...
... undaient ...

...
...
...
...

Mais ...
Le ...
En ...
... à ...

Sur les talons ...
... marchait ...
... laissait ...
... de Fl...

...
...
Près de ...
...



Florian dont le nom rappelle,
De roses, de tendres couleurs,
A coiffé sa muse un peu frêle
D'un odorant chapeau de fleurs.

C'est ici qu'il peupla son rêve
Comme un fin tableau de Boucher,
Où l'on voit sauteler sans trêve,
Tant de moutons, sans un boucher.

Ici, pour les tableaux fidèles
Que sa poésie éveillait,
Il trouva ses plus doux modèles
Chez les dames de Rambouillet.

C'est ici que, l'âme enchantée,
Il eut la blanche vision
De l'image de Galathée,
Radieuse apparition !

O bergères qu'il a menées
S'asseoir près des bergers vainqueurs !
O houlettes enrubannées
Dont les rubans liaient des cœurs !

O Florian, parmi les luttes
De la vie où nous combattons,
Combien doux le babil des flûtes
Et le manteau blanc des moutons !

Et que de fois, brûlé de fièvre
Ne voudrait-on voir, le matin,
Dans le parc du duc de Penthièvre
Passer Estelle et Némorin,

Quitter le bruit âpre et servile
De Paris et son grondement,
Pour venir, ici, dans ta ville,
O mon doux poète, un moment ;

Et secouant cette poussière,
Si lourde aux pieds des voyageurs,
Voir éclore dans la lumière,
L'amour, les oiseaux et les fleurs.

PAUL MARROT.

M. Lorin a ensuite analysé la *Galathée* de Florian ; la lecture de cette pastorale repose des crudités que l'on rencontre trop souvent dans les œuvres de plusieurs écrivains de notre temps.

En relisant *Galathée* on se rappelle le charme qu'on a goûté à cette lecture dans l'enfance, et l'on peut appliquer à ce souvenir ce que dit Toppfer dans le *Presbytère,* à propos d'Estelle et Némorin.

« Vous souvient-il d'Estelle? écrit Louise à Charles. Vous souvient-il quand nous dévorions ces pages toutes pleines de faux pour les grandes personnes, toutes vivantes de vérité pour nos imaginations d'alors? Avez-vous oublié cette ivresse avec laquelle nous parcourions le monde pastoral? Aimables bergères au teint si blanc, malgré le soleil ; à la robe si propre, malgré l'étable ; au langage si élégant, sans écoles ; mais dites, Charles, quel dommage qu'il n'y en ait plus? Pourquoi le monde n'est-il pas fait ainsi? Le livre m'est tombé sous la main, l'autre jour, vous le dirai-je? Je n'y prenais plus plaisir, il me rappelait nos lectures, voilà tout ; mais plus d'ivresse. J'en ai pleuré presque. Est-ce que tout ce qui nous charme doit ainsi disparaître? Oh ! que je voudrais retenir ces illusions enchantées, ressentir l'attrait si plein que nous goûtions à ces histoires ! Non, Charles, je ne puis avec vous médire de l'enfance. Ces plaisirs étaient purs, vifs, aimables ; ils suffisaient à parer le présent des plus douces, des plus riantes couleurs. Perte réelle, immense ! »

M. Lorin a fait voir Florian composant à Rambouillet *Galathée,* et lisant sa pastorale dans le château de Rambouillet.

Il a rappelé les épisodes des tourterelles blanches, du troc des houlettes, lu quelques poésies dont la pastorale est semée, puis, pour montrer que Florian n'a pas seulement la note douce, même un peu mièvre, mais qu'aussi quand son sujet s'y prête, le poète sait atteindre à la vraie éloquence, il a dit la fable de *l'Aveugle et du Paralytique :* nous publions plus loin l'étude de M. Lorin.

La Société d'archéologie a ensuite visité la Laiterie de Marie-Antoinette et la Salle des Coquillages.

On s'est ajourné à la prochaine réunion, qui doit avoir lieu à Dampierre et à Chevreuse.

SÉANCE DU 28 SEPTEMBRE 1888

A CHEVREUSE ET A DAMPIERRE

Les excursions de la Société archéologique de Rambouillet deviennent de plus en plus fréquentées; l'année dernière, la Société avait visité Dourdan, son château, son église, l'abbaye de l'Ouïe, puis Montfort-l'Amaury avec ses tours, son cimetière; elle avait été émerveillée par la collection d'admirables vitraux que possède l'église de Montfort, collection si remarquable que nulle part, en France, on ne saurait en rencontrer de plus belle. Au mois d'octobre 1887, M. Edouard Brame avait convié tous les membres de la Société dans sa magnifique propriété de Neauphle-le-Vieux, où, après une très belle réception, ils avaient été admis à visiter les salles basses de l'ancienne abbaye de Neauphle, qu'en grand artiste il avait fait restaurer.

Cette année une première réunion s'est tenue au château de Rambouillet, dans le grand salon qu'ont traversé tant de femmes célèbres et tant d'hommes illustres.

La deuxième réunion devait avoir lieu à Chevreuse; et, dans ces conditions, une visite à Dampierre était tout indiquée.

Les difficultés de l'excursion n'étaient pas grandes, car à peine la Société formulait-elle le désir de se rendre à Chevreuse, que M. le Maire de Chevreuse se mettait entièrement à sa disposition et se faisait un plaisir de la recevoir; il en était de même pour la visite du château de Dampierre que Mme la duchesse de Luynes ouvrait gracieusement à la première demande qui lui était adressée.

Après avoir parcouru en détail, avec un excellent guide, M. Morize, les ruines du château de Chevreuse, les membres de la Société auxquels s'étaient joints d'aimables invités se sont réunis à l'hôtel du Grand-Courrier pour déjeuner.

Au nombre des convives rassemblés dans le salon de l'hôtel, où le service se faisait avec une grande régularité, il y avait M. Lardin de Musset, sous-préfet de Rambouillet, qui a voulu, en accompagnant la Société, témoigner de l'intérêt qu'il porte aux recherches historiques; M. le comte de Dion, président de la Société archéologique de Rambouillet ; M. Gautherin, maire de Rambouillet, vice-président; M. Leguay, maire de Chevreuse; M. Séré-Depoin, président de la Société historique de Pontoise; M. Morize, un éminent archéologue; M. Goulon, secrétaire de la sous-préfecture de Rambouillet; M. Montandon, adjoint au maire de Rambouillet; M. Brochant, adjoint au maire de Chevreuse; M. le baron de Reiffenberg, adjoint à Milon-la-Chapelle; M. Victor Bart, président de la Société des Fêtes de Versailles; M. Bertin, l'auteur de *Madame de Lamballe;* M. Aimé Guillo-Lohan, M. Henry de Soulaines, M. Lesport; M. Hennequin, président de la Société de topographie de France, accompagné de Mme Hennequin; M. Flesselle, M. Legrand, M. Jaud, M. Lheureux, M. le docteur Duprilot, M. Leroux; M. Michel, suppléant de M. le Juge de Paix de Montfort; M. le commandant de Boutaut, M. Plauzoles; M. Mangin, capitaine en retraite, avec Mme Mangin et son jeune fils; M. Tropenas, M. Pinson; M. Allain-le-Canu, le membre assidu des réunions de la Société; M. l'abbé Alliot, M. le Curé de Senlisse, M. Lorin, etc., etc.

S'étaient excusés : M. Barbe, député; M. Vian, M. Charles Lefèvre, M. Dufour; M. Guillot, architecte; M. Paul Jouet, M. le comte de Ronseray, M. Lelièvre, M. Jouanny, M. Leblond, M. Bion, M. Hamon, M. Percheron, M. Mercier, M. Brunet, etc.

Le Grand-Courrier avait préparé pour les membres de la Société un très bon déjeuner : au dessert, M. Séré-Depoin s'est levé et a porté un toast à M. le comte de Dion, ainsi qu'à M. Morize.

M. Séré-Depoin est un érudit de premier ordre, mais un érudit rempli de gaîté; il a bientôt conquis son auditoire qui écoute avec le plus vif plaisir les anecdotes qu'il sait si bien conter.

M. le comte de Dion a répondu en portant un toast à son tour à M. Séré-Depoin, et à M. Leguay, maire de Chevreuse.

Le déjeuner est suivi d'une séance dans la magnifique salle de la justice de paix, si bien décorée.

A la mairie se trouvaient réunis des membres de la Société qui n'avaient pu prendre part au déjeuner, notamment M. Husson, maire du Mesnil-Saint-Denis; d'autres personnes encore, M. Gendre et ses Adjoints; M. Sagnard; M. Robin, ancien chef de division à la préfecture de Seine-et-Oise, etc.

La séance s'ouvre sous la présidence de M. le comte de Dion, qui dit tout l'intérêt que la Société porte à l'histoire de la ville de Chevreuse, à laquelle deux volumes de ses *Mémoires* ont été consacrés. L'infatigable et dévoué Président voudrait que notre pays eût le premier rang dans l'érudition, et arrivât à vaincre l'Allemagne sur ce terrain-là.

M. Morize, qui a dirigé la décoration de la mairie, explique à la Société ce qu'ont été par rapport à la ville de Chevreuse les seigneurs dont les noms figurent sur les murs : il retient notre attention sur les magnifiques gravures, généreux don de Mme de Rothschild, qui ornent la salle, la vieille ville de Chevreuse, Port-Royal-des-Champs, Dampierre, l'abbaye des Vaulx-de-Cernay.

M. le baron de Reiffenberg, qui est membre de la Société des belles-lettres de Versailles, où ses conférences sont très goûtées, nous fait une ravissante étude sur Milon et sur son église presbytérale; c'est l'œuvre délicate d'un lettré.

M. Lorin, secrétaire de la Société, termine la séance en racontant l'enfance de Racine à Port-Royal-des-Champs.

Racine vint à Magny en 1655 et resta au monastère jusqu'en 1658; c'est de là que datent ses premiers essais de poésie; M. Lorin le montre à côté de M. Hamon, le médecin du monastère, qui va voir ses malades, monté sur un âne; puis Ra-

cine quitte Port-Royal ; ses premiers vers d'amour sont superbes ; on le trouve à Chevreuse en 1661.

Racine devient homme, c'est un écrivain de génie qui remporte des succès éclatants au théâtre ; puis, après avoir dit adieu à la gloire dramatique, il la reconquiert mieux que jamais avec *Athalie.*

Enfin ses dernières années sont tristes ; il meurt après avoir demandé à être enterré à Magny-les-Hameaux.

Son vœu est exaucé.

La séance achevée, les membres de la Société remercient chaleureusement M. le Maire de Chevreuse, M. l'Adjoint, les autres personnes qui avaient bien voulu leur faire un si aimable accueil ; puis on part en voiture pour Dampierre : M. Allard a mis à la disposition de la Société une grande et spacieuse voiture.

A Dampierre, les visiteurs sont si nombreux qu'il faut que la Société attende au moins vingt minutes avant d'entrer au château ; pendant ce temps-là, ses rangs se sont grossis ; nous avons le plaisir de rencontrer Mme Caël, Mme Jouet, M. le docteur Diard et sa famille ; M. Caël, garde général des forêts ; M. Regnault, maire de Dampierre et conseiller d'arrondissement.

C'est dans ce château magnifique que Honoré-Théodore-Paul-Joseph-Albert duc de Luynes, le savant illustre, a vécu de 1802 à 1867 : c'est lui qui a contribué à son embellissement et en a fait une sorte de merveille que vient contempler une foule recueillie.

En entrant dans le château qui fut construit en 1667, en remplaçant un autre plus ancien, on rencontre la Pénélope endormie, œuvre de Cavelier.

On monte un magnifique escalier en pierre et l'on arrive au premier étage, dans une salle très vaste ; une peinture murale vous apparaît : c'est l'Age d'Or du célèbre peintre Ingres, qui causa tant de tourments au duc défunt.

En face de l'Age d'Or devait être reproduit, par la peinture, l'Age de Fer, mais les difficultés survenues entre le duc de

Luynes et Ingres empêchèrent l'exécution de l'Age de Fer ; à la place, le duc suspendit une panoplie : on y remarque des armes très curieuses.

Près de l'Age d'Or, on admire la fameuse Minerve de Simart.

La Société quitte la salle de l'Age d'Or pour traverser un grand nombre de petites salles où sont les portraits de cette illustre famille qu'on appelle la famille de Luynes.

Dans la chapelle, qui est richement décorée, on voit des tableaux du Poussin et de Rubens.

On descend au rez-de-chaussée.

La Société reste longtemps devant la statue de Louis XIII en argent, de Rude, si célèbre.

Après avoir parcouru des salles de toute beauté, la Société quitte le château, visite les musées de paléontologie et d'histoire naturelle.

On monte ensuite à la bibliothèque, dont M. Souty fait les honneurs avec une grande amabilité : il y a environ 18,000 volumes, dans cette bibliothèque.

M. Souty nous fait voir des chefs-d'œuvre de calligraphie ; ils sont signés Jarry, le calligraphe de la *Guirlande de Julie*.

Dans ce rayon, voici les livres qui ont été imprimés à Dampierre par Mme la duchesse de Luynes, née de Montmorency-Laval, grand'mère du duc.

Nous arrivons aux autographes.

Ici ce sont des lettres de Marie Leczinska, qui venait à tout instant à Dampierre : plus loin ce sont des lettres de Colbert.

La visite est finie ; chacun remonte en voiture, emportant une charmante impression de la belle et bonne journée passée à Chevreuse et à Dampierre.

DÉCORATION DE LA MAIRIE DE CHEVREUSE

Nous avons la bonne fortune de pouvoir publier le travail si intéressant et si complet que M. Morize, membre de la Société archéologique, a lu, à la réunion de Chevreuse, sur la décoration de la mairie. Nul mieux que M. Morize n'était préparé pour faire l'histoire de cette décoration, non pas seulement parce qu'il l'a dirigée,

mais encore parce que personne n'a aimé, comme lui, l'histoire de Chevreuse et du canton. La Société archéologique de Rambouillet, qui a, pendant de longues années, compté M. Morize, habitant alors à Chevreuse, au nombre de ses membres les plus actifs et les plus compétents, a été privée de ses lumières depuis qu'il a fixé sa résidence à Luynes; on sait la part qu'il a prise à la rédaction des *Mémoires* de la Société, et l'on pouvait craindre que, dans l'avenir, M. Morize se désintéressât de ses publications; il n'en est rien. Nous apprenons qu'il prépare, pour la Société, une magnifique histoire de l'abbaye des Vaux-de-Cernay, avec nombreuses planches et gravures.

Mais laissons-lui la parole sur la décoration de la mairie de Chevreuse :

La mairie de Chevreuse est une construction toute moderne, élevée sur les plans de Ch. Brouty, architecte et l'un des plus généreux bienfaiteurs de sa ville natale.

Une table de pierre, scellée dans le vestibule, porte l'inscription suivante :

Noms
des personnes
qui ont contribué à la décoration
de la mairie de Chevreuse
réédifiée de 1873 à 1877,
Ch. Coulon étant maire,
et P. Boudier, adjoint.

MM.
DUCHESSE DE LUYNES
COMTE DE BRETEUIL
BARON CH. DE COUBERTIN
BARONNE N. DE ROTHSCHILD
CH. BROUTY — CH. LEPRÊTRE
L. MORIZE — AB. BOUDIER
L. MUNSTER..............
....

Ce qui frappe tout d'abord en entrant dans la grande salle, qui sert de tribunal, c'est une belle peinture représentant le Christ expiré sur la croix, œuvre magistrale de M. le baron de Coubertin, à qui la ville de Chevreuse doit aussi la remarquable décoration du chœur de l'église paroissiale.

Les six écussons armoriés peints sous les poutres de la grande salle rappellent le souvenir des familles qui ont pos-

sédé la châtellenie, puis le duché de Chevreuse, du XIe siècle au XVIIe. C'est un abrégé de notre histoire locale qui a été amplement et savamment écrite par M. Aug. Moutié, dans les deux volumes qui ont pour titre : *Chevreuse, recherches historiques, archéologiques et généalogiques,* ouvrage qui a obtenu la première médaille décernée par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres à la suite du concours des Antiquités nationales de 1870. Après cet ouvrage a paru, en 1874, la *Monographie de Chevreuse,* étude archéologique, par Ch. Sauvageot. Cette publication renferme les vingt-six planches que M. le duc de Luynes avait fait graver pour accompagner et compléter l'œuvre magistrale de M. Moutié.

1° — 1208. Gui III, seigneur châtelain de Chevreuse.

Les seigneurs issus de Milon Ier ont possédé la châtellenie de Chevreuse pendant près de quatre siècles, de 1024 à 1366. La branche aînée portait de..... à la croix de..... cantonnée de quatre aiglettes de..... Ces armoiries nous sont connues par un acte de 1208 muni du sceau de Gui III.

2° — 1296. Anseau, seigneur de Chevreuse et de Maurepas.

La branche aînée s'étant éteinte fut remplacée par une branche cadette issue de Hervé de Chevreuse, seigneur de Maincourt, troisième fils de Gui III et d'Aveline de Corbeil. Ce fut Anseau de Chevreuse qui opéra le retrait lignager de la châtellenie en 1296. Il mourut en 1304, à la bataille de Mons-en-Puelle, où, malgré son âge avancé, il portait l'oriflamme. Ses armes étaient : d'argent à la croix de gueules cantonnée de quatre lionceaux d'azur. Ce sont, du moins, le métal et les émaux indiqués par le P. Anselme, dans l'histoire généalogique de la maison de France, tome VIII, page 197.

3° — 1304. Pierre d'Amboise et Jeanne de Chevreuse.

Jeanne de Chevreuse, fille unique d'Anseau et héritière des châtellenies de Chevreuse et de Maurepas, épousa Pierre Ier, seigneur d'Amboise, de Montrichard et de Berrie. L'écu est parti au 1 d'Amboise pallé d'or et de gueules de six pièces, et

au 2 de Chevreuse, d'argent à la croix de gueules cantonnée de quatre lionceaux d'azur.

4° — 1366. Pierre, seigneur de Chevreuse et de Maurepas.

La châtellenie de Chevreuse fut vendue pour payer la rançon de Ingerger d'Amboise fait prisonnier à la désastreuse bataille de Poitiers. Elle fut adjugée en 1366 à un homme considérable de ce temps, à Pierre de Chevreuse, qui n'appartenait pas à la famille des anciens seigneurs. Ses armoiries, dont on ignore les couleurs, étaient de..... au sautoir de..... cantonné de quatre quintefeuilles de..... brisé en chef d'un lambel à trois pendants.

5° — 1551. Charles de Lorraine, duc de Chevreuse.

Les descendants de Pierre de Chevreuse vendirent la baronnie de Chevreuse à Anne de Pisseleu, duchesse d'Étampes, 1543. Huit années plus tard, en 1551, cette terre fut vendue à Charles, cardinal de Lorraine, archevêque et duc de Reims, qui obtint du roi Henri II l'érection de la baronnie de Chevreuse en duché, 1555. Le cardinal de Lorraine augmenta et embellit le château de Dampierre, rebâti probablement par le trésorier Jean Duval après 1528.

Il portait : de Lorraine un lambel de trois pendants de gueules.

6° — 1663. Louis-Charles d'Albert, duc de Luynes et de Chevreuse.

Le dernier duc de Chevreuse de la maison de Lorraine fut Claude de Lorraine, fils de Henri de Guise, dit le balafré, qui fut assassiné à Blois en 1588. Claude de Lorraine épousa, en 1622, Marie de Rohan, veuve du connétable Charles d'Albert, duc de Luynes. En 1655, deux ans avant sa mort, il céda à la duchesse, sa femme, le duché de Chevreuse.

En 1663, Marie de Rohan donna par avancement d'hoirie le duché de Chevreuse à Louis-Charles d'Albert, duc de Luynes, pair de France, fils né de son mariage avec le connétable.

Louis-Charles d'Albert, duc de Luynes et de Chevreuse, portait : écartelé au 1 et 4 d'or au lion de gueules, armé, lam-

passé, couronné de même, qui est de Luynes; au 2 et 3 de gueules à neuf macles d'or, qui est de Rohan.

Planches de cuivre gravées.

Quatre pilastres du cloître de la Renaissance de l'abbaye des Vaux-de-Cernay avaient été gracieusement accordés à la ville de Chevreuse par M. Amans de la Cour Girouard. Mme de Rothschild ayant désiré les placer dans l'église abbatiale, où la réunion des débris de l'abbaye pourra former un intéressant musée local, la municipalité de Chevreuse s'est empressée de les mettre à sa disposition. En retour, Mme de Rothschild a bien voulu contribuer à la décoration de la grande salle de la mairie, et c'est à sa générosité que l'on doit les planches de cuivre gravées représentant les quatre principaux monuments historiques du canton de Chevreuse.

1° — Château de Chevreuse au XVIe siècle.

La restitution du château de Chevreuse est due à MM. Louis et Claude Sauvageot, qui ont été aidés des conseils de Viollet-le-Duc. Quelques changements de détail seulement ont été motivés par une étude persévérante des ruines conservées, et le dessin a pu être complété dans la partie gauche.

2° — Château de Dampierre avant la reconstruction qui eut lieu vers 1680. Il avait été agrandi considérablement et embelli vers 1560 par le cardinal de Lorraine, duc de Chevreuse. Cette vue d'ensemble a été dessinée à l'aide des différentes gravures publiées par Androuet du Cerceau dans le second volume de son livre des plus excellents bâtiments de France.

3° — Abbaye de Port-Royal-des-Champs.

Le dessin de Port-Royal a été composé à l'aide des anciennes gravures, des descriptions des auteurs contemporains, et en tenant compte des traces et des débris qui subsistent encore.

4° — Abbaye des Vaux-de-Cernay à la fin du siècle dernier.

Cette vue générale fait partie du travail archéologique qui a été exposé au Salon de 1874 par un de nos collègues de Chevreuse, M. Abel Boudier. Les découvertes faites pendant les

derniers travaux nécessiteraient quelques modifications de détail. Une partie du grand bâtiment qui est en avant, au couchant, avait son premier étage éclairé à chaque travée par deux petites fenêtres rectangulaires.

Fronton. — Les armoiries sculptées au fronton de la mairie sont celles d'Anseau de Chevreuse. Au lieu de graver sur la banderole le mot Caprosa qui doit être considéré comme la forme la plus ancienne du nom de Chevreuse, on y a mis celui de Cavrosa qui en est une altération évidente selon M. A. Moutié.

SÉANCE DU 21 OCTOBRE 1888



A PONTCHARTRAIN

Le château historique des Phelypeaux de Pontchartrain, du comte de Maurepas, du duc de Cossé-Brissac, pour ne parler que de ses anciens propriétaires les plus connus, a été, le dimanche 21 octobre 1888, visité par la Société archéologique de Rambouillet.

M. Auguste Dreyfus se trouvant habiter, à cette époque, cette magnifique demeure, quelques-uns des membres de la Société avaient pensé qu'il convenait de faire une démarche, à Pontchartrain, pour lui exposer que la Société avait réuni de nombreux documents sur le château, sur les personnages qui s'y étaient succédé, sur ceux qui n'avaient fait qu'y passer; qu'il y avait un véritable intérêt historique à ce que la Société archéologique de l'arrondissement, dont les *Mémoires* figurent avec honneur dans les grandes bibliothèques de la France et de l'étranger, pût rassembler, dans ces *Mémoires*, une foule d'indications éparses un peu partout sur le château, sur ses hôtes d'autrefois, sur le parc : on parle mieux des choses que l'on voit et de celles que des souvenirs rappellent; on s'entre-



travaux néces

porte du grand

son premier

très rectangu

Les arc

DU

PONT

des Pla

due de

un ver

de

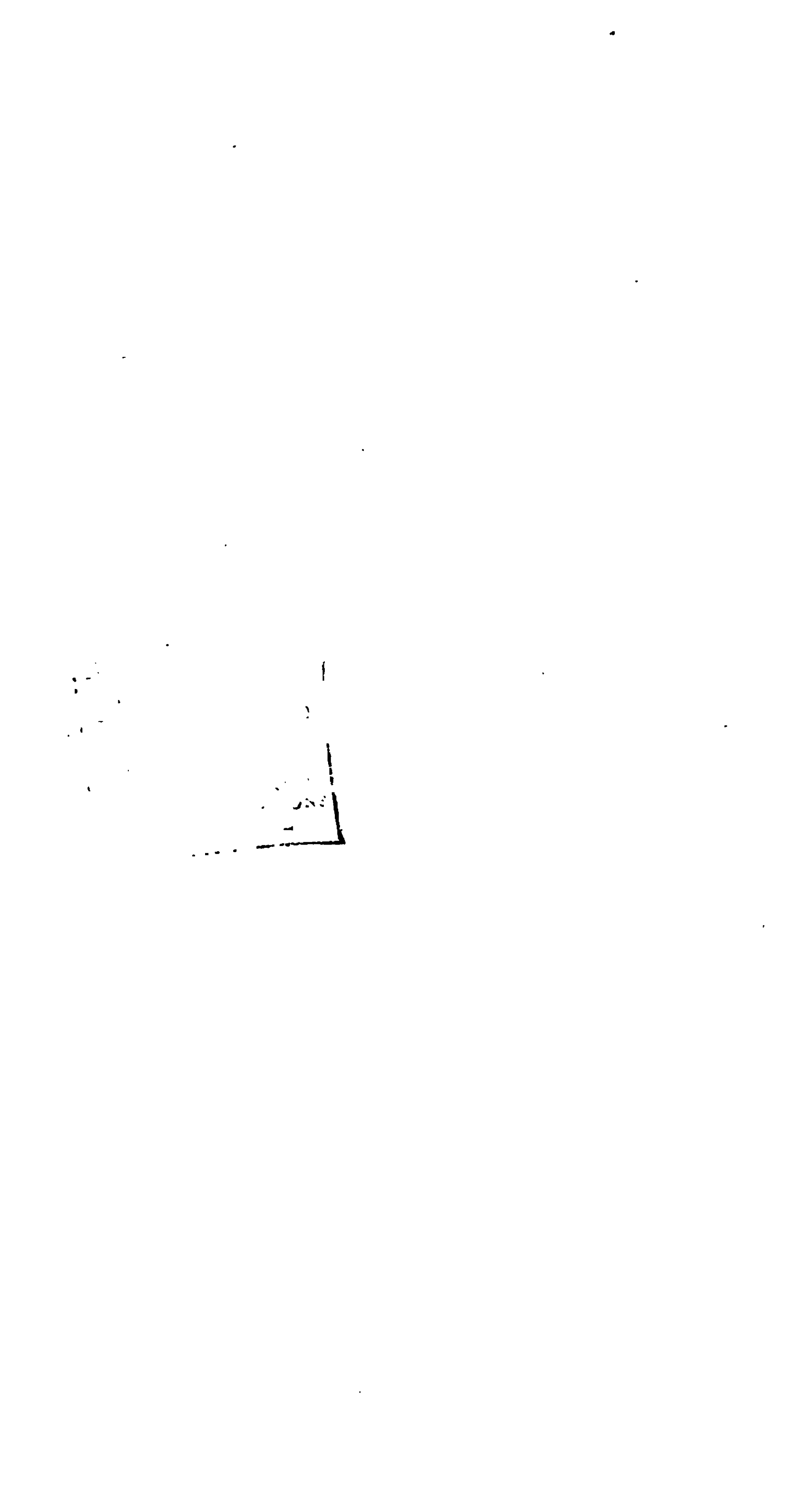
dans le

épaisses

sur le par

que des





tient avec plus de goût et d'intérêt des hommes célèbres, là où ils ont vécu.

M. Dreyfus voulut bien se rendre à ces raisons, qu'il a parfaitement comprises, et, malgré le dérangement qu'une visite du château pouvait lui causer à lui et aux siens, il a fait savoir à M. le comte de Dion qu'il recevrait les membres de la Société, dont il est le président, le 21 octobre.

Ceux-ci s'empressèrent de répondre en grand nombre à cette gracieuse invitation par des acceptations ou des excuses qui renfermaient de vifs regrets ; d'autre part, devaient se joindre à la Société des personnes de Pontchartrain et des environs, qui avaient sollicité cette faveur ; ces personnes eussent été plus nombreuses encore, M. Dreyfus ayant laissé faire les invitations par la Société en lui donnant toute latitude à cet égard, si tout ce pays de Pontchartrain, intelligent et ouvert aux belles choses, avait été mieux connu de la Société.

Aussitôt descendus des omnibus qui les amenaient de divers côtés, à Pontchartrain, les membres de la Société archéologique se sont rendus à l'hospice civil, accompagnés de M. Durvis, maire de Pontchartrain, dont l'accueil a été des plus aimables et des plus empressés, des administrateurs de l'hospice ; ils ont parcouru les salles si bien disposées, si proprettes des vieillards ; ils sont entrés dans la gracieuse chapelle, ont vu avec plaisir des portraits de la famille des Phelypeaux et d'Osmond, d'autres tableaux encore, la bibliothèque qui contient des livres rares et précieux qu'ils ont feuilletés.

Cette visite a été forcément courte, le déjeuner devant avoir lieu à onze heures très précises, chez M. Alexandre, à l'hôtel du Grand-Frédéric.

Trente-cinq convives étaient annoncés au maître d'hôtel ; la bonne réputation de l'établissement en amenait cinquante, ce qui ne retarda point le service, qui se fit avec ponctualité.

M. Alexandre, prévenu quelques jours à l'avance, avait pris ses dispositions ; aussi tous les mets qui ont été servis étaient-ils beaux, frais, appétissants et excellents.

La grande salle du restaurant était insuffisante pour contenir tout le monde; une autre salle fut organisée.

Aux diverses tables avaient pris place : de Montfort : M. le comte de Dion, président de la Société, M. Hazard, adjoint au maire de Montfort, M. Plauzoles, M. Lesport, M. Comtois et son beau-père, Mlle Belèze; de Paris : M. Noël Bion, architecte, M. Charles Lefèvre, Mme Charles Lefèvre, M. Saintin; de Villeneuve-Saint-Georges : M. Francis Martin; de Versailles : deux hommes distingués qui sont si accueillants pour les chercheurs, M. Taphanel, conservateur-adjoint de la bibliothèque de Versailles, M. Couard-Luys, archiviste du département de Seine-et-Oise, M. Bart, M. Fillette, M. Maurion de Larroche; de Rambouillet : M. Gautherin et M. Montandon, qui, malgré leurs nombreuses occupations, sont présents à toutes les séances de la Société, M. et Mme Mangin, M. le docteur Diard, M. Lelièvre, M. Paul Guillo-Lohan, M. Trubert, M. Perducet, M. Charles Boulard avec ses appareils photographiques, M. Lorin; du Mesnil-Saint-Denis : M. et Mme Boulland, M. et Mme Brunet; de Marcq : M. Bucquet; de Galluis : M. Allain-le-Canu; de Chartres : M. Merlet, le savant archiviste d'Eure-et-Loir; de Thiverval : M. Philippar, directeur de l'école de Grignon; de Neauphle-le-Château : M. Leblond; de Pontchartrain : M. Durvis, maire, M. Dubois, MM. les Administrateurs de l'hospice, M. Baujart, M. Mignon, M. Pommier, M. Piret, M. Girault, M. Huyart, M. Larcher, M. Lagrel, etc., etc.

S'étaient excusés : M. Maze, sénateur; M. Barbe, député; M. Husson, M. Percheron, M. le comte de Marsy, M. le comte de Ronseray, M. Vrignault, M. Hennequin, M. Hache, etc.

Après le déjeuner, de tous points excellent, la Société s'est rendue au château de Pontchartrain, par la porte Sainte-Anne; en même temps se joignaient à elle : M. Lardin de Musset; des Mesnuls : M. le comte Richard de Nugent, M. Barbier d'Aucourt fils; de Galluis : M. le baron de Boutray et ses fils, M. le docteur Piédefer et sa famille, M. et Mme Merlet, M. Pinson; de Saint-Rémy-lès-Chevreuse : M. et Mme Janin; de Neauphle-le-Château : M. Levassort et son fils, M. le docteur Sargeant,

M. et Mme Grelhière, M. Imbault, M. Cuinet, M. Moret, M. Bocahu et M. Perrier; de Saint-Germain : M. Heurtebize; de Montfort : M. Souhaité, M. de Boutaut; de Pontchartrain : M. Genaux, MM. Émile et Ernest Huyart, M. Huet, MM. Paul, Georges et Jean Pascal, MM. Alphonse et Félix Postel, Mme Durvis, Mme veuve Dubosc, Mme Pascal mère, Mmes Paul et Georges Pascal, Mme veuve Postel, etc., etc.

Aussitôt que les invités eurent été introduits au château, qui les a frappés par ses proportions élégantes, après qu'ils eurent été nommés et présentés à monsieur, à madame Dreyfus et à leur famille, on les pria de se réunir dans la grande galerie du château, où la Société avait été autorisée à tenir une séance; de cette brillante galerie, où sont rassemblés les portraits des Phelipeaux de Pontchartrain, exécutés avec tant de finesse par des artistes du temps, la vue, qui est ravissante, s'étend à travers le parc et ses belles eaux, dans un lointain qui rappelle des aspects du parc de Versailles observés de la salle des fêtes ou de la terrasse.

Au centre de la galerie est disposé un bureau où prend place M. le comte de Dion, président de la Société, ayant à ses côtés M. Lardin de Musset, sous-préfet, M. Durvis, maire de Pontchartrain, et M. Gautherin.

Tout près d'eux se tiennent M. et Mme Dreyfus et leur famille, Mme Dubois et d'autres personnes.

M. le Sous-Préfet prend la parole et, dans un excellent langage justement applaudi, remercie M. et Mme Dreyfus du bon accueil qu'ils avaient fait à la Société archéologique de Rambouillet.

M. Leblond, de Neauphle-le-Château, nous entretient de la terre de Pontchartrain. Avec sa compétence reconnue, M. Leblond nous montre l'étendue du domaine de Pontchartrain à travers les siècles. Ce domaine, qui contient aujourd'hui 809 hectares, a eu autrefois une étendue de 3,235 hectares.

Messieurs, nous dit M. Leblond, le domaine de Pontchartrain, dont la superficie n'est plus aujourd'hui que de 809 hectares, était,

il y a à peine quarante ans, l'un des plus importants du département de Seine-et-Oise.

Actuellement, il comprend encore :

1° Le château construit vers la fin du XVI[e] siècle par Paul Phelypeaux, secrétaire d'Etat, mort en 1621.

Il consiste en une façade principale, flanquée de deux longues ailes en retour, avec quatre pavillons aux extrémités ; au milieu de la façade s'élève un dôme surmonté d'un campanile ; à l'une des extrémités de cette façade est une galerie terminée par un salon et à l'autre un jardin d'hiver.

Le parc, qu'arrosent les eaux de la Mauldre, où elles forment deux lacs de 9 hectares, avec chutes et cascades, est très remarquable ; il est clos sur deux faces par des murs et sur les deux autres faces également par des murs, baignés par les rivières de Mauldre et de Saint-Remy.

Sa surface est de 70 hectares.

2° Cinq belles avenues d'une superficie de 7 hectares, dont l'une faisant suite à la route nationale n° 12, se dirige dans l'axe de la façade principale du château, au-dessus de laquelle on aperçoit les canaux et le parc aux Daims, que ladite avenue paraît traverser en le partageant en deux parties égales.

3° Le potager, dans lequel sont les serres chaudes.

4° Le parc aux Daims, dont on vient de parler, contenant environ 12 hectares, planté d'une très belle futaie et contigu au parc du Château, duquel il n'est séparé que par la rivière de Saint-Remy, réunie à celle de la Mauldre.

5° La ferme d'Ithe, d'une superficie totale de 200 hectares, dont 150 hectares forment le parc des Groux, contournant le parc aux Daims et le parc du Château.

6° L'ancien bois de Rûchoux.

7° Et la forêt Sainte-Appoline, aménagée en dix-huit coupes et contenant 500 hectares.

Ce domaine fait partie de la terre qui appartenait au marquis d'Osmond, dont les auteurs étaient : le grand-louvetier Caraillon des Tillières, le duc de Cossé-Brissac, le comte de Maurepas, ministre sous Louis XV et sous Louis XVI, M[gr] Phelypeaux, comte de Pontchartrain, etc.

Sous le marquis d'Osmond, la terre de Pontchartrain comprenait, outre sa superficie actuelle de............. 809[h]
les dépendances ci-après :

1° Le moulin de Mézu, commune de Chavenay, vendu à la famille Barbé de Villepreux, qui contenait............ 17

Près de ce moulin se trouve le rendez-vous de chasse du Bosquet-Dauphin, où le roi et sa suite venaient collationner alors que le grand parc de Versailles s'étendait jusque-là.

Une futaie de tilleuls plantés en quinconce constitue le Bosquet-Dauphin, situé sur une éminence ; sous cette futaie et au sommet même de l'éminence existe toujours une grande et belle table en pierre de taille, aux pieds de laquelle coule une source fort abondante.

2° La ferme de la Brétéchelle, commune de Plaisir, vendue en 1860 à Mlle Lorin, et contenant................. 110h

3° La ferme de la Cour-des-Prés, même commune de Plaisir, vendue en détail en 1856, et contenant.......... 36

4° La ferme des Gastines, même commune de Plaisir, vendue en détail en 1856, et contenant................. 110

5° Le moulin de Potenson, commune de Jouars-Pontchartrain, vendu en détail et notamment à M. Pascal en 1863, et contenant.................................. 19

6° Le moulin Neuf, même commune de Jouars-Pontchartrain, vendu en détail en 1863, et contenant......... 40

7° Le moulin du Désert, même commune de Jouars-Pontchartrain, vendu en détail en 1863, et contenant..... 9

8° La ferme d'Ergal, située même commune de Jouars-Pontchartrain, vendue en détail en 1860, et contenant.... 175

La ferme d'Ergal était une seigneurie déjà connue au XIIe siècle.

9° La ferme de Maurepas, dite de La Tour, vendue à M. le duc de Mortemart en 1861, et contenant........... 114

La châtellenie de Maurepas était aussi connue au XIIe siècle ; au XVIe siècle, elle dépendait du duché de Chevreuse, en fut détachée en 1691 et vendue au comte de Pontchartrain.

A côté de la ferme sont les restes d'un vieux donjon cylindrique du XIe siècle, dont la circonférence mesurait plus de 45 mètres.

10° Le bois d'Ergal, communes de Maurepas et Jouars-Pontchartrain, vendu à M. Rémond (aujourd'hui M. Brunet) en 1861, et contenant............................ 117

11° Le moulin des Mousseaux, commune de Jouars, vendu en détail en 1859, et contenant.................. 19

12° La ferme des Mousseaux, sise commune de Jouars-Pontchartrain, vendue en détail et notamment à M. Heurtebise, alors fermier du Domaine (1867), et contenant.... 120

La ferme des Mousseaux était, au XVII[e] siècle, un fief noble ; l'ancien manoir seigneurial acquis par M. Heurtebise constitue actuellement l'habitation du fermier.

13° Et différents bois et terrains vendus vers 1860, notamment : le bois Maître-Jacques, la prairie de la Gouttière, le Pressoir, l'Ile, les Platanes, le Pavillon, le Pontel, etc., d'une superficie d'environ .... 40[h]

AU TOTAL...... 1.735[h]

La terre de Neauphle-le-Vieux, qui contient elle-même près de 1,500 hectares, a fait également partie du domaine de Pontchartrain.

Tous ces renseignements, qui répondent à des questions que l'on se pose toujours, sont accueillis avec une grande satisfaction.

M. Leblond n'a plus qu'un mot à dire, c'est l'éloge de la famille d'Osmond, qui a laissé à Pontchartrain un si excellent souvenir.

M. Lorin, secrétaire de la Société, succède à M. Leblond et retrace la vie si curieuse du duc de Nivernais, beau-frère du comte de Maurepas. Il le montre bienveillant, fin lettré, occupant les plus hautes fonctions de l'Etat, hôte assidu du château de Pontchartrain, où il aide à la transformation du jardin français en un jardin anglais, puis se consacrant tout à fait à ses travaux littéraires, composant des fables qui ont été la joie de nos aïeux et qu'on a peut-être tort de ne plus lire aujourd'hui.

Il continue en faisant le récit d'un voyage d'Alfred de Musset à Pontchartrain.

M. Lorin s'exprime ainsi :

LE DUC DE NIVERNAIS, SA VIE, SES FABLES

MESDAMES, MESSIEURS,

L'homme dont je vais avoir l'honneur de vous entretenir est, au point de vue littéraire, l'une des physionomies les moins connues, mais non l'une des moins intéressantes, ni des moins sympathiques du XVIII[e] siècle.

Au siècle dernier, le duc de Nivernais a réalisé le type du parfait gentilhomme.

Un père voulait-il que son fils fût agréable, bien élevé, aimable, il lui disait : « Imite le duc de Nivernais et ressemble-lui. »

Le duc était la bienveillance même, n'usant jamais, dans un temps où les écrivains se plaisaient à se déchirer, de termes blessants ni d'expressions méchantes.

Ce grand seigneur de l'ancien régime nous apparaît comme un lettré de bonne humeur, malgré sa mauvaise santé, aimant les plaisirs, la danse, cultivant les arts d'agrément, la musique, le dessin, acceptant les événements les plus pénibles de la vie avec une grande philosophie, à tel point que nous le trouvons, à soixante-dix-huit ans, lui qui avait été colonel, lieutenant-général, ambassadeur, ministre, membre de l'Académie française, et qui n'est plus rien de tout cela, traduisant en vers joyeux, dans la prison des Carmes où la Révolution l'avait enfermé, *Richardet,* l'un des poèmes les plus amusants, les plus gais et les plus fantasques de l'Italie moderne.

Le duc de Nivernais n'a point été, à coup sûr, un écrivain de génie, ni un littérateur de premier ordre; cependant il a su donner à tout ce qu'il a fait, fables, éloges académiques, traductions, mélanges littéraires, un tour aimable et distingué comme sa personne, qui était la distinction même.

Il a su, pendant qu'il était vivant, charmer ceux qui l'écoutaient, par la grâce de son débit, soit qu'il prononçât un discours académique, soit qu'il lût un mémoire, soit qu'il récitât quelques-unes de ses fables : les jours où le duc de Nivernais prenait la parole à l'Académie française, où il eut sa place de très bonne heure, étaient des jours de fête pour ceux auxquels il était donné de l'entendre.

Après sa mort, l'œuvre qu'il a laissée a semblé un peu pâle, car elle n'était plus soutenue par sa voix enchanteresse, et son souffle n'était plus là pour l'animer.

Cependant, il ne faudrait pas croire que cette œuvre fût médiocre et que tout son mérite consistât dans la façon dont le duc de Nivernais savait la faire valoir et la présenter.

Ses fables ne valent point, bien entendu, celles de Lafontaine; elles sont même au-dessous de celles de Florian; il ne se faisait point d'ailleurs d'illusion sur leur valeur; songeant aux grands fabulistes qu'il appelait des rossignols, il se comparait modestement au rouge-gorge; néanmoins, malgré leur infériorité relative, ses fables tiennent un rang honorable, avec quelques autres de ses écrits, dans la littérature française; puis, son existence est si bien remplie par les hautes fonctions auxquelles il fut appelé, par l'administration de sa grande fortune et, à son déclin, par les malheurs qui l'accablèrent, qu'on est tout disposé à pardonner à son œuvre ses imperfections.

Louis-Jules-Barbon Mancini Mazarini, duc de Nivernais, naquit à Paris, au commencement du XVIIIe siècle, le 16 décembre 1716; il vit presque la fin du dernier siècle, assista aux graves événements qui le terminèrent, puisqu'il mourut, dans la ville où il était né, à Paris, le 25 février 1798, à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

Sa famille était d'origine italienne et le cardinal de Mazarin était son grand-oncle.

Louis-Jules Mancini avait reçu, à son baptême, le 3 avril 1723, le prénom de Barbon, qui lui avait été donné par son parrain, Barbon Morosini, ambassadeur de Venise en France; le titre de duc de Nivernais lui venait du grand domaine de Nevers que le cardinal Mazarin avait acheté, puis laissé par testament à son neveu, qui était le grand-père du duc de Nivernais.

Le jeune duc avait à peine quinze ans que déjà il se mariait et épousait, le 17 décembre 1730, Angélique-Françoise Phelypeaux de Pontchartrain, qui elle-même était âgée de seize ans; il devenait, par son mariage, le beau-frère du comte de Maurepas, lequel n'avait alors que trente ans et était ministre de Louis XV depuis six ans.

Le duc de Nivernais paraissait destiné à la carrière des armes; à l'âge de cinq ans, peut-être même en naissant, il se trouvait pourvu d'un régiment d'infanterie; il était colonel du régiment de Limosin.

La carrière des armes fut, en effet, la première qu'il embrassa.

A dix-huit ans, à la tête de son régiment, il fait les campagnes d'Italie, sous le maréchal de Villars.

De 1735 à 1741, le jeune colonel resta à Paris, où il dut à la fois travailler et s'amuser beaucoup; c'est à ce moment, c'est-à-dire de dix-neuf ans à vingt-quatre ans, qu'il compléta et perfectionna, sans aucun doute, son éducation littéraire, étudiant à la fois la langue latine, la langue grecque, l'italien et l'anglais.

Vraisemblablement, durant cette période, il prit part à tous les plaisirs de la jeunesse.

Nous en trouvons la preuve dans une élégie que ce jeune époux de vingt-cinq ans, qui était marié depuis dix ans, dédie à sa femme, la sœur du comte de Maurepas, à laquelle il donne le nom de Délie.

Le jeune duc paraît, d'après cette élégie, avoir mené joyeuse existence ; il en demande pardon à Délie, à laquelle il sera désormais fidèle.

Je n'attends rien du renom de mes vers,
Et je n'écris que pour plaire à Délie,
Ouvre ton âme à mes amoureux sons ;
Écoute-moi, toi seule que j'adore.
Je te l'ai dit, je te le dis encore,
Mon tendre cœur se peint dans mes chansons.
Il fut un temps où, de faveurs avide,
Je prodiguais mon hommage amoureux,
Suivi cent fois d'un triomphe rapide.
Succès trop vains ! triomphes onéreux !
Je jouissais : je n'étais pas heureux.
. . . .
Prompt séducteur de crédules beautés,
Heureux le soir, et le matin perfide,
Je savourais l'attrait du changement :
Mais d'un cœur fait pour aimer constamment
Le changement remplissait mal le vide.
La volupté prompte à nous éblouir,
Est un éclair prompt à s'évanouir :
La nuit succède à sa lueur perfide.
Il faut aimer : c'est peu que de jouir.

Je te les dois, à toi, ma tendre amie,
Ces plaisirs purs sans cesse renaissants
Quand de l'amour la puissante magie
Sait par le cœur multiplier les sens.
Ton tendre cœur m'en enseigne l'usage :
Le mien ne peut les goûter qu'avec toi.
Et ne crains pas que j'abjure ta loi ;
Je perdrais trop à devenir volage.

En 1742 et en 1743, la France fait la guerre en Bohême et en Bavière : le colonel de Limosin va en Bohême et en Bavière avec son régiment.

Mais le mauvais état de sa santé l'oblige à quitter la montagneuse et froide Germanie et à revenir en France.

Toute la vie du duc de Nivernais sera remplie par les souffrances physiques, ce qui ne l'empêchera pas de mourir à un âge avancé, à l'âge de quatre-vingt-deux ans, le sourire aux lèvres.

Miné par la maladie et par les insomnies, le duc de Nivernais se dirige vers Paris, en 1743 ; là, il est attendu par sa chère Délie, M[lle] de Pontchartrain, qui est mère de deux jeunes enfants.

Son retour est précédé par une bien gracieuse élégie qu'il envoie à sa constante Délie.

Oui, je le sais, les plus tendres désirs
De ma Délie occupent les loisirs.
On ne voit point la constante Délie,
De la parure étalant la folie,
Songer à plaire en oubliant d'aimer ;
Ni spectatrice au théâtre assidue,
Feignant de voir et brûlant d'être vue,
S'abandonner au péril de charmer
Des cœurs oisifs trop prompts à s'enflammer ;
. . . .
Non, je le sais, et l'amour me rassure,
Elle me garde une foi toujours pure.
Elle s'endort en m'adressant des vœux ;
Elle s'éveille en soupirant nos feux.
En arrangeant sa chevelure ondée,
C'était ainsi qu'il aimait à me voir,
Dit-elle alors ; et de ma seule idée
Elle entretient Nérine et son miroir.
. . . .

La même année, un grand honneur est réservé au petit-neveu de Mazarin ; l'Académie française, ayant à élire un membre en remplacement du célèbre Massillon, jette les yeux sur lui.

Sa naissance et sa grande fortune furent certainement des motifs qui contribuèrent à le faire désigner aux suffrages de l'Académie ; mais ce qui détermina aussi la docte assemblée, ce fut sa jeunesse même et le goût précoce qu'il avait montré pour les belles-lettres.

Bien qu'il n'eût encore rien publié, on savait cependant que le duc de Nivernais avait composé un parallèle entre Horace et Boileau ; on l'avait entendu, dans les salons, dire ses élégies, et ces lectures avaient valu au jeune poète un vif succès.

La réception du duc de Nivernais à l'Académie eut lieu le 4 février 1743. Il avait vingt-sept ans.

L'année suivante, en 1744, le colonel abandonne la carrière des armes et fait un adieu en vers à son régiment.

Pendant plusieurs années, il s'adonne à des travaux littéraires, publie, en 1746, des dialogues fort remarquables : entre Cicéron et Fontenelle, Alcibiade et le duc de Guise, Pline le jeune et Mme de Sévigné, et surtout le magnifique dialogue entre Périclès et le cardinal Mazarin.

La manière de gouverner de Mazarin, son grand-oncle, est décrite par lui de main de maître.

Puis bientôt le gouvernement de Louis XV l'arrache à ses occupations littéraires pour lui confier des missions importantes.

En 1748, le duc de Nivernais, qui a maintenant trente-deux ans, est nommé ambassadeur à Rome, où il fait son entrée ayant à sa suite jusqu'à cent dix carrosses.

Les fêtes auxquelles il fut convié, celles qu'il donna, les relations qu'il se créa, à Rome, embellirent les trois années qu'il y resta.

C'est grâce à lui que *l'Esprit des Lois* de Montesquieu, son ami, échappa aux censures et aux interdictions de la congrégation de l'Index.

Revenu en France, en 1752, le duc marie sa fille aînée, Hélène-Julie-Rosalie Mazarini Mancini de Nevers, âgée de treize ans, au comte de Gisors, fils du maréchal de Belle-Isle.

Ce jeune homme donnait les plus belles espérances, et le duc lui portait une vive affection.

Ce fut pour le comte de Gisors que le duc de Nivernais écrivit ses *Lettres sur l'usage de l'Esprit,* qui sont peut-être ce qu'il a composé de mieux en prose.

Quoi de plus joli, en effet, que ces lignes sur l'usage de la lecture?

On a dit que la lecture doit ressembler au travail des abeilles : cela est vrai; mais non pas au libertinage des papillons. Ceux-ci voltigent sans cesse de fleur en fleur, les suçant toutes sans choix et sans profit : les autres ne s'attachent qu'à de certaines fleurs qu'elles choisissent par un discernement fin et sûr; et, après en avoir extrait la plus pure substance, elles se l'approprient, et en forment ensuite une matière qui n'est aucune de ces fleurs mais qui est le résultat de toutes.

C'est ce procédé qu'il faut suivre et imiter dans l'étude. Les livres sont nos fleurs et l'aliment de notre âme. Il faut en choisir un certain nombre parmi les meilleurs et les plus analogues à notre goût, se fixer à ceux-là, et y revenir toujours après quelques écarts qu'on peut se permettre; comme on revient à son château, après avoir passé quelques heures à la chasse ou à la promenade.

Malheureusement, le comte de Gisors ne tarda pas à être enlevé à l'affection des siens; il mourut, le 26 juin 1758, des glorieuses blessures qu'il avait reçues, le 23 du même mois, à la bataille de Crevelt.

Officier de cavalerie, le comte de Gisors avait lutté, avec les hommes qu'il commandait, contre des forces supérieures avec un acharnement qui avait excité l'admiration des ennemis eux-mêmes.

La douleur que le duc de Nivernais ressentit de cette mort fut si profonde que, trois ans après, en prononçant l'éloge du maréchal de Belle-Isle, membre de l'Académie française, père du comte de Gisors, les sanglots l'empêchèrent de terminer son discours, qui finissait ainsi :

Le maréchal de Belle-Isle avait un fils qui était devenu mon fils... Hélas! je n'ai joui qu'un instant de cette heureuse adoption. Arraché d'entre nos bras par une mort aussi prématurée qu'honorable, s'il est vrai que la durée de la vie doive se mesurer par son usage, il a vécu assez puisqu'il a eu le temps d'acquérir du mérite, d'obtenir de l'estime, d'atteindre même jusqu'à la réputation : consolation suffisante pour l'amour-propre, peut-être pour la philosophie, mais bien faible pour le sentiment. Je ne reconnais que trop cette affligeante vérité qui me force au silence et je sens qu'il est des plaies que le temps ne cicatrise pas assez pour qu'on puisse jamais les toucher sans les rouvrir.

(Discours du 13 avril 1761.)

Le duc de Nivernais avait eu trois enfants, un fils qui mourut jeune, sa fille aînée qui se trouva veuve à dix-huit ans du comte de Gisors et une autre fille plus jeune, qui épousa Louis-Hercule-Timoléon de Cossé-Brissac.

Ce fut la duchesse de Brissac qui, après la mort de son oncle, le comte de Maurepas, en 1781, hérita du château de Pontchartrain.

Avant la mort du comte de Gisors, le duc de Nivernais avait été investi à nouveau de la confiance du gouvernement de Louis XV, qui le chargea d'une nouvelle ambassade.

Cette fois-ci, ce ne fut pas à Rome que le duc fut envoyé, mais en Prusse, auprès du grand Frédéric.

Il s'agissait de négocier une alliance avec Frédéric; mais le duc de Nivernais arriva trop tard; le roi venait de s'allier à l'Angleterre.

L'ambassadeur tira néanmoins profit de son séjour à Berlin, où il resta une année, l'année 1756.

Il étudia les mœurs, le gouvernement prussien, le caractère de Frédéric, dont il traça un remarquable portrait, et avec lequel il eut les relations les plus cordiales.

La troisième ambassade qu'on donna au duc de Nivernais fut réellement délicate; cette fois-ci, il s'agissait, après la guerre de Sept-Ans, de faire la paix avec l'Angleterre.

Malgré sa santé déplorable, le duc de Nivernais accepta l'ambassade d'Angleterre et partit pour Londres le 11 septembre 1762, pour y demeurer jusqu'au 20 mai 1763.

Sa correspondance avec le duc de Choiseul, son ministre, est des plus intéressantes.

Elle montre tout le soin et tout le zèle que le duc de Nivernais apportait à sa mission, les labeurs extraordinaires auxquels il se livrait, travaillant une partie de la nuit à la rédaction de ses dépêches.

A la lecture de cette correspondance, on a d'autant plus d'estime pour cet homme, que le souci des intérêts de la France préoccupe à un si haut degré, qu'il est constamment malade.

Dans presque toutes ses lettres, il écrit qu'il est exténué de fatigue, qu'il a mal aux yeux, mal à l'estomac, et, malgré cela, tous les faits qui se passent à Londres et qui peuvent intéresser la France sont soigneusement notés par lui et transmis à son ministre.

Enfin Londres ne le tue pas ; il revient à Paris boire l'eau de la Seine, qui, dit-il, le guérira : il paraît qu'alors on pouvait la boire !

A partir du mois de mai 1763, le duc de Nivernais appartient tout entier à Paris, dont il ne s'éloignera que rarement et pour de courts espaces de temps.

Il habite, à Paris, un hôtel dans la rue de Tournon, près du Luxembourg ; il passe une partie de la belle saison en son château de Saint-Ouen.

Parfois aussi, de temps en temps, il se rend à Nevers pour l'administration de son duché, quand son père le duc de Nevers vint à mourir en 1769.

Rue de Tournon et à Saint-Ouen, il donne de nombreuses fêtes, reçoit, dans son hôtel et dans son château, des étrangers de distinction, Horace Walpole et Henri de Prusse.

Quand le duc de Nivernais est tout à fait revenu en France, qu'il ne devait plus quitter, après son ambassade en Angleterre, il ne prononce pas moins de neuf discours, comme directeur de l'Académie.

Répond-il au discours de réception de Condorcet ? Le journal de Bachaumont apprécie en ces termes sa réponse du 21 janvier 1782 :

Quant au discours de M. de Nivernais, on y sent encore à la lecture ce ton noble et délicat de l'homme du monde perfectionné par la culture des lettres.

Trois ans plus tard, en 1785, l'abbé Maury est nommé académicien, le duc de Nivernais lui donne la réplique, et le même journal s'exprime ainsi :

C'eût été l'archevêque de Toulouse qui, en sa qualité de directeur de l'Académie, aurait dû répondre à M. l'abbé Maury, mais ce prélat étant absent, le chancelier ou le vice-président a dû le remplacer. Il s'est trouvé être le duc de Nivernais, et le public n'a pas été fâché du hasard.

Il aime ce seigneur, et son talent lui plaît. Il a merveilleusement contrasté avec le ton oratoire un peu emphatique de l'abbé Maury.

Quelques jours après, le duc a encore la parole; c'est Me Target, le célèbre avocat, qu'il s'agit de recevoir, le 10 mars 1785 :

M. le duc de Nivernais, dit le journal de Bachaumont, sans rien perdre de la dignité de directeur, y a mêlé l'urbanité de courtisan et les grâces aimables qui caractérisent toutes ses productions.

Mais là où ces grâces aimables étaient le plus appréciées, c'était dans la lecture que faisait de temps à autre le duc de Nivernais, de ses fables.

LES FABLES DU DUC DE NIVERNAIS

Les fables du duc n'ont paru que deux ans avant sa mort; il y en eut 250 de publiées.

Aujourd'hui, elles sont à peu près ignorées. Méritent-elles l'oubli dans lequel elles se trouvent plongées ?

Nous ne le croyons pas.

Au siècle dernier, on faisait beaucoup de cas de ces fables.

Le même journal de Bachaumont que nous avons cité tout à l'heure en parle fréquemment.

Ouvrons, en effet, Bachaumont :

23 juin 1770. — C'est aujourd'hui samedi que doit avoir lieu à l'Académie française la réception de M. de Saint-Lambert, dans une séance publique qui se tiendra à cet effet suivant l'usage. L'ancien évêque de Limoges répondra en qualité de directeur. Le reste de la

séance sera rempli par la lecture de quelques fables de M. le duc de Nivernais.

26 août 1770. — M. le duc de Nivernais a lu six fables à l'Académie : *le Seigneur et son Fermier, le Chêne et le Ruisseau, la Pyramide, l'Orgueilleux, le Roi et son Gouverneur, le Lion inconsolable*. Quoiqu'il résulte la même morale des trois premières, elles ont été entendues toutes avec la même curiosité et le même plaisir. La quatrième est d'une simplicité digne de Phèdre. La cinquième est plus métaphysique et dans un genre particulier.

La sixième roule sur une anecdote de ménagerie dont l'auteur a su tirer parti.

7 septembre. — Réception de l'archevêque de Toulouse.

Le duc de Nivernais a terminé la séance par huit fables qu'il a lues : *le Vigneron et le Roi, les Écrevisses, le Vautour et la Tortue, Jupiter et la Femme, l'Aigle et le Roitelet, l'Écolier en bateau, le Voyageur de nuit, le Vieillard à l'hôpital*.

On reçoit toujours avec un nouveau plaisir les productions de cet aimable seigneur, qui joint l'engouement à la sagesse et orne de fleurs la morale la plus exquise et la plus sublime.

Ces fables, le duc de Nivernais les lisait non seulement à l'Académie française, mais encore dans les salons, dans les châteaux et notamment au château de Pontchartrain.

Le duc a une confiance modeste dans son talent de fabuliste, il le dit dans sa préface, il le répète dans une fable charmante :

LE ROUGE-GORGE ET LA CORNEILLE

Sur la fin d'un bel automne
Le rouge-gorge chantait,
Et la corneille écoutait.
La corneille n'est pas bonne ;
Elle insulta le chanteur,
Lui disant avec hauteur :
Tais-toi, gazouilleur sauvage ;
Crois-tu que tes sons grossiers
Rappellent à ce bocage
Le mélodieux ramage
De nos chantres printaniers ?
Non, reprit le rouge-gorge,
Ne crois pas que je me forge
Si haute prétention ;
Je n'ai point l'ambition
De remplacer l'alouette,
Le rossignol, la fauvette ;

Je respecte leurs concerts.
Mais dans la saison muette
Qui précède les hivers,
Peut-être que l'univers
Souffrira ma chansonnette.
Ainsi loin du sot travers
D'un chanteur qui se rengorge,
Le modeste rouge-gorge
Parlait de ses petits airs.
J'en dis autant de mes vers.

Mais la modestie du poète est exagérée ; nous le démontrerons facilement, Mesdames et Messieurs, en vous faisant entendre quelques fables qui nous ont ravi et qui certainement vous plairont.

Dans ses *Essais sur la Révolution,* Châteaubriand a cité *le Papillon et l'Amour* comme un petit chef-d'œuvre d'élégance. Je suis persuadé que vous partagerez l'avis du grand écrivain.

LE PAPILLON ET L'AMOUR

Le Papillon se plaignait à l'Amour.
Voyez, lui disait-il un jour,
Voyez quel caprice est le vôtre?
Si jamais le destin a fait
Deux êtres vraiment l'un pour l'autre,
C'est vous et moi ; le rapport est complet
Entre nous deux ; même allure est la nôtre,
Convenez-en de bonne foi.
Qui devrait donc, si ce n'est moi,
Guider de votre char la course vagabonde?
Mais vous prenez pour cet emploi
Le seul oiseau constant qui soit au monde.
Laissez le pigeon roucouler
Avec l'Hymen, et daignez m'atteler
A votre char, et qu'au gré du caprice
On nous voie ensemble voler ;
Car ainsi le veut la justice.
Ami, répond l'Amour, tu raisonnes fort bien ;
Je t'aime, et, je le sais, notre humeur se ressemble ;
Mais gardons-nous de nous montrer ensemble :
Alors nous ne ferions plus rien.
Le vrai bonheur n'est que dans la constance,
Et mes pigeons l'annoncent aux mortels ;
Je les séduis par l'apparence ;
Si je ne les trompais, je n'aurais plus d'autels.

L'Aigle et le Pélican ramènent notre pensée sur un poète du XIX[e] siècle, Alfred de Musset, dont il sera question tout à l'heure, et sur son admirable *Nuit de Mai*.

L'AIGLE ET LE PÉLICAN

Tout-à-fait retiré du monde,
Un pélican vivait au sommet d'un vieux pin,
Et s'occupait soir et matin,
Dans sa solitude profonde,
D'aimer, de soulager, de servir son prochain.
Aussi de partout à la ronde
On venait le chercher. Il était sans enfants;
Mais il servait de père à tous les indigents,
Prêtant à tous son assistance,
Même les nourrissant de sa propre substance,
Ainsi qu'il se pratique entre vrais pélicans.
Près de cet oiseau débonnaire
Vivait un autre oiseau d'humeur toute contraire.
C'était un aigle des plus beaux,
Mais fier, orgueilleux, sanguinaire,
Et qui régnait sur les oiseaux
En vrai despote, non en père.
Il fut un jour, par curiosité,
Faire visite à l'oiseau solitaire.
De la vertu la touchante beauté
Aux méchants même a souvent droit de plaire.
Du pélican le tendre et doux aspect
Au fier despote imprima le respect.
En ce moment l'hermite vénérable,
Environné d'orphelins malheureux
Qu'arrachait au trépas son effort généreux,
Faisait couler son sang, et d'un bec secourable
Avec amour le partageait entre eux.
Que vois-je, dit l'aiglon dans sa surprise extrême?
Si mon œil n'en était témoin,
Je ne le croirais pas. Peut-on porter si loin
Le sacrifice de soi-même?
Être ainsi son propre bourreau!
Oui, dit le pélican, je connais un oiseau
Qui se traite plus mal encore. —
Un oiseau! quel est-il? — C'est celui dont l'aurore
Et tout l'éclat dont le soleil se dore
Ne peuvent étonner le regard assuré;
C'est vous, seigneur, qui de gloire enivré,

N'avez d'autres plaisirs que ceux de la puissance;
C'est vous, qui méprisez la douce jouissance
Qu'offre aux bons cœurs la sensibilité.
Votre pouvoir est redouté;
Mais on chérit ma bienfaisance :
Le bon lot est de mon côté.

Ici, la note est grave; voulez-vous une note spirituelle? Voici *Jupiter et les Femmes :*

JUPITER ET LES FEMMES

Le bon Jupin, comme on sait, a doté
Chaque animal d'une propriété
Qui le distingue et fait son apanage.
Les uns ont la légèreté,
La souplesse et l'agilité;
D'autres, la force et le courage.
L'oiseau vole, le poisson nage,
L'homme raisonne; il eut pour son partage
La sagesse et l'habileté :
Les femmes eurent la beauté,
Qui vaut encor bien davantage.
Après avoir fait cet ouvrage,
Jupiter croyait bonnement
Qu'un aussi juste arrangement
N'exciterait aucun murmure.
Et de la part de chaque créature
Lui vaudrait un remercîment.
On murmura pourtant; les femmes se plaignirent,
Et dans leur requête établirent
Que le céleste réglement,
En paraissant leur faire un sort charmant,
Ne leur offrait qu'un bien de si courte durée
Que c'est l'affaire d'un moment;
Elles invitaient l'empirée
A réformer leur traitement,
Et demandaient expressément
Que leur beauté devînt un don à vie,
Sans que jamais on pût la voir suivie
Du moindre petit changement.
Jupiter a bon cœur : il reçut la requête
En monarque indulgent toujours prêt d'obliger;
Mais aussi, comme il a bon sens et bonne tête,
Il ne prétendit rien changer
Au cours constant de la nature,

La beauté conserva sa passagère allure,
Et le beau sexe en dut passer par là ;
Mais Jupiter le consola
En lui donnant l'amour-propre, qui dure
Toute la vie, et même par-delà.

Ailleurs, le fabuliste atteint à la haute éloquence : témoin *le Soleil et les Oiseaux de nuit.*

LE SOLEIL ET LES OISEAUX DE NUIT

Le chat-huant et le hibou,
Et la chouette leur cousine,
Rentrent, comme on sait, dans leur trou
A l'heure où le ciel s'illumine,
Et, pour tuer le temps se livrant au sommeil,
Attendent tristement le coucher du soleil.
Un jour en traçant son ellipse,
La lune se trouva juste entre nous et lui ;
Le cas arrive encor quelquefois aujourd'hui,
Et c'est ce qu'on nomme une éclipse.
Celle-là fut totale, et jamais on ne vit
Obscurité pareille à celle qui suivit.
Ce fut grande détresse en toute la nature,
Hors chez le peuple chat-huant ;
Et dom hibou, sortant de sa masure
D'un air tout-à-fait triomphant :
Je savais bien, dit-il, que ce flambeau funeste
Perdrait bientôt son éclat odieux.
Hâtons-nous de monter aux cieux,
Pour rendre grace à l'équité céleste
Qui venge et rassure nos yeux.
Disant ces mots, l'amateur de ténèbres
S'élance avec orgueil vers le séjour des dieux,
Suivi des siens dont les chansons funèbres
Achèvent de porter l'épouvante en tous lieux ;
Mais, tandis qu'en leur folle ivresse
Ils fatiguent les airs de leur triste allégresse,
La lune passe son chemin,
Et, délivré de sa rencontre,
Le céleste fanal se montre
Dans son éclat le plus serein.
La nature renaît soudain ;
Mais il en coûta la vue
A l'insolente cohue

Des chats-huants et des hibous,
Qui punis de leur algarade,
L'esprit confus et l'œil malade
S'allèrent à tâtons renfermer dans leurs trous.

Mortels envieux et jaloux,
Vils esprits que la vertu blesse,
Reconnaissez votre bassesse
Dans ce tableau que j'ai tracé pour vous.
Si sur le cours de la plus belle vie
Le nuage le plus léger
Répand un voile passager,
Malheur, disgrace ou maladie,
Tout vous sert de prétexte, et vos lâches fureurs
Au héros qui sert la patrie,
Au sage qui l'éclaire adressent mille horreurs;
Mais, grace au ciel, les efforts de l'envie
Sont impuissants, et ses succès sont courts :
Les astres poursuivent leur cours,
L'éclipse cesse au bout d'une heure,
Le hibou rentre en sa sombre demeure,
Le soleil brille et brillera toujours.

D'autres fois, son récit est très amusant, comme dans la *Veuve et sa Servante,* qu'on pourrait appeler *l'Ane vert.*

L'ANE VERT

Une veuve déja sur l'âge
(Même on dit qu'elle grisonnait)
Pensait encore au mariage,
Et trouvait un mari bien fait, discret et sage
Qui de tout point lui convenait.
Un petit rien la retenait ;
Ce rien c'était un peu de honte
Et la peur des mauvais discours.
Sa servante lui dit : Madame, au bout du compte
On en parlera... quinze jours ;
Quinze !... tout au plus huit. Mariez-vous toujours,
Et dès le lendemain quelque histoire nouvelle
Fera peut-être oublier celle-ci ;
Il n'y faut qu'une bagatelle.
Tenez, je gage, ajouta-t-elle,
Qu'il n'y faudra que l'âne que voici ;
Oui, madame, je le parie
Qu'avec tant soit peu d'industrie
Cet âne et moi mettrons ordre à ceci.

Sur ce propos la veuve se marie,
Et va loger chez son mari.
Le lendemain matin toute la ville
Vient assiéger le nuptial asile
Pour y faire charivari.
Ils attendaient qu'on ouvrît la fenêtre
Des deux époux ; lorsque l'on vit paraître
Un âne vert. Chacun courut à lui ;
Adieu la noce et le charivari ;
L'âne tout seul occupa l'assemblée.
Que la nature est riche et variée !
Dit un penseur ; le superbe animal !
Oui, mais si c'était un cheval,
Dit un voisin, ce serait mieux encore.
Qu'importe cheval ou pécore,
Reprit le docteur tout ému ?
Ma foi vous n'y connaissez goutte.
Un âne vert ! qui l'aurait jamais cru ?
D'où diable sera-t-il venu ?
D'où ?... du pays... des ânes verts sans doute.
Oui, du Cap-Vert ; moi j'en ai fait la route,
S'écrie alors un vieux barbier,
Car j'ai couru le monde entier ;
Ces ânes-là naissent à Babylone :
Vous voyez bien comme il est vert ;
Avec le temps cela se perd ;
Cet animal-là mourra jaune
Comme les feuilles à l'hiver.
Eh mon dieu, dit alors une vieille matrone,
Le voilà donc cet animal maudit !
Tenez, j'en ai rêvé toute la nuit ;
C'est un sorcier, mes enfants, je vous jure,
Un esprit de mauvais augure :
Je me souviens qu'étant jeune à Paris
Des souris blanches y parurent ;
Eh bien ! voyez, mon père et ma tante en moururent.
Il fallait brûler les souris,
Interrompit une commère ;
Mais à Paris on a la tête si légère...
Depuis qu'ils ont de ces chats bleus
Que l'on appelle des chartreux,
Vous voyez comme va le monde ;
Que le juste ciel les confonde !
Des chats chartreux !... comment veut-on avoir la paix ?
Ainsi jasait cette troupe badaude ;

Et cependant notre âne d'émeraude
Faisait chemin, et tous couraient après.
Il ne vint en tête à personne
Que quelqu'un l'avait peint exprès ;
Et quand on eût consulté la sorbonne
Elle eût aussi, Dieu me pardonne,
Cherché la cause et prédit les effets
Sans jamais éclaircir les faits.
Qu'arriva-t-il enfin de cet esclandre ?
Il est aisé de le comprendre.
La ville s'occupa de l'âne singulier
Pendant le cours d'une semaine ;
Et puis au bout de la huitaine
Vint un pendu qui le fit oublier.
Quant à la timide épousée
On n'en parla pas un seul jour,
Et de sa servante rusée
On ne soupçonna pas le tour.

Mais aucune de ces fables n'est à proprement parler un chef-d'œuvre, et Sainte-Beuve prétend qu'on a beau chercher dans le recueil de fables du duc de Nivernais, on n'en trouvera pas une qui soit un chef-d'œuvre.

Cependant, en parcourant ces 250 fables, j'ai cru en rencontrer une qui réunissait toutes les qualités et toutes les perfections.

C'est *l'Homme qui regrette sa Vigne.*

L'HOMME QUI REGRETTE SA VIGNE

Un campagnard possédait une treille ;
Elle faisait son bonheur.
La treille aussi possédait tout son cœur ;
Il l'aimait, c'était merveille.
Un jour le tonnerre écrasa
L'ormeau qui l'étayait ; la vigne s'embrâsa
Et périt jusqu'à la racine :
Le tout devint une ravine.
Cet accident perça le cœur
Du campagnard ; on aura peine à croire
Comme il ressentit ce malheur.
De sa perte et de sa douleur
Il voulut à jamais consacrer la mémoire,
Et fit graver le tout sur un beau marbre noir,
Qu'à la porte de son manoir

Il afficha pour le bien mettre en vue.
Le premier qui le vit crut avoir la berlue :
Voisin, dit-il, qu'est-ce donc que je voi?
C'est l'épitaphe d'une vigne,
Dieu me pardonne! Et réponds-moi,
Fut-il jamais démence plus insigne?
Démence tant que tu voudras,
Dit l'affligé : j'aime mieux qu'on me place
Parmi les fous, que parmi les ingrats.
Souffre, ami, que je te retrace
Les biens que ma treille m'a faits;
Tu conviendras que mes regrets
Et mon amour et mon hommage
Sont dûs de reste à ses bienfaits.
En été, son large feuillage
Me préservait des ardeurs du soleil;
En automne, son jus vermeil
Me procurait le doux breuvage
Qui donne la santé, la joie et le sommeil;
Même ses grappes fécondes
Meublaient mes caves profondes
D'un superflu recherché pour les rois,
Qu'au poids de l'or j'ai vendu quelquefois.
En est-ce assez pour ma reconnaissance? —
Pour ta reconnaissance? Hélas! pauvre hébété!
Est-ce pour tes beaux yeux que ta vigne a porté
Des fruits l'automne, et des feuilles l'été?
Avait-elle la connaissance
De tes desirs, de tes besoins?
Et crois-tu qu'elle eût la puissance
De faire pour toi plus ou moins?
L'autre repart : Ami, je rends grace à tes soins.
Je sais fort bien que par sa destinée
Ma vigne, heureusement bornée
A des attributs bienfaisants,
Ne me pouvait refuser ses présents;
Mais moi qui les reçus, je veux être fidèle
A mon devoir, comme elle à son emploi.
Tout en irait bien mieux si Dieu faisait la loi
Qu'une moitié des humains fût comme elle,
Et l'autre moitié comme moi.

Les applaudissements qui accueillaient la lecture de ces fables, dans une des salles du Louvre, où se réunissait, alors, depuis 1673, l'Académie française, avaient d'autant plus de

prix qu'ils venaient d'un public d'élite et d'hommes qui, eux-mêmes, étaient de merveilleux diseurs, véritables enchanteurs de l'esprit et de l'oreille, tels que Jacques Delille, Marmontel, La Harpe, Buffon, et bien d'autres, eux aussi membres de l'Académie française.

Aussi les *Mémoires* de Bachaumont ne ménageaient-ils point les éloges au duc-académicien.

15 juin 1784. — M. le duc de Nivernais a terminé la séance de l'Académie par la lecture de six fables, savoir : *le Jugement du Lion; le Lion, le Bœuf et le Renard; les Prières, les Deux Sceptres; le Musulman, sa Femme et la Pie; la Pyramide.*

Ces petits ouvrages, lus sans prétention, avec le même naturel et la même facilité dont ils semblent avoir été composés, contenant une moralité exquise, ont été reçus avec un enthousiasme universel.

En dehors de ses fables et des autres écrits dont nous avons dit un mot, le duc de Nivernais a traduit des passages de Milton, de Pope, de Virgile, d'Anacréon, d'Horace, mais sa traduction la plus originale me paraît être celle de l'*Essai sur les Jardins modernes*, de Horace Walpole.

Une étude sur les jardins d'agrément, quel beau sujet, digne d'attirer l'attention d'un grand seigneur.

LE PARC DU CHATEAU DE PONTCHARTRAIN

Marié à la sœur du comte de Maurepas, ayant d'excellentes relations avec son beau-frère, le duc de Nivernais ne pouvait manquer de se rendre souvent au château de Pontchartrain, où se réunissait l'élite de la société française au XVIIIe siècle.

Le château de Pontchartrain avait eu fréquemment pour hôte Montesquieu, qui nous a laissé trace d'une de ses visites dans une lettre caractéristique datée du 12 mars 1754, alors que Mme de Pompadour avait fait disgrâcier le comte de Maurepas :

J'arrive de Pontchartrain, écrit Montesquieu au chevalier d'Aydien, où j'ai passé huit jours fort agréables. Le maître de la maison (M. de Maurepas) a une gaieté et une fécondité qui n'ont point de pareilles. Il voit tout, il lit tout, il rit de tout, il est content de tout, il s'occupe de tout ; c'est l'homme du monde que j'envie davantage ; il a un caractère unique.

Pendant son long exil du pouvoir, pendant vingt-cinq ans, de 1749 à 1774, le comte de Maurepas, retiré dans sa terre de Pontchartrain, y reçut tous ses amis; c'est à Pontchartrain que, pendant un quart de siècle, furent forgées ses mordantes épigrammes contre les grands personnages du temps et c'est de là qu'elles partirent.

On rencontrait, à Pontchartrain, Mme de Pontchartrain, la mère du comte de Maurepas, qu'adorait son gendre, le duc de Nivernais, la comtesse de Rochefort, qui fut une amie si fidèle du duc avant de devenir sa femme; on y voyait le bruyant marquis de Mirabeau, père du célèbre tribun.

Dans cette résidence délicieuse, les invités du comte de Maurepas avaient tous les agréments de la vie du château.

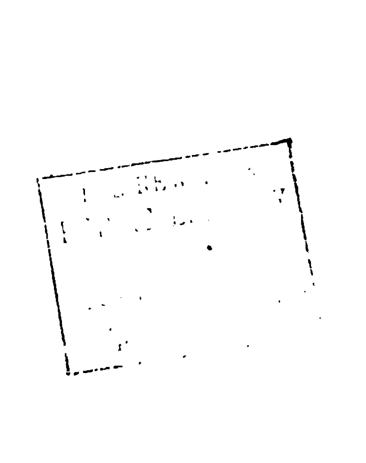
Le château de Pontchartrain et son parc étaient célèbres au siècle dernier; l'auteur du *Voyage pittoresque des environs de Paris,* publié en 1755, fait de ce château et de ce parc une magnifique description :

Le château, dit-il, consiste en un grand corps de logis flanqué de deux ailes en retour avec quatre pavillons aux encoignures; sur la façade principale s'élève un petit dôme surmonté d'un campanile où est la sonnerie de l'horloge.

Dès les premières années de son origine, le parc de Pontchartrain occupait une place distinguée parmi les beaux jardins qu'on citait en France. Il était fort étendu, planté de hautes futaies et arrosé par la Mauldre. Le parterre, accompagné de vases sur la terrasse du château, avait la forme d'un boulingrin et aboutissait à une vaste pièce d'eau qui existe encore, et à l'extrémité de laquelle le terrain, élevé en amphithéâtre, se terminait par une patte d'oie accompagnée de quinconces.

Sur la droite de la pièce d'eau, une allée de charmille, dans laquelle coulait un petit canal, conduisait à un vaste bassin circulaire, entouré de quilles d'ifs et d'arbres taillés en banquettes. Une Vénus en bronze, portée sur sa coquille, semblait sortir du milieu des eaux du bassin. Plus haut était un vertugadin dont les allées aboutissaient à une étoile, où se voyait un groupe en marbre, du sculpteur Francaville, qui représentait un homme dont la tête était garnie de raisins et de deux ailes par derrière, qui soutenait une femme tenant un sablier et un compas. A ses pieds était une figure qui avait deux têtes, deux ailes et deux tétasses pendantes : une de ses griffes portait sur une tête de mort, et de l'autre elle tirait le bout de la dra-





perie de la femme. Il y avait, de plus, un satyre entre les jambes de l'homme.

Puis, sous l'influence des idées anglaises, ces anciennes dispositions disparurent : le château fut entouré d'un délicieux jardin à l'anglaise, comprenant au moins le tiers du parc. De vertes pelouses, semées d'arbres isolés ou de massifs épais, bordèrent la grande pièce d'eau et furent entrecoupées par de clairs ruisseaux au cours capricieux, alimentés par la Mauldre qui borde la majeure partie de cette belle propriété. Des parterres plantés des fleurs les plus rares, des bosquets d'arbres magnifiques, d'arbustes et d'arbrisseaux exotiques y répandirent, pendant la belle saison, les parfums les plus suaves et les plus frais ombrages.

Le duc de Nivernais fut loin d'être étranger à cette transformation. Au contraire, il s'en était fait l'ardent champion en traduisant l'*Essai sur les Jardins,* d'Horace Walpole.

La traduction du duc de Nivernais nous fait assister aux changements profonds qui, de son temps, furent apportés dans l'art des jardins, et nous voyons ainsi comment le parc de Pontchartrain fut bouleversé.

Le traducteur nous initie à la transformation des jardins de plaisance, dans lesquels, depuis les époques les plus reculées jusqu'au XVIII[e] siècle, on rencontrait pour principales beautés des buis taillés en forme de monstres et d'animaux, d'autres en lettres de l'alphabet écrivant le nom du propriétaire ou celui de l'artiste, des jets d'eau, des cascades tombant dans des bassins, des allées étroites tirées au cordeau d'où il en partait d'autres bordées par des haies de buis ou de pommiers, des arbres soigneusement étêtés, élagués à tel point qu'en France notamment les bosquets paraissaient des coffrets verts posés sur des perches.

C'est à Kent que Walpole attribue cette transformation des jardins, qui fut le bouleversement de la symétrie, du système des jardins de Le Nôtre, que Pope critiquait ainsi :

Chaque allée a sa sœur au jardin de Le Nôtre,
Une moitié du plan se réfléchit dans l'autre.

Le duc de Nivernais, dans une langue pleine d'élégance, nous fait suivre tous les progrès réalisés dans l'art des jardins, qui subit tout d'abord une modification profonde par la suppression des enceintes murées et l'invention des fossés.

On n'eût pas plutôt fait cette espèce d'enchantement si simple, qui consistait à supprimer les clôtures, qu'on se mit à niveler, à tondre, à rouler nos gazons. Les dehors contigus d'un parc sans clôture durent s'accorder avec les dedans ; et, à son tour, le jardin dut être délivré de sa régularité ordinaire pour pouvoir s'assortir au site agreste du dehors. Le fossé était la marque spéciale du jardin ; mais, pour qu'il ne parût pas trop une ligne de séparation entre l'agreste et le peigné, on s'avisa de faire entrer les dehors dans une espèce de plan général ; et, quand la nature y fut admise avec quelques embellissements, chaque pas qu'on fit découvrit de nouvelles beautés et inspira des idées nouvelles.

Ce fut alors que parut Kent, assez peintre pour sentir les charmes d'un paysage, assez hardi et ferme dans ses opinions pour oser donner des préceptes..... Il franchit la clôture et reconnut que toute la nature est jardin. Il sentit le délicieux contraste des coteaux et des vallons s'unissant imperceptiblement l'un à l'autre ; il ajouta ces belles ondulations d'un terrain qui s'élève et s'enfonce alternativement ; et il remarqua avec quelle grâce une éminence douce se couronne de bouquets d'arbres qui attirent de loin la vue parmi leurs tiges élégantes, en même temps qu'ils éloignent et étendent la perspective par la décevante comparaison des objets intermédiaires. Ainsi le pinceau de son imagination prodigua tous les artifices d'un beau paysage aux scènes qu'il dessina. Les grands principes sur lesquels il travaillait étaient la perspective et le clair-obscur. Des groupes d'arbres rompirent l'uniformité d'une clairière trop étendue ; des bois, des arbustes toujours verts contrastèrent avec l'état de la campagne ; et, quand le point de vue était moins heureux ou assez découvert pour être aperçu d'un seul coup d'œil, il en obscurcit quelques parties pour y mettre de la variété, ou pour augmenter le charme du site le plus riche en ménageant la découverte, et ne la développant au spectateur que successivement.

. . . .

Mais la plus grande beauté de toutes celles dont il orna l'Angleterre, c'est l'emploi et la distribution des eaux. Adieu les canaux, les bassins circulaires, les cascades tombant sur un escalier de marbre, cette absurde magnificence moderne des jardins italiens et français.

Un joli ruisseau parut serpenter à son gré ; s'il était arrêté par la différence des niveaux du terrain, son cours semblait être caché par des bocages artistement distribués et on le voyait reparaître, dans

l'éloignement, à la distance où il devait naturellement arriver. Ses bords étaient en pente douce, mais conservant toujours leur ondulation irrégulière.

Quelques arbres dispersés çà et là le long des rives de ce Méandre y répandaient leur ombrage.

C'est ainsi qu'avec le seul coloris de la nature, avec l'art de saisir ses plus beaux traits, on vit paraître une création nouvelle. Le paysage vivant fut corrigé quelquefois ou embelli, jamais dénaturé.

On rendit aux arbres la liberté de leurs formes; ils étendirent sans gêne leurs rameaux.

. . . .

Voyez comme la surface de l'Angleterre est devenue riche, gaie et pittoresque. La démolition des murailles laissant à découvert tous les plans, on voyage partout à travers une succession de tableaux; et là même où il se trouve des défauts de goût dans la composition, le coup d'œil est embelli par la variété.

LES DERNIÈRES ANNÉES DU DUC DE NIVERNAIS

Toute sa vie, le duc de Nivernais cultiva les lettres; les genres les plus variés de la littérature furent abordés par lui avec le même succès.

C'est ainsi qu'il composa des discours académiques, des dialogues, des biographies, qu'il écrivit des lettres philosophiques et morales, des fables, des contes, qu'il fit des traductions et des imitation d'auteurs anciens et modernes, employant avec la même facilité le vers ou la prose.

Les facultés de son esprit étaient merveilleusement équilibrées : ses œuvres nous le montrent sous les différents aspects de son caractère, tantôt sérieux, traçant avec son expérience des portraits inoubliables, à cause de la force des idées qu'ils renferment, tantôt aimable, joyeux, au milieu des fêtes données chez Mme la comtesse de Rochefort ou chez la maréchale de Mirepoix, fêtes dont le duc était l'âme et l'initiateur.

La comédie, le proverbe, qui faisaient le charme de ces fêtes, les chansons qu'on y répétait en chœur étaient toujours de lui.

Voulez-vous avoir une idée de la profondeur et de la justesse de ses appréciations?

Voici le portrait de l'avocat, qui se trouve dans ses *Lettres sur l'Usage de l'Esprit :*

Il suffit d'avoir une teinture générale des lois pour être en état de gouverner ses affaires ; mais pour suivre telle affaire en particulier, pour la suivre avec honneur et avec succès, il faut l'approfondir entièrement ; il faut en connaître toute la portée, avoir travaillé la cause dans toutes ses parties, et la savoir mieux que l'avocat qui doit la plaider, car il est nécessaire de le diriger lui-même.

Les avocats éclairés sont bons, sont nécessaires à consulter ; c'est une mine ouverte et riche d'où on tire de grands trésors. En discutant ou en écrivant sur une matière, ils fournissent une infinité de principes, de faits parallèles, de connaissances accessoires dont il y a beaucoup à profiter ; mais accoutumés à faire des lois ce que l'artiste fait des métaux lorsqu'il les rend ductiles et malléables, ils sont sujets à s'en permettre des applications forcées, à les regarder comme un sujet sur lequel leur industrie a droit de s'exercer arbitrairement.

Accoutumés à accumuler les moyens et les exemples, ils ne distinguent pas toujours assez entre la probabilité et l'évidence ; ils confondent quelquefois le spécieux avec le solide.

Accoutumés à voir le succès tromper souvent leur espérance, ils en concluent trop qu'il n'y a d'affaire bonne ou mauvaise qu'après l'arrêt.

C'est qu'ils font comme ont fait tous les philosophes anciens et comme font encore trop les modernes : ils commencent par bâtir le système d'une cause, et puis ils y font cadrer, à force d'esprit, les lois, les coutumes, la jurisprudence. Ils font usage de leur imagination, de leur fécondité d'idées, de leur souplesse d'esprit ; et ce ne doit pas être là le procédé d'un homme du monde, d'un propriétaire qui a une affaire à suivre. Ce n'est pas le point de vue apparent qu'il en doit saisir, c'est le point de vue vrai ; et, pour cela, il faut rapprocher de la loi toutes les circonstances, tous les rapports de l'affaire, comparer froidement l'affaire et la loi, approfondir la discussion jusqu'à l'évidence, et ne se déterminer qu'après l'évidence bien reconnue.

Désirez-vous pénétrer la finesse du diplomate, savoir comment, d'après lui, le courtisan doit se comporter, en certaines circonstances, à la cour ?

Une brève citation de sa lettre sur l'état de courtisan nous révélera sa pensée :

Les ministres ne sont pas toujours les seuls à qui on soit dans le cas d'avoir des graces à demander. Les rois placent leur confiance comme il leur plaît, et quelquefois ils la placent dans une femme. Cette femme alors n'est pas ministre, mais elle est plus que ceux qui le sont ; et spécialement elle a dans son partage le département

des graces. Cette femme, quelle qu'elle puisse être, soit la reine, soit une princesse du sang, soit la maîtresse du roi, oblige les courtisans à peu près aux mêmes égards pour elle, quoique, selon la différence des états que je viens de nommer, les hommages extérieurs et le respect intérieur ne soient pas les mêmes. Dès que cette femme est le canal des graces, c'est à elle qu'il faut s'adresser pour les obtenir, et il est bon d'examiner comment il faut se conduire en ce cas qui n'est pas trop rare.

Les femmes qui se mêlent d'affaires aiment qu'on traite vis-à-vis d'elles comme on traiterait vis-à-vis du ministre le plus grave et le plus consommé. Il serait mal-adroit d'avoir l'air de craindre de fatiguer leur attention, et de vouloir leur épargner des détails trop secs ou trop compliqués. Il semblerait par-là qu'on se défiât de leur capacité, et qu'on voulût les faire souvenir qu'elles sont femmes. Il faut donc bien se garder de prendre avec elles le ton léger, de quelque galanterie qu'on l'accompagne. Il faut leur parler aussi sérieusement qu'à un chancelier, et leur mettre sous les yeux toutes les circonstances de l'affaire dont on leur parle, observant avec soin de ne jamais avoir l'air de ménager leur attention ; quoique, à vrai dire, il soit bon de la ménager sans que cela paraisse. Il est essentiel de ne pas les ennuyer, de ne pas leur paraître pesant. Il n'est pas moins essentiel de leur paraître solide quand on parle affaire : on leur donne par-là bonne opinion de soi ; et, ce qui est encore plus utile, on leur donne bonne opinion d'elles-mêmes. Nous ne sommes jamais disposés plus favorablement qu'en faveur de ceux qui nous rendent contents de nous, qui nous rehaussent dans notre propre estime. La moindre étude du cœur humain fait sentir cette vérité ; et c'est probablement cette observation si aisée à faire qui a donné naissance à la flatterie.

On est accoutumé à flatter les femmes : c'est un moyen de leur plaire que les hommes les plus honnêtes se permettent. Je ne suis pas assez sévère pour proscrire entièrement cet usage dans le commerce ordinaire du monde ; mais quand une femme est devenue un ministre, quand elle est la dispensatrice du bien et du mal dans une cour, elle perd tous ses droits naturels à la flatterie, qui tiendrait alors à la bassesse. Le grand écueil de la vie des courtisans, c'est l'apparence de la bassesse, et cet écueil n'est nulle part aussi dangereux qu'autour de la favorite du roi. C'est donc là qu'on doit s'interdire tout ce qui pourrait s'interpréter comme bassesse, et par conséquent toute flatterie. Mais il est permis de chercher à plaire ; il est permis de se rendre aimable, et même intéressant.

Les méditations du philosophe, les travaux du fabuliste, les devoirs du monde, les obligations de l'académicien, du savant, devaient occuper tous les moments du duc de Nivernais.

Eh bien ! non.

Il trouvait encore le temps d'administrer une fortune énorme qui lui venait de son père, et ses talents d'administrateur ne sauraient, sans injustice, être méconnus, non plus que ses qualités de bon et de généreux citoyen.

L'héritage paternel se composait non seulement d'une grande étendue de territoire, mais encore de droits féodaux sur le duché de Nevers auxquels étaient assujettis un nombre considérable d'habitants.

Il répugnait au duc de Nivernais d'exiger ceux de ces droits qui étaient vexatoires ; aussi, en fit-il remise à ses vassaux.

D'immenses forêts couvraient le duché ; il en provoqua le partage et donna ainsi un nouvel essor à l'agriculture.

Ce ne fut pas tout : le duc de Nivernais pratiqua des chemins dans le pays, y construisit des usines qui approprièrent les bois au commerce, et créa des débouchés dans une contrée où ils manquaient absolument.

Son administration bienveillante ne négligea point le sort des pauvres : le duc n'aurait point souffert que les secours fissent défaut aux malheureux, sur ses terres.

Puis, quand l'homme de bien avait composé quelque jolie fable, prononcé un discours à l'Académie française, administré ses domaines, soulagé les misères de ses vassaux, l'homme du monde apparaissait, apportant encore dans les salons où l'on causait, ou bien dans les soirées où l'on dansait, le charme de son esprit et la bonne humeur de sa gaîté.

M. de Loménie, dans un livre récent, *La comtesse de Rochefort et ses amis,* nous introduit chez Mme de Rochefort et nous fait assister à une de ces fêtes mondaines où l'on joue une comédie qui est l'œuvre du duc de Nivernais.

C'est en 1773 ; Mme de Rochefort s'appelle Thérèse ; le jour de sa fête est arrivé ; le duc a composé une comédie intitulée : *Le Peintre aveugle,* qu'interprètent les amis de la comtesse ; l'éloge de Thérèse est dans toutes les bouches, et notamment dans des vers qui caractérisent les réunions de ce temps et l'influence que Mme de Rochefort exerçait autour d'elle.

Le poète dit de la maîtresse de la maison :

Elle a plus d'esprit toute seule
Que n'en ont tous les beaux esprits,
Et ne fait jamais la bégueule
Comme on fait souvent à Paris.
Indulgente,
Complaisante,
Elle sait pardonner aux sots ;
Sans malice,
Sans caprice,
Elle anime tous les propos.
C'est sans peine,
Et sans gêne,
Qu'elle charme à tout moment ;
Ne rien dire,
Qui n'attire,
Est en elle un sentiment ;
Ne rien faire
Que pour plaire,
Voilà tout le soin qu'elle prend ;
C'est sans peine,
Et sans gêne.
Qu'elle sait plaire à tout moment.

Tous les soirs dans son hermitage,
Elle rassemble un choix d'amis :
De tout état et de tout âge
Pourvu qu'on aime on est admis.
C'est là qu'on voit s'unir sans cesse
La décence et la liberté,
La raison avec la tendresse,
La sagesse avec la gaieté.

Je voudrais sans cesse autour d'elle
Voir les femmes se rassembler,
Et la prendre pour leur modèle
Dans l'espoir de lui ressembler.
Tout le monde
A la ronde
Deviendrait un charmant séjour ;
Qui contemple
Son exemple
Doit apprendre à plaire à son tour ;
Sage école
Où la folle

Perdrait son air éventé
Douce étude
Où la prude
Perdrait son air affecté.
Tout le monde
A la ronde
Deviendrait un charmant séjour ;
Qui contemple
Son exemple
Doit apprendre à plaire à son tour.

D'autres fois, c'est Gabrielle, la maréchale de Mirepoix, que l'on fête, dans son hôtel, à Versailles, le 13 octobre 1778 ; la maréchale a vieilli, elle envoie de ses cheveux blancs au duc de Nivernais, qui répond galamment à son excellente amie :

Quoi ! vous parlez de cheveux blancs !
Laissons, laissons courir le temps ;
Que vous importe son ravage ?
Les amours sont toujours enfants
Et les grâces sont de tout âge.
Pour moi, Thémire, je le sens,
Je suis toujours dans mon printemps
Quand je vous offre mon hommage.
Si je n'avais que dix-huit ans,
Je pourrais aimer plus longtemps,
Mais non pas aimer davantage.

Trois ans plus tard, en 1781, une fête semblable à celles qui avaient été données à Mme de Rochefort, à Mme de Mirepoix, fêtes avec comédie, proverbe, avait lieu chez la comtesse de Caraman, à Roissy.

En son honneur, le duc de Nivernais écrivait : *La Table enchantée.*

Enfin, à la veille même de la Révolution, en février 1789, alors qu'il était âgé de soixante-treize ans, le duc de Nivernais conviait, à sa maison de campagne de Saint-Ouen, l'élite de la société française, qui applaudissait un nouveau proverbe de lui : *Une Hirondelle ne fait pas le printemps.*

Il s'agissait de célébrer la présence, à Paris, du prince Henri de Prusse, frère du grand Frédéric.

Le prince Henri avait pour notre pays et notre littérature la plus vive sympathie, à tel point qu'en 1788 il quitta la Prusse pour venir se fixer en France.

Grande était sa renommée de soldat; aussi fut-il fêté à Paris comme un héros.

Allait-il visiter le Lycée, rue de Valois? Le professeur d'histoire, Garat, qui occupait la chaire de Marmontel, faisait un brillant éloge de lui, en parlant des Gracques.

Se rendait-il au palais? L'avocat Duverrier, plaidant pour Kormann, traçait le portrait du vainqueur de Rosbach et de Reinsberg qui l'écoutait.

A l'Académie, au théâtre, le comte d'Oëls (c'est le nom sous lequel le prince Henri voyageait) ne pouvait se soustraire aux ovations dont il était l'objet.

La comtesse de Sabran faisait représenter le *Bourgeois gentilhomme* pour lui.

La fête donnée par le duc de Nivernais au général étranger eut beaucoup de succès. Elle est ainsi racontée par le baron Grimm :

A la petite fête donnée par M. le duc de Nivernois au prince Henri, ce qu'il y eut de plus intéressant, ce fut un proverbe en musique dont le mot est, *une Hirondelle ne fait pas le printemps*. Les paroles et la musique sont de M. le duc de Nivernois; en voici le sujet en deux mots :

Un bon fermier, Mathurin, servit autrefois dans les dragons. Se voyant entouré un jour de sept hussards noirs contre lesquels il se défendait courageusement, le prince qui leur commandait, touché de sa bravoure, lui sauva la vie, et, après l'avoir fait guérir de ses blessures, le renvoya dans sa patrie comblé de bienfaits, et lui promit de marier sa fille au premier voyage qu'il ferait en France. C'est l'arrivée de ce prince que l'on attend pour célébrer les noces de Lise avec le jeune Colin. La bonne Gertrude raconte à sa fille le trait que nous venons de rapporter : Si tous les princes, dit Lise, étaient comme celui-là, maman! — *Ah dame!* répond Gertrude, *une Hirondelle ne fait pas le printemps.* — *Lise :* Vous qui le connaissez, papa, dites-nous-en quelque chose. — *Mathurin :* Je vais vous faire son portrait, c'est l'ouvrage du vieux seigneur d'ici qui a été autrefois dans le pays du prince, et qui, depuis ce temps-là, lui est attaché, attaché de cœur; tiens, Lise, comme le baron de la chaussée d'Antin. Écoutez, mes enfans... — Lise et Gertrude

écoutent de toutes leurs oreilles, et Mathurin chante l'ariette suivante :

Il n'est pas de grande taille,
Mais voyez-le à la bataille,
Il n'est géant qui le vaille,
Il ferraille, il travaille,
Il est maître passé dans l'art
De Condé, Turenne et César.
A-t-il mis
Ses ennemis
En déroute,
C'est son cœur seul qu'il écoute.
Il ajoute
A ses talens la bonté,
A sa valeur l'humanité,
L'aménité.
Partout on l'aime,
Partout de même.
Qu'il serve de modèle aux rois.
Heureux qui vivra sous ses lois !
Il unit à la grandeur
Tant de candeur,
Tant de douceur;
Un si bon cœur !
Partout on l'aime,
Partout de même.
Qu'il serve de modèle aux rois.
Heureux qui vivra sous ses lois !

Pour faire concevoir le charme de ce joli petit ouvrage il faudrait l'avoir vu représenté avec tout l'intérêt qu'inspiraient la présence du prince et celle de l'auteur. Ce dernier a paru lui-même à la fin de la représentation, et, les lunettes sur le nez, il n'en a pas eu moins de grâce à chanter les couplets que voici :

Faites grâce à mon plat proverbe,
O vous qui ressemblez aux Dieux !
Ils ont mêmes soins, mêmes yeux
Pour le platane et le brin d'herbe.

Si le public a pu se plaire
Aux chants dont vous étiez l'objet,
C'est qu'en s'attachant au sujet
Il pardonnait à la manière.

Le sentiment seul apprécie
Une offrande qui vient du cœur,
Et pour obtenir ce bonheur
J'ai bien choisi la compagnie.

C'était toute la France.

Cependant, le duc de Nivernais avait eu à déplorer de nombreux deuils dans sa famille et parmi ses amis.

Son beau-frère, M. le comte de Maurepas, mourait en 1781, suivi à un an d'intervalle par Mme de Nivernais.

Quelques années plus tard, en 1785, le duc de Nivernais perdait l'une de ses filles, Mme de Gisors, de sorte que, de tous ses enfants, il ne lui restait plus que Mme de Brissac, propriétaire du château de Pontchartrain.

Après la mort de sa première femme, le duc de Nivernais s'était remarié, à l'âge de soixante-six ans, avec Mme de Rochefort, une de ses parentes, une amie de Mme de Nivernais, une femme supérieure avec laquelle, toute sa vie, il avait été dans la plus étroite communauté d'idées.

Mais, cinquante et un jours après son second mariage, le duc de Nivernais devenait veuf, une seconde fois, le 5 décembre 1782.

De temps en temps, il vient à Pontchartrain voir sa fille et son gendre.

En 1787, Louis XVI l'appelle aux hautes fonctions de ministre d'Etat.

Puis la Révolution arrive ; les événements se précipitent : le duc de Nivernais se nomme Mancini Nivernais.

Le 10 août 1792, l'Assemblée législative décrète la suspension provisoire du chef du pouvoir exécutif et la convocation d'une Convention nationale qui aura pleins pouvoirs pour constituer le gouvernement du pays.

En même temps, ceux qui sont suspects d'avoir été en relations avec Louis XVI sont inquiétés.

Le duc de Nivernais, averti à temps qu'on va l'arrêter, passe vingt-quatre heures à jeter au feu ses papiers, ses titres de pairie, de grandesse et de chevalerie, ses correspondances avec le roi et les ministres.

Le 18 août, trois commissaires viennent apposer les scellés à son hôtel de la rue de Tournon.

Nous avons retrouvé, aux Archives nationales, le procès-verbal d'apposition de scellés qui fut dressé ce jour-là ; nous le

croyons inédit et nous sommes heureux de le donner ici textuellement :

L'an quatre de la Liberté et le premier de l'Egalité 1792, le 18 août, 5 heures de relevée, nous Antoine-Prosper Poulès, Jean Darnaudery, Jean Gayroux et Louis Dubray, citoyens de la section du Luxembourg, commissaires nommés par délibération de l'Assemblée générale de la dite section en date de aujourd'hui, à l'effet de nous transporter rue de Tournon, dans une maison où habite le sr de Nivernois, pour y apposer les scellés sur tous les papiers qui se trouveraient dans la dite maison, et, y étant arrivés, nous y avons trouvé le duc de Nivernois, auquel nous avons annoncé le sujet de notre transport; lequel, pour satisfaire à notre réquisition, nous a offert de nous introduire dans tous ses appartements, et de fait nous avons fait perquisition dans toutes les armoires et secrétaires; tous lesquels cartons et papiers nous les avons fait retirer d'où ils étaient pour les transporter et déposer avec d'autres papiers dans une petite pièce appelée le cabinet de la bibliothèque de la dite maison, attenant de la bibliothèque et ayant vue par une croisée sur le jardin; au moyen de quoi, pour la sûreté de tous lesquels papiers, nous avons fermé, dans l'intérieur de la dite pièce, les contrevents et avons apposé les scellés avec une bande de papier aux deux bouts de laquelle nous avons mis de la cire verte empreinte du cachet de la section; ensuite nous sommes sortis de la dite pièce, en avons fermé à la clef la porte à deux battants et vitrée, sur la serrure de laquelle nous avons également mis une bande de papier assujettie par les deux bouts par le cachet en cire verte portant l'empreinte de celui de la section; lequel scellé nous avons laissé à la charge et garde du dit de Nivernois pour le représenter dans son entier, ainsi qu'il s'y oblige, quand il sera requis et a signé avec nous.

(Signatures.)

Après laquelle apposition,

Nous avons interpellé le dit de Nivernois de nous déclarer s'il n'a pas de correspondance avec aucune personne émigrée : a répondu que non, si ce n'est qu'il a sa petite-fille, aujourd'hui de de Mortemarre, à Aix-la-Chapelle, avec laquelle il est en correspondance, ainsi qu'avec la dame Brissac, sa fille, auprès de Venise, où elle prend les eaux, et qu'elle est absente depuis quatre ans environ.

A lui demandé s'il n'était pas du Conseil du roi : a répondu qu'après l'Assemblée de notables il l'a été jusqu'au mois de juin de 1789 et qu'il n'y est pas entré depuis.

A lui demandé s'il connaît les personnes qui composaient le Conseil secret du roi à l'époque du 10 présent mois : a répondu que non.

A lui demandé s'il avait des relations avec la reine : a répondu que non, non plus qu'avec le roi, en aucun genre.

A lui demandé s'il est resté exactement en France depuis la Révolution : a répondu que oui.

A lui demandé s'il a des liaisons ou des correspondances avec aucun prêtre réfractaire : a répondu que non, si ce n'est qu'il est lié avec l'ancien évêque d'Alès, qui est actuellement à Paris, parce que son évêché a été supprimé.

Lecture ainsi faite de ses réponses, a dit icelles contenir vérité, y a persisté et a signé avec nous.

Et à l'instant, en conformité des pouvoirs à nous donnés, nous avons laissé ledit sr de Nivernois en état d'arrestation et l'avons mis à la garde de Louis-Simon de Seine, citoyen de la section y demeurant rue des Fossoyeurs, faisant les fonctions de caporal, ainsi qu'il le reconnaît, et se charge dudit sr de Nivernois pour le représenter quand il en sera requis; à l'effet de quoi autorisons le dit sr de Seine à faire mettre deux sentinelles à la porte dudit sr de Nivernois, pour ce dernier demeurer dans son domicile en état d'arrestation jusqu'à ce qu'il en ait été autrement ordonné, et a le dit sr de Seine signé avec nous.

Nous avons ensuite apposé les scellés sur les serrures de deux portes étant à l'extrémité du jardin et donnant sur la rue Garencière, lequel scellé nous avons laissé à la charge du dit de Nivernois, ainsi qu'il le reconnaît et s'en charge pour le représenter et a signé.

En conséquence de ce que dessus, nous sommes retirés pour faire notre rapport à l'Assemblée générale de la section et y déposer notre procès-verbal. Fait, clos et arrêté les dits jour et an à 6 heures et demie du soir.

Et le même jour 18 août audit an, nous commissaires susdits et soussignés, accompagnés du dit sr Jean-François Godard, conjointement avec nous Darnauday, aussi officier municipal, par délibération du Conseil général de la commune, en date de aujourd'hui, nous nous sommes transportés chez le sr de Nivernois ci-devant nommé, à l'effet de faire la levée des scellés par nous apposés et procéder à la vérification de tous les papiers qui se trouveraient sous iceux, et arrivés au domicile du dit de Nivernois nous lui avons annoncé le sujet de notre transport, en conséquence l'avons sommé de nous représenter sains et entiers les scellés par nous apposés sur ses papiers dans la pièce ci-devant désignée; à quoi obtempérants, le dit sr de Nivernois nous a introduit dans la salle de sa bibliothèque, nous y avons trouvé les dits scellés sains et entiers, en conséquence, pour faire ouverture de la dite porte, nous les avons brisés et avons déchargé le sr de Nivernois. Et étant entrés dans la dite chambre nous avons également trouvé dans leur entier les scel-

lés par nous apposés sur la croisée donnant sur le jardin, nous avons brisé lesdits scellés et en avons déchargé le dit s^r de Nivernois.

Après laquelle opération procédant ensuite à l'examen des papiers que nous avons fait resserrer dans ladite chambre, nous avons trouvé une très-grande correspondance avec beaucoup de personnes tant en France qu'à l'étranger, nous avons bien remarqué dans ces diverses correspondances que leurs auteurs ne sont point dans le sens de la Révolution, nous avons bien remarqué aussi par diverses notes écrites par le duc de Nivernois qu'il participe à ces sentiments ; mais, dans tout cela, nous n'avons pas trouvé de faits positifs, en telle sorte qu'il est impossible de l'inculper d'une manière certaine.

En conséquence, nous avons jugé nécessaire de lever l'arrestation provisoire prononcée contre ledit s^r de Nivernois et de décharger de la garde de sa personne le s^r de Seine, à la charge néanmoins par le dit s^r de Nivernois, ainsi qu'il s'y oblige, de ne point sortir de Paris jusqu'à nouvel ordre et de se représenter s'il en est requis.

(Signatures.)

Le château de Pontchartrain devait être bien morne à cette époque.

Son propriétaire depuis 1781, le duc de Brissac, gendre du duc de Nivernais, était massacré à Versailles, au mois de septembre 1792.

La duchesse de Brissac avait quitté la France et s'était retirée en Italie où lui parvint la fatale nouvelle.

Isolé, privé des siens, ne voyant que quelques amis, le duc de Nivernais voit se dérouler de graves événements, l'ouverture houleuse de la Convention (21 septembre 1792), le procès de Louis XVI qui est suivi de sa mort effrayante, la chute des Girondins (juin 1793), la guerre.

Mais, s'il souffre des malheurs des autres, peut-être va-t-on l'oublier ou du moins l'épargner à cause de ses soixante-dix-sept ans.

Non, Chaumette, qui est de Nevers, prononce à la commune de Paris un violent discours contre lui, le 27 septembre 1793, et demande qu'il soit condamné à rester en prison jusqu'à ce qu'il eût restitué à la veuve et à l'orphelin toutes ses concussions.

Le désir de Chaumette est un ordre : on l'enferme dans la prison des Carmes, où il reste pendant près d'un an, jusqu'en septembre 1794.

Dans sa prison, que fait le duc de Nivernais ? Il prend ses malheurs en véritable philosophe et se met à traduire *Richardet,* poème italien des plus amusants, qui débute ainsi (c'est l'œuvre d'un prélat de la cour de Rome, mais une œuvre qui n'est point triste du tout) :

Il m'est venu certaine fantaisie
Que je ne puis ôter de mon cerveau ;
C'est de rimer quelque conte nouveau,
Ou peu connu, pour amuser Silvie.
Ma Muse n'est ni fille d'Apollon,
Ni de ces Sœurs que le sacré vallon
Voit accorder au bord de l'Hippocrène
La lyre d'or et le sistre d'ébène :
Née au village, elle en a les façons,
Vivant de glands au milieu des buissons,
Et s'abreuvant au ruisseau qui les mouille.
Elle est sans art, et sa voix ne gazouille
Que par instinct de rustiques chansons.
Or elle veut du sein de ses broussailles
Chanter ici les héros, leurs batailles,
Et leurs amours, et leurs faits éclatants.
Elle y pourra broncher de temps en temps.
Pardonnez-lui, messieurs, son ineptie ;
Elle a passé tout le temps de sa vie
Au pied d'un hêtre ou bien d'un cornouiller.
Surtout au fait de la géographie
Vous la verrez trop souvent se brouiller,
Comme l'on voit fourmi s'embarbouiller
Quand par hasard la pauvrette chemine
Sur plâtre fin, ou poussière, ou farine.
Souvent aussi vous verrez ses récits
Vous rappeler ce peintre mal appris
Au haut des monts posant une baleine,
Ou des buissons sur la liquide plaine.
Pour tout cela n'allez pas la gronder,
La baffouer ni la vilipender ;
Car la pauvrette (et vous pouvez m'en croire)
N'a nuls moyens d'embellir une histoire.
Au grand jamais elle n'a su puiser
Dans les trésors de la Grèce et de Rome ;

Et qui plus est, elle ne sait user
Des beaux écrits que chez nous on renomme :
Ecrits dictés par un esprit divin,
Et qu'a gravés un immortel burin.
La pauvre enfant ne chante que pour rire,
Et divertir son monde à peu de trais,
Ne connaissant ni règle à son délire,
Ni peur de blâme, ou desir de succès :
Frivole amour d'un peu de renommée,
Dont maint auteur va se rongeant les doigts,
Et s'arrachant les cheveux maintes fois,
Pour attraper la légère fumée
Qu'un bel-esprit compte parmi ses droits.
A tout moment vous verrez la follette
De çà, de là, comme une grenouillette
Aller sautant. Ce n'est point un travers ;
N'imputez point cette allure à folie.
Vous savez bien que dame Poésie,
Aîles au dos, voltige par les airs.
En un clin d'œil sur mille objets divers
Elle s'élance, et par cette merveille
Charme à la fois et l'esprit et l'oreille.
La voyons-nous au milieu des combats,
Teinte de sang s'acharner au carnage ?
Un seul instant ramène la volage
Aux doux plaisirs, aux amoureux ébats ;
Puis elle vole à l'enceinte sacrée
Des saints autels, et sur des tons dévots
Nous entretient d'édifiants propos ;
Puis, dirigeant son effort vers les flots,
Elle y rencontre Ariane éplorée,
Et nous attache au récit de ses maux.
Mais je l'entends fredonner en sourdine,
Et je lui vois la guitare à la main.
N'approchez pas ; vous la verriez soudain
Se colorer de rougeur enfantine.
Un peu de honte est promptement passé ;
Ce n'est plus rien quand on a commencé.
Elle commence, avançons auprès d'elle,
Et s'il vous plaît marchons à pas de loup
Pour ménager la pudeur de la belle.

Mais je m'arrête, car il y a comme cela vingt-cinq mille vers.

Le 9 thermidor (11 juillet 1794), la chute de Robespierre vient rendre les prisonniers de la Terreur à la liberté.

Toutefois le duc de Nivernais ne quitte sa prison des Carmes qu'au mois de septembre.

Voici l'ordre donné par la Convention de lever les scellés apposés chez le duc de Nivernais :

CONVENTION NATIONALE

19 VENDÉMIAIRE, 3e ANNÉE (10 SEPTEMBRE 1794)

Le Comité arrête que les scellés seront levés sur les appartements du citoyen Mancini Nivernais, mis en liberté ces jours derniers.

Les représentants du peuple,
Membres du Comité de Sûreté générale,
Signé : CLAUZEL, GOUPILLON DE FONTENAY,
REUBILLET et REVERCHON.

Les scellés sont levés le 13 septembre, ainsi que cela résulte du procès-verbal dont la teneur suit :

COMITÉ RÉVOLUTIONNAIRE DU XIe ARRONDISSEMENT

22 VENDÉMIAIRE DE L'AN 3e (13 SEPTEMBRE 1794)

Cejourd'hui, 22e vend. de l'an 3e de la R. F. U. et I., nous, Nicolas Ranson, membre du Comité, en vertu des pouvoirs à nous donnés par le Comité révolutionnaire, d'après l'invitation faite par les citoyens Lemaître et Binoy, commissaires de l'agence du Domaine national, pour assister à la levée et reconnaissance des scellés chez deux citoyens rue de Tournon, section de Mucius Scævola, nous nous sommes transportés en la maison du citoyen Mancini Nivernois, accompagnés de Michel et Collion, membres du Comité civil de la dite section, où étant, sommes entrés au rez-de-chaussée dans la chambre à coucher du citoyen Mancini Nivernois, y avons trouvé les scellés apposés sur une chiffonnière renfermant des diamants sains et entiers, ainsi que ceux apposés sur un portefeuille, et ont été levés et le gardien des dits scellés déchargé par le citoyen Lemaître, commissaire de l'agence du Domaine national, nommé par lui pour cet objet. Nous nous sommes retirés à cinq heures.

Le duc de Nivernais est à peu près ruiné ; sa grande fortune a disparu ; la loi du 31 août 1792 a supprimé la vénalité des charges ; les procureurs de Nevers, dépossédés par le Gouvernement, s'adressent au duc qui les a nommés, moyennant finances, et obtiennent contre lui des condamnations devant les tribunaux de Paris.

Le 30 avril (11 prairial) 1795 meurt un de ses bons amis, l'abbé Barthélemy, l'auteur du *Voyage du jeune Anacharsis*

en Grèce, du même âge que lui ; mais cette mort ne l'effraye point, il consacre à l'ami une touchante notice dans laquelle il envisage avec calme la fin de Barthélemy, et qu'il termine ainsi :

Le moment cruel de la mort arriva le 30 avril, à trois heures après midi, et ne fut annoncé par aucunes souffrances. A une heure, Barthélemy lisait paisiblement *Horace,* mais ses mains déjà froides ne pouvaient plus tenir le livre, et il le laissa tomber. Sa tête se pencha ; il paraissait dormir, on le croyait. Son tendre neveu, qui ne le quittait pas un seul instant, le crut lui-même et ne perdit cette douce illusion qu'au bout de deux heures, en s'apercevant qu'il n'entendait plus la respiration de son oncle.

Ainsi mourut, avec le calme qui avait régné dans toute sa vie, cet homme, un des ornements de son siècle ; laissant à chacun de ses parents un père à pleurer, à ses amis une perte irréparable à regretter, aux savants de toutes les nations un exemple à suivre, aux hommes de tous les lieux et de tous les temps un modèle à imiter.

Quelques amis, des contemporains, des lettrés comme lui, viennent le voir et dîner chez lui le jeudi ; les temps sont devenus plus calmes ; la Convention s'est séparée, en octobre 1795, pour faire place au Directoire.

Le vieillard de quatre-vingts ans rend ainsi hommage à l'amitié qui lui est restée fidèle :

LES SOUVENIRS, LES REGRETS ET LES RESSOURCES D'UN OCTOGÉNAIRE

J'ai vu le temps que sur une épinette,
Une guitare, ou bien un violon,
J'accompagnais les enfants d'Apollon :
Même j'osais d'une voix assez nette,
A leurs concerts mêler ma chansonnette.
. . . .
Je paraissais assez intéressant :
On me trouvait de la grâce en dansant ;
. . . .
Voilà les dons que j'eus à mon printemps :
Ils sont perdus. Ces dieux que rien ne touche,
Le fier Destin, l'impitoyable Temps,
Ont tout détruit au déclin de mes ans.
Faire parler ou la corde ou la touche
D'un instrument, manier un crayon,
Faire avec grâce un pas de rigaudon,
C'est aujourd'hui pour moi chose impossible :
Ma voix n'est plus ni juste ni flexible :
. . . .

Voilà mon sort : le sort de la vieillesse.
Et savez-vous comme en cette détresse
Je me défends du poison des ennuis ?
J'ai conservé parmi tant de débris
Un cœur sensible, et j'ai de bons amis
Dont l'indulgence à mon sort s'intéresse.
Ils veulent bien encor tous les jeudis
Venir chez moi ranimer ma faiblesse ;
Et c'est pour eux, c'est par eux que je vis.

Envoi :

Sainte amitié, c'est à toi que j'adresse
Ces derniers sons de ma lyre aux abois,
Tes seuls bienfaits, divine enchanteresse,
Ont ranimé ma défaillante voix ;
Et si j'existe encor, je te le dois.

Le duc a beau vieillir, il ne saurait oublier les traditions de la galanterie du XVIIIe siècle, et, en 1796, il envoie à la châtelaine de Lormoy les jolis vers que voici :

L'OCTOGÉNAIRE

*1796. A Madame de M****

En m'apprêtant au grand voyage
Qu'annoncent mes quatre-vingts ans,
De mes plus secrets sentiments
Je vous offre un dernier hommage.

Des remords et du désespoir
J'ignore la cruelle atteinte :
Je passerai le fleuve noir
Sans repentir comme sans crainte.

Je verrai Minos sans effroi :
Qu'a-t-il à reprendre en ma vie ?
La vertu fut ma seule loi :
Être aimé fut ma seule envie.

Sous un ciel à jamais serein,
Citoyen des Champs-Élysées,
Je partagerai le destin
Promis aux âmes fortunées.

Partout ce séjour enchanté
Offre un bonheur toujours facile ;
Tout ce qui n'est pas volupté
Est inconnu dans cet asile.

Mais hélas ! ce séjour si doux
Comment peut-il me satisfaire ?
Rien ne m'y manquera que vous.
Et sans vous rien ne peut me plaire.

Les belles, les héros, les rois,
Hôtes de cette heureuse rive,
Verront pour la première fois
Une ombre inquiète et plaintive.

Chacun d'eux me demandera
D'où vient ma tristesse profonde ;
Et chacun la partagera
Quand on vous saura dans le monde.

Dans ce séjour rival des cieux
Je ferai connaître l'envie ;
Aux plus fortunés demi-dieux
Je ferai regretter la vie.

Vous les verrez tous à ma voix,
Amants de votre renommée,
Pour aller vivre sous vos lois
Prêts à déserter l'Élysée.

Et s'ils arrivaient à Lormoy
Par un miracle assez étrange,
Je vous jure de bonne foi
Qu'ils croiraient bien gagner au change.

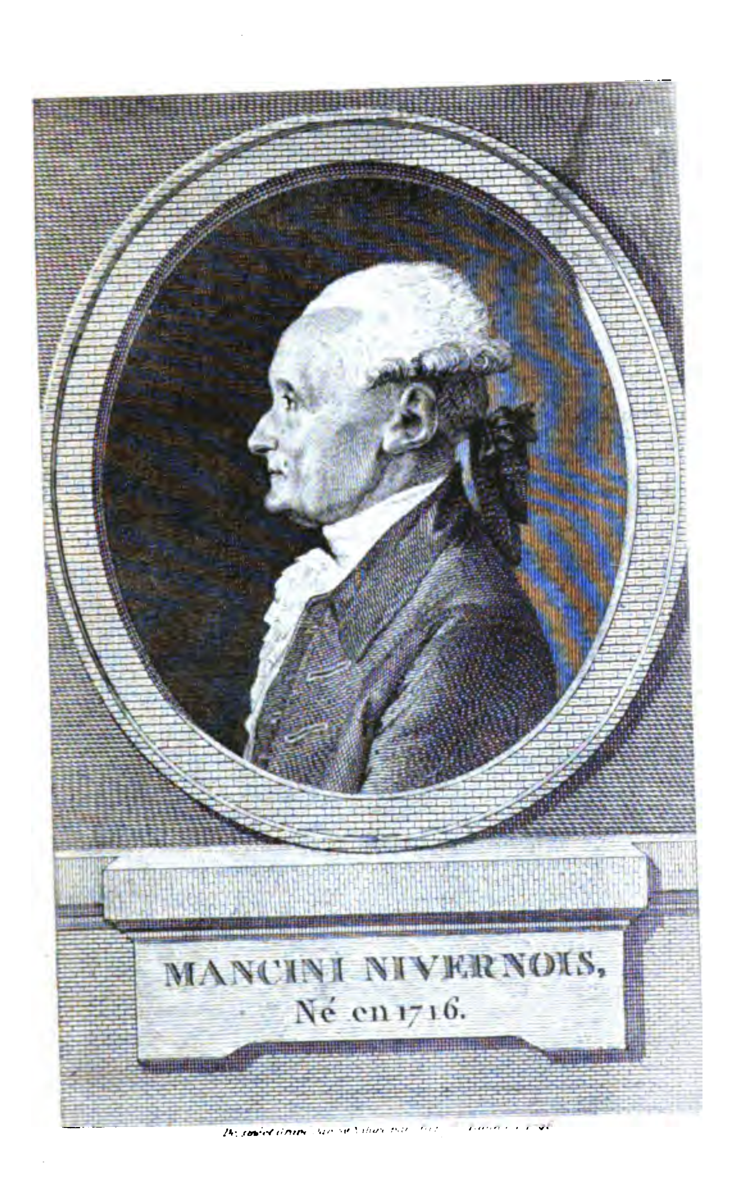
Mais peut-être ils voudront savoir
Quel prix le don de ma franchise
De votre cœur put recevoir.
Que voulez-vous que je leur dise ?

L'année suivante, en 1797, avant de partir pour l'autre monde, recevant d'une dame deux éventails, aussitôt le duc remercie en ces termes charmants :

CHANSON SUR DEUX ÉCRANS

Donnés au duc de Nivernais, au mois de janvier 1797

Je touche à la décrépitude ;
C'est une triste certitude
Qu'il faut bientôt partir d'ici,
Ah ! povero Mancini ! *(bis)*
Mais aux derniers jours de ma vie,
Zulmé daigne être mon amie,


MANCINI NIVERNOIS,
Né en 1716.

Et j'en suis presque rajeuni :
Ah ! ah ! trop heureux Mancini ! *(bis)*

J'ai vu de près la guillotine !
Mon sort avait méchante mine,
Et j'en avais quelque souci :
Ah ! povero Mancini ! *(bis)*
Mais j'ai trompé la faulx cruelle,
Et dans le quartier de Grenelle
Je suis reçu, je suis chéri :
Ah ! ah ! trop heureux Mancini ! *(bis)*

J'ai perdu ma fortune entière,
Ou s'il m'en reste ce n'est guère ;
Je suis mal mis et mal nourri :
Ah ! povero Mancini ! *(bis)*
Mais je n'ai plus regrets, ni peines ;
Zulmé m'a donné pour étrennes
Les deux beaux écrans que voici :
Ah ! ah ! trop heureux Mancini ! *(bis)*

. . . .

En 1796, travaillant toujours, consacrant ses dernières années, comme toute sa vie, aux lettres, le duc de Nivernais avait fait paraître une partie de ses œuvres, notamment ses fables, qui, chose bizarre, comme celles de Florian, furent publiées en pleine Révolution ; c'était, pour un homme de son âge, un labeur considérable, qui heureusement fut mené à bien.

Cependant, l'heure de la mort inévitable était arrivée ; dans la matinée du 25 février 1798, ses amis, redoutant une fin prochaine, songeaient à faire appeler auprès de lui un autre médecin, en consultation, en dehors de son médecin habituel et son ami M. Caille.

M. de Nivernais s'y refusa, et, comme il était trop faible pour écrire, il dicta le billet suivant à son secrétaire, billet qui devait être remis à M. Caille :

Ne consultons point d'avocats ;
Hippocrate ne viendrait pas.
Je n'en veux pas d'autre en ma cure ;
J'ai l'amitié, j'ai la nature
Qui font bonne guerre au trépas ;

Mais peut-être dame Nature
A déjà décidé mon cas ;
Ah ! du moins, sans changer d'allure,
Je veux mourir entre vos bras.

Six heures après s'éteignait doucement notre troisième fabuliste, car si La Fontaine est au premier rang avec *Les Deux Pigeons, Les Deux Amis, Le Meunier, son Fils et l'Ane,* et tant d'autres de ses fables, méritant ainsi le nom du rossignol que M. de Nivernais lui a donné, si Florian tient brillamment la seconde place avec *L'Aveugle et le Paralytique, Le Lapin et la Sarcelle,* comme l'alouette après le rossignol, il faut admettre que, dans le concert des trois fabulistes, le rouge-gorge a admirablement, lui aussi, exécuté sa partie, et que le troisième rang appartient, sans conteste, au duc de Nivernais.

Au moment où mourait le duc de Nivernais, la fin de la Révolution s'annonçait, le rôle de Bonaparte allait grandissant ; l'expédition d'Egypte était décidée et le jeune général était sur le point de s'embarquer à Toulon.

Pour rattacher le temps présent au passé, ajoutons ceci :

Le fauteuil qu'illustra pendant près d'un demi-siècle le duc de Nivernais, à l'Académie française, le 39e fauteuil, est occupé aujourd'hui par M. Jules Simon, qui a certainement plus d'un trait de ressemblance avec son aimable devancier.

L'arrière-petit-fils du duc de Nivernais, Casimir-Louis-Victurnien de Rochechouart, prince de Tonnay-Charente, duc de Mortemart, pair de France sous la Restauration et sous Louis-Philippe, est mort il y a peu d'années, en 1875, à l'âge de quatre-vingt-huit ans.

La vie du grand seigneur du XVIIIe siècle ainsi retracée, M. Lorin passe à un autre sujet :

Le nom de Pontchartrain, dit-il, éveille le souvenir d'un grand poète du XIXe siècle, d'Alfred de Musset.

Reportons-nous à l'année 1842 ; Alfred de Musset était, depuis dix ans, le poète célèbre de *Rolla,* des *Nuits,* de *Silvia* et de tant d'autres œuvres exquises.

Son frère Paul, qui est mort au mois de mai 1880, sans enfant, après avoir écrit de charmantes nouvelles et une biographie si vivante de son cadet bien-aimé, se disposait à partir pour l'Italie.

Avant son départ, il lui arriva de faire, comme à la Société archéologique de Rambouillet, une excursion à Pontchartrain, mais dans des conditions tout à fait différentes, car il trouva à Pontchartrain une médiocre auberge et un mauvais gîte, tandis que la Société y a rencontré un excellent hôtel et le meilleur accueil.

Paul de Musset, le parrain de M. le Sous-Préfet de Rambouillet, était venu à Versailles pour dîner chez Mme Aubernon, la femme du préfet de Seine-et-Oise, à cette époque ; ne trouvant point la famille Aubernon chez elle, il se rendit à Meudon chez son ami Hetzel, l'éditeur connu, qui dînait en compagnie de M. Obeuf, maire de Bellevue.

Brusquement, on décide un voyage à Pontchartrain ; Obeuf attelle son cheval ; les trois voyageurs se serrent sur un siège qui ne contient que deux places et, ainsi véhiculés, Paul de Musset, Obeuf, Hetzel arrivent dans une auberge de Pontchartrain.

On dîne à peu près convenablement ; puis, on se couche ; à Paul de Musset échoit la chambre d'un roulier, Hetzel couche dans un poulailler et Obeuf je ne sais où.

Nos pauvres voyageurs dorment mal, dévorés qu'ils sont par des punaises, et, harassés, ils rentrent le lendemain matin à Paris, où Paul de Musset trouve dans sa chambre son ami Bonnaire qui exécute des gambades fantastiques.

Paul de Musset raconta ce voyage aux incidents comiques à son frère Alfred, qui eut l'idée de le mettre en vers.

Ces vers, dont l'existence nous avait été signalée dans un passage de la biographie d'Alfred de Musset par son frère, sont inédits ; ils ont été retrouvés dernièrement, avec beaucoup de peine, par M. Lardin de Musset, neveu du poète, à qui nous les avions demandés, et qui a eu l'extrême obligeance d'en

faire prendre copie chez Mme de Musset, sa mère, sœur d'Alfred, et de nous les communiquer.

C'est Mme de Musset, celle que ses frères aimaient tant, qu'ils appelaient Hermine dans leurs correspondances, à qui est incombée la tâche si douce, mais si difficile à remplir, de faire respecter la gloire d'Alfred ; elle s'en acquitte, comme on sait, en empêchant notamment des librettistes qui ne doutent de rien de défigurer certaines œuvres, les plus belles peut-être, de son frère.

Mme de Musset a eu le regret d'être privée de bonne heure de la compagnie de ses frères ; elle s'était, en effet, pendant que ceux-ci habitaient Paris, mariée à un magistrat qui devint conseiller à la Cour d'appel d'Angers, M. Lardin.

Néanmoins, elle est un guide sûr, quand on désire savoir d'elle des particularités de la vie d'Alfred.

Mme de Musset, malgré ses recherches, ne mit point tout d'abord la main sur le *Voyage à Pontchartrain ;* elle crut un moment que ces vers devaient être en la possession de M. Maurice Clouard, de Saumur, le chercheur incomparable pour tout ce qui concerne l'œuvre d'Alfred de Musset.

M. Clouard ne possédait point ces fameux vers : il faut dire que nous ne pensions plus les trouver, les croyant perdus à jamais, quand Mme de Musset eut le bonheur de les découvrir.

Voici ces vers :

VOYAGE A PONTCHARTRAIN

Paul, un soir, par la gauche rive
Arrive,
Croyant voir madame Aubernon,
Mais non.

Où faut-il, en quittant Versailles,
Qu'on aille ?
Retrouver Hetzel à Meudon !
Va donc !

Hetzel dînant sur la pelouse
En blouse
Régalait un de ses amis
Bien mis.

La compagnie offre une prise,
Surprise,
On sert au convive nouveau
Du veau.

Çà, dit Hetzel, cassant la croûte
En route !
Pour voir Montfort et Pontchartrain
Bon train !

Je crois, dit Paul, que l'on m'invite
Bien vite ;
Ce n'est pas d'aller à Montfort
Mon fort.

Sur un cheval ou sur un âne
C'est crâne,
Mais, dit Hetzel, nous n'irons pas
Au pas.

Je vais tirer de ma sacoche
Un coche.
Prête ton cabriolet neuf,
Obeuf !

Paul accède et bravant la Parque
S'embarque !
Il quitte pour faire sept lieues
Ces lieux.

— Obeuf, je trouve que ta hotte
Cahote ;
Nous sommes comme des harengs
En rangs !

— Mais laisserons-nous dans l'attente
Ma tante,
Dit Obeuf ; j'ai d'un souper froid
Effroi.

Hetzel, tranquille et sans rancune
Aucune,
Dit : j'ai, ma foi, dans ce réchaud,
Très chaud.

Le coche près d'une charrette
S'arrête ;
O spectacle ! on découvre au loin
Du foin !

Mais déjà sur la nappe blanche
L'éclanche
Fumait, écrasant de son poids
Des pois.

Et couvrant d'un vin délectable
La table,
Une jeune enfant, douce à voir,
L'œil noir,

Le front baissé sous sa cornette
Fort nette,
Faisait frou-frou de son jupon
Fripon.

— Messieurs, dit avec politesse
L'hôtesse,
Vous aviez deux coussins étroits
Pour trois.

— Non pas, dit Hetzel, sur mon âme,
Madame,
J'ai trouvé ce cabriolet
Mollet.

Mais Obeuf, comme une torpille,
Roupille.
— Tu t'en vas déjà te coucher,
Cocher?

Paul pourfend, comme une flamberge,
L'auberge;
Hetzel va dans le poulailler
Bâiller.

Alors arrivent les punaises,
Bien aises,
De pouvoir d'un jeune étranger
Manger.

Mais Hetzel, trouvant « l'Estafette »
Parfaite,
Lit jusqu'au bout ce matinal
Journal.

Dans son lit, Paul, dont le nez gonfle
Et ronfle,
Donne au diable tous ces taudis
Maudits.

Un roulier, tenant sa chandelle
Très belle,
Le réveille avec ses sabots
Pas beaux.

Mais déjà dans la cheminée
Minée,
Voit ses enfants effarouchés
Couchés,

Et sur la gouttière que dore
L'aurore
Fait sa toilette un freluquet
Friquet.

Paul se penchant à la croisée
Boisée
Découvre Hetzel sous un hangar
Hagard.

— Oh ! dit-il, l'air vous enlumine
La mine ;
Vous n'avez pas très bien dormi,
L'ami !

— J'ai, dit Hetzel, fait un bon somme,
En somme ;
Mais je me suis levé matin,
Mâtin !

Obeuf, devant son haridelle
Fidèle,
Sous l'enseigne d'un cabaret,
Paraît.

Adieu, vallons, coteaux, campagnes,
Montagnes ;
Paul rentre sur ses échalas
Fort las,

Et de retour dans sa chambrette
Proprette,
Il trouve sur son canapé,
Campé,

Bonnaire, qui, sombre, à peine ivre,
Se livre
A d'inconséquents et fréquents
Cancans.

Hetzel ayant récité quelques strophes de cette pièce de vers à Charles Nodier, celui-ci voulut avoir la pièce toute entière, et quand elle fut entre ses mains, il répondit à Alfred de Musset, alors fiévreux, malade, qui avait dédié des sonnets à sa fille Marie (Mme Menessier-Nodier), au mois de mai 1843, dans le même rythme que le *Voyage à Pontchartrain.*

Les stances de Nodier sont du mois de juin 1843 ; elles débutent ainsi :

J'ai lu ta vive Odyssée
Cadencée ;
J'ai lu tes sonnets aussi,
Dieu merci !

Pour toi seul l'aimable Muse,
Qui t'amuse,
Réserve encor des chansons
Aux doux sons.

. . . .

Enfin, deux mois après, en août 1843, Alfred de Musset répondait aux stances de Nodier, toujours dans le rythme auquel l'un et l'autre avaient pris goût, du *Voyage à Pontchartrain.*

Nous ne saurions résister au plaisir de rappeler la dernière partie des vers qu'écrivit, dans cette circonstance, Alfred de Musset ; ces vers à Nodier qui allait mourir deux ans après, à Nodier, l'ancien bibliothécaire de l'Arsenal, chez qui se réunissaient, vers 1830, tous les poètes de l'école romantique, sont restés célèbres ; de Musset chante cet heureux temps, les débuts glorieux du romantisme :

. . . .

Ta muse, ami, toute française,
Tout à l'aise,
Me rend la sœur de la santé,
La gaîté.

Elle rappelle à ma pensée
Délaissée
Les beaux jours et les courts instants
Du bon temps,

Lorsque, rassemblés sous ton aile
Paternelle,
Échappés de nos pensions,
Nous dansions.

Gais comme l'oiseau sur la branche,
Le dimanche,
Nous rendions parfois matinal
L'Arsenal.

La tête coquette et fleurie
De Marie
Brillait comme un bluet mêlé
Dans le blé.

Tachés déjà par l'écritoire,
Sur l'ivoire
Ses doigts légers allaient sautant
Et chantant.

Quelqu'un récitait quelque chose,
Vers ou prose,
Puis nous courions recommencer
A danser.

Chacun de nous, futur grand homme,
Ou tout comme,
Apprenait plus vite à t'aimer
Qu'à rimer.

Alors, dans la grande boutique
Romantique,
Chacun avait, maître ou garçon,
Sa chanson :

Nous allions, brisant les pupitres
Et les vitres,
Et nous avions plume et grattoir
Au comptoir.

Hugo portait déjà dans l'âme
Notre-Dame,
Et commençait à s'occuper
D'y grimper.

De Vigny chantait sur sa lyre
Ce beau sire
Qui mourut sans mettre à l'envers
Ses bas verts.

Antony battait avec Dante
Un andante;
Émile ébauchait vite et tôt
Un presto.

Sainte-Beuve faisait dans l'ombre,
Douce et sombre,
Pour un œil noir, un blanc bonnet,
Un sonnet.

Et moi, de cet honneur insigne
Trop indigne,
Enfant par hasard adopté
Et gâté,

Je brochais des ballades, l'une
A la lune,
L'autre à deux yeux noirs et jaloux,
Andaloux.

Cher temps, plein de mélancolie,
De folie,
Dont il faut rendre à l'amitié
La moitié!

Pourquoi, sur ces flots où s'élance
L'Espérance,
Ne voit-on que le souvenir
Revenir?

Ami, toi qu'a piqué l'abeille,
Ton cœur veille,
Et tu n'en saurais ni guérir
Ni mourir;

Mais comment fais-tu donc, vieux maître
Pour renaître?
Car tes vers, en dépit du temps,
Ont vingt ans.

Si jamais ta tête qui penche
Devient blanche,
Ce sera comme l'amandier,
Cher Nodier :

Ce qui le blanchit n'est pas l'âge,
Ni l'orage;
C'est la fraîche rosée en pleurs
Dans les fleurs.

Mais le moment est venu où M. le comte de Dion, avec son inépuisable érudition, va retracer aux nombreux invités que la grande galerie a peine à contenir l'histoire des anciens possesseurs de Pontchartrain ; il commence par expliquer l'origine du mot : Pontchartrain, ce nom vient d'un pont construit sur une route allant à Chartres ; pour la première fois, on le rencontre au XII[e] siècle dans un cartulaire des Vaux-de-Cernay. Dans l'exposé si saisissant du savant président se succèdent les Bagot, les Cocatrix, les Graville, les Coignet, puis il arrive aux Phelypeaux, originaires de Blois, qui, pendant le XVII[e] et le XVIII[e] siècle, sont propriétaires de la terre de Pontchartrain. M. le Président cite ce que le duc de Saint-Simon, Labruyère ont dit de Pontchartrain.

La belle étude de M. de Dion est intitulée : *Les anciens possesseurs de Pontchartrain.*

LES ANCIENS POSSESSEURS DE PONTCHARTRAIN

Les archéologues, dit le président de la Société archéologique de Rambouillet, qui s'égarent parfois dans les recherches étymologiques, ne peuvent se diviser sur le nom de Pontchartrain. Il vient d'un pont construit sur une route conduisant à Chartres. Mais il n'indique la limite ni du pays chartrain, ni du diocèse de Chartres ; car l'un s'arrêtait à la forêt Iveline et l'autre, au contraire, s'étendait jusqu'à la Seine (1). La route qui franchissait sur ce pont le petit ruisseau de Chennevières était celle venant de Poissy par Aigremont, Feucherolles, le moulin de Champie et Plaisir, où elle rencontrait le chemin de Paris par Villepreux. Sur le promontoire de Neaufle-le-Château, cette route était rejointe par une autre venant de Meulan par les Alluets, Crespières, Tiverval et Chatron, et était encore traversée par une longue ligne suivant le faîte des collines de-

---

(1) Un autre Pontchartrain est mentionné dans le *Cartulaire de Saint-Père-de-Chartres* (p. 556) près de Brezoles. Il devait être situé un peu au nord de cette localité, sur la Mouvette qui la traverse, et donner passage à la voie romaine de Chartres à Lizieux par Bléry et Condé-sur-Iton.

puis Palaiseau jusqu'à Pacy-sur-Eure. Sur les cours d'eau qui contournent ce promontoire, et qui, réunis à son pied, forment la Mauldre, se trouvaient quatre ponts à environ un kilomètre l'un de l'autre. Celui de Cressay, pour suivre la longue ligne des collines par Thoiry et Elleville ; celui de Neaufle-le-Vieux, pour le chemin de Normandie par Ivry ; le Pontel, du côté de Montfort et de Dreux ; et enfin le pont Chartrain, du côté de Chartres.

Après avoir franchi ce pont, la route de Poissy rencontrait à Ite, où l'on a trouvé des débris romains, une voie venant de Paris par Trappes, Élancourt et Jouars, nommée en 1507 le chemin Druois (1) et en 1511 le chemin Drouais (2), et se dirigeant vers Dreux par le moulin de l'Estrée, aujourd'hui Laiterie, la Queue et Houdan. Au-delà, le chemin de Poissy à Chartres, conservé de place en place, est facile à suivre par Basoches, la Millière, Saint-Léger et Épernon. La route de Meulan par Neaufle se séparait de la première à la sortie du pont Chartrain et, à un kilomètre, atteignait à Jouars, que l'on écrivait autrefois Jouarre, la route de Paris à Dreux, très bien conservée entre Jouars et Ite. Il se pourrait bien que ce fût là la station romaine de *Diodurum*, placée par l'Itinéraire d'Antonin sur la voie de Paris à Dreux. Mais je n'ose insister sur ce point, d'autres auteurs plaçant cette station à Neaufle, à Chateron et même à Villepreux. Au-delà de Jouars, cette branche se continuait, par les Mousseaux et la plaine de la Verrière, vers Chevreuse et la vallée de l'Ivette (3).

Le nom de Pontchartrain, pour désigner un territoire de la paroisse de Jouars, se trouve pour la première fois au commencement du douzième siècle dans le *Cartulaire de l'abbaye des Vaux-de-Cernay*. Simon, seigneur de Neaufle-le-Château, avait fondé ce monastère en 1118, du consentement et avec

---

(1) Aveu de Chevreuse et de Maurepas. Arch. nat., S., 1125, n° 1.

(2) *Cartul. des Vaux-de-Cernay.*

(3) Voir, dans le premier volume des *Mémoires* de la Société, p. 217, une étude sur les anciens chemins de l'Iveline.

l'aide des chevaliers ses vassaux. Parmi ceux qui ajoutèrent aux dons de Simon, on trouve : Huldiard et Renaud, son neveu, qui donnent ce qu'ils avaient à Pontchartrain, *apud Pontem Carnotensem ;* Ermentrude de Plaisir et ses fils, Eudes et Pierre, qui concèdent une pièce de terre au même lieu ; enfin, Vilana et sa fille Richilde, qui, suivant cet exemple, abandonnent un autre morceau de terre, toujours à Pontchartrain. Toutes ces terres étaient dans le fief d'Étienne Le Paumier, *Palmarius,* que l'on peut regarder comme le premier seigneur connu de Pontchartrain (1).

Il faut franchir deux siècles pour trouver une nouvelle mention. Au commencement du quatorzième siècle, Guillot ou Guillaume Bagot, chevalier, sire de Pontchartrain, tenait plusieurs fiefs dans la châtellenie de Neaufle (2). Il devait descendre d'un Simon Bagot, chevalier, qui, en juillet 1255, amortit, moyennant diverses redevances, le don de quatre arpens et demi de vignes fait aux Templiers de la Villedieu à Hedeval sur Maurepas (3) et, en 1282, un don à l'abbaye de Neaufle-le-Vieux (4).

A cette époque, maître Jean Mignon, clerc de la chambre des comptes, cherchait à former un domaine considérable autour de sa maison du Tremblay. Le 16 septembre 1323, il achète à Jean Mauteint, écuyer, fils de Pierre Mauteint, dix arpens de terre en plusieurs pièces au terroir de Jeurre (Jouars) et à Chennevières, six sous parisis de cens et, de plus, la mouvance et profit d'un petit fief de quarante sous de cens que monsieur Guillaume Bagot tient de lui à Pontchartrain. Il reçoit pour le tout 40 livres parisis. Le 1er novembre, cette vente est approuvée par Gilles et Regnault Mauteint, frères de Jean (5).

---

(1) *Cartul. des Vaux-de-Cernay*, p. 18.

(2) Archives de la Loire-Inférieure. Titres du comté de Montfort.

(3) Archives nat. S. 5138, n° 15. Parchemin original.

(4) Arch. d'Eure-et-Loir. Inventaire des titres de cette abbaye.

(5) Archives du château du Tremblay. *Cartul. de Robert Mignon.*

Le 20 novembre suivant, Jean Mignon fait une acquisition plus considérable de Marguerite de Chateron, veuve de Pierre Choisel, chevalier, qui était seigneur du Tremblay en juin 1291. C'était un manoir au Tremblay, dont dépendaient une grande partie du village, des cens, des vignes et plusieurs petits fiefs, dont l'un était le quart du moulin d'Arondel, près Mareil, possédé par Geoffroi de Chennevières, à cause de sa femme Marguerite de Mareil ; deux autres appartenaient à monsieur Guillaume Bagot, chevalier, sire de Pontchartrain en partie, l'un de quatre arpens de terre au fossé devant la porte de Pontchartrain, l'autre de quarante sous de cens et vignes de Romonde. Marguerite de Chateron prit en échange trois maisons que Jean Mignon possédait à Paris, rue Serpent et rue des Petits-Champs, vers les Cordeliers, outre le Petit-Pont (1).

Le 2 novembre 1327, Jehan Dartie, escuyer, vend à Jeanne, dame d'Amboise et de Chevreuse, soixante souls parisis de cens à prendre à la Saint-Rémy sur les héritages que tiennent à présent les personnes ci-dessous nommées : Michel Gronger, pour sa terre du Pontchartrain, V sous parisis ;

Simon Philippe, pour sa terre de l'Ourme, IV s. p.

Pierrot le Vacher, pour sa vigne d'Entre-le-Bois, II s. p.

Martin Le Vacher, pour sa terre de Sausseron, IX s. p.

Derechef, pour sa vigne, II s. p.

Simon Le Prévost, pour sa terre des Coustures, VI s. VI deniers.

Perrot Chastelain, pour sa terre de Pontchartrain, III s.

Les enfans feu Almary Philippe, pour leur terre de Sausseron, X s.

Jehanne la Perinette, pour sa terre de La Vigne, II s.

Simon Gaugein, pour sa terre de Chambort, III s.

Jehan Philippe, pour sa terre de l'Ourme, IIII s.

Bertaut Huet, pour sa vigne d'Entre-le-Bois, II s.

Estienne Bourgeois, pour sa terre de Pontchartrain, XII deniers.

---

(1) Archives du château du Tremblay. *Cartul. de Robert Mignon.*

Jehan le Maire, pour sa vigne, XXVII d.

Marguerite des Faches, pour sa terre de Sausseron, II s.

Ameline La Cossarde, pour sa terre de Sausseron, XII d.

Jehan Crestians, pour sa terre et sa vigne sur le Bois, XVIII d.

Ceste vente faite pour le pris de XXX livres parisis, etc. (1).

Nous avons reproduit cette liste à cause des noms d'hommes et de lieux qu'elle contient, et aussi pour donner une idée de ce qu'étaient ces petits fiefs qui se partageaient le territoire. Ces dix-sept pièces de terre payaient à la Saint-Rémy, 1er octobre, une redevance dont le total était de trois livres. Si cette somme paraît bien misérable, il faut penser d'abord que l'argent avait près de cent fois plus de pouvoir d'achat alors qu'aujourd'hui. Le setier de blé était fort cher lorsqu'il coûtait douze sous, et l'on avait un cheval pour cinq à six livres ; de plus, à la redevance du cens s'ajoutait, en cas de vente de la terre, un droit de mutation d'un cinquième. Ainsi, Jean Mignon ayant acheté, en mai 1326, de Marguerite de Maurepas, sept arpens de terre à Villeneuve pour 27 livres parisis, il dut payer cent sous de droits à madame d'Amboise, châtelaine de Maurepas (2).

En 1330, le samedi après la Toussaint, Jean Cocatrix, bourgeois de Paris, possédait les trois fiefs de Guillaume Bagot à Pontchartrain et en faisait hommage à Jean Mignon.

C'est ce que je Jehan Coquatrix, bourgeois de Paris, avoue tenir en fié de honorable homme monsieur Jehan Mignon, clerc du roy notre sire. C'est assavoir : quarante sous de menus cens reçus à Pontchartrain à la saint Berthélémy à une foy, et que ledit maistre Jehan tient en fié de Guillaume de Marc, escuier ; item environ quatre arpens de terre en une pièce devant le manoir de Pontchartrain à une autre foy ; item autres quarante sous de cens qui sont assis sur héritages à Havrecholles et à Renonde à une autre foy. Et meuvent ces deux derniers fiés

(1) *Cartul. de Robert Mignon*, fol. 53.

(2) *Cartul. de Robert Mignon.*

du fié de la Huenière que l'oir du Bois tient. L'an mil trois cens trente, le samedi après la feste de la Toussaint (1).

La Hunière est un château fort déjà ruiné au quatorzième siècle, dont les restes se trouvent dans le parc du Tremblay. L'hoir ou héritier du Bois était Jean Balu, seigneur du Bois-sous-Bleury (Eure-et-Loir).

Dans un relevé des fiefs du Tremblay, fait vers 1343, mention est faite de l'aveu de ces trois fiefs par Jehan Coquatrix, sire en partie de Pontchartrain, et ils sont dits en la châtellenie de Neaufle et devoir chacun quatre livres pour cheval de service. Dans un autre endroit, Robert Mignon nous apprend que si cette redevance due par le vassal à tout changement de seigneur était fixée à quatre livres dans la châtellenie de Neaufle, elle n'était que de trois livres dans la châtellenie de Maurepas et de deux livres dans celle de Montfort.

Dans une note un peu antérieure à 1343, les trois fiefs à Pontchartrain, dont le premier devant le manoir comprend le colombier, sont dits *à la fame feu Jehan Coquatrix*, et Robert Mignon ajoute : *maître Guillaume du Bois, notaire du roy, tient pour cause de sa femme, fille desdis mariés, lesdis fiés et en a fait trois fois audit maître Jehan Mignon, et puis à moy Robert Mignon*. L'hommage à Jean Mignon est du 7 octobre 1342, et Guillaume du Bois s'y dit clerc du roi et seigneur de Pontchartrain.

Cependant, une partie de la terre de Pontchartrain, en dehors de ces trois fiefs, fut possédée par Pierre Pilet, sire de la Tramblaye en la viconté de Paris, et par Agnès sa femme, qui était probablement une autre fille de Jean Cocatrix. Le premier acte que nous a conservé de lui le *Cartulaire* des Mignon est un emprunt de 27 livres fait à des banquiers le 19 avril 1330. Le 10 avril 1334, Pierre Pilet de la Tremblaye, demeurant à Pontchartrain, vend à Jean Mignon une pièce de terre de trois arpens au Coudray, tenant aux terres de la maison d'Ayte (Ite) et aboutissant au chemin du Coudray à Nealphe-

(1) *Cartul. de Robert Mignon.*

les-Viés, mouvant dudit maître Jehan Mignon et chargée de 8 sous 10 deniers de cens, pour le pris de dix livres parisis, forte monoie.

Le mercredi dernier jour de mars 1337, Pierre Pilet, escuier, sire de la Tramblaye en la viconté de Paris et de Pontchartrain, en partie en la chastellenie de Neaphe, confesse avoir vendu au même Jean Mignon, pour 48 livres parisis, cent sous parisis de cens qu'il prenoit chascun an de son propre héritage à la feste Saint-Martin sur trois pièces de terre contenant 17 arpens et demi ; dont six arpens au-dessous du terroir du Tremblay à la Croix-Blanche, 36 sous ; Derechef sur huit arpens et demi au terroir du Coudray, 55 sous 9 deniers ; Derechef sur trois arpens au Coudray, 8 sous 3 deniers : somme cent sous parisis. Derechef a vendu sept quartiers de terre en la Cousture entre Ayte et le Coudray, et trois quartiers entre Jeurre et Ayte. Les deux pièces font deux arpens et demi tènus avec lesdis cent sous dè rente de madame de Chevreuse pour ses fiez de Maurepast. Et promist ledit vendeur à fère ratifier ceste vente à dame Agnès, sa femme (1).

Une note marginale nous apprend que ces dix quartiers furent aumônés aux Vaux-de-Cernay par le testament de Jean Mignon.

Le 22 août suivant, après avoir payé les droits de mutation, Jean Mignon fut mis par l'acte suivant en la soufrance féodale de la dame de Maurepas jusqu'à ce qu'il lui rendit hommage :

« A tous ceulz qui ces présentes lettres verront, Aubert de « la Chapelle, procureur et receveur de noble dame madame « d'Amboise et de Chevreuse, salut. Sachent luit que nous « avons eu et reçeu de honorable homme maistre Jehan Mi- « gnon, clerc le roy nostre sire, dix livres parisis pour cause « du quint denier de l'achat que ledit maistre a acheté de « Pierre Pilet. C'est assavoir C sols de cens et deux arpens et « demi de terre. De laquelle somme nous nous tenons a bien « paié et en quitons ledit maistre Jehan ; et pour ce nous

(1) *Cartul. de Robert Mignon.*

« l'avons mis en la bonne souffrance de madite dame. En tes-
« moin de ce nous avons scellé ces lettres de notre propre scel.
« Donné l'an de grace mil IIIe XXXVII, le samedi octave de
« feste Nostre Dame en my-aoust (1). »

En 1343, Robert Mignon, ayant hérité de son frère Jean, se fit servir de tous ses vassaux du Tremblay en notant leur hommage sur son registre. On y lit sous le numéro 25 :

« Le lundi 9e jour de juin 1343 entra en ma foy maistre
« Guillaume du Bois ; et m'en fist trois fois en la chambre des
« comptes, présens : Maistre Gilles de Méry, mon nepveu ;
« Robert Noel, mon nepveu ; Geofroy Poitevin, mon clerc ;
« Noel Le Gras, jadis notaire du Chastelet ; et Robert de
« Trapes, clerc la chapelle le roy à Paris. »

Guillaume du Bois était mort en 1359 que Michel Mignon, fils de Robert, inscrivait les trois fiefs comme tenus de lui à Pontchartrain par les hoirs Maître Guillaume du Bois et la Coquatrix.

En 1370, Pontchartrain est à Marie, fille de Guillaume du Bois, mariée à Étienne des Granges, comme le prouve l'acte suivant tiré du même *Cartulaire* des Mignon.

« Sachent tous que je Michel Mignon, clerc et notaire du
« roi notre sire, clame quite bonnement à tousjours Messire
« Estienne des Granges, chevalier, conseiller du roi et sei-
« gneur de Pontchartrain, du rachat en quoi il a été tenu à
« moy pour raison de certains fiés qu'il tient de moy à trois
« fois et trois hommages à cause de sa fame, fille jadis feu
« Maistre Guillaume du Bois. Des quex je le met en ma souf-
« france et me consent par la teneur de ceste cédule que l'en-
« pèchement mis ez dis fiés à ma requeste soit osté et levé.
« Fait sous mon scel en témoignage de ce le mardi avant la
« mi aoust, l'an mil trois cens soixante et dix. »

En 1389, Marie du Bois, veuve d'Étienne du Bois, seigneur de la Grange, chevalier, président au parlement, donne le 30 juillet une procuration à Nicolas du Bois, à Messire Étienne

(1) *Cartul. de Robert Mignon.*

de Champdivers et à Jean de la Noé, pour faire en son nom hommage *des héritages au pais de Montfort et environ.* Dès le lendemain, en vertu de cette procuration, Nicolas du Bois fait hommage pour Marie du Bois de son *hostel de Pontchartrain* à Michel Mignon, seigneur de la Hunière et du Tremblay sous Montfort.

Dans les aveux rendus par Michel Mignon le 2 août 1400 à Peronelle de Moreuil, dame de Chevreuse et de Maurepas, et le 15 juillet 1411 à son fils Jean de Chevreuse, il mentionne les fiefs que tient de lui à Pontchartrain Madame Marie du Bois (1).

Elle dut mourir peu après, car, le 2 juillet 1412, Louis des Mousseaux, rendant aveu à Jean, seigneur de Chevreuse et de Maurepas, dit tenir en sa main par défaut d'homme le fief que Marie du Bois, dame de la Grange et de Pontchartrain, tenait de lui aux Mousseaux. C'était un hébergement et une vigne, lesquels elle a baillés à vingt sous de rente à Jehan Larchier; trente sous de cens..... un arpent de vigne et vingt et un arpens de terre entre les Mousseaux et Yte; item trois arpens de terre ez Festes de Yte; quatre arpens de terre en la rivière de Bart; enfin cinq quartiers de terre et des champarts à Saint Aubin (2).

Nous ne pouvons dire quels furent les héritiers de Marie du Bois. Ce n'est qu'après une lacune de près d'un siècle que nous retrouvons Pontchartrain aux mains d'un puissant seigneur, Louis Malet de Graville, amiral de France.

Louis de Graville était fils de Jean et de Marie de Montauban; son père était fils d'autre Jean de Graville, Maître des arbalétriers de France, et de Jacqueline de Montaigu, fille du surintendant des finances; sa mère était fille de Guillaume de Montauban et de Bonne Visconti, sœur de Valentine Visconti, duchesse d'Orléans. Né vers 1441, il était, en 1470, chambel-

(1) Archives du Tremblay. Livre velu de Chevreuse, n° 106.

(2) Livre velu de Chevreuse, n° 104.

lan du roi (1). Jusqu'à la mort de son père, en 1482, il porta le nom de la terre de Montaigu, près Poissy, dont il avait hérité de sa grand'mère. En était-il de même de Pontchartrain et de Groussay, près Montfort-l'Amaury? Nous ne saurions le dire. Mais ces terres, comme Montaigu, ne sont pas comprises dans l'hommage qu'il fit au roi après la mort de son père et ne figurent que dans l'hommage qu'il fit à Louis XII le 12 juillet 1499.

A cette date, ce prince donne ordre au bailli de Montfort de mettre son féal cousin, conseiller et chambellan, Louis, seigneur de Graville, amiral de France, en possession de partie du fief de Groussay, relevant du comté de Montfort, et de la terre de Pontchartrain, mouvant de la baronnie de Neaufle-le-Châtel, dont il vient de lui faire son hommage (2).

Il était, de plus, seigneur de Marcoussis et de Gomets-le-Chatel, et fut aussi seigneur de Chevreuse (3). Mais il y a exagération à dire avec M. Perret que ses possessions s'étendaient sans interruption de Neaufle jusqu'en Gâtinais. La plupart de ces terres étaient isolées les unes des autres. Comme il avait de grosses pensions et tirait de beaux bénéfices de ses charges, il achetait de temps à autre une nouvelle terre. L'acquisition de celle de Pontchartrain put être motivée par le voisinage de sa sœur, Louise de Graville, qui était mariée, depuis 1473, à Louis de Rouville, seigneur de Villiers Cul-de-Sac, maintenant Villiers-Saint-Frédéric, près de Neaufle.

Dans un dénombrement des châtellenies de Chevreuse et de Maurepas, rendu par Antoine de Canteleu à l'évêque de Paris, le 27 août 1507, nous trouvons de précieux détails sur les limites de ces châtellenies avec celles de Montfort et de Neaufle. L'église de Saint-Rémy-l'Honoré et la Pinsonière appartiennent

(1) Sa vie a été fort éclairée par le livre que vient de publier M. Perret ; mais nous n'y avons trouvé rien de nouveau sur la possession de Pontchartrain par l'amiral.

(2) Archives nat. Registre P VII, n° 235.

(3) Voir Moutié. *Hist. de Chevreuse.*

au comté de Montfort; la Cour au Pineau à la châtellenie de Maurepas; l'église de Basoches et le manoir de Montphelipe à Montfort. La limite suit ensuite le chemin de Mareil-le-Guyon jusqu'à la croix boisière de cette paroisse; et d'icelle croix laissant les Fourneaux qui sont de Montfort jusqu'au chemin Druois; suivant ledit chemin jusqu'à la croix de Ite; tendant au coin de la Couture Sainte-Marguerite qui est du Coudray, ladite Couture main gauche (c'est-à-dire restant en dehors) jusqu'à la rivière qui vient des Monceaux qui s'assemble à la rivière qui vient de Chennevière entre Pontchartrain et le Coudray; allant amont la rivière; passant devant Pontchartrain à Monsieur de Graville, admiral de France. Et est au devant dudit Pontchartrain, de là l'eau, une motte de four qui est d'icelle châtellenie de Maurepas. Venant contremont la rivière, ce qui est de là la rivière depuis le pont chartrain est de la châtellenie de Neaufle. La limite suit donnant à Maurepas les moulins du Pont, du Sart, de L'Aunay et de Franchet, la Villedieu, la Verrière et Coignières (1).

L'amiral de Graville mourut en 1516, ne laissant que des filles, et ses biens se trouvèrent dispersés.

Nous ne savons en quelles mains passa Pontchartrain jusque vers 1570 ou 1580 que François Coignet en était seigneur et en même temps des Bordes, la Maison neuve, la Goutière, l'Ailerie, du fief Clément Letenant et de la Mairie de Plaisir. De sa femme Catherine Rappouel, il eut sept enfants. L'aîné, nommé François comme son père et son principal héritier, se présenta, le 25 février 1583, devant la porte du château de Neaufle pour faire la foi et rendre l'hommage qu'il devait pour le manoir de Pontchartrain clos à murs et grands fossés pleins d'eau et pour les parts indivises entre lui et ses frères et sœurs. « Auquel « lieu ne trouvant personne pour être ledit chastel du tout « en ruines et inhabité, ayant desceint sa ceinture, osté son « épée et dague, sans esperons, sans gants, nue tête et à « genoulx, a fait audit seigneur la foi et hommage. Et en

(1) Archives nat. Carton S. 1125.

« signe de ce a baisé le jambage du principal portail dudit « chastel (1). »

C'est à François Coignet qu'arriva la mésaventure racontée par le Journal de l'Estoile. Il avait courtisé la fille de Jacques du Mansel, seigneur de Saint-Léger, chevalier des ordres du roi et capitaine du château de Montfort. Après l'avoir plus ou moins compromise, il avait battu en retraite et refusait de l'épouser. Le père, vieux guerrier et d'un caractère peu commode, résolut de l'en faire repentir. Voici le récit de l'Estoile :

« Le jeudi 9 mars 1581, le sieur de Saint-Léger près Mont-« fort fut mené prisonnier en la conciergerie du Palais, à la « requête de M. Coignet de Pontchartrain, son voisin, se com-« plaignant d'avoir été par lui, en pleine halle dudit Montfort « et un jour de marché, attaché au poteau et battu cruelle-« ment d'étrivières, en haine de ce qu'il n'avait épousé la fille « dudit Saint-Léger. Il demeura en prison trois ou quatre « mois; et pour ce qu'il nia le fait, et ne s'en trouva preuve « suffisante, et aussi qu'il fut d'accord avec sa partie qui se fit « payer de ses étrivières reçues, outre qu'il était gentilhomme « de Monsieur (François, duc d'Alençon, puis d'Anjou, frère « de Henri III) et parent ou allié de plusieurs du parlement, « les prisons lui furent ouvertes (2). »

D'après un inventaire de la chapelle de l'Hotel-Dieu de Montfort, les armes des Coignet, gravées sur un calice, représentaient deux épées, trois croissants et, au-dessus, un casque fermé. Cette famille continua quelque temps à posséder la seigneurie de Saint-Aubin près Montfort. Mais, dès les premières années du XVIIe siècle, Pontchartrain était sorti de leurs mains.

Le 20 janvier 1614, devant Pierre Andry, tabellion du comté de Montfort, honorable homme Nicolas Philippes, gruier des

---

(1) Nous avons eu l'occasion de dire ailleurs que toute cette mise en scène de l'hommage en désuétude depuis longtemps n'était plus qu'une fiction due à la routine du tabellion. (*Mém. Soc. arch. de Rambouillet*, VII, 309.)

(2) P. de l'Estoile, I, 314.

bois et forêts de Neauphle-le-Chastel, demeurant à Pontchartrain, comme chargé de la procuration de Paul Phelippeaux, seigneur de Pontchartrain, fait constater qu'il a porté en ce nom, au seigneur de Mareil-le-Guyon, l'hommage qui lui était dû pour le fief de Gaudemaine acquis par Paul Phelippeaux du seigneur de Frontena (1).

La famille Phelippeaux est originaire de Blois. Sa fortune et son illustration commencèrent au seizième siècle. Louis Phelippeaux, seigneur de la Vrillière, n'était que conseiller au présidial de Blois; mais, de Radégonde Garrault, épousée le 22 août 1557, il eut cinq fils qui tous firent leur chemin dans les emplois publics. Le quatrième, Paul, né en 1569, entra dans les affaires en 1588, sous M. de Révol, secrétaire d'Etat, et s'attacha ensuite à M. de Villeroy. Henri IV le nomma secrétaire des commandements de Marie de Médicis, puis, le 21 avril 1610, secrétaire d'Etat. Il rendit de grands services à la reine régente dans les troubles qui suivirent la mort du roi et l'aida à réprimer les intrigues du parti protestant. Il tomba malade au siège de Montauban, où il avait accompagné le roi, en 1621. S'étant fait transporter à Castel-Sarazin, il y mourut le 21 octobre, à l'âge de cinquante-deux ans.

Il avait épousé, le 11 juin 1606, Anne de Beauharnais, fille de François de Beauharnais, seigneur de Miramion, et de Anne Bourdineau, qui lui survécut jusqu'en 1653. Il résidait habituellement à Paris, dans son hôtel de la rue Saint-Thomas-du-Louvre, devenu depuis l'hôtel Marigny et détruit de nos jours pour les agrandissements du Louvre (2); mais il paraît avoir beaucoup aimé sa terre de Pontchartrain, qu'il augmenta par plusieurs acquisitions. En 1614, il achetait le fief de Godemaine à Cheval mort; et, le 14 novembre 1616, le moulin de Chennevières et des terres à Chambord, vendus par décret sur le seigneur de Thuillay. Le 8 mars 1621, il donne à ferme à Nicolas Philippe la terre de Pontchartrain, consistant en deux

(1) Minutes du tabellionné de Montfort.

(2) D'Aucourt. *Anciens hôtels de Paris.*

cents arpens, pour 1,200 livres et 150 bottes de paille. Il se réserve le château, le jardin, le parterre et le bois dans le parc (1).

Le 31 juillet 1617, il s'était rendu acquéreur de tous les greffes du comté de Montfort, mis en ferme à cette époque comme tous ceux du royaume. Le 26 mars 1618, il notifie ses droits au bailli et au prévôt de Montfort. Le titulaire du greffe du baillage dut, pour conserver sa place, s'engager à lui payer 600 livres par an. Le greffier de la prévôté de Montfort, juridiction subordonnée au baillage, prit sa charge à ferme pour 300 livres; ceux des prévôtés d'Elleville, Gambais, Houdan, Neaufle et Saint-Léger, composèrent pour des sommes moins importantes. Les minutes du tabellionné de Montfort conservent plusieurs engagements de ce genre.

Anne de Beauharnais restait veuve avec neuf enfants en bas âge. Sans perdre courage, elle se mit à gérer leur fortune, et elle le fit avec tant de succès qu'elle l'augmenta dans une forte proportion.

Le 19 mars 1622, Nicolas Philippes, receveur de la terre de Pontchartrain, procureur de Anne de Beauharnais, veuve de Paul Phelippeaux, ayant la garde noble de ses enfants : Marie âgée de quatorze ans, Claude de treize, Elisabeth et Anne de douze, Madeleine de dix ans; Louis, fils aîné, âgé de huit ans; Jean de sept, Marguerite de trois ans et Charlotte de vingt-deux mois, fait hommage, au château de Mareil-le-Guyon, à Charles de Meneau pour le fief de Gaudemaine à Chevaumort. Le même, au même nom, fait offre à noble homme Jean Morineau, seigneur de Chennevière, garde de la prévôté royale de Montfort, de lui payer les rentes et censives dues pour héritages à Chambord et moulin de Chennevière, acquis par le seigneur de Pontchartrain sur le seigneur de Thuillay par décret du 14 novembre 1616 (2).

Le 16 mai 1633, la dame de Pontchartrain donne procuration, devant le notaire de Montfort, à Martin Pierre de Hodicq,

(1) Minutes du tabellionné de Montfort.

(2) Tabellionné de Montfort.

conseiller au parlement, pour faire en son nom hommage à Nicolas de Bellièvre, seigneur engagiste de Neaufle-le-Chastel, pour la seigneurie de Chennevières, acquise de noble homme Jean Morineau et de dame Cariclea de Basemont, son épouse. Il y avait cependant procès pour des dépendances de cette terre entre Jean Morineau et Pierre Chuppin, seigneur de Chennevières en partie. Celui-ci ayant eu pour héritier son frère de mère, Charles Bainet, archer du grand prévôt de l'Hotel, un accord eut lieu entr'eux le 22 mai 1633. Le 24 septembre suivant, noble homme Charles Baynet, archer du corps du roi, et Marie Provencal, sa femme, demeurant à Chennevières, paroisse de Jouarre, vendaient à Anne de Beauharnais, dame de Pontchartrain, Jouarre, Chambors, Chennevières et les Bordes, demeurant à Paris, rue Saint-Thomas-du-Louvre, une maison à Chennevières, étables, pressoir ayant droit de banalité sur plusieurs particuliers..... le tout contenant deux arpens, avec 26 arpens de terre, bois et bruyères, premièrement etc..... lesdis héritages tenus en plein fief du roi à cause de sa baronnie de Neauphle-le-Chastel. Item 36 perches de terre, etc. Item treize livres de rente sur Pierre Carias, vigneron, etc. Le tout du propre du Sieur Baynet, comme héritier de Pierre Chuppin, son frère utérin, et de plusieurs acquisitions. Ledit vendeur demeurera quitte de quatorze boisseaux de blé et de sept d'avoine de rente qu'il devait payer à ladite dame comme dame de Chennevières, par acquisition du Sieur Morineau. Ladite vente pour 5,000 livres de principal, 300 livres pour les épingles d'icelle femme dudit vendeur et 150 livres à Louise Baynet, leur fille, fillolle de Louis Phelippeaux, sieur de Pontchartrain, et de Charlotte Phelippeaux, enfans d'icelle dame. Témoins : Michel Dupont, prévôt de Jouarre, et Claude Dorléans, fermier de Pontchartrain.

Le 17 novembre 1626, Anne de Beauharnais avait affermé à Jean Robert et à Claude Dorléans, son gendre, la terre de Pontchartrain, comprenant 241 arpens, pour 1,200 livres et 200 bottes de paille. Le 2 novembre 1633, elle renouvelle le bail pour neuf ans avec Claude Dorléans ; mais la terre com-

prenait 315 arpens, et le loyer fut porté à 2,000 livres, 200 bottes de paille et six douzaines d'œufs frais. Le 30 juin 1639, elle afferme à Gilbert Barbé la métairie de Chambord et 137 arpens de terre pour 400 livres. Le loyer fut porté à 450 livres en 1645. Le 17 septembre 1648, elle afferme pour 640 livres le moulin de Chennevières avec 17 arpens et demi, et une maison au même lieu acquise de Jean Morineau et dont dépendaient 42 arpens de terre.

Divers remboursements lui avaient facilité ces acquisitions. Conjointement avec son frère François de Beauharnais, seigneur de la Grillière et de Villechanne, elle avait prêté 21,525 livres à un autre de ses frères, Guillaume de Beauharnais, trésorier de la généralité d'Orléans, pour lui permettre d'acheter une charge. Elle donna quittance de sa part le 13 septembre 1625 (1).

Le 21 juillet 1633, devant le tabellion de Montfort, Anne de Beauharnais, au nom de ses enfants, reçoit 1,700 livres sur 3,787 qu'un arrêt du parlement du 8 août 1627 leur avait assignées sur les biens d'Henri de Savoie, duc de Nemours.

Elle continua de tirer un bénéfice important des droits de greffe, clerc de greffe et parisis dans l'étendue du comté de Montfort. A cette époque, lorsque le gouvernement mettait un nouvel impôt, il se hâtait d'en capitaliser le produit en mettant aux enchères la perception de ce nouveau produit. Paul Phelippeaux avait versé comptant la somme demandée et jouissait du produit de cette augmentation de droits sur l'enregistrement des actes. Le parisis était une surtaxe d'un cinquième. La monnaie parisis valant un cinquième de plus que la monnaie tournois, obliger à payer en cette monnaie équivalait à une augmentation de vingt pour cent.

A l'occasion, la dame de Pontchartrain ne craignait pas d'engager de nouveaux capitaux dans le recouvrement des impôts. Une ordonnance du 18 décembre 1631 avait augmenté les

(1) Tabellionné de Montfort.

droits sur les biens vendus par décret au baillage de Montfort. Quatre deniers pour livre ou 1/60e du prix de vente étaient attribués au commissaire enquesteur au baillage et autant au prévôt de Montfort. Mais cette augmentation ne leur avait pas été donnée à titre gratuit, et ils avaient dû verser comptant l'un 880 livres, l'autre 740. Les deux titulaires, Pierre de Goussainville, lieutenant général au baillage, et Noël Morineau, prévôt de Montfort, cédèrent leurs droits, le 5 août 1633, à Anne de Beauharnais, moyennant le remboursement des sommes versées (1).

Elle ne négligeait pas non plus de maintenir ses droits honorifiques. Par accord avec le duc de Chevreuse, Claude de Lorraine, elle avait obtenu, en qualité de dame de Chambord, de jouir de tous les droits de haute, moyenne et basse justice sur la maison de Chambord, sur l'église, le cimetière et le lieu presbytéral de Jouarre et sur les terres de la cure de ce lieu. Jean de Sabrevois, écuyer, sieur des Mousseaux, y demeurant en la paroisse de Jouarre, qui avait son banc au premier rang dans cette église, et dont les armes étaient peintes sur une litre funèbre dans la nef, fit opposition à cet accord et se pourvut aux Requêtes du Palais pour être maintenu dans ses droits honorifiques. Comme il vit qu'il ne pouvait réussir, il eut recours à Charles de Cocherel, seigneur du Parc, bailli de Montfort, qui lui ménagea un accord avec la dame de Pontchartrain. Par cet accord, du 11 avril 1633, elle consent que le banc des Sabrevois reste en place tant qu'elle vivra; réservant le droit de ses successeurs; les armoiries resteront, mais sans être repeintes, et elles disparaîtront sous celles des Phelippeaux lorsqu'un deuil de seigneur haut justicier donnera lieu de peindre une litre funèbre sur les murs de l'église (1).

Lors de la levée de l'arrière-ban, en 1635, la dame de Phelippeaux possédait, dans le comté de Montfort, les fiefs de Pontchartrain, Chennevières, la Maison neuve ou la Goutière, le fief de Clément Letenant et celui de l'Ailerie; mais elle est

(1) Tabellionné de Montfort.

exempte de toute cotisation comme bourgeoise de Paris et taxée dans cette ville (1).

Pour augmenter la valeur de sa terre, Anne de Beauharnais sollicita et obtint des lettres patentes du mois d'août 1644 dans lesquelles on faisait dire au jeune roi qu'en considération des grands et recommandables services de feu notre amé et féal conseiller en notre conseil, le sieur Phelippeaux de Pontchartrain, il donnait à sa veuve, la dame de Pontchartrain, tout droit de justice haute, moyenne et basse qui nous appartiennent, à cause de nostre chastel de Neaufle en la terre de Pontchartrain, fief des Bordes et Chennevières.

Il est probable que ce démembrement de la justice de Neaufle rencontra une opposition insurmontable au parlement, car Anne de Beauharnais ne put obtenir son enregistrement, et il ne fut réalisé qu'en 1675.

On trouve, dans les archives du château du Tremblay, la mention d'un échange fait, le 9 juillet 1647, entre Charles Le Clerc, seigneur du Tremblay, et la dame de Pontchartrain.

Le 11 décembre 1639, Anne de Beauharnais fonda son anniversaire dans l'église Saint-Martin de Jouarre et donna, pour cette fondation, six arpens et 68 perches de terre (2).

Elle mourut le 20 janvier 1653. De ses neuf enfants mentionnés dans l'acte de 1622, il ne lui survécut que son fils Louis, les deux aînées et la dernière de ses filles. Marie, née en 1608, fut femme d'Anne Mangot, seigneur de Villarceaux, et mourut le 15 avril 1670; Claude, née en 1609 et morte en 1682, fut femme de Pierre de Hodicq, seigneur de Marli, conseiller au parlement; enfin, Charlotte, née en mai 1620, épousa Claude Frère, président au parlement de Grenoble (3).

Louis I Phelippeaux avait à peine huit ans à la mort de son père, ce qui n'empêcha pas le roi Louis XIII de lui donner la survivance de la charge de conseiller d'Etat, dont les fonctions

(1) Archives de Seine-et-Oise.

(2) Minutes du notaire du Tremblay.

(3) Moréri.

devaient être remplies, pendant sa minorité, par son oncle Raimond. Celui-ci, né en 1560, trésorier de l'épargne, fut pourvu de cette charge, au nom de son neveu, le 5 novembre 1621. Plus tard, il obtint que cette charge fut dégrevée de ce droit de survivance, et, lorsqu'il mourut, le 2 mai 1629, il la transmit à son fils aîné, Baltasard Phelippeaux. Louis Phelippeaux fut nommé, en 1637, conseiller au parlement et devint, en 1650, président de la chambre des comptes. Il mourut le 30 mars 1685, à soixante-douze ans.

Il avait épousé Marie-Suzanne Talon, fille de l'avocat général au parlement, qui mourut jeune, le 1er octobre 1653. Elle lui laissait quatre enfants en bas âge : Louis, né le 19 mai 1643, qui fut chancelier et dont nous parlerons plus loin; Jean, né le 12 mars 1646, qui se maria, en 1683, à Marie de Beauharnais, fille de François, seigneur de la Grillière, et mourut le 17 août 1711; Suzanne, mariée à l'avocat général Bignon, morte le 24 mars 1690; et Claudine, qui n'eut pas d'enfants de Louis-Henri Habert de Montmort.

Nous trouvons, en 1654, Louis Phelippeaux, chevalier, seigneur de Pontchartrain, tuteur honoraire de sa cousine Marguerite de Beauharnais, fille mineure de Jean-Jacques de Beauharnais, seigneur de Miramion et de la Couarde, près Montfort, et de Marie Bonneau, sa veuve. Dans l'acte que nous citons, fait au château de la Couarde le 31 août 1654, la jeune veuve approuve des arrangements pris par les tuteurs de sa fille au berceau. Elle est fort connue, sous le nom de Mme de Miramion, par la tentative que fit Bussy Rabutin pour l'enlever et l'épouser de force et qu'elle dut déjouer à force d'énergie. Elle se consacra ensuite aux bonnes œuvres et fonda plusieurs couvents. Aignan de Beauharnais, père de son mari, avait acheté la Couarde en 1626 (1).

Devenu, en 1653, seigneur de Pontchartrain par la mort de sa mère, Anne de Beauharnais, Louis Phelippeaux continua ses efforts pour augmenter ce domaine. Peu avant, par arrêt

---

(1) Tabellionné de Montfort.

de la cour du 14 décembre 1652, il avait acquis, du seigneur de Millemont, le fief de l'Orme à Beynes, mouvant du château de la Queue. Le 15 mars 1653, Michel Dupont, prévôt de Jouarre, au nom de Louis Phelippeaux, chevalier, seigneur de Pontchartrain, Jouarre et l'Orme, se transporte à l'entrée du château de la Queue pour faire hommage de ce dernier fief à Jacques de Prés, qui en était seigneur (1).

Le 4 novembre 1656, Thomas Hanot, poursuivant d'armes de la grande écurie du roi, et greffier de la prévosté de Neauphle-le-Chastel, y demeurant, et Marie Amaury, sa femme, vendent pour 500 livres, à Messire Louis Phelippeaux, seigneur de Pontchartrain, Jouarre et Chennevières, deux arpens et demi à Mareil, champtier des Groues, lieudit l'Épine-des-Fêtes, tenant aux dames de Hautebruière, au seigneur du Pontel et au chemin de Basoches au Gué au Pont. Le 22 octobre 1657, le seigneur de Pontchartrain abandonne cette acquisition aux religieuses de Hautebruière, qui lui cèdent, en échange, trois quartiers de pré pour enfermer dans son parc et un arpent de terre à Chennevières (1).

Le seigneur de Pontchartrain aurait bien voulu réaliser une augmentation bien plus importante, par l'acquisition de la châtellenie de Maurepas. Il fit, dans ce but, au duc de Chevreuse, Claude de Lorraine, des propositions avantageuses qui furent acceptées, et Maurepas lui fut vendu en 1653. Mais le parlement refusa de laisser démembrer le duché-pairie de Chevreuse créé, en 1612, pour le même Claude de Lorraine et cassa la vente. Ce fut son fils qui réalisa cette acquisition, en 1691, lors du démembrement du duché de Chevreuse.

Ne pouvant acquérir cette châtellenie, il voulut au moins distraire la justice de Pontchartrain de celle de Neaufle, comme il avait été obtenu, en 1644, par sa mère, qui n'avait pu obtenir l'enregistrement au parlement. Des lettres patentes de juin 1655 lui furent accordées faisant revivre celles de 1644. En février 1656, comme on lui objectait que le rapport du pro-

(1) Tabellionné de Montfort.

cureur général du roi au parlement se trouvait égaré, il obtint d'abondant de nouvelles lettres de la même teneur. Cela ne suffit pas à vaincre la mauvaise volonté du parlement. Mais il reprit son instance, vingt ans plus tard, dans de meilleures circonstances, car les nouvelles lettres royales du 19 décembre 1675 furent enregistrées au parlement le 23 du même mois et à la chambre des comptes le 4 janvier 1676.

Les minutes du notaire de Montfort renferment plusieurs baux conclus par Louis Phelippeaux pour ses différentes terres. Le 7 décembre 1654, il afferme, pour 2,050 livres et douze chapons, la terre d'Ergal avec les bâtiments, les moulins de Potençon et de Fréquembault avec les terres; se réservant les droits seigneuriaux et les bois. Le même jour, il afferme, pour 1,300 livres, la terre de l'Orme à Beynes; il donne, pour 2,200 livres, la terre des Mousseaux à Jouarre; il loue, pour 696 livres, la terre de Chambort à Jouarre avec 156 arpens; puis il loue, pour cent trente livres, une maison à Chennevières dont dépend arpent et demi de terre; enfin, le moulin de Chennevières est donné pour un loyer de 700 livres.

En décembre 1655, il afferme à Michel Dupont, prévôt de Jouars et bailli de Maurepas, et à Marie Champion, sa femme, la seigneurie de Pontchartrain avec 310 arpens de terre et les cens de Godemaine, pour trois mille livres et, en outre, 300 bottes de paille, six septiers de vesces, 200 bottes de chaume, huit chapons, dix charretées de fumier, etc.

Le 4 novembre 1661, Louis Phelippeaux, président en la chambre des comptes, afferme pour neuf ans la terre de Pontchartrain à Louis Guignard et à Françoise Lambert, sa femme, ensemble les cens, droits seigneuriaux de Pontchartrain, Chennevière, Les Bordes, Ergal, Chambort et Godemaine, les rentes foncières et autres se montant à mille livres, selon le mémoire fait aujourd'hui, pour 4,000 livres.

Le 9 novembre 1665, le seigneur de Pontchartrain loue à Jean Hatry la terre d'Ergal et la ferme du Coudray pour 1,300 livres et huit chapons.

Louis II Phelippeaux, comte de Pontchartrain, chancelier de France, donna un grand renom à sa famille et augmenta considérablement l'importance de la terre de Pontchartrain. Né le 29 mars 1643, il fut reçu conseiller au parlement de Paris en 1661. Il devint premier président au parlement de Bretagne en 1677, intendant des finances en 1687, contrôleur général en 1689, ministre et secrétaire d'Etat le 6 novembre 1690, enfin chancelier de France le 5 septembre 1699. Il fut nommé, le 9 mai 1700, commandeur et secrétaire des ordres du roi. Il se démit volontairement de la charge de chancelier le 2 juillet 1714. Il mourut au château de Pontchartrain le 22 décembre 1727.

Il avait épousé, en 1668, Marie de Maupeou, fille de Pierre de Maupeou, président aux enquêtes, et de Marie Quentin de Richebourg. Elle mourut le 12 avril 1714, ne lui laissant qu'un fils, Jérôme, qui lui succéda.

Un des premiers soucis du nouveau seigneur de Pontchartrain fut de reprendre l'adjonction de Maurepas, dont le nom représentait une ancienne châtellenie, à son domaine de Pontchartrain. Il y réussit et, par son crédit, obtint l'érection de Pontchartrain en comté. Voici le résumé des lettres patentes d'août 1691 publiées par le Père Anselme dans ses Grands Officiers de la Couronne :

Le sieur Phelippeaux, seigneur de Pontchartrain, ministre d'Etat, nous a remontré que sa terre de Pontchartrain, consistant en la seigneurie dudit Pontchartrain, Jouars, Ergal, Chambors, Chennevières, les Bordes, la Maison neuve, fief Clément le Truant, Rosny, Flexanville, fief Chevalier, fief de L'Aiterie en partie, la Lune en partie, Godemaine, Villeneuve, L'Aunay, le Désert, Longaunay, Sageton, Renonde, La Richarderie, la Dauberie et autres; que tous ces fiefs sont extrèmement mêlés et engagés avec le duché de Chevreuse, marquisat de Grignon et baronnie de Maurepas; que le sieur de Pontchartrain son père aurait acquis ladite baronnie de Maurepas du sieur duc de Chevreuse le 3 septembre 1653, vente déclarée nulle par arrêt du parlement à cause de l'union de

Maurepas au duché de Chevreuse par lettres du 15 juillet 1564 et juin 1572....... qu'il a acquis du sieur de Novion plusieurs censives et justices faisant partie du fief de la Grange du Bois, uni au marquisat de Grignon, dont il a obtenu nos lettres de confirmation au mois de juin dernier; qu'il a de nouveau acquis la châtellenie de Maurepas le 27 de ce mois (août 1691). Comme ces seigneuries sont de différents ressorts : le prévôt de Pontchartrain pour ce fief, les Bordes et Chennevières dont les appellations ressortissent à Montfort comme justice démembrée de Neaufle, et le prévôt de Jouars pour les seigneuries de Jouars, Chambors, Ergal, les Coudraies et la Richardie, ressortissant à Chevreuse, comme démembrées de Maurepas.

A ces causes....... nous confirmons le contrat de vente de ladite baronnie de Maurepas et voulons qu'elle soit distraïte du duché de Chevreuse....... nous réunissons tous les fiefs avec Maurepas en une seule seigneurie et corps de fief sous le nom de comté de Pontchartrain, mouvant de la couronne, avec justice à Pontchartrain, dont appel au parlement de Paris.

Cette érection en comté était le point important. Il ne s'agissait plus que de régulariser ses limites et de l'augmenter à l'occasion. La chose était d'autant plus facile pour Louis Phelippeaux qu'il fut nommé, le 20 octobre 1691, un des commissaires chargés de démembrer le duché de Chevreuse pour l'agrandissement des dépendances du parc de Versailles et de donner en échange le comté de Montfort. Cet échange, commencé tout à l'avantage du duc de Luynes, se termina, quinze ans après, d'une manière beaucoup moins avantageuse pour lui.

La principale acquisition fut celle de la châtellenie de Neaufle, fort diminuée, il est vrai, au profit du marquisat de Grignon. En 1685, elle était encore tenue par engagement par André Potier de Novion, marquis de Grignon. Sa réunion à Pontchartrain fut favorisée par les accroissements que le roi faisait à son domaine autour du château de Marly. Pour donner en échange de Neaufle, M. de Pontchartrain acheta, le

8

12 mars 1693, cent arpens à Bailly et Noisy; le 21 mars, dix arpens à Noisy et, le même jour, le fief des Moulineaux et le moulin de l'Orme; le 1er avril, la terre de Marly-le-Bourg. L'échange est effectué le 16 mai. Dans cet acte, la terre de Marly-le-Bourg est évaluée 36,000 livres, le fief des Moulineaux 12,000 livres et les terres et bois de Noisy 14,300, soit en tout 62,300 livres.

Le comte de Pontchartrain reçoit en échange la ville, châtellenie et domaine de Neaufle-le-Châtel, consistant en 432 arpens de bois, moitié du moulin banal du Poirier, dont l'autre moitié appartient au président de Novion comme seigneur de la Grange; fiefs, censives....... chasse, pêche; pouvoir de nommer aux bénéfices; d'instituer et destituer officiers qui rendront la justice au nom dudit sieur de Pontchartrain, au lieu des officiers royaux qui sont supprimés, avec appel au parlement de Paris.

Le revenu de ces choses est évalué 2,490 livres 8 sous 2 deniers, ce qui, en le capitalisant au denier 25 (quatre pour cent), produit 62,260 livres 4 sous 2 deniers (1).

Une acquisition moins importante, mais fort utile pour l'agrandissement du parc de Pontchartrain, fut celle de la ferme du Coudray, appartenant au prieuré de Hautebruière. Le 4 juillet 1692, le notaire de Montfort, mandé au couvent, trouve dans le grand parloir le chapitre assemblé au son de la cloche. Huit religieuses, sous la présidence de la prieure, Claude du Buisson, décident d'accepter la proposition faite par M. de Pontchartrain, secrétaire d'Etat, de leur acheter la ferme du Coudray au denier 35 du fermage actuel et en plaçant le capital en rente sur l'Hôtel de ville de Paris. Considérant que cette terre est sans mouvance, justice ni censive, que les bâtiments sont vieux et caduques..... et qu'elles auront le double du revenu ordinaire, elles décident de demander à

(1) Archives de la mairie de Montfort. Aux Archives nationales, les cartons P 2241 et 2242 renferment plusieurs pièces relatives à cet échange.

Mme de Rochechouart Mortemart, abbesse de Fontevrault, l'autorisation d'effectuer cette vente.

Le prix offert n'est pas chiffré et, quoique nous ayons plusieurs baux de cette terre antérieurs à la vente, il n'est pas facile à calculer, le fermage étant en nature. Dans le dernier bail, du 12 juillet 1687, elles avaient ajouté 60 livres en argent au fermage précédent, qui se composait de 72 setiers de méteil, 24 d'avoine et six d'orge ; 700 bottes de foin, quarante livres de beurre, six chapons et un gâteau d'un boisseau de fleur de farine.

L'achat de Maurepas avait rendu Louis Phelippeaux seigneur dominant du Tremblay. Charles Le Clerc, qui avait fait hommage au duc de Chevreuse le 16 février 1689, fit le même hommage le 1er septembre 1692 au nouveau baron de Maurepas. Comme leurs terres étaient assez mêlées, ils en échangèrent diverses pièces le 26 mars et le 31 mai 1694 et, plus tard, le 6 juin 1703. Le 22 juin 1705, Charles Le Clerc se désiste du titre de seigneur des Mousseaux en partie, de Basoches en partie et de Saint-Rémy en partie, et le comte de Pontchartrain renonce à la haute justice sur la ferme à Loiseau et la Cour aux Vallées (1).

Le comte de Pontchartrain avait un autre voisin plus puissant que le seigneur du Tremblay ; c'était le duc de Chevreuse, qui, en échange de terres cédées au roi, venait de recevoir le comté de Montfort, limitant les terres de Pontchartrain et de Neaufle. Pour obvier aux difficultés, ils firent entr'eux, le 14 juin 1699, un accord et des échanges dont nous allons donner un résumé.

Devant les conseillers du Roy, notaires soussignés au châtelet de Paris, furent présents : très haut et puissant seigneur Monseigneur Charles-Honoré d'Albert, duc de Luynes, de Chevreuse et de Chaulnes, pair de France, etc., et Louis Phelippeaux, comte de Pontchartrain, seigneur de Neaufle-le-Châtel, ministre d'Etat, contrôleur général des finances, etc.

---

(1) Inventaire des archives du château du Tremblay.

Pour prévenir la contestation qui pourrait survenir à l'occasion de la seigneurie de Montfort, qui fait actuellement partie du duché de Chevreuse, et de celle de Pontchartrain, à cause du mélange des mouvances, justices et tenures, lesdits seigneurs ont estimé qu'il était à propos de régler et limiter leurs justices, tant par la rivière de Mauldre que par les chemins traversant qui seront tenus immuables autant que se pourra....... et, à cet effet, que la séparation des justices de Montfort et de Pontchartrain se fera par la rivière de Mauldre depuis Saint-Aubin en remontant jusqu'au chemin tendant de l'église de Mareil au village des Mesnuls, et, à l'endroit où ledit chemin est traversé par ladite rivière, sera posée une borne; et en descendant depuis ladite borne le long dudit chemin jusqu'à un carrefour où se trouve une croix; et de là continuant le même chemin jusqu'au pont du hameau de Chevaumort, paroisse de Basoches, auquel lieu il sera aussi planté une borne; et remontant le long du chemin de Montfort à Basoches au carrefour des deux chemins de Bazoches à Saint-Léger et de Basoches à Hautebruyère, auquel lieu il y a une croix et sera plantée une borne; de là en suivant le chemin de Basoches à Hautebruyère, tout le long des hameaux de Houjarré, les Houveaux et la Pinsonnière, les laissant à droite jusqu'à un carrefour où aboutissent plusieurs chemins, auquel carrefour sera aussi posée une borne; et continuant le même chemin jusqu'à un carrefour où est une masse de maçonnerie, où était autrefois un moulin à vent; et de là remontant le long du chemin qui mène du lieu de la Petite-Chaîne ou le Long-des-Bois à Saint-Rémy jusqu'à un autre carrefour où il y a une croix peinte et y sera plantée une borne; et de ladite borne en remontant un chemin qui va au hameau de la Bloterie et qui le traverse; au-dessus duquel hameau sera posée une borne, pour d'icelle être tirée une ligne traversante jusques aux cotes et bois de Coignières, laissant le moulin des religieuses de Hautebruyère à main droite.

Si bien que tout le côté gauche du côté de Pontchartrain demeurera audit sieur de Pontchartrain, et de l'autre côté à

main droit du côté du soleil couchant au seigneur duc de Chevreuse.

Ledit seigneur duc de Chevreuse a cédé....... audit seigneur duc de Pontchartrain, ses hoirs et ayans cause : le droit de haute justice sur l'église, château et maisons de Saint-Aubin, et le ressort en cas d'appel au comté de Pontchartrain de ladite justice de Saint-Aubin. Mondit seigneur se réservant la haute justice et tous les autres droits sur les terres de ladite paroisse dans la plaine de Montfort au-delà de ladite rivière.

Item la mouvance féodale de la seigneurie de Mareil-le-Guyon, appartenant à M. Brebier, maître des comptes, en tout ce qu'il y a de l'autre côté de la rivière de Mauldre et du chemin des Mesnuls, et le ressort en cas d'appel dudit Mareil.

Item la mouvance féodale et la justice, haute, moyenne et basse, des paroisses de Basoches et de Saint-Rémy, avec tous les droits et censives, du côté gauche jusqu'à la séparation. Lesquelles censives se montent, dans la paroisse de Basoches et les hameaux de Houjarey et de la Pinsonnière, à huit setiers un boisseau et demi d'avoine, trois livres trois sous en argent et trois gélines, à prendre sur six maisons et 59 arpens de terre; et, dans la paroisse de Saint-Rémy-l'Honoré, en 28 sous, huit deniers, obole, pitte, un quart de chapon, une poule et un demi-quart de poule, sur neuf maisons, vingt arpens et 88 perches de terre.

Item la mouvance du fief du Puy en la paroisse de Basoches tenu par le curé d'icelle, sur lequel est bâtie de présent la grange du presbitère et qui consiste en quelques héritages et censives.

Et outre a été accordé que mondit sieur de Pontchartrain demeurera possesseur de la mouvance des fiefs Paulmier et Saugy en la paroisse de Saint-Rémy, possédés par le seigneur du Tremblay, laquelle mouvance était en conteste.

Se réservant mondit seigneur duc la mouvance et justice des fiefs du côté de Montfort, Hautebruyère, Châtillon et les autres.

Et en contréchange ledit seigneur de Pontchartrain a baillé....... audit duc de Chevreuse :

La mouvance du fief de L'Aunay-Roguerin, paroisse de Saint-Rémy, tenu par le seigneur du Tremblay.

Item la mouvance de la seigneurie de Cernay-la-Ville, possédée par les héritiers de Pierre du Furet.

Item la mouvance des terres de Millemont et de la Queue, situées près de Montfort.

Item quarante-trois sous neuf deniers de cens et deux poules de censives sur 22 arpens 70 perches audit Chevaumort, aux champtiers du Courtillet, du Clos et du Pressoir, qui font partie du fief de Godemaine appartenant audit sieur de Pontchartrain.

Item 27 sous 4 deniers de censives sur dix-neuf maisons sises dans la ville de Montfort, faisant partie du fief de la Villedieu (1).

Et ledit seigneur duc de Chevreuse délaisse....... audit seigneur de Pontchartrain, les droits honorifiques et toute justice sur l'église et paroisse de Vicq, avec toutes les censives à prendre sur les héritages situés du côté nord de la rivière, à commencer au-dessus du fief de la Place appartenant au seigneur de Bardelle. Duquel fief ledit seigneur duc cède audit seigneur de Pontchartrain la mouvance, se réservant la mouvance et justice dudit fief pour tout ce qui est au midi de la rivière, et encore le ressort de la justice de Vicq.

Et de plus ledit seigneur duc cède le ressort en cas d'appel de la justice de Villiers-Cul-de-Sac appartenant au seigneur de Pontchartrain, qui ressortira désormais au comté de Pontchartrain au lieu de Montfort.

Et le sieur de Pontchartrain cède toutes les censives qu'il peut avoir le long de la rivière du côté du midi.

Cet arrangement rencontra de l'opposition de la part de Jacques Brebier, seigneur de Mareil, et de Charles Le Clerc,

---

(1) En 1722, la commanderie de la Villedieu possédait une rente de cent livres qui lui avait été donnée par le comte de Pontchartrain en échange de diverses censives. (Arch. nat. Carton S. 5,138.)

seigneur du Tremblay; mais le parlement rejetta leur réclamation par arrêt du 6 août 1704 et enregistra l'échange le 19 du même mois (1).

Ayant acquis par cet accord la mouvance du fief de la Place à Bardelle, le comte de Pontchartrain, par acte du 20 mai 1702, devant Duchemin, notaire à Neaufle, accorda à François de Chardonnay, chevalier, seigneur de Bardelle et la Place, d'y exercer tout droit de justice haute, moyenne et basse. Cette concession fut confirmée par lettres patentes données à Fontainebleau au mois d'octobre 1703, régistrées le 19 mars 1704. Il reçut, en conséquence, l'aveu de ce fief le 6 novembre 1705. Le même jour, au château de Pontchartrain, un accord fut conclu entr'eux pour régulariser les limites de leurs censives. L'église, le cimetière et les maisons de Vicq, et les deux cours de la rivière, demeureront en la justice de Mgr le Chancelier, comme seigneur de Villiers-Cul-de-Sac, et tout ce qui est au couchant du chemin de la Pissote à Vicq demeurera au seigneur de Bardelle à cause de son fief de la Place. Par cet accord, le Chancelier cédait ses droits de censive sur 62 arpens et n'en recevoit qu'un peu moins de six en échange (2).

Peu avant, le président de Nesmond, mari de Marguerite de Beauharnais, ayant voulu vendre ses terres de Moisan et de la Minotière à Galluis, le comte de Pontchartrain les avait achetées. Son chargé d'affaires, Antoine Chardond de Bonnières, trouvant trop faible le fermage de 300 livres pour la ferme de Moisan, selon le bail fait par M. de Nesmond le 7 mars 1694, en obtient la résiliation et porte le fermage, en 1696, à 450 livres. Le même, au même nom, loue la terre de la Minotière pour 650 livres.

La baronnie de Beynes, acquise peu après, était contiguë à sa terre de Neaufle. Le 12 février 1713, la chancellerie délivre des lettres patentes de terrier pour obliger tous les vassaux et censitaires de cette baronnie à déclarer ce qu'ils tiennent de

(1) Archives municipales de Montfort.

(2) Papiers le Boistel à M. Le Pippre.

très haut et puissant seigneur Louis Phelippeaux, chancelier de France, comte de Pontchartrain et baron de Beyne (1).

Le 4 mai 1708, le Chanchelier achète à M. Bachelier de Beaubourg la ferme de la Couperie et, le 7 mai 1713, il la revend avec la terre de Beauregard de 57 arpens et les 70 arpens du bois de la Tuilerie à M. Aubert, seigneur de Carcassonne, pour composer le fief de la Couperie. Retenant cependant la foi entière qu'il devait pour la baronnie de Beyne au seigneur de Brétencourt, tant pour ce qui lui en restait que pour les parties démembrées. Il ne s'oppose pas à ce que M. Aubert obtienne pour ce fief moyenne et basse justice, mais sous la réserve du ressort à la haute justice de Beynes.

Le 15 mars 1713, le Chancelier avait acquis pour cinq mille livres, de M. Le Coq, marquis de Goupilières, la mouvance du fief de Carcassonne à Beyne, appartenant au même Urbain Aubert, président au parlement de Normandie, présent et consentant. Des lettres patentes du même mois confirmèrent cette cession.

En 1720, les héritiers du marquis du Tremblay payent au comte de Pontchartrain et de Maurepas huit mille livres pour le relief de la seigneurie du Tremblay. En 1726, Marie Le Clerc, femme de Charles-François d'Angennes, marquis de Maintenon, vend la terre du Tremblay à Eustache Le Couturier pour 242,400 livres. Celui-ci, pour se procurer de l'argent, vend au comte de Pontchartrain pour 25,000 livres le fief de Coupeville. Mais le comte d'Angennes obtient, le 26 mars 1727, une sentence du châtelet de Paris lui adjugeant le Tremblay par retrait lignager, et, le 26 août suivant, une autre sentence force le Chancelier à lui rendre Coupeville contre le remboursement du prix d'achat.

Nous ne pouvons entrer dans le récit de la vie du Chancelier de Pontchartrain, et nous nous contenterons de citer quelques actes de générosité de lui dans la dernière partie de sa vie,

(1) Papiers de la seigneurie de Goupillières.

(2) Archives du château du Tremblay.

lorsqu'après avoir donné sa démission des fonctions de Chancelier il vivait retiré à Pontchartrain.

En février 1717, Louis-Philippe, comte de Pontchartrain, marquis d'Illiers, baron de Beine et de Chesnedoré, sur ce qui lui a été remontré touchant le défaut actuel d'instruction pour la jeunesse de la paroisse de Jouarre-Pontchartrain, attendu le manque de logement et de fonds pour l'entretien d'un maître d'école et la pauvreté des habitans, promet de donner cent livres par an pour les appointements d'un maître et de faire construire à ses frais un bâtiment pour servir d'école (1).

Le 11 octobre 1715, devant Duchemin, notaire à Neaufle, le Chancelier avait promis aux religieuses de la congrégation Notre-Dame à Montfort de leur donner deux mille livres pour payer la dot de Louise Raimbaud, novice sans fortune. Elles lui donnent quitance de cette somme le 12 septembre 1717 (2).

Dès 1698, il avait fondé l'hôpital des Bordes, auquel il ajouta ensuite une école pour les filles, une chapellenie et, en 1715, un hospice qu'il dota généreusement.

Le fils unique du Chancelier, Jérôme Phelippeaux, comte de Pontchartrain et de Maurepas, comte de Palluan et de Nervieux, baron de l'Ile de Ré, seigneur de Vieux-Château, Froidfond, Saint-Amand, Falleron et autres lieux, était né en mars 1674, fut reçu conseiller au parlement le 16 mars 1692, secrétaire d'Etat en survivance de son père le 19 décembre 1693, prévôt des ordres du roi en octobre 1709. En novembre 1715, il se démit en faveur de son fils de la charge de secrétaire d'Etat. Il avait cinquante-trois ans lorsqu'il recueillit, en décembre 1727, la succession de son père. Saint-Simon a fait de lui un portrait repoussant, mais qu'il est permis de croire trop poussé au noir par le satyrique écrivain. Il mourut le 8 février 1747.

Il avait épousé en premières noces, le 28 février 1697, Christine-Éléonore de la Rochefoucaud, fille de Frédéric-Charles de

---

(1) Arch. de Seine-et-Oise. E. 2908.

(2) Minutes du notaire de Montfort.

la Rochefoucaud, comte de Roye, et d'Isabelle de Durfort-Duras, morte à vingt-sept ans le 23 juin 1708. Il en eut François, mort jeune; Jean-Frédéric, comte de Maurepas, qui suit; Paul-Jérôme, né en 1703, chevalier de Malte, marquis de Chefboutonne, dit le chevalier puis le marquis de Pontchartrain, brigadier des armées du roi en 1734; Charles-Henri, abbé de Royaumont, nommé évêque de Blois le 23 mai 1734, mais mort à vingt-huit ans le 24 juin suivant.

Jérôme Phelippeaux se remaria, le 31 juillet 1713, à Rosalie-Angélique de l'Aubespine, fille d'Étienne, marquis de Verderonne, et de Marie-Anne Festard. Il en eut deux filles : Marie-Louise-Rosalie, née en juin 1714, mariée le 12 mai 1729 à Maximilien de Watteville, marquis de Conflans et d'Illiers; et Hélène-Angélique, née en mai 1715, mariée le 12 décembre 1730 à Louis-Jules-Barbon Mazarini Mancini, duc de Nivernais.

Le 24 février 1737, devant deux notaires du châtelet de Paris, furent présents : Charles-Philippe d'Albert, duc de Luynes, pair de France, substitué au duché de Chevreuse et comte de Montfort-l'Amaury, y réuni, et Charles-Louis d'Albert, duc de Chevreuse, prince de Neuchatel et Valengin, brigadier des armées du roi, mineur émancipé, d'une part; et Jérôme Phelippeaux, comte de Pontchartrain, Palluau et Nervien, marquis de Châteauneuf-sur-Cher; et Jean-Frédéric Phelippeaux, comte de Maurepas, ministre et secrétaire d'Etat, appelé à la substitution du comté de Pontchartrain, d'autre part.

Lesquels considérant que l'accord fait le 14 juin 1699 présente plusieurs erreurs et omissions : 1°....... 5° que les officiers du baillage de Montfort disputaient aux officiers du châtelet de Paris la connaissance des cas royaux qui devaient leur appartenir dans toute l'étendue du comté de Pontchartrain, d'après les lettres d'érection d'août 1691.

Les ducs de Luynes et de Chevreuse reconnaissent que le moulin de Bicherel à Vicq est dans l'étendue du comté de Pontchartrain comme relevant du fief de Villiers-Cul-de-Sac. Ils cèdent au comte de Pontchartrain le ressort en cas d'appel de Vicq et du fief de la Place.

Les comtes de Maurepas et de Pontchartrain cèdent au duc de Chevreuse le tiers qui leur appartient dans le fief de Montroty et la mouvance entière du fief de Groussay dépendant dudit tiers, aux termes de l'acquisition faite du sieur Jourdan par feu M. le Chancelier de Pontchartrain le 11 septembre 1695. Ledit tiers relève du fief de Petitmont appartenant aux héritiers de M. de Marescot, qui le tiennent du comté de Pontchartrain.

Il sera fait en triple exemplaire un plan marquant les bornes. La première sera posée au chevet du moulin du Muid, dont la mouvance reste au duc de Chevreuse. La limite remonte la rivière morte du côté de Montfort jusqu'à la chaussée de Bardelle et à la jonction de la rivière du Lieutel avec celle de Garancières. Une borne se trouve sur le grand chemin de Garancières à Paris, vis-à-vis la masse d'Auteuil, et suivant ce grand chemin jusqu'au carrefour de la Pissotte appartenant au comte de Pontchartrain, à cause de la baronnie de Beynes.

Des lettres patentes confirmatives de cet accord furent délivrées en mars 1737 et enregistrées au parlement le 31 du même mois.

A cet accord était jointe la liste des paroisses et feux faisant partie du comté de Pontchartrain sur lesquels les cas royaux appartenaient aux officiers du baillage royal de Montfort et qui, d'après cet accord, doivent être attribués aux officiers du châtelet de Paris :

Paroisse	de Vicq,	11 feux.
id.	de Saint-Aubin,	4
id.	de Mareil,	39
id.	de Basoches,	20
id.	de Saint-Rémy,	27
Ville	de Neaufle,	248
Paroisse	de Neaufle-le-Vieux,	6
id.	de Saint-Germain-de-la-Grange,	22
id.	de Plaisir,	255
id.	de Tiverval,	14
id.	des Claies,	3
id.	d'Élancourt,	3
	Total :	652 feux.

Il est vrai que les officiers de Montfort avaient reçu en échange 456 feux à Dampierre et autres paroisses détachées du duché de Chevreuse, 69 feux à Goupilières et 99 à Basainville, soit en tout 564 feux (1).

Le 14 mars 1740, le comte de Pontchartrain reçoit l'hommage, pour les fiefs de la Couperie et de Carcassonne, de Urbain Aubert, marquis de Tourny, intendant de Limoges, seul héritier de son père du même nom et de Marie-Anne Le Tellier, par la renonciation de ses sœurs la comtesse de Grancey et Mme Le Camus.

Jean-Frédéric Phelippeaux de Pontchartrain, comte de Maurepas, né le 9 juillet 1701, reçu dans l'ordre de Malte le 4 août 1703, secrétaire d'Etat par démission de son père le 13 novembre 1715, commença à exercer cette charge à dix-sept ans. Commandeur secrétaire des ordres du roi le 17 mars 1724, fut reçu de l'Académie des sciences le 15 avril 1725. Avait épousé, le 29 mars 1718, Marie-Jeanne Phelippeaux, fille de Louis, seigneur de la Vrillière, ministre d'Etat, et de Louise de Mailly.

Nous n'avons pas à raconter sa carrière comme ministre, sa disgrâce en 1749, son retour au ministère en 1775, ni à apprécier le rôle qu'il joua dans cette haute position. Il mourut sans enfants en 1781.

Après lui, Pontchartrain passa à sa nièce Adélaïde-Diane-Hortense-Délie Mancini de Nivernais, mariée au duc de Cossé-Brissac, massacré à Versailles en septembre 1792.

Enfin, au XIXe siècle, le château de Pontchartrain appartint à Carvillon des Tillières, grand louvetier, qui l'acheta à la famille de Brissac.

M. Carvillon des Tillières le vendit à son tour à M. le marquis d'Osmont; depuis, il devint la propriété de Mme de Païva; à la mort de Mme de Païva, ce fut M. Haenkel de Dannersmarck qui en hérita et en resta propriétaire jusqu'en 1888.

---

(1) Archives municipales de Montfort.

Saint-Simon a dit de Pontchartrain : « Grande et riche terre, « aimable demeure. » La Bruyère, après y avoir été reçu, écrit : « Les beaux plants et les belles eaux que celles d'une « maison dans un vallon en-deçà de la tour de Montfort ! La « belle et noble simplicité qui règne dans ces bâtiments ! Je « suis fou de Pontchartrain, de ses tenants et aboutissants, « circonstances et dépendances. »

Je termine par cette appréciation qui résume fidèlement nos appréciations actuelles.

La séance terminée, la Société archéologique de Rambouillet visite le parc et jouit d'autant mieux de ses beaux sites, de ses belles eaux, qu'il fait un temps superbe ; l'ombre est douce sous les grands arbres, dans les magnifiques avenues ; le soleil n'est point brûlant sur les pelouses.

Des voitures sont mises à la disposition des dames, de sorte que tous les agréments de la promenade à pied et en voiture sont réunis à la fois.

On cherche les points les plus agréables aux yeux, et M. Boulard, dont le talent est connu et apprécié des membres de la Société, les reproduit par la photographie, de façon à pouvoir orner le prochain volume des *Mémoires* de la Société des vues les plus intéressantes.

A chaque pas se dressent des arbres des plus rares essences ; tous les charmes du parc d'autrefois que vient de décrire avec son cœur un homme distingué, M. le comte d'Osmont, dans un livre intitulé : *Reliques et Souvenirs*, et précédé d'une étincelante préface d'Alexandre Dumas, sont encore goûtés aujourd'hui par les invités de M. Auguste Dreyfus.

On revient insensiblement au château où un lunch splendide et délicieux est servi et auquel prennent part tous les membres de la Société archéologique.

M. et Mme Dreyfus ont voulu absolument combler leurs hôtes de soins.

Ici l'attention est attirée par deux tableaux de Van der Meulen représentant le château et le parc au XVIIe siècle, vers

1670, époque à laquelle le peintre était dans toute sa célébrité.

M. et Mme Dreyfus, qui ont fait jusqu'à présent les honneurs de leur château, avec leur simplicité charmante et leur meilleure grâce, paraissant heureux que la Société archéologique prît plaisir à la visite du château, lui permettent de visiter la serre chaude avec ses vastes et luxuriantes plantes.

La journée s'avance ; il faut regagner le chemin de fer à la gare de Villiers-Neauphle.

La Société dit adieu à ses hôtes bienveillants et se retire, enchantée d'une journée et d'un accueil qui compteront dans ses annales ; elle en conservera d'ailleurs le souvenir d'autant plus vivant que deux vues du château seront données dans ses *Mémoires* et que le portrait du duc de Nivernais à l'âge de quatre-vingts ans, dont il a été longuement question, y sera également reproduit d'après la gravure d'Aug. Saint-Aubin.

SÉANCE DU 7 MAI 1889

A RAMBOUILLET

La Société s'est réunie le 7 mai 1889 à la mairie de Rambouillet.

Il a été procédé, dans cette réunion, à l'élection des membres du Bureau de la Société.

Par suite de ces élections, le Bureau se trouve ainsi composé pour l'année 1889-1890 :

M. le comte de Dion, *président ;*

M. Gautherin, *premier vice-président ;*

M. Pacoret, *deuxième vice-président ;*

M. Lorin, *secrétaire ;*

M. Montandon, *trésorier ;*

M. Lacroix, *archiviste ;*

M. Trubert, *secrétaire-adjoint.*

Un comité de publications a été créé et comprend :

M. l'abbé Macaire, curé de Rambouillet ;

M. Morize, qui prépare en ce moment un travail sur les Vaux-de-Cernay ;

M. Guyot, propriétaire du château de Dourdan.

Le Bureau constitué a tenu ensuite une séance administrative.

A cette séance, M. le comte de Dion, président, a prononcé le discours suivant :

Le lien d'estime et d'amitié qui réunit dans un effort commun les membres de notre Société nous impose le devoir de rendre un hommage à ceux d'entre nous que la mort fait disparaître. Presque toutes les sociétés savantes observent cette louable coutume, et, comme elles, nous devons ce témoignage de gratitude à ceux qui nous ont apporté leur concours.

Dans notre dernier volume, nous avons rempli ce devoir envers M. Moutié, fondateur de la Société, et dont les œuvres remplissent presque tous les volumes publiés par elle. Aucun de ceux que nous allons citer n'a contribué à grossir ces volumes, mais tous, à des titres différents, ont droit à notre souvenir et à nos regrets.

M. Joly, architecte du château de Rambouillet, membre de la Société depuis 1876, était trésorier depuis 1878. Il est mort le 16 novembre 1886, deux jours après M. Moutié, auquel il avait, pendant huit ans, apporté son concours dévoué.

La mort a rayé de nos listes M. Paul Poupinel, avocat à Paris, sociétaire depuis 1869, et le sympathique M. Girod, qui fut quelque temps sous-préfet de l'arrondissement. Auparavant avait disparu M. Bordier, notaire à Montfort, membre depuis 1871.

Nous avions reçu, en 1878, M. l'abbé Maréchal, curé de Montfort, excellent prédicateur et s'intéressant à tout ce qui regardait l'art et la science. Après avoir été deux ans curé de Corbeil, il fut nommé évêque de Laval ; mais, quoique encore jeune, sa mauvaise santé lui permit à peine de prendre possession de son siège. Il mourut le 21 septembre 1887, après quarante-huit jours d'épiscopat, regretté de tous ceux qui l'ont connu.

Il nous reste à signaler trois pertes plus récentes.

Le 4 novembre 1888, mourait, à cinquante-six ans, M. Maurice Richard, conseiller général pour le canton de Montfort, ancien député et ancien ministre des Beaux-Arts en 1870. Lui et sa famille ont laissé dans le canton un grand renom de générosité. Il faisait partie de la Société depuis 1869.

M. Édouard Brame avait fait une brillante carrière comme ingénieur des ponts et chaussées ; parvenu au grade d'inspecteur général, il avait recu la croix de commandeur de la Légion d'honneur.

Nommé conseiller général pour le canton de Montfort en 1872, il avait cessé de l'être en 1878. M. Brame est mort subitement à Paris à l'âge de soixante-dix ans, le 30 novembre 1888. Il n'était entré dans nos rangs qu'en octobre 1887, lorsqu'il donna une gracieuse et large hospitalité à la Société venue pour visiter les restes de l'abbaye de Neaufle-le-Vieux qui subsistent sous son habitation et qu'il venait de faire restaurer avec beaucoup de goût.

Enfin M. Chardin, propriétaire du château de Fontenay-lès-Briis, entré dans la Société en août 1887 et qui promettait d'en être un membre zélé et utile, est disparu nous laissant des regrets à la place d'espérances si rapidement déçues.

Ces pertes nombreuses et sensibles doivent engager ceux qui s'intéressent à la prospérité de la Société à tâcher d'augmenter le nombre de nos souscripteurs, seul moyen de multiplier nos publications. Ce sont elles qui, avec quelques séances publiques intéressantes, retiennent les anciens membres et en attirent de nouveaux.

Nous sommes assemblés aujourd'hui pour nous occuper de ces questions et en particulier de l'ouvrage de M. Morize : *Étude archéologique sur l'abbaye des Vaux-de-Cernay*, que nous comptons faire paraître dans le courant de cette année. Le *Cartulaire* de cette abbaye, par MM. Merlet et Moutié, a fait la réputation d'érudition de notre Société ; il y a lieu d'espérer que le volume en préparation, qui est le complément du premier ouvrage, sera utile à notre bonne réputation sous le rapport archéologique.

Le président communique ensuite à la Société une lettre très flatteuse qu'il a reçue de M. Léopold Delisle, directeur de la Bibliothèque nationale, auquel il avait envoyé le tirage à part de sa *Notice sur M. Moutié* et de son petit *Cartulaire du prieuré Saint-Laurent de Montfort,* qui ont paru dans notre dernier volume.

Au risque de paraître vouloir chercher une satisfaction personnelle, il doit faire connaître le jugement si honorable que porte sur notre Société le premier de nos érudits et l'éloge qu'il fait de notre ancien président.

Monsieur,

Vous parlez avec trop de modestie de votre *Cartulaire de Saint-Laurent de Montfort*. Il renferme au moins une quinzaine de chartes dont l'intérêt ne sera pas seulement apprécié pour l'histoire locale. En le publiant après en avoir laborieusement ramassé les éléments, vous continuez des traditions qui ont fait grand honneur à votre Société de Rambouillet et que vous avez rappelées en très

bons termes dans votre *Notice* consacrée à la vie et aux ouvrages de M. Moutié. Cette *Notice* était bien due au courageux auteur de tant d'utiles publications, et pour ma part je vous sais bien bon gré d'avoir ainsi rendu justice à de solides travaux dignes de la haute protection qui a permis de publier les premiers avec un luxe princier.

On a décidé que la Société archéologique déléguerait un certain nombre de ses membres à la réunion de la Société de Chartres, qui devait avoir lieu le 16 mai, et que, d'ailleurs, des lettres de convocation pour le 16 seraient adressées à tous les membres.

Il a été entendu également que la Société archéologique de Rambouillet recevrait, à Montfort-l'Amaury, au mois de juillet, la Société française d'archéologie revenant de Dreux.

Notre Société, en pleine prospérité, compte aujourd'hui 130 membres.

A l'issue de la séance, tous les membres du Bureau se sont rendus chez M. Gautherin, vice-président, où un excellent lunch les attendait.

LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DE RAMBOUILLET A CHARTRES

LE 16 MAI 1889

La Société archéologique d'Eure-et-Loir réunissait à Chartres, le 16 mai 1889, les Sociétés d'histoire et d'archéologie d'Orléans, d'Alençon, de Vendôme, de Châteaudun et de Rambouillet.

Le but de cette réunion, dont M. Merlet, président de la Société de Chartres, correspondant de l'Institut, avait pris l'heureuse initiative, était de grouper au centre de la Beauce les Sociétés voisines de l'Eure-et-Loir, de resserrer les liens existant entre elles, de leur permettre d'échanger leurs idées, de se communiquer leurs travaux, leurs études; nos confrères de Chartres se proposaient aussi de nous guider dans la visite de leur magnifique cathédrale et des autres monuments remarquables de leur ville, puis de terminer une journée si bien

remplie par un banquet auquel ils avaient la gracieuseté de convier tous leurs invités.

Ce programme était trop séduisant pour ne pas tenter la Société archéologique de Rambouillet, qui s'est hâtée de déléguer une vingtaine de ses membres à une réunion qui s'annonçait si agréablement.

La Compagnie des chemins de fer de l'Ouest avait bien voulu nous autoriser à voyager à prix réduits, et nous lui devons des remerciements pour la faveur qu'elle s'est empressée de nous accorder, à notre première demande.

Nous avions parmi nous, de la Société archéologique de Rambouillet, notre cher président, M. le comte de Dion, M[me] Perry, M[lle] Bélèze, M. Montandon, M. le docteur Diard et M[lles] Diard, M. Lèques, M. Bouzon, M. Lorin, M. Taphanel, M. Lacroix, M. Dubois (de Versailles), MM. Aimé et Paul Guillo-Lohan, M. Boulard, M. Adrien Maquet, M. Hennequin, M. Maurion de Larroche, MM. et M[me] Mathé, etc.

A son arrivée à Chartres, la Société archéologique de Rambouillet était reçue à la gare par M. Merlet, qui lui souhaitait, avec son exquise amabilité, la bienvenue et la félicitait d'être aussi nombreuse.

La séance où devait se tenir le congrès des Sociétés était indiquée pour une heure, dans la salle Sainte-Foy; dès avant une heure, les invités se pressaient dans le magnifique salon qui précède le lieu de la réunion.

Puis les membres du Bureau montent aux sièges qui leur sont assignés sur l'estrade; M. Merlet préside, ayant à ses côtés M. le comte de Dion et M. de la Rocheterie, président de la Société de l'Orléanais, M. de Saint-Laumer et M. l'abbé Pouclée, vice-présidents de la Société chartraine.

M. Amblard, le sympathique secrétaire de la Société d'Eure-et-Loir, qui a été si accueillant pour chacun de nous, prend également place au Bureau.

M. Merlet ouvre la séance par une de ces allocutions dont il est coutumier, car nous avons déjà eu le plaisir de l'entendre à Neauphle-le-Vieux et à Rambouillet, dans laquelle l'érudition

se mêle à une urbanité accomplie et à de gracieux souhaits de bienvenue.

L'éminent président de la Société d'Eure-et-Loir nous rappelle que les pays représentés par les délégués de l'Orléanais, du Vendômois, de l'Orne, de Rambouillet, ont entre eux les liens les plus étroits puisque, dans le passé, ils se rattachaient à une même division de la France, et notamment, en ce qui concerne Rambouillet, que les seigneuries de Rambouillet, d'Épernon et de Maintenon, ont été possédées autrefois par les mêmes familles.

Louis XVI, qui était fort en géographie, disait : Rambouillet en Beauce.

Pendant des siècles, nous avons fait partie du diocèse de Chartres, et les évêques de Chartres ont été nos évêques.

Nos ancêtres ont contribué à l'édification, qui s'est continuée à travers les âges, de la cathédrale de Chartres.

Les hommes célèbres d'Eure-et-Loir sont aussi un peu les nôtres ; nous n'avons pas oublié, en effet, ce que nous a, d'une façon si charmante, raconté à Rambouillet M. Merlet, de Colin d'Harleville ; Colin aimait bien Maintenon, mais il se plaisait aussi beaucoup au château de Sauvage, à Émancé, où il venait souvent. Le poète Philippe Desportes, dont Chartres s'enorgueillit, a été abbé des Vaux-de-Cernay, et les environs de Cernay lui ont inspiré ses plus belles poésies ; Godeau, de Dreux, a écrit de très beaux vers sur le parc de Rambouillet.

Devant l'élite de la Société chartraine qui remplissait la grande salle des fêtes de l'hôtel Sainte-Foy et qui, comme nous, applaudissait avec joie M. Merlet, Alençon a célébré en des vers très écoutés les merveilles de la cathédrale de Chartres.

La Société de Rambouillet a payé ensuite son tribut à l'hospitalité chartraine en retraçant, par l'un des siens, une soirée au château de Rambouillet en 1636, soirée à laquelle prirent part Julie d'Angennes, Mlle Paulet et des carabiniers qui venaient du siège de Corbie, un mois avant *le Cid*.

M. Bourdel nous a lu des fragments de son poème sur l'archéologie et les beaux-arts, et nous avons tous apprécié la soli-

dité et l'élévation de ses pensées exprimées dans une fort belle langue.

Orléans nous a initiés à une correspondance des plus attachantes entre Mgr Godet des Marets, évêque de Chartres, et Mme de Maintenon.

L'étude de M. Guerrier, ses appréciations pleines de finesse et de tact ont été particulièrement goûtées.

M. le comte de Dion n'a pas laissé la séance se terminer sans remercier, comme il sait le faire, les confrères chartrains de l'hospitalité qu'ils nous avaient offerte et, en même temps, il les a tous conviés avec nous au Congrès d'Évreux, de la Société française d'archéologie et à la réunion de Montfort du mardi 9 juillet.

M. de la Rocheterie, dans une chaleureuse improvisation, a également remercié la Société de Chartres de son accueil si cordial et si empressé.

Tous les membres du Congrès ont visité, après la séance, la cathédrale de Chartres, qu'on ne saurait revoir sans se rappeler les vers si connus d'Alfred de Musset, au début de *Rolla*, ni ceux peut-être moins souvent cités du poète Xavier Aubryet.

Elle apparaît au loin l'auguste cathédrale ;
Sous de savants aspects elle fait rayonner
Pour le pays entier sa splendeur magistrale,
Et l'espace, autour d'elle, a l'air de s'incliner.
On voit se dessiner son plan de croix latine,
Chœur qui forme le haut, nef qui forme le bas,
Chapelles figurant la couronne d'épine,
Majestueux transept étendant les deux bras.
. . . .
C'est depuis des temps si reculés qu'elle émerge
Des blancheurs du matin et des pourpres du soir ;
Les générations sont si bien d'âge en âge
Faites à la trouver debout à l'horizon ;
Le vieillard la revoit au terme du voyage
Si bien ce qu'elle était en sa jeune saison,
Qu'elle ne semble plus être une œuvre de l'homme,
Une création d'un artiste inspiré,
Mais être une beauté de la nature, comme
Un rocher merveilleux, un site révéré.
. . . .

Nos confrères nous ont conduits également à Saint-Pierre, où nous avons admiré une fois encore les douze émaux de Limousin, qui valent plus d'un million.

A cinq heures, un splendide banquet de soixante-dix couverts, avec de jolies corbeilles de fleurs, offert par la Société chartraine à ses invités, nous réunissait tous dans la salle Sainte-Foy ; ce banquet était servi par M. Bourdois, dont la renommée n'est plus à faire.

M. Merlet présidait, ayant à ses côtés Mme Perry et Mlle Bélèze ; M. le comte de Dion avait à sa droite Mme Mathé, de Port-Louis.

Le menu, que nous reproduisons, était fort bien composé :

Potage julienne au consommé
Saumon sauce hollandaise
Jambon de Westphalie au porto
Salmis de pintades
Dindonneaux rôtis au cresson
Pâtés de Chartres truffés
Salade
Petits pois à l'anglaise
Parfaits au café
Dessert
Café et Liqueurs
VINS
Ordinaire, Madère, Bordeaux, Bourgogne, Champagne.

Au moment du champagne, des toasts ont été portés par M. Merlet à ses invités, ensuite par les présidents des autres Sociétés, qui ont tous remercié avec effusion M. Merlet et la Société de Chartres de l'hospitalité si gracieuse qui nous avait été accordée. M. Hennequin, président de la Société de topographie de France, membre de la Société de Rambouillet, a été très applaudi dans son toast à l'union des Sociétés.

Nous nous sommes séparés bien à regret, mais en emportant le meilleur souvenir de la belle réception dont nous avions été l'objet et qui fait le plus grand honneur à M. Merlet, à la Société archéologique d'Eure-et-Loir et à tous les organisateurs de cette journée, laquelle fut pour nous une journée d'étude embellie par une fête de tous les instants.

LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ARCHÉOLOGIE A MONTFORT

LE MARDI 9 JUILLET 1889

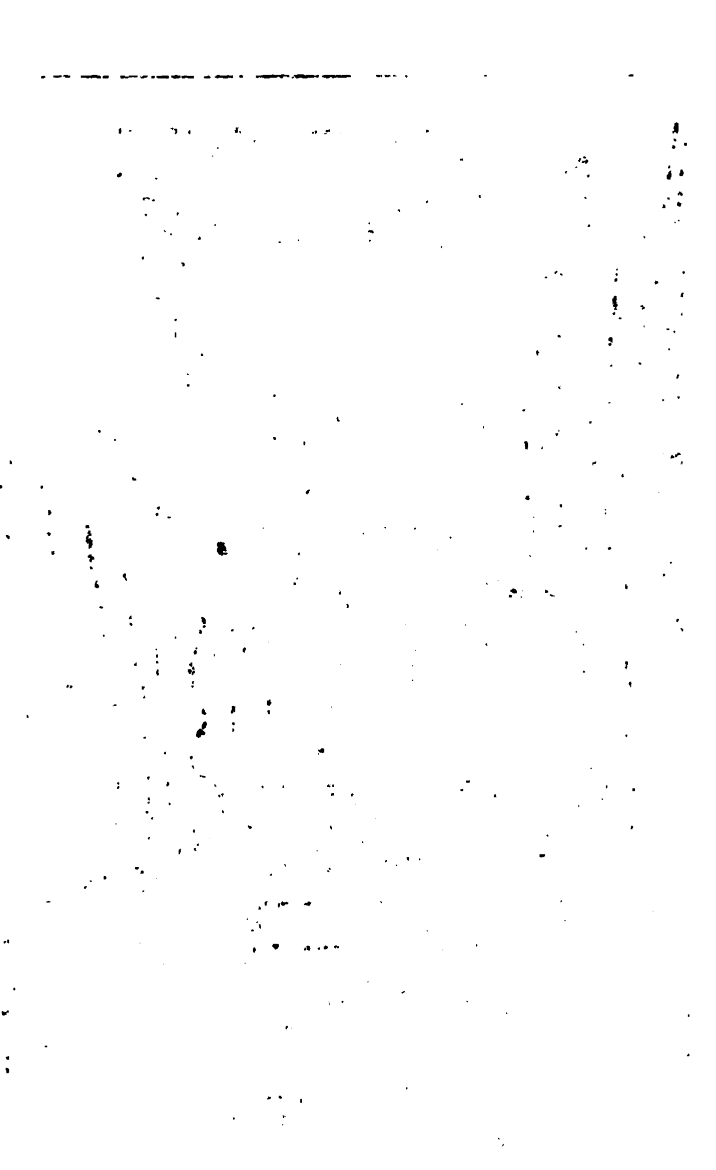
Après avoir visité Dreux, les châteaux d'Anet et du Breuil-Benoît, la Société française s'est dirigée vers Montfort, où elle est arrivée le 9 juillet : la veille, elle avait été gâtée par la vue de merveilles sans nombre ; à Dreux, ses membres, guidés par M. le marquis d'Alvimare, l'aimable et hospitalier inspecteur, empressé à faire plaisir à tous, avaient pu étudier l'architecture de l'hôtel-de-ville, parcourir les salles de cet édifice où il y a de bien jolies choses, notamment un intéressant tableau représentant l'évêque Godeau qui lit à l'hôtel de Rambouillet le Psaume des trois enfants, autrement le Benedicite, contempler les vitraux de Saint-Pierre et admirer, dans la chapelle de la famille d'Orléans, les gracieuses figures d'enfants de Pradier, couchés sur des tombeaux, le monument funéraire si touchant du duc d'Orléans, le Louis-Philippe et la reine Amélie de Mercier, les vitraux d'après Ingres et Larivière ; à Anet, on leur avait montré la place qu'occupait le portique, aujourd'hui à l'école des Beaux-Arts, de l'ancien château construit par Philibert Delorme, pour la duchesse de Valentinois, et dont Voltaire a dit :

L'amour en ordonna la superbe structure.
Par ses adroites mains avec art enlacés
Les chiffres de Diane y sont encore tracés.

Et, après Voltaire, Florian, qui y venait souvent chez le duc de Penthièvre, dans ses essais de la vingtième année :

Henri bâtit ses murs, monument de tendresse ;
Il y grava partout le nom de sa maîtresse ;
Chaque pierre offre encor des croissants, des carquois,
Et nous dit que Diane ici donna ses lois.

Là, les honneurs du château, antérieurement possédé en notre siècle par M. Moreau, la famille de M. le comte de Cara-



LA SOCIETE FRANÇAISE D'ARCH[illegible]

[illegible] MARDI 9 [illegible]

Ap[illegible] avoir visité Dreux, les [illegible] [illegible] la Société française s'est [illegible] [illegible] le 9 juillet [illegible], elle a [illegible] de merveilles [illegible]. [illegible] Dreux, [illegible] M. le marquis d'Alvimare, [illegible] [illegible] empressé à faire plaisir à [illegible] [illegible] de l'hôtel-de-ville, parcour[illegible] [illegible] de bien [illegible] choses, [illegible] [illegible] l'évêque Gaucan qui [illegible] [illegible] des trois enfants, [illegible] [illegible] les vitraux de Saint-Pierre [illegible] [illegible] d'Orléans [illegible] gracieuses figu[illegible] [illegible] des tombeaux, le monum[illegible] [illegible] Orléans, le Louis-Philippe [illegible] [illegible] vitraux d'après [illegible] et L[illegible] [illegible] la place qu'occupait [illegible] [illegible] Beaux-Arts, [illegible] [illegible] Dreux, [illegible] la duchesse de Valent[illegible] [illegible].

[illegible] donna la superbe [illegible] [illegible] avec art [illegible]. [illegible] Diane y sont encore [illegible]

Volta[illegible], Florian, qui y venait [illegible] [illegible] de la vingtai[illegible]

[illegible] ment de tend[illegible] [illegible] le n[illegible] maîtresse, [illegible] croissants, [illegible] Diane [illegible]

[illegible] château, antérieure [illegible] M. M[illegible]eau, la [illegible] de M. l[illegible]



MONTFORT-L'AMAURY

man et M. Passy, étaient faits à la Société française avec une grande amabilité par M. le comte de Leusse, le propriétaire actuel, qui avait bien voulu se charger lui-même de la diriger dans la visite du nouveau château rempli de souvenirs, d'objets d'art, de chefs-d'œuvre, dont il nous expliquait l'origine et la valeur; la visite du château terminée, un splendide lunch était offert par M. de Leusse aux membres de la Société.

Après avoir remercié le châtelain d'Anet de sa gracieuse hospitalité, la Société remonte dans les voitures qui l'ont amenée de Dreux et la conduisent, en longeant les rives de l'Eure, au Breuil-Benoît, où l'accueil le plus cordial lui est encore réservé.

Le propriétaire du Breuil, M. de Reiset, frère de l'ancien directeur des Musées nationaux, autrefois ministre plénipotentiaire à Rome, en Allemagne, auteur d'un livre récent sur Marie-Antoinette, est en même temps un collectionneur de premier mérite : tableaux, meubles rares, tapisserie, tout se trouve réuni dans son château, qui est devenu trop étroit pour contenir les splendides choses que son propriétaire a voulu y mettre.

Dans une chambre sont recueillis des souvenirs rappelant Marie-Antoinette, pour laquelle M. de Reiset professe une sorte de culte; M. de Reiset possède un piano qui a appartenu à la reine de France; Mme la générale Vauwermans veut bien s'asseoir au piano de Marie-Antoinette et en réveiller pour nous les sons endormis; en même temps, Mme Vauwermans nous chante de sa voix délicieuse, en s'accompagnant du piano, les romances que l'on chantait aux alentours de 1780, la romance de Florian :

Plaisir d'amour ne dure qu'un moment,
Chagrin d'amour dure toute la vie.
J'ai tout quitté pour l'ingrate Sylvie,
Elle me quitte et prend un autre amant.
Tant que cette eau coulera lentement
Vers le ruisseau qui borde la prairie
Je t'aimerai, me répétait Sylvie;
L'eau coule, elle a changé pourtant.

Puis :

Pauvre Jacques, quand j'étais près de toi,

de la marquise de Travanet.

Une douce mélancolie s'empare de tous les auditeurs, qui applaudissent ces airs d'antan, ces échos d'un monde charmant disparu et si bien exprimés; quelques larmes rendent hommage aux souvenirs évoqués et à la fois au talent de Mme la générale Vauwermans.

Des rafraîchissements et des gâteaux sont servis aux membres de la Société française; M. de Reiset et ses deux fils veillent à ce que rien ne manque à leurs hôtes.

On visite ensuite la chapelle, les innombrables objets de valeur qu'elle renferme, les restes de l'ancien cloître des moines du Breuil : M. de Reiset est toujours au milieu de nous, infatigable, parlant avec amour des découvertes qu'il a faites dans le domaine de l'art, répondant à toutes les questions, demandant, en même temps, l'avis de M. de Marsy, de M. Palustre, de M. le comte Ch. Lair, quand il doute; Mme de Reiset, fort aimable pour tous, nous accompagne dans notre visite.

Mais il est tard; il faut revenir à Dreux, aux très bons et très confortables hôtels de France et du Paradis, ce que nous faisons après avoir exprimé à M. de Reiset et à sa famille toute la joie que nous avait procurée leur bienveillant accueil.

Mardi matin, les membres les plus intrépides de la Société prennent, à Dreux, le premier train et arrivent à Houdan, où ils sont reçus par M. Vercherin, maire de Houdan et consul de Bolivie, accompagné de son conseil municipal.

Nos amis visitent Houdan; nous les rejoignons au train de huit heures qui amène toute la Société française d'archéologie à Montfort-l'Amaury.

La Société française nous faisait le plus grand honneur en acceptant de venir visiter Montfort; mais cet honneur, il faut bien le dire, c'est à M. le comte de Dion que nous le devons.

M. de Dion est, depuis de longues années, inspecteur général de la Société française, où ses grandes qualités, son érudition, son urbanité, sont justement appréciées; il y avait long-

temps que M. le Président de la Société archéologique de Rambouillet rêvait de réunir, dans son cher Montfort, les membres de cette Société d'élite ; en venant à Montfort, le conseil administratif de la Société a voulu, tout d'abord, rendre hommage aux services rendus par son inspecteur général, qui méritait, à coup sûr, cette haute marque de sympathie.

Les membres de la Société française, dont les instants sont comptés, commencent par visiter l'église de Montfort et ses magnifiques vitraux.

On se presse autour de M. de Dion, de M. le Curé de Montfort, qui expliquent les sujets des vitraux, les légendes de saint Hubert, de saint Éloi et de saint Yves, de M. de Marsy, de M. Léon Palustre, l'auteur de *La Renaissance en France,* dont les appréciations sont très écoutées.

M. Palustre, auquel ses travaux sur la Renaissance et sur les vitraux de cette époque donnent une compétence toute spéciale, a écarté impitoyablement les noms souvent mis en avant de Jean Cousin et de Pinaigrier, qui, d'après M. l'abbé Lechennetier, seraient les auteurs des vitraux de l'église de Montfort.

Le maître, devant l'autorité duquel nous nous inclinons bien volontiers, croit que les verrières de Montfort sont de l'école de Beauvais.

Mais s'il refuse de les mettre au premier rang parmi celles du XVIe siècle, il les regarde comme fort curieuses.

Les motifs d'architecture que renferment les vitraux lui ont, en particulier, paru très remarquables.

Les archéologues d'une critique moins sévère les ont admirés sans restriction.

La Société française, mise en appétit par sa promenade matinale, se rend à l'hôtel des Voyageurs, où un déjeuner de soixante couverts a été dressé par M. Boulanger.

M. le comte de Marsy préside, ayant à ses côtés Mme Perry et Mme Mersey ; en face a pris place M. le général Vauwermans, qui a près de lui Mme de Pouls et Mme de Bonnault.

Le déjeuner, fort bien servi et en tous points délicieux, est plein d'entrain et de gaieté.

Au moment du champagne, M. le comte de Dion se lève et porte un toast au très distingué président de la Société française d'archéologie, à ses membres qui se sont rendus à Montfort, et qu'il remercie d'avoir accepté l'invitation de la Société archéologique de Rambouillet.

M. le comte de Marsy, directeur de la Société française d'archéologie, répond au toast de M. de Dion et exprime la satisfaction que lui causent cette nombreuse réunion et l'accueil que fait à sa Société la population de Montfort-l'Amaury.

Il est bientôt une heure et la séance est fixée à midi et demi.

On se rend en toute hâte à la mairie, mise à notre disposition par M. le Maire de Montfort. Grâce à Mlle Marguerite Bélèze, aidée de M. Georges Monbeig, la salle de la mairie est ornée de dessins, de gravures et de plans avec un goût exquis.

Il y a plaisir à voir ces dessins et ces gravures, qui représentent des châteaux anciens, des églises voisines, des études archéologiques.

Après avoir pris place au bureau, M. le comte de Marsy appelle à siéger à ses côtés M. Léon Palustre, directeur honoraire de la Société; M. le comte de Dion; M. le général Vauwermans, président de la Société royale de géographie d'Anvers; M. Émile Travers, du conseil d'administration, un des membres les plus actifs et les plus dévoués de la Société française; M. l'abbé Deville, curé de Montfort; M. Brault, maire; M. Habert, avocat à la cour d'appel de Paris, conseiller général du canton.

M. Lorin est désigné par M. le Président pour remplir provisoirement les fonctions de secrétaire de la Société française.

Dans la brillante assistance, nous remarquons : aux premiers rangs, Mme la générale Vauwermans, d'Anvers; Mme de Pouls et Mme la baronne de Bonnault d'Houet, de Compiègne; Mme Jules Lair et Mlle Dehaussy, de Bures; Mme Quirias, Mlle Haugthon, Mme Perry, Mlle Bélèze et Mlle Lemaître, de Montfort; Mme Mersey et Mlle Connétable, etc.; M. le marquis d'Alvimare, M. le comte d'Alvimare, M. Tellot, de Dreux; M. le baron de Bonnault, inspecteur de la Société pour le dé-

partement de l'Oise; M. le baron Alfred de Loë, membre de l'Académie royale de Belgique; M. Couard-Luys, archiviste du département de Seine-et-Oise; M. Hennequin, président fondateur de la Société de topographie de France; un distingué avocat de Mons, Me Francart, avec son fils Henry; de l'Anjou, M. le comte de Ruillé; du Calvados, M. le Féron de Longcamp, docteur en droit, et M. le vicomte du Manoir; de Paris, M. le baron Pinoteau, commandant d'état-major en retraite, et M. Maurice Pinoteau; de la Dordogne, M. le marquis de Fayolle; de Londres, M. Roach Schmith, de la Société royale des Antiquaires, et M. Jones; deux aimables Hongrois, MM. de Will et d'Ahsbahs; M. le Curé de Saint-Cyr, M. le Curé de Houdan et le sympathique auteur de Port-Royal, M. l'abbé Finot, curé de Magny; M. le Juge de Paix de Montfort et ses deux suppléants, M. Michel et M. Gaspard; M. Souhaité, M. Dufay, M. Petit, M. Gauthier; M. Mersey, M. Connétable; de Villeneuve-Saint-Georges, M. Martin; M. Leconte, M. Hasard, M. Plauzoles; M. Groussin, M. Monbeig et M. Tremblay; M. Chavoutier, M. Bocquet, M. Pfaff; M. Georges Favry, maire de Voisins-le-Bretonneux, et M. Dubray, son gendre; M. de la Bouralière, de Poitiers; M. de Morry, M. La Perche, de Tours; M. de Bevredan; M. Gillard, de Gallardon; M. Germain, de Nancy; M. Léon Régnier, de Gisors; M. Jérôme Duval; M. Sens, d'Arras; M. Ledru, que nous félicitons encore de son étude sur *Les Cloches sparnoniennes,* etc., etc.

N'oublions pas les enfants des écoles, les lauréats du certificat d'études, les jeunes Briat, Reveleau, Lefèvre, Davoine et Peltier, que le maître aux excellentes idées, M. Cadot, avait autorisés à assister à la réunion de la Société.

S'étaient excusés, en exprimant leurs très vifs regrets de ne pouvoir être des nôtres : M. Barbe, député; M. Lardin de Musset, sous-préfet; M. Gautherin, maire de Rambouillet, et M. Montandon, son adjoint; M. Bacqué; Me Hamon, notaire; M. Guillois, l'auteur d'un beau livre sur Napoléon et petit-fils de Roucher, a été empêché de venir à Montfort, ce qui nous a privés de la lecture d'un chapitre du livre qu'il prépare sur son

aïeul et qui est consacré à Montfort. Mais ce n'est que partie remise.

M. le comte de Marsy donne la parole à M. de Dion, qui va nous entretenir de l'abbaye des Vaux-de-Cernay; mais à tout seigneur, tout honneur; présentons d'abord M. le comte de Marsy, directeur de la Société française d'archéologie.

M. de Marsy, qui a succédé, dans la direction de la Société fondée en 1834, à M. de Caumont, à M. de Cougny et à M. Léon Palustre, est à la fois un érudit et un homme du monde fidèle aux traditions de courtoisie et d'aimable confraternité qu'il a su maintenir dans la Société française. Depuis 1885, M. de Marsy occupe ces hautes fonctions avec une autorité à laquelle on aime à se soumettre, car l'autorité du directeur est tempérée par la plus grande bienveillance; M. de Marsy dirige, en même temps, une revue importante à laquelle il donne ses soins, le *Bulletin monumental,* qui est la revue de la Société française. Les nouveaux membres sont sûrs de trouver auprès de lui le plus gracieux accueil.

M. le comte de Dion, pour qui l'histoire n'a plus de mystères, s'exprime ainsi :

L'abbaye Notre-Dame des Vaux-de-Cernay.

Mesdames, Messieurs,

Les ruines de l'abbaye Cistercienne des Vaux-de-Cernay, situées dans un vallon pittoresque entre Dampierre et Rambouillet, sont bien connues des excursionnistes et ont été reproduites d'une manière plus ou moins heureuse dans tous les ouvrages illustrés consacrés aux environs de Paris. On peut signaler un joli dessin de la façade par Grandsire dans le *Magasin pittoresque* de 1857, page 49, accompagné d'un bon article de M. L. Morize. Un nouvel article plus étendu a paru dans le même recueil en 1875. M. Hérard, architecte, avait exposé au salon de 1855 une étude archéologique sur cette abbaye fort remarquée alors et conservée dans les cartons de la commission des monuments historiques, mais n'ayant jamais été publiée même partiellement.

Cette abbaye n'est pas moins connue dans le monde de l'érudition par son *Cartulaire* composé par MM. Merlet et Moutié, membres de la Société archéologique de Rambouillet, et publié de 1857 à 1859 aux frais de M. le duc de Luynes. Cet ouvrage, imprimé avec luxe en trois volumes in-quarto avec atlas in-folio de seaux, a obtenu la

seconde médaille au concours des Antiquités nationales de 1859. Il a donné une grande notoriété à la Société archéologique de Rambouillet au nom de laquelle il a été publié. C'est une mine inépuisable pour l'histoire de la contrée; mais, sauf une planche plus pittoresque qu'exacte, on y chercherait vainement des renseignements archéologiques.

Depuis, ce qui reste de cette abbaye ayant été acheté par M[me] la baronne Nathaniel de Rothschild, elle a été transformée en une fort belle et fort pittoresque habitation. Sous cette nouvelle forme elle a été reproduite dans l'important et bel ouvrage de M. Eyriès sur *Les Châteaux de la France.*

Ces différentes reproductions peuvent donner une idée du monument, mais ne constituent pas une étude archéologique comme le méritent ces restes encore considérables d'une abbaye du XII[e] siècle. C'est cette étude que M. Morize a entrepris de publier dans les *Mémoires de la Société archéologique de Rambouillet,* comme le complément nécessaire du *Cartulaire* de MM. Merlet et Moutié.

Nul plus que M. Morize n'était préparé à faire cette publication. Depuis trente ans il n'a cessé de visiter chaque année ces ruines, objet de l'admiration de son enfance. Lors surtout de leur dernière transformation, presque toutes les semaines il allait constater les changements apportés par les travaux. Chaque fois il pouvait mesurer et noter sur son carnet, soit une fondation mise à jour, soit une baie de fenêtre jusque-là cachée à la vue, soit quelque nouveau détail de sculpture. Il s'est formé ainsi un atlas de 125 planches de grand format sur ce seul monument. Il compte le laisser un jour à un établissement public de Seine-et-Oise. Mais s'il assurait ainsi la conservation d'une œuvre qui lui a coûté tant de travail, il n'en faisait profiter le public désireux de s'instruire que d'une manière fort imparfaite. Il a donc accepté avec empressement de le publier, mais dans des proportions plus restreintes, pour la Société archéologique de Rambouillet, et celle-ci a été heureuse de comprendre dans ses *Mémoires* un ouvrage qui lui fera honneur. Le soin minutieux et la parfaite exactitude avec lesquels les 40 planches, dont vous avez des échantillons sous les yeux, ont été dessinées empêchent de regretter que le format ait été réduit à celui du *Cartulaire* déjà publié. Rien d'essentiel n'a été omis pour faire connaître un monument étudié avec tant d'amour et de conscience.

M. Morize a joint à son étude archéologique un résumé de l'histoire de l'abbaye des Vaux-de-Cernay, moins succinct que celui placé en tête du *Cartulaire.*

Il serait hors de propos de le reproduire ici.

M. de Dion continue en entrant dans quelques considérations sur le mouvement religieux qui, au commencement du

XIIe siècle, a donné naissance à la fondation de plusieurs monastères dans nos environs.

Trois choses, dit l'orateur, étaient indispensables pour la fondation d'un monastère : une colonie de moines zélés et dévoués, un terrain disponible et le concours des populations.

Pour les Vaux-de-Cernay, l'abbaye de Savigny fournit les moines, Simon de Neaufle donna le terrain ; des voisins et même des seigneurs éloignés s'unirent pour mener à bien l'entreprise.

Trois hommes donnèrent l'impulsion à ce grand mouvement religieux : Bernard, abbé de Quincy, Robert d'Arbrissel et l'ermite Vital.

Les ordres réformés avaient pour caractère commun, outre une grande austérité de vie, la prédominance du travail manuel sur la culture littéraire, dont l'abus avait amené le relâchement dans les grandes abbayes et aussi le retranchement dans l'architecture de toute ornementation superflue ; de cette réforme procèdent les Vaux-de-Cernay, l'abbaye de Clairefontaine, l'abbaye de Saint-Rémy-des-Landes, Notre-Dame-de-la-Roche et Port-Royal.

Le fondateur des Vaux-de-Cernay, que l'on peut nommer Simon III, était baron du royaume tenant son fief du roi et admis parmi ses familiers.

Simon de Neaufle ayant mis les moines de Savigny en possession de l'abbaye des Vaux-de-Cernay, on construisit le monastère et l'église.

Le travail de M. de Dion, dont nous n'avons donné qu'une analyse imparfaite, a été très goûté de la société cultivée qui écoutait le président de la Société archéologique de Rambouillet ; aussi M. de Marsy s'est-il empressé de lui adresser tous ses remerciements pour cette importante communication.

Un grand nombre de membres de la Société française devaient partir de Montfort pour Paris par le train de 2 h. 50.

En présence de l'accueil fait par la ville de Montfort à la Société qu'il préside, M. de Marsy a proposé à nos amis de recu-

ler leur départ jusqu'à 5 heures, ce qui a été accepté par tous, malgré les engagements pris.

M. de Marsy donne ensuite la parole à M. Lorin, secrétaire de la Société archéologique de Rambouillet.

Voici quelques extraits de l'étude de M. Lorin sur une soirée à Rambouillet en novembre 1636 :

En 1636, voilà 253 ans écoulés, un peu plus de deux centenaires et demi, aux premiers jours de novembre, il y eut, à quatre lieues de Montfort, au château de Rambouillet, dans le grand salon de Catherine de Vivonne, la glorieuse Arthénice, la femme que tous les poètes de son temps ont célébrée à l'envi, une belle soirée théâtrale dont le souvenir nous a été conservé.

Ce n'est point, à coup sûr, le nombre considérable des spectateurs invités à cette soirée qui l'a préservée de l'oubli ; non, car pour tous spectateurs il n'y avait que cinq personnes, pas une de plus, pas une de moins ; c'étaient, il est vrai, des personnes de haute distinction et d'infiniment d'esprit.

La marquise de Rambouillet, dans tout l'éclat de sa renommée, était là ; son mari, Charles d'Angennes, qui avait rempli des fonctions élevées dans l'Etat, ayant été successivement maître de la garde-robe, colonel général de l'infanterie italienne, maréchal de camp, s'y trouvait aussi, faisant avec sa femme les honneurs de son château ; le marquis de Pisani, leur fils, contrefait de corps, mais une intelligence d'élite, assis auprès de Mme de Clermont d'Entragues, la châtelaine de Mézières, une excellente femme, très pieuse, très indulgente, charmait avec ses bons mots, quand le rideau était baissé, sa voisine qui souriait ; enfin, un mestre de camp général de la compagnie des carabiniers, un homme de guerre consommé, poète, causeur étincelant, quelquefois bavard, Isaac Arnault, de la grande famille des Arnault, fermait la liste des spectateurs.

. . . .

Au moment où cette soirée rassemble dans le grand salon du château la marquise et le marquis de Rambouillet, le marquis de Pisani, Mme de Clermont et Isaac Arnault, Louis XIII est sur le trône depuis vingt-six ans et n'en a plus que six à vivre et à régner ; la puissance du cardinal de Richelieu, son premier ministre, grandit d'année en année ; il n'existe dans tout le royaume qu'un seul journal, la *Gazette de France,* qui ne paraît que tous les huit jours ; l'Académie française est fondée depuis 1635, mais son acte de naissance n'est pas encore enregistré par le Parlement qui regarde d'un mauvais œil et comme une rivale cette compagnie naissante ; Corneille, encore peu connu, vient de composer *le Cid;* dans

un mois ses vers retentiront sur la scène française ; le père de Racine ne se mariera que dans deux ans à Jeanne Sconin de la Ferté-Milon ; La Fontaine et Molière sont de jeunes collégiens ; Pascal, qui n'a que treize ans, a découvert tout dernièrement les trente-deux propositions d'Euclide et « avec des barres et des ronds » inventé les mathématiques ; Bossuet, qui atteint sa neuvième année, est plongé dans l'étude de la Bible, et à douze ans on l'entendra prêcher ; nous sommes à l'aurore d'un grand siècle littéraire et aussi à la veille d'une belle victoire, car notre armée assiège, dans le nord de la France, Corbie, une place forte dont les Espagnols sont maîtres, mais qu'ils vont bientôt rendre à nos soldats courageux.

Des carabins, le colonel Arnault, un capitaine, un lieutenant et un simple carabin, le jeune Antoine Arnault, avaient quitté dans l'intervalle de deux gardes, le siège de Corbie, fait cinquante lieues en carrosse, pour venir se délasser à Rambouillet au milieu de la famille d'Angennes, pendant les fêtes de la Toussaint ; après le bénédicité de Godeau, on dîne, puis on lit des lettres et des vers de Voiture.

. . . .

Mais cela n'est pas suffisant pour distraire nos carabiniers, qui ont trois jours à passer à Rambouillet.

On décide qu'on jouera la comédie. La pièce à la mode est la *Sophonisbe,* tragédie de Mairet ; on jouera donc la *Sophonisbe.*

Certains rôles de la pièce sont un peu longs pour être retenus rapidement, mais il ne sera pas défendu d'avoir son rôle à la main.

Les costumes ne manquent pas ; le marquis de Rambouillet a été grand maître de la garde-robe ; il lui reste dans ses coffres de très beaux costumes, qui ont servi dans les fêtes et dans les ballets de la cour.

Mme la marquise de Rambouillet se charge de faire préparer et éclairer la salle de spectacle.

On vient d'inventer les chandeliers de cristal, qui ont succédé aux lattes mises en croix portant chacune quatre chandelles pour placer au-devant des théâtres ; Mme la marquise de Rambouillet possède des chandeliers de cristal, et la salle de spectacle sera parfaitement éclairée suivant la nouvelle mode.

L'orchestre, il est vrai, fait défaut; d'habitude la symphonie est d'une flûte et d'un tambour ou de deux violons.

Mais on aura beaucoup mieux; Mlle Angélique Paulet a un délicieux talent sur le théorbe; elle chante admirablement, elle viendra avec son théorbe sur la scène habillée en nymphe, dans les intermèdes et chantera.

Ce sera très gracieux, car sa voix est si ravissante que l'on raconte que deux rossignols moururent sur le bord d'une fontaine où elle avait chanté tout le jour, morts de jalousie, parce qu'elle chantait mieux qu'eux.

Voiture l'a dit dans ses vers :

Dans le fond d'un bois antique
Un rossignol disputa
Avec la belle Angélique
Sur ut, ré, mi, fa, sol, la.
Mais le rossignol perdit
Au doux son qu'elle épandit.

Et puis elle sait si bien s'habiller, se déguiser, qu'elle sera merveilleuse dans un costume de nymphe.

Un soir, elle était allée déguisée en oublieuse à l'hôtel de Rambouillet. Son corbillon était de ces corbillons de Flandre avec des rubans couleur de rose, son habit de toile était tout couvert de rubans; on ne la reconnut que quand elle chanta la chanson :

Chaudes oublies renforcies!
Galettes chaudes! eschaudez!
Roinsoles çà, denrées aux dés!

Quand elle vint à Rambouillet pour la première fois, Mme la marquise de Rambouillet la fit recevoir à l'entrée du bourg par les plus jolies filles du lieu et par celles de la maison, toutes couronnées de fleurs et fort proprement vêtues.

Une d'entre elles, qui était plus parée que ses compagnes, lui présenta les clefs du château et, quand elle vint à passer sur le pont, on tira deux petites pièces d'artillerie qui étaient sur une des tours.

Le rôle de Sophonisbe avait été attribué à Julie d'Angennes et à Mlle Marie de Balzac, jeunes filles de la plus grande beauté, que Voiture a chantées.

Les invités de Mme de Rambouillet représentent la tragédie de Mairet ; la soirée de la représentation fut charmante.

M. Lorin retrace cette soirée mémorable, avec les noms des actrices et des acteurs, dans chacun des rôles, cite des extraits de cette tragédie remarquable à laquelle Corneille a emprunté les imprécations de Camille, des Horaces, rappelle les chansons de Mlle Paulet, le *Lanturlu* : « Mes yeux, quel crime ai-je commis, » de Voiture, etc.

Mais il faut repartir pour Corbie :

La marquise de Rambouillet elle-même quitte Rambouillet pour passer l'hiver à Paris, assister au sacre de Godeau qui vient d'être nommé évêque, recevoir dans son hôtel de Saint-Thomas-du-Louvre ses nombreux amis qui, le 10 décembre, viendront souhaiter la fête de Julie d'Angennes et ajouter quelques fleurs à sa Guirlande.

L'année 1636, pendant laquelle la France avait couru les plus grands périls, s'achèvera glorieusement, et les messieurs Arnault, revenus de Rambouillet, auront leur part dans la prise de Corbie.

A peine étaient-ils de retour à Feuquières que les travaux du siège de Corbie étaient continués avec activité ; le 4 novembre 1636, nos soldats occupés au siège recevaient de la poudre, des boulets et des balles pour hâter l'attaque.

Le 6 novembre, les travaux de circonvallation étaient tellement avancés qu'on approchait des fossés de la ville.

Le conseil du roi Louis XIII décide le même jour que l'on tentera un assaut.

L'espérance renaît : les nourrices ne chanteront plus la complainte de Jean de Wert, en berçant les enfants criards :

Petits enfants, qui pleurera ?
Voilà Jean de Werth qui s'avance !
Aucun marmot ne bougera
Ou Jean de Werth le mangera.

Jean de Werth était un soudard
De fière et riche famille ;
Jean de Werth était un trichard,
Moitié prince et moitié bâtard.

Petits enfants, qui pleurera ?
Etc.

Jean de Werth était un brutal
Qui fit pleurer le roi de France ;
Jean de Werth étant général
A fait trembler le Cardinal.

Petits enfants, qui pleurera ?
Etc.

Le cardinal de Richelieu insiste pour qu'on emporte la place de vive force ; le 7, il est certain du succès ; le 9, les ennemis demandent grâce.

Le 10 novembre, on règle les conditions de la capitulation.

L'armée espagnole, réduite par la famine, sort de Corbie ; ses soldats, en quittant la ville, par fanfaronnade, tenaient à la main un morceau de pain et un morceau de beurre pour montrer qu'ils avaient encore des vivres, mais ils étaient bien obligés de se rendre.

Le dimanche 16 novembre, les Français entrent dans Corbie ; le brillant colonel Arnault est à la tête de ses carabins ; son lieutenant Arnault rayonne de joie et le jeune Antoine exulte d'enthousiasme ; l'évêque de Chartres fait chanter le *Te Deum* à Corbie, on chante le *Te Deum* à Abbeville, à Amiens.

Quelques jours après et comme pour couronner la victoire de Corbie, dans le courant de décembre 1636, à une date qui n'a pu être exactement précisée, Corneille remportait une grande victoire littéraire ; à l'hôtel de Bourgogne, les comédiens jouaient aux acclamations des spectateurs la tragédie du *Cid*.

Pendant plusieurs mois

Tout Paris pour Chimène a les yeux de Rodrigue.

Le premier chef-d'œuvre tragique de la France était représenté ; un souffle nouveau traversait l'œuvre de Corneille, on sentait que la langue était formée, qu'une jeune et brillante littérature naissait ; c'était un véritable renouveau et les bravos éclataient, saluant le poète au dialogue rapide et frémissant de Don Diègue avec son fils Rodrigue :

DON DIÈGUE

Rodrigue, as-tu du cœur ?

DON RODRIGUE

Tout autre que mon père
L'éprouveroit sur l'heure.

DON DIÈGUE

Agréable colère !
Digne ressentiment à ma douleur bien doux !
Je reconnois mon sang à ce noble couroux :
Ma jeunesse revit en cette ardeur si prompte.

Viens, mon fils, viens, mon sang, viens réparer ma honte;
Viens me venger.

DON RODRIGUE

De quoi ?

DON DIÈGUE

D'un affront si cruel
Qu'à l'honneur de tous deux il porte un coup mortel,
D'un soufflet. L'insolent en eût perdu la vie,
Mais mon âge a trompé ma généreuse envie ;
Et ce fer, que mon bras ne peut plus soutenir,
Je le remets au tien pour venger et punir.
Va contre un arrogant éprouver ton courage,
Ce n'est que dans le sang qu'on lave un tel outrage.
Meurs, ou tue. Au surplus, pour ne te point flatter,
Je te donne à combattre un homme à redouter ;
Je l'ai vu tout sanglant, au milieu des batailles,
Se faire un beau rempart de mille funérailles.

DON RODRIGUE

Son nom ? c'est perdre temps en propos superflus.

DON DIÈGUE

Donc pour te dire encor quelque chose de plus,
Plus que brave soldat, plus que grand capitaine,
C'est....

DON RODRIGUE

De grâce, achevez.

DON DIÈGUE

Le père de Chimène.

DON RODRIGUE

Le....

DON DIÈGUE

Ne réplique point, je connois ton amour ;
Mais qui peut vivre infâme est indigne du jour ;
Plus l'offenseur est cher, et plus grande est l'offense :
Enfin tu sais l'affront, et tu tiens la vengeance,
Je ne te dis plus rien ; venge-moi, venge-toi ;
Montre-toi digne fils d'un père tel que moi :
Accablé des malheurs où le destin me range,
Je m'en vais les pleurer. Va, cours, vole, et nous venge.

M. de Marsy remercie M. de Dion et M. Lorin et prononce une allocution très applaudie : parlant du siège de Corbie et de la désolation que les Espagnols avaient promenée sur la Picardie, où l'on retrouve encore des inscriptions ainsi conçues :

l'Espagnol a passé par là, l'éloquent directeur de la Société française d'archéologie démontre que les sociétés d'histoire comme la nôtre présentent un grand intérêt patriotique; que les détails de l'histoire locale ont une réelle importance, qu'ils sont souvent plus saisissants que les grandes lignes de l'histoire générale, qu'ils se gravent profondément dans la mémoire, nous font aimer mieux encore notre pays en nous rappelant d'une manière plus intime ses malheurs et ses gloires.

La séance est terminée.

La Société visite le curieux cimetière de Montfort-l'Amaury, où Ciceri a puisé le sujet des décors de *Robert-le-Diable;* avec M. Brault, maire de Montfort, qui est son obligeant cicérone, les tours du haut desquelles se déroulent de véritables paysages anglais et d'où l'on peut apercevoir la tour Eiffel : tous les yeux et toutes les longues-vues sont braqués sur la tour Eiffel.

On lit et on commente, au haut de la tour « aux briques rougies », les vers de Victor Hugo sur les ruines de Montfort-l'Amaury; puis le moment pénible de la séparation est arrivé; on se sépare en se félicitant de la bonne journée passée à Montfort, en rendant grâces à la Société française de nous l'avoir procurée et en nous donnant rendez-vous pour l'année prochaine dans le sud-est de la France, si Dieu nous prête vie.

Le lendemain de la réunion de Montfort-l'Amaury, M. Léon Palustre, suivi d'une dizaine de membres de la Société française d'archéologie, a visité Rambouillet.

Ces messieurs ont commencé par la visite de l' « ancienne collection Moutié », appartenant aujourd'hui à M. Montandon, qu'ils ont complimenté de la belle et noble idée qu'il avait eue, en fixant cette collection à Rambouillet et en empêchant qu'elle ne prît le chemin de l'hôtel de la rue Drouot, où, là, elle eût été dispersée sous le marteau des commissaires-priseurs.

On s'est ensuite rendu à l'hôtel-de-ville; le portrait du duc de Penthièvre a été jugé comme étant l'œuvre d'un excellent maître, tandis que celui du comte de Toulouse ne paraît être qu'une copie, mais une bonne copie d'un Rigault.

Les superbes boiseries du château ont émerveillé M. Léon Palustre, qui les met au-dessus de celles du château de Versailles ; la décoration de la salle de faïence ne contient, d'après lui, aucun mélange de Rouen, contrairement à ce qui a été prétendu ; c'est du Delft uniquement.

La très curieuse salle de bains a vivement intéressé nos visiteurs, avec son style si particulier.

M. Léon Palustre ne connaît, en France, qu'une salle de coquillages dans le goût de la nôtre, mais plus belle ; elle se trouve au château de la Bâtie, dans le Midi.

M. Palustre, qui avait l'autorisation nécessaire de M. le Ministre des Beaux-Arts, a pris des photographies des boiseries, de la salle de faïence, de la salle des coquillages et de nombreuses notes.

Espérons que cette visite à Rambouillet nous vaudra, dans son prochain ouvrage, une étude du savant auteur de *La Renaissance en France* sur ce que nous possédons de remarquable.

BIBLIOGRAPHIE

LE MARQUIS DE VÉRAC ET SES AMIS

PAR M. LE COMTE ARTHUR DE ROUGÉ

(Chez PLON, 10, rue Garancière, Paris.)

M. le comte Arthur de Rougé, qui est membre de la Société archéologique de Rambouillet depuis bientôt vingt ans, vient de publier sur son grand-père maternel, le marquis de Vérac, un livre extrêmement intéressant : ce livre a d'autant plus d'attrait pour nous, qu'il raconte la vie d'un homme qui, pendant de longues années, a habité le château du Tremblay, près de Montfort-l'Amaury, et exercé une réelle influence au Conseil général de Seine-et-Oise, dont il fut fréquemment le président sous la Restauration ; à un autre titre ce livre doit attirer notre attention ; le marquis de Vérac descendait de la famille d'Angennes qui, au XVe, au XVIe et au XVIIe siècle, posséda le domaine et le château de Rambouillet.

Armand - Maximilien - François - Joseph - Olivier de Saint-Georges de Vérac naquit à Paris le 1er août 1768 et mourut le 13 août 1858, à l'âge de quatre-vingt-dix ans passés.

Olivier de Vérac se trouvant le cadet des trois enfants que son père avait eus, sa famille le destinait aux dignités ecclésiastiques.

Mais il devait en être autrement.

Le père d'Olivier, marié à Mlle de Riancourt, venait de temps en temps au Tremblay rendre visite à la tante de sa femme, Mlle Françoise-Hélène d'Angennes, qui était propriétaire du château du Tremblay.

Or, il arriva ce fait, que raconte M. de Rougé et qui eut peut-être une action décisive sur la carrière d'Olivier de Vérac :

Un jour que le marquis de Vérac se trouvait au Tremblay chez Mlle d'Angennes, sa cousine, ses enfants vinrent, selon la coutume, lui rendre leurs devoirs à l'heure où il se faisait coiffer. M. de Vérac, après avoir embrassé Olivier, saisit une paire de ciseaux et voulut lui couper les cheveux, disant : « Tu seras abbé, viens que je fasse ta tonsure. » Et l'enfant révolté de s'enfuir en criant jusque chez Mlle d'Angennes : « Papa veut me faire abbé ; ma bonne tante, défendez-moi. » Mlle d'Angennes molesta le marquis, lui déclarant qu'elle ne souffrirait pas qu'on violentât Olivier, qu'elle le prenait sous sa protection et qu'elle se chargeait d'assurer son avenir.

Le jeune Olivier fut placé de bonne heure au collège d'Harcourt, où il eut pour condisciples les ducs de Laval, de Richelieu, de Mouchy, de Duras et de la Trémoïlle ; puis il sortit du collège pour suivre les leçons d'un précepteur.

A dix-sept ans, Olivier de Vérac commence à voyager, il visite la Hollande ; l'éducation de son fils terminée, son père le fait admettre dans les gardes du corps ; en 1789, le roi le nomme capitaine dans le régiment des carabiniers royaux.

L'année 1791 réserve au jeune Vérac une mission périlleuse et délicate, tant à Bruxelles qu'à Soleure ; il est l'agent de la correspondance secrète entre le baron de Breteuil et Louis XVI.

Les projets de délivrance de Louis XVI échouent. Olivier de Vérac demeure avec les alliés pendant l'année 1794, assiste en 1795 au siège de Mayence, en 1796 suit les opérations de l'armée d'Italie avec le maréchal Wurmser, passe quelque temps en Belgique et revient à Paris en l'année 1800, n'étant porté sur aucune liste d'émigrés.

Il habitait alors rue de Lille, chez la duchesse de Charost, dans une chambre de domestiques ; son mobilier consistait en une chaise et un lit à tiroirs.

Deux ans plus tard, le 2 décembre 1802, mourait Mlle d'Angennes, qui instituait Olivier de Vérac son légataire universel; la succession de Mlle d'Angennes assurait l'avenir d'Olivier, qui ne pouvait compter sur la fortune de son père; en effet, ce dernier avait mangé ce qu'il possédait dans ses ambassades, où il étalait le plus grand luxe.

En 1779, le père d'Olivier, nommé ambassadeur à Saint-Pétersbourg, pour faire son entrée dans la ville, avait amené un carrosse vraiment royal : quatre génies en argent soutenaient la caisse à huit glaces; les coussins et la garniture intérieure étaient en velours bleu tissé d'argent.

Et cette voiture ne devait servir qu'une fois.

Mais laissons à M. le comte de Rougé raconter les derniers moments de Mlle d'Angennes, dont le nom se rattache si étroitement à Rambouillet :

M. de Vérac, soit à Paris, soit au Tremblay, allait fréquemment rendre ses devoirs à sa tante Mlle d'Angennes. Un jour, en lui faisant la lecture, il fut frappé de l'altération de ses traits; il l'appela et elle ne répondit pas à sa voix. Alors saisissant un flacon d'eau des Jacobins, il lui en fit prendre de force plusieurs cuillerées; la connaissance et la parole revinrent, l'attaque d'apoplexie était conjurée; mais le mal reparut bientôt et, le 2 décembre 1802, Mlle d'Angennes rendait le dernier soupir, laissant sa fortune à son neveu Olivier de Vérac. Avec Hélène-Françoise d'Angennes s'éteignait cette illustre et puissante famille qui avait eu quatre ambassadeurs à la fois à Rome, à Florence, à Londres et à Madrid, et qui comptait parmi ses membres le cardinal de Rambouillet et la célèbre Julie d'Angennes.

Françoise-Hélène d'Angennes était née le 5 août 1722; à sa mort elle avait donc quatre-vingts ans.

Elle était la fille de Gabriel d'Angennes, né à la Martinique en 1686 et qui s'était marié le 20 mars 1712 à Françoise de Mailly.

Gabriel d'Angennes avait lui-même pour grand-père Louis d'Angennes de Rochefort de Salverte, qui avait épousé, le 12 février 1640, Marie Leclerc du Tremblay, fille de Charles Le Clerc, seigneur du Tremblay.

En remontant plus haut, on rencontrait Louis d'Angennes, le chef de la branche des marquis de Maintenon et sixième fils de Jacques d'Angennes, premier du nom.

Une tante de Françoise d'Angennes, Marie-Élisabeth-Catherine-Louise d'Angennes, avait épousé, en mai 1716, Charles-François de Riancourt, marquis d'Orcival, dont une fille fut mariée, en 1742, à M. de Vérac, grand-père d'Olivier.

La mère du marquis de Vérac, dont M. le comte de Rougé raconte l'histoire, se trouvait être la nièce de Françoise-Hélène d'Angennes.

Telle est la filiation sommaire de la branche collatérale de la famille d'Angennes.

Quant à la branche directe des derniers d'Angennes-Rambouillet, elle est représentée aujourd'hui par M. le duc d'Uzès, qui descend de cette famille par le mariage contracté, le 16 août 1664, par Emmanuel de Crussol, duc d'Uzès, avec Julie de Sainte-Maure de Montausier, fille du duc de Montausier et de l'illustre Julie d'Angennes.

On sait que lors de la démolition de l'ancienne église de Rambouillet, les restes de la famille d'Angennes qui furent retrouvés dans cette église, furent remis à Mme la comtesse de Rougé.

Pendant les années qui suivirent la mort de Mlle d'Angennes, Olivier fit de courts séjours dans la terre du Tremblay dont il venait d'hériter. Chacune de ces apparitions était signalée par quelque bienfait ; pour tous, il se montrait secourable.

En 1807, l'Empereur exila M. de Vérac en Belgique ; puis, ayant recouvré sa liberté, Olivier de Vérac épousa, le 12 mai 1810, Mlle Euphémie de Noailles.

M. de Vérac partagea alors son temps entre Paris et le Tremblay, où il aimait à recevoir ses amis et ses proches. L'esprit, la science, la littérature se donnaient fréquemment rendez-vous sous son toit hospitalier.

M. de Vérac assiste à la Restauration des Bourbons et Louis XVIII l'appelle à la pairie le 17 août 1815 : ami intime du duc de Richelieu, ministre des affaires étrangères, qui avait

été son condisciple au collège d'Harcourt, il fut un agent actif de la politique de ce dernier.

Voici comment le duc de Noailles a apprécié le rôle politique du marquis de Vérac à la Chambre des pairs :

Eloigné de la tribune par une légère difficulté de prononciation et n'y ayant paru que rarement, quoiqu'il eût pu s'y faire remarquer par la justesse et l'abondance de ses idées, M. de Vérac n'en tint pas moins une place importante à la Chambre des pairs par la part qu'il prit constamment aux questions qui s'y traitaient, au travail des commissions, aux transactions des partis, aux négociations même avec la cour..... il porta le même esprit dans les conseils généraux.

Pendant la Restauration, M. de Vérac fut membre du Conseil général de Seine-et-Oise et, plusieurs fois, ses collègues l'appelèrent à la présidence.

En 1816, une correspondance active s'engage entre MM. de Vérac et le duc de Richelieu.

Tous les deux sont émus des excès du parti ultra-royaliste.

En 1819, la correspondance fort curieuse continue ; la même année, M. de Vérac est nommé gouverneur des châteaux de Versailles et de Trianon.

Tous les ans, le duc de Richelieu, ministre des affaires étrangères, se rendait à Courteilles, près de Chartres, pour voir sa femme.

On sait qu'à la veille de l'émigration le duc de Richelieu, qui alors portait le titre de comte de Chinon, avait épousé Mlle de Rochechouart ; pendant les années de séparation qui suivirent, la duchesse était devenue bossue ; aussi, au retour de son mari en France, se rendant compte de la répulsion que lui inspirait sa difformité, elle se retira dans sa terre de Courteilles, près Chartres. M. de Richelieu, profondément touché d'un procédé si délicat, s'arrachait chaque année à ses occupations pour aller rendre visite à sa femme ; presque toujours il s'arrêtait au Tremblay pour emmener son ami à Courteilles.

Le marquis de Vérac trouva son ami étendu sans vie sur un lit le 17 mai 1822.

En 1824, M. de Vérac, en qualité de grand-officier de la Couronne, accompagna Charles X à Reims et reçut, à l'occa-

sion du sacre, la croix de commandeur de la Légion d'honneur.

En 1827, il est désigné pour présider le collège électoral de Seine-et-Oise.

M. de Vérac a des relations d'amitié avec le duc de Mortemart, l'arrière-petit-fils du duc de Nivernais, qui est en même temps son voisin de campagne.

Voici ce que M. de Mortemart lui écrit de Saint-Pétersbourg, où il est ambassadeur :

28 mars 1829.

Plus que jamais je désire, quand mon pays n'aura plus besoin de ma faible expérience de la guerre, cultiver Neauphle, suivre les progrès de la ferme-école de Grignon, et aller beaucoup au Tremblay, rire avec ses habitants, leur conter mes aventures et parler tous ensemble de notre jeune temps, exercer mes jambes à Beyne.

La Révolution de 1830 se prépare ; M. de Mortemart revient en France.

Voici le billet qu'il fait passer à son ami, au Tremblay, le 28 juillet 1830 :

Neauphle, le 28 juillet 1830.

Les événements, cher ami, devancent nos prévisions ; je pars pour Saint-Cloud, où ma compagnie (le duc de Mortemart était capitaine-colonel de la compagnie des Cent-Suisses) sera rassemblée ce soir. Que Dieu nous protège ! Quant à moi, soyez sûr que votre ami sera toujours digne de votre estime. Je monte en voiture.

6 heures, ce mercredi. CASIMIR.

Le duc de Mortemart va trouver Charles X à Saint-Cloud et lui déclare que soutenir le prince de Polignac et les Ordonnances n'est plus possible.

Mais le roi se refuse à faire aucune concession ; puis, enfin, Charles X cède, et le duc de Mortemart est nommé président du Conseil.

Le duc de Mortemart fut ainsi le dernier ministre du roi Charles X.

Sous le gouvernement de Juillet, le duc de Mortemart fut nommé ambassadeur en Russie, poste qu'il accepta, mais il fut blâmé par son parti.

Après la révolution de 1830, le rôle de M. de Vérac à la Chambre des pairs fut un peu effacé ; il ne s'occupa plus guère, dès lors, de politique.

Alors il se plut à réunir chez lui « les amis de sa jeunesse « et les hommes qui, par leurs opinions ou le charme de leur « conversation, avaient su y conquérir droit de cité. »

On rencontrait chez lui : Ampère, le professeur du Collège de France, le littérateur distingué, membre de l'Académie française ; Briffaut, un autre académicien, dont le nom est un peu oublié aujourd'hui, mais qui a écrit de fort curieux mémoires sous ce titre : *Récits d'un vieux parrain à son jeune filleul ;* le grand avocat Berryer, etc.

M. de Vérac est un fidèle de Mme de Récamier ; il rencontre, à l'abbaye aux Bois, Mme Delphine Gay et sa fille, Lamartine.

Au château du Tremblay, il reçoit fréquemment la visite d'Ampère :

M. Ampère était d'une gaieté, d'une égalité d'humeur incomparables. Au Tremblay, il se roulait sur une meule de foin en lisant du chinois ou faisait la partie de billard d'un collégien.

Au retour d'un petit séjour au Tremblay, il écrivait à M. le marquis de Vérac :

« Comment vous exprimer, Monsieur, les sentiments de recon- « naissance respectueuse et affectueuse tout ensemble que j'ai em- « portés du Tremblay ? Tout le monde y a été pour moi d'une bonté « si parfaite et si gracieuse que je ne trouve pas de termes pour les « rendre. Je vous ai trouvé toujours le même. Oui, quoi que vous « en disiez, la jeunesse n'est pas dans les jambes, elle est dans l'es- « prit, dans le cœur, dans le caractère, et tout cela, chez vous, n'a « pas pris un jour depuis mon dernier voyage au Tremblay. Songez « combien vous êtes plus heureux que votre prédécesseur l'Emi- « nence Grise (allusion au père Joseph Leclerc du Tremblay, le « bras droit du cardinal de Richelieu, qui est né au Tremblay) ; « vous avez été, dès votre première jeunesse, mêlé honorablement « à des événements qui tiendront peut-être plus de place dans l'his- « toire que les menées politiques de Richelieu. Vous ne pouvez re- « gretter de ne pas être capucin, en voyant auprès de vous l'aimable « compagne de votre vie. »

Le marquis de Vérac meurt dans la nuit du 11 août 1858.

Il avait eu, de son mariage avec Mlle Euphémie de Noailles, deux filles, qu'il avait mariées, l'une au comte de Rougé, père de l'auteur du *Marquis de Vérac et ses Amis,* et l'autre à M. le comte de Castries.

Nous avons fait une pâle analyse du livre de M. le comte de Rougé, nous nous sommes borné à relater ce qui peut avoir pour nous un intérêt local; d'autres l'ont analysé à un point de vue plus général.

Le livre de M. le comte de Rougé, semé d'anecdotes curieuses, de détails et de faits, est d'une lecture très attachante; les documents y abondent; le tout est d'ailleurs remarquablement présenté; on nous dit que M. de Rougé prépare un ouvrage sur les d'Angennes; le volume que nous venons de lire nous fait bien augurer de celui qui paraîtra, nous en exprimons le vœu, dans un bref délai.

PENDANT LA TERREUR

LE POÈTE ROUCHER

1745-1794

PAR ANTOINE GUILLOIS

(Chez CALMANN-LÉVY, 3, rue Auber, Paris.)

ROUCHER A MONTFORT

Le poète Roucher, qui est monté sur l'échafaud avec André Chénier, a été receveur des gabelles, à Montfort-l'Amaury, de 1774 jusqu'à la Révolution; c'est à Montfort que Roucher a composé son poème célèbre des *Mois,* et souvent les environs de Montfort lui ont inspiré de beaux vers, dans ce livre où les descriptions de la nature et des travaux des champs tiennent une si large place; à ce titre, la publication d'un ouvrage sur Roucher ne saurait nous laisser indifférents.

Il y a trois ans, la Société archéologique de Rambouillet, dans une excursion à Montfort-l'Amaury, applaudissait une remarquable poésie de M. Paul Marrot, dans laquelle la vie de Roucher était résumée d'une façon saisissante, et les membres de la Société se demandaient des détails sur la vie du poète, sur son séjour à Montfort, et l'on disait : Voilà un très beau sujet qui n'a point été traité; il serait vivement à désirer que cette vie si palpitante de Roucher fût mise en lumière.

Or, à la même époque, deux descendants du poète, M. Émile Roucher, le portrait vivant de Jean-Antoine, qui, il y a quel-

ques années, était avoué à Corbeil, et M. Antoine Guillois, avaient la même préoccupation ; ils rassemblaient tous les documents qu'ils avaient pu réunir sur le poète, et M. Guillois écrivait l'histoire très complète, très intéressante, remplie de renseignements inédits, de son aïeul, que nous analysons aujourd'hui.

En même temps, l'auteur de *Roucher* voulait bien communiquer à la Société archéologique de Rambouillet, avec laquelle il avait entretenu les plus aimables relations, des lettres qui ne devaient point entrer dans le cadre qu'il s'était tracé.

Jean-Antoine Roucher naquit à Montpellier le 22 février 1745. Au mois de septembre 1774, Turgot le nommait receveur des gabelles à Montfort et lui écrivait :

Je veux, mon ami, que vous puissiez travailler pour la gloire seule et que votre esprit soit en repos sur les besoins de votre famille ; un commis, à qui vous donnerez de modiques appointements, pourra toujours vous remplacer et vous éviter un travail aride si étranger à vos goûts et à vos talents.

Roucher, qui s'était marié, au mois de février 1774, avec une descendante de l'héroïne de Beauvais, Marie-Agathe-Élisabeth Hachette, avait alors vingt-neuf ans.

Il s'installe à Montfort : son emploi lui rapporte 5,000 livres.

Un de ses biographes décrit ainsi cette période de sa vie :

Roucher fit venir de Montpellier l'aîné de ses frères, Roucher d'Aubanel, pour gérer son bureau pendant son absence. Alors commença pour notre poète l'existence la plus heureuse et la plus brillante. Libre de travailler à ses heures et sans souci du lendemain, il pouvait, à son gré, se partager entre Paris et Montfort, entre le monde et la vie domestique. Tantôt, véritable anachorète, il se confinait dans la solitude avec ses livres, sa famille et quelques amis ; tantôt, au contraire, homme de lettres recherché par les meilleures compagnies, il portait de salon en salon sa vivacité languedocienne, son attrayante humeur, sa philosophie tolérante et ses vers.

A cette époque, Roucher fréquente les salons littéraires, qui se disputent le poète et lui demandent des vers.

Le duc de la Rochefoucault l'envoie chercher en vo ture à Montfort et lui écrit : « Nous vous donnerons à souper, à cou-« cher, et la voiture vous ramènera demain matin. »

Des relations de vive amitié s'établissent entre Jean-Jacques Rousseau et lui.

Longtemps avant son apparition, le poème des *Mois* est salué comme une œuvre magistrale et éclatante; on répète partout l'anecdote du vigneron devant lequel Roucher a lu de ses vers; ces vers faisaient la peinture de la condition des laboureurs.

Le vigneron les écouta avec une grande admiration et deux ruisseaux de larmes coulaient de ses yeux pendant cette lecture.

Quand elle fut finie, on lui dit : « Voilà de beaux vers! » Il répondit : « Monsieur, vous les appelez beaux; moi, je les appelle sublimes. »

Le vigneron devint à la mode; on voulut avoir partout Roucher.

Les Mois parurent le 23 février 1780.

Bien que ce poème ne produisît point l'effet attendu, il n'y eut qu'une voix pour applaudir à *la Prière du Laboureur,* à *la Pluie au Printemps,* aux *Fleurs d'Avril,* à *la Veillée au Village,* à *la Mélancolie du Soir,* à *la Débâcle,* aux *Alpes*, aux *Glaciers,* à *la Chasse aux Cerfs,* au *Couronnement de la Rosière,* qui sont autant de pages admirables du livre.

Montfort se réflète dans *les Mois;* Montfort est le Tibur de Roucher, où viennent le voir, Imbert, un poète charmant, dont les destinées poétiques s'étaient annoncées comme devant être très brillantes dans son *Jugement de Pâris;* Cabanis, qui traduit Homère en vers français; Marmontel, Lacépède; Guyot-Desherbiers, le grand-père d'Alfred de Musset.

Vous, qui pour mieux jouir des charmes de l'étude
Avez de mon Tibur cherché la solitude,
Chantre du beau Pâris et toi jeune inspiré,
Du vénérable Homère interprète sacré,
Laissez quelques instants reposer votre lyre,
O mes amis! sortons; et qu'un nouveau délire,
Puisé sur la hauteur des rochers d'alentour,
A de plus grands travaux nous enflamme au retour.

Plusieurs notes de la magnifique édition des *Mois* nous montrent le poète traduisant les impressions qu'il a recueillies près de Montfort.

C'est ainsi que la misère de nos paysans à cette époque lui inspire l'éloquente *Prière du Laboureur :*

Grand Dieu ! les ouragans, et la grêle, et l'orage
T'obéissent : dis-leur d'épargner mon ouvrage.
Charge les doux zéphyrs de la fécondité :
Qu'ils unissent la pluie à la sérénité,
Et que de ton soleil la flamme créatrice
Change en épi cette herbe, et que l'épi mûrisse.
Dieu juste ! j'ai peut-être un droit à tes bienfaits.
Des rigueurs de l'hiver j'ai porté tout le faix ;
Tu l'as vu : quand la glace attristait la nature,
Sans feu, sans vêtements, privé de nourriture,
J'entendais près de moi, nus et mourant de faim,
Ma femme et mes enfants me demander du pain.
Hélas ! à mes enfants, à ma femme, à moi-même,
Epargne désormais cette indigence extrême,
Et n'abandonne plus aux autans déchaînés
Et mes grains, et mes fruits par l'orage entraînés :
Ils sont tout mon espoir ; qu'ils soient ma récompense.

En 1779, les récoltes sont compromises par les chenilles : cette désolation trouve écho dans les vers de Roucher.

Roucher demeure à Montfort, dans une maison près de l'église, qui aujourd'hui est habitée par M. le docteur Lhoste.

Les aspects des environs de Montfort au mois de mai, passent dans ses vers :

..... qu'il est doux, au retour du matin,
Qu'il est doux d'égarer sa vue et sa pensée
Sur cette plaine, au loin, d'un beau vert tapissée !
Que j'aime à contempler ces vallons enrichis
De superbes moissons et de pommiers blanchis !
Ces limpides étangs, la paix de leur rivage.....

Roucher chante les travaux des champs, la forêt.

Malgré les grandes beautés que renferment *les Mois,* ce livre si impatiemment attendu et tant vanté avant son apparition n'eut point le succès qu'on en attendait.

Il est vrai qu'une cabale ayant à sa tête La Harpe avait été menée contre le poète.

Roucher en était fort découragé. Cabanis cherche à lui donner du courage.

Il lui écrit le 15 novembre 1780 :

Je suis toujours malade et le plus frileux des hommes ; c'est là ce qui m'a empêché d'aller faire mon pèlerinage de Montfort..... La gloire ne m'occupe plus pour mon compte, mais pour le vôtre..... Il me semble qu'Homère devait être tel que je vous ai vu dans nos dîners paisibles et dans nos promenades de Montfort..... Foulez aux pieds toutes les opinions frivoles des eunuques de la littérature.

Le 2 avril 1781, Cabanis lui écrit à nouveau dans le même sens et Roucher lui répond, de Montfort, le 8 avril.

En 1785, à la fin d'un poème, Roucher met cette mention : « Achevé à Montfort, le 2 de septembre 1785, dans le pavillon du jardin extérieur de la Reine-Blanche. »

En 1787, le 20 octobre, Roucher, trente-huit ans avant Victor Hugo, compose des vers sur les tours de Montfort.

La Révolution arrive ; Roucher cesse d'habiter Montfort et abandonne sa recette des gabelles à son frère d'Aubanel.

En juin 1790, Eulalie, sa fille, qui a alors quinze ans et demi, est à Montfort chez son oncle d'Aubanel ; elle écrit à sa mère restée à Paris, avec le poète, cette lettre inédite dont M. Guillois a bien voulu nous donner la copie :

Le 1er juin : Il faut faire des frais, car c'est la grande assemblée chez Mme Boisboutron, où il y a dans ce moment beaucoup de monde : Mme Gautier et Mme Moutier... Montfort est très brillant, mais l'a été bien davantage. Mme Bussy est ici avec Mmes Villeneuve que je ne connaissais pas ; Mme Magner, de Paris ; voyez que d'étrangers... J'ai dansé lundi à Groussay à la Salade des Faneuses, nous avions de quoi faire deux contredanses et je vous assure que cela a bien été. La gaîté et la joie conduisirent cette espèce de petite fête...

Toujours en juin, Mlle Eulalie Roucher joue la comédie à Montfort et fait de la botanique autour de Montfort avec Blin de Saint-Marc, qui était venu là pour l'organisation des districts.

Elle voudrait voir son père venir se reposer à Montfort, où le temps est superbe et la campagne belle.

Puis, le mardi 7 juillet 1790, voici la curieuse lettre qu'adresse à sa mère toujours cette même jeune fille de quinze ans et demi : — (Nous sommes toujours à Montfort.)

Ma tante (Mme d'Aubanel) me charge de dire à papa qu'elle a fait une pétition à M. le Maire pour que les femmes ici fassent le serment civique et levassent la main comme les hommes, car elle compte bien aller à la Fédération d'ici et faire le serment. Les députés nommés pour aller à Paris sont MM. le Prince (le prince de Rohan-Rochefort), Villarceaux père et Petau fils (de la Mormaire), en la place de son père.

Que fait Roucher à Paris? Il se passionne pour la Révolution et devient président de son district; cependant, les désordres dont il est témoin refroidissent un peu son enthousiasme.

Le 25 juin 1790, il écrit :

Vous êtes bien heureux à Montfort de vous trouver loin des scènes horribles qui se sont passées ici. Ce peuple, irrité par de longues années de malheur et d'injustice, est devenu terrible et même atroce.

Roucher fait partie de la Société de 89, collabore au *Journal de Paris,* prend la parole dans les réunions publiques, préside des clubs.

Au mois d'août 1790, le régiment suisse de Châteauvieux, en garnison à Nancy, se révolte contre ses officiers.

Bouillé est envoyé par l'Assemblée pour punir les rebelles; les Suisses tuent Desilles, un de leurs officiers; la révolte est vaincue; mais les Jacobins prennent parti pour les rebelles.

Roucher, dans le *Journal de Paris,* soutient la cause de Desilles et de la loi contre eux, et surtout contre Collot d'Herbois.

Une violente polémique s'engage entre ces deux hommes : Collot d'Herbois, vivement attaqué, voue à Roucher une implacable haine.

Roucher entre également en lutte contre Robespierre.

Quand la République est proclamée, Roucher avec André Chénier accepte le nouveau gouvernement.

Dénoncé par Robespierre et Collot d'Herbois, Roucher est arrêté le 30 octobre 1793 et mis en prison, notamment pour avoir écrit, dans le *Journal de Paris,* des articles contre-révolutionnaires.

Du 30 octobre 1793, jour de son arrestation, jusqu'à sa mort, c'est-à-dire jusqu'au 7 thermidor an II (25 juillet 1794), Roucher fut enfermé à Sainte-Pélagie, à Saint-Lazare et à la Conciergerie.

Avec la correspondance du poète, qui ne cesse d'écrire à sa fille jusqu'à ses derniers moments, avec les lettres d'Eulalie Roucher, cette jeune fille d'une intelligence si précoce et si vive, M. Guillois reconstitue, presque jour par jour, l'existence de Roucher dans les prisons de la Terreur.

Il faut lire cette correspondance, dont l'intérêt grandit à mesure qu'on approche du moment fatal.

Dans sa prison, Roucher, qui s'occupe constamment de l'éducation de sa fille et se réjouit des progrès que celle-ci fait, pense encore à Montfort, et, à la date du 25 nivôse an II (14 janvier 1794), il écrit à Eulalie, à dix heures du soir :

ROUCHER A SA FILLE

Ce 25 nivôse an II, dix heures et demie du soir.

Je suis en ce moment tel que j'ai vu, dans les environs de Montfort, le père Piquet, au mois de mai, devant une belle pièce de blé qu'il avait ensemencée et qui, ayant heureusement levé, lui promettait un riche mois d'août. — Monsieur, me disait-il, que la nielle et la grêle ne passent point par ici et, avec quelques pluies et quelques jours de bonne chaleur, je n'aurai pas perdu mes peines. — En me parlant ainsi, il ne savait pas, ce brave homme, que moi, sans être fermier, je devais dire, un jour, comme lui :

Oui, le froment que j'ai semé,
S'il est épargné par l'orage,
Ce grain si cher, déjà formé,
Il nourrira mon dernier âge.
Voilà le fruit de mes leçons !
Avec amour, dès sa naissance,
J'en ai surveillé la croissance ;
De la plus riche des moissons,

Le sort me doit la jouissance.
Il n'en est pas, je le sens bien,
Qui soit plus aimable et plus pure.
On dit tout bas à la nature :
Le plus grand travail fut le tien,
Mais j'y mêlai parfois le mien,
Tu me le rends avec usure.

Mais Roucher n'aura point la consolation de voir le fruit de ses leçons, car le moment est venu où il doit mourir sur l'échafaud avec André Chénier.

Il est condamné à mort le 7 thermidor. La lecture du jugement est donnée à Chénier et à lui à deux heures. Fouquier-Tinville requiert la force publique de se rendre dans la cour du Palais à trois heures précises. L'exécution devait avoir lieu à quatre heures de l'après-midi, à la barrière de Vincennes.

Mais laissons M. Guillois nous raconter les derniers instants de son aïeul :

Si l'on en croit une légende, reproduite par H. de Latouche dans la préface des poésies de Chénier (1819), les deux amis, en montant sur la charrette qui devait les conduire à l'échafaud, se mirent à réciter la première scène d'*Andromaque*.

André, à qui cette idée était venue, avait commencé :

Oui, puisque je retrouve un ami si fidèle
Ma fortune va prendre une face nouvelle,
Et déjà son courroux semble s'être adouci
Depuis qu'elle a pris soin de nous rejoindre ici.

Roucher reprenait à son tour. Quand ils eurent achevé : « La citation est charmante, aurait dit Roucher en souriant. Seulement, ici, il n'y a pas de Pylade. Il n'y a que deux Orestes. » C'est un ami qui suivit la charrette, comme pour rendre aux deux poètes les derniers devoirs, qui a fait ce récit à M. de Latouche. Un autre témoin, digne de toute confiance, ami dévoué de Roucher, a maintes fois raconté aux enfants du poète que les deux amis s'étaient entretenus de poésie. Avaient-ils réellement déclamé les vers de Racine? Il ne pouvait le certifier; mais, au moment où la charrette, arrêtée par la foule, ne roulait pas, il avait pu, à plusieurs reprises, s'approcher malgré les gendarmes. Il était sûr d'avoir entendu Roucher qui déclamait quelques strophes de son *Immortalité de l'homme* et il avait saisi ce dialogue entre les deux poètes :

Ils me font mourir bien jeune, disait Chénier. Je n'avais encore rien fait pour la postérité.



Le sort me ...
Il n'en est pas, ...
Qui soit plus ...
On dit tout bas
Le plus grand tr...
Mais j'y ...
... me le ...

Mais Roucher n'aura point ... ses leçons, car le moment est venu ... avec André Chénier.

Il est condamné à mort le 7 thermidor ... ment est donnée à Chénier et à ... Tinville requiert la force publique ... du Palais à trois heures précises. ... à quatre heures de l'après-midi, à ...

Mais laissons M. Guillois nous ... de son aïeul :

Si l'on en croit une légende, reproduite ... la préface des poésies de Chénier (1819) ... sur la charrette qui devait les conduire à ... citer la première scène d'*Andromaque*.

André, à qui cette idée était venue, ...

Oui, puisque je retrouve un ami ...
Ma fortune va prendre une face ...
Et déjà son courroux ...
Depuis qu'elle a pris soin de nous ...

Roucher rep... à son tour. Quand ils ... tation est ..., aurait dit Roucher ... il n'y a pas de Pylade. Il n'y a que ... qui suivait la charrette, comme pour rendre ... devoirs, qui a fait ce récit à M. de Lato... ... de toute confiance, ami dévoué de Rou... ... aux enfants du poète que les deux ... ... Avaient-ils réellement déclamé les ... ... le certifier, mais, au moment où la ch... ... il avait pu ... plusieurs ... ... les gendarmes. Il était sûr d'avoir ent... ... quelques strophes de son *Immortalité* ... ainsi ce dialogue entre les deux poètes.

... disait Chénier. Je ... postérité



A MA FEMME A MES ENFANS, A MES AMIS.

Ne vous étonnez pas, objets sacrés et doux,
Si quelqu'air de tristesse obscurcit mon visage;
Quand un savant crayon dessinait cette image,
J'attendais l'echaffaud et je pensais à vous.

Et André ajouta en se frappant le front :

— Et pourtant j'avais quelque chose là ! — Cher ami, dit Roucher, vous n'allez abandonner que des idées ; moi, je vais quitter des enfants, une épouse que j'adorais. Mais il est une autre vie, mon cher André, et nous nous y retrouverons tous un jour, tous ensemble, pour ne plus nous séparer. *Achevons noblement le sacrifice ; ne donnons pas à nos bourreaux le plaisir de nous voir faibles et tremblants.*

On l'a écrit dans une étude récente :

Roucher, pendant la route, se penchait vers son jeune ami qu'il devinait moins ferme et moins maître de ses impressions.

Lamartine, comme s'il avait eu connaissance des témoignages que la famille a recueillis avec tant d'amour, a dit avec autant de poésie que de vérité :

Roucher, l'auteur des *Mois*, ces Fastes français, et le jeune André Chénier, l'espoir alors, le deuil éternel depuis, de la poésie française, étaient assis l'un à côté de l'autre sur la même charrette, les mains attachées derrière le dos. Ils s'entretenaient avec calme d'un autre monde, avec dédain de celui qu'ils quittaient ; ils détournaient les yeux de ce troupeau d'esclaves et récitaient des vers immortels comme leur mémoire. Ils montrèrent la fermeté de Socrate.

Le trajet de la Conciergerie à la barrière de la Déchéance dura près d'une heure.

Les charrettes contenaient les vingt-six condamnés du jour et onze autres qui n'avaient pu être exécutés la veille. Roucher, chef de la prétendue conspiration, allait mourir le dernier. Il y avait, dans cette attente de quarante-cinq minutes, comme un raffinement de cruauté qui, en rappelant les interminables apprêts de la mort de Bailly, devait justifier ce mot de Sainte-Beuve qu'une telle mort fait autant d'honneur que de honte à l'espèce humaine.

Trente-cinq fois déjà le couperet fatal était tombé ! Trenck, à son tour, monta sur l'échafaud comme à la brèche et s'écria :

— Français, nous mourons innocents. Vengez notre mort et rétablissez la liberté en immolant les monstres qui la flétrissent et qui la déshonorent !

Parvenu sur la haute estrade, vestibule du tombeau, Roucher avait, au dire d'un témoin, conservé tout son courage ; ses yeux, errant sur la belle avenue d'arbres qui aboutit à Vincennes, dédaignaient de s'arrêter sur ceux qui l'entouraient.

Peut-être voyait-il déjà la délivrance prochaine et le triomphe de la liberté, quand la main du bourreau vint dissiper la consolante vision !

La veille, à onze heures du matin, Leroy, élève de Suvée, avait fait le portrait du poète, et celui-ci avait écrit au-dessous pour sa femme, pour ses enfants et pour ses amis, ces quatre vers qui devaient expliquer à la postérité la mélancolie de ses traits :

Ne vous étonnez pas, objets sacrés et doux,
Si quelque air de tristesse obscurcit mon visage.
Quand un savant crayon dessinait cette image,
J'attendais l'échafaud et je pensais à vous.

Le poète Roucher, qui mourait à quarante-neuf ans, laissait deux enfants : sa fille Eulalie, âgée de vingt ans bientôt, laquelle épousera un jeune littérateur, Marc-François Guillois, et le petit Emile, « le petit suspect », âgé de six ans à peine.

M. Antoine Guillois, qui vient de publier la belle étude sur le poète Roucher que nous avons succinctement analysée, avait fait paraître, l'an dernier, deux volumes fort remarqués sur Napoléon Ier; il avait su, en se plaçant à un point de vue nouveau, rajeunir un sujet tant de fois traité et sur lequel il semble que tout ait été dit.

Aujourd'hui, c'est la biographie de Roucher que M. Guillois écrit, c'est-à-dire la vie d'un poète restée jusqu'ici dans l'ombre; les mêmes qualités qui se rencontrent dans le précédent ouvrage se trouvent dans celui-ci.

Nul mieux que M. Guillois ne pouvait mettre en lumière le poète Roucher, avec les documents qu'il avait entre les mains, cela va sans dire; en effet, tous les manuscrits de Roucher qui existaient, toute sa correspondance non encore publiée, étaient en sa possession; d'autre part, depuis plus de dix ans, avec M. Emile Roucher, son cousin, il avait recherché, dans les ventes et dans les collections toutes les pièces qui intéressaient le sujet qu'il avait en vue; aussi, M. Guillois a-t-il été à même de raconter dans tous ses détails, non seulement l'enfance de Roucher, ses débuts littéraires, sa nomination à Montfort, ses triomphes comme diseur, ses qualités de poète, d'orateur et de polémiste, ses relations littéraires et mondaines, relater les événements auxquels il a pris part, comme l'apothéose de Voltaire mort glorifié dans des vers éclatants, la publication des *Mois,* les déboires qui accueillirent alors l'auteur, la haine avec

laquelle La Harpe le poursuivit; mais encore, avec des documents inédits, combinés avec *Consolation de ma Captivité,* M. Guillois nous a restitué, jour par jour, la physionomie de Roucher pendant la Révolution, ses luttes avec Danton, Robespierre, Collot d'Herbois, nous l'a fait voir sous son véritable aspect, polémiste ardent, généreux, nous a initiés à sa vie de chaque instant dans la prison, et nous a permis d'apprécier ce poète éloquent, qui fut aussi un magnifique caractère.

L'œuvre de M. Guillois est très vivante et très complète; nous avons montré, par une citation que nous avons transcrite, avec quelle simplicité l'auteur présente la mort de Roucher et quelle vive émotion se dégage de son récit; les autres parties de l'ouvrage, dont l'intérêt évidemment est moins grand, sont aussi bien traitées, avec autant de soin et autant de talent que celle-ci.

---

telaine de Mézières, une excellente femme, très pieuse, très indulgente, charmait avec ses bons mots, quand le rideau était baissé, sa voisine qui souriait; enfin, un mestre de camp général de la compagnie des carabiniers, un homme de guerre consommé, poète à ses heures, causeur étincelant, quelquefois bavard, Isaac Arnault, de la grande famille des Arnault, fermait la liste des spectateurs.

Mais, malgré les grandes qualités qui distinguaient les auditeurs conviés au château de Rambouillet, cela n'empêchait pas que l'on était réduit à cinq personnes.

Comment se faisait-il que le salon de la marquise fût si peu rempli à Rambouillet, alors que d'ordinaire sa maison était si recherchée, alors qu'à Paris, en son hôtel de Rambouillet, elle avait l'art de réunir un si grand nombre d'amis?

En voici la raison : la représentation que l'on allait donner avait été improvisée; la maîtresse de la maison, qui avait été surprise, n'avait pas eu le temps d'adresser des invitations au poète Voiture, à Chapelain, à Godeau qui venait d'être nommé évêque, mais n'était point encore sacré, et à bien d'autres qui se seraient empressés d'accourir à Rambouillet, par le plus prochain courrier.

Au moment où cette soirée rassemble dans le grand salon du château la marquise et le marquis de Rambouillet, le marquis de Pisani, Mme de Clermont d'Entraygues et Isaac Arnault, Louis XIII est sur le trône depuis vingt-six ans, la puissance du cardinal de Richelieu grandit d'année en année; l'Académie française est fondée depuis le 2 janvier 1635, mais son acte de naissance n'est pas encore enregistré par le Parlement qui regarde d'un mauvais œil et comme une rivale cette compagnie naissante; il n'existe, dans tout le royaume, qu'un seul journal, *la Gazette de France,* qui ne paraît que tous les huit jours; Corneille vient de terminer *le Cid,* dans un mois ses vers retentiront sur la scène française; le *Discours de la Méthode* est composé, mais non encore imprimé; le père de Racine ne se mariera que dans deux ans avec Jeanne Sconin de la Ferté-Milon; La Fontaine et Molière sont de jeunes col-

légiens ; Pascal, qui n'a que treize ans, a découvert tout dernièrement les trente-deux propositions d'Euclide et, « avec des barres et des ronds », inventé les mathématiques ; Bossuet, qui atteint sa neuvième année, est plongé dans l'étude de la Bible et, à douze ans, on l'entendra prêcher ; enfin, un enfant qui s'appellera « le Grand roi » n'est pas encore venu au monde, il ne naîtra que le 5 septembre 1638, à Saint-Germain-en-Laye.

Nous sommes à l'aurore d'un grand siècle littéraire et aussi à la veille d'une belle victoire, car notre armée assiège, dans le nord de la France, Corbie, une place forte dont les Espagnols sont maîtres, mais qu'ils vont bientôt rendre à nos soldats courageux.

En 1636, les écrivains à la mode étaient, au théâtre, Rotrou qui avait trente-deux ans, Mairet qui avait le même âge, Corneille entrait dans sa trentième année ; Voiture et Balzac, nés à la fin du XVIe siècle, régnaient en maîtres dans les vers et dans la prose.

La belle saison était terminée ; Mme de Rambouillet se disposait à quitter son château où elle se trouvait avec son mari, ses deux filles Julie et Angélique, son fils, Mlle Paulet, Mme de Clermont d'Entraygues et ses deux filles, Louise et Marie de Balzac, quand tout à coup, sans l'avoir avertie, arrivèrent de Corbie, Isaac Arnault, un autre Arnault, son cousin germain et son lieutenant, et enfin un troisième Arnault, un modeste volontaire du corps des carabins de France, neveu du lieutenant et fils d'Arnault d'Andilly.

Antoine Arnault, qui devint plus tard abbé, n'avait alors que vingt ans.

Isaac Arnault, colonel du régiment des carabiniers, un de ses lieutenants et un simple soldat avaient quitté leur régiment, campé près de Corbie, parcouru cinquante lieues en carrosse, pour venir surprendre la marquise de Rambouillet et passer les fêtes de la Toussaint au milieu de cette famille si aimable, si délicate, si lettrée, qui leur ferait oublier, pendant quelques jours, la vie pénible des camps.

Tous les regards de la chrétienté, cependant, à cette heure grave, étaient fixés sur le siège de Corbie, ville qui était tombée au pouvoir des Espagnols depuis le 15 août.

Nous avions perdu, au mois de juillet, la Capelle et le Catelet, et, à la suite de ces désastres, l'effroi s'était tellement saisi des Parisiens que bon nombre d'entre eux abandonnaient leur ville et l'on ne voyait alors sur les chemins d'Orléans et de Chartres que carrosses, coches et chevaux de gens qui fuyaient.

Les bourgeois ouvraient leurs bourses toutes grandes, donnant tout ce qu'on voulait à ceux qui leur procuraient des asiles, tant ils avaient peur.

Les Espagnols se vantaient hautement d'aller jusqu'à Paris, de piller Notre-Dame et ensuite de pousser jusqu'aux Pyrénées.

Louis XIII, Gaston d'Orléans, son frère, le cardinal de Richelieu, prenaient part au siège de Corbie.

Toutefois, à la fin d'octobre 1636, les travaux du siège étaient poussés avec un peu de langueur ; le conseil de Louis XIII était divisé sur la manière dont l'armée française devait attaquer Corbie ; les uns (Louis XIII et le cardinal de Richelieu étaient de ceux-là) voulaient s'emparer de Corbie, de vive force ; d'autres membres du conseil estimaient que la famine seule réduirait les ennemis.

A l'approche des fêtes de la Toussaint, le cardinal de Richelieu engagea le roi à prendre un congé de quinze jours.

Il y eut alors une sorte de détente dans les opérations du siège : le colonel Isaac Arnault songea à s'octroyer la moitié du congé que se donnait le roi.

Son régiment était occupé, tous les huit ou dix jours, par le service des gardes ; dans l'intervalle de deux gardes, le colonel pouvait s'absenter sans inconvénient.

Malgré la grande distance séparant Feuquières, où il est logé, de Rambouillet, qu'habite la marquise, il part dans un carrosse avec le capitaine Montarbaut, qui possède une propriété dans les environs de Montfort, son lieutenant Arnault et son jeune cousin, Antoine.

Il paraît que la route ne sembla pas trop longue aux messieurs Arnault, qui se divertirent aux récits que leur fit le capitaine de Montarbaut, de sa femme.

« A l'entendre, Mme de Montarbaut était une merveille ac-
« complie, qui ne lui demandait, quand il était obligé de la
« quitter, que du papier et de l'encre pour lui écrire en prose
« et en vers. »

Quand les voyageurs découvrirent Montfort, le capitaine Montarbaut montra du doigt sa maison, « qui se remarquait
« par une grande fumée dans les cheminées.

« — Oh ! dit-il, on fait là beaucoup de feu ; vous verrez que
« nous y trouverons bonne compagnie. Si le maître des comptes
« est là, vous aurez du plaisir à le voir danser avec ma femme,
« car c'est une chose fort agréable. »

On arrive à Méré : « Mme de Montarbaut était dans un
« déshabillé de taffetas bleu, avec la gorge fort découverte,
« malgré la saison, parmi beaucoup de blanc et de rouge qui
« éclataient sur le visage. »

MM. Arnault, en voyant Mme de Montarbaut, ne partagèrent point l'enthousiasme de son mari.

Renée de la Grange-Vigan (c'était le nom de la famille de Mme Montarbaut) était la fille d'un fermier d'Anjou ; elle avait épousé d'abord, dans le pays de son père, un fermier qui bientôt la laissa veuve ; après la mort de son premier mari, Renée de la Grange-Vigan était venue à Paris où sa conduite n'avait point été fort exemplaire.

Elle avait vécu, là, plusieurs années, avec Charles de Lorme, le premier médecin de Henri IV et de Louis XIII, qui était un homme bien original.

De Lorme avait inventé un bouillon rouge qu'il prônait comme une panacée universelle.

Pour se préserver du froid, il prenait les plus curieuses précautions, se tenant l'hiver dans une chaise à porteur placée devant son feu et couchant, dans un lit de briques, avec six paires de bas drapés.

Renée de la Grange-Vigan avait quitté le lit de briques de

Charles de Lorme pour le lit conjugal et en bon chêne de Daniel Bouju, capitaine de carabins et seigneur de Montarbaut, nom d'une terre que Daniel possédait en Anjou, son pays d'origine, à lui aussi.

La famille Bouju était venue s'établir, au commencement du XVIIe siècle, à Méré, près de Montfort, où elle avait recueilli un héritage important; à son titre de Montarbaut, Daniel Bouju ajoutait le titre de seigneur de Maison-Rouge; c'était le nom de sa propriété de Montfort.

On s'arrête donc à Méré, on y dîne, on y couche; M. de Montarbaut veut retenir ses hôtes pendant plusieurs jours; mais le temps presse, et le lendemain les trois Arnault prennent congé de M. et de Mme de Montarbaut, chez qui ils ont passé la nuit, du maître des comptes, nommé Jacquet, qui dansait si bien, remontent dans leur carrosse et arrivent au château de Rambouillet, qui n'est éloigné que de quatre lieues de Montfort.

L'ARRIVÉE AU CHATEAU DE RAMBOUILLET

La terre de Rambouillet, qui tirait son nom d'un petit ruisseau, « *le Rambeuil* », était loin d'avoir, en 1636, l'importance qu'elle aura cent ans plus tard, sous le comte de Toulouse.

Le marquisat de Rambouillet ne consistait guère, à cette époque, que dans les seigneuries de Rambouillet et des Essarts-le-Roi.

La seigneurie de Rambouillet avait été érigée en marquisat, en 1612, en faveur de Charles d'Angennes, marquis de Pisani : cette terre était entrée en la possession de la famille d'Angennes, famille originaire du village d'Angennes, dans la paroisse de Brezolles-en-Thimerais (Eure-et-Loir), par l'acquisition qu'en avait faite, en 1384, le chevalier Renaut d'Angennes.

Charles d'Angennes, fils de Nicolas d'Angennes, n'avait qu'une sœur, Madeleine d'Angennes : ce fut lui qui hérita,

après la mort de son père, arrivée le 5 février 1611, du château et du domaine de Rambouillet.

Depuis vingt-cinq ans qu'il en était propriétaire, Charles d'Angennes s'était peu préoccupé d'agrandir son domaine et d'embellir son château ; il est vrai que les fonctions qu'il avait remplies, les absences qu'il avait faites de France, avaient pu détourner de cet objet sa pensée ; il est probable aussi que sa fortune ne lui permettait point de bien grosses dépenses : Catherine de Vivonne, qu'il avait épousée le 26 janvier 1600, n'avait, au dire de Tallemant des Réaux, que dix mille écus de rente, et sa fortune, jointe à celle de son mari, n'autorisait point, sans doute, celui-ci à s'engager dans des acquisitions et dans des travaux importants.

La mère de la marquise de Rambouillet, la princesse Julia Savelli, à laquelle Jean de Vivonne s'était marié à Rome le 8 novembre 1587, paraît avoir apporté en mariage une dot considérable ; mais il est à croire que Jean de Vivonne avait dépensé non seulement sa fortune, mais aussi une partie des revenus de sa femme, dans ses ambassades, étant mal payé par les rois, ses maîtres, et ayant dépensé beaucoup plus qu'il ne gagnait pour représenter dignement la France, sous Charles IX, Henri III et Henri IV, à Madrid près de Philippe II et à Rome près de Sixte-Quint : il faut ajouter que vraisemblablement les grands biens que la marquise de Rambouillet pouvait posséder en Italie étaient déclarés inaliénables dans son contrat de mariage.

Les carabiniers de Corbie arrivèrent à Rambouillet par la grande avenue à quatre rangs de magnifiques châtaigniers qui aboutissait au château.

Au fond de cette avenue se détachait le château, consistant en un grand corps d'hôtel, précédé d'un perron ; deux ailes venaient se relier aux extrémités de ce principal corps de logis et formaient à l'intérieur une cour carrée ; l'aile droite se rattachait à la grosse tour, dite tour de François Ier, dans laquelle étaient percées de larges fenêtres ; l'aile de gauche, aujourd'hui disparue, avait, à ses angles inférieurs, deux tourelles.

Le tout était entouré de fossés d'eau vive, revêtus de pierre et munis d'un mur d'appui avec tablettes de grès.

Un pont-levis donnait accès dans la cour d'honneur.

C'était la maison de campagne et d'été de la famille de Rambouillet.

L'arrivée des carabiniers de Corbie au château cause le plus vif plaisir; on les reçoit à bras ouverts.

Le marquis de Pisani court à leur rencontre et s'écrie :

« — Il n'y a que les messieurs Arnault pour faire de ces « surprises-là. »

Le marquis de Pisani était alors un jeune homme de vingt ans; il était venu au monde « beau, blanc, droit », mais son épine dorsale se démit en nourrice sans qu'on le sût; il en devint si contrefait qu'on ne lui pouvait faire de cuirasse; il avait beaucoup d'esprit naturel et de cœur : de peur qu'on ne le fît d'église, Léon-Pompée d'Angennes ne voulait pas étudier.

Le jeune marquis se nourrissait de tisane et d'eau d'orge, ressemblant ainsi un peu à son grand-père maternel, Jean de Vivonne, qui ne buvait jamais de vin et ne prenait à ses repas que du potage et des oranges.

Très brave, il mourra à la bataille de Nortlingue, en 1645, neuf ans plus tard.

Entrés au château, les messieurs Arnault trouvèrent réunis, auprès du marquis et de la marquise de Rambouillet, Julie d'Angennes, la future duchesse de Montausier, dont le nom est immortel; Mlle Angélique Paulet, avec sa triomphale beauté; Mlle Louise de Balzac, qui deviendra la femme de Louis de Bretagne, seigneur d'Avaugour; sa sœur Marie, qui épousera, le 28 mai 1651, le comte de Marsin, et leur mère, la marquise de Clermont d'Entraygues, qui possédait le château de Mézières-en-Drouais, à une lieue et demie de Dreux.

On aime à penser que le dîner qui rassembla la marquise et sa famille, Mlle Paulet, Mmes de Clermont et MM. Arnault, le jour de l'arrivée de ceux-ci, fut précédé du *Benedicite* de Godeau, qui avait valu cette année même à son auteur l'évêché de Grasse en Provence, tant il avait plu au cardinal de Riche-

lieu ; Godeau était un ami intime de la maison ; quelques versets en sont très beaux, et personne mieux que Mlle Paulet n'eût été capable de bien dire ce superbe cantique d'actions de grâces :

Rares et superbes ouvrages,
Merveilles, chefs-d'œuvre divers,
Qui paraissez dans l'univers,
Venez rendre à Dieu vos hommages :
Ce que vous avez de beauté,
De richesse et de majesté,
Vous le devez à sa puissance ;
Elle vous a formés de rien,
Et la loi de sa providence
Est de votre grandeur l'infaillible soutien.

Louez sa grandeur sans pareille,
Inconstant soleil de la nuit,
De qui le char roule sans bruit
Lorsque la nature sommeille ;
Illustre courrière des mois,
Lune, dont les secrètes lois
Gouvernent les plaines salées,
Feux errants, célestes flambeaux,
Fleurs d'or sur le ciel étalées,
Astres, bénissez Dieu qui vous a fait si beaux.

Printemps qui fais pousser les herbes,
Hyver couronné de glaçons,
Été dont les riches moissons
Rendent nos campagnes superbes,
Grêle, neige, brouillard épais,
Louez le Seigneur à jamais ;
Célébrez son nom adorable ;
Tout ce qu'il produit est parfait,
Et cet univers admirable
De son divin pouvoir n'est qu'un petit effet.

Nuit amoureuse du silence
De qui les innocents pavots,
De nos soins et de nos travaux,
Adoucissent la violence,
Jour qui chassant l'obscurité
Fais connaître la vérité
Des objets que cachent les ombres,
Bénissez ce Dieu sans pareil

Sans qui les astres seraient sombres
Et qui de ses clartés éblouit le soleil.

Quand tous les hôtes de M. et de Mme de Rambouillet furent, après le dîner, réunis dans le grand salon du château, il fallut bien parler des chers absents, de Voiture, que ses admirateurs appelaient le divin Voiture, de ses lettres charmantes, des anecdotes qu'il savait si bien conter et de ses vers si amusants.

Cette année-là même, Voiture avait fait une galanterie nouvelle à Mme de Rambouillet, qui est relatée dans une de ses lettres :

Madame, lui écrivait-il, puisque c'est à bon dessein que je vous recherche, je crois qu'il n'y a point de galanterie que je ne puisse faire, et qu'après avoir fait des vers pour vous je puis bien vous envoyer des bouquets.

C'est un présent que les dieux veulent bien recevoir des hommes, et, puisque les fleurs sont le plus pur et le plus bel ouvrage de la terre, je pense qu'il n'y a personne à qui elles doivent être offertes à meilleur titre qu'à vous.

Au moins sais-je bien que vous les devez aimer de cela qu'il n'y en a pas une qui n'accompagne sa beauté de quelque vertu et qu'elles ne veulent pas être touchées, non pas même des princes, ni des rois.

Mais, quoi qu'elles soient filles du Soleil et de l'Aurore et qu'elles disputent de l'éclat avec les perles et les diamants, je suis persuadé qu'elles perdront leur lustre aussitôt qu'elles vous auront approchée et que vous ferez voir que les beautés de la terre ne sont point comparables aux célestes.

En cette circonstance, Mlle de Rambouillet pouvait heureusement placer dans la conversation une anecdote rapportée par Ménage :

Mlle de Rambouillet disait que « Voiture, qui le lui avait raconté lui-même, avait passé, dans son voyage en Espagne, par un village où on menait pendre un tailleur hors du village. Les paysans, pendant le chemin, contestaient avec le juge, disant qu'ils ne voulaient pas qu'on fît pendre leur tailleur. Le juge marchait toujours son chemin, en les laissant dire.

« Les paysans lui dirent : « Nous n'avons qu'un tailleur « pour faire nos habits; mais nous avons deux charrons;

« faites-en pendre un, si vous voulez », et ils délivrèrent le tailleur de la potence. »

Combien il était regrettable que Voiture ne fût pas là pour raconter la jolie aventure qui lui était arrivée.

Le poète avait envoyé une déclaration d'amour à une dame qu'il n'avait jamais vue et dont jamais il n'avait entendu parler.

Il n'existe pas de plus parfait monologue que cette déclaration d'amour que voici :

Madame,

Il n'y eut jamais une inclination si extraordinaire ni si étrange que celle que j'ai pour vous.

Je ne sais du tout qui vous êtes et, de ma vie que je sache, je ne vous ai seulement ouï nommer.

Cependant je vous assure que je vous aime et qu'il y a déjà un jour que vous me faites souffrir.

Sans avoir jamais vu votre visage, je le trouve beau, et votre esprit me semble agréable, quoique je n'en aie jamais rien ouï dire.

Toutes vos actions me ravissent, et je m'imagine en vous je ne sais quoi qui me fait aimer passionnément je ne sais qui.

Quelquefois je me figure que vous êtes blonde et d'autres fois que vous êtes brune, tantôt grande, tantôt petite, avec un nez aquilin ou avec un nez retroussé.

Sous toutes ces formes où je vous mets, vous me paraissez toujours la plus aimable chose du monde et, sans savoir quelle sorte de beauté vous avez, je jurerais que c'est la plus aimable de toutes.

Si vous me connaissez aussi peu et que vous m'aimiez autant, j'en rends grâce à l'Amour et aux Étoiles.

Mais afin que vous ne soyez pas trompée et qu'en cas que vous m'imaginiez un grand homme blond vous ne soyez pas surprise en me voyant, je veux vous dire à peu près comme je suis.

Ma taille est de deux doigts au-dessous de la médiocre. J'ai la tête assez belle avec beaucoup de cheveux gris, les yeux doux mais un peu égarés et le visage assez niais.

En récompense, une de vos amies vous dira que je suis le meilleur garçon du monde et que, pour aimer en cinq ou six lieux à la fois, il n'y a personne qui le fasse si fidèlement que moi. Si vous pouvez vous accommoder de tout cela, je vous l'offrirai à la première vue. En attendant, je penserai à vous, sans savoir en qui je pense, et quand on me demandera pour qui je soupire, n'ayez peur que je le déclare et soyez assurée que je ne dirai jamais rien de vous.

Avec quel charme il eût dit, s'il avait été présent, les

STANCES A UNE DEMOISELLE QUI AVAIT LES MANCHES DE SA CHEMISE RETROUSSÉES ET SALES

Vous qui tenez incessamment
Cent amants dedans votre manche :
Tenez-les au moins proprement,
Et faites qu'elle soit plus blanche.

Vous pouvez avec raison,
Usant des droits de la victoire,
Mettre vos galants en prison ;
Mais qu'elle ne soit pas si noire !

Mon cœur qui vous est si dévot
Et que vous réduisez en cendre,
Vous le tenez dans un cachot,
Comme un prisonnier qu'on va pendre.

Est-ce que brûlant nuit et jour,
Je remplis ce lieu de fumée,
Et que le feu de mon amour
En a fait une cheminée ?

L'ÉGLISE & LE PARC DE RAMBOUILLET

La fête de la Toussaint était célébrée, dans l'église de Rambouillet, voisine du château, par le curé de la paroisse, et c'était un devoir pour les carabiniers de Corbie d'accompagner à la messe Mme de Rambouillet, Mlle Paulet et Mmes de Clermont.

Cette église, aujourd'hui détruite, située sur la place René-Masson, était une modeste église de village, dédiée à saint Lubin : au XIe siècle, Amaury de Montfort l'avait donnée au prieuré de Saint-Thomas d'Épernon.

Après avoir été abîmée par le temps, elle avait été reconstruite par la famille d'Angennes, et les armoiries de cette maison figuraient à la clef de voûte du chœur.

Elle formait un rectangle régulier à l'angle de la place et de la rue de Paris ; la nef était plafonnée ; le chœur, partagé en deux nefs inégales, était voûté.



... chara... il e... dit, s'il avait ...

... ...

... ...

... ...
... ... de ... votre main.
... ... proprement,
... ... plus blanche

... ... avec raison.
... ... de la victoire,
... ... galants en prison;
... ... ne soit pas si noire!

... ... est si dé...
... ... causez en ...
... ... dans un cachot.
... ... qu'on va ...

... ... nuit et jour,
... ... fumée,
Et que ... mon amour
... fait une ... ?

L'ÉGLISE A ... PARC DE RAMBOUILLET

La fête de la Toussaint était célébrée dans ... ..., ... du château, par le curé de ... C'était un devoir pour les carabiniers de ... à la messe Mme de Rambouillet, Mlle Paulet et ... mont.

Cette église, aujourd'hui détruite, située ... Masson, était une modeste église de villa... Labin ; au XIe siècle, Amaury de Montfort ... prieuré de Saint Thomas d'Épernon.

Après avoir été abîmée par le temps, elle ... ... par la famille d'Angennes, et les armoiries ... ... étaient à la clef de voûte du chœur.

... formait un rectangle régulier à l'angle ... la rue de Paris ; la nef était plafonnée ; le ch... ... deux nefs inégales, était voûté.



Dans la nef la plus large se trouvaient le maître-autel et les stalles ; dans la moins large, la chapelle de Saint-Louis, avec une tribune destinée aux seigneurs.

Devant la chapelle de Saint-Louis, le clocher occupait une partie de la petite nef ; il y avait, dans l'église, une autre chapelle appelée la chapelle de la Vierge.

Neuf fenêtres en ogive étaient percées du côté de la place : le tout de construction médiocre, sauf le clocher qui avait un peu de style.

La sacristie n'était qu'une clôture derrière les autels : le portail ouvrait sur la rue de Paris.

L'église de Rambouillet était remplie des souvenirs de la famille d'Angennes : cinq ans auparavant, en 1631, on y avait inhumé le plus jeune des enfants de la marquise de Rambouillet, R. d'Angennes, vidame du Mans, qui reposait maintenant sous ses dalles de pierre, dans son petit cercueil.

On l'y retrouvera en 1792.

Cet enfant avait huit ans quand il mourut.

Sa gouvernante était allée voir un pestiféré ; revenue à l'hôtel de Rambouillet, elle eut l'imprudence de l'embrasser.

Gouvernante et enfant moururent, malgré les soins empressés de Julie d'Angennes, de sa mère et de Mlle Paulet, qui assistèrent ce pauvre enfant jusqu'à son dernier soupir.

La mort du jeune vidame avait inspiré à Voiture cette belle lettre qu'il écrivit alors à Julie :

Mademoiselle,

N'ayant pas moins d'admiration de votre courage et de votre bon naturel que de ressentiment de votre douleur, je suis si fort touché de l'un et de l'autre que si j'étais capable de vous donner les louanges qui vous sont dues, et la consolation dont vous avez besoin, j'avoue que je serais bien empêché par où commencer.

Car quelles obligations peuvent être également plus pressantes que de rendre à une si éminente vertu les honneurs qu'elle mérite et à une si violente affliction le soulagement qu'elle désire ?

Mais j'ai tort de désunir ces deux choses, puisque votre charité les a si parfaitement unies, que l'assistance incomparable que vous avez rendue à feu Monsieur votre frère vous doit être maintenant une consolation nonpareille ; et que Dieu vous donne en cela par

justice ce que les autres lui demandent par grâce ; sa bonté infinie ne pouvant laisser sans reconnaissance une action si extraordinaire de bonté, que celle qui vous a fait mépriser votre vie pour porter les devoirs de la meilleure sœur du monde au-delà de vos obligations et, par une constance admirable, demeurer ferme au milieu d'un péril qui fait trembler les plus courageux.

Cette même raison ne me peut permettre de douter qu'il ne vous en préserve et qu'il ne verse sur vous, pour récompense de votre vertu, les bénédictions que vous souhaite,

Mademoiselle,

Votre très humble et très reconnaissant serviteur,

VOITURE.

D'autres membres de la famille d'Angennes avaient leur sépulture dans la petite église.

Des épitaphes, en vers, avaient été composées pour plusieurs d'entre eux par le poète Claude Rabet.

Rabet, qui était de Chartres, avait une propriété, près de Rambouillet, à Betonsart.

Jacques d'Angennes, seigneur de Rambouillet, lequel mourut en l'an 1652, avait la sienne qui débutait ainsi :

Soubs ce marbre qu'on voit en ce lieu s'eslever
Est d'Angennes enclos, noble et vieil chevalier,
Qui a fait une vie honorable et heureuse.
Une dame de nom, sage et très vertueuse
(Qui repose avec luy) jadis il épousa,
Et lorsqu'elle mourut unze enfants lui laissa.

Sur le tombeau de messire Jacques d'Angennes, chevalier des ordres du roy, conseiller en son conseil privé et capitaine de 50 hommes d'armes de ses ordonnances, mort en 1568, le même poète avait écrit un sonnet dont voici le commencement :

Ce n'est en l'appareil d'un tombeau si pompeux
Qu'on te prépare icy que l'on doit d'Égérie
Faire couler les pleurs ; ce serait moquerie
De pleurer ceux qui sont de la race des Dieux.

Au fils aîné de ce chevalier mort l'année suivante, en 1568, s'appliquait une longue pièce de vers :

C'est icy le tombeau où gît Jacques d'Angennes
Dont la tige prins est en races anciennes

De maints nobles seigneurs qui entre les Francoys
Ont toujours eu la grâce et faveur de nos Roys.
Ses ayeux ont été jadis durant leur vie
Pour leurs faits généreux et leur prudhommerie
Auprès leurs majestés (comme Dieux) admirés
Et de dignes états et charges honorés
. . . .

Renaut d'Angennes, qui fut tué en Piémont le 18 août 1557, avait aussi son épitaphe.

Rabet était mort trop tôt pour écrire celle du père du marquis de Rambouillet, mais, de son vivant, il lui avait consacré deux sonnets dont voici l'un :

La croix d'argent qu'on voit obliquement gravée
En sable noircissant ton antique écusson
Devise est, mon seigneur, de ta noble maison
Parmi ton Rambouillet richement eslevée.

Ainsi que l'or au feu ta foy bien esprouvée
C'est le sable et la croix qui ont lustre en ton nom
Quand marchant comme chef d'un françois escadron
Tu les fais luyre en court ou dedans une armée.

Telle l'ayant nos Roys cogneue en divers lieux
(Fust la guerre ou la paix) t'ont employé pour eux
A faire maints voyages en régions lointaines.

Même lorsqu'élu vice-roy pour Henry
Tu fus en Pologne honoré et chéry
Digne d'un tel honneur chacun jugeait ta peine.

Nicolas d'Angennes avait été vice-roi de Pologne, en attendant que Henri III y allât, et, quand le roi y arriva, il lui dit : « Sire, j'ai une somme considérable à vous remettre entre les mains. »

C'étaient cent mille écus et davantage.

« Vous vous moquez, monsieur de Rambouillet, lui dit le roi, c'est votre épargne.

« — Sire, il faut que vous la preniez, vous en avez bon besoin. »

La France lui devait le gain de la bataille de Jarnac et on gardait dans la famille une lettre de remercîment que Charles IX lui avait écrite à cette occasion.

Nicolas d'Angennes était enterré dans l'église de Rambouillet avec sa femme, Julienne d'Arquenay, dont le nom avait été donné à une des filles de Mme de Rambouillet, depuis abbesse de Saint-Étienne de Reims.

Les deux époux étaient représentés en costume d'apparat par deux statues de marbre blanc, les mains jointes, et agenouillés sur leur tombeau placé dans une niche cintrée auprès de l'autel de la Vierge.

Le seigneur de Rambouillet, à genoux et armé, ayant ses gantelets par terre, devant lui, signe de mort naturelle, était décoré des colliers des ordres du roi ; au pied de ce tombeau, une grande dalle de marbre noir fermait l'ouverture du caveau sépulcral.

Les ancêtres maternels de la marquise de Rambouillet, eux, reposaient à Rome, et ses ancêtres paternels dans la Charente et dans le Poitou.

Jean de Vivonne, son père, était mort le 7 octobre 1599, quelques mois seulement avant son mariage, à Saint-Maur-les-Fossés ; son corps avait été transporté à Saintes et déposé dans un des caveaux de l'église Saint-Pierre de cette ville, à peu de distance du château de Pisany.

Le berceau de sa famille paternelle était la ville de Vivonne, à quatre lieues de Poitiers, au confluent de la Vive et de la Vonne.

A l'église de Rambouillet se rattachaient plusieurs anecdotes.

On aimait, chez Mme de Rambouillet, à jouer aux invités des tours d'écoliers.

Un jour, en 1625, le comte de Guiche, devenu depuis le maréchal de Grammont, se trouvait au château de Rambouillet : Chaudebonne, un ami de la maison, gagna le valet de chambre du comte, qui lui apporta tous les pourpoints de son maître ; tous ces pourpoints furent immédiatement rétrécis et remis dans la garde-robe du comte.

Le lendemain, de Guiche essaye en vain de s'habiller ; le premier pourpoint qu'il cherche à mettre est trop étroit de quatre doigts.

Il en demande un autre, puis un troisième, puis un quatrième, mais aucun ne saurait lui aller.

Le comte s'interroge ; est-ce la faute du vêtement ou de son embonpoint ?

Il se rappelle qu'il a mangé, la veille, des champignons ; il se tâte pour voir s'il n'est point enflé.

Chaudebonne, qui le regarde s'habiller et rit sous cape, est d'avis qu'il a mangé trop de champignons : tout le monde lui répète qu'en effet il a mangé trop de champignons.

De Guiche prend un miroir : il se trouve un bien mauvais teint, un teint bien livide.

C'était un dimanche, la messe sonne ; il s'y rend, dans la petite église de Rambouillet, faute de pourpoints, en robe de chambre.

Après la messe, le jeune de Guiche recommence à s'inquiéter de son enflure ; le futur maréchal de France, le futur diplomate a peur de mourir d'une mort sans honneur : mourir à vingt et un ans, pour avoir mangé des champignons !

Comme la plaisanterie prenait une tournure trop tragique, Chaudebonne dit qu'avant qu'on ne se servît de contrepoison, il conseillait une recette qu'il se mit à écrire ; c'était celle-ci qu'il passa au comte de Guiche :

« Prends de bons ciseaux et décous ton pourpoint. »

La distribution du pain bénit dans l'église de Rambouillet donna, une autre fois, lieu à une anecdote que Tallemant a aussi contée.

Mme de Rambouillet avait à son service un ancien ferreur d'aiguillettes, dont la femme avait été la nourrice de la plus jeune de ses filles, Angélique-Clarisse d'Angennes.

Maître Claude (c'était le nom de ce serviteur) devint à la longue, argentier de l'hôtel de Rambouillet.

Il était un peu extraordinaire.

La marquise était à Rambouillet et rendait le pain bénit ; le porteur de pain bénit en présenta à tous les gens du château et, par conséquent, aussi, à maître Claude ; mais celui-ci trouva que le pain bénit ne lui avait pas été présenté assez tôt et dit

avec humeur au porteur : « *Porte-le au diable, je n'en ai que faire.* »

Cette insolence avait scandalisé un peu l'église. Mme de Rambouillet fit plusieurs observations à Claude et notamment celle-ci : que le diable ne pouvait recevoir le pain bénit, puisque tout ce qui est bénit fait fuir les démons, qu'ainsi ce qu'il avait dit était très mal.

Maître Claude, après avoir bien écouté, confessa ses torts, mais fit en même temps cette réflexion hautaine : « Madame, après tout, où est-ce que l'on tiendra son rang, si on ne le tient dans l'église? »

Mais si l'église de Rambouillet était une modeste église de village, le parc passait à cette époque pour l'un des plus grands parcs de France.

De superbes allées d'arbres, des bois de haute futaie, de jeunes plants de chênes et de châtaigniers l'embellissaient ; un grand canal, une longue pièce d'eau, des canaux, des étangs variaient le paysage, avec un joli parterre et des prairies ; on y trouvait des glacières, un jardin dans lequel étaient plusieurs arbres fruitiers et espaliers, le tout entouré de murs, tant d'anciennes que de nouvelles clôtures ; aussi l'évêque de Grasse, s'adressant à la marquise de Rambouillet, vantait-il avec raison :

les profondes forêts,
Les vallons reculés et les antres secrets,
Les sources de cristal, les riches tapis d'herbes
Qu'enferme votre parc entre ses murs superbes !

La marquise de Rambouillet avait fait exécuter, dans sa propriété, des travaux de conduite d'eaux qu'on regardait, à cette époque, comme merveilleux ; les eaux étaient amenées dans le parc par un tuyau hors de terre, de l'étang de Montorgueil qui était plus élevé que le parc ; Mme de Rambouillet avait pu établir, par ce moyen, des cascades, des jets d'eau d'une force et d'une grosseur extraordinaires ; une cascade sortait d'entre les branches d'un gros chêne et l'on avait si bien entrelacé les arbres qui étaient derrière celui-là qu'il était impossible de découvrir le tuyau conducteur.

Les grosses roches qu'on voyait dans la prairie située au pied du château avaient une véritable célébrité ; une de ces roches, creuse et enfumée, s'appelait « la Marmite de Rabelais », parce que Rabelais s'y était reposé (Rabelais y serait venu avec le cardinal du Bellay, qui était petit-cousin de Jacques d'Angennes) ; ce cercle de grosses roches, entre lesquelles s'élevaient de grands arbres, avait été le théâtre de jolies fêtes données par Mme de Rambouillet.

La châtelaine était apparue à Voiture sur ces roches avec l'arc et le visage de Diane, et l'évêque de Lisieux se rappelait qu'un jour il était arrivé au pied de ces roches et que, tout à coup, il avait aperçu Mlle de Rambouillet et toutes les jeunes filles de la maison déguisées en nymphes, assises sur ces roches et formant le plus adorable spectacle du monde.

Le poète Rabet les avait chantées, en 1581, dans sa langue un peu rude :

Et quand m'ennuyant de m'esbatre en ses plaines,
Rambouillet m'attirait vers ses prés et fontaines,
Et ses roches de nom ; roches qui font paroir
Et semble que ce soit un parnasse à les voir.

C'est un lieu si plaisant et si beau de nature,
Si riche et si couvert en esté de verdure,
Qu'alors que le soleil renforce ses ardeurs,
Sert de douce retraite encontre ses chaleurs.

Souvent je m'y plaisois de chanter poësies
Et discourir en moi de mille fantaisies
Dont il me souvenoit quand seul et écarté
Contemplois de ce lieu la grace et la beauté.

Ces roches cachent un heurt dans un bois solitaire
Clos d'eau qui vient de source et a cours ordinaire
Et sy ce lieu n'estoit à un grand Apollon
On diroit estre propre à loger Cupidon.

Mme de Rambouillet et les habitués de sa maison savaient agréablement passer le temps ; et nous sommes convaincu que les carabiniers de Corbie ne s'ennuyèrent pas un instant.

La mode était, dans la famille de Rambouillet, aux jeux,

aux tours d'écoliers, aux surprises un peu enfantines qu'on faisait à ses amis.

C'est ainsi qu'il était arrivé à Voiture d'être berné quelques années auparavant, et cet amusement avait été l'objet d'une des plus jolies lettres du charmant écrivain à Mlle de Bourbon :

Je fus berné vendredi, parce que je ne vous avais pas fait rire dans le temps que l'on m'avait donné pour cela.

Et Mme de Rambouillet en donna l'arrêt à la requête de Mlle sa fille et de Mlle Paulet.

J'eus beau crier et me défendre : la couverture fut apportée et quatre des plus forts hommes du monde furent choisis pour cela.

Ce que je puis vous dire, Mademoiselle, c'est que jamais personne ne fut si haut que moi et que je ne croyais pas que la fortune me dut tant élever.

A tous coups, ils me perdaient de vue et m'envoyaient plus haut que les aigles ne peuvent monter.

Je vis les montagnes abaissées au-dessous de moi ; je vis les vents et les nuées cheminer dessous mes pieds ; je découvris des pays que je n'avais jamais vus et des mers que je n'avais point imaginées.

Il n'y a rien de plus divertissant que de voir tant de choses à la fois et de découvrir d'une seule vue la moitié de la terre.

Mais je vous assure, Mademoiselle, que l'on ne voit tout cela qu'avec inquiétude, lorsque l'on est en l'air et que l'on est assuré d'aller retomber.

Une des choses qui m'effrayait autant, était, lorsque j'étais bien haut, et que je regardais en bas, la couverture me paraissait si petite qu'il me semblait impossible que je retombasse dedans : et je vous avoue que cela me donnait quelque émotion.

Il arriva un accident étrange et qui semblera incroyable à ceux qui ne l'ont point vu. Une fois qu'ils m'avaient élevé fort haut, en descendant, je me trouvai dans un nuage, lequel étant fort épais et moi extrêmement léger, je fus un grand espace embarrassé dedans sans retomber.

De sorte qu'ils demeurèrent longtemps en bas, tendant la couverture et regardant en haut, sans se pouvoir imaginer ce que j'étais devenu.

De bonne fortune, il ne faisait point du tout de vent. Car s'il y en eut eu, la nuée, en cheminant, m'eut porté de côté ou d'autre ; et ainsi, je fusse tombé à terre.

Ce qui ne pouvait arriver sans que je me blessasse bien fort.

Mais il survint un plus dangereux accident.

Le dernier coup qu'ils me jettèrent en l'air, je me trouvai dans une troupe de grües, lesquelles furent étonnées de me voir si haut.

Mais quand elles m'eurent approché, elles me prirent pour un des pygmées avec lesquels elles ont la guerre de tout temps et crurent que je les étais venu épier jusques dans la moyenne région de l'air.

Aussitôt elles vinrent fondre sur moi à grands coups de bec et d'une telle violence que je crus être percé de cent coups de poignard.

Et une d'elles, qui m'avait pris par la jambe, me poursuivit si opiniâtrement qu'elle ne me laissa point que je ne fusse dans la couverture.

Cela fit appréhender à ceux qui me tourmentaient de me remettre encore à la merci de mes ennemies ; car elles s'étaient amassées en grand nombre et se tenaient suspendues en l'air, attendant que l'on m'y renvoyât.

On me reporta donc en mon logis, dans la même couverture, si abattu qu'il n'est pas possible de l'être plus.

Aussi, à vrai dire, cet exercice est un peu violent pour un homme aussi faible que je suis.

Vous pouvez juger, Mademoiselle, combien cette action est tyrannique et par combien de raisons vous êtes obligée de la désapprouver.

Et sans mentir, à vous qui êtes née avec tant de qualités pour commander, il vous importe extrêmement de vous accoutumer de bonne heure de haïr l'injustice et de prendre ceux qu'on opprime en votre protection. Je vous supplie donc, Mademoiselle, de déclarer premièrement cette entreprise un attentat que vous désavouez, et pour réparation de mon honneur et de mes forces, d'ordonner qu'un grand pavillon de gaze me sera dressé dans la chambre blue de l'hôtel de Rambouillet, où je serai servi et traité magnifiquement huit jours durant par deux demoiselles qui m'ont été cause de ce malheur ; qu'à un des coins de la chambre on fera à toute heure des confitures : qu'une d'elles soufflera le fourneau et l'autre ne fera autre chose que de mettre du sirop sur les assiettes, pour le faire refroidir, et me l'apporter de temps en temps.

Le génie des habitués de l'hôtel de Rambouillet et de la maîtresse de maison était fertile en ressources, en surprises et en amusements de toute sorte.

Nous avons vu qu'on bernait Voiture. Une autre fois, la marquise de Rambouillet avec ses amis allait surprendre, à Pomponne, dans sa maison de campagne, Arnault d'Andilly, le père d'Antoine.

On montait en carrosse ; la troupe, conduite par Godeau, qui n'était pas encore évêque, feignait d'être une compagnie

de cavaliers cherchant un gîte pour passer la nuit ; elle se présentait à Pomponne et demandait à coucher.

Arnault d'Andilly, mécontent d'être dérangé, parlementait et demandait à dire un mot aux officiers de la compagnie; alors la trompette sonnait, un cavalier, armé à l'antique et monté sur un grand coursier, poussait sur Arnault d'Andilly, lui rompait une lance en paille au milieu de l'estomac et lui jetait en même temps un cartel de défi en vers galants.

Arnault reconnaissait Godeau, qui était bientôt suivi par la marquise de Rambouillet et d'autres amis, et chacun de rire.

Une autre fois, le marquis de Pisani jouait à sa sœur la farce des bonnets de nuit ou Voiture faisait monter deux ours chez la marquise de Rambouillet.

Comme une de ses sœurs avait horreur des bonnets de nuit, le marquis de Pisani l'avait fait appeler dans sa chambre où se trouvaient cinq ou six personnes coiffées de ces bonnets; Mlle d'Arquenay veut s'enfuir; mais son frère l'oblige à accepter une collation que lui servent les gens à bonnets de nuit.

La pauvre jeune fille faillit en mourir de frayeur.

Voiture ayant trouvé deux meneurs d'ours, avec leurs bêtes emmuselées, près de l'hôtel de Rambouillet, les fit entrer doucement dans une chambre où la marquise lisait; elle se détourne et voit les deux museaux d'ours penchés sur sa tête.

La chanson aussi était de mise à l'hôtel de Rambouillet; les habitués de l'hôtel n'étaient point ennemis des gais refrains et les amis de la marquise aimaient à chanter en chœur *le Curé de Mole,* que Voiture avait composé :

CURÉ DE MOLE

Qu'on ne s'épouvante,
Qu'on ne s'épouvante
De la voix qui chante,
De la voix qui chante.
Je suis l'âme du serin
Dont l'amour causa la fin
Par une flamme cuisante
Qu'il alluma dans mon sein.

Une âme très belle,
Une âme très belle,
Constante et fidelle,
Constante et fidelle,
Dans le corps le plus parfait
Que le ciel ait jamais fait :
C'est ce qu'au monde on appelle
Madame de Rambouillet.

(Manuscrits de CONRART.)

Ou bien les *Savants* du même poète :

SÇAVANTS

Notre aurore vermeille
Sommeille.
Qu'on se taise à l'entour
Et qu'on ne la réveille
Que pour donner le jour.

Votre beauté divine
Assassine
Nos cœurs par ses beaux yeux :
C'est la belle Lucine,
Le chef-d'œuvre des cieux.

En vous, belle Julie,
S'allie
La grâce et la bonté
Et la vertu remplie
D'attraits et de beauté.

Vous êtes accomplie,
Julie,
Plus belle que le jour,
Et chacun vous publie
L'ornement de la cour.

La beauté d'Angélique
Est unique
Et ses yeux nos vainqueurs
Ont un secret magique
Pour gagner les cœurs.

D'autres fois, c'était la chanson de Malherbe :

Que n'êtes-vous lassées,
Mes tristes pensées,
De troubler ma raison.....

LE SPECTACLE

Mais les anecdotes si intéressantes qu'elles fûssent, bien que Voiture les eût imaginées et que Julie d'Angennes les eût contées, les promenades et les joyeuses surprises, ne peuvent suffire pour charmer les Messieurs Arnault, qui doivent rester trois jours entiers à Rambouillet.

Il importe de leur procurer des divertissements. On décide qu'on jouera la comédie.

L'imprimeur Pierre Rocolet a édité, au mois de mai 1635, la *Sophonisbe* du poète Jean de Mairet, qui depuis 1629, c'est-à-dire depuis bientôt sept ans, est fort applaudie.

On représentera au château de Rambouillet la *Sophonisbe*. Certains rôles de la pièce sont un peu longs pour être retenus rapidement; notamment le rôle de la reine compte plus de cinq cents vers; mais on est à la campagne, le même personnage sera représenté par deux interprètes, un interprète dans les premiers actes et un autre aux derniers actes.

Les costumes ne manquent point au château de Rambouillet; le marquis de Rambouillet a été grand-maître de la garde-robe et il lui reste, dans ses coffres, de très beaux costumes qui ont servi dans les fêtes et dans les ballets de la cour.

Mme la marquise de Rambouillet se charge de faire préparer et éclairer la salle de spectacle.

On vient d'inventer les chandeliers de cristal qui ont succédé aux lattes mises en croix portant chacune quatre chandelles pour placer au devant des théâtres; Mme de Rambouillet possède des chandeliers de cristal et la salle sera parfaitement éclairée suivant la nouvelle mode.

L'orchestre, il est vrai, fait défaut; d'habitude la symphonie est d'une flûte et d'un tambour ou de deux violons.

Mais on aura beaucoup mieux; Mlle Angélique Paulet a un délicieux talent sur le théorbe; elle chante admirablement;

elle viendra avec son théorbe sur la scène, habillée en nymphe, dans les intermèdes, et chantera.

Les vers du poète peuvent faire juger de la beauté et de la puissance de son chant :

Lorsque Bélise veut chanter
Et que le bruit pour l'écouter
Est d'accord avec le silence,
L'esprit plein de contentement
S'abandonne au ravissement
Et suit de ce transport la douce violence.

L'âme qui se veut émouvoir
Cède à l'agréable pouvoir
De sa voix pleine de merveilles :
Et pour mieux ouïr ses accents,
Elle quitte les autres sens
Et se vient toute rendre à celui des oreilles.

Sirènes.....
Cessez de nous vanter vos voix,
Car celle de Bélise est plus douce et plus belle.

Votre chant autrefois perdait
Le nocher qui vous entendait ;
Son plaisir était son naufrage.
Mais la voix de cette beauté
Dont tout le monde est enchanté
Est bien moins périlleuse et plaît bien davantage.

Le plaisant murmure des eaux,
L'agréable chant des oiseaux,
Les luths d'Amphion et d'Orphée,
Un rossignol et ses appas,
Un cygne proche du trépas,
Dressent à cette voix un superbe trophée.

La belle musique des cieux
Et ce qu'à la table des Dieux
Apollon chante sur la lyre,
Les divins concerts des neuf sœurs,
Cèdent à ses moindres douceurs :
Et ma muse se tait, ne pouvant bien les dire.

Ce sera gracieux au possible, car sa voix même est si ravissante que l'on raconte que deux rossignols moururent sur le

bord d'une fontaine où elle avait chanté tout le jour, morts de jalousie, parce qu'elle chantait mieux qu'eux.

Voiture l'a dit, dans ses vers :

Dans le fond d'un bois antique,
Un rossignol disputa
Avec la belle Angélique
Sur ut, re, mi, fa, sol, la,
Mais le rossignol perdit
Au doux son qu'elle épandit.

Et, après Voiture, Godeau, un évêque, l'a répété, dans la touchante élégie qu'il consacra à la mort de Mlle Paulet :

Les savants rossignols, qui, lors que la froidure
Fait place, dans nos champs, à la jeune verdure,
Dès la pointe du jour entretiennent les bois
Des concerts merveilleux de leurs charmantes voix,
Se taisaient pour l'entendre, et chantant après elle,
La dispute pour eux souvent fut mortelle.

Un soir, elle était allée déguisée en oublieuse à l'hôtel de Rambouillet ; son corbillon, dit Tallemant, était de ces corbillons de Flandre avec des rubans couleur de rose ; son habit de toile était tout couvert de rubans ; on ne la reconnut que quand elle chanta la chanson :

Chaudes oublies renforcies !
Galettes chaudes ! eschaudez !
Roinsoles çà, denrées aux dés !

Quand Mlle Paulet vint à Rambouillet pour la première fois, Mme la marquise de Rambouillet la fit recevoir, à l'entrée du bourg, par les plus jolies filles du lieu et par celles de la maison toutes couronnées de fleurs et fort proprement vêtues.

Une d'entre elles, qui était plus parée que ses compagnes, lui présenta les clefs du château et, quand elle vint à passer sur le pont, on tira deux petites pièces d'artillerie qui étaient sur une des tours.

Enfin Angélique était si belle, si intelligente, malgré sa cruauté pour ses adorateurs qui lui avait valu le surnom de

Lionne, qu'à elle seule pouvaient s'appliquer ces vers de Voiture :

Je me tais et me sens brûler,
Car l'objet qu'adore mon âme
Est si parfait que je n'en puis parler
Sans faire voir à tous le sujet de ma flamme.
Si je dis que, dans l'univers,
Celle pour qui je meurs n'eut jamais de pareille,
Qu'elle est de tous les yeux l'amour et la merveille,
Qui ne devinera la beauté que je sers?

Si je dis que, dans ses beaux yeux,
Cet archer qui m'y fait la guerre
Forge des traits qu'il garde pour les Dieux,
Méprisant désormais tous les cœurs de la terre,
Et que, dans le fort des hivers,
Quand la rigueur du froid efface toutes choses,
Son teint paraît toujours plein de lys et de roses,
Qui ne devinera la beauté que je sers?

Que si je parle dignement
De son esprit incomparable
Dont la grandeur partage également
Avec sa beauté le titre d'adorable,
Si je puis dépeindre en mes vers
Combien son âme est grande et généreuse et belle
De tant de qualités qu'on ne trouve qu'en elle,
Qui ne devinera la beauté que je sers?

Mais, sans parler de sa beauté,
De son esprit, ni de ses charmes,
Si je décris comme sa cruauté
Méprise désormais les soupirs et les larmes,
Et que ceux qui sont dans ses fers
N'en reçurent jamais un regard favorable,
Que le ciel n'en voit point de plus inexorable,
Qui ne devinera la beauté que je sers?

Mlle Angélique Paulet était la fille de Charles Paulet, secrétaire du roi Henri IV et inventeur de l'impôt nommé « la Paulette ».

C'était un impôt annuel auquel étaient soumis les possesseurs d'offices et qui leur permettait de transmettre leurs charges à leurs héritiers, quand ils venaient à mourir.

Mlle Paulet était née à la fin du XVIe siècle. Charles Paulet, son père, lui avait fait enseigner, par les meilleurs maîtres, la danse, la musique.

« Angélique était jolie, dit Tallemant, avait le teint admi-
« rable, la taille fine ; ses cheveux étaient si dorés qu'ils pou-
« vaient passer pour roux. »

Mlle Paulet n'était encore qu'une enfant que déjà elle brillait à la cour du roi Henri IV ; plus tard, vers sa dix-huitième année, elle remporta dans un ballet, en 1609, en jouant le rôle d'Arion et montée sur un dauphin, un grand succès qui la mit pleinement en lumière.

Elle eut alors de nombreux adorateurs et le roi Henri lui-même n'aurait pas été insensible à ses charmes.

Mais, contrairement aux récits de Tallemant-des-Réaux, il est à croire que ses adorateurs et le roi lui-même la trouvèrent rebelle.

Demeurée seule après la mort de son père, Angélique Paulet devint la meilleure amie de la marquise de Rambouillet, de Mme de Clermont et de Mlles de Clermont, ses filles ; elle suivait ces dames au château de Rambouillet que possédait Catherine de Vivonne, aux châteaux de Mézières et d'Entraygues appartenant à la famille de Clermont.

Le poète Voiture, l'évêque Godeau entretenaient avec elle une fréquente correspondance.

Voiture la comparait à une lionne, à cause de son abondante chevelure et de sa férocité pour ceux qui lui adressaient des déclarations d'amour.

Malgré le peu de succès que ses entreprises amoureuses avaient auprès de la lionne, le poète ne cessait de chanter ses louanges et il lui consacra une de ses belles métamorphoses, changeant en perle la divine Angélique :

MÉTAMORPHOSE DE LÉONIDE EN PERLE POUR MADEMOISELLE PAULET

En la forêt d'Erimanthe fut jadis une Oréade, qui dès son enfance fut exposée aux bêtes sauvages, allaitée et nourrie par elles.

Elle eut un visage humain, un esprit divin et une âme très farouche.

L'Amour ne servit jamais personne si bien qu'elle et jamais il n'eut une plus grande ennemie.

Elle tuait tout ce qu'elle regardait et en peu de temps elle fit plus de meurtres que les Ourses et les Lionnes qui l'avaient nourrie.

Mais les Dieux, offensés de ses cruautés, voulurent sauver les hommes qu'elle allait détruire et la changèrent en perle qui garde encore la netteté de son teint et la blancheur dont elle obscurcissait toutes choses.

Toutes les autres pierres de prix se marient avec l'or.

Celle-ci seule se passe de lui et ne s'allie qu'avec ses compagnes.

C'est l'ouvrage le plus poli et le plus agréable que le ciel fasse.

Mais elle retient toujours quelque chose de sa première férocité.

Car nous voyons qu'encore les perles se jettent à la gorge des personnes qui veulent se servir d'elles et ne peuvent se résoudre que dans du vinaigre pour la sympathie qu'elle eut autrefois avec lui.

Le rôle de Sophonisbe avait été attribué, à la fois, à Julie d'Angennes et à Mlle Louise de Balzac, jeunes filles de la plus grande beauté que Voiture a chantées.

Quand les Dieux eurent fait
Le chef-d'œuvre parfait
Que Julie on appelle,
Minerve, qui la vit,
En pleura de dépit
Et se trouva moins belle.

Mesdemoiselles de Clermont
Ont plus de charmes qu'Aigremont,
Landrirette.
Par Aigremont, j'entends Maugis,
Landriri.

Maugis d'Aigremont était, comme on sait, le personnage important d'une chanson de gestes du XIIIe siècle; élève de la fée Oriande, initié à la science de la magie, le fils de Beuve d'Aigremont, remarquablement beau, s'était rendu maître du cheval Bayard et de l'épée Flamberge.

Louise de Balzac, qu'on appelait Mlle de Clermont, avait une sœur plus jeune, nommée Marie, dite Mlle de Mézières, qui jouait dans la pièce un rôle secondaire.

Les œuvres de Voiture que nous possédons ne contiennent

pas moins de trente lettres écrites par lui à Julie d'Angennes ; dans ses poésies, le nom de Julie revient aussi fréquemment sous sa plume.

« Après Hélène, dit Tallemant, il n'y a guère eu de per-
« sonnes dont la beauté ait été plus généralement chantée. »

Mlle de Scudéry parlait d'elle en ces termes : « Philonide est
« une personne dont la naissance est des plus heureuses du
« monde ; car elle a tout ensemble, beaucoup de beauté, beau-
« coup d'agrément, beaucoup d'esprit et toutes les inclinations
« nobles et généreuses. Sa taille est des plus grandes et des
« mieux faites ; sa beauté est de bonne mine ; sa grâce est la
« plus naturelle qui sera jamais ; son esprit est le plus char-
« mant, le plus aisé et le plus galant du monde ; elle écrit
« aussi bien qu'elle parle et elle parle aussi bien qu'on peut
« parler.

« Elle est merveilleusement éclairée en toutes les belles
« choses et n'ignore rien de tout ce qu'une personne de sa
« condition doit savoir et elle danse bien jusques à donner de
« l'amour quand même elle n'aurait rien d'aimable que cela...
« Elle a une multitude d'amies et d'amis si prodigieuse qu'on
« est quelquefois épouvanté comment elle peut faire pour ré-
« pondre à l'amitié de tant de personnes. »

Julie-Lucine d'Angennes, la quatrième fille de Mme de Rambouillet, était née vers 1607.

En 1636, elle n'était point encore mariée et ne paraissait point disposée à faire son choix parmi les nombreux soupirants qui lui adressaient leurs hommages.

Celui qui semblait avoir eu le plus de chances d'obtenir sa main, le marquis de Montausier avait été atteint, l'année précédente, à la prise de Bormio, en Italie, d'un coup de pierre à la tête et avait succombé le 25 juillet 1635.

Le marquis laissait un frère, Charles de Sainte-Maure, qui deviendra l'heureux époux de Julie, mais après une longue attente.

Le moment est venu où Charles de Sainte-Maure va commencer sa cour et songer à réunir les fleurs de « la Guirlande ».

Comme Mlle Paulet et comme sa mère, Julie devait prendre place dans les métamorphoses de Voiture qui ne la changera en rien moins qu'en un diamant étincelant :

MÉTAMORPHOSE DE JULIE EN DIAMANT

En la partie du monde où le soleil se lève et où le ciel engendre les pierres précieuses naquit, par un miracle, une naïade la plus accomplie que les Dieux eûssent jamais faite.

Et la Mer n'avait jamais rien vu de si beau, non pas même le jour qu'elle fit naître Vénus.

Neptune, pour l'amour d'elle, donna de la jalousie à Thétis et à toutes les nymphes de l'Océan.

Mais lassé de ses mépris il la changea en une pierre que les Grecs appellent Unique ou Diamant.

Comme elle fut incomparablement belle, d'un esprit divin, insensible, opiniâtre et impérieuse, cette pierre a une beauté qui efface toutes les autres, un feu qui semble venu du ciel.

Elle ne peut se rompre par nulle force. Elle résiste au fer et au feu et monte jusque sur la tête des rois.

Comme elle fut aimée de tous ceux qui la connurent, les grands et les petits l'aiment encore et elle est désirée de tout le monde.

Enfin, le ciel et la terre n'ont rien de si parfait et les hommes ne connaissent aucune chose de si grand prix.

Et ailleurs le même Voiture dit ceci d'elle :

Elle fut l'envie de ses compagnes, le désespoir de ses amants et le désir de tous les princes.

Vénus avait pris soin de former son visage, Minerve s'était réservé celui de former son cœur.

Depuis, tous les traits que l'Amour y pensa tirer retournèrent contre lui-même et lui firent des blessures dont il souhaita de pouvoir mourir.

Les conquérants vinrent des plus froides et des plus éloignées parties du monde pour lui rendre hommage, et tous confessèrent que, si son sexe lui eût permis de prendre les armes, le monde n'eût pas été assez grand pour son courage et pour ses conquêtes.

Le rôle de la Sophonisbe étant fort long, il avait été décidé que Mlle Louise de Balzac jouerait aux trois premiers actes, ce rôle, et qu'aux deux derniers actes Mlle Julie d'Angennes la remplacerait.

Louise de Balzac n'avait point la célébrité de Julie ; son por-

pas m trait ne nous a pas été laissé ; cependant, nous avons d'elle un dan petit médaillon, signé de Georges de Scudéry, qui ne saurait so être mieux à sa place que dans cette galerie.

SONNET A MADEMOISELLE CLERMONT D'ENTRAYGUES

Avoir de la douceur avec de la beauté,
Avoir l'esprit adroit et pourtant sans finesse,
Avoir le jugement plein de solidité,
Avoir beaucoup de bien et beaucoup de noblesse,

Être illustre en vertus, comme en la qualité,
Être d'humeur égale et toujours sans faiblesse,
Faire profession de haute piété,
De modeste pudeur et d'exacte sagesse,

Toutes ces qualités, que l'on remarque en vous,
Feront un demi-dieu du bienheureux époux
Que la bonne fortune appelle à cette gloire.

Mais qui de nos héros a droit de mériter
Le triomphe éclatant qui suivra sa victoire
Quand il serait sorti du sang de Jupiter?

Il y a, dans *Sophonisbe,* un seul rôle de femme important, le rôle de la reine, qui se partageait, comme on l'a vu, entre Julie d'Angennes et Louise de Balzac.

Un petit rôle de femme restait pour Mlle Marie de Balzac, Mlle de Mézières, qui joua Phenice, un rôle de confidente.

Julie d'Angennes, Mlle Paulet, Mlle de Clermont et Mlle de Mézières étaient des amies inséparables.

C'est à ces quatre jeunes filles que le marquis de Montausier, devenu deux ans plus tard gouverneur de l'Alsace, écrira, en 1638, une longue épitre en vers, avec cette inscription :

Aux quatre filles dont les yeux
Plus clairs que les flambeaux des cieux
Dans mes pleurs et sur mon visage
Virent lorsque je les quitté
La faiblesse de mon courage
Et la force de leur beauté.

Chacune d'elles lui répondra, également en vers, et grâce à

Arnault de Corbeville, qui lui guidera la main, la jeune Marie de Balzac adressera à M. de Montausier les vers que voici :

RÉPONSE POUR Mlle DE MÉZIÈRES

Hier maman me voulut battre
D'être toute seule de quatre
Qui ne vous avait point écrit,
Disant que je n'ai point d'esprit
Et que je dois mourir de honte ;
Qu'en cela ma sœur me surmonte
Et vous fasse si galamment
En peu de vers son compliment.
Bien que l'entreprise en soit haute,
Sachez que ce n'est pas ma faute
Et qu'il n'arrive pas souvent
Qu'elle prenne ainsi le devant,
Qu'elle pèche par diligence.
Je vous répons, en récompense,
Qu'elle aurait pour vous dans le cœur
Cent fois plus que moi de rigueur,
Et certes, je veux bien vous dire
Que j'ai pris grand plaisir à lire
Ma beauté peinte dans vos vers,
Avec tant d'ornements divers ;
Si j'étais faite de la sorte,
Je ne voudrais pas être morte
Et je vous dirais tout à plat
Rien n'est si beau dans Schelestad.
Chacun vous conte des nouvelles,
Je n'en sais que de telles quelles
Dont vous et moi nous passons bien,
C'est pourquoi je n'en diray rien.
Excusez cette courte lettre,
Mon père ne veut pas permettre
Que j'aille toute seule au cours
Ni que je vous fasse un discours
Qui contienne plus d'une page.
Vous en tireriez avantage,
Car il dit que tous les galans
Sont aujourd'hui d'étranges gens
Et qu'avec leur chaussure étroite
Plusieurs ont la tête mal faite.
Adieu, Monsieur, et pour la fin
Je vous recommande au destin.

(Inédit.) Manuscrits de CONRART,

Si, dans la tragédie de Mairet, les rôles de femmes étaient peu nombreux, il n'y avait pas moins de cinq rôles d'hommes, ceux du roi Syphax, de Philon, son général, de Massinissa, de Scipion, consul romain, et de Lélie, son lieutenant.

Le capitaine de Montarbeau, qui aurait pu merveilleusement jouer le rôle de Syphax, premier mari de Sophonisbe, était malheureusement resté à Montfort.

Simon Arnault, lieutenant de carabiniers, fut désigné pour remplir le rôle de Massinissa, second mari de Sophonisbe.

Simon Arnault était un homme de trente-trois ans ; son père, Antoine, avait été un des meilleurs avocats de son temps, avait plaidé, en 1594, la cause de l'Université de Paris contre les Jésuites et s'était vigoureusement opposé, en 1602, au rappel de ces derniers, qui avaient été chassés de France.

Antoine Arnault avait épousé, en 1585, Mlle Marion, la fille d'un avocat distingué du barreau de Paris, dont il avait eu vingt enfants, parmi lesquels Simon était le dixième.

Quelques années après la mort de son mari, arrivée en 1619, Mme Arnault s'était retirée à Port-Royal, où se trouvaient plusieurs de ses filles.

Quand sa mère était entrée en religion, Simon Arnault avait vingt-deux ans ; il avait alors embrassé la carrière des armes et pris part à la plupart de nos batailles, depuis 1623.

Bien fait de sa personne, d'une humeur complaisante, Arnault était, d'après son neveu, agréable parmi les dames et fier quand il le fallait parmi les hommes.

Très dépensier, il avait consommé la plus grande partie de son bien.

Quoiqu'il fût d'un naturel très doux, Simon donnait de vives inquiétudes à sa bonne mère, à cause des duels dans lesquels il se trouvait souvent engagé, par suite de la coutume des seconds.

Sous Louis XIII, les seconds, amenés en plus ou moins grand nombre par les deux adversaires qui se battaient en duel, prenaient fait et cause chacun pour sa partie, et, sans

explication ni sans raison, les seconds de l'un se battaient avec les seconds de l'autre.

Aussi, constamment, et notamment à l'époque où nous sommes, à Port-Royal, la pauvre Mme Arnault était-elle en prières, « demandant à Dieu de garantir son fils Simon de ces « combats abominables qui faisaient périr l'âme avec le « corps ».

Grâce à son courage et à ses autres qualités, Simon était devenu lieutenant de carabiniers.

Le rôle de Scipion avait été confié au jeune Antoine Arnault, le neveu de Simon et le fils d'Arnault d'Andilly.

Antoine Arnault était l'aîné de quinze enfants; après avoir fait ses études au collège de Lisieux, il entrait, à dix-neuf ans, à l'Académie, sorte d'école militaire préparatoire, et bientôt après au service, dans le régiment des Gardes.

A Metz, le jeune Arnault était admis dans *l'Ordre des Égyptiens*. Voici ce que c'était :

Une de ses cousines, Mlle de Pré, avait institué à Metz un ordre de chevalerie de ce nom dont elle était la reine : tous les chevaliers de la reine portaient, avec un ruban gris-de-lin et vert, une griffe d'or avec ces mots : « Rien ne m'échappe. »

Pour être chevalier de l'ordre des Égyptiens, il fallait avoir commis quelque larcin galant et présenté à la reine une requête en vers.

Antoine Arnault, qui faisait passablement les vers, y alla de son larcin galant, présenta sa requête à la reine, sa cousine, en 1635, fut admis et put dès lors porter le titre de chevalier de l'ordre des Égyptiens.

Le titre de chevalier de l'ordre des Égyptiens ne pouvait manquer d'être apprécié à l'hôtel de Rambouillet, et désormais le jeune Arnault a qualité pour rimer les deux madrigaux qui figureront avec honneur sous son nom dans *la Guirlande de Julie*.

C'est certainement à cette époque que le fils d'Arnault d'Andilly, plein de jeunesse et de bonne humeur, composa

la Fleur de Thym pour Julie d'Angennes (c'est la fleur qui parle à Julie) :

LA FLEUR DE THYM

Sans beauté, sans grandeur, sans éclat et sans grâce,
Je nais, par un arrêt de mon injuste sort,
Incapable d'un bel effort
Pour acquérir l'illustre place
Où mon ambition m'ose faire aspirer;
Toutefois, ô belle Julie,
Si de tes doux regards tu daignes m'éclairer,
Je renaîtrai par eux de tant d'attraits remplie,
Que j'aurai sujet d'espérer
De rendre ta couronne et ma gloire accomplie.
Sois donc favorable à mes vœux,
Embellis ma laideur, relève ma bassesse,
Des destins montre-toi maîtresse,
Mets-moi, malgré leur haine, en un état heureux.
La nature, pour moi non moins barbare qu'eux,
En vain t'oppose ses obstacles;
Tes beaux yeux chaque jour font de plus grands miracles.

Quelques années plus tard, le jeune homme ajoutera à sa qualité de chevalier de l'ordre des Égyptiens celle de chevalier de l'ordre des Allumettes, qui lui sera donné à Chaumont.

Les membres de la Société portaient une allumette d'argent attachée à un ruban jaune et gris-de-lin, avec ce vers :

Nous ne brûlons que pour brûler les autres.

Gâté par sa mère, Antoine se plaignait vivement de son père, qui, malgré sa grande situation de fortune, ne lui donnait que deux cents écus par an et avait, au contraire, une prédilection marquée pour son second fils, le marquis de Pomponne.

En 1636, Antoine Arnault, qui n'avait plus d'emploi dans les Gardes, était venu servir en qualité de volontaire auprès de son cousin Pierre-Isaac Arnault de Corbeville, qui, cette année-là, avait un commandement considérable par sa charge de mestre de camp des carabins de France.

Nous ne connaissons pas la distribution des autres rôles.

Voilà pour les acteurs.

Quant aux spectateurs, nous avons vu qu'ils étaient réduits à M. et à Mme de Rambouillet, à Mme de Clermont, à Arnault de Corbeville et au marquis de Pisani.

La marquise de Rambouillet était fille de Jean de Vivonne et de la princesse Julia Savelli.

La maison Savelli avait, à la chrétienté, donné deux papes, Honoré III, mort en 1227, et Honoré IV, mort en 1287; aussi Mme de Rambouillet était-elle très fière de sa famille maternelle.

A l'âge de douze ans, Catherine de Vivonne avait épousé le marquis de Rambouillet, qui avait le double de l'âge de sa jeune femme.

Mme de Rambouillet était fort instruite, connaissant parfaitement l'italien et l'espagnol.

Ses grandes qualités, son esprit, ses idées élevées lui permirent de réunir sans difficultés, vers 1620, l'élite de la société d'alors, qui constitua ce qu'on appelait « la société de l'hôtel de Rambouillet ».

La marquise n'eut que des admirateurs.

Mlle de Scudéry dit d'elle : « L'esprit et l'âme de cette mer-
« veilleuse personne surpassent de beaucoup sa beauté; le
« premier n'a point de bornes en son étendue et l'autre n'a
« point d'égale en constance, en bonté, en justice et en pu-
« reté. »

« Mme de Rambouillet, écrit Segrais, était admirable : elle
« était bonne, douce, bienfaisante et accueillante; elle était
« aussi bonne amie et obligeait tout le monde. »

Son mari lui inspirait un profond respect; elle était toujours un peu restée la petite fille de douze ans qui épouse un homme de vingt-quatre ans.

Mme de Rambouillet eut de son mari deux garçons et cinq filles. La santé de la marquise ne fut jamais excellente.

De bonne heure, elle ne put supporter les grandes chaleurs ni les grands froids; les grandes chaleurs lui échauffaient le

sang ; elle prenait toutes les précautions imaginables pour éviter la chaleur du feu et du soleil.

L'hiver, elle s'enveloppait la tête d'un nombre considérable de coiffes, à tel point qu'elle disait qu'elle perdait l'ouïe à la Saint-Martin et la recouvrait à Pâques, et se mettait les jambes dans un sac de peau d'ours

La marquise fut l'admiration de son temps, les poètes la couvrirent de fleurs.

Elle avait vingt ans quand Malherbe, épris d'elle, lui consacrait cette jolie chanson :

Ils s'en vont, ces rois de ma vie,
Ces yeux, ces beaux yeux,
Dont l'éclat fait pâlir d'envie
Ceux mêmes des cieux.

Dieux, amis de l'innocence,
Qu'ai-je fait pour mériter
Les ennuis où cette absence
Me va précipiter ?

Elle s'en va cette merveille
Pour qui nuit et jour,
Quoique ma raison me conseille,
Je brûle d'amour.

Dieux, amis de l'innocence,
Qu'ai-je fait pour mériter
Les ennuis où cette absence
Me va précipiter ?

En quel effroi de solitude
Assez écarté
Mettrai-je mon inquiétude
En sa liberté ?

Dieux, amis de l'innocence,
Qu'ai-je fait pour mériter
Les ennuis où cette absence
Me va précipiter ?

Les affligés ont en leur peine
Recours à pleurer :
Mais quand mes yeux seraient fontaines,
Que puis-je espérer ?

Dieux, amis de l'innocence,
Qu'ai-je fait pour mériter
Les ennuis où cette absence
Me va précipiter?

Plus tard, le même poète, à soixante-dix ans, se rappelant la jeunesse de M[me] de Rambouillet, parlait d'elle avec cette douce mélancolie :

Et maintenant encore en cet âge penchant
Où mon peu de lumière est si près du couchant,
Quand je verrais Hélène au monde revenue
En l'état glorieux où Paris l'a connue,
Faire à toute la terre adorer ses appas,
N'en étant point aimé, je ne l'aimerais pas.
Cette belle bergère, à qui les destinées
Semblaient avoir gardé mes dernières années,
Eut en perfection tous les rares trésors
Qui parent un esprit et font aimer un corps :
Ce ne furent qu'attraits, ce ne furent que charmes,
Sitôt que je la vis je lui rendis les armes;
Un objet si puissant ébranla ma raison;
Je voulus être sien, j'entrai dans sa prison
Et de tout mon pouvoir essayai de lui plaire,
Tant que ma servitude espéra du salaire.
Mais comme j'aperçus l'infaillible danger
Où, si je poursuivais, je m'allais engager,
Le soin de mon salut m'ôta cette pensée;
J'eus honte de brûler pour une âme glacée
Et, sans me travailler à lui faire pitié,
Restreignis mon amour aux termes d'amitié.

Mais Voiture sut mieux que tout autre encore rendre hommage à sa beauté et à sa vertu, en vers et en prose.

En vers, il dit d'elle :

La plus agréable personne
Qui se trouve dans l'univers
Et pour qui le fils de Latone
Ne ferait pas d'assez beaux vers,
Aminte, la gloire du monde,
L'amour de la terre et de l'onde,
De cet agréable séjour
Occupe la place première

Et le remplit d'une lumière
Plus belle que celle du jour.

Les amours sont à ses côtés,
Sages, retenus et modestes,
Avec les désirs célestes
Qui méprisent les voluptés ;
Devant cette beauté sévère,
Que le vice même révère,
Ils n'oseraient paraître nus,
Et n'ayant plus rien de profane,
Ils la craignent comme Diane
Et la servent comme Vénus.

Et sa prose brillante métamorphosa la marquise de Rambouillet en la plus belle des fleurs :

Dans l'enclos des sept montagnes qui ont si longtemps fait trembler toute la terre, naquit une nymphe dont le Soleil fut amoureux et que les Dieux et les hommes aimèrent également.

Elle eut un corps faible, mais parfaitement beau, une sagesse divine et une conduite merveilleuse.

Vénus, qui lui voulut mal, à cause de sa beauté et parce qu'elle se jugeait être moins honorée d'elle que les autres déesses, entreprit sur sa vie.

Mais Phœbus la sauva, la changeant en une fleur qui est encore aujourd'hui, comme elle, la plus belle et la plus délicate des choses créées.

Le Ciel et la Terre se réjouissent de la voir.

Elle est le Soleil des fleurs comme elle l'était autrefois des beautés.

Elle porte la livrée de la Pudeur et de la Chasteté et s'est réservée cette propriété qu'encore aujourd'hui elle met en bonne odeur toutes celles qu'elle accompagne.

Non plus qu'autrefois elle ne désire pas qu'on l'approche.

Elle s'arme d'épines comme pour s'en défendre et il est aisé à juger qu'elle n'aime pas qu'on la touche.

Elle se tient enfermée les trois parts de l'année.

L'extrême chaud et l'extrême froid la blessent, et l'on ne la voit paraître qu'au printemps.

Mme de Clermont d'Entraygues, née Louise Luillier, avait épousé Henri de Balzac, marquis de Clermont d'Entraygues, seigneur de Mézières-en-Drouais, dont elle avait eu deux filles, Mlles Louise et Marie de Balzac.

La famille de Clermont possédait deux grandes propriétés : à Mézières, près de Dreux, et à Entraygues, dans le Midi.

Mme de Clermont, amie intime de Mme de Rambouillet, était d'une grande piété.

Charles d'Angennes, deuxième du nom, marquis de Rambouillet, de Pisani, baron de Talmon, seigneur d'Arquenay, vidame et sénéchal du Mans, avait alors près de soixante ans.

C'était un homme bien fait, de belle taille, mais affligé d'une myopie très accentuée qui lui donnait une mine un peu défiante : il y voyait de très près, à tel point qu'un valet était obligé de le conduire, et, malgré cela, il prétendait qu'il avait les meilleurs yeux du monde.

Extrêmement minutieux et méticuleux, le marquis s'occupait, dans tous ses détails, de l'administration de sa fortune ; ces détails lui faisaient sans doute perdre de vue l'ensemble, car, quand il mourut, il laissait une succession en un beau désordre.

Très entêté, M. de Rambouillet était l'homme le plus processif de la terre ; quand il plaidait et perdait, il avait coutume d'épuiser tous les degrés de juridiction.

Volontiers, il proposait de soumettre ses causes à des arbitres, promettant d'accepter leur avis, puis, quand ces arbitres lui donnaient tort, Charles d'Angennes trouvait toujours un moyen quelconque de ne pas se soumettre à leur décision et de plaider encore.

Hormis cela, c'était un fort galant homme, rempli d'esprit, d'un grand calme, parlant toujours du même ton, qu'il fût en colère ou de bonne humeur ; on reconnaissait seulement qu'il était en colère à un tremblement de mains qui lui prenait alors.

Le cardinal de Richelieu l'avait envoyé comme ambassadeur extraordinaire en Espagne, en 1627, où il eut des démêlés assez vifs avec le comte-duc d'Olivarès.

Charles d'Angennes fut chevalier de l'ordre et grand maître de la garde-robe.

Pierre-Isaac Arnault de Corbeville, le colonel des carabins de France, avait eu pour père Isaac Arnault, conseiller d'Etat et intendant des finances, mort en 1617 : Simon, son lieutenant, était son cousin germain, et Antoine son cousin issu de germains.

« Le colonel Arnault était d'une taille médiocre, avait les « cheveux bruns et tous les traits du visage assez réguliers et « même assez agréables. »

Le Grand Cyrus ajoute « qu'il avait quelque chose sur le « visage de sérieux et de froid et ne laissait pas cependant « d'avoir de la finesse et de l'enjouement dans les yeux : il y « avait un certain mélange de joie et de mélancolie en son « tempérament qui faisait qu'elles se succédaient l'une à « l'autre ou qu'on les voyait toutes deux à la fois sur son « visage.

« Il n'y avait pas un homme qui sût dire une folie aussi « agréablement que lui.

« Il y avait certains jours où on le voyait avec une rêverie « qui donnait lieu de croire qu'il méditait quelque grand des- « sein, et il se trouvait bien souvent qu'après avoir gardé un « long silence il commençait à parler de bagatelles et de ga- « lanterie avec autant d'enjouement que s'il n'avait jamais « rêvé.

« Il se jouait quelquefois avec un enfant comme s'il l'était « et avec autant d'application que s'il n'avait autre chose à « faire.

« Né avec une âme amoureuse, Arnault l'était encore d'une « manière qui n'était pas commune, et on pouvait dire qu'il « était à la fois le plus galant, le plus coquet et le plus cons- « tant amant du monde. »

Dans une de ses métamorphoses, Voiture le dépeint ainsi :

Il y eut autrefois, dans la cour du roi Louis, un jeune chevalier à qui la nature avait été si prodigue de ses grâces qu'il était l'objet de l'envie et de l'admiration de chacun.

Il faisait toutes choses d'une façon si agréable, il se conduisait avec tant de prudence auprès du prince, qu'il acquit le nom du sage

lcas, du consentement de tout le monde. Outre les disciplines qui sont nécessaires à un homme de guerre, il s'était adonné aux autres sciences, mais il avait principalement étudié la magie.

Les vertus le firent aimer des plus honnêtes personnes de la cour, mais il ne put jamais faire compte que de la bienveillance du parfait Alcidon (le marquis de Rambouillet), de l'incomparable Arthénice (la marquise) et de l'adorable Julie.

La lettre suivante, en vers qui sont inédits, donnera une idée de la facilité de sa versification et de la multiplicité des ressources qu'il pouvait déployer en société.

C'est une lettre écrite par lui, de l'armée, à Julie d'Angennes :

D'ARNAULT le carabin.

Par ma foi, princesse Julie,
Vous aimer est grande folie;
Car, à mon dam, je connais bien
Que le plus fin n'y gagne rien.
. . . .
Cependant, non plus qu'une mule,
Je n'avance, ni ne recule,
Et crève dedans mon pourpoint
D'être toujours en même point.
Je sais que votre biau corsage
Mérite un éternel hommage
Et que la flamme de vos yeux
Brille plus que celle des cieux;
Mais apprenez qu'en mon espèce
Je vaux bien que l'on me caresse
Et que je suis bon compagnon
Quand j'ai la main sur le roignon.
J'entens un peu chaque chose,
J'écris en vers, j'écris en prose.
Je suis enchanteur à demi,
Je sais conjurer l'ennemy,
Je sais tourner la pirouette
Et prédire comme un prophète.
Je sais jouer des gobelets
Et donner le moyne aux valets.
Je sais jouer à la fossette,
Aux barres, à cligne-musettes,
A cache-cache my-tu las,
A dire son secret tout bas,
A l'amour, à pince-mirille,

Au ballon, à la paume, aux quilles,
A la boule, aux noix, au billard,
Au furet, à Colin-Maillard,
A claquemur, à la pierrette,
A laisser tomber la serviette,
. . . . aux perdreaux,
Aux couleurs, au chant des oiseaux,
A trois dés, aux taros, aux cartes,
Aux dames, aux échecs, aux martes,
A quinque-noüe, à pair ou non,
A monsieur je vous vends du plomb,
A la savate, à branle-moyne,
A monsieur combien vaut l'avoine,
Au roy Artus, à frappe-main,
J'en dirais jusques à demain.
. . . .

(Inédit.) Manuscrits de Conrart.

L'année précédente, Arnault avait été mêlé à des événements d'une haute importance.

La ville de Philisbourg, dans le duché de Bade, dont il était gouverneur depuis 1634, avait été prise sur lui par les Impériaux, et Arnault avait été emmené avec la garnison prisonnier en Allemagne.

Immédiatement, cet homme de cœur, ce guerrier consommé fut accusé de négligence : on lui reprochait d'avoir laissé tomber cette place, par sa faute, aux mains de l'empereur.

S'il n'avait point été prisonnier, Arnault eût pu facilement se défendre et fermer la bouche à ses détracteurs : en effet, le maréchal de la Force, son chef, avait été averti par lui du mauvais état de la garnison, décimée par la peste ; l'hiver de 1634-1635 avait été extrêmement rigoureux ; on passait le Rhin sur la glace.

Les fortifications de Philisbourg n'étaient que des fortifications de terre très accessibles.

La garnison ne put soutenir un assaut général des Impériaux ; cependant elle se défendit vaillamment et Arnault vendit chèrement sa liberté.

Emmené en prison à Eslinghen, en Allemagne, Arnault

avisa aux moyens de s'évader et de revenir en France pour se justifier; il eut recours à un stratagème ingénieux.

Après avoir gagné des soldats français qui étaient au service de l'empereur, il calcula la hauteur de sa fenêtre qui regardait dans le fossé de la ville d'Eslinghen et chercha à se procurer des cordes pour descendre dans ce fossé.

Quand on le menait en promenade, il faisait jouer ses gardes à divers jeux; parmi ces jeux, il y en avait un qu'ils appelaient de *sangler l'âne.*

Il fallait lier l'un des gardes avec une brasse de corde; Arnault donnait aux gardes de l'argent pour acheter de la corde et, quand le jeu était fini, ils jetaient la corde.

Les cavaliers français qu'il avait gagnés ramassaient cette corde et quand il y en eut assez, Arnault établit une échelle de corde, descendit dans le fossé d'Eslinghen, rentra en France et se constitua prisonnier à la Bastille, afin de pouvoir rendre compte de sa conduite.

Nous avons dit quelques mots, déjà, de Léon d'Angennes, marquis de Pisani.

Le marquis était l'intime ami de Vincent Voiture, qui déclarait lui être aussi dévoué que s'il l'avait connu dès sa plus tendre enfance et suivant son expression que « s'il était né dans son bourg des Essarts » : le bourg des Essarts dépendait du marquisat de Rambouillet.

Voiture louait fort le style épistolaire du jeune homme, qui, dès l'âge de dix-huit ans, aurait déjà écrit dans la perfection :

A Monsieur le marquis de Pisany.

Monsieur,

Si j'estime en quelque chose les deux lettres que vous avez louées, c est pour m'avoir procuré l'honneur d'en recevoir une des vôtres.

En la voyant, j'ai confirmé le jugement que j'avais fait de vous, il y a longtemps : que vous pourriez quelque jour donner de la jalousie à Mademoiselle votre sœur et à moi et nous ôter la gloire de bien écrire, à laquelle, sans vous, nous pourrions prétendre.....

Ne vous mettez pas en l'esprit une chose si difficile que de vouloir imiter en tout Monsieur votre père, lequel, non content de l'estime d'être un des plus braves hommes de France, a voulu encore avoir celle d'écrire et de parler mieux que personne.......

Lisbonne, 23 octobre 1633.

VOITURE.

Aussitôt qu'il était arrivé à l'âge de servir, Léon d'Angennes avait voulu suivre le prince de Condé dans toutes ses campagnes et, bien que sa santé fût peu robuste, il paraît qu'il se fit rapidement aux fatigues de la guerre.

« Je me réjouis, lui écrivait Voiture le 7 octobre 1637, de ce « que vous êtes devenu le plus fort homme du monde et que « le travail, les veilles, les maladies, le plomb ni le fer des « Espagnols ne vous peuvent faire de mal. »

Contrefait comme il était, il se trouvait dans l'impossibilité de jouer un rôle dans la *Sophonisbe;* mais spirituel et mordant, ainsi que la plupart des bossus, il pouvait exercer sa fine raillerie sur les actrices et sur les acteurs.

Les traits d'esprit du jeune homme étaient si nombreux qu'on lui en attribuait même qui ne lui appartenaient pas.

C'est lui qui, un jour, voulant se procurer de l'argent, avait demandé à son père l'autorisation de ramasser le bois mort du parc de Rambouillet; celui-ci, qui était à Paris, lui ayant donné cette autorisation, croyant qu'en réalité il y avait beaucoup de bois mort dans le parc, Léon d'Angennes avait fait couper six cents cordes du plus beau et du meilleur bois et les avait vendues.

Tout petit, il ne méritait point le surnom de ses ancêtres paternels, qu'on appelait les sapins de Rambouillet à cause de leur haute taille.

Les répétitions de la tragédie de Mairet furent très joyeuses: le moment de la représentation arrivé, les rôles n'étaient point parfaitement sus, mais les interprètes avaient l'autorisation de les avoir à la main et d'y jeter de temps en temps un coup d'œil.

L'éclairage et les riches costumes ne laissaient rien à désirer.

Les cinq actes de la *Sophonisbe* se déroulent dans Cyrte, ville de Numidie, au palais de la royauté.

Au moment où le drame commence, les Romains, conduits par Scipion leur consul et aidés par Massinissa, roi africain, leur allié, sont aux portes de Cyrte dont ils font le siège.

Le vieux roi Syphax, renfermé dans la capitale de son royaume, a pris ses dispositions pour résister énergiquement aux assauts de Scipion et de Massinissa coalisés, quand une nouvelle épouvantable vient paralyser son courage et bouleverser son âme.

Il apprend qu'il est trahi par sa propre femme, beaucoup plus jeune que lui, la reine Sophonisbe, qui s'entend avec ses ennemis.

La reine a aimé autrefois Massinissa, aujourd'hui l'allié des Romains, et, à l'heure même où la fortune semble abandonner son mari, elle essaie de faire passer à Massinissa, qui bientôt entrera en vainqueur dans la ville, une véritable déclaration d'amour.

La lettre est interceptée par les soldats de Syphax, qui la rapportent à leur roi, dont la violente fureur éclate contre Sophonisbe.

Syphax s'écrie :

Quoi, perfide? s'entendre avec mes ennemis?
Est-ce là cet amour que tu m'avais promis?
Est-ce là cette foi que tu m'avais donnée
Et le sacré respect qu'on doit à l'hyménée?
Ingrate Sophonisbe, as-tu sitôt perdu
La mémoire du soin que Syphax t'a rendu?
. . . .

Il semble que le souvenir du mouvement de ces vers hantera la mémoire de Corneille quand, trois ans plus tard, il composera *Polyeucte* et mettra dans la bouche de Pauline la fameuse apostrophe à Polyeucte :

Cruel (car il est temps que ma douleur éclate
Et qu'un juste reproche accable une âme ingrate)!

Est-ce là ce beau feu, sont-ce là tes serments?
Témoignes-tu pour moi les moindres sentiments?
. . . .

Aux reproches sanglants qui dépassent quelquefois la mesure des convenances théâtrales et que lui adresse Syphax, Sophonisbe ne saurait répondre par une justification éclatante; elle imagine une défense trop subtile pour être acceptée.

Mlle Louise de Balzac, revêtue des ornements royaux qui convenaient à la reine de Numidie et que le marquis de Rambouillet avait tirés de ses coffres, s'avançait sur la scène et répondait au roi Syphax :

Sire, vous voyez à quelle extrémité
Les armes des Romains vous ont précipité :
Votre Empire détruit, votre ville assiégée
Et l'armée ennemie à nos portes logée,
De nos meilleurs soldats les courages faiblis,
Nos dehors emportés, nos remparts assaillis,
Et qu'il n'est quasi plus en la puissance humaine
De repousser de nous l'insolence Romaine.
Moi, qui Carthaginoise et vrai sang d'Asdrubal
N'ai jamais reconnu ni craint un pire mal
Que celui dont le sort affligerait ma vie
Si ce peuple odieux la tenait asservie,
J'ai cru qu'il serait bon de m'acquérir de loin
Un bras qui conservât ma franchise au besoin :
C'est pourquoi j'écrivais au prince Massinisse
Sous une feinte amour couvrant mon artifice,
Et pour mieux prouver la chose comme elle est,
Que votre Majesté regarde, s'il lui plaît,
Que méprisant la fleur des princes d'Italie,
Et le grand Scipion et le sage Lélie,
J'ai voulu m'assurer de l'assistance d'un
A qui le nom Lybique avec nous fût commun.
. . . .

Syphax ne croit point que la peur d'être menée en triomphe à Rome, derrière le char des vainqueurs, ait été le motif qui a déterminé Sophonisbe, quelque Carthaginoise et ennemie des Romains qu'elle fût, à s'adresser à Massinissa; aussi la traite-t-il de parjure et la menace-t-il des vengeances divines, puis,

dans un monologue plein de colère et de haine, il termine ainsi la première scène ;

O ciel, pouvais-tu mieux me témoigner ta haine
Qu'en mettant dans mon lit cette impudique Hélène,
Ou plutôt cette peste et ce fatal tison
De qui déjà la flamme embrase ma maison?
Quel roi, sans cette horreur de la foi conjugale,
Aurait une fortune à ma fortune égale?
Sois maudit à jamais le lieu, l'heure et le jour
Que son aspect charmeur me donna de l'amour.
Quand j'aurais en un jour trois batailles perdues
Et cent places de marque aux ennemis rendues,
J'eusse encore moins perdu, qu'alors que sa beauté
Me fit perdre le sens avec la liberté.
Depuis que cette tache a obscurci ma vie,
La mauvaise fortune a ma faute suivie.
Il n'est point de malheur qui ne m'ait accueilli,
Et bien plus que mon corps mon esprit a vieilli.
Depuis, mon jugement a bien moins de lumière
Et semble être déchu de sa force première.
Tout ce que j'entreprends me succède à rebours,
Soit manque de bonheur ou manque de discours,
O trois et quatre fois malheureux hyménée!
Qui rend de mes vieux ans la course infortunée.

A la scène suivante, Syphax confie à Philon, son général, ses cuisants chagrins et souhaite à Massinissa, son ennemi, Sophonisbe pour femme :

Pour te faire un présent digne d'un ennemi
Et te souhaiter pis que le fer et la flamme,
Je te souhaite encor Sophonisbe pour femme.

La dernière scène du premier acte est également une scène de confidence destinée à mettre en lumière l'état d'esprit de Sophonisbe qui brûle d'amour pour Massinissa et qu'en même temps le remords torture.

Là, Mlles de Clermont, les deux aimables sœurs, se donnaient la réplique : Mlle Marie faisait son entrée en scène dans le rôle de Phénice.

Sophonisbe demande à Phénice si elle pense que ses yeux

auront assez de charmes pour un esprit comme celui de Massinissa, nourri dans la fureur des armes, et Phénice, sa nourrice, lui répond en des termes galants qui devaient faire bien du plaisir aux dévots du langage amoureux réunis dans le grand salon du château de Rambouillet :

Que trop, que trop, Madame, et je ne doute pas
Que ce jeune vainqueur ne cède à vos appas,
Puisqu'on a vu Syphax en l'hiver de son âge
Concevoir tant de feux pour un si beau visage,
Lui de qui les cheveux ont blanchi sous l'armet,
A la suite du bien que la gloire promet.
Croyez assurément que s'il vous avait vue,
Avec tous les attraits dont vous êtes pourvue,
Il serait sans raison s'il ne changeait un jour
Les lauriers de la guerre aux myrtes de l'amour.
. . . .

Sophonisbe est cependant inquiète ; elle craint que Massinissa n'aime ailleurs.

Quant à la fureur de Syphax, elle ne la redoute point, mais elle est effrayée par cet amour dont elle ne saurait se rendre maîtresse et qu'elle considère comme une vengeance céleste ; dans la *Phèdre* de Racine, quarante ans plus tard, Vénus représentant la fatalité inéluctable ne sera pas plus à sa proie attachée qu'elle ne l'est ici :

. . . .
Un secret destin que je ne puis forcer
Contre ma volonté m'oblige à l'offenser : *(mon mari)*
Moi-même, mille fois, je me suis étonnée
Et de ma passion et de ma destinée.
Encore à ce matin, je pleurais en rêvant
Au malheur inconnu qui me va poursuivant ;
Faisant réflexion sur mon erreur extrême,
Je ne pouvais trouver que je fusse moi-même
Et que, dans la rigueur d'un temps si malheureux,
Je puisse concevoir des pensers amoureux.
Hélas ! il paraît bien que l'Amour pour mes crimes
N'alluma dans le cœur ces feux illégitimes !
Car enfin il arrive ou souvent ou toujours
Que l'aise et le repos engendrent les Amours :
Mais qu'ils aient pris naissance au milieu des alarmes

Et qu'ils aient allumé leurs flambeaux dans les larmes,
C'est bien un accident aussi prodigieux
Que d'un sort non commun il est présagieux.

Le premier acte est fini.

Les intermèdes sont réservés à Mlle Angélique Paulet.

Avant de faire son apparition sur le petit théâtre du château de Rambouillet, Angélique a donné tous ses soins à sa toilette et à sa coiffure, mais les femmes de la marquise de Rambouillet ont pu seules contrôler l'exactitude de l'observation de Mlle de Scudéry, dans *le Grand Cyrus* :

« Si Angélique est devant son miroir à racommoder quelque « chose à sa coiffure, elle le fait de si bonne grâce et avec tant « d'adresse que ses cheveux obéissent avec plaisir à ses belles « mains. »

Mlle Paulet, qui paraissait avoir dit adieu aux divertissements de la cour, aux ballets éclatants dans lesquels elle avait figuré avec tant de succès, Mlle Paulet, à qui l'évêque de Grasse écrira, le 1er janvier 1639, une lettre d'exhortation à imiter l'humilité de l'enfant Jésus, lettre se terminant ainsi : « Considérons, Mademoiselle, cette année comme la dernière an- « née de notre vie et n'en laissons pas perdre une minute sans « l'employer pour l'éternité. Dieu qui a fait le temps nous le « donne afin que nous le changions en éternité et l'abus que « nous en faisons n'est pas un petit sacrilège. » Mlle Angélique Paulet, disons-nous, réveillait quelquefois encore chez ses amis le souvenir de ses triomphes passés : l'âge n'avait guère eu de prise sur elle et elle méritait toujours les louanges que Voiture lui adressait sur son incomparable beauté et sur sa merveilleuse voix.

Ceux qui la voyaient et l'entendaient en 1636 songeaient aussitôt à la jeune Angélique de 1609 qu'à cette époque ils avaient admirée ou dont la renommée était venue à eux.

Il n'y avait eu alors qu'une voix pour acclamer cette jeune fille de dix-huit ou de dix-neuf ans jouant à la cour le rôle d'Arion et montée sur un dauphin ; les contemporains avaient conservé un tel souvenir de cette soirée que, de longues années

après, Mlle de Scudéry traçait ainsi le portrait d'Angélique dans cette circonstance mémorable :

Lorsque la jeune Élise parut sur le dauphin qui la portait, toute l'assemblée fit un cri d'admiration qui, au lieu de l'étonner, l'enhardit et fit que cette admiration que l'on avait pour elle redoubla.

La jeune Élise, dont les cheveux étaient d'un blond tel qu'on représente ceux d'Apollon, les avait rattachés avec beaucoup d'adresse, afin qu'ils ne pendissent pas trop; il y en avait pourtant diverses boucles négligées qui lui tombaient sur les épaules.

Son habillement était d'un tissu de diverses couleurs mêlées avec de l'or, ayant des broderies qui laissaient voir en quelques endroits la blancheur de ses jambes et de ses pieds, qu'elle avait les mieux faits du monde et qui paraissaient quelquefois par-dessous sa robe volante.

Mille diamants semés en divers endroits de son habillement jetaient un feu qui eût ébloui si on les eût regardés longtemps.

Mais les yeux de la jeune Élise éclataient de telle sorte qu'on ne s'amusait guère à considérer les pierreries qui la paraient.

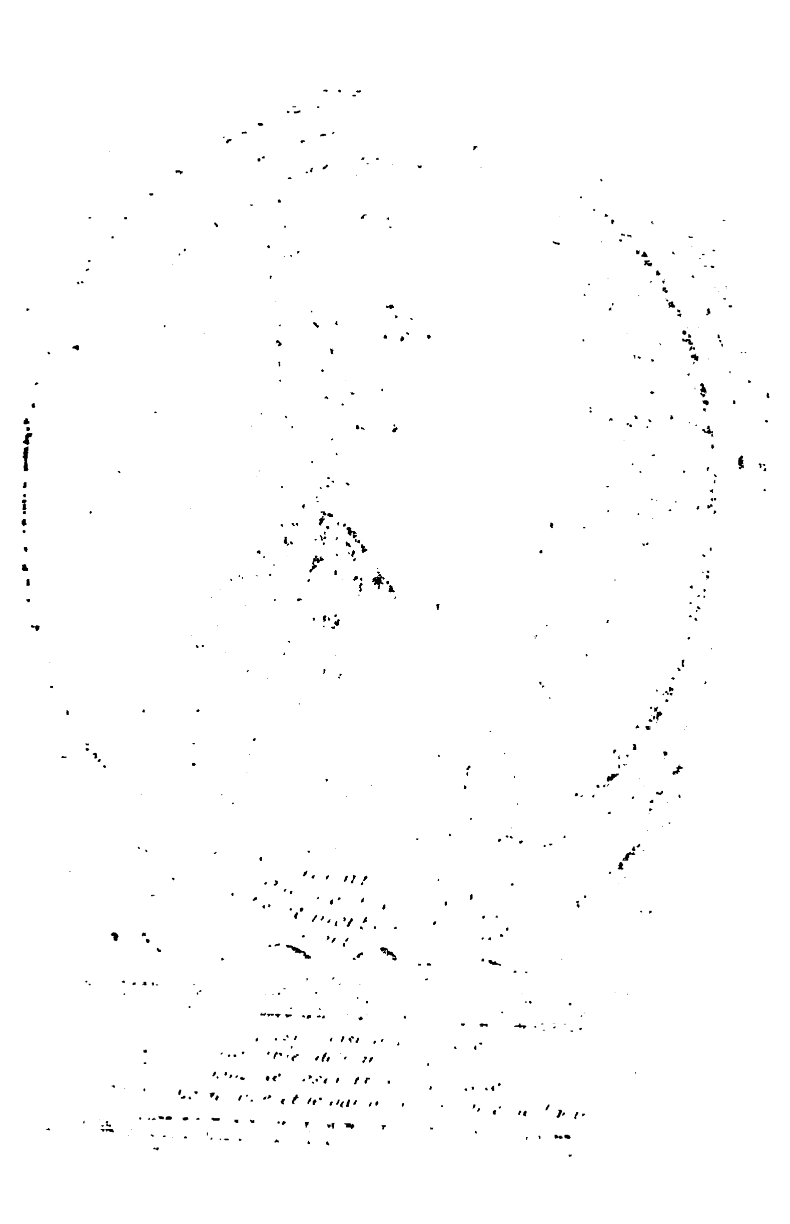
Les manches de son habit étaient retroussées jusqu'au coude et laissaient voir des bras et des mains qui, ayant encore cet embonpoint particulier à l'enfance, ne laissaient pourtant pas de paraître bien formés.

Comme il faisait assez chaud et que naturellement Élise avait un bel incarnat sur le teint qui se mêlait au plus beau blanc qui sera jamais, sa beauté augmenta encore et en parut plus vive et plus éclatante.

Les vêtements de deuil faisaient encore mieux ressortir sa beauté que les habits de fête, si l'on en croit le même écrivain qui parle ainsi d'elle quand elle prit le deuil, avec toute la cour, à la mort du roi Henri :

Cet habillement noir et simple, ce grand voile tombant jusqu'à terre sur ses cheveux d'un blond si éclatant, cette gaze plissée à l'entour de sa gorge et rattachée avec divers rubans noirs, comme si c'eût été une écharpe, ces grandes manches retroussées qui laissaient voir la blancheur de ses bras, et tout cet habillement lugubre qui donnait un nouvel éclat à ses yeux et un redoublement de blancheur à son teint, lui étaient si avantageux que ses plus grands adorateurs avouaient ne l'avoir jamais vue plus belle.

Magnifiquement habillée en déesse, à notre soirée de 1636, l'admirable fille tenait de la main gauche son théorbe et de la



près, Mlle de Scudéry traçait ains[illegible] cette [illegible]irconstance mémorable :

Lorsque la jeune Élise parut sur [illegible] l'assemblée [illegible] un cri d'admiration [illegible] hardit et fit que cette admiration [illegible]

La jeune Élise, dont les cheveux [illegible] passaient ceux d'Apollon, les avait [illegible] afin qu'ils ne perdissent pas trop [illegible] boucles négligées qui lui tomb[illegible]

Son habillement était d'un [illegible] de l'or, ayant des broderies qui [illegible] la blancheur de ses jambes et [illegible] tats du monde et qui par[illegible] volante.

Mille diamants semés en divers [illegible] taient un feu qui eût ébloui si on le[illegible]

Mais les yeux de la jeune Élise écla[illegible] s'amusait guère à considérer ces pierres.

Les manches de son habit étaient [illegible] laissaient voir des bras et des mains qu[illegible] point particulier à l'enfance, ne laissa[illegible] bien formés.

Comme il faisait assez chaud et que [illegible] bel incarnat sur le teint qui [illegible] jamais, sa beauté augmenta encore et [illegible] éclatante.

Les vêtements de deuil faisaient [illegible] beauté que les habits de fête, si l'on en [illegible] qui parle ainsi d'elle quand elle prit le [illegible] cour, à la mort du roi Henri :

Cet habillement noir et simple, ce [illegible] terre sur ses cheveux d'un blond si éclat[illegible] l'entour de sa gorge et rattachée avec [illegible] si c'eût été une écharpe, ces grandes manch[illegible] saient voir la blancheur de ses bras, et tout ce [illegible] qui donnait un nouvel éclat à ses yeux et un [illegible] cheur à son teint, lui étaient si avantageux qu[illegible] rateurs avouaient ne l'avoir jamais vue plus bel[illegible]

M[illegible]gnifiquement habillée en déesse, à not[illegible] l'admirable fille tenait de la main gauche son théorbe et de la


Vincent Voiture,
de l'Academie francoise né a
Amiens et mort a Paris dans un
age fort avancé
a Paris chés Daumont rue St. Martin.
En prose ainsi qu'en Poesie
D'un Stile delicat et fin
Dans ces escrits Voiture alie
Le tendre et le galant, le Simple et le badin

main droite faisait vibrer les cordes du mélodieux instrument, en chantant, comme on le faisait à cette époque, une chanson, et plus particulièrement une chanson de Voiture, comme celle-ci :

Mes yeux, quel crime ai-je commis,
Qui vous rende mes ennemis,
Et qui vous oblige à me nuire?
Pourquoi cherchez-vous en tous lieux,
Vous par qui je dois me conduire,
L'objet qui seul me peut détruire?
Quel mal vous ai-je fait, mes yeux?

Vous savez bien que vos plaisirs
M'ont coûté cent mille désirs,
Et qu'ils sont auteurs de ma peine :
Et contre moi, séditieux,
Charmés de l'éclat qui vous mène,
Vous ne voulez voir que Climène :
Quel mal vous ai-je fait, mes yeux?

Loin d'elle vous mourez d'ennui ;
Et moi je ne meurs aujourd'hui
Qu'à cause que vous l'avez vue.
Les fers vous semblent glorieux
Sous qui mon âme est abattue,
Vous aimez celle qui me tue :
Quel mal vous ai-je fait, mes yeux?

Vous m'apprenez que ses beautés
Passent les célestes clartés ;
Que des nuits la blanche courrière
Luit d'un éclat moins radieux,
Et qu'au milieu de sa carrière
Le Soleil a moins de lumière :
Quel mal vous ai-je fait, mes yeux?

C'est vous qui donnez le poison
Qui chasse ma faible raison
Qu'en vain maintenant je réclame.
Et vous, qui trop audacieux
Jetez le désordre en mon âme,
La perdez, la mettez en flamme :
Quel mal vous ai-je fait, mes yeux?

Au deuxième acte, le gain de la bataille qui se livre sous les

murs de Cyrte, entre les Romains et les Numides, ne fait plus de doute ; les Romains vont triompher et s'emparer de la ville dont Syphax est roi et Sophonisbe la reine.

Le remords continue à poursuivre Sophonisbe qui, aimant Massinissa, trahit indignement la cause de son mari et de son peuple.

Mlle de Clermont revient sur la scène et exprime les tristes pensées de son héroïne avec une réelle éloquence, dans un monologue :

O sagesse ! ô raison ! adorables lumières !
Rendez à mon esprit ses clartés coutumières
Et ne permettez pas que mon cœur endormi
Fasse des vœux secrets pour son propre ennemi,
Ni que mes passions aujourd'hui me réduisent
A vouloir le salut de ceux qui me détruisent.
Mais je réclame en vain cette faible raison,
Puisque c'est un secours qui n'est plus de saison
Et qu'il faut obéir à ce Dieu qui m'ordonne
De suivre les conseils que sa fureur me donne.
Je ne puis ignorer qu'à ce même moment
Que je passe ma vie avec tant de tourment
Ce jeune conquérant ne songe et ne travaille
A joindre ma couronne au gain d'une bataille
Et qu'il ne fût ravi de m'avoir en ses mains
Pour servir de trophée aux triomphes romains.
Cependant tant s'en faut que je brûle d'envie
De conserver ma gloire aux dépens de sa vie,
Qu'il est très assuré que je mourrais de deuil
Si le glaive des miens l'avait mis au cercueil.
O ! vous hommes vaillants de qui les funérailles
Se font dans la mêlée au pied de nos murailles
Et qui, faisant bouclier et rempart de vos corps,
Soutenez des Romains les superbes efforts,
Que vous employez mal cette valeur insigne
Pour un sujet ingrat qui n'en fut jamais digne !
A quoi tant de combats, si grands et si connus,
Avec tant de valeur donnés et soutenus,
Si, bien loin d'obliger, votre courage offense
Celle dont votre zèle entreprend la défense ?
Puisque son intérêt et amour converti
Lui fait aimer le chef de contraire parti.
Que vous sert de défendre avec tant de peine

Les portes et les tours qui couvrent votre Reine,
Si déjà l'insensée aime tant son vainqueur
Que d'en porter l'image au fond de son cœur?
Que vous sert de défendre une place rendue
En voulant conserver sa libèrté perdue?
Plutôt, braves sujets, armez-vous contre moi,
Qui suis le plus mortel des ennemis du Roi
Et qui fais de mon cœur le temple et la retraite
De celui qui poursuit votre entière défaite.
Revenez du combat, ou vainqueurs ou vaincus,
M'accabler sous le faix de vos larges écus,
Moi qui trahis mon nom, ma gloire et ma patrie,
Pour aimer Massinisse avec idolâtrie.
O funeste rencontre, ô malheureux moment,
Où le sort me fit voir ce visage charmant!
Quel orgueil vers le ciel ou quelle ingratitude
Aurait pu m'attirer un châtiment si rude?
Quel crime envers l'amour pourrais-je avoir commis
Qu'il a juré ma perte avec mes ennemis?
Enfin, si ma défaite importait à sa gloire,
Il pouvait l'établir par une autre victoire.
Mais qui ne connaît pas qu'en cette occasion
Il la cherchait bien moins que ma confusion?
Etait-ce, Sophonisbe, un crime nécessaire
D'aimer un Massinisse, un mortel adversaire,
Un ami des Romains et de qui la valeur
Donne les derniers coups à mon dernier malheur,
Puisqu'en ce même instant que je plains et soupire
Peut-être que Syphax a perdu son empire.....

Ce monologue, qui traduit les émotions de l'âme agitée de Sophonisbe, est interrompu par l'arrivée de ses confidentes et d'un messager annonçant à la reine que la bataille est perdue et Syphax mort, dans le combat, après avoir vaillamment lutté.

Sophonisbe réclame une épée pour mettre fin à ses jours.

Le messager refuse d'obéir, et Phénice, en la personne de Mlle de Mézières, donne à Sophonisbe un conseil qui la ranime et arrache à leurs angoisses les spectatrices, comme Mme de Rambouillet et Mme de Clermont, que le monologue a profondément troublées.

PHÉNICE

Comme on ne doute point qu'un mal désespéré
N'ait toujours en la mort un remède assuré,
Ce remède est aussi le dernier qu'on essaie
Et qu'on doit appliquer à la dernière plaie;
Pour moi, je suis d'avis qu'oubliant le trépas
Vous tiriez du secours de vos propres appas.
Vous n'aurez pas besoin de beaucoup d'artifice
Pour vous rendre agréable aux yeux de Massinisse.
Essayez de gagner son inclination.

SOPHONISBE

Plût aux Dieux !

PHÉNICE

Il est jeune et d'une nature
Qui par toute l'Afrique est la plus renommée
Pour aimer aussitôt et vouloir être aimée.
De grâce, au nom des Dieux, essayez le pouvoir
Que sur un cœur Numide un bel œil doit avoir,
Et donnez cette épreuve à nos communes larmes.

L'acte suivant débute par un cri de triomphe de Massinisse, l'ennemi de Syphax, entrant en vainqueur dans la ville conquise.

Le lieutenant Arnault, qui joue ce rôle, le sait par cœur, malgré son étendue et le peu de temps qu'il a mis à l'apprendre.

Très bel homme, Simon Arnault convenait, à tous égards, pour représenter le personnage important de Massinissa; comme son héros, il avait une âme guerrière et, de même que sur le général africain, une fatalité inéluctable pesait sur lui.

En ce moment, Massinissa est encore tout entier à son succès et il s'écrie :

Grâce aux Dieux, cette insigne et dernière victoire
Me rend tous les rayons de ma première gloire.
Il est mort, ce barbare et lâche usurpateur
Qui de tant de combats fut l'objet et l'auteur.
Le ciel, par sa ruine, a fait voir à la terre
Qu'un succès malheureux suit une injuste guerre.
O vous, à qui je dois la fortune et l'honneur,
Instruments et témoins de mon dernier bonheur,

Croyez, chers compagnons, dont les armes prospères
M'ont ouvert le chemin au trône de mes pères,
Que par vos longs travaux mon repos rétabli
N'est pas dans mon estime un bien digne d'oubli.
Je sais trop quel salaire exigent vos services,
Et que l'ingratitude est le plus noir des vices :
Mais il nous reste encore à faire une action
Qui conduise ma gloire à sa perfection.

Cette action consiste, pour les soldats, à s'emparer de la reine Sophonisbe, qui doit être conduite à Rome et servir d'ornement au triomphe des vainqueurs.

Sophonisbe songe toujours à terminer sa vie, mais à nouveau ses confidentes l'engagent à n'user du fer que si ses charmes n'arrivent pas à séduire Massinisse, et le poète Mairet met dans la bouche de la confidente, des vers dont la préciosité galante n'a point été égalée et qui devaient faire le ravissement et les délices de l'hôtel de Rambouillet.

Il faut donc, s'il vous plaît, vous résoudre à la vie
Et ravir la franchise à qui vous l'a ravie.
Pour moi, je ne vois point qu'à votre seul aspect
Il ne brûle d'amour et ne tremble de respect,
Et qu'à son jugement vous n'emportiez la pomme
Sur toutes les beautés de Capoue et de Rome.
Au reste, la douleur ne vous a point éteint
Ni la clarté des yeux, ni la beauté du teint :
Vos pleurs vous ont lavée et vous êtes de celles
Qu'un air triste et dolent rend encore plus belles.
Vos regards languissants font naître la pitié,
Que l'amour suit parfois et toujours l'amitié,
N'étant rien de pareil aux effets admirables
Que font dans les beaux cœurs les beautés misérables.
Croyez que Massinisse est un vivant rocher
Si vos perfections ne le peuvent toucher,
Et qu'il est plus cruel qu'un tigre d'Hircanie
S'il exerce envers vous la moindre tyrannie.

Sophonisbe, convaincue, adresse un vœu à l'amour :

Voici, puissant amour, un sujet assez ample
Pour laisser de ta force un mémorable exemple.

Entreprends ce miracle, afin que les mortels
De soupirs et d'encens échauffent tes autels :
Fais donc et je te voue un temple magnifique
Comme au restaurateur des affaires d'Afrique.

Au même moment, Massinissa se présente au palais qu'habite la reine : celle-ci vient à sa rencontre ; les spectateurs, qui maintenant connaissent Massinisse et Sophonisbe, sont impatients de savoir quels propos vont échanger le vainqueur et la reine vaincue plus encore par l'amour que par les armes.

Le dialogue tant désiré et si habilement préparé par le poète est fort beau : Corneille et Racine ne feront pas mieux.

Massinisse, qui, tout à l'heure, dans l'ardeur du combat, donnait à ses soldats l'ordre impérieux de se saisir de Sophonisbe, s'est radouci : c'est un habitué de l'hôtel de Rambouillet, un élève de Voiture, qui va parler.

Il commence ainsi :

Madame, je sais bien que c'est renouveler
Ou croître vos ennuis que de vous en parler,
Et qu'il me siérait mieux d'avoir la bouche close
Que de vous consoler du mal que je vous cause.
Mais vos Dieux et les miens, à qui rien n'est secret,
Savent qu'en vous perdant je vous perds à regret,
Et qu'en quelque façon mon bonheur m'importune
Pour ce qu'il ne me vient que de votre infortune.
Mais puisque le Destin, pour montrer qu'il vous hait,
N'a pas laissé la chose au gré de mon souhait,
Trouvez bon que mon cœur vous jure, par ma bouche,
Que très sensiblement votre douleur le touche,
Et qu'il diminuerait et vos maux et vos soins
Si, pour y prendre part, il vous en restait moins.
Ne m'étant pas permis d'empêcher vos misères,
Je ferai, pour le moins, qu'elles vous soient légères,
Et, si je ne le puis, j'aurai soin, en tout cas,
Que de nouveaux malheurs ne les aggravent pas
Et qu'on vous traite en reine et non en captive.
Rendez donc l'assurance à votre âme craintive
Et que votre douleur se dispose à songer
En quoi les miens ou moi la pouvons soulager.

Sophonisbe répond à la harangue de Massinisse avec une

délicatesse extrême ; elle ne fait allusion aux malheurs qui la poursuivent que pour rehausser encore les qualités de son vainqueur :

C'est bien très justement, ô vainqueur magnanime,
Que le monde est rempli du bruit de votre estime.
Vos rares qualités m'apprennent la raison
Du malheur obstiné qui suit notre maison.
Leur éclat est si grand que la fortune même,
Toute aveugle qu'elle est, les connaît et les aime,
Et, vous favorisant, agit si sagement
Qu'elle montre en cela qu'elle a du jugement.
Mais, pour le juste prix d'une vertu si haute,
Si, par de plus grands biens que ceux qu'elle nous ôte,
L'inconstante n'ajoute à vos prospérités,
Vous avez beaucoup moins que vous ne méritez.
Assez de conquérants, à force de puissance,
Rangent les nations à leur obéissance,
Mais fort peu savent l'art de vaincre les esprits
Et de bien mériter le sceptre qu'ils ont pris.
Il n'appartient qu'à vous de faire l'un et l'autre :
C'est la propre vertu d'un cœur comme le vôtre,
Même c'est un destin que les rois ennemis
Sont d'abord odieux à ceux qu'ils ont soumis,
Où votre courtoisie, ô vainqueur débonnaire,
Fait un miracle en moi, qui n'est pas ordinaire.

Puis, à la fin de son discours, se montrent discrètement, dans des termes vagues, mais calculés, les sentiments d'amour auxquels elle est en proie :

Tant s'en faut que votre heur m'oblige à murmurer,
Que je demande aux Dieux de le faire durer,
Et vous n'aurez jamais une grandeur parfaite
Que lorsque vous aurez ce que je vous souhaite.
Les présents que le sort vous fait à mes dépens
Ne sont pas le sujet des pleurs que je répans.
Je vois votre bonheur sans haine et sans ennui,
Et je plains seulement le malheur de ma vie
Qui m'est d'autant plus dur que, m'ayant tout ôté,
Espérance, repos, fortune, liberté,
Pour faire de tout point mon Destin pitoyable,
Il m'ôte le moyen de me rendre croyable.
Dans la condition du temps où je me vois,

Je vous serai suspecte ou peu digne de foi,
Mais, n'ayant quasi plus qu'espérer et que craindre,
Il me siérait fort mal de flatter ou de feindre,
Et je me haïrais si j'avais racheté
L'empire de Syphax par une lâcheté.

Massinissa a foi immédiatement aux paroles flatteuses, aux compliments gracieux de la reine ; déjà sous le charme d'un si beau langage, il s'écrie :

O Dieux ! que de merveilles
Enchantent à la fois mes yeux et mes oreilles !
Certes, jamais esprit n'eut un plaisir si doux
Que celui que je sens d'être estimé de vous.
Mars n'a point de lauriers dont la gloire me touche
Au prix d'être loué d'une si belle bouche.
Mais je n'aurai jamais qu'un bonheur imparfait
Si votre compliment n'est suivi de l'effet,
Si vous ne témoignez estimer Massinisse
En lui donnant sujet de vous rendre service.
Commandez donc, madame, éprouvez aujourd'hui
Le pouvoir absolu que vous avez sur lui,
Et tout malheur le suive au cas qu'il ne vous serve
Aux choses qu'il pourra sans feinte et sans réserve.

Sophonisbe lui adresse sa requête : elle le conjure de ne pas souffrir qu'elle soit menée en triomphe à Rome :

Grand roi, puisqu'il vous faut un sujet malheureux
Où pouvoir exercer vos actes généreux,
Pour ne me rendre pas votre grâce inutile,
Je ne vous ferai point de requête incivile.
Non, je ne veux de vous ni puissance, ni bien.
Je ne demande pas à vos mains libérales
Ni mon sceptre perdu, ni ses pompes royales,
Car j'atteste les Dieux que, quand je les aurais,
Avec l'âme et le cœur, je vous les donnerais :
Mais si le sentiment de la misère humaine
Vous fait avoir pitié d'une dolente reine,
Naguère l'ornement de sa condition,
Et maintenant l'objet de la compassion,
Donnez-moi l'un des deux, ou que jamais le Tibre
Ne me reçoive esclave, ou que je meure libre.
Nous vous en conjurons, mes disgrâces et moi,

Par le nom Africain, par le titre de Roi
De qui la Majesté de tout temps sacro-sainte
Souffrirait en ma honte une publique atteinte,
Par les sceptres que j'eus, par ceux que vous avez,
Par ces sacrés genoux de mes larmes lavés,
Par ces vaillantes mains toujours victorieuses,
Bref, par vos actions en tout si glorieuses.

Massinisse est effrayé des progrès que l'amour fait en son âme :

Dieux ! faut-il qu'un vainqueur expire sous les coups
De ceux qu'il a vaincus ? Madame, levez-vous !

SOPHONISBE

Non, Seigneur, que mes pleurs n'obtiennent ma demande.

Massinisse n'est plus maître de lui : la déclaration d'amour qu'il cherche à retenir échappe de ses lèvres :

Vous obtenez encore une chose plus grande :
C'est un cœur que beauté n'a jamais asservi
Et que présentement la vôtre m'a ravi.

Sophonisbe feint l'incrédulité :

En l'état où je suis, il faut bien que j'endure
L'outrageuse rigueur de votre procédure :
Mais sachez que jamais un généreux vainqueur
N'affligea son vaincu d'un langage moqueur.

Massinisse cherche à la rassurer :

Ha ! madame, perdez cette injuste créance
Qui, dans sa fausseté, me nuit et vous offense.
Jugez mieux des respects qu'un prince doit avoir
Et, dans votre beauté, voyez votre pouvoir.
Trop de gloire pour moi se trouve en ma défaite
Pour la désavouer et la tenir secrète.
Vantez-vous d'avoir fait avec vos seuls regards
Ce que n'ont jamais pu ni les feux, ni les dards.
Il est vrai, j'affranchis une reine captive,
Mais de la liberté moi-même je me prive :
Mes transports violents et mes soupirs non feints
Vous découvrent assez le mal dont je me plains.

Sophonisbe essaie de se convaincre de la sincérité d'avances aussi pressantes et, se couvrant des apparences de la modestie qui lui vont à merveille, elle ne saurait penser que Massinisse puisse l'aimer dans l'état où elle est :

Certes, ma vanité serait trop ridicule,
Ou j'aurais un esprit extrêmement crédule,
Si je m'imaginais qu'en l'état où je suis,
Captive, abandonnée, au milieu des ennuis,
Le cœur gros de soupirs et les yeux pleins de larmes,
Je conservasse encore des beautés et des charmes
Capables d'exciter une ardente amitié.

Mais Massinisse réplique avec une chaleur et une éloquence qui devraient lever tous ses doutes :

Il est vrai que d'abord j'ai senti la pitié;
Mais, comme le soleil suit les pas de l'Aurore,
L'amour qui l'a suivie et qui la suit encore
A fait en un instant dans mon cœur embrasé
Le plus grand changement qu'il ait jamais causé.

Sophonisbe paraît hésiter encore à croire :

Il est trop violent pour être de durée.

Massinisse insiste :

Oui, car en peu de temps la mort m'est assurée
Si vous ne consolez d'un traitement plus doux
Celui qui désormais ne peut vivre sans vous.
Donnez-moi l'un des deux : la mort ou votre grâce.
Nous vous en conjurons, mes passions et moi,
Non par la dignité de Vainqueur et de Roi,
Puisqu'Amour me fait perdre et l'un et l'autre titre,
Mais par mon triste sort, dont vous êtes l'arbitre,
Par mon sang enflammé, par mes soupirs brûlants,
Mes transports, mes désirs, si prompts, si violents,
Par vos regards, ces traits de lumière et de flamme
Dont j'ai senti les coups au plus profond de l'âme,
Et par ces noirs tyrans dont j'adore les lois,
Ces vainqueurs des vainqueurs, vos yeux maîtres des Rois,
Enfin, par la raison que vous m'avez ôtée,
Rendez-moi la pitié que je vous ai prêtée

Ou, s'il faut dans mon sang noyer votre courroux,
Que ce fer par vos mains m'immole à vos genoux,
Victime infortunée et d'amour et de haine.

Sophonishe attend encore avant de livrer son âme :

Votre mort, au contraire, augmenterait ma peine;
Mais plaignez, ô grand Roi, votre sort et le mien
Qui, par nécessité, rend le mal pour le bien :
Je vous plains de souffrir, et moi je suis à plaindre
D'allumer un brasier que je ne puis éteindre.

MASSINISSE

Quand on n'a point de cœur ou qu'il est endurci.

SOPHONISBE

C'est pour en avoir trop que je vous parle ainsi.

MASSINISSE

Ce discours cache un sens que je ne puis entendre.

Sophonisbe ne doit plus ajourner sa réponse à des déclarations aussi brûlantes. Mais que Massinisse demande-t-il d'elle?

Ce discours, toutefois, est facile à comprendre.
Le déplorable état de ma condition
M'empêche de répondre à votre affection :
La veuve de Syphax est trop infortunée
Pour avoir Massinisse en second hyménée
Et son cœur généreux formé d'un trop bon sang
Pour faire une action indigne de son rang;
Car, enfin, la fortune avec toute sa rage
M'a bien ôté le sceptre et non pas le courage.
Je sais qu'usant des droits de maître et de vainqueur
Vous pouvez me traiter avec toute rigueur,
Mais j'ai cru jusqu'ici que votre âme est trop haute
Pour le simple penser d'une si lâche faute.

Massinisse s'explique nettement :

Croyez-le encore, madame, et sachez qu'en ce point
Votre créance et moi ne vous tromperons point.
Donc, pour vous faire voir que c'est la belle voie
Par où je veux monter au comble de ma joie,

Puisque Syphax n'est plus, il ne tiendra qu'à vous
D'avoir en Massinisse un légitime époux.

Sophonisbe, au comble de la joie, s'écrie alors avec ravissement :

Quelles reines au monde en beautés si parfaites
Ont jamais mérité l'honneur que vous me faites?
O merveilleux excès de grâce et de bonheur,
Qui met une captive au lit de son seigneur!

Et, à ces paroles triomphantes, Massinisse répond par une explosion de sentiments d'amour :

Puisque vous me rendez le plus heureux des hommes,
Ma violente ardeur et le temps où nous sommes
Ne me permettent pas de beaucoup différer
Un bien le plus parfait qu'on saurait espérer :
C'est pourquoi trouvez bon qu'en la forme ordinaire
Le flambeau d'hyménée aujourd'hui nous éclaire
Tant pour hâter le temps d'un bien qui m'est si cher
Que pour d'autres raisons qui pourraient l'empêcher
Et que pour le présent il faut que je vous taise;
Cependant, permettez que je prenne à mon aise
Un honnête baiser pour gage de la foi
Que le Dieu conjugal veut de vous et de moi.

Le lieutenant Arnault donne un baiser à Mlle de Clermont.

O transports! ô baiser de nectar et de flamme,
A quel ravissement élèves-tu mon âme!

A la fin du troisième acte, la confidente Corisbe félicite Sophonisbe du succès de ses charmes auprès de Massinisse; cependant, la reine n'a point la conscience en repos :

..... quelque doux présent que le bonheur m'envoie,
Mon cœur ne goûte point une parfaite joie.
Syphax n'a pas encor les honneurs du tombeau
Et d'un second hymen j'allume le flambeau;
Certes son amitié jointe à la bienséance
Me donne du remords et de la répugnance.

Puis, ces scrupules vaincus, elle court assurer sa conquête.

Mlle Louise de Balzac a terminé son rôle; au quatrième acte, Sophonisbe quittera les traits de Mlle de Clermont pour emprunter la radieuse figure de Mlle Julie d'Angennes.

Tout à l'heure, la brillante métamorphose va s'opérer, et le magnifique quatrième acte se déroulera ; mais, auparavant, les spectateurs ont le bonheur d'entendre à nouveau Mlle Angélique Paulet, qui les repose des émotions du drame, avec une chanson, quelque refrain du *Lanturlu* dont la vogue remonte à 1629, et auquel le poète familier de l'hôtel de Rambouillet a adapté quelques amusants couplets :

LANTURLU

Le roi notre sire,
Pour bonnes raisons
Que l'on n'ose dire
Et que nous taisons,
Nous a fait défense
De plus chanter Lanturlu,
Lanturlu, Lanturlu, Lanturlu, Lanture.

La reine sa mère
Reviendra bientôt,
Et monsieur son frère
Ne dira plus mot :
Tout sera paisible
Pourvu qu'on ne chante plus
Lanturlu, Lanturlu, Lanturlu, Lanture.

De la grand'Bretagne
Les ambassadeurs,
Ceux du roi d'Espagne
Et des électeurs,
Se sont venus plaindre
D'avoir partout entendu
Lanturlu, Lanturlu, Lanturlu, Lanture.

Ils ont fait leur plainte
Fort éloquemment
Et parlé sans crainte
Du gouvernement.
Pour les satisfaire,
Le roi leur a répondu :
Lanturlu, Lanturlu, Lanturlu, Lanture.

Dans cette querelle,
Le bon cardinal,
Dont l'âme fidèle

Ne pense en nul mal,
A promis merveilles
Et puis a dit à Beautru :
Lanturlu, Lanturlu, Lanturlu, Lanture.

Dessus cette affaire,
Le nonce parla,
Dit que le Saint-Père
N'entend point cela,
Qu'un Français dans Rome
Ait crié comme un perdu :
Lanturlu, Lanturlu, Lanturlu, Lanture,

Pour bannir de France
Ces troubles nouveaux,
Avec grand'prudence
Le garde des sceaux
A scellé des lettres
Dont voici le contenu :
Lanturlu, Lanturlu, Lanturlu, Lanture.

La deuxième apparition de Mlle Paulet, sur la scène, permettait au colonel Arnault, au jeune marquis de Pisani, de contempler à loisir les beaux yeux, la bouche parfaite, le teint incomparable d'Angélique, qui ont mérité qu'on fît d'elle ce portrait :

La nature n'a jamais donné à personne d'aussi beaux yeux que les siens, ils sont encore tout à la fois et fiers et doux et brillants, mais brillants d'un feu si vif qu'on n'a pu jamais définir leur véritable couleur, tant ils éblouissent ceux qui les regardent.

Sa bouche n'est pas moins belle que ses yeux ; la blancheur de ses dents est digne de l'incarnat de ses lèvres, et son teint, où la jeunesse et la fraîcheur paraissent également, a un si grand éclat et un lustre si naturel et si surprenant, qu'on ne peut s'empêcher de la louer tout haut dès qu'on la voit.

Il y a même une délicatesse en son teint qu'on ne pourrait exprimer, et pourtant une épaisseur de blanc admirable où un certain incarnat se mêle si agréablement que celui qu'on voit à nos plus beaux jasmins ou au fond des plus belles roses blanches n'en approche pas.

Son nez est le mieux fait qu'on n'ait jamais vu ; car, sans s'élever ni trop ni trop peu, il a tout ce qu'il faut pour faire que de tant de beaux traits ensemble il en résulte une beauté de bonne mine et une beauté parfaite.

En effet, le tour de son visage n'étant ni tout à fait rond, ni tout à fait ovale, quoiqu'il penche un peu vers l'ovale, est un chef-d'œuvre de la nature.

Bien qu'il y vît peu clair, il n'est pas douteux que le marquis de Rambouillet dût faire des compliments à Mlle Paulet, car pour tout au monde, moins que jamais, en pareille circonstance, il n'aurait avoué son infirmité.

Une fois, le marquis avait entendu dire que M. de Montausier avait un habit de la plus belle écarlate du monde; la première fois qu'il le vit, il s'empressa de lui dire : « Ah! monsieur, la belle écarlate », alors que M. de Montausier était ce jour-là précisément vêtu de noir.

Le quatrième acte était composé si supérieurement que Pierre Corneille lui-même, le rival de Mairet, le déclarera inimitable.

Il présentait, de plus, cet intérêt, à Rambouillet, que Julie d'Angennes succédait à Mlle de Clermont dans le rôle de Sophonisbe et que le jeune carabin Antoine Arnault s'y montrait sous les traits de Scipion, le consul romain, Scipion étant resté dans l'ombre pendant les trois premiers actes.

Massinisse renouvelle à Sophonisbe les témoignages de son amour, et celle-ci, dans sa réponse, dissipe tous les doutes que Massinisse aurait pu concevoir de ses sentiments :

MASSINISSE

Quelque insigne bonheur dont je sois redevable
Aux caresses du sort qui m'est si favorable,
C'est ici le plus grand qui m'ait jamais suivi.
Oui, madame, il est vrai que je suis plus ravi
De voir que votre amour à la mienne réponde
Que si j'avais soumis tous les peuples du monde :
J'aime plus de moitié quand je me sens aimé
Et ma flamme s'accroît pour un cœur enflammé.
Dans la possession d'une beauté de glace,
La plus chaude fureur s'alentit et se lasse.
Un plaisir légitime en veut un de retour
Et l'amour seulement est le prix de l'amour.
Comme par une vague une vague s'irrite,
Un soupir amoureux par un autre s'excite.

Quand les chaînes d'hymen étreignent deux esprits,
Un baiser se doit rendre aussitôt qu'il est pris,
De sorte que toujours la plus honnête femme
Est celle qui témoigne une plus vive flamme.
. . . .

SOPHONISBE

Il me faudrait la voix de l'Eloquence même
Pour vous représenter à quel point je vous aime ;
Il suffit que pour trop et trop bien vous aimer
Il n'est point de discours qui le puisse exprimer.
Pourtant, et c'est ici la peur qui m'assassine,
Votre esprit abusé peut-être s'imagine
Que mon affection, toute pure qu'elle est,
Mêle dans sa ferveur quelque peu d'intérêt.

Sophonisbe raconte comment l'amour qu'elle a pour son vainqueur est né ; elle explique que cet amour date d'une époque déjà lointaine.

Ce récit, qui remplit de joie Massinisse, est interrompu par l'arrivée d'un soldat : ce soldat lui annonce que Scipion veut l'entretenir.

La joie qu'éprouvaient les deux amants fait place aussitôt à l'effroi, car l'austère Scipion ne laissera point s'accomplir les projets qu'ils caressent l'un et l'autre.

Avant de quitter Sophonisbe, Massinisse jure qu'il restera fidèle à son amour, quoi que dise et quoi que fasse le rigide Scipion.

Sophonisbe le conjure de lui éviter le supplice des reines vaincues que les Romains emmènent au Capitole, enchaînées :

SOPHONISBE

Que je perde plutôt la lumière céleste,
Que de voir mon amour vous devenir funeste.
Non, non, si Scipion, comme on n'en doute point,
Veut séparer en nous ce que l'hymen a joint,
Il faut que vous fassiez toute chose possible
Pour vaincre la rigueur de ce cœur insensible :
Que si rien ne le peut, je vous demande au moins,
Au nom de tous les Dieux de nos noces témoins
Et par la pureté de l'amour conjugale,
De conserver en moi la dignité royale.

Enfin, je vous conjure, autant que je le puis,
De vous bien souvenir de ce que je vous suis :
Ne souffrez pas qu'un jour votre femme enchaînée
Soit dans un Capitole en triomphe menée.
Je ne vous parle plus comme hier je vous parlais,
En veuve de Syphax et sujette à vos lois,
Je sais bien que le nœud qui nos âmes assemble
Confond pareillement nos intérêts ensemble,
Que vous devez souffrir des maux qu'on me fera
Et que c'est de tous deux que l'on triomphera.

Voici enfin l'événement tant attendu, Massinisse mis en présence de Scipion.

Antoine Arnault avait eu, l'année d'avant, une fièvre typhoïde : tous ses cheveux étaient alors tombés et n'étaient point encore complètement repoussés.

Comme Scipion avait à peu près l'âge d'Antoine quand il fit la campagne d'Afrique et qu'il portait les cheveux courts, Mme la marquise de Rambouillet disait que le rôle allait à merveille à Antoine Arnault, que Scipion devait être ainsi et que, s'il n'était pas ainsi, c'était comme cela qu'il aurait dû être.

Pendant longtemps, à l'hôtel de Rambouillet, le nom de Scipion resta à Antoine Arnault.

Scipion, sous le masque du jeune Arnault, commence par railler Massinisse :

SCIPION

Eh bien ! cher Massinisse, est-il sous le soleil
Un roi dont le bonheur soit au vôtre pareil ?
Quoi ? bons Dieux ! dans le cours d'une même journée
Recouvrer un royaume et faire une hyménée ?
Pour moi, je ne crois pas que, sans enchantement,
On puisse aller plus loin et plus légèrement.
Certes, quand le récit de toutes ces merveilles,
De Lélie et de moi, vint frapper les oreilles,
Tous deux, poussés pour vous d'une même amitié :
O grands Dieux ! dîmes-nous, c'est trop de la moitié.
En effet, vous pouviez, sans ternir votre gloire,
Vous contenter pour lors de la seule victoire ;
Il n'était pas besoin de faire en même temps
Deux exploits si fameux et si fort importants !
Mais peut-être est-ce un bruit qui court à l'aventure

du 24 décembre 1636, comme un triomphe, la victoire de Corbie :

Je suis bien aise de vous mander que nous avons repris Corbie.

Cette nouvelle vous étonnera, sans doute, aussi bien que toute l'Europe, et vous trouverez étrange que ces gens (les Espagnols), qui ont cet avantage sur nous de bien garder ce qu'ils ont gagné, aient laissé reprendre une place sur laquelle on pouvait juger que tomberait tout l'effort de la guerre et qui, étant conservée ou étant reprise, devait donner, pour cette année, le prix et l'honneur des armes à l'un ou à l'autre parti.

Cependant, nous en sommes les maîtres.

Ceux que l'on avait jetés dedans ont été bien aises que le roi leur ait permis d'en sortir et ont quitté avec joie ces bastions qu'ils avaient élevés et sous lesquels il semblait qu'ils se voulussent enterrer.

..... Il y avait trois ans que nos ennemis méditaient ce dessein et qu'ils nous menaçaient de cet orage.

L'Espagne et l'Allemagne avaient fait pour cela leurs derniers efforts.

L'empereur y avait envoyé ses meilleurs chefs et sa meilleure cavalerie.

L'armée de Flandres avait donné toutes ses meilleures troupes.

Il se forme de cela une armée de 25,000 chevaux, 15,000 hommes de pied et de 40 canons.

Cette nuée, grosse de foudres et d'éclairs, vient fondre sur la Picardie qu'elle trouve à découvert, toutes nos armes étant occupées ailleurs.

Ils prennent d'abord la Capelle et le Catelet.

Ils attaquent et prennent Corbie en neuf jours.

Les voilà maîtres de la rivière.

Ils la passent : ils ravagent tout ce qui est entre la Somme et l'Oise, et, tant que personne ne leur résiste, ils tiennent courageusement la campagne, ils tuent nos paysans et brûlent nos villages.

Mais, sur le premier bruit qui leur vient que Monsieur, frère du roi, s'avance avec une armée et que le roi suit de près, ils se retirent et se retranchent derrière Corbie, et, quand ils apprennent que l'on ne s'arrête point et que l'on marche à tête baissée, nos conquérants abandonnent leurs retranchements.

Ces peuples, si braves et si belliqueux, fuient devant une armée qu'ils disaient être composée de nos cochers et de nos laquais, et ces gens si déterminés, qui devaient percer la France jusqu'aux Pyrénées, qui menaçaient de piller Paris et d'y venir reprendre, jusque dans Notre-Dame, les drapeaux de la bataille d'Avein, nous permettent de faire la circonvallation d'une place qui leur est si im-

portante, nous donnent le loisir d'y faire des forts et, ensuite de cela, nous la laissent attaquer et prendre par force à leur vue.

Voilà où se sont terminées les bravades de Picolomini, qui nous envoyait dire, par ses trompettes, tantôt qu'il souhaitait que nous eûssions de la poudre, tantôt qu'il nous vînt de la cavalerie, et, quand nous avons eu l'un et l'autre, il s'est bien gardé de nous attendre.

De sorte que tout le fruit qu'a produit cette grande et victorieuse armée a été de prendre Corbie pour la rendre et pour la remettre entre les mains du roi, avec une contrescarpe, trois bastions et trois demi-lunes qu'elle n'avait point.

S'ils avaient pris encore autres dix de nos places fortes, avec un pareil succès, notre frontière en serait en meilleur état et ils l'auraient mieux fortifiée que ceux qui jusqu'ici en ont eu la commission.

Et pourtant de graves objections étaient faites contre la reprise de Corbie que voulait tenter le cardinal de Richelieu.

Ceux qui, en haine de celui qui gouverne, haïssent leur propre pays et qui, pour perdre un homme seul, voudraient que la France se perdît, se moquaient de tous les préparatifs que nous faisions pour remédier à cette surprise (la prise de Corbie par les Espagnols).

Quand les troupes que nous avons ici levées prirent la route de Picardie, ils disaient que c'était des victimes que l'on allait immoler à nos ennemis, que cette armée se fondrait aux premières pluies et que ces soldats, qui n'étaient point aguerris, fuiraient au premier aspect des troupes espagnoles.

Puis, quand ces troupes dont on nous menaçait se furent retirées et que l'on prit dessein de bloquer Corbie, on condamna encore cette résolution.

On disait qu'il était infaillible que les Espagnols l'auraient pourvue de toutes les choses nécessaires, ayant eu deux mois de loisir pour cela, et que nous consumerions devant cette place beaucoup de millions d'or et beaucoup d'hommes pour l'avoir peut-être dans trois ans.

Mais quand on se résolut de l'attaquer par force, bien avant dans le mois de novembre, alors il n'y eut personne qui ne criât.

Les mieux intentionnés avouaient qu'il y avait de l'aveuglement et les autres disaient qu'on avait peur que nos soldats ne mourussent pas assez tôt de misère et de faim et que l'on les voulait faire noyer dans leurs propres tranchées.

Voiture, lui, avait pleine confiance dans le cardinal de Richelieu, auquel il ne ménage point les éloges.

Lorsque, dans deux cents ans, ajoute-t-il *(nous y sommes)*, ceux qui viendront après nous liront en notre histoire que le cardinal de Richelieu a démoli La Rochelle et abattu l'hérésie, et que, par un seul traité, comme par un coup de rets, il a pris trente ou quarante de ses villes pour une fois, lorsqu'ils apprendront que du temps de son ministère les Anglais ont été battus et chassés, Casal secouru, toute la Lorraine jointe à la couronne, la plus grande partie de l'Alsace mise sous notre pouvoir, les Espagnols défaits à Veillane et à Avein, et qu'ils verront que tant qu'il a présidé à nos affaires la France n'a pas un voisin sur lequel elle n'ait gagné des places ou des batailles, s'ils ont quelque goutte de sang français dans les veines et quelque amour pour la gloire de leur pays, pourront-ils lire ces choses sans s'affectionner à lui et l'aimeront-ils ou l'estimeront-ils moins à cause que de son temps les rentes sur l'Hôtel-de-Ville se sont payées un peu plus tard ou que l'on aura mis quelques nouveaux officiers dans la Chambre des comptes?

Quelques jours après Corbie, comme pour couronner cette victoire, dans le courant de décembre 1636, à une date qui n'a pu être exactement précisée, Corneille remportait une grande victoire littéraire; à l'hôtel de Bourgogne, les comédiens jouaient, aux acclamations des spectateurs, la tragédie du *Cid*.

Pendant plusieurs mois

Tout Paris pour Chimène a les yeux de Rodrigue.

Le premier chef-d'œuvre tragique de la France était représenté; un souffle nouveau traversait l'œuvre de Corneille; on sentait que la langue était formée, qu'une jeune et brillante littérature naissait; c'était un véritable renouveau, et les bravos éclataient, saluant le poète, au dialogue rapide et frémissant de don Diègue avec son fils Rodrigue :

Rodrigue, as-tu du cœur? . . . .

APRÈS LA SOIRÉE

La reprise de Corbie ne fut point suivie de la paix; pendant les années 1637, 1638, 1639, Isaac, Simon et Antoine Arnault ne cessèrent de lutter énergiquement contre les ennemis de la France.

Au mois de juillet 1639, trois ans à peine après la soirée de Rambouillet, Simon trouvait une mort glorieuse sous les murs de Verdun : il avait trente-six ans seulement.

Dans cette ville, alors assiégée, l'oncle et le neveu commandaient chacun une compagnie : le 2 juillet, le bruit se répandit que les assiégeants avaient enlevé des bestiaux qui paissaient dans les prairies avoisinant la ville.

On sonne l'alarme; les cavaliers s'élancent sur leurs chevaux, précédant l'infanterie; Simon Arnault, qui n'a point de cheval, sort aux portes de Verdun, avec les fantassins, quand tout à coup il aperçoit un palefrenier menant un cheval; il se saisit aussitôt du cheval et rejoint son neveu Antoine avec l'escadron de cavalerie de la garnison.

La lutte s'engage : les ennemis, bien que supérieurs en nombre, sont mis en déroute.

Simon avise alors un cavalier de l'armée impériale qui se détache du groupe avec lequel il a combattu, se dirige vers lui pour le faire prisonnier, mais ce dernier se cache derrière un arbre et lorsqu'Arnault est à portée il lui tire un coup de carabine en plein cœur : Arnault mourut sur-le-champ, sans pouvoir proférer une seule parole.

Ses funérailles furent dignes de son courage; les chanoines de Verdun l'enterrèrent, en grande pompe, dans leur cathédrale même, parce qu'il était mort à l'ennemi.

La famille Arnault redoutait vivement l'impression que ferait cette terrible nouvelle sur la mère de Simon, retirée à Port-Royal, sous le nom de sœur Catherine de Sainte-Félicité, car Mme Arnault avait une prédilection marquée pour cet excellent fils que tout le monde d'ailleurs aimait, et à ce moment sa santé allait s'affaiblissant.

Mais sœur Catherine supporta avec une extraordinaire résignation une perte aussi douloureuse; elle remercia Dieu d'avoir préservé Simon de mourir dans un duel; puis, en janséniste austère, ce ne fut qu'après avoir prié pour les morts en général, suivant l'usage journalier de Port-Royal, qu'elle pria spécialement pour son fils défunt.

Si la destinée termina ainsi brusquement la carrière de Simon Arnault, elle laissa vivre de nombreuses années les époux de Montarbaut, propriétaires de la Maison-Rouge, à Méré : le mari, Daniel Bouju, le capitaine de carabins, se ruina peu à peu ; sa femme, Renée de la Grange-Vigan, en fit autant et, de plus, promena en tous lieux ses extravagances.

Dès l'année 1639, le capitaine de Montarbaut lui confiait l'administration de tous ses biens, et celle-ci, le 1er août 1640, empruntait à Chevreuse, d'un avocat au Parlement, qui a *tout* à fait l'apparence d'un usurier, 40,000 livres, dont la moitié était versée comptant et l'autre moitié représentée par deux gros diamants, un collier de perles et d'autres objets.

A quelques jours de là, le 12 septembre de la même année, Daniel se procurait de l'argent, sous une autre forme, mais dans des conditions aussi déplorables, en affermant pour 1,200 livres la terre et la seigneurie de Maison-Rouge ; il s'empressait de toucher une année de fermages d'avance et vendait au fermier des bestiaux, des récoltes et des fumiers pour 5,945 livres.

La situation du seigneur de Méré devenait des plus précaires, si bien que ses sœurs, ses créancières, durent procéder à la saisie de la propriété de Maison-Rouge qui avait été si hospitalière aux carabiniers de Corbie.

Mme de Montarbaut est à nouveau poursuivie par des créanciers en 1649 ; le 3 juin, Daniel lui donne procuration à l'effet d'aliéner la châtellenie de Boissy-sans-Avoir, et, le 11 août, la Maison-Rouge est vendue à noble homme Regnault Jacquet, maître des comptes de Navarre, le merveilleux danseur dont nous avons parlé au temps de la splendeur des Montarbaut et que nous retrouvons, alors qu'ils sont à peu près ruinés, achetant la maison qui l'avait si doucement abrité.

A la suite de ces désastres financiers, Daniel Bouju avait quitté sa femme dont l'esprit turbulent et enragé rendait la vie commune absolument impossible.

Ce fut alors que l'ancienne maîtresse de Charles de Lorme,

libre d'elle-même, donna carrière à toute son imagination et à toutes ses fantaisies.

Elle rencontra sur sa route un aventurier plus bizarre encore que de Lorme et aussi fantasque qu'elle-même, mais en d'autres genres; cet aventurier, avec lequel elle entra en relations, était Charles IV, duc de Lorraine, que l'on voyait plus souvent à Paris que dans son duché.

Charles IV eut une existence très accidentée; marié en 1621, il avait répudié sa première femme, puis contracté un second mariage, qui fut cassé, avec Béatrix de Cusance, princesse de Canteroix; son mariage annulé, le beau-frère de Gaston d'Orléans n'en continua pas moins à vivre avec la princesse de Canteroix, qui l'accompagnait à la guerre et ne le quittait pas d'une semelle, à tel point qu'on avait surnommé la princesse « sa femme de campagne ».

Charles paraissait avoir pour elle beaucoup d'affection; cependant, malgré cette affection, possédé de la manie des épousailles, il chercha à convoler avec une autre, du vivant même de « sa femme de campagne » : Louis XIV opposa son *veto;* le duc de Lorraine ne se tint pas pour battu; à toutes forces, il voulut épouser une chanoinesse, mais, cette fois, la princesse de Canteroix empêcha le mariage.

A la mort seulement de Béatrix, il put donner satisfaction à ses désirs matrimoniaux; à soixante et un ans, le comte d'Apremont-Nanteuil l'accepta pour gendre, mais sa fille n'eut pas lieu d'être très satisfaite d'un mari qui, en mourant, ne lui laissa rien, quoiqu'il eût une grosse fortune.

Son originalité était si connue qu'un plaisant lui supposa un testament ainsi conçu :

TESTAMENT DE CHARLES IV, DUC DE LORRAINE

Sain d'esprit et de jugement,
Et voisin de ma dernière heure,
Je donne à l'empereur, par ce mien testament,
Le bon soir avant que je meure;
Je destine à ma veuve un fonds de bons désirs
Dont il sera fait inventaire,

Pour sa demeure un monastère,
Le célibat pour ses menus plaisirs,
La pauvreté pour son douaire.

Si la Montarbaut n'avait pas été en puissance de mari, à coup sûr Béatrix aurait rencontré en elle une redoutable rivale, car le duc de Lorraine fut complètement subjugué par Renée du Vigan.

Elle lui persuada qu'elle avait découvert le secret pour faire de l'or; Charles ajouta tellement foi à ses contes qu'il lui délivra des lettres par lesquelles il la recommandait comme la personne la plus nécessaire à son Etat : mais cette confiance finit par se gâter; comprenant qu'il avait affaire à une friponne, le duc lui prit 7,000 ou 8,000 livres de pierreries qu'il garda pour se payer de l'argent qu'il lui avait versé : probablement les 7,000 ou 8,000 livres de pierreries cédées par l'usurier de Chevreuse.

Après cela, Renée s'associa à un Anglais qui avait inventé les carrosses allant au moyen de ressorts, sans chevaux pour les traîner; un premier essai, auquel tout Paris fut convié, réussit, mais dans une salle et non sur une grande route; l'invention n'était pas pratique, car il fallait deux hommes pour tourner la manivelle mettant la voiture en mouvement, et la main-d'œuvre de ces hommes dépassait de beaucoup le prix de la journée des chevaux.

Enfin, la Montarbaut fut compromise dans une affaire de fabrication de fausse monnaie, d'où elle eut le bonheur cependant de se sauver.

Quant à Daniel Bouju, il mourut vers 1658 et demanda à être enterré dans l'église de Boissy-sans-Avoir (petite paroisse de l'arrondissement actuel de Rambouillet), le plus loin possible sans doute de sa femme diabolique.

A côté de ces existences désordonnées ou stériles, il convient de placer la fin admirable de Léon-Pompée d'Angennes, marquis de Pisani, qui mourut, à trente ans, des blessures qu'il reçut à la bataille de Nordlingen.

En 1637, à vingt-deux ans, le petit bossu, le fils de la marquise de Rambouillet, trouve que l'oisiveté est peu convenable pour le nom qu'il porte et embrasse la carrière des armes.

Voiture, son ami, a beau lui crier : « A vous parler franchement, pour quelque cause que l'on meure, il me semble qu'il y a toujours quelque chose de bas à être mort, et cela n'est point de *notre corps*. Empêchez-vous-en donc le plus que vous pourrez », ces conseils ne sont point entendus.

Léon d'Angennes s'attache à la fortune du jeune duc d'Enghien, qui, général en chef de vingt-deux ans, remporte sur les Espagnols, le 19 mai 1643, l'immortelle victoire de Rocroi.

Entre Rocroi et les sanglantes journées de Fribourg (août 1644), le marquis de Pisani vient se reposer des fatigues de la guerre au château de Rambouillet, et, le 8 octobre 1643, les cloches de l'église Saint-Lubin, carillonnant gaîment, annoncent le baptême du fils de Gilles Picard, régisseur du château, dont Julie d'Angennes est la marraine et le marquis de Pisani le parrain.

La famille Picard était une famille très connue dans le pays ; en 1611, un Gilles Picard, vraisemblablement le grand-père de l'enfant qui allait être baptisé, exerçait les fonctions de bailli à Rambouillet ; en 1623, un autre Picard, de la même famille, Noël, est receveur de la seigneurie de Bandeville.

Gilles Picard étant receveur du marquisat et héritant d'un garçon, l'honneur de le tenir sur les fonts baptismaux revenait certainement au fils et à la fille de son seigneur.

Les archives de la mairie de Rambouillet renferment l'acte de baptême du jeune Léon Picard, portant les signatures de Julie d'Angennes et du marquis de Pisany, et nous sommes heureux de le publier :

ACTE DE BAPTÊME

Léon, fils d'honorable homme Gilles Picard, receveur de monsieur le marquis de Rambouillet, et de Françoise Jeulin, a été par moi baptisé le huitième jour d'octobre mil six cent quarante-trois, le parrain qui a donné le nom haut et puissant seigneur monsieur Léon-Pompée d'Angennes, marquis de Pisany et de Rambouillet, la

marraine haute et puissante dame mademoiselle Julie-Lucine d'Angennes, fille de très haut et puissant seigneur messire Charles d'Angennes, chevalier des ordres du Roi, marquis de Rambouillet et de Pisany, tous deux de Saint-Germain-l'Auxerrois.

Signatures :

Le parrain,
PISANY.

La marraine,
JULIE-LUCINE D'ANGENNES.

Le curé,
DE FONGIBAY.

successeur de l'abbé Villiers, curé en 1636.

Le marquis de Pisani, qui entrait joyeux, le 8 octobre 1643, dans l'église de Rambouillet, ne devait peut-être plus y revenir vivant.

Quant à son filleul, que nous ne cherchons pas à suivre autrement, nous le retrouvons, en 1684, marchand à Saint-Léger, conservant pieusement les prénoms de Léon-Pompée que son parrain lui avait donnés.

Deux ans après ce baptême, la veille du mariage de sa sœur Julie avec de Montausier, qui eut lieu le 13 juillet 1645, Léon d'Angennes quittait Paris et rejoignait l'armée du duc d'Enghien, aux environs d'Allerheim.

Le marquis de Pisani avait comme un pressentiment de sa mort prochaine, car il disait, le 12 juillet : « Montausier est si heureux que je ne manquerai pas de me faire tuer, puisqu'il va épouser ma sœur », et il répondait à Voiture, qui l'engageait à être prudent et à ne pas exposer ses jours : « Je ne crains rien que la honte et l'infamie d'une vie obscure ».

Léon d'Angennes prit place à l'aile droite de l'armée de Condé, commandée par le maréchal de Gramont, à qui était arrivée, en 1625, à Rambouillet, l'aventure des pourpoints : Arnault le carabin, que nous avons vu à la soirée de 1636, secondait le maréchal. Turenne était chargé de l'aile gauche.

Le centre commence l'attaque du village d'Allerheim.

Après un premier succès, le duc d'Enghien perd ses aides-de-camp, a un cheval tué sous lui, les Bavarois l'emportent,

quand, tout à coup, la face du combat change : le général de l'armée ennemie, Mercy, est tué.

Mais que se passait-il à l'aile droite où se trouve Léon d'Angennes ?

A la droite, tandis que le maréchal de Gramont forme ses lignes et donne ses ordres aux mestres de camp, Arnault reconnaît le terrain sur lequel nos escadrons vont s'avancer et où l'on est à peu près certain d'en venir aux mains, quoiqu'on n'ait pas encore découvert la position de la cavalerie ennemie. Arnault avait beaucoup de service, du sang-froid, de la ténacité, mais il n'était pas toujours clairvoyant, et, comme il avait déjà eu quelques mauvaises chances à la guerre, il se défiait de lui-même. Ce terrain si vert qui s'étendait devant lui, ces petits ruisseaux que le soleil faisait briller au milieu du gazon, le préoccupaient. Il poussa son cheval dont les pieds parurent s'enfoncer ; se croyant en face d'un marais infranchissable, il chercha plus à droite et trouva un passage ferme, bien qu'étroit comme un défilé.

Brave, spirituel, mais étourdi, Gramont accepte ce rapport sans le vérifier, fait rompre sa première ligne pour appuyer à droite, passer le défilé et se déployer au-delà.

DUC D'AUMALE.

C'est à ce moment que la cavalerie ennemie tombe au galop sur l'aile droite, que le maréchal de Gramont est blessé et le marquis de Pisani massacré par les Bavarois et les Croates.

Jean de Werth s'acharne à mettre en déroute l'aile droite pour piller le camp français ; Pisani aurait pu éviter la mort, sans lâcheté ; le chevalier de Gramont lui criait, au moment de la déroute : « Viens par ici, Pisani, c'est le plus sûr », en lui indiquant un chemin détourné pour se sauver, mais Léon d'Angennes n'en fit rien et fut tué.

Sa résistance et sa mort contribuèrent à la victoire qui allait nous échapper ; car tandis que les ennemis essaient de détruire notre aile droite et s'y attardent à cause de la lutte qu'ils soutiennent et du butin qu'ils veulent enlever, l'aile gauche commandée par Turenne gagne du terrain, le duc d'Enghien conduit les Hessois à l'attaque d'Allerheim, emporte le village, et la victoire est achevée pendant la nuit.

La bataille d'Allerheim, connue dans l'histoire sous le nom

de bataille de « Nordlingen », dans laquelle périt le marquis de Pisani, fut livrée le 3 août 1645.

Un grand nombre d'officiers français avaient été tués, et M. le duc d'Aumale, qui les cite, ajoute : « et le plus brillant de tous, Pisani, fils de la marquise de Rambouillet, dont la mort suivit ainsi de quelques jours le mariage de sa sœur ».

Le noble trépas de celui qu'on avait surnommé le chameau de M. le Duc, à cause de sa bosse et de son dévoûment à M. d'Enghien, fut pleuré non seulement par sa famille, qui perdait en lui l'espoir de la branche aînée des d'Angennes, mais encore par tous les poètes du temps, qui composèrent un recueil de vers sur sa mort.

Le poète de la Mesnardière fut chargé par ses amis de la préface et de plusieurs sonnets :

PRÉFACE

Du Recueil des vers faits sur la mort de M. le marquis de Pisani, tué à la bataille de Nordlingen.

SONNET

Des confins de l'Asie aux bords de l'Amérique,
Allez, fendez les airs d'un vol audacieux,
BEAUX VERS, allez charmer par vos chants gracieux
Le blanc peuple de Thulé et le More libyque.

Le chantre aimé jadis du vainqueur de l'Afrique
Fit entendre aux Romains des faits moins glorieux,
Et le Grec, dont l'ouvrage a fait cent demi-dieux,
Comprit moins de vertus dans son chant héroïque.

AUSSI, loin de conter tant d'exploits immortels,
Qui nous font à PISANDRE ériger des autels,
Témoins de sa valeur et de notre justice,

PUBLIER seulement, pour les exprimer tous,
Qu'il eut pour père ALCANDRE et pour mère ARTÉNICE,
Beaux vers, on croira tout de PISANDRE et de vous.

Georges de Scudéry, Gombaut et Tristan consacrèrent, avec

de la Mesnardière, dans leurs vers, la gloire du marquis de Pisani :

SONNET DE GEORGES DE SCUDÉRY

Un char couvert de noir et couvert de trophées,
Superbe monument de la Mort et de Mars,
Esgale ce cercueil au cercueil des Césars,
Faisant pleurer la France et chanter cent Orphées.

Par un si grand objet nos âmes échauffées
Voudraient la même gloire et les même hasards;
Les armes des vaincus, brillant de toutes parts,
De palmes, de lauriers, richement étoffées.

La mère toutefois de cet illustre mort
Se plaint également et du ciel et du sort,
Et cent mille soupirs arrêtent sa parole;

Mais puisque son fils meurt ainsi qu'il a vécu,
Il ne faut pas douter qu'elle ne se console,
Sachant qu'elle est Romaine et qu'il avait vaincu.

SONNET DE GOMBAUT

Ce n'est pas toi, Fortune, on se plaint à grand tort
De ton aveuglement ou de ton injustice :
C'est plutôt la Vertu, dont le rude exercice
Des plus dignes humains précipite le sort.

C'est elle dont l'amour a conduit à la mort
Le magnanime fils de la sage Arténice;
Son courage sans peur, comme sans artifice,
A couronné sa fin d'un héroïque effort.

Des plus fameux guerriers il suit les destinées,
Et son illustre cours, borné de peu d'années,
Fait voir que ses pareils ne vieillissent jamais.

Avec impatience ils habitent la terre
Et vont chercher au ciel une immortelle paix
Par les chemins affreux d'une mortelle guerre.

SONNET DE TRISTAN L'HERMITE

Illustre et noble sang de France et d'Italie,
Pisani, dont le nom brille si clairement

Encore que ton corps soit dans le monument,
Ta gloire avec tes os n'est point ensevelie.

Par le soin des neuf sœurs ton âme fut polie,
Leurs grâces éclataient en ton raisonnement,
Et tu portais partout le titre hautement
Du frère généreux de la chaste Julie.

En cet heureux état, tu ne souhaitais rien
Que mourir en servant cet invincible Enghien,
Dont la fatale épée a foudroyé l'empire.

Tu mourus le suivant sous des lauriers épais.
Qu'est-ce qu'en un destin l'on peut trouver à dire,
Dont un héros si sage a formé les souhaits?

Voiture fut vivement sollicité de célébrer aussi, dans des vers immortels, la mort héroïque de son ami ; Costar lui écrivit, à ce sujet, une fort belle lettre :

COSTAR A VOITURE

Monsieur,

Je n'entreprends point d'arrêter des larmes qu'il m'est impossible de condamner et qui ne sont pas moins légitimes que véritables.

Vous avez perdu en M. le marquis de Pisani ce que vous ne sauriez retrouver nulle part ailleurs ; et si le temps vous fait oublier votre perte, il ne vous aidera pas à la réparer.

Il avait une beauté d'esprit et une noblesse d'âme à pouvoir ajouter encore beaucoup d'éclat et beaucoup de gloire aux illustres noms d'Angennes, de Vivonne et de Savelli, ou, pour parler plus dignement, il méritait l'honneur qu'il avait d'être frère de Mme la marquise de Montausier et fils d'une Romaine qui, sans rien dire de son excellente beauté, possède toutes les qualités de la femme de Brutus et de la mère des Gracques.

Jamais homme ne vous comprit mieux tout entier et ne fut plus touché de votre rare vertu, et il me semble même que, depuis quelque temps, il vous redoublait ses caresses et les démonstrations de son amitié, comme si la Fortune eût dessein d'attendrir votre cœur, afin que le trait dont elle avait résolu de le percer y pût pénétrer plus avant.

Néanmoins, Monsieur, encore n'avez-vous que la moitié de la douleur et ce n'est que pour votre propre intérêt que vous pleurez un généreux ami qui, en vous disant son dernier adieu, vous dé-

clara solennellement que la Mort, quelque vilain visage qu'elle pût prendre, ne lui faisait point de peur et qu'il ne craignait rien que la honte et l'infamie d'une vie obscure.

En ce cas-là, il s'est acquis la réputation qu'il recherchait et s'est délivré du mal qu'il appréhendait.

C'était un mot du grand Gustave : « J'estime bienheureux tous ceux qui meurent en faisant leur charge. » Selon cette belle maxime, ne pouvant douter du bonheur de M. le marquis de Pisani, pourriez-vous souffrir qu'on vous reprochât de porter impatiemment sa félicité ?

Je m'assure que vous lirez ces raisons dès aujourd'hui, mais peut-être que vous ne les goûterez pas encore de quelques semaines. En attendant qu'elles produisent leurs effets, pratiquez le remède que votre Cicéron essaya sur soi-même, si utilement, après la mort de la personne du monde qui lui était la plus chère.

Il se mit à écrire et à composer et employait les jours entiers dans cet exercice; par ce moyen, il endormait une douleur qu'il n'était pas en état de pouvoir guérir et ôtait le feu d'une plaie dont il ne pouvait ôter le venin secret.

« Mon mal, dit-il quelque part à son confident Atticus, ne s'en va pas tout à fait, mais il s'éloigne, il s'égare, il se dérobe à ma vue, il ne se présente plus devant moi comme de coutume et, s'il ne me quitte entièrement, au moins il cesse de me poursuivre avec tant d'ardeur et souffre que je le laisse et que je l'oublie pour quelques moments. »

Croyez-moi, Monsieur, c'est là l'unique soulagement de vos déplaisirs et il n'est point pour vous de consolation pareille. Entreprenez une longue élégie, comme celle de Bélise, qui soit digne de la fertilité de votre esprit et de la fécondité de la matière.

Aussi bien vous n'oseriez manquer de consacrer une vertu dont vous avez joui si agréablement plusieurs années et dont l'idée ne doit jamais s'effacer de votre mémoire.

Il ne faut pas que les grands hommes qui vous ressemblent pleurent et se plaignent comme le vulgaire; ce serait dommage que leurs précieuses larmes fussent perdues : elles doivent être immortelles.

Il faut que la postérité en soit amoureuse et qu'elle envie le bonheur de la glorieuse mort qui aura donné à sujet à des plaintes si belles et si éloquentes.

Songez-y tout de bon, Monsieur, et, comme les conquérants se consoleraient en forçant des villes et en gagnant des batailles, consolez-vous en faisant des choses qui vous acquièrent l'admiration générale et (ce que j'estime bien autant) qui augmentent l'affection dont la divine Arténice et son incomparable fille vous ont toujours honoré.

A cette lettre, le poète répondit, en s'excusant, en ces termes :

VOITURE A COSTAR

Monsieur,

Dans l'affliction horrible où je suis, je ne me croyais capable d'aucun plaisir et cependant j'en ai reçu de votre lettre.

J'en aurais quelque honte s'il venait d'ailleurs, mais il me semble que je ne dois rien refuser de si bonne part et qu'en quelque temps que ce soit il est honnête de se réjouir d'une affection comme la vôtre.

Ce que vous désirez de moi est fort juste et plût à Dieu qu'il me fût possible ! Mais j'éprouve bien la vérité d'un mot que vous avez appris de Sidoine Appolinaire, que l'esprit des poètes dans les déplaisirs était aussi empêtré que les poissons dans les filets.

Si je puis jamais me développer et me débarrasser de là, je ferai ce que vous me conseillez et ce que mon devoir m'ordonne. A cette heure, vous me pardonnerez bien, si je dis *nil nisi flere libet,* etc.

Fine carent lacrymæ, nisi cùm stupor obstitit illis.

Si cette source, qui coulait autrefois avec une facilité que vous estimiez, était aussi vive que celle des larmes l'est maintenant, vous auriez bientôt le contentement que vous souhaitez.

Mais, Monsieur, la tristesse et la douleur sont bien pires que cette bourbe et ce limon qui bouchent quelquefois le conduit de nos fontaines et qui empêchent leur cours :

Scilicet ut limus, etc.

Je ferai pourtant tous mes efforts pour satisfaire Mme de Rambouillet, à qui je dois plus qu'à tout le reste du monde ensemble. Et si je ne puis rien tirer de mon malheureux esprit, c'est alors que j'aurai besoin de tout le vôtre pour me consoler, et ce me sera une seconde affliction plus grande encore que la première.

Le cœur du jeune et brave marquis de Pisani, renfermé dans une boîte d'argent, fut ramené à Rambouillet et placé dans l'église Saint-Lubin, où il resta cent quarante-sept ans et d'où il disparut en 1792.

Une délibération du Conseil général de la commune de Rambouillet du 28 août 1792 constate, en effet, encore à cette date, l'existence dans l'église « d'une boîte d'argent en renfermant une autre de plomb dans laquelle paraît avoir été ren-

fermé le cœur de Léon-Pompée d'Angennes, mort à la bataille de Nordlingue le 3 août 1645, laquelle boîte pesant dix-sept onces et demi environ ».

Le Conseil général de la commune de Rambouillet, dans sa délibération du 28 août 1792, décida que ce cœur serait vendu et le prix remis à qui de droit, soit à la commune, soit à la famille d'Angennes.

Cependant la vente n'eut pas lieu immédiatement : il fallut un nouvel arrêté pour prescrire l'aliénation du cœur.

L'arrêté fut rendu le 28 mai 1793.

Une autre délibération du 15 juin 1793 constate qu'en vertu de cet arrêté le citoyen Samson, membre du Conseil, « a vendu le cœur d'argent qui était déposé à la municipalité et provenant des marques de féodalités retirées de l'église, et ce 274 livres 8 sols 9 deniers, au citoyen Vinant, orphèvre à Paris ».

Les 274 livres 8 sols et 9 deniers furent encaissés par le trésorier de la commune.

La trace du cœur d'argent du héros de Nordlingen, depuis le 13 juin 1793, paraît avoir été perdue.

D'autre part, le château de Pisany, situé près de Marennes, n'est plus aujourd'hui qu'une chaumière.

Mais la race des vaillants ne disparaît point comme les coffrets qui renferment leurs restes, ni comme les châteaux d'où ils ont tiré leur nom : ils sont semblables aux coureurs antiques se passant de main en main des flambeaux.

Et quasi cursores vitaï lampada tradunt.

A quelques pas de l'église où le cœur d'argent se trouvait, viendra au monde, en 1845, un enfant dont le nom aussi sera conservé.

Une plaque commémorative apposée sur une maison voisine de l'ancienne église démolie en 1872 contient, en effet, cette inscription :

A LA MÉMOIRE DE PIERRE-RENÉ MASSON
NÉ A RAMBOUILLET LE 13 DÉCEMBRE 1845
COMMANDANT EN SECOND LA MISSION FLATTERS
MASSACRÉ LE 10 FÉVRIER 1881

Il n'y aurait certes pas de mal à ce que le nom du marquis de Pisany fût inscrit à côté du nom de René Masson et que les passants pussent lire ces mots, à côté de ceux cités plus haut :

> TOUT PRÈS D'ICI, DANS L'ÉGLISE SAINT-LUBIN, A REPOSÉ, PENDANT CENT QUARANTE-SEPT ANS, LE CŒUR DE LÉON-POMPÉE D'ANGENNES, MARQUIS DE PISANY, FILS DE CATHERINE DE VIVONNE ET DE CHARLES D'ANGENNES, MARQUIS DE RAMBOUILLET, QUI FUT TUÉ, LE 3 AOUT 1645, A LA BATAILLE DE NORDLINGEN.

car tous les deux, Masson et Pisany, le fils de la noblesse et le fils de la bourgeoisie, sont morts courageusement pour la patrie.

Le corps du marquis a été enterré sur le champ de bataille d'Allerheim, non loin du général ennemi, Mercy, sur la tombe duquel on traça ces mots :

Sta, viator, heræm calcas.
Arrête-toi, passant, tu foules un héros.

Isaac Arnault de Corbeville avait tant guerroyé que la mort sur le champ de bataille semblait devoir être sa fin naturelle; cependant il n'en fut rien; la jaunisse, à la suite d'un grand chagrin, l'emporta dans la tombe.

De bonne heure, il avait rempli de hautes fonctions à la guerre, ayant hérité d'un de ses oncles de la charge de mestre de camp des carabins de France; au dernier siège de la Rochelle, en 1627 et 1628, il s'était brillamment signalé et ce fut lui qui négocia la reddition de la place.

Nous l'avons vu à Philisbourg et à Corbie : attaché lui aussi à la fortune du duc d'Enghien, il prit part aux batailles de Fribourg, de Nordlingen, en qualité de maréchal de camp, au siège de Dunkerque; à Lens, il commandait à l'aile droite sous les ordres de M. le Duc; en 1647, à Lérida, où Condé ouvrit la tranchée au son des violons, Arnault avait été blessé à la tête.

Des sentiments de reconnaissance et d'amitié lui firent em-

brasser, au moment de la Fronde, le parti de Condé, bien qu'il lui répugnât de devenir ainsi l'ennemi de l'Etat.

Arnault ne se maria qu'à un âge avancé; toutes les bonnes fortunes, il les avait eues : il précéda Cinq-Mars chez la célèbre Marion de Lorme.

Depuis, ses relations avec la Présidente de la Barre n'avaient été un mystère pour personne, puisque Voiture y fait publiquement allusion dans une de ses Métamorphoses.

La Présidente, qui vivait séparée de son mari, avait su captiver le cœur volage d'Arnault.

Voiture imagine que les deux amoureux furent métamorphosés en oiseaux, Arnault en perroquet et la Présidente en corneille, ce qui convenait fort bien à leur caractère, Arnault étant très bavard et Mme de la Barre très communicative :

Camille, qui était veuve du prince Esplandian, fut aimée d'Icas (Isaac Arnault).

Toute la cour sut cette passion et s'en étonna, à cause que jusqu'alors il ne s'était montré sensible qu'à la beauté de la fortune et que l'on l'avait vu plus souvent à la porte des cabinets qu'aux pieds d'une maîtresse.

L'amour fut juste pour lui, il trouva le cœur de Camille disposé à recevoir son affection.

Ils vécurent longtemps dans une parfaite intelligence et ils y fussent toujours demeurés sans la jalousie de Camille.

Elle crut qu'il en aimait une autre ou qu'il ne l'aimait pas assez.

Elle communiqua ses soupçons à sa nourrice, qui lui donna une fiole pleine d'une eau qu'elle disait avoir la puissance de renflammer l'amour de celui au visage duquel on la jetait.

Mais l'événement fut bien contraire à son dessein; car cette malheureuse n'eut pas sitôt touché le pauvre Icas qu'il fut transformé en un oiseau que d'abord on nomma coquet et qui, depuis, par corruption de langage, est appelé perroquet.

Il était habillé de vert le jour de cet étrange changement : cette couleur lui est demeurée sur ses plumes.

Comme, durant sa vie, il avait toujours été captif soit de la fortune, soit de quelque maîtresse, il se plaît encore aujourd'hui dans une cage.

Comme il aimait fort à parler, il babille encore tout le long du jour; mais il se souvient principalement d'avoir été amoureux, car il se plaît à répéter les paroles d'amour, et ce sont celles qu'il apprend plus aisément.

Camille, voyant le malheureux effet de sa jalousie, se mouilla e visage du reste de l'eau, mais elle fut changée en une corneille par une juste punition du ciel.

Après la mort du Président de la Barre, Arnault finit par se marier avec sa veuve.

Le mariage eut lieu, à Saint-Sulpice, dans la nuit du 18 janjanvier 1650, au moment même où l'on arrêtait le prince de Condé et où lui-même allait être mis en prison.

M[me] de la Barre était riche; Tallemant des Réaux, toujours méchant, ajoute qu'elle avait plutôt l'air d'une grosse servante de cuisine que d'une femme de condition; Isaac Arnault s'était ruiné au service de l'Etat et du prince de Condé; la famille Arnault blâma ce mariage et, si elle excusa la faiblesse d'Isaac, ce ne fut qu'à cause de sa situation gênée et précaire.

Quand le prince de Condé fut emprisonné au château de Marcoussis (aujourd'hui commune de l'arrondissement de Rambouillet), Arnault fit tous ses efforts pour le délivrer.

Il devait, au mois d'octobre 1650, mettre sur l'étang qui touchait au château un bateau de cuir bouilli, l'amener sous les fenêtres du prince de Condé, sans bruit; le soldat de garde, qui était gagné, avait pour consigne de tuer ses compagnons, Condé descendrait dans le bateau et prendrait la fuite.

Mais cette tentative ne put réussir.

En 1651, Arnault mourut au château de Dijon, où il commandait au nom du prince de Condé : il était arrivé au grade de lieutenant général.

Isaac Arnault laissait à ses amis « le souvenir d'un homme « extraordinaire, d'un esprit vaste et étendu, capable égale- « ment des plus grandes affaires et de ces agréables bagatelles « qui ont tant de part en la composition d'un honnête homme. « Il écrivait en vers et en prose, aussi bien qu'il se pouvait..... « des pièces de lui méritaient d'être conservées et ne le cé- « daient point à celles de Voiture, pour la grâce, pour l'enjoû- « ment et pour ce tour aisé que l'on admire dans les ouvrages « de ce dernier ».

Antoine Arnault, qui avait joué, en novembre 1636, le rôle de Scipion, de la vraie race des Arnault sous le rapport de la longévité, ne mourut qu'en 1698, à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

Nous l'avons montré, en 1636, volontaire dans le corps des carabins de France : l'année précédente, au sortir de l'Académie que dirigeait M. de Benjamin et où devaient entrer, aussitôt après lui, Cinq-Mars et le duc d'Enghien, il avait été de la glorieuse retraite de Mayence, qui dura onze jours et onze nuits, et pendant laquelle les Français, bien que très inférieurs en nombre, ne furent jamais battus par les ennemis.

A la suite de la reprise de Corbie, Antoine Arnault était devenu capitaine d'infanterie, sous les ordres d'un de ses parents, le comte Pas-Feuquières : en 1639, Arnault de Corbeville lui donna la cornette des carabins, ce qui n'empêcha pas son cousin de conserver sa compagnie jusqu'en 1643.

Le jeune capitaine, devenu abbé, nous a livré ses impressions guerrières et mondaines pendant cette période ; c'est ainsi qu'en 1637 il fut captivé, à Verdun, où il tenait garnison, par la voix enchanteresse d'une carmélite : cette carmélite, qui était entrée au couvent à la suite d'une histoire d'amour, raconta cette histoire au jeune homme ; la religieuse contait si bien qu'Arnault voulait absolument voir son visage ; elle le lui accorda, mais à la condition des carmélites, qui ne doivent point parler pendant qu'elles sont dévoilées : la beauté du visage ne répondait point au charme de la voix et Arnault eut à regretter sa curiosité.

Ce n'est pas sans peine qu'il s'habitua aux rigueurs des conseils de guerre où il siégeait comme juge ; sa nature délicate pouvait difficilement se faire à ces punitions rigoureuses qu'édictait la loi militaire et qu'il était obligé de prononcer.

Arnault croyait à la chiromancie : en 1639, La Grange-aux-Ormes lui ayant prédit qu'il ne se marierait point et qu'il changerait de profession, il considéra sa destinée fixée sur ces deux points.

Arnault de Corbeville, dont les relations étaient extrême-

ment étendues, rendait à son cousin l'existence aussi agréable que possible : en 1636, nous avons vu qu'il lui faisait connaître Mme de Montarbaut ; en 1640, il le présentait à Mme Marion de Lorme, à sa maison de campagne de Bayes ; en 1641, Antoine assistait aux magnificences du mariage de M. le duc d'Enghien avec Mlle de Brézé, nièce du cardinal de Richelieu, et, à la même époque, entrait en relations avec Charles IV, duc de Lorraine.

En 1642, son père vendait sa terre d'Andilly, sur l'héritage de laquelle il comptait, et compromettait ainsi son avenir ; Antoine se consolait de cette infortune au milieu des dames de Chaumont, où il devenait un peu amoureux d'une parente de la marquise d'Esseau, une religieuse, « qui n'en portait guère « l'habit, n'en ayant qu'une espèce de coiffure et une petite « guimpe fort claire et fort courte ; cette dame eût été bien « fâchée que cette guimpe eût caché sa gorge qui était fort « blanche et fort bien faite ».

C'est dans ces circonstances qu'il devint chevalier de l'ordre des Allumettes.

Le capitaine ne dissimulait point son aversion pour les Jésuites, trait caractéristique de la famille Arnault.

Quand Louis XIII mourut, au mois de mai 1643, Antoine Arnault fut dépêché à la cour, par Arnault de Corbeville, avec des lettres pour la reine et pour les nouveaux ministres ; à Châlons, il rencontra le courrier apportant la nouvelle de la victoire de Rocroy : la reine fit le meilleur accueil au jeune officier.

Puis brusquement, à vingt-sept ans, Arnault brisa sa carrière militaire et embrassa l'état ecclésiastique ; cette résolution fut prise à la fin de l'année 1643.

Son oncle, Henri Arnault, étant abbé de Saint-Nicolas d'Angers, Antoine se retira auprès de lui ; en 1645, l'abbé de Saint-Nicolas est chargé d'une négociation délicate, à Rome, auprès du pape Innocent X, qu'on accusait de persécuter les Barberins, famille d'Urbain VIII, son prédécesseur : la France défendait les intérêts des Barberins.

Ce voyage permit au jeune abbé de visiter Lyon, Avignon,

Aix, Marseille, Toulon, Monaco, Gênes, Parme, Plaisance, Bologne, Florence, Sienne; Henri Arnault et son neveu arrivèrent à Rome le 17 mars 1646, où ils restèrent jusqu'en 1648; dans la Ville Eternelle, Antoine Arnault rencontra Nicolas Poussin et Mignard.

La famille des Barberins fut satisfaite du succès des négociations d'Henri Arnault, car les cardinaux Antoine, François et Charles Barberin, en reconnaissance des services importants qu'il leur avait rendus, firent non seulement frapper une médaille de lui et tirer son portrait dont ils remplirent leurs maisons, mais même lui érigèrent une statue dans leur palais de Rome.

A leur retour en France, les deux voyageurs se rendirent, le 24 juin, à Port-Royal-des-Champs, paroisse de Magny-les-Hameaux (aujourd'hui commune de l'arrondissement de Rambouillet), et y trouvèrent Robert Arnault d'Andilly, le père d'Antoine, qui avait transformé cette solitude en desséchant un marais et en plantant des jardins; là, depuis le 13 mai de la même année, se trouvaient aussi la mère Angélique, la sœur Catherine de Saint-Jean, deux tantes d'Antoine Arnault, une de ses sœurs, plus jeune que lui, en religion Angélique de Saint-Jean, et son frère Charles-Henri, surnommé M. de Luzanci; trois autres de ses sœurs étaient à Port-Royal de Paris ou se disposaient à y entrer.

En 1649, l'évêché d'Angers étant venu à vaquer, Henri Arnault fut désigné pour occuper ces hautes fonctions; au moment du sacre du nouvel évêque d'Angers, qui eut lieu à Port-Royal de Paris, la mère Angélique ne voulut pas s'asseoir à une place d'honneur près de l'autel, effrayée qu'elle était de la responsabilité réservée à son frère; elle se tint, pendant la cérémonie, dans une tribune éloignée; depuis lors, à partir du sacre de M. d'Angers, la vie d'Antoine Arnault s'écoula presque toute entière en Anjou, auprès de son oncle.

En 1657, dans un voyage qu'il fit à Paris, à l'occasion d'un procès, Antoine Arnault rencontre M[me] de Sévigné et lie connaissance avec elle : ce souvenir fait une telle impres-

sion sur son esprit que, vingt ans après, il le rappelle en ces termes :

Il me semble que je la vois encore telle qu'elle me parut la première fois que j'eus l'honneur de la voir, arrivant dans le fond de son carrosse tout ouvert, au milieu de monsieur son fils et de mademoiselle sa fille : tous trois tels que les poètes représentent Latone au milieu du jeune Apollon et de la petite Diane, tant il éclatait d'agrément et de beauté dans la mère et dans les enfants. Elle me fit l'honneur de me promettre dès lors de l'amitié, et je me tiens fort glorieux d'avoir conservé jusqu'à cette heure un don si cher et si précieux.

Et il ajoute cette réflexion curieuse pour un abbé, il est vrai peu zélé, mais dont la conduite fut toujours irréprochable :

Mais aussi je dois dire, à la louange du sexe, que j'ai trouvé beaucoup plus de fidélité dans mes amies que dans mes amis, ayant été souvent trompé par ceux-ci et ne l'ayant jamais été par les premières.

En 1672, dans une autre absence d'Angers, Antoine Arnault revoit, à Versailles, le duc de Montausier, une de ses plus anciennes connaissances, celui-ci ayant été de l'hôtel de Rambouillet, où il l'avait toujours vu, lorsqu'il n'était que M. de Salles ; en revenant de Versailles à Angers, et en passant par Chartres, une calèche de M. de Basville vient le chercher et, au mois d'octobre, il est emmené au château de Basville, paroisse de Saint-Chéron (aujourd'hui commune de l'arrondissement de Rambouillet) : il dîne avec M. le Président de Lamoignon.

Après le souper, dit-il, on se mit à jouer ; mais M. le Président n'étant point du jeu, j'eus l'honneur de m'entretenir avec lui. Sa conversation me semble en vérité préférable à tous les plaisirs après lesquels on court dans le monde, tant on y trouve à la fois de douceur et d'honnêteté, de brillant et de savoir. C'est à Basville qu'il le faut voir pour le bien connaître ; c'est là qu'il sait se proportionner à tous ceux qui l'y visitent et que, se dépouillant de la gravité qui convient au chef du premier Parlement de France et dont pourtant personne n'a jamais usé avec une plus grande modération que lui, il descend dans tous les devoirs d'un homme privé, faisant aussi bien que personne les honneurs de sa maison.

A la même époque, un événement important arriva à la famille Arnault : le marquis de Pomponne devint ministre des affaires étrangères de Louis XIV.

Antoine Arnault prit peu de part aux discussions jansénistes, préférant les conversations des dames angevines ; il s'éteignit doucement, comme nous l'avons dit, en 1698.

LES MARIAGES

La fille aînée de la comtesse de Clermont d'Entragues, Mlle Louise de Balsac, épousa, vers 1647, Louis de Bretagne, marquis d'Avaugour, comte de Vertus, veuf en premières noces de Mlle du Lude.

Mlle de Clermont avait cru que M. de Montausier désirait se marier avec elle, mais qu'il n'osait se déclarer.

Le mariage de celui-ci avec Julie d'Angennes dissipa son erreur et lui ouvrit les yeux.

La vanité décida, sans doute, Mlle de Clermont à épouser le marquis d'Avaugour, qui était un homme extrêmement bizarre : mais il portait le manteau ducal et se faisait appeler duc de Bretagne, malgré les défenses faites par Henri IV à sa maison de porter ce titre.

Le mariage eut lieu pendant le siège de Lérida, et Arnault, qui voyait avec regret cette jeune fille s'éloigner de Paris, envoya, à Mme de Rambouillet, les vers que voici, à l'adresse de Louis de Bretagne :

Prince breton, prince breton,
Vous êtes un joli poupon,
D'épouser notre demoiselle ;
Elle est si bonne, elle est si belle !
D'or elle a plus d'un million :
Elle en emplira votre écuelle,
Prince breton.

Prince breton, prince breton,
Vous avez un bien gros menton
Pour si blanche et si blonde femelle,
Que si jamais dans sa cervelle

Se fourrait quelque amour fripon,
Ma foi, vous en auriez dans l'aile,
Prince breton.

. . . .

Mlle de Clermont ne tarda pas à s'apercevoir de la faute qu'elle avait commise, en choisissant un mari dont les goûts n'étaient nullement en rapport avec les siens : le marquis d'Avaugour ne quittait point son château de Clisson, avec ses sept ponts-levis et des précipices tout autour ; Mme d'Avaugour dut pleurer amèrement la décision qu'elle avait prise, cloîtrée comme elle l'était, à Clisson, loin de la famille de Rambouillet, de ses amies d'enfance, de Paris, où elle ne devait plus venir que tous les dix ans, obligée de vivre avec un mari qui passait son temps à fabriquer des serrures, à parqueter des écuries et à raconter à sa femme les procès sans nombre qu'il intentait à sa mère, à ses sœurs et notamment à la fameuse duchesse de Montbazon, l'une d'elles.

Le marquis d'Avaugour mourut en 1669 et sa femme en 1682 : ils ne laissaient aucune postérité.

Le mariage de sa jeune sœur, Mlle de Mézières, fut beaucoup plus brillant et plus heureux.

Mme de la Guette raconte, en détail, dans ses *Mémoires*, les négociations qui aboutirent, le 28 mai 1651, à l'union de Mlle Louise de Balsac, qui prit le nom de Mlle de Clermont après le mariage de sa sœur aînée, avec Jean-Gaspard-Ferdinand, comte de Marchin ou Marsin, général belge. Le comte de Marsin avait pris du service en France et fait ses premières armes sous le duc d'Enghien.

Catherine de Meurdrac, femme de Jean-Marius de la Guette, commandant d'une compagnie de chevau-légers, une des héroïnes de la Fronde, personne influente, aurait déterminé ce mariage dans les circonstances suivantes.

Mme de la Guette s'exprime ainsi :

Comme j'étais encore dans mes déplaisirs de la mort de mon père, je reçus une lettre de M. le comte de Marsin, par laquelle il

me mandait : « Je ne songe plus à la guerre, madame, je ne songe qu'à me marier. Souvenez-vous de moi, afin que je puisse faire affaire quand je serai hors d'ici. »

Je n'y manquai pas et m'y employai fortement.

Je jetai les yeux sur Mlle de Clermont d'Entraygues, qui était la fille de France de la plus belle conduite, de grande naissance, bien faite de sa personne et fort riche.

Il y avait en elle de quoi satisfaire le seigneur du monde le plus délicat ; aussi a-t-elle été recherchée par quantité de personnes de qualité. Je m'adressai à une dame de mes amies et lui communiquai mon dessein ; car j'étais assurée qu'elle était parfaitement bien auprès de Mme la marquise de Clermont, sa mère, et qu'ainsi elle pourrait lui en faire l'ouverture, ou à monsieur son mari, qui en était aussi fort considéré, et qu'ensuite je parlerais tout de bon.

Cela se fit de la sorte. Mme et Mlle de Clermont, qui connaissaient la réputation de M. le comte de Marsin et qui savaient que M. le Prince en faisait grande estime, n'eurent pas de peine à écouter ce que leur dit mon amie et ne désapprouvèrent point ma pensée, que je leur fis connaître plus amplement et d'une manière que le tout était en bon état quand le roi lui fit la grâce de le mettre en liberté, ce qui arriva incontinent après celle des princes.

Mon mari et mon fils allèrent à sa rencontre à trente lieues de Paris. Aussitôt qu'il eut vu le roi et toute la cour, il dit à mon mari : « Allons voir Mme de la Guette », et amena avec lui M. de Château-Roy, qui était gouverneur d'une place dont j'ai oublié le nom.

Il ne fut pas plutôt arrivé chez nous et m'eut saluée, qu'il me prit par la main pour faire un tour de jardin. Nous nous promenâmes dans une allée ; M. de Château-Roy et mon mari nous suivaient.

Il m'entretint de plusieurs choses, entre autres que la reine, qui était régente en ce temps-là, voulait qu'il retournât en Catalogne pour servir en qualité de vice-roi et de général d'armée, et que les Catalans mêmes en avaient supplié Sa Majesté, en sorte qu'il n'avait que quinze jours pour donner ordre à ses affaires et qu'il n'était pas peu embarrassé.

Après lui avoir témoigné ma joie sur le choix que la reine avait fait de sa personne pour la Catalogne, je lui dis : « Monsieur, vous avez encore une affaire à quoi vous ne songez pas. Vous souvenez-vous que vous m'avez dit que vous vouliez être marié de ma main et même que vous m'avez fait l'honneur de m'en écrire de votre prison ? J'y ai agi d'une telle sorte que vous ne pouvez pas vous en dédire ; vous êtes marié à une demoiselle aussi accomplie qu'on en voie. » Je lui en dis tout ce qui en était.

Il fut tellement surpris de joie qu'il ne savait que me répondre,

sinon qu'il me fit cent remerciements les plus honnêtes et les plus obligeants du monde.

Je lui dis : « Monsieur, allons manger notre soupe et partons. Vous n'avez pas de temps à perdre. Vous vous en irez faire votre cour et moi j'agirai pour votre mariage. »

Il avait un appartement chez M. le Prince. Nous allâmes, mon mari et moi, loger au petit Bourbon ; et le lendemain, je vis Mme de Clermont pour avancer l'affaire ; mais comme Marsin et Mlle de Clermont ne s'étaient jamais vus, il était nécessaire qu'ils se vissent ; car, quand on se marie, il faut que l'on s'agrée.

On choisit pour cet effet le logis de M. Guiot, secrétaire du roi, qui est un véritable homme d'honneur et un bon ami, qui s'est toujours fort intéressé pour Mme de Clermont.

C'est pourquoi elle fut bien aise que l'entrevue se fît là d'une façon néanmoins qu'on ne la crût pas préméditée. Ce fut à moi à faire connaître à M. le comte de Marsin qu'il verrait sa maîtresse le lendemain chez M. Guiot, mais qu'il fallait qu'il se donnât bien de garde de faire paraître qu'il y venait exprès, et qu'au contraire il fallait faire croire qu'il m'y cherchait sans autre vue.

Il fut aux bains ce jour-là pour se mettre de son mieux ; il y trouva le maréchal de Grammont, qui lui dit : « Monsieur de Marsin, vous avez du dessein aujourd'hui.

— Oui, ma foi, lui repartit-il, j'en ai ; et il faut qu'elle soit bien cruelle si elle s'en défend. »

Je fus l'après-dînée chez M. Guiot, où je trouvai Mlle de Clermont dans un très grand éclat ; et je crois que son miroir lui avait appris que M. de Marsin ne lui échapperait pas ce jour-là.

Comme j'étais auprès d'elle, l'on me vint dire que deux messieurs me demandaient. M. Guiot, qui est honnête et civil, fut à leur rencontre : c'étaient M. de Marsin et mon mari. M. de Marsin salua seulement Mme Guiot et me fit une petite guerre agréable, disant qu'il y avait longtemps qu'il me cherchait, que mon mari ne savait ce que j'étais devenue et que, s'il était à sa place, il me ferait bien rendre compte de toutes mes démarches.

Je lui dis : « Monsieur, elles sont si justes qu'il n'en tire pas de peine. »

On lui présenta un siége tout contre Mlle de Clermont, qui, effectivement, ne savait pas que ce fût lui ; car quelques-uns, mal intentionnés, avaient dit à madame sa mère et à elle qu'il était très mal fait, cicatrisé par le visage, estropié d'un bras ; et elle voyait l'homme du monde le mieux fait auprès d'elle. C'est pourquoi elle attendait toujours cet estropié ; mais M. le comte de Marsin lui fit connaître dans l'entretien qui il était, en parlant du roi, qui était encore jeune en ce temps-là et qui pourtant avait la mémoire du monde la plus heureuse ; car il dit à Mlle de Clermont que, quand

il fut saluer le roi au sortir de sa prison, le roi dit : « Voilà Marsin », quoiqu'il y eût déjà quelque temps qu'il n'avait point eu l'honneur d'être vu de Sa Majesté. A ce mot de Marsin, Mlle de Clermont prit un rouge le plus beau et le plus naturel qui se soit jamais vu. Je dis en moi-même : « L'affaire va bien ; car, quand on a de l'indifférence pour les gens, on n'a jamais d'émotion. »

La visite fut longue, et je ne m'en étonnai pas ; car on y prenait grand plaisir. Néanmoins, il fallut se séparer.

Ils m'emmenèrent avec eux ; et, quand nous fûmes en carrosse, je dis : « Monsieur, que vous semble de cette belle demoiselle? Êtes-vous satisfait ?

— Je le suis, me dit-il, à un point qui n'est pas croyable ; et, si je l'avais pu fabriquer pour mon contentement, je ne l'aurais pas faite autre qu'elle est.

— Voilà qui est fort bien, lui dis-je ; je saurai demain si vous avez eu le bonheur de lui plaire comme elle vous a plu. » Je trouvai que c'était la même chose.

Il survint néanmoins un petit obstacle ; une personne que je ne veux point nommer fit tout son possible pour en détourner Mme la marquise de Clermont, et lui proposa en même temps un autre parti fort riche, d'un grand seigneur. Cela embarrassait un peu cette dame.

L'on m'avertit de la chose ; je la fus trouver pour lui dire : « Madame, je viens ici pour savoir de vous quand il vous plaît que l'on fasse le contrat de mariage de mademoiselle votre fille avec M. de Marsin. Je sais, madame, qu'il ne vous désagrée pas, et que, comme la reine lui donne peu de temps pour s'en retourner en Catalogne, il est juste que vous vous pressiez aussi. »

Elle ne savait que me répondre ; elle aurait bien voulu éluder la chose, me disant : « Que M. de Marsin fasse la campagne, et nous verrons à son retour. »

Je connus fort bien où gisait le lièvre, et lui dis : « Madame, il n'est plus question de voir ; il faut faire.

— Comment voulez-vous que je fasse? me dit-elle ; que je donne ma fille à un étranger ?

— Cet étranger, madame, lui repartis-je, en vaut cinquante de notre nation, et des plus huppés ; et puis, madame, la chose est si avancée que vous ne pouvez pas honnêtement vous en dédire.

— Eh bien ! dit-elle, vous le voulez? je vous l'accorde. Vous direz, s'il vous plaît, madame, à M. de Marsin qu'il sera mon gendre dans huit jours et que je souhaite que M. le Prince m'en fasse la demande d'honneur. Il est assez bien auprès de Son Altesse pour obtenir cette faveur-là.

— Madame, lui dis-je, je n'en doute nullement. Je vas de ce pas le trouver pour lui dire votre intention. Pour ce qui est de toutes

les autres choses qui concernent le mariage, on les fera, madame, tout comme vous le souhaitez. »

M. de Marsin reçut cette bonne nouvelle autant bien qu'on peut recevoir une chose agréable. Il fut trouver M. le Prince et lui dit : « Monseigneur, il y a longtemps que Votre Altesse me veut marier; je la supplie très humblement de me vouloir demander une fille que je lui vas nommer.

— Qui est-elle? répondit M. le Prince. »

Il lui dit : « Monseigneur, c'est Mlle de Clermont d'Entraygues.

— Quoi! la bonne amie de Mme de Longueville, ma sœur? dit M. le Prince.

— Monseigneur, c'est elle-même.

— Vraiment, vous n'êtes pas malheureux; car c'est un des grands partis de France. Et qui vous l'a indiquée?

— Mme de La Guette, lui dit M. de Marsin.

— Vous lui avez la dernière obligation. Y serons-nous bien venus?

— Assurément, monseigneur; je peux dire à Votre Altesse que Mme de Clermont n'attend qu'après elle.

— Faites-les donc avertir que je serai demain chez elles à quatre heures après midi. »

Mme de Clermont fut avertie; il s'y trouva plusieurs dames de ses amies pour faire l'honneur; j'y fus aussi. M. le Prince s'y rendit, accompagné de ses favoris. Il parla obligeamment à Mme de Clermont sur le choix qu'elle avait fait de M. de Marsin; ensuite il le lui présenta en lui disant : « Entretenez madame votre belle-mère, je vas entretenir votre maîtresse », ce qu'il fit; et incontinent après il se retira. M. de Marsin le fut accompagner jusqu'à son carrosse et revint auprès de Mme de Clermont et de mademoiselle sa fille. Les dames s'en allèrent pour ne les pas interrompre. Ils ne s'étaient jamais vus (j'entends Mme de Clermont et M. de Marsin).

Je n'eus pas peu d'affaires, car le temps pressait, et il m'avait priée de prendre le soin de toutes les choses nécessaires pour son mariage, même pour le présent qu'il fit à mademoiselle sa maîtresse, qui fut trouvé le plus galant du monde et le mieux entendu.

Le mariage s'accomplit comme il avait été dit. Mme de Clermont fit un festin fort splendide. Il n'y avait que douze personnes à table, de très grande qualité; j'eus l'honneur d'être du nombre.

Pendant le repas, les vingt-quatre violons du roi jouèrent admirablement bien, et un grand nombre de trompettes, d'un autre côté, faisaient merveilles. Toutes ces personnes de qualité parurent fort contentes et satisfaites.

Les dames furent coucher Mme la comtesse de Marsin, et M. le duc de Montausier lui amena dans sa chambre monsieur son cher

époux. Après quoi toute la compagnie se retira ; nous en fîmes de même, mon mari et moi.

Le lendemain je fus voir les nouveaux mariés à leur lit. Ils me témoignèrent tous deux leur satisfaction, et me dirent tant de choses obligeantes et reconnaissantes que j'en étais dans la dernière confusion. Je leur souhaitai toutes sortes de prospérités, et pris congé d'eux pour m'en retourner chez moi à la campagne ; car j'avoue que j'avais grand besoin de repos, pour avoir beaucoup fatigué tout ce temps-là.

Julie d'Angennes, l'excellente amie de Mlle de Clermont, devenue marquise de Montausier, était, bien entendu, avec son mari, des douze personnes de qualité auxquelles fait allusion Mme de La Guette ; quant à Mlle Angélique Paulet, elle était morte tout récemment, dans la famille de Clermont, à Entraygues.

La France sortait alors de la Fronde parlementaire pour entrer dans la Fronde féodale : le prince de Condé, libéré de sa prison en même temps que le comte de Marsin, au début de l'année 1651, mais furieux de l'humiliation subie, rouvrit l'ère de la guerre civile qui semblait finie ; le nouveau marié, que le cardinal Mazarin avait rétabli dans son commandement, suivit le Prince qui contracta alliance avec les Espagnols pour combattre la France.

Après plusieurs années de luttes, fut signé, en 1659, entre la France et l'Espagne, le traité des Pyrénées : Condé rentrait en France, amnistié, mais le comte de Marsin continuait à porter les armes contre nous ; en 1672, il était vaincu par le maréchal de Créqui, son commandement lui était retiré par le gouvernement des Pays-Bas et il mourait à Spa, en 1673.

La comtesse lui survécut jusqu'au 6 novembre 1691 : leur fils, Ferdinand, avait pris du service en France aussitôt après la mort de son père ; ce fut un brillant officier, qui répara le mal que son père nous avait fait ; sa mère eut la consolation de le voir brigadier de cavalerie en 1688 ; à la bataille de Nerwinde, où périra le petit-fils de Julie d'Angennes, Louis de Crussol, duc d'Uzès, le comte de Marsin commandera en qua-

lité de maréchal-de-camp et, en 1703, il recevra le bâton de maréchal de France.

Mais les mariages de Mlles de Clermont avaient été précédés par un autre mariage qui fit du bruit dans Paris : celui de Mlle Julie-Lucine d'Angennes avec Charles de Sainte-Maure, marquis de Montausier.

La maison de Sainte-Maure tirait son origine de Sainte-Maure en Touraine (aujourd'hui chef-lieu de canton de l'arrondissement de Chinon) : sa noblesse remontait aux temps des premiers Capétiens; elle possédait la baronnie de Montausier (en Saintonge), depuis le XIVe siècle, par suite d'un mariage d'un membre de la famille avec l'héritière du fief de ce nom; Charles de Sainte-Maure était né le 6 octobre 1610, de Léon de Sainte-Maure et de Marguerite de Chateaubriant; il avait un frère plus âgé de quatre années, Hector, et une sœur, nommée Catherine.

La mort lui enleva, dès les premières années de son enfance, un père dont la perte aurait été irréparable s'il ne fût tombé sous la conduite d'une mère de l'ancienne maison de Chateaubriant, qui, renonçant d'abord à toute sorte de vanités et de plaisirs, pour vaquer, dans une triste et laborieuse viduité, aux affaires de la famille, et contenant, sous les lois d'une austère vertu, une grande beauté et une florissante jeunesse, sacrifia toutes les douceurs et tout le repos de sa vie à la fortune et à l'éducation de ses enfants.

FLÉCHIER.

Mme de Montausier était restée veuve à vingt-cinq ans, avec une situation assez embarrassée, laissée par son mari : elle consacra tous ses soins à ses enfants, dont l'un, l'aîné, prit le titre de marquis de Montausier, et le cadet celui de marquis de Salles; elle s'attacha aussi à réparer les brèches faites à sa fortune, en vivant avec la plus stricte économie.

La marquise était née catholique, mais elle avait changé de religion sous l'influence de son beau-frère, le comte de Brassac : ses enfants, Hector et Charles, deux frères extrêmement unis, furent élevés dans la religion protestante; après avoir

passé leurs premières années à Angoulême, dès 1621, alors qu'Hector était âgé de quinze ans et Charles de neuf ans seulement, ils quittèrent leur mère pour aller étudier à la célèbre école protestante de Sedan, où professait alors Du Moulin, ministre du culte réformé, connu pour sa foi ardente.

A Sedan, Hector de Montausier obtint de rapides succès, tandis que Charles ne donna point tout d'abord de grands espoirs à ses maîtres, jusqu'au jour où la lecture d'un vieux poète français éveilla ses idées et ses aspirations vers la poésie.

A cette époque, le marquis de Salles se mit même à rimer furieusement, à composer madrigaux et sonnets à l'adresse des dames sedanaises : il n'avait alors que quatorze ans ; en même temps, loin de fuir les discussions théologiques qui pouvaient sembler arides pour un âge aussi tendre, il les recherchait, se passionnait pour les disputes religieuses, et le culte de la galanterie n'excluait point chez lui le goût des choses graves.

En 1625, le marquis de Montausier, âgé de dix-huit ans, entrait dans une Académie militaire, et, son stage achevé, il partait pour l'Italie, où venait d'éclater la guerre à l'occasion du duché de Mantoue dont l'investiture était refusée au prince de Gonzague, allié de la France : le marquis rejoignait, à travers mille dangers, les Français bloqués dans Casal par les Espagnols.

Pendant ce temps-là, Charles termina ses études à Sedan : vers 1629, il se rendait à Paris, complétait ses connaissances littéraires par les principes de l'art militaire, puis, brûlant de suivre les traces de son frère aîné, il allait le retrouver dans la ville de Casal.

En Italie, il se distinguait dans les sièges de Rosignan et de Casal.

Animé par les exploits éclatants de son frère, dont la réputation ne pouvait égaler le mérite, il eut part aux louanges que lui donnèrent justement et ses ennemis et ses maîtres.

FLÉCHIER.

Les deux frères revinrent d'Italie, au mois de juin 1631,

Hector avec le grade de colonel et Charles avec les compliments que sa vaillance lui avait attirés, et s'empressèrent de se rendre au château de Montausier, où leur mère et la comtesse de Brassac, leur tante, les attendaient avec une impatience légitime.

Ce fut au printemps de 1631 que le jeune marquis de Salles, accompagné de son frère, fit réellement son apparition à Paris, dans le monde, et commença à fréquenter l'hôtel de Rambouillet.

Montausier était alors un jeune homme de vingt et un ans, grand et de belle taille, ayant l'air du visage un peu fier et un peu froid et la physionomie spirituelle.

Il pouvait y avoir une quinzaine d'années que Mme de Rambouillet avait fait construire, sur l'emplacement de l'ancien hôtel de Pisani, le vieil hôtel de la famille de Vivonne, et sur des plans dressés par elle-même, une autre demeure qui, dans l'histoire, porte le nom de l'hôtel de Rambouillet.

C'est, dit Sauval (qui écrivait vers 1654), une maison de briques, rehaussée d'embrasures, d'amortissements, de chaînes, de corniches, de frises, d'architraves et de pilastres de pierre.

De l'entrée et de tous les endroits de la cour, on découvre le jardin qui, occupant presque tout le côté gauche, règne le long des appartements et rend l'abord de cet hôtel non moins gai que surprenant; de la cour, on passe à gauche, dans une basse-cour assortie de toutes les commodités et de toutes les superfluités qui conviennent à une grande maison; le corps du logis est accompagné de quatre beaux appartements dont le plus considérable peut entrer en parallèle avec les plus commodes et les plus superbes du royaume. On y monte par un escalier consistant en une seule rampe, large, douce, arrondie en portion de cercle, attachée à une salle claire, grande, qui se décharge dans une longue suite de chambres et d'antichambres dont les portes, en correspondance, forment une très belle perspective..... La chambre bleue, si célèbre dans les œuvres de Voiture, était parée, de son temps, d'un ameublement de velours bleu, rehaussé d'or et d'argent, et c'était le lieu où Arthénice recevait ses visites. Les fenêtres, sans appui, qui règnent de haut en bas, depuis son plafond jusqu'à son parterre, la rendent très gaie et la laissent jouir, sans obstacle, de l'air, de la vue et du plaisir du jardin.



Hector

... de colonel et Charles avec ... lui avait attirés, et s'em... ... de Montausier, ... table, les ... avec ...

... que le ... [illegible] ... excellement ... ... [illegible] ... a fréqu... [illegible]

[illegible]

... 1654, ... [illegible] ... ments, ... l'architecte ... le pier... ... de ... [illegible]

... formant une très belle perspective ... La chambre dans les ... de ... bleu, ... meublement de velours ... où Arthénice recevait ses visites. Le ... de haut en bas, depuis son ... très gaie et ... jouir ... de la vue et du plaisir du jardin.



JULIE D'ANGENNES

La Chambre bleue était ornée de grands vases de cristal qui contenaient les plus belles fleurs du printemps, de lampes magnifiques, de livres rares aux superbes reliures, de portraits de famille.

Mme de Rambouillet avait eu, la première, l'idée de peindre une chambre d'autre couleur que de rouge et de tanné, et c'est à raison de cette innovation que le nom de chambre bleue fut donné à sa grand'chambre de réception qui était peinte en bleu et parée d'un ameublement d'azur.

De 1617, c'est-à-dire depuis le ministère d'Albert de Luynes, époque vers laquelle l'hôtel de Rambouillet paraît avoir été édifié sur les ruines de l'hôtel de Pisani, jusqu'en 1648, année de la mort de Voiture, tout ce qu'il y eut, à Paris, d'hommes et de femmes distingués par l'esprit et par la naissance, gravit la rampe large et douce de cet hôtel recherché : on peut dire qu'il fut le berceau de l'Académie française, le lieu d'élection où les réputations littéraires, pendant plus de trente années, furent acceptées ou discutées.

Une santé délicate, la crainte excessive du froid et de la chaleur, un goût très modéré pour les réunions du Louvre, retinrent, dès l'âge de vingt-neuf ans environ, chez elle, Mme de Rambouillet, cette fleur délicate du printemps ; l'usage pour les femmes de se faire visite et de recevoir des hommes dans leurs salons, afin de causer, n'était point encore solidement établi : un profond amour des lettres, le désir de réunir autour d'elle les esprits cultivés, firent de Catherine de Vivonne une novatrice hardie qui consacra, par son exemple, cet usage naissant.

Le langage mondain manquait de formes : on y rencontrait constamment des expressions grossières et choquantes ; Mme de Rambouillet s'efforça de le policer et de le rendre gracieux.

Sa beauté, son esprit, sa bienveillance, l'aspect original de son hôtel, l'arrangement particulier de ses appartements, attirèrent bientôt, rue Saint-Thomas-du-Louvre, des littérateurs, des poètes, comme Malherbe, Balzac, Voiture, Gombaut.

C'était dans sa chambre à coucher, au premier étage de l'hôtel, que Catherine de Vivonne recevait le plus volontiers

ses amis ; un paravent y était dressé et on le développait selon le nombre plus ou moins grand des dames présentes qui prenaient place, suivant leurs qualités, sur des fauteuils, des chaises ou des tabourets, et formaient un cercle ; les causeurs brillants, comme Voiture, Arnault de Corbeville, se tenaient au milieu du cercle, quand la marquise avait la bonne fortune de les posséder, et ils étaient « les âmes du rond », égayant, avec leur verve intarissable, la marquise de Sablé, Mme de Combalet, la nièce de Richelieu, Mlle d'Attichy : la maîtresse de la maison était assise sur son lit, les pieds, par les grands froids, plongés dans un sac de peau d'ours ; les hommes, couchés aux pieds des dames ou assis sur des pliants, s'ils ne croyaient pas avoir assez d'agilité pour se relever lestement étant couchés, avaient la tête découverte.

Le lit, aussi large que long, laissait, de chaque côté, deux espaces égaux, le devant du lit, où les amis étaient reçus, et la ruelle, où des ordres étaient donnés aux domestiques : là aussi se traitaient les affaires d'intérêt.

L'alcôve était un coin de la chambre où s'échangeaient, à voix discrètes, les conversations.

Les discussions philosophiques, littéraires, historiques, plaisaient, à merveille, à l'esprit curieux de Mme de Rambouillet : c'est dans son hôtel que Jean-Louis de Guez, sieur de Balzac, essaya l'effet, à la lecture, de ses trois Discours, si soignés et si sérieux, sur les Romains, leur conversation et sur Mécène, discours qu'il dédia, d'ailleurs, à la maîtresse de céans ; c'est là que la baronne du Vigean, le cardinal de la Valette, Mlle Paulet, Godeau, se pâmèrent devant les lettres si amusantes de Voiture, qui, un jour, signait Gustave-Adolphe, roi de Suède (des gens habillés en Suédois apportaient la lettre), une autre fois Callot, graveur, ou bien Léonard, gouverneur des Lions du Maroc ; ces galanteries avaient le plus vif succès, car le charmant écrivain faisait s'incliner la gloire du roi de Suède, le guerrier fameux, devant les charmes de Julie d'Angennes, le talent de l'auteur de la *Tentation de saint Antoine* devant sa mère, qui était à la fois peintre, architecte et statuaire ;

quant à Léonard, il trouvait ses sujets moins farouches que Mlle Paulet.

La société de la rue Saint-Thomas-du-Louvre prononçait aussi en dernier ressort sur les questions de grammaire ; c'est ainsi qu'elle fut pour Voiture qui demandait le maintien du mot *car* dans la langue française, et plaida si joliment sa cause, contre Marin Le Roy, sieur de Gomberville, qui en voulait la suppression et se vantait de n'avoir pas employé ce mot, une seule fois, dans ses cinq gros volumes de Polexandre.

La politique n'était point, non plus, bannie des conversations de la marquise : son salon était fréquenté par des hommes d'Etat trop éminents, comme le cardinal de la Valette, pour que, de temps à autre, on ne fût pas exposé à faire quelques excursions sur ce domaine ; le marquis de Rambouillet, d'ailleurs, avait été ambassadeur en Espagne, en 1627, et s'intéressait à tout ce qui touchait au gouvernement du royaume ; à un moment donné, le cardinal de Richelieu se préoccupa même de savoir s'il n'avait point là des adversaires redoutables et envoya le père Joseph, du Tremblay (aujourd'hui, le Tremblay-sur-Mauldre, petite commune de l'arrondissement de Rambouillet, où le père Joseph est né), chez la marquise de Rambouillet pour savoir ce qu'on y disait.

Mme de Rambouillet répondit au père Joseph qu'elle ne savait rien de ce qu'il lui demandait et que, quand bien même elle eût su quelque chose, elle ne se sentait pas propre à faire le métier d'espion.

L'Hôtel de Rambouillet était situé rue Saint-Thomas-du-Louvre, tout près de l'hôtel de Longueville et de l'église Saint-Thomas, dans laquelle était enterré un poète du temps de Henri II, Melin de Saint-Gelais ; l'église de Saint-Thomas, placée à l'extrémité de la rue, avait été fondée par Robert de France, comte de Dreux et de Clermont.

La demeure de la marquise de Rambouillet, qui réunit, au commencement du XVIIe siècle, tant de brillants d'esprit, et dont le nom sera à jamais célèbre, n'existe plus.

Il y a quatre ans (en 1887), notre distingué et aimable col-

lègue, M. Edgard Mareuse, secrétaire du Comité des Inscriptions parisiennes, a proposé de faire poser une plaque commémorative sur l'emplacement de l'hôtel de Rambouillet; le Comité a été d'avis d'étendre la proposition et de demander à l'administration municipale de la ville de Paris de faire placer, sous l'un des guichets du Carrousel, un plan donnant l'état ancien du quartier comparé avec les constructions actuelles : il paraît constant, et c'est l'opinion de M. Mareuse, que *l'ancien hôtel de Rambouillet se trouvait sur l'emplacement de l'angle sud-est de la petite cour intérieure du Louvre qui est à droite en entrant par la porte principale du Ministère des finances actuel (1891)*.

Au moment où MM. de Montausier étaient présentés, rue Saint-Thomas, la famille de Rambouillet venait d'être cruellement éprouvée; Catherine de Vivonne perdait un jeune enfant de huit ans, le vidame du Mans, malgré les soins dévoués que lui prodiguaient Julie d'Angennes et Mlle Paulet.

Les deux frères ne tardèrent pas à être charmés par l'une des filles de la marquise, Julie-Lucine : tous deux lui firent une cour assidue, mais qui ne semblait point devoir être couronnée d'un succès prochain, car Julie était peu disposée à se marier, répétant souvent « qu'elle ne comprenait pas comment on pouvait, de sang-froid, se donner un maître; que les hommes le sont toujours, quoi qu'ils puissent dire, et que, pour elle, elle renoncerait le plus tard qu'elle pourrait à sa liberté. »

Les deux amoureux ne se découragèrent point, mais la mort mit fin aux espérances d'Hector, qui fut tué le 20 juillet 1635, et à une lutte amoureuse dans laquelle les deux frères, généreux et aimants comme ils l'étaient, auraient voulu, sans aucun doute, se sacrifier l'un à l'autre.

Ce fut alors que, n'étant plus contrariés, s'allumèrent « dans « l'âme de Léon de Montausier ces feux ardents et purs que la « sagesse, la beauté, l'esprit et un mérite universel ont cou- « tume de faire naître. L'admiration, l'estime entretenaient « cette sage et vertueuse passion, et, plus encore, une confor-

« mité de mœurs et d'inclination qui fait les liaisons parfaites :
« même candeur dans leurs procédés, même élévation de génie
« et de courage, même penchant à la vertu, au préjudice de la
« fortune, même fidélité pour tous les devoirs de la vie, même
« goût pour la conversation et pour toute sorte de belles-lettres,
« même plaisir à faire du bien. (FLÉCHIER.) »

Dès ce moment, Léon de Montausier est désigné comme le futur mari de Mlle d'Angennes, qu'il n'épousera cependant que dix ans plus tard ; cela est si vrai, que Voiture, ayant un service à lui demander, six ans avant son mariage, invoque auprès de lui le nom de Mlle de Rambouillet comme le meilleur appui dont il puisse user ; dès lors, de Montausier put caresser l'idée, qu'il réalisa en 1641, d'offrir à Julie le merveilleux cadeau qui s'appelle « *la Guirlande de Julie* ».

LE MARIAGE DE Mlle DE RAMBOUILLET & LA GUIRLANDE DE JULIE

Les poètes abondaient à l'hôtel de Rambouillet et y lisaient fréquemment leurs vers, aux applaudissements de la société d'élite qui les écoutait.

A la fête de Mme de Rambouillet, à celle de Julie, ainsi que le premier jour de chaque année, les poètes amis de cette maison hospitalière venaient, rue Saint-Thomas-du-Louvre, les mains pleines de vers dans lesquels ils chantaient la grâce, la beauté, les charmes nonpareils de la marquise de Rambouillet et de sa ravissante fille.

Mlle Julie, très sensible aux hommages, serrait précieusement, dans un album, les autographes de ses adorateurs qui s'appelaient Chapelain, Gombaut, Georges de Scudéry, Malleville, Colletet, de Montausier, Godeau.

Un jour, c'était une lutte galante entre Malleville, Chapelain et Scudéry, dont les madrigaux avaient pour objet la même fleur : la couronne impériale ; la couronne impériale disait à Julie : les autres fleurs ne sont pas assez belles pour toi, je suis seule digne de parer ta tête, et les trois poètes rivalisaient à qui ferait le plus beau madrigal.

Une autre fois, Godeau, Arnault de Corbeville, le marquis de Montausier se disputaient la tulipe qui « deviendra la reine des fleurs, si elle a pour trône le beau front de Julie. »

Il arrivait aussi que Conrart, redoutant des rivaux, venait, seul, discrètement, avec sa jolie fleur d'orange, tandis que, de son côté, de Malleville, mû par la même pensée, apportait la flambe et le marquis de Montausier le safran, que « la nature a formé de langues, malheureusement pas assez nombreuses pour louer Mlle de Rambouillet. »

Le marquis de Rambouillet lui-même prenait part à ces aimables tournois et composait des vers à la louange de sa fille bien-aimée, vers que l'on attribua longtemps au marquis de Racan et qui ne peuvent plus l'être depuis 1834, époque de la publication des *Historiettes* de Tallemant des Réaux ; le père de Julie choisissait l'hyacinthe, qui s'exprimait ainsi :

Je n'ai plus de regret à ces armes fameuses
Dont l'injuste refus précipita mon sort :
Si je n'ai possédé ces marques glorieuses,
Un destin plus heureux m'accompagne à la mort ;
Le sang que j'ai versé d'une illustre folie
A fait naître une fleur qui couronne Julie.

De M. le marquis de R...

Les vers qui composent *la Guirlande de Julie* furent certainement composés pendant une dizaine d'années, de 1631 à 1641.

Les premiers madrigaux paraissent remonter à 1631 ou 1632; à ce moment, Gustave-Adolphe était à l'apogée de sa gloire : Mlle de Rambouillet avait constamment sur les lèvres le nom de ce héros, qui mourut en 1632.

Chapelain imagina que Gustave avait été changé en la fleur qu'on nomme la couronne impériale, et qu'il venait rendre hommage à Julie et lui offrir la couronne :

LA COURONNE IMPÉRIALE

Madrigal

Je suis ce prince glorieux
De qui le bras victorieux

A terrassé l'orgueil d'un redoutable empire.
Au plus froid des climats, je me sentis brûler
Par un nouveau soleil que l'univers admire
Et que celui des cieux ne saurait égaler.
Du rivage inconnu de l'âpre Corélie,
Où la mer sous la glace est toute ensevelie,
Le flambeau de l'Amour mes voiles conduisant,
Je viens pour rendre hommage à l'auguste Julie;
Mais jugeant ma couronne un indigne présent,
Je voulus conquérir le riche diadème
Dont jadis les Césars, en leur pompe suprême,
Eurent le front si reluisant.
Au comble d'un succès qui les peuples étonne,
Vainqueur des ennemis et vaincu du malheur,
Je rencontrai la mort dans le champ de Bellonne.
L'Amour vit mon désastre et, flattant ma douleur,
Me convertit en une illustre fleur,
Que de l'Empire il nomma la Couronne.
Ainsi, je fus le prix que cherchait ma valeur;
Ainsi, par mon trépas, j'achevai ma conqueste :
En cet état, Julie, accorde ma requeste,
Sois pitoyable à ma langueur,
Et, si je n'ay place en ton cœur,
Que je l'aye au moins sur ta teste.

De M. Chapelain.

La date de quelques autres madrigaux est fixée approximativement par certains événements; c'est ainsi que le madrigal intitulé *la Tulipe,* d'Antoine Godeau, a dû être fait avant 1636, puisque son auteur ne paraît plus avoir commis de péchés de poésies galantes depuis son élévation à l'épiscopat.

De même, *le Narcisse* et *le Souci,* d'Habert, capitaine d'artillerie, sont antérieurs à l'année 1637, Habert étant mort cette année-là.

Le Muguet, la Fleur de Grenade et *le Perce-Neige,* du second fils d'Arnault d'Andilly, sont l'œuvre d'un jeune homme de dix-huit à vingt ans, c'est dire qu'ils ont été écrits de 1636 à 1638, Simon Arnault étant né en 1618.

Quant à Corneille, il faut le retrancher des auteurs de *la Guirlande* et rendre à Conrart ce qui appartient à Conrart; pendant longtemps, on a cru à tort que les initiales M. C.,

mises au bas de quelques madrigaux, s'appliquaient à Corneille; il ne saurait y avoir aujourd'hui de doute sur ce point.

Dix-neuf poètes contribuèrent à enrichir l'album de Julie d'Angennes; presque tous étaient des hommes jeunes, les plus âgés n'ayant pas dépassé la quarantaine.

A cette règle faisait exception Jean-Ogier de Gombauld, qui, en 1636, avait soixante-six ans; Gombault était un bon et vieil ami de la mère de Julie, un excellent homme du temps de Henri III et de Henri IV; Mme de Rambouillet était si douce et si obligeante qu'elle supportait toutes ses manies et tous ses ridicules, se contentant d'en sourire, et Dieu sait si le père Gombauld avait des manies et des ridicules.

Il parlait, sans cesse, de la vieille cour, ne trouvant rien de bien à celle de Louis XIII; très cérémonieux, il serait resté tout un jour à frotter sa cuillère plutôt que de toucher le premier au potage; d'une propreté méticuleuse, Gombaut choisissait les pavés en marchant; s'il rencontrait sur son chemin une dame de sa connaissance, il était arrivé à ce miracle d'équilibre qu'il lui tirait une révérence de bonne grâce et regardait en même temps à ses pieds pour ne pas se crotter.

Grand, droit, ayant conservé tous ses cheveux, il ne portait qu'un mince filet de barbe. Mme de Rambouillet l'appelait le Beau Ténébreux.

On disait qu'il avait été tout à fait dans les bonnes grâces de la reine Marie de Médicis, qui lui avait même fait des avances et lui serait apparue, un jour, insuffisamment voilée; très modeste ou très discret sur ce point, il se défendait énergiquement d'avoir été amoureux de la reine.

Cependant certain sonnet de lui semblait donner raison à la critique ou peut-être à l'éloge :

Que vîtes-vous, mes yeux, d'un regard téméraire?
Et de quoi, ma pensée, oses-tu discourir?
Quels divers sentiments me font vivre et mourir,
Me forcent de parler autant que de me taire?

Quelle innocente erreur, quel malheur volontaire
Se fait également redouter et chérir?

Etait-ce pour me perdre, ou bien pour m'acquérir,
Pour m'être favorable ou pour m'être contraire?

Quelle ruse d'amour, quel objet me surprit?
Souvent l'image seule en trouble mon esprit
Et d'un extrême bien j'en fais un mal extrême.

Souvent je doute encore et, de sens dépourvu,
Dans la difficulté de me croire moi-même,
Je pense avoir songé ce que mes yeux ont vu.

Gombauld se croyait environné d'ennemis et assurait que, de rage, un individu avait brûlé un exemplaire de son *Endymion,* paru en 1624.

Pour montrer qu'il était très fort aux armes, il s'amusait à se mettre en garde, en pleine rue, devant ses amis qui passaient.

Mystérieux au dernier point, Ogier de Gombauld prétendait avoir découvert le secret de faire des sonnets facilement et se gardait bien de confier ce fameux secret à qui que ce fût; il disait : « J'aurais inventé la musique, si on ne l'avait pas inventée avant moi. »

Mais ces défauts et ces bizarreries étaient rachetés par des qualités sérieuses : l'auteur de *l'Endymion,* de *l'Amaranthe,* des *Danaïdes,* a écrit quelques bonnes poésies qu'il savait lire et faire valoir dans la perfection; ses ouvrages, qui n'eurent qu'un succès médiocre publiés, furent très applaudis à la lecture et produisirent une vive impression sur les familiers de l'hôtel de Rambouillet.

A l'apparition de *l'Endymion,* croyant que la Reine-Mère avait le désir de l'entendre déclamer ses vers, il s'en alla aussitôt chez Mme de Rambouillet et lui dit : « Admettez, madame, que vous êtes la reine, je vais entrer avec mon livre »; puis, après être sorti dans l'antichambre, il revint, le livre à la main, en faisant toutes sortes de politesses et de révérences, demandant à la marquise si c'était bien ainsi, si le ton qu'il prenait était assez respectueux.

Mme de Rambouillet s'amusa beaucoup, tout en regret-

tant d'être seule et de ne pouvoir faire partager son hilarité.

On ne connaissait pas d'homme plus exact que lui aux rendez-vous.

Huguenot dans l'âme, il trouvait la marquise trop bonne catholique.

Vers 1640, notre poète s'avisa d'adresser une déclaration d'amour à Mme de Combalet, devenue duchesse d'Aiguillon et pair de France depuis le 1er janvier 1638, et alors dans l'éclat de ses trente-six ans.

La nièce de Richelieu ayant fait bon accueil à Gombault, celui-ci confondit une simple politesse bienveillante avec des marques d'amour et lui écrivit cette lettre :

Madame,

Une affection qui demeure toujours cachée ne mérite que le nom de peine et celui qui n'en sait point donner la connaissance n'est pas digne d'en recevoir le remède. Si je m'en taisais davantage, je témoignerais que votre pouvoir serait moindre que ma résistance; je serais discret à votre préjudice et ferais profession d'une vertu qui vous serait injurieuse.

Jusqu'ici mon amour s'est plu si fort dans mon cœur que, pour n'en sortir jamais, il ne voulait pas seulement se trouver dans ma bouche. Mais à la fin il est devenu si grand et si puissant qu'il est bien malaisé de tenir secret celui qui se trahit soi-même et qui se découvre par sa propre lumière.

Mes yeux ont déjà si fort accusé ma pensée, et mon silence en a tant dit, qu'il paraît bien que mes actions dépendent d'une autre puissance que de la mienne.

Soit que je me taise, soit que je parle, prenez-vous-en à vous, Madame, vous êtes la seule cause de ma crainte ou de mon audace; et les mêmes charmes qui naguères m'ôtaient le courage, à cette heure me le donnent...

Mme d'Aiguillon n'ayant pas répondu, Gombaut revint à la charge :

Madame,

Je m'attendais toujours de recevoir quelque nouveau témoignage de cette bienveillance qui d'abord s'était montrée si favorable à mes vœux, et je vous ai trouvée si différente de vous-même que j'ai douté si c'était à vous à qui je les eûsse offerts.

Il n'y a sans doute que les premiers devoirs que l'on vous rend qui vous soient agréables et vous n'êtes qu'une fois douce pour être éternellement cruelle.

Vous me le faites éprouver avec tant de soin qu'il semble que ma seule peine fasse toute votre félicité.

Depuis la faveur que vous m'avez faite de m'entendre, vous ne vous êtes plus relâchée un seul moment de votre rigueur. Vous avez appris avec plaisir que ma passion était grande et vous avez cru que pour me la rendre mortelle il vous suffisait de la mépriser.

Je n'eûsse jamais pensé qu'il y eût quelque personne dans le monde que l'on ne pût aimer sans en faire une ennemie.

La duchesse s'étant contentée de le recevoir avec froideur, à la première visite qu'elle reçut de lui, au Petit-Luxembourg, l'amoureux de soixante-dix ans écrivit encore :

Que vous dirais-je, Madame, pour votre contentement, après vous avoir si fort irritée contre moi, sinon que je ne puis rien faire, pas même vous offenser, que pour votre plus grande gloire? Car ce malheur ne m'est arrivé que pour découvrir en vous des vertus qui n'étaient point assez connues ou des beautés que je n'aurais pas remarquées.

J'ai vu la colère la plus agréable et la plus belle que l'on saurait jamais voir. Il semblait qu'elle fût excitée, non par les Furies, mais par les Grâces, et que vous ne fissiez action d'ennemie que pour vous faire aimer davantage. J'ai vu le dédain s'emparer de ces beaux yeux tout près de me réduire en poudre.

Vous m'avez tant de fois affligé lorsque j'étais innocent qu'il est raisonnable que vous me pardonniez lorsque je suis coupable. Vous avez une occasion de signaler votre bon naturel et de me faire voir, de toutes vos vertus, celles qui m'ont été cachées : votre clémence et votre pitié.

Cependant, si je dois juger de votre cœur par votre visage, vous êtes passée, en ce moment, de l'estime au mépris ou du moins à l'indifférence.

Mais puisque l'inégalité vous plaît, il vous faut imiter en toute chose et s'accommoder à votre empire comme à celui du temps ou de la fortune.

Une réponse de la grande dame, trop dure peut-être pour le vieux poète, mit fin à la correspondance :

RÉPONSE DE Mme D'AIGUILLON A M. DE GOMBAULD

Ce serait mon avis, Monsieur, aussi bien que mon humeur, de ne répondre rien aux demandes auxquelles on ne veut rien accorder.

Mais une erreur commune veut faire croire à plusieurs qu'en telle occasion ceux qui se taisent semblent apporter plus de consentement que de résistance.

J'ai donc pensé qu'il serait plus à propos de vous éclaircir de mon intention, afin qu'en une chose où nous ne pouvons avoir un même désir nous ayons du moins une même croyance. Je tiens pour moi que c'est une pure folie de prendre du plaisir à se donner de la peine et qu'il n'y a point de repos plus solide que de se tenir continuellement dans son devoir.

C'est tout ce que je puis répondre, une fois et pour toujours, à toutes ces belles paroles, où j'apprends de vous qu'au rebours de ceux qui sentent ce qu'ils ne peuvent jamais dire vous dites fort bien ce que vous ne pouvez jamais sentir.

Gombauld jouait admirablement de la mandore.

Il ne composa qu'un madrigal pour Julie, mais c'est à coup sûr l'un des plus beaux; il célébra la fleur au panache empourpré que les anciens consacraient aux morts et dont les Thessaliens étaient couronnés aux funérailles d'Achille :

L'AMARANTE

Madrigal

Je suis la fleur d'amour qu'amarante on appelle
Et qui viens de Julie adorer les beaux yeux :
Roses, retirez-vous, j'ai le nom d'immortelle;
Il n'appartient qu'à moi de couronner les dieux.

De M. de Gombauld.

Ogier de Gombauld, qui fut un des premiers membres de l'Académie française, mourut en 1666, à l'âge de quatre-vingt-seize ans, après avoir été pensionné convenablement par Henri IV, Louis XIII et Louis XIV.

Pellisson, qui a fait peindre presque tous ses amis, n'a jamais pu avoir le portrait de Gombauld, malgré l'insistance de Mme de Rambouillet elle-même; le poète disait que ce serait sa décrépitude, qu'il n'avait pas dormi depuis que la marquise le lui avait demandé et que, si elle continuait, il cesserait de la voir, et pourtant c'était la seule consolation qui lui restât au monde.

Gombauld était originaire de Saint-Just, près de Marennes.

Si Gombauld représentait, à l'hôtel de Rambouillet, avec Léon de Montausier, Valentin Conrart et Gédéon Tallemant des Réaux, le protestantisme, le jansénisme, c'est-à-dire la religion nouvelle, y rencontrait un ardent défenseur en la personne de Robert Arnault, connu sous le nom de M. d'Andilly.

Beaucoup plus jeune que l'amant mystérieux de Marie de Médicis, Robert Arnault était né, à Paris, vers 1589 : deux de ses sœurs, la mère Angélique et la mère Agnès, devinrent les célèbres abbesses de Port-Royal, son frère Henri évêque d'Angers, pendant qu'un autre de ses frères, Antoine, le docteur, remplissait le XVIIe siècle du bruit de ses controverses et de ses discussions théologiques ; quant à Simon, dont la carrière fut plus modeste, nous l'avons vu mourir près de Verdun, en 1639.

A entendre Arnault d'Andilly, peu de familles auraient été aussi glorieuses que la sienne : constamment il parlait de ses ancêtres et surtout de son père, Antoine, qui avait abandonné la magistrature pour se consacrer tout entier au barreau où il remporta de si éclatants succès.

Le jeune Robert avait à peine onze ans que déjà, caché, au Parlement, sous la robe de son grand-père, l'avocat général Marion, il assistait aux triomphes oratoires de l'éminent avocat ; le duc de Savoie étant venu en France en l'année 1600, le roi Henri lui proposa d'entendre une belle cause et choisit le jour où Antoine Arnault plaidait une importante affaire : l'affluence fut extraordinaire à la grand'chambre du Parlement, où l'enfant trouva cependant une petite place et put voir de quel prestige jouissait son père.

Arnault d'Andilly citait des exemples vraiment merveilleux de l'éloquence paternelle : un jour, au Parlement, faisant, dans une harangue, l'éloge de Louis II, sire de la Trémouïlle, le chevalier sans reproche, Antoine raconta avec un tel feu la belle conduite de son héros, à la bataille de Fornoue, en 1495, que le duc de Montpensier, prince du sang, qui était présent, se croyant au combat, tira à demi son épée et, quand Arnault

eut fini de parler, demanda à embrasser l'orateur, en disant :

M. Arnault m'a enlevé de telle sorte qu'il m'aura fait passer pour fou, car, croyant être au combat et ne sachant ce que je faisais, j'ai tiré à demi mon épée.

Antoine Arnault était le chef du conseil d'un grand nombre de princes et de princesses qui le pensionnaient largement : dès quatre heures du matin, il recevait ses clients à son cabinet, où son fils Robert venait souvent l'entretenir et lui demander avis.

Quand le célèbre avocat mourut, en 1619, il fut vivement regretté, et, pendant deux jours, on dut lui laisser le visage découvert, sur son lit de mort, tant était grand le concours des personnes qui le voulaient voir.

A seize ans, Arnault d'Andilly entre dans les finances en qualité de commis de son oncle l'intendant.

En 1609, son caractère impétueux et bouillant se montre tout entier, à Port-Royal-des-Champs, dans cette journée que les Annales jansénistes désignent sous le nom de « la journée du guichet ».

La mère Angélique, sa sœur, alors âgée de dix-huit ans et abbesse de Port-Royal depuis dix ans, veut réformer son monastère en en faisant un cloître inaccessible aux visites mondaines : remplie de cette idée, elle écrit à son père et à sa mère qu'elle ne pourra plus les recevoir comme par le passé.

Au moment des vacances judiciaires de l'année 1609, Antoine Arnault se rend à Port-Royal, avec sa femme et son fils d'Andilly, et insiste pour pénétrer dans le couvent : l'entrée lui en est rigoureusement interdite.

D'Andilly, qui alors a vingt ans, se met dans une horrible colère, traitant sa sœur de monstre d'ingratitude, de parricide, qui répondra devant Dieu de la mort de son père, et livre un véritable assaut à la grille, invectivant les autres religieuses.

Mais la mère Angélique reste inébranlable dans sa résolu-

tion. Voyant cela, Antoine Arnault se dispose à remonter dans son carrosse; cependant, avant de partir, il consent à entrer au parloir pour déclarer à sa fille qu'il ne veut plus la revoir jamais.

Celle-ci ayant ouvert le guichet, M. Arnault exhale toutes ses plaintes et cause bientôt à la mère Angélique une telle émotion qu'elle s'évanouit.

M. Arnault oublie alors ses griefs et appelle au secours, mais les religieuses ne bougent pas; elles ne se décident à se rendre au parloir qu'en entendant Arnault d'Andilly qui leur crie de toutes ses forces que leur abbesse se meurt.

Enfin on prend soin de la mère Angélique, qui se rétablit bientôt; mais ses parents cédèrent et la réforme de la clôture fut maintenue.

En 1611, la surintendance des finances ayant été supprimée et remplacée par des directeurs, Arnault l'intendant eut un de ces postes et conserva son neveu comme collaborateur : ces fonctions permirent au jeune homme d'assister souvent au conseil des directeurs, derrière les chaises de la reine-régente Marie de Médicis et du jeune roi, ce dont il se montra très fier.

Quand il eut vingt-quatre ans, M. de la Boderie, ancien secrétaire d'ambassade, à Rome, de Jean de Vivonne, marquis de Pisani, puis ambassadeur en Angleterre, lui donna sa fille, qui apporta en dot à son mari les terres de Pomponne et de Briote, tandis qu'Antoine Arnault se dessaisissait, au profit de son fils, de la terre d'Andilly, près de Montmorency.

Mlle de la Boderie n'était âgée que de quatorze ans.

On ne vit pas de plus parfaite union.

C'est en 1613 que M. d'Andilly commença à écrire en vers : le Conseil des finances ayant accompagné le jeune Louis XIII dans son voyage de Bretagne, d'Andilly, qui en était, eut l'idée étrange de mettre en vers la vie de son beau-père, M. de la Boderie; huit cents vers, à raison d'une centaine par jour, furent composés en carrosse par le gendre enthousiaste, et, chose plus étrange encore, au même moment, M. de la Bode-

rie, qui n'était nullement au courant du projet d'Arnault, racontait lui-même, en vers excellents, paraît-il, ses propres ambassades.

Deux ans plus tard, Robert Arnault obtenait tout ce qu'il voulait de Louis XIII, dont il avait su gagner la confiance, et se liait avec les trois frères de Luynes, dont la puissance allait devenir sans bornes; cependant, son oncle étant mort, il ne put lui succéder dans sa charge d'intendant.

Comme dédommagement, on lui donna un emploi important à la surintendance des finances, dont le titulaire était alors M. Schomberg.

C'est à cette époque, c'est-à-dire vers l'année 1620, qu'Arnault d'Andilly entra en relations avec l'abbé de Saint-Cyran, qui travaillait alors à l'établissement du jansénisme : à partir de ce moment-là, la piété du disciple de Saint-Cyran prit tous les caractères d'une véritable dévotion.

En 1624, Richelieu, qui l'avait apprécié, le nomma intendant de la maison de Gaston d'Orléans : mais le frère du roi ne tarda pas à lui préférer d'autres favoris plus habiles, de sorte que la disgrâce suivit de près la faveur.

M. d'Andilly profita des loisirs que cette disgrâce lui donnait pour propager la doctrine nouvelle de Saint-Cyran et se répandre dans la société parisienne.

Les relations de son beau-père avec Jean de Vivonne lui procurèrent un facile accès auprès de la marquise de Rambouillet; vers 1635, d'Andilly, de retour d'Allemagne où il avait exercé les fonctions d'intendant auprès de notre armée, âgé de quarante-six ans, présentait à Catherine de Vivonne deux de ses fils : Antoine, et Simon qui portait le nom d'une des terres de Mme Arnault, la terre de Briote.

M. de Briote, plus jeune de deux ans que son frère Antoine, n'avait que dix-sept ans.

Le père et ses deux fils déposèrent aux pieds de Julie, sous la forme de madrigaux, le tribut de leurs poétiques hommages.

Arnault d'Andilly offrit à la jeune fille un lys que M. de



... qui n'était nullement au...
... lui-même, en vers ...
... sades.

... ans plus tard, Robert A...
... de Louis XIII, dont il av...
... avec les trois frères de La...
devenu sans bornes ; cependant, ...
put lui succéder dans sa charge ...

Comme dédommagement, on lui ...
à la surintendance des finances, ...
M. Schomberg.

C'est à cette époque, c'est-à-dire ...
nault d'Andilly entra en relations ave...
qui travaillait alors à l'établissement...
de ce moment-là, la piété du disciple ...
les caractères d'une véritable dévotion.

En 1624, Richelieu, qui l'avait ...
dant de la maison de Gaston d'Or...
... pas à lui préférer d...
sorte que la disgrâce suivit de près la ...

M. d'Andilly profita des loisirs que ...
... pour propager la doctrine nouvelle ...
... dans la société parisienne.

... relations de son beau-père avec ...
... un facile accès auprès de la ...
... 1635, d'Andilly, de retour d'Allema...
... fonctions d'intendant auprès de ...
... ans, présentait à Catherine de ...
..., et Simon qui portait le nom ...
..., la terre de B...

..., plus jeune de deux ans que ...
...-sept ans.

... deux fils déposèrent aux p...
..., le tribut de leurs ...

... offrit à la jeune fille ...



Peint par Ph. de Champagne

Arnaud d'Andilly [illegible]

[illegible] de Port-Royal

Montausier comprendra dans *la Guirlande,* mais qui n'est point certes un chef-d'œuvre :

LE LYS

Merveille de nos jours, dont les charmes vainqueurs
Ravissent les esprits et règnent dans les cœurs,
Rare présent du ciel, adorable Julie,
Lorsque toutes les fleurs, d'un émail précieux,
Viennent rendre à l'envi ta couronne embellie,
C'est sur moi que tu dois arrêter tes beaux yeux.

De la reine de l'air, je suis la fleur divine,
Ma blancheur, de son lait, tire son origine,
Il se fait voir encor sur mon teint nonpareil,
Et le dieu dont les loix forment la destinée
Veut que le plus grand roi qu'éclaire le soleil
Ayt de moi seulement la tête couronnée.

Au temple de Thémis, je préside avec lui ;
Son thrône glorieux est mon illustre appui ;
La valeur de ce Mars fait pour moi des miracles,
Et je dois espérer que, par son bras puissant,
S'accompliront bientôt les célèbres oracles
Qui me promettent place au-dessus du croissant.

Mais, parmi ces grandeurs, le bruit de ton mérite
A me donner à toi si fortement m'invite,
Que je veux de ma gloire enrichir ta beauté ;
En vain toutes les fleurs, dans leur pompe suprême,
Se vantent de t'orner d'un royal diadême,
Leur plus superbe éclat n'a point de majesté :

Nulle autre que le lys, sans audace, n'aspire
A te rendre un honneur qui soit digne de toi ;
Elles parent ton front et je t'offre un empire,
Puisqu'en te couronnant je t'égale à mon roi.

De M. d'Andilly.

M. d'Andilly avait donné l'exemple; ses deux fils suivirent.

Antoine rima, pour Mlle de Rambouillet, *l'Hyacinthe* et *le Soucy ;* quant à M. de Briote, le futur ministre de Louis XIV sous le nom du marquis de Pomponne, il dépassa, dans ces circonstances, les galanteries de son père et de son frère, en

20

sertissant, dans ses vers, trois fleurs pour la belle Julie, *le Perce-Neige,* commençant ainsi :

Sous un voile d'argent la terre ensevelie

la Fleur de Grenade et *le Muguet :*

LE MUGUET

J'abandonne les bois, dont les feuillages sombres,
Malgré l'astre brûlant qui répand des clartés,
Conservent ma fraîcheur sous leurs épaisses ombres,
Pour venir rendre hommage à tes rares beautés.
Mais je crains, en voyant l'éclat qui t'environne,
Que ton feu sans pareil
Ne me soit plus fatal que celui du soleil.
N'importe, toutefois, quoi que le ciel ordonne,
Ou j'embellirai ta couronne,
Ou, mourant au feu de tes yeux,
Mon sort égalera le sort des demi-dieux.

De M. de Briote.

Les hommages de la famille Arnault eussent été incomplets si le carabin poète ou le poète carabin, Arnault de Corbeville, dont nous avons longuement parlé, ne s'était pas joint à Arnault d'Andilly et à ses deux cousins, ou s'il ne les avait précédés.

Quelques vers, d'ailleurs, coûtaient peu à sa plume féconde, qui chargea la tulipe d'un compliment agréable pour la princesse Julie :

LA TULIPE

Madrigal

Je suis le plus brillant ouvrage
Dont le pinceau de Flore embellit les étés,
Et sur les autres fleurs j'ai le même avantage
Que le feu de tes yeux sur les autres clartés.
Mais dans l'éclat qui m'environne,
Et qui de cent couleurs relève mes beautés,
La gloire que le ciel me donne,
D'être une fleur de ta couronne,
A pour moi de si doux appas,
Que, bien que de ma mort ma gloire soit suivie,

Pour mourir d'un si beau trépas,
J'aime mieux la gloire que la vie.

De M. Arnault de Corbeville.

Mme Arnault étant morte en 1637, l'isolement dans lequel il se trouva rattacha encore plus M. d'Andilly au jansénisme; l'arrestation de Saint-Cyran, sa détention à Vincennes pendant plusieurs années, mirent en lumière son dévouement à son ami, pour la libération duquel il n'épargna aucunes démarches.

Sa physionomie agréable, ses bonnes manières prévenaient en sa faveur; il eût été un homme du monde accompli, sans ses brusqueries; il ne pouvait parler à quelqu'un, sans lui donner des coups de poings et arracher les boutons de son manteau; on redoutait de l'avoir près de soi, à table, à cause de ses gestes exubérants, qui gênaient fort ses voisins.

Les jésuites l'englobaient dans la haine qu'ils portaient aux jansénistes et disaient, traitant ceux-ci de huguenots : « *Paulus genuit Augustinum, Augustinus Calvinum, Calvinus Jansenium, Jansenius Sancyranum, Sancyranus Arnaldum et fratres ejus.* »

Après la publication de *la Fréquente Communion,* de son frère Antoine, Arnault d'Andilly se retira à Port-Royal-des-Champs, où il traduisit les *Vies des Pères du Désert* et l'*Histoire des Juifs de Josèphe.*

Pascal faisait un tel cas de d'Andilly qu'il lui soumit le plan de chacune des *Provinciales.*

La retraite dans laquelle il vécut ne l'empêcha pas cependant de s'occuper de l'avenir de son fils Simon, marquis de Pomponne, qui obtint, en 1665, l'ambassade de Suède, puis, plus tard, un ministère.

Arnault d'Andilly mourut le 26 septembre 1674, à l'âge de quatre-vingt-deux ans; suivant sa volonté, il fut enterré à Port-Royal-des-Champs; son corps ayant été exhumé en 1710, un de ses petits-fils fit déposer ses restes mortels dans l'église de Palaiseau, où, le 30 septembre 1725, on les inhuma définitivement dans le caveau de la chapelle.

Le marquis de Pomponne survécut à son père jusqu'en 1699, après une carrière brillante et bien remplie.

En effet, dès l'âge de vingt-quatre ans, Simon Arnault entrait dans les affaires, devenait, en 1644, conseiller d'Etat et, plus tard, intendant général des armées de Naples et de Catalogne.

Un moment, ses idées jansénistes et ses relations amicales avec le surintendant Fouquet faillirent compromettre son avenir; mais son ambassade de Suède ayant fait ressortir ses solides qualités de diplomate, Louis XIV le nomma ministre secrétaire d'Etat des affaires étrangères, en 1671.

L'abbé Faydit composa alors un poème latin sur la promotion de M. de Pomponne à la charge de secrétaire et de ministre d'Etat. Il fit graver autour des armes de ce ministre un vers de Prudence que Ménage trouvait merveilleux. Prudence parle de saint Grégoire de Tours, qui était Auvergnat, et dit de lui :

Alpibus Arvernis veniens mons altior ipse.

L'application à M. de Pomponne était d'autant plus heureuse, qu'outre qu'il était Auvergnat d'origine, il portait avec cela une montagne dans ses armes.

Il ne fallut rien moins que les efforts jaloux et réunis de Colbert et de Louvois pour arracher au ministre qui avait conclu la paix de Nimègue une démission qu'il donna à la fin de l'année 1679.

Le roi se sépara de M. de Pomponne avec regret et l'embrassa en lui disant adieu.

A la mort de Louvois, en 1691, Louis XIV, qui avait conservé de son ancien ministre le meilleur souvenir, le nomma ministre d'Etat avec un logement à Versailles et un traitement de 20,000 livres.

Le duc de Saint-Simon, dans ses *Mémoires*, trace un portrait du marquis de Pomponne qui est un véritable panégyrique :

C'était, dit-il, un homme qui excellait surtout par un sens droit, juste, exquis, qui pesait tout et faisait tout avec maturité, mais sans

lenteur ; d'une modestie, d'une modération, d'une simplicité de mœurs admirables et de la plus solide et de la plus éclairée piété. Ses yeux montraient de la douceur et de l'esprit ; toute sa physionomie, de la sagesse et de la candeur ; une dextérité, un art, un talent singulier à prendre ses avantages en traitant ; une finesse, une souplesse sans ruse qui savait parvenir à ses fins, sans irriter ; une douceur et une patience qui charmaient dans les affaires ; et, avec cela, une fermeté et, quand il le fallait, une hauteur à soutenir les intérêts de l'Etat et la grandeur de la couronne que rien ne pouvait entamer. Avec ces qualités, il se fit aimer de tous les ministres étrangers, comme il l'avait été dans les divers pays où il avait négocié. Poli, obligeant et jamais ministre qu'en traitant, il se fit adorer à la cour, où il mena une vie égale, unie et toujours éloignée du luxe et de l'épargne ; ne connaissant de délassement de son grand travail qu'avec sa famille, ses amis et ses livres. La douceur et le sel de son commerce étaient charmants et ses conversations, sans qu'il le voulût, infiniment instructives.

Boileau a raillé le silence prudent de Valentin Conrart, mais ce reproche ne saurait lui être adressé quand il s'agit de *la Guirlande de Julie,* car le père de l'Académie française ne dédia pas moins de six madrigaux à l'aimable fiancée de M. de Montausier.

Le lys, la tulipe, l'hyacinthe, la fleur de grenade, l'immortelle blanche, fleurs idéales, écloses du cerveau de Conrart, chantèrent, tour à tour, les charmes de Mlle de Rambouillet et lui adressèrent cette prière gracieuse : « Julie, mettez-nous dans vos cheveux, que votre front nous serve de trône, » tandis que la fleur d'orange, plus modeste, craignant de ne pouvoir être placée aussi haut, demanda à être élevée seulement jusqu'à son sein.

LA FLEUR D'ORANGE

Madrigal

Du palais d'émeraude, où la riche nature
M'a fait naître et régner avecque majesté,
Je viens pour adorer la divine beauté
Dont le soleil n'est rien qu'une faible peinture.
Si je n'ai point l'éclat ni les vives couleurs
Qui font l'orgueil des autres fleurs,
Par mes douces odeurs je suis plus accomplie,
Et par ma pureté plus digne de Julie.

Je ne suis point sujette au fragile destin
De ces belles infortunées
Qui meurent dès qu'elles sont nées,
Et de qui les appas ne durent qu'un matin;
Mon sort est plus heureux, et le ciel favorable
Conserve ma fraîcheur et la rend plus durable.
Ainsi, charmant objet, rare présent des cieux,
Pour mériter l'honneur de plaire à vos beaux yeux,
J'ai la pompe de la naissance.
Je suis en bonne odeur en tout temps, en tous lieux;
Mes beautés ont de la constance,
Et ma pure blancheur marque mon innocence :
J'ose donc me vanter, en vous offrant mes vœux,
De vous faire, moi seule, une riche couronne
Bien plus digne de vos cheveux
Que les plus belles fleurs que Zéphire nous donne;
Mais si vous m'accusez de trop d'ambition,
Et d'aspirer plus haut que je ne devrais faire,
Condamnez ma présomption
Et me traitez en téméraire;
Punissez, j'y consens, mon superbe dessein
Par une sévère défense
De m'élever plus haut que jusqu'à votre sein,
Et ma punition sera ma récompense.

De M. C.

La famille de Valentin Conrart était originaire de Valenciennes, mais lui vint au monde à Paris, en 1603.

Son père, qui avait de la fortune, le destinait à quelque bon emploi tranquille, convenablement payé, et songeait si peu à faire de lui un littérateur que Valentin n'apprit ni le grec ni le latin : le goût de l'élégance allant jusqu'à une certaine coquetterie, qu'il contracta de bonne heure, n'eut aucun attrait pour M. Conrart père, qui défendit à son fils de porter les jarretières, les roses au soulier, les longs cheveux alors tant à la mode, de sorte que l'enfant était contraint d'ajuster roses et jarretières hors du domicile paternel et encore en regardant bien si on ne le voyait pas.

Le jeune Conrart acheta, à vingt-quatre ans, une charge de secrétaire du roi et se maria en 1634.

S'il avait peu étudié au collège, il répara bientôt le temps perdu; grâce à un travail acharné, les langues italienne, espa-

gnole lui devinrent familières, et ses relations choisies permirent au secrétaire du roi de jeter les bases de l'Académie française, dont, auprès de la postérité, il passe à juste titre pour être le père : suprême honneur qui vaut tous les éloges.

Conrart était un des hôtes assidus de l'hôtel de Rambouillet, ayant pour la maîtresse de la maison des délicatesses infinies; il savait, par expérience, que Mme de Rambouillet était comme lui d'une fidélité à toute épreuve à ses amis, que pour elle l'amitié comptait pour une des choses les plus précieuses de la vie ; alors il demandait à la marquise de vouloir bien composer des devises sur ce beau sujet ; ces devises, aussitôt composées, étaient confiées par lui à un calligraphe enlumineur qui les transcrivait sur vélin et les ornait ; puis Conrart offrait à Catherine de Vivonne les belles enluminures qu'elle acceptait avec joie et reconnaissance pour une si gracieuse attention.

Très obligeant, le premier secrétaire perpétuel de l'Académie française mettait sa bourse à la disposition des gens de lettres et leur prêtait volontiers de l'argent qui ne lui était pas toujours rendu.

On a pu quelquefois se plaindre de son caractère, dont les brusqueries s'expliquaient par sa mauvaise santé et la goutte qui constamment le tourmentait.

Cependant, au milieu de ses souffrances, il lui arrivait de conserver sa bonne humeur, et, en réponse à des vers de Sarrazin, qui se terminaient ainsi :

On ne vit onc un tel gouteux.

il composa même un jour une très jolie ballade :

BALLADE DE LA MISÈRE DES GOUTEUX

Le gouteux qui sa goute sent
Fait triste chère et laide mine :
Bien que de lui tu sois absent,
Ta rime fort bien le devine.
Quand tu te souviens qu'il clopine,
Dès qu'il veut faire un pas ou deux,
Ton esprit alors s'imagine
C'est pauvre chose qu'un gouteux.

Maint autheur antique et récent,
Bien instruit en toute doctrine,
Soutient que la goute descend
De copulation divine
Et que de Bacchus et de Cyprine
Naquit cet enfant maupiteux ;
Mais nonobstant cette origine
C'est pauvre chose qu'un gouteux.

Pour moi, qui des fois plus de cent
Ay passé par cette étamine,
Que me sert-il d'être innocent
Et plus net que n'est une hermine?
Puisqu'au pied je porte une épine
Qui me rend tout lieu raboteux,
Et que l'on dit quand je chemine
C'est pauvre chose qu'un gouteux.

Envoi :

Prince, il n'est herbe, ni racine
Qui m'empêche d'être boiteux,
Et dans ta rime sarasine
C'est pauvre chose qu'un gouteux.

C'est dans sa maison de la rue Saint-Martin que se réunit d'abord le groupe des écrivains qui forma ensuite l'Académie française : plus tard, dans sa maison de campagne, à Athis, les lettrés eurent table ouverte.

Tous les sujets furent abordés par lui ; ses manuscrits sont une excellente mine à consulter pour l'histoire littéraire de la première moitié du XVIIe siècle, et, s'il ne les fit point imprimer, ce n'est certes point par prudence, comme l'a prétendu Boileau : mais sa fortune lui permettait de vivre largement, il n'avait point à se préoccuper de gagner de l'argent avec ses livres, et il jouissait auprès de ses contemporains d'une belle réputation d'honnête homme et d'écrivain excellent qui lui suffisait.

Conrart mourut en 1675, après avoir exercé pendant trente et un ans les fonctions de secrétaire du roi.

L'influence de Conrart, à l'hôtel de Rambouillet, si grande

qu'elle fût, était encore dépassée par celle de Jean Chapelain, son aîné de huit années.

Voiture estimait que Mme de Rambouillet devait être logée dans un temple, dont Maître Claude, le portier de l'hôtel, aurait été le sacristain et Chapelain le prêtre.

Frère Claude l'héroïque
En sera le sacristain,
Chapelain le chapelain
Et l'angélique Angélique
Nuit et jour y chantera
Les hymnes qu'il vous fera.

Jean Chapelain remplissait à merveille son rôle et composait des hymnes que Mlle Paulet chantait; c'est ainsi qu'il écrivit les stances de Zyrphée, reine d'Argennes, à la cour d'Arthénice.

Un jour, les habitués de l'hôtel sont réunis dans la chambre bleue : tout à coup une tapisserie s'écarte et apparaît, à leurs yeux étonnés, un cabinet magnifique qui semble apporté là par enchantement, et, dans ce cabinet, Mlle de Rambouillet.

Chapelain a immédiatement l'idée de répondre à cette surprise par une autre surprise aussi charmante; son esprit imagine qu'une fée a construit cette chambre délicieuse pour mettre Mme de Rambouillet à l'abri des ans, et il le dit dans des stances enthousiastes : ces stances sont copiées sur du vélin par un calligraphe, et, quelques jours après, au moment où personne ne s'y attend, à l'endroit même où Julie d'Angennes s'était montrée, le vélin se déroule et les strophes de l'ode brillent devant les regards agréablement surpris.

Le grand-prêtre du temple de la rue Saint-Thomas passait, d'ailleurs, au temps où il vivait, pour exceller dans l'ode : en 1633, son *Ode au cardinal de Richelieu* avait été universellement admirée, et à bon droit, car elle a une belle allure :

Grand Richelieu de qui la gloire,
Par tant de rayons éclatants,
De la nuit de ces derniers temps
Eclaircit l'ombre la plus noire;

Puissant esprit dont les travaux
Ont borné le cours de nos maux,
Accompli nos souhaits, passé notre espérance,
Tes célestes vertus, tes faits prodigieux
Font revoir en nos jours, pour le bien de la France,
La force des héros et la bonté des dieux.
. . . .

(Mes vers) Ils chantent nos courses guerrières
Qui, plus rapides que le vent,
Nous ont acquis en te suivant
La Meuse et le Rhin pour frontières;
Ils disent qu'au bruit de tes faits
Le Danube crut désormais
N'être pas dans son antre assuré de nos armes,
Qu'il redouta le joug, frémit dans ses roseaux,
Pleura de nos succès et, grossi de ses larmes,
Plus vite vers l'Euxin précipita ses eaux.
. . . .

Toutefois en toi l'on remarque
Un feu qui luit séparément
De celui dont si vivement
Resplendit notre grand monarque;
Comme le pilote égaré
Voit en l'Ourse un feu séparé
Qui brille sur sa route et gouverne ses voiles,
Cependant que la lune accomplissant son tour
Dessus son char d'argent environné d'étoiles
Dans le sombre univers représente le jour.
. . . .

Ebloui de clartés si grandes,
Incomparable Richelieu,
Ainsi qu'à notre demi-dieu,
Je te viens faire mes offrandes;
L'équitable siècle à venir
Adorera ton souvenir
Et du siècle présent te nommera l'Alcide;
Tu serviras un jour d'objet à l'univers,
Aux ministres d'exemple, aux monarques de guide,
De matière à l'histoire et de sujet aux vers.
. . . .

De quelque insupportable injure
Que ton renom soit attaqué,
Il ne saurait être offusqué :

La lumière en est toujours pure ;
Dans un paisible mouvement
Tu t'élèves au firmament
Et laisses contre toi murmurer cette terre ;
Ainsi le haut Olympe, à son pied sablonneux,
Laisse fumer la foudre et gronder le tonnerre,
Et garde son sommet tranquille et lumineux.

Fils et petit-fils de notaire, Jean Chapelain avait commencé par être précepteur ; c'est vers 1627, à trente-deux ans, qu'il paraît avoir été introduit à l'hôtel de Rambouillet, où il se présenta avec des vêtements à la mode de 1617 : l'habit qu'il portait était « de satin colombin, doublé de panne verte et passementé de petits passements colombin et vert, à œil de perdrix. »

Il n'était point coquet, comme son ami Conrart, et, soit par indifférence, soit par esprit d'économie, il conservait un peu trop longtemps le même chapeau et la même perruque ; mais, s'il négligeait sa personne, il donnait tous ses soins à ses écrits, les travaillant même à l'excès.

La grammaire n'avait aucun secret pour lui, et il aida puissamment Conrart dont les efforts tendaient à créer une Académie : il fut pour celui-ci un utile collaborateur.

Sa *Couronne impériale,* contemporaine de l'*Ode au cardinal de Richelieu,* eut une telle célébrité que, dix ans après son apparition, en 1642, Voiture lui donne comme un titre de gloire en l'appelant « l'ouvrier de la *Couronne impériale.* »

Ses observations sur *le Cid,* en 1638, à côté de critiques outrées, contiennent de vifs éloges pour l'œuvre de Corneille.

Jean Chapelain semblait appelé à une haute destinée comme écrivain ; il devait enfanter un chef-d'œuvre, Homère, Virgile, Lucrèce, allaient lui céder le pas, quand une catastrophe littéraire assez commune fit évanouir les espérances que son génie promettait au monde.

La Pucelle, si bruyamment annoncée et attendue par les amis de Chapelain, ce poème héroïque auquel on avait fait fête dans les salons, à cause de la belle diction de l'auteur, *la Pucelle,* imprimée et livrée au public, fut jugée médiocre.

Les lettres-patentes qui permettent l'impression portent la date du 3 mars 1643, et l'ouvrage ne parut qu'en 1655.

La Pucelle comprend douze chants et débute ainsi :

Je chante la Pucelle et la sainte vaillante
Qui, dans le point fatal où périssait la France,
Ranimant de son roi la mourante vertu,
Releva son Etat sous l'Anglais abattu.
. . . .

Voici Jeanne d'Arc :

. . . . une modeste fille,
L'honneur de son pays et l'heur de sa famille,
Sous le tranquille abri des ombrages couverts
Adore incessamment l'auteur de l'univers.
Un troupeau de brebis, ainsi qu'elle, innocentes,
Occupe de ses ans les forces impuissantes.

Le portrait d'Agnès Sorel n'est pas heureux :

On voit, hors des deux bouts de ses deux courtes manches,
Sortir à découvert deux mains longues et blanches
Dont les doigts inégaux, mais tout ronds et menus,
Imitent l'embonpoint des bras ronds et charnus.

Scarron a parodié agréablement ces vers, en complimentant la reine Anne d'Autriche sur ses mains qu'elle avait très belles :

Elle avait au bout de ses manches
Une paire de mains si blanches
Que je voudrais à la vérité
En avoir été soufleté.

L'ouvrage de Chapelain était dédié à « son altesse monseigneur Henri d'Orléans, duc de Longueville et d'Estonville, » en ces termes :

Monseigneur,

Cette Pucelle magnanime ou pour mieux dire ce Phénix, dont le vol belliqueux redonna la franchise à nos pères, ayant trouvé en votre altesse un soleil propre à ranimer ses cendres, quitte le bûcher où sa dépouille fut consumée pour venir rendre hommage de sa nouvelle vie à la vertu qui la lui a fait recouvrer.
. . . .



... qui perm...

... l'ouvrage ...

... parod...

... nne d'A...

Elle av...

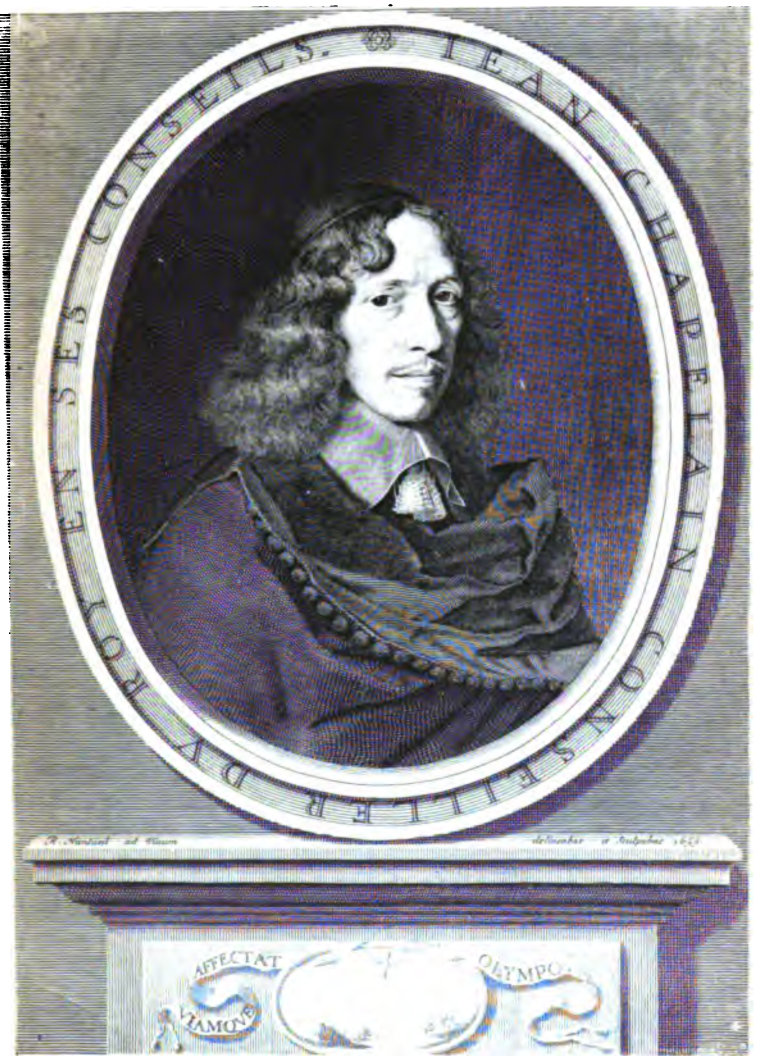
Que je v...

En avoir et...

... clair ...

... pour ...

... a fait ...


IEAN CHAPELAIN CONSEILLER DV ROY EN SES CONSEILS.
AFFECTAT
VIAMQVE
OLYMPO

La préface, qui suit la dédicace, laisse percer tous les soucis du pauvre poète :

Je fais si peu de fondement, pour le bon succès de ce poème, sur l'impatience qu'on a témoignée de sa publication, que je considère un si grand honneur comme son plus grand désavantage.....

..... Ceux qui me connaissent savent que je me connais et que, n'ayant jamais eu d'orgueilleuses pensées de la médiocrité de mes forces, je n'en ai jamais dit aussi que ce que j'en ai pensé. Ils savent encore que les louanges anticipées de quelques personnes officieuses n'ont été souffertes par moi qu'avec beaucoup de peine et que j'ai toujours appréhendé qu'elles ne m'engageâssent à soutenir une réputation plus grande que ma faiblesse ne me le permettait.

. . . .

En réalité, l'œuvre était manquée, c'était grand dommage, et Théophile Gautier a eu raison d'écrire ceci :

C'était cependant un beau sujet que celui de Jeanne d'Arc, la blonde bergère de Domrémy, qui, tout en conduisant ses moutons sous les vieux chênes de la forêt des Ardennes, conçoit ce projet de délivrer la France et y réussit, elle, simple et pauvre fille ! Le surnaturel s'y alliait de lui-même à la réalité ; il n'y avait rien à inventer ; la donnée était nationale et d'un grand intérêt. Quelle chaste et suave figure que cette Jeanne d'Arc, vierge au milieu de tous ces hommes d'armes qui la respectent et qui l'adorent comme un être supérieur ! Quelle touchante histoire ! A la voir si blanche et si rayonnante, au milieu de la poussière des batailles, on dirait que c'est un ange qui a coupé ses ailes afin de pouvoir endosser une cuirasse et revêtu un corps mortel pour courir les mêmes risques que ses compagnons d'armes. Et cette colombe couleur de neige qui s'envole de la flamme du bûcher où la sainte a expié ses victoires et consommé son sacrifice, et cette circonstance inexplicable du cœur qu'on retrouva intact au milieu des cendres, et ce bourreau qui se pend de désespoir et devient fou en pensant que Dieu ne lui pourra jamais pardonner d'avoir mis à mort sa plus belle créature, quoiqu'il y fût forcé : que de merveilles dans cette vie si courte et si pleine ! On croirait une légende plutôt qu'une chronique. Il y a là dedans la matière de tout un romancero.

Malgré l'insuccès de l'ouvrage, il s'en vendit beaucoup ; on en fit une belle édition à 25 livres le volume.

Mme d'Avaugour put à loisir, dans son château de Clisson, lire un exemplaire de *la Pucelle,* avec dédicace de l'auteur,

Chapelain s'étant souvenu de l'amie de Mlle de Rambouillet : peut-être, en la circonstance, ne se montra-t-il pas très généreux, car il ne donna qu'un volume pour Mlle de Vertus, qui habitait Paris, et pour sa belle-sœur Mme d'Avaugour.

L'échec de *la Pucelle* n'empêcha point cependant Jean Chapelain de conserver, jusqu'à la fin de sa vie, une grande autorité sur ses contemporains : pour eux, il était resté l'auteur de l'*Ode à Richelieu* de 1633, et Racine, à ses débuts, considéra comme un rare bonheur de lui être présenté et de recevoir ses conseils à l'occasion de l'ode que le jeune poète composa, en 1660, en l'honneur du mariage de Louis XIV.

Boileau eut la cruauté d'exercer sa raillerie sur les œuvres de cet homme qui avait eu sa célébrité et allait bientôt mourir :

Il a tort, dira l'un ; pourquoi faut-il qu'il nomme?
Attaquer Chapelain ! ah ! c'est un si bon homme !
Balzac en fait l'éloge en cent endroits divers.
Il est vrai, s'il m'eût cru, qu'il n'eût point fait de vers.
Il se tue à rimer, que n'écrit-il en prose?
. . . .

Cela ne lui suffit pas ; il alla jusqu'à faire cette parodie des monologues du *Cid* connue sous le nom de « *Chapelain décoiffé.* »

Chapelain était ponctuel, exact et formaliste en toute chose, à tel point que Balzac, pour exprimer ces qualités, créa un mot nouveau et l'appela « le circonspectissime. »

Il serait difficile de soutenir que Chapelain n'était pas quelque peu intéressé, mais les anecdotes que l'on raconte sur son avarice dépassent trop souvent la mesure des récits vraisemblables.

Ménage avait été douze ans brouillé avec Chapelain ; ils se raccommodèrent : Ménage prétend avoir vu, dans la cheminée de Chapelain, lors de leur réconciliation, les mêmes tisons qu'il y avait aperçus douze ans auparavant.

O monsieur Ménage, quelle belle, quelle prodigieuse mémoire vous aviez ! C'étaient bien les mêmes tisons, vous en êtes absolument sûr !!

Le poète de la *Couronne impériale* précéda d'une année dans la tombe le premier secrétaire perpétuel de l'Académie française, qui resta toujours son ami.

Gombault, Chapelain, Conrart, messieurs Arnault, rangez-vous, faites place à Géorges de Scudéry, l'auteur d'*Alaric*, d'*Arminius*, de *l'Amour tyrannique;* il est né au Havre en 1601, il a servi sur terre et sur mer, remporté des victoires, couru des aventures étranges, et le voilà maintenant homme de lettres, écrivant en vers et en prose avec une facilité prodigieuse.

Des madrigaux, il vous en fera plus que Gombault, plus que Chapelain, autant que Conrart, autant que les messieurs Arnault réunis; réjouissez-vous, belle Julie.

La gloire naissante de Chapelain n'intimide point son audace; il vous tressera, lui aussi, une *Couronne impériale;* Malleville est un ouvrier du vers qui rivalise avec Voiture, le poète havrais luttera quand même de grâce avec le poète parisien et lui disputera le prix « du *Souci* »; *le Pavot* de Georges de Scudéry fermera vos beaux yeux, Julie, parce que leur éclat empêche le monde entier de dormir, et son *Immortelle* brillera dans vos cheveux; puis, vous entendrez son chant du cygne; *Méléagre,* le héros étolien, dont la vie devait durer aussi longtemps que brûlerait un tison placé dans un brasier, meurt et devient cette jolie fleur tachetée que l'on a comparée à un damier :

LE MÉLÉAGRE

Madrigal

Je vais finir pour Julie :
O que mon destin est beau !
La glorieuse folie !
Dieux ! le superbe tombeau !
Je suis fleur et fus jadis homme ;
Mon sort une autre fois se trouve au même point,
Car un feu secret me consomme
Qui me brûle et ne paraît point.

De M. de Scudéry.

Georges de Scudéry ne laissera jamais échapper l'occasion de complimenter Mlle de Rambouillet. Un jour, un peintre dessine le portrait de Julie d'Angennes; cette peinture donne aussitôt au poète l'idée d'un gracieux sonnet :

SONNET A Mlle DE RAMBOUILLET SUR SA PEINTURE

Je cède à mon ami la gloire et l'avantage
De mettre en ce portrait les charmes de vos yeux;
Qu'il prenne, s'il se peut, son azur dans les cieux
Et qu'il peigne l'aurore en votre beau visage.

Je consens que sa main mette tout en usage,
La beauté des mortels, la majesté des Dieux,
Et qu'il égale Appelle et qu'il fasse encore mieux
Pour rendre son tableau l'ornement de notre âge.

Je veux qu'il soit un aigle à des objets si beaux,
Que l'Art et la Raison conduisent ses pinceaux,
Et que de leur cinabre il sorte de la flame.

J'approuve son dessein, j'approuve ses efforts,
Mais quand il aura peint les grâces d'un beau corps,
Je veux peindre à mon tour les beautés de votre âme.

Mais si prodigue que l'auteur d'*Alaric* fût de ses louanges pour Julie d'Angennes, Mme de Rambouillet n'avait rien à envier à sa fille.

Le jardin de l'hôtel se trouvait tout près des Tuileries, où demeurait Mlle de Montpensier; le parterre de Mademoiselle paraissait abondamment pourvu d'eau et celui de Mme de Rambouillet en manquait : Catherine de Vivonne pensa qu'il serait facile de conduire l'eau des Tuileries au jardin de l'hôtel, et, à cet effet, elle s'adressa à Mme d'Aiguillon, qui pouvait obtenir cette faveur de son oncle, le cardinal de Richelieu; Mme d'Aiguillon étant restée quelque temps sans répondre, la marquise lui envoya ce madrigal :

MADRIGAL

Orante, dont les soins obligent tout le monde,
Gardez que le cristal dont se forme cette onde,
Qui dans le grand parterre a son trône établi,
A la fin ne se perde au fleuve de l'oubli.

Le désir de Mme de Rambouillet n'ayant pu être exaucé, Georges de Scudéry eut l'idée amusante et pleine d'à-propos de recourir aux nymphes de la Seine et de leur demander de venir arroser le jardin de l'hôtel :

Nymphes, penchez votre urne et formez un ruisseau
Dont le cours éternel soit une belle offrande,
Versez abondamment le cristal de votre eau,
Arthénice l'ordonne et je vous le commande.

Allez mêler votre onde à ces aimables pleurs
Que, dans ces beaux jardins, répand la belle Aurore,
Et, par votre fraîcheur, faites naître des fleurs
Qui surpassent les fleurs de Zéphyre et de Flore.

Faites que cet émail divertisse les yeux
De cette grande nymphe, ornement de la terre,
Et sauvez des rayons du grand astre des cieux
Ce mélange éclatant qui pare son parterre.

Arrosez ses œillets, arrosez son jasmin,
Sa belle fleur d'orange, avec ses anémones,
Ses tulipes, ses lis, et rendez son chemin
Plus riche mille fois que les dais et les throsnes.

Faites que le Narcisse y paraisse aussi beau
Qu'il se le crut soi-même, à son propre dommage,
Et, suivant son humeur, qu'il se mire dans l'eau
Et que toujours cette eau lui montre son image.

Faites que d'Adonis la délicate fleur
Croisse dans ces jardins, sous l'aile de Zéphire,
Mais encor si charmante, en sa belle couleur,
Que Mars en soit jaloux, que Vénus en soupire.

Faites que d'Hiacinte y brillent les appas,
Mais avec tant de grâce, en cette fleur humide,
Qu'Apollon affligé précipite ses pas
Pour ne pas voir celui dont il fut l'homicide.

Faites que de ces fleurs (rares en leur splendeur)
Une vapeur divine aille jusqu'à sa chambre,
Qui lui charme les sens, d'une agréable odeur,
Plus douce mille fois que celle de votre ambre.

Faites que ses lauriers à rameaux toujours verts
Ne soient point profanés de vulgaires personnes,

Et qu'il ne soit permis qu'aux auteurs des beaux vers
Et qu'aux fameux guerriers d'en prendre des couronnes.

Des paroles aimables accompagnées d'un sourire étaient, pour Georges de Scudéry, la récompense d'un poème aussi ingénieux ; Mme de Rambouillet aimait qu'on l'entretînt de son jardin délicieux, où elle passait une partie de sa vie ; depuis 1622, époque à laquelle elle atteignit sa trente-cinquième année, la marquise, qui adorait les voyages, dut limiter l'horizon de ses promenades aux murs de son jardin ; le soleil, en effet, l'incommodait à tel point que l'on redoutait sans cesse, pour elle, les érysipèles, et seules les allées ombreuses de ses parterres pouvaient la mettre à l'abri « du grand astre des cieux. »

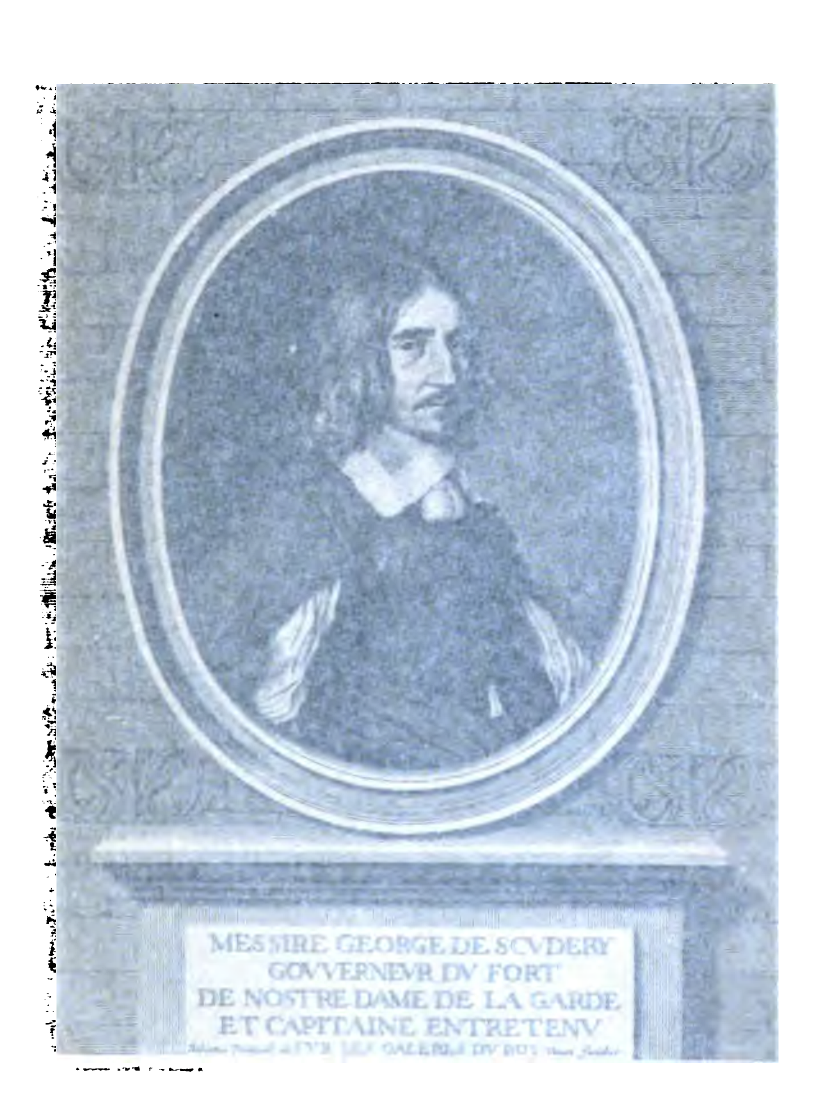
Mais d'aimables paroles et un gracieux sourire n'étaient point l'unique récompense du poète ; Mme de Rambouillet avait de grandes relations et se plaisait à rendre service à ses amis : en 1643, l'emploi de gouverneur de Notre-Dame-de-la-Garde étant devenu vacant, elle l'obtint pour Georges de Scudéry, par l'entremise de Philippe de Cospéan, évêque de Lisieux.

Elle disait à cette occasion : « Georges de Scudéry n'aurait « pas voulu un gouvernement dans une vallée : je m'imagine « le voir sur le donjon de Notre-Dame-de-la-Garde, la tête « dans les nues et regardant avec mépris tout ce qui est au-« dessous de lui. »

C'était la vérité, car le gouverneur du fort de Notre-Dame ne fut pas plus tôt arrivé à Marseille, qu'il composa un poème débutant ainsi :

NOTRE-DAME-DE-LA-GARDE

De la cime d'un mont, un superbe château
Commande également sur la terre et sur l'eau,
Et l'orgueil de ses tours, fortement soutenues,
Est plus bas que le ciel, mais plus haut que les nues.
Il voit, sous ses remparts, former leur vaste corps ;
Il les voit élever, mais par de vains efforts,
Car la fameuse place est si loin de la terre
Que rien que ses canons n'y forme le tonnerre ;
Elle peut foudroyer en mille et mille lieux
Et ne peut redouter la terre ni les cieux.


MESSIRE GEORGE DE SCVDERY
GOVVERNEVR DV FORT
DE NOSTRE DAME DE LA GARDE
ET CAPITAINE ENTRETENV

Et qu'il ne soit permis ...
Et qu'aux fameux g...

Des paroles aimables ... pour Georges de Scudéry, la ... génieux ; Mlle de Ramb... jardin délicieux, où elle pa... 1622, époque à laquelle elle ... née, la marquise, qui adorait ... de ses promenades aux ... l'incommodait à tel point que ... les érysipèles, et seule ... pouvaient la mettre à l'a...

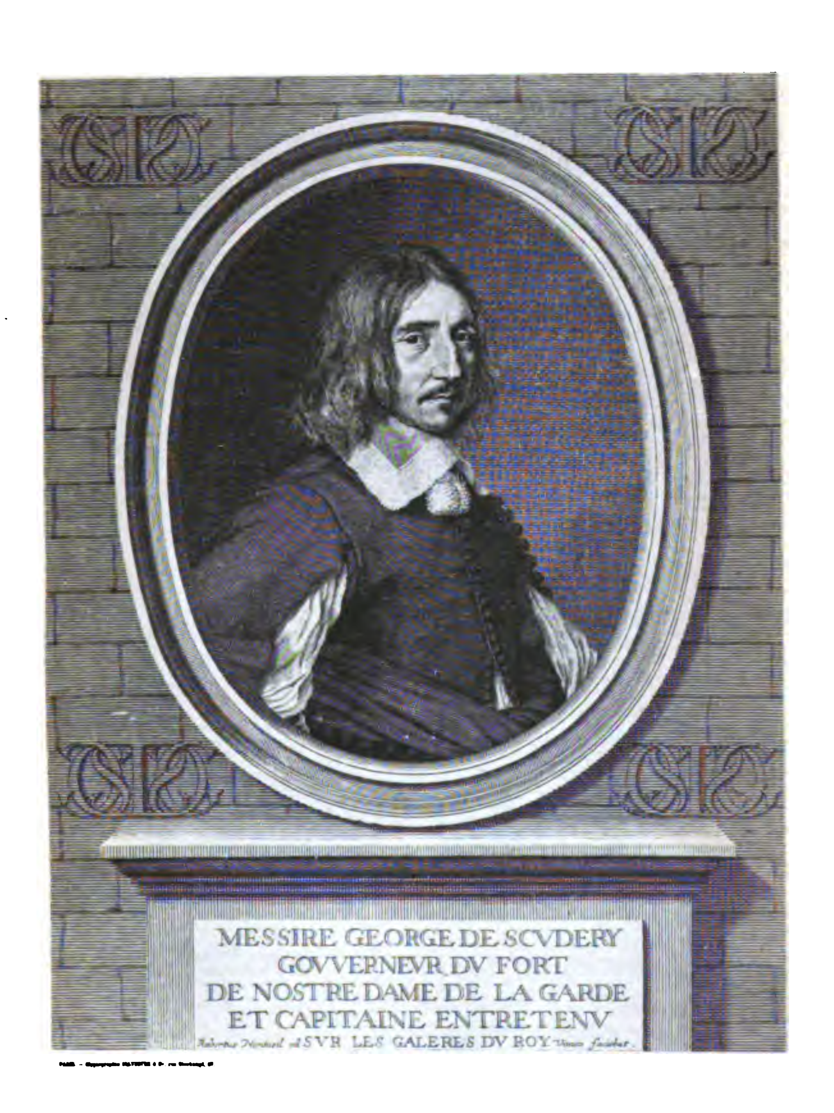
Mais d'aimables paroles ... que récompense du ... et se plais... en 1643, ... de gouverneur ... devenu vacant, elle l'obtint ... entremise de Philippe de Cospéan.

Elle disait à cette occasion : « G... pas voulu un gouvernement dan... le voir sur le donjon de Notre ... dans les nues et regardant avec ... dessous de lui. »

... était la vérité, car le gouvern... pas plus tôt arrivé à Marseille, ... ainsi :

NOTRE-DAME-DE-LA G...

... l'un ment, un superbe ... également ... la terre ... de ses tours, fortement ... que le ciel, mais plus ... sous ses remparts, former ... élever, mais par de vains ... place est si loin de ... que ses canons n'y forment ... broyer en mille et mille ... ter la terre ni les cieux.


MESSIRE GEORGE DE SCVDERY
GOVVERNEVR DV FORT
DE NOSTRE DAME DE LA GARDE
ET CAPITAINE ENTRETENV
SVR LES GALERES DV ROY

Scudéry, qui, une fois nommé gouverneur, se rendit à Marseille, avec sa sœur Madeleine et sa collection de portraits de poètes français dont il ne pouvait se séparer, surveilla-t-il longtemps les mouvements des galères du roi dans la Méditerranée?

Nous ne le pensons pas, car, en 1656, Chapelle et Bachaumont, faisant leur célèbre voyage dans le Midi, frappèrent en vain à la porte du fort de Notre-Dame, pour le visiter : personne ne leur ouvrit.

Tout le monde sait que Marseille
Est riche, illustre et sans pareille
Pour son terroir et pour son port;
Mais s'il faut vous parler du fort
Qui, sans doute, est une merveille,
C'est Notre-Dame-de-la-Garde,
Gouvernement commode et beau,
A qui suffit, pour toute garde,
Un suisse avec sa hallebarde
Peint sur la porte du château.
. . . . . . Messieurs, là-dedans,
On n'entre plus depuis longtemps.
Le gouverneur de cette roche,
Retournant en cour par le coche,
A, depuis environ quinze ans,
Emporté la clé dans sa poche.

Cependant, l'ami de Mme de Rambouillet continua à porter le titre de gouverneur et à le mettre sur ses livres; en 1649, il publie ses *Poésies mêlées,* qui sont accompagnées d'une préface commençant ainsi :

J'ai appris du grand Malherbe qu'il n'y a pas d'apparence d'entretenir le monde

Des ridicules aventures
D'un amoureux à cheveux gris.

Ce n'est pas que j'aie encore besoin de beaucoup de poudre pour cacher la blancheur des miens, ni que ma vieillesse soit décrépite, mais enfin j'ai quarante-huit ans et ma première maîtresse n'est plus belle.

Douze ans auparavant, il avait publié sa critique du *Cid.*

Quelques passages de son poème d'*Alaric*, notamment le portrait d'une guerrière, méritent d'être cités :

Ses cheveux ondoyants, à grosses boucles d'or,
Tombant négligemment, l'embellissent encor;
Son front paraît orné d'un grand bonnet d'hermine,
Dont l'extrême blancheur sert à sa bonne mine;
Un plumet de héron, d'un noir âprement noir,
Augmente encor le blanc que l'hermine fait voir.
Elle a de peau de tigre une robe volante
Qui, bien que fort sauvage, est pourtant fort galante;
L'agrafe la retrousse et fait qu'on voit au jour
Ses brodequins doublés de la peau d'un vautour;
Son carquois est fait d'herbe et son arc de baleine;
Une écharpe de jonc jusqu'à terre lui traîne,
Qui suspend son épée et qui mêle un beau vert
A ce blanc moucheté dont son corps est couvert.
La blancheur de ses bras, à l'hermine opposée,
Y trouve un nouveau lustre et l'en rend plus prisée,
Et celle de son teint, malgré son incarnat,
Pourrait noircir un cygne auprès de son éclat.
Tous ses traits sont fort beaux et sa taille est fort belle;
Elle marche d'un pas digne d'une immortelle,
Et l'on voit dans son air, superbe comme il est,
Je ne sais quoi de fier qui fait craindre et qui plaît.

Le nom de Georges de Scudéry est inséparable de celui de sa sœur Madeleine : à eux deux, ils publièrent les grands romans du XVIIe siècle, *le Cyrus* et *la Clélie*, qui furent signés par Georges, mais composés surtout par l'infatigable Madeleine.

Le Grand Cyrus comprend 10 volumes qui ont chacun environ 1,200 pages, et, dans le cours de ces 10 volumes, les auteurs, sauf en changeant de chapitre, ne vont jamais à la ligne!

Artamène ou *le Grand Cyrus* est dédié à Mme la duchesse de Longueville, dont le portrait figure au Ier volume : pour remercier le frère et la sœur de cette dédicace, la duchesse, qui était alors en exil, leur envoya son portrait avec un cercle de diamants pouvant valoir 1,200 écus.

En 1650, de Scudéry succéda à Vaugelas, à l'Académie française : exilé en 1654, à cause de sa fidélité au prince de

Condé, il se maria à Mlle de Martin Vast que séduisit son talent.

Georges de Scudéry mourut en 1667 et sa sœur en 1701.

Aucun poète ne parut plus content de son sort, n'eut une humeur plus égale que Guillaume Colletet ; il semblait si heureux qu'on eût dit qu'il couchait toutes les nuits avec la Fortune ; Guillaume n'entra qu'une seule fois de sa vie en colère, et encore c'était une colère poétique : l'entablement d'une vieille maison lui était tombé sur la tête, alors qu'il passait dans la rue des Carneaux, le 26 septembre 1652, et il s'était écrié :

Maudites soient les avenues
Du cimetière de Paris,
Les grands rois et les grands esprits
En devraient éviter les rues.
O Ferronnerie, ô Carneaux,
Si vous n'en êtes les bourreaux,
Vous leur fournissez des retraites ;
N'est-ce pas sous vos sombres toits
Et qu'on assomme les poètes
Et qu'on assassine les rois ?

La rue des Carneaux aboutissait à la rue de la Ferronnerie, dans laquelle Ravaillac assassina Henri IV.

Et pourtant, si quelqu'un avait des raisons de se plaindre de la destinée, c'était Colletet : né en 1598, d'un père procureur au Châtelet, il avait vu s'accroître indéfiniment le nombre de ses frères et sœurs, étant l'aîné de vingt-quatre enfants.

Sans fortune, bien entendu, mais épris des belles-lettres, il essaya de vivre de sa plume, collabora au *Cabinet satyrique* en 1618, au *Parnasse satyrique* en 1623 : l'édition des *Délices de la Poésie française,* parue en 1620, donna treize sonnets du jeune poète, qui, quelques années plus tard, devenait un des favoris du cardinal de Richelieu ; dès 1634, grâce à ce puissant protecteur, Colletet prenait place à l'Académie française.

Les portes de l'hôtel de Rambouillet ne tardèrent pas à lui

être ouvertes : sa bonne figure (on aurait dit un comédien), complètement rasée et empreinte d'une si douce naïveté, ne pouvait qu'être sympathique à la marquise de Rambouillet, qui, envisageant avant tout les qualités intellectuelles de ses hôtes, se préoccupait peu que Colletet fût marié avec sa servante.

Il avait épousé, en effet, en premières noces, une domestique de son père, nommée Marie Prunelle ; comme elle était brune, il l'appelle, dans ses vers, Brunelle.

Un jour, Marie Prunelle étant à Rungis, près d'Antony, on vint dire à Guillaume que sa femme allait mourir ; le poète se hâta d'accourir, mais craignant que, si elle mourait, l'émotion ne troublât son inspiration poétique, il composa en chemin son épitaphe que voici :

Quoique un marbre taillé soit riche et précieux,
Un plus riche tombeau Brunelle a dû prétendre ;
Sitôt que son esprit s'en alla dans les cieux,
Mon cœur fut son cercueil et l'urne de sa cendre.

Heureusement pour elle, Marie Prunelle ne mourut pas, et le poète conserva l'épitaphe pour une autre fois.

Très économe, même un peu âpre au gain, Brunelle stimulait l'activité de son mari :

Tout ce que j'ai d'acquis ma femme le possède,
Elle a trop de bonté pour me rien refuser,
Dès que j'ai de l'argent je vois qu'elle s'en aide,
Je ne l'en blâme point, elle sait en user.
Mais quand l'utile prose a terminé ma tâche,
Si mon esprit se donne un moment de relâche,
Et qu'en faisant des vers je ne gagne plus rien,
Elle se plaint à moi de ma paresse extrême...
Femme, éternellement jouissez de mon bien
Et laissez-moi jouir un moment de moi-même.

Le repos, que le poète ne rencontrait pas toujours au domicile conjugal, il le trouvait à l'hôtel de Rambouillet, où ses vers étaient fort goûtés.

Là, il faisait sa cour à la marquise et à Julie, qui recevait de

ses mains, un jour deux roses, pour parer son visage, ou un souci, et une autre fois une pensée; Guillaume Colletet disait aux adorateurs de Julie, dans son madrigal intitulé *La Pensée :* « Ne regardez pas cette beauté, n'y touchez pas : il ne vous est « permis que d'y penser. »

LA PENSÉE

Madrigal

Vous qui suivez l'Amour, dont le feu vous égare,
Ne jettez point les yeux sur un objet si rare,
C'est avecque respect qu'il en faut approcher;
Quoi que de ses beautés votre âme soit blessée,
Apprenez que les mains n'ont pas droit d'y toucher
Et que cet heur n'est dû qu'à la seule pensée.

De M. Colletet.

En 1634, Colletet avait composé, pour le Palinod de Rouen, académie littéraire qui exigeait que toute poésie présentée à ses concours se terminât par l'éloge de la Vierge, un hymne sur l'Immaculée-Conception.

François de Harlay, qui était alors archevêque de Rouen, pour le récompenser, lui fit présent d'un magnifique Apollon en argent.

Quatre ans après, il imprimait son *Monologue des Tuileries* que le cardinal de Richelieu lui avait demandé; dans ce monologue, le poète décrit le jardin des Tuileries, qui touchait à l'hôtel de Rambouillet, et se complaît à raconter les amours des tourterelles et des canards renfermés dans leurs volières :

LA VOLIÈRE

Ce qui m'a plu surtout, ce sont deux tourterelles
Qui se faisaient caresse et du bec et des ailes,
Et de chastes baisers leurs flammes unissant
Goûtaient ce que l'Amour a de plus ravissant.
Cependant, mille oiseaux aux plumes émaillées
Chantaient de si doux airs sous leurs vertes feuillées,
Qu'à la fin j'ai pensé que ces concerts charmants
Servaient d'épithalame à ce couple charmant.
. . . .
En même temps, j'ai vu sur le bord d'un ruisseau
La cane s'humecter de la bourbe de l'eau,

D'une voix enrouée et d'un battement d'aile
Animer le canard qui languit auprès d'elle,
Pour apaiser le feu qu'ils sentent nuit et jour
Dans cette onde plus sale encor que leur amour.
Lors j'ai dit en mon cœur : Si l'Amour ne sépare
Ce qu'il a de commun de ce qu'il a de rare,
Le plaisir innocent d'avec l'impureté,
L'esprit n'y trouve pas ce qu'il a souhaité.

Le cardinal de Richelieu fut tellement enchanté des six vers sur la cane, qu'il remit immédiatement de sa propre main, au poète, soixante pistoles, sur quoi Colletet fit ce distique :

Armand, qui pour six vers m'as donné six cents livres,
Que ne puis-je à ce prix te vendre tous mes livres?

Le cardinal ajouta que le reste du monologue était si beau, que la fortune du roi ne suffirait pas pour le payer à son prix.

Cependant, Richelieu aurait voulu que Colletet, au lieu de ce vers :

La cane s'humecter de la bourbe de l'eau

mît celui-ci :

La cane barbotter dans la bourbe de l'eau

mais le poète se refusa à modifier son vers, qui fut maintenu dans son texte primitif.

Mazarin le combla de bienfaits; Charles-Eusèbe, prince du Saint-Empire, de Liechtenstein et de Nichelsbourg, lui donna, pour une pièce de vers, une magnifique chaîne d'or, et l'Académie des jeux floraux de Toulouse le prix de l'églantine.

Malgré tous ces dons, Guillaume Colletet ne s'enrichit point; il fut même obligé de vendre sa charge au Conseil d'Etat et privé du roi dont le chancelier Séguier l'avait gratifié, puis d'engager son Apollon d'argent, en 1651.

De sa première femme, il eut un fils, François, qui fut poète comme son père.

Un jour, présentant ce jeune garçon dans une maison, peut-être à l'hôtel de Rambouillet, il lui dit : « François, saluez ces

dames. » François les salua toutes, et, quand il eut fini, il dit : « Mon père, j'ai fait. »

Marie Prunelle étant morte, il épousa la servante qui se trouvait alors à la maison, et, à la mort de sa seconde femme, il se maria avec Claudine Le Hain, la domestique en exercice, qui lui apporta en dot ses services et ses gages.

Guillaume Colletet aima beaucoup Claudine Le Hain, qui faillit mourir avant lui ; dans la désolation où il se trouva, redoutant un chagrin plus grand encore, le poète voulut rédiger une épitaphe et écrire un sonnet pour le tombeau de sa chère compagne ; mais son émotion fut telle qu'il n'observa point les règles du sonnet et ne put faire qu'une élégie.

Heureusement, les craintes que lui inspirait la santé de Claudine se dissipèrent, elle lui survécut, et sa reconnaissance envers les bons sentiments de son mari se traduisit par une épitaphe touchante qui est son œuvre :

Le cœur gros de soupirs, les yeux noyés de larmes,
Plus triste que la mort dont je sens les alarmes,
Jusque dans le tombeau je vous suis, cher époux ;
Comme je vous aimai d'un amour sans seconde,
Comme je vous louai d'un langage assez doux,
Pour ne plus rien aimer, ni rien louer au monde,
J'ensevelis mon cœur et ma plume avec vous.

Guillaume Colletet, qui mourut le 11 février 1659, habitait une maison du faubourg Saint-Marcel, dans laquelle Ronsard avait lui-même demeuré ; il nous le dit en la décrivant :

Je ne vois rien ici qui ne flatte mes yeux ;
Cette cour du balustre est gaie et magnifique ;
Ces superbes lions, qui gardent ce portique,
Adoucissent pour moi leurs regards furieux.

Ce feuillage, animé d'un vent délicieux,
Joint au chant des oiseaux sa tremblante musique ;
Ce parterre de fleurs, par un secret magique,
Semble avoir dérobé les étoiles des cieux.

L'aimable promenoir de ces belles allées,
Qui de profanes pas n'ont point été foulées,
Garde encore, ô Ronsard, les vestiges des tiens !

Désir ambitieux d'une gloire infinie !
Je trouve bien ici mes pas avec les siens
Et non pas dans mes vers sa force et son génie.

C'est dans cette maison remplie du souvenir de Ronsard que Colletet réunissait ses amis; comme Guillaume n'était point riche, les invités apportaient leur pain, leurs plats et quelques bouteilles de vin de Champagne ou de Bourgogne ; lui ne fournissait qu'une vieille table de pierre, mais cette table de pierre était précieuse, car Ronsard, Jodelle, Belleau, Baïf, la pléiade enfin, s'y étaient assis autrefois : Colletet émerveillait ses hôtes en leur récitant des vers inédits des poètes du dernier siècle.

Son culte pour Ronsard lui a inspiré ces beaux vers :

HOMMAGE A UN GRAND POÈTE

Afin de témoigner à la postérité
Que je fus de mon temps partisan de ta gloire,
Malgré ces ignorants de qui la bouche noire
Blasphème parmi nous contre ta déité,

Je viens rendre à ton nom ce qu'il a mérité,
Belle âme de Ronsard, dont la sainte mémoire
Remportera du temps une heureuse victoire
Et ne se bornera que de l'éternité.

Attendant que le ciel mon désir favorise,
Que je te puisse voir dans les plaines d'Elise,
Ne t'ayant jamais vu qu'en tes doctes écrits,

Belle âme, qu'Apollon ses grâces me refuse,
Si je n'adore en toi le roi des grands esprits,
Le père des beaux vers et l'enfant de la Muse.

Que Claude de Malleville est un charmant poète et en même temps quel ami dévoué !

Ses sonnets atteignent à la perfection et son dévoûment n'a point de bornes : il lui suffit de penser pour que son cerveau enfante immédiatement de beaux vers.

Aussi, les fleurs qu'il cueillera pour Julie seront si nombreuses que M. de Montausier ne pourra leur donner à toutes une place, dans sa *Guirlande,* et sera obligé de faire un choix ;

entre tant de fleurs (nous n'en connaissons pas moins de treize), l'amant de M[lle] de Rambouillet en conservera neuf : la couronne impériale, la rose, l'angélique, la violette, un lys, les soucis et les pensées, la flambe et une fleur d'adonis.

Quatre autre madrigaux de Claude de Malleville, une deuxième fleur d'adonis, un deuxième souci, un narcisse et une fleur de grenade, ne seront point confiés par Léon de Montausier au calligraphe Jarry.

Et pourtant les pauvres madrigaux délaissés étaient si éloquents qu'ils méritaient bien d'être entendus et fixés, eux aussi, à jamais, sur l'immortel vélin.

Ecoutez la voix plaintive de ces infortunés :

LA FLEUR D'ADONIS

Je suis si fragile en mon être
Que je ne puis longtemps fleurir;
Le vent qui les roses fait naître
Est si fort qu'il me fait mourir.
Je dépends du moindre zéphire
Et, dès le moment qu'il soupire,
Je tombe à terre et ne vis plus ;
Mais, si je suis sur votre tête,
Ne serai-je pas au-dessus
Et des vents et de la tempête.

LA FLEUR DE GRENADE

Moi qui pouvois passer pour la reyne des fleurs,
Je sèche, je languis, je flétris et je meurs,
Quand je vois ces beaux yeux dont l'éclat me surmonte ;
Mon teint n'a plus ce feu qui brillait vivement,
Et, s'il rougit encore, il rougit seulement
De dépit et de honte.

LE SOUCY SOUS LE NOM DE CLYTIE AU SOLEIL

Perfide amant, je te déclare
Que mon cœur n'est plus ton captif,
C'est trop chercher un fugitif
Et trop réclamer un barbare.
Un plus admirable flambeau,
Un astre plus doux et plus beau,

Me vient guérir de ma folie.
J'adore son feu nonpareil,
Et je ne cognois plus de soleil
Que dans les beaux yeux de Julie.

LE NARCISSE

Après m'être perdu dans une onde perfide,
Je sèche au feu des yeux d'une belle homicide,
Quand je lui rends hommage et m'acquitte d'un vœu ;
O destin qui me fait cette injure seconde!
N'était-ce pas assez d'avoir péri par l'onde,
Sans périr par le feu?

Claude de Malleville, qui appartenait à une excellente famille parisienne, embrassa d'abord, en entrant dans les finances, une carrière pour laquelle il ne se sentait aucun goût naturel ; aussi le jeune homme aspira-t-il bientôt après le moment où il lui serait donné d'en sortir.

Ce moment favorable se présenta vers 1622, alors que Claude atteignait sa vingt-cinquième année; la jeunesse de cette époque faisait grand cas d'un poète aimable de la génération précédente, nommé Honorat Laugier de Porchères, qui, en 1594, avait obtenu du roi Henri une bonne pension de 1,400 écus pour avoir composé des stances sur les cheveux de Gabrielle d'Estrées et un sonnet sur ses jolis yeux; les vrais poètes, comme Colletet, il est vrai, critiquaient ce sonnet que voici, qui avait valu toutefois à son auteur une belle réputation :

Ce ne sont pas des yeux, ce sont plutôt des Dieux;
Ils ont dessus les rois la puissance absolue ;
Dieux, non ; ce sont des cieux, ils ont la couleur bleue
Et le mouvement prompt comme celui des cieux ;

Cieux, non ; mais deux soleils clairement radieux,
Dont les rayons brillants nous offusquent la vue ;
Soleils, non ; mais éclairs de puissance inconnue,
Des foudres de l'amour signes présagieux.

Car, s'ils étaient des Dieux, feraient-ils tant de mal?
Si des cieux, ils auraient leur mouvement égal;
Deux soleils, ne se peut : le soleil est unique;

Eclairs, non, car ceux-ci durent trop et trop clairs ;
Toutefois, je les nomme, afin que je m'explique,
Des yeux, des Dieux, des cieux, des soleils, des éclairs.

Laugier était attaché à la maison de Conti, et, plus d'une fois, Louise de Lorraine, princesse de Conti, eut part à ses poétiques louanges ; après la mort de François de Bourbon, son mari, arrivée en 1614, de Bassompierre s'était uni à sa veuve par un mariage secret ; Laugier se trouvait, à l'hôtel de Conti, en relations constantes avec de Bassompierre, colonel général des Suisses; l'esprit de Malleville plut au poète de Gabrielle d'Estrées, qui vint à le connaître, et il engagea François de Bassompierre, que Louis XIII nommait maréchal de France, le 29 août 1622, aux applaudissements de la France entière, à le prendre comme secrétaire.

Claude de Malleville accompagna, en 1626, le maréchal en Angleterre, où celui-ci fut envoyé en qualité d'ambassadeur.

De retour en France, le jeune poète, qui s'était distingué par des imitations heureuses d'Ovide, suivit quelques semaines seulement la fortune de M. de Bérulle : les intrigues politiques du fondateur de l'Oratoire ne l'ayant point séduit, il revint auprès de M. de Bassompierre, qu'il n'abandonnera plus.

L'homme d'esprit par excellence, l'Alcibiade français, est arrêté et mis à la Bastille, le 23 février 1631, sur les ordres du cardinal de Richelieu qui le soupçonne d'avoir comploté contre lui ; son emprisonnement ne cessera que le 19 janvier 1643 ; Claude de Malleville voudra partager la prison de son maître et de son ami, et, comme cette faveur lui sera refusée, il aura du moins la satisfaction, pendant ces douze années, d'être son consolateur et d'adoucir les amertumes d'une solitude qui devait être plus cruelle pour le maréchal que pour tout autre ; en effet, nul n'avait comme lui, dans le monde, marqué et reçu des applaudissements pour son esprit et sa bonne mine ; ses bons mots, depuis le commencement du XVIIe siècle, volaient de bouche en bouche ; avec ses galanteries, dix romans se pouvaient écrire ; dans ses ambassades, on l'avait vu fier et magnifique avec les Espagnols, savant et philosophe avec les Anglais,

populaire et buveur avec les Allemands, et cet homme si brillant allait être enfermé, pour toujours peut-être, dans une prison, loin du monde qui l'avait tant fêté! et, pour comble de désolation, au moment où il était enfermé à la Bastille, la princesse de Conti, dont il avait un fils et que le cardinal exilait à Eu, mourait du chagrin d'être séparée de lui.

Claude de Malleville ne faillit point à sa tâche; tant qu'ils avaient été heureux, sa muse avait célébré l'esprit du maréchal et les grâces de la princesse de Conti; d'autres devoirs maintenant lui incombaient.

Il demanda au cardinal de Richelieu la liberté de M. de Bassompierre :

Bassompierre est captif, et, durant sa disgrâce,
J'aurais tort d'aspirer aux faveurs du Parnasse.
Aussitôt qu'il fut pris, mon cœur le fut d'ennui
Et ma langue liée à même heure que lui.
Si parfois ta vertu sollicite ma plume,
Sa douleur attiédit le beau feu qui m'allume,
Et mon bras, partageant ses chaînes et ses fers,
N'a plus de mouvement pour écrire des vers.
Tu sais que Bassompierre, aussi vaillant qu'un Dieu,
A fait des actions dignes d'un autre lieu,
Et que ses qualités, qui n'ont point eu d'exemples,
Au lieu d'une prison, mériteraient des temples;
Tu sais qu'en le tirant de la captivité
A tous les gens d'honneur tu rends la liberté,
Que chacun le désire et que sa délivrance
Est un des biens publics que tu dois à la France.

Mais le cardinal resta inébranlable.

Malleville se rendait fréquemment à la Bastille, apportant au prisonnier des livres agréables pour le distraire ou des poésies qu'il avait composées.

Le poète excellait dans le sonnet; il savait à merveille exprimer les bouderies de l'amour; voici un de ses plus gracieux sonnets adressé à une dame qui lui avait pardonné :

Quel crime ai-je commis quand je vous ai baisée
Qui vous doive obliger à désirer ma mort,

Jugez plus doucement d'un amoureux effort
Ou de trop de rigueur vous serez accusée.

Mais quoi, vous revenez d'amour toute embrasée
Et, me tendant la main avec un doux transport,
Mon cœur, me dites-vous, je vous aime si fort
Que d'un autre baiser je veux être apaisée.

O qu'Amour est un Dieu digne d'être suivi,
Depuis qu'à son pouvoir je me suis asservi
Par combien de faveurs ai-je vu sa clémence?

Son cœur à mes plaisirs est si fort attaché
Qu'il excuse le mal lorsque l'on recommence
Et pour la pénitence ordonne le péché.

Il surpassa même Voiture, avec son sonnet sur la belle Matineuse, c'est-à-dire sur la comparaison de l'Aurore ou du Soleil avec une belle personne rencontrée à la pointe du jour :

Le silence régnait sur la terre et sur l'onde;
L'air devenait serein et l'Olympe vermeil,
Et l'amoureux Zéphyre, affranchi du sommeil,
Ressuscitait les fleurs d'une haleine féconde;

L'Aurore déployait l'or de sa tresse blonde
Et semait de rubis le chemin du Soleil;
Enfin, ce Dieu venait au plus grand appareil
Qu'il soit jamais venu pour éclairer le monde

Quand la jeune Philis, au visage riant,
Sortant de son palais plus clair que l'Orient,
Fit voir une lumière et plus vive et plus belle.

Sacré flambeau du jour, n'en soyez point jaloux;
Vous parûtes alors aussi peu devant elle
Que les feux de la nuit avaient fait devant vous.

Ses visites au prisonnier de la Bastille terminées, il arrivait fréquemment à Claude de Malleville de se rendre à l'hôtel de Rambouillet.

Là, il rencontrait des personnes dignes d'être chantées par un poète, Julie d'Angennes, M[lle] Angélique Paulet, pour la-

quelle il aimait à composer de charmants sonnets comme ceux-ci, qu'il lisait ensuite à Mme de Rambouillet :

Qu'avec un doux effort Angélique nous range,
Qu'elle sait bien ravir toutes nos libertés,
Cette belle Angélique est l'image d'un ange
Dont le corps se fait voir par ses propres clartés.

Le lustre de son teint n'est point sujet au change,
Le temps qui vole tout respecte ses beautés,
Et la gloire n'a point d'assez digne louange
Qui puisse publier ses moindres qualités.

Mais dedans le transport où mon âme s'égare,
Quand je me représente une chose si rare,
Que même le désir n'y peut rien ajouter,

Je ressens une peine à nulle autre seconde :
C'est qu'étant si parfaite on ne peut éviter
D'avoir en la servant pour rival tout le monde.

*
* *

Entre tous les objets d'un mérite adorable,
Angélique paraît un miracle nouveau,
Et quiconque peut voir un chef-d'œuvre si beau
Voit tout ce que le ciel a de plus admirable.

L'éclat de ses cheveux n'a rien de comparable,
Sa voix fait rappeler les âmes du tombeau,
Et ses yeux, où l'amour allume son flambeau,
Peuvent rendre à jamais son empire durable.

Enfin, cette beauté ne se peut exprimer,
Et le plus digne objet qu'on se puisse former
Ne saurait mériter qu'une seconde place ;

Que si Vénus eût eu de semblables attraits,
Je ne crois pas qu'Apelle eût jamais eu l'audace
De tirer seulement le moindre de ses traits.

Quand le maréchal de Bassompierre, dont les cheveux avaient blanchi, recouvra la liberté et sa charge de colonel général des Suisses, Malleville obtint l'emploi de secrétaire attaché à ces fonctions ; puis, quelque temps après, il acheta une charge de secrétaire du roi à la Grande Chancellerie ; le maréchal étant mort subitement, le 12 octobre 1646, Malleville eut une telle

douleur qu'il le suivit quelques mois plus tard dans la tombe, à l'âge de quarante-sept ans : il était membre de l'Académie française depuis 1634.

Jean Desmarets, sieur de Saint-Sorlin, deviendra un adversaire acharné des jansénistes et par conséquent de Robert Arnault d'Andilly : mais, en 1636, ni l'un ni l'autre ne se doute des grandes batailles que lui réserve l'avenir ; à l'heure qu'il est, d'Andilly et Desmarets sont des protégés du cardinal de Richelieu et d'aimables poètes à peu près du même âge : Desmarets, un peu plus jeune, vient d'avoir quarante ans ; leurs armes de combat sont deux lys : la lutte est courtoise et galante.

Les deux lys sont aujourd'hui un peu flétris ; par bonheur, Jean Desmarets trouve qu'un lys ne suffit pas à Julie, et il a l'heureuse idée de lui offrir une violette qui sera, malgré sa modestie, la fleur la plus vivante de *la Guirlande*.

LA VIOLETTE

Madrigal

Franche d'ambition, je me cache dans l'herbe,
Modeste en ma couleur, modeste en mon séjour ;
Mais si sur votre front je me puis voir un jour,
La plus humble des fleurs sera la plus superbe.

De M. Desmarets.

Cet écrivain, dont les débuts dans la vie ne paraissent guère avoir laissé de traces, était excellemment doué, et ses dons naturels et variés furent développés par des études sérieuses qui embrassèrent à la fois belles-lettres, architecture, peinture et musique.

Ses classes terminées, le sieur de Saint-Sorlin, ayant une certaine aisance, ne se hâta point de chercher un emploi et se livra ardemment aux plaisirs de son âge.

Ce fut vers 1625 seulement (il avait trente ans) que son ami Guillaume Bautru, comte de Serrant, lui fit connaître Richelieu.

Le cardinal songeait alors à s'entourer de littérateurs, de poètes dramatiques et de théologiens : l'esprit très étendu et très ouvert de Desmarets séduisit rapidement le ministre de Louis XIII, qui le chargea de revoir et de corriger ses discours.

Admis dans l'intimité de Richelieu, qui voulait être appelé par lui Monsieur et non Eminence, Jean Desmarets étala toute son érudition littéraire et théologique devant le cardinal, qui déploya aussi tout son savoir, essayant de vaincre son rival dans ces pacifiques tournois.

En 1631, le salon de Valentin Conrart est ouvert à Desmarets, qui lit devant Chapelain, Gombault, le premier volume de son roman « *l'Ariane.* »

L'abbé de Boisrobert, dont le cardinal ne saurait se passer, car Boisrobert c'est la gaîté communicative qui déride les fronts les plus sombres, suit Desmarets au cercle Conrart, et, grâce à Boisrobert, à son influence sur l'esprit du cardinal, l'Académie française, dont l'auteur de *l'Ariane* deviendra le premier chancelier, sera fondée : pendant l'année 1634, les membres de cette assemblée se réuniront chez Desmarets.

Chargé de l'examen du *Cid,* en 1637, le sieur de Saint-Sorlin fit preuve d'indépendance dans le jugement qu'il porta sur cette œuvre ; à la même époque, pour divertir le cardinal, il composa un poème de deux cents vers environ, intitulé : *Les Amours du Compas et de la Règle* et ceux *du Soleil et de l'Ombre.*

Mais, depuis deux ans déjà, Desmarets s'est révélé auteur dramatique : Richelieu aime avec passion la comédie, qui le délasse des grandes affaires ; malheureusement, Desmarets n'a aucune inclination pour la poésie dramatique ; cela ne fait rien ; le cardinal le prie de trouver, en tous les cas, un sujet de comédie, qu'il confiera ensuite à un bon faiseur : Desmarets apporte quatre sujets, notamment celui d'Aspasie ; le cardinal est tellement émerveillé de l'heureuse idée de l'auteur de *l'Ariane,* qu'il lui dit : « Celui-ci seul qui a été capable d'inventer un pareil sujet est en état de le traiter dignement, » et voilà Desmarets, devenu auteur dramatique, écrivant *Aspasie.*

A *Aspasie* succèdent *les Visionnaires,* qui eurent un grand succès et qu'applaudissait encore au théâtre Mme de Sévigné en 1677.

Les Visionnaires sont suivis d'*Erigone,* de *Scipion* et de *Mirame,* qui fut représentée à grands frais au Palais-Cardinal et eut pour spectateur Antoine Arnault, le fils aîné de M. d'Andilly.

La mort de Richelieu, qu'accueillirent avec joie ses adversaires politiques, plongea Desmarets dans une profonde tristesse ; la mémoire de son puissant protecteur était attaquée, il la défendit avec éloquence :

Si tu pouvais, Armand, hors du plomb qui t'enserre,
Lever ton front auguste et lancer en ces lieux
De tes nobles regards l'éclair impérieux,
Plus craint que ceux du ciel messagers du tonnerre,

Que tu ferais blêmir d'avortons de la terre
Qui forgent contre toi des traits injurieux !
Que tu ferais rougir d'ingrats malicieux
A qui tous les malheurs sans toi feraient la guerre !

Mais non, repose en paix : c'est le dernier effort
De l'envie abattue et qui meurt par ta mort.
Ta mémoire est brillante en dépit de sa rage.

Et la France et l'Espagne à ces lâches esprits
Peuvent de ta vertu dire le juste prix,
L'une pesant sa gloire et l'autre son dommage.

Deux ans après la mort du cardinal, un grand changement s'opéra dans les idées de Desmarets, qui devint extrêmement dévot, composa des poésies religieuses, des méditations en vers sur le *Pater noster,* l'*Ave Maria.*

Depuis longtemps déjà il avait conçu le plan d'un grand poème national ; l'épopée de *Clovis* vit enfin le jour en 1657 ; mais la fécondité de son esprit ne s'arrêta pas là.

En 1658, il publie *les Délices de l'Esprit,* que ses ennemis appelèrent les délires de l'esprit ; il prétendait que Dieu lui avait envoyé la clef du trésor de l'Apocalypse : c'était de la divagation et de la folie.

Ses prophéties contre le jansénisme lui attirèrent de vertes répliques de Nicole; la mort de Simon Morin, qu'il provoqua, acheva de le déconsidérer.

Il eut cependant la bonne fortune, dans sa polémique contre Nicole, d'être aidé par le jeune Racine, qui soutint avec lui la cause des auteurs dramatiques.

Après avôir pris parti pour les modernes, dans les querelles des anciens et des modernes, Desmarets mourut en 1676.

L'hôtel de Rambouillet était fréquenté par les esprits les plus variés, par les hommes les plus diversement doués; c'est ainsi qu'à côté des poètes de profession qui voient tout en rose, nous rencontrons, en la personne de Gédéon Tallemant des Réaux, un critique pour lequel les choses apparaissent généralement en laid.

Le futur auteur des *Historiettes* est bien jeune et les griffes ne lui sont pas encore poussées; en 1636, il n'a que dix-sept ans, c'est un doux éphèbe imberbe qui ne songe encore qu'à la galanterie; en prose, vingt ans plus tard, il ne fera l'éloge que de la taille de Mlle de Rambouillet, qui, d'après lui, n'avait pas la figure extraordinairement belle, mais, en vers, l'adolescent d'aujourd'hui ne rencontre rien de comparable à Julie : la légende fait descendre du ciel la fleur de lys qui a si longtemps brillé sur l'écusson d'or; Tallemant déclare à Julie que le lys est mieux à sa place sur sa tête que dans les cieux.

LE LYS

Madrigal

Devant vous je pers la victoire
Que ma blancheur me fit donner,
Et ne prétends plus d'autre gloire
Que celle de vous couronner.

Le ciel, par un honneur insigne,
Fit choix de moi seul autres fois
Comme de la fleur la plus digne
Pour faire un présent à nos rois.

Mais si j'obtenais ma requête,
Mon sort serait plus glorieux
D'être monté sur votre tête
Que d'être descendu des cieux.

De M. des Réaux Tallemant.

Le jeune homme considère avec curiosité les habitués de l'hôtel de Rambouillet ; les gestes familiers de Gombault, d'Arnault d'Andilly, la forme des vêtements de Conrart, de Chapelain, l'expression de la physionomie de Voiture causant ou de Colletet écoutant retiennent et captivent son attention ; l'élégant Conrart, qui taille ses ongles en pointe, est en ce moment son ami, Chapelain aussi ; un temps viendra où il leur décochera ses traits les plus acérés ; de tous ses souvenirs de jeunesse à l'hôtel de Rambouillet, il en demeurera un seul que lui, l'impitoyable moqueur, ne raillera pas : c'est le souvenir de Mme de Rambouillet, pour laquelle il conservera un inaltérable respect.

Pierre Tallemant, le père de Gédéon, après avoir exercé la profession de banquier à Bordeaux, s'était retiré à Paris ; d'un premier mariage, il avait eu trois enfants ; d'une deuxième union, avec Marie Rambouillet, fille d'nn financier qui donna son nom à une rue du faubourg Saint-Antoine, naquirent Gédéon, l'abbé Tallemant et Mme de Ruvigny.

Après avoir débuté dans le monde par sa présentation à l'hôtel de Rambouillet, Gédéon Tallemant accompagna, en 1638, en Italie, l'abbé de Retz, le futur cardinal et archevêque de Paris : son talent d'observateur ne pouvait s'éveiller devant une plus curieuse figure.

Pierre Tallemant, qui était riche, aurait voulu que son fils achetât une charge de conseiller au Parlement, et, dans ce but, Gédéon étudia le droit ; mais les projets paternels n'aboutirent pas ; le jeune Tallemant épousa, vers 1646, sa cousine germaine, Mlle Rambouillet, âgée de treize ans, parente de Mme de la Sablière.

En 1650, Tallemant des Réaux fit l'acquisition de la terre seigneuriale du Plessis-Rideau, en Touraine.

Les relations de Tallemant furent nombreuses; il se lia avec Patru, Perrot d'Ablancourt, ne cessa de fréquenter le salon de Mme de Rambouillet, dans la conversation de laquelle il puisa une grande partie de la matière de ses *Historiettes*.

Des Réaux mourut vers 1700 : ses *Historiettes* ne furent publiées qu'en 1834.

Poète à ses heures, il a écrit quelques gracieuses poésies comme cette ballade dont nous donnons le début :

Rien n'est si beau que la jeune Doris :
Son port hautain n'est pas d'une mortelle;
Ses doux regards, son amoureux souris,
Ses traits divins, sa grâce naturelle,
De son beau teint la fraîcheur éternelle,
De son beau sein la blancheur immortelle,
Et ses beaux yeux plus brillants que le jour,
Sur mille cœurs exercent leur puissance.
Je l'aime aussi de toute mon amour,
Et honni soit celui qui mal y pense.

Chapelain, Conrart, Desmarets sont des victimes de Boileau, qui les a rendus ridicules auprès de la postérité; grâce cependant à de pieux lettrés, comme M. René Kerviler, Conrart est réhabilité, Chapelain a cessé d'être grotesque et les qualités de Desmarets ont été mises en lumière.

Étienne Martin de Pinchesne, lui, n'a point vu luire encore le rayon de l'impartiale justice; on n'a même pas essayé de lever un coin de la pierre qui couvre son tombeau, car sur sa mémoire pèsent deux vers du *Lutrin :*

D'un Pinchesne in-quarto Dodillon étourdi
A longtemps le teint pâle et le cœur affadi.

Et la perspective du sort de Dodillon arrête le lecteur qui va ouvrir les œuvres de Pinchesne.

Cependant cet homme mérite un souvenir : Martin de Pinchesne est le neveu de Voiture; il a édité les lettres de son oncle, et sans lui, peut-être, la plupart de ces lettres char-

mantes étaient perdues ; aussi, s'adressant aux mânes du poète, s'est-il écrié avec un légitime orgueil :

Si le Louvre te lit, si la France t'admire,
C'est un degré d'honneur qui t'est venu de moi.

Voiture avait deux sœurs ; l'une d'elles épousa un M. Martin ; de ce mariage naquit à Paris, vers 1616, un fils qui reçut à son baptême le nom d'Étienne, auquel fut ajouté plus tard celui de Pinchesne, nom d'un fief.

Le jeune Martin fut introduit de bonne heure par son oncle à l'hôtel de Rambouillet ; s'appeler le neveu de Voiture et ne pas être poète, c'eût été déroger ; Étienne ne dérogea point ; deux beaux lys fleurirent dans son imagination, et il est superflu de dire qu'ils furent destinés à Mlle de Rambouillet ; voici l'un d'eux :

LE LYS

Madrigal

Je puis mettre entre les louanges
Qui me rendent si glorieux,
D'avoir fleuri dedans les cieux,
Cultivé de la main des anges ;
Mais certes c'est y retourner
Que de vous pouvoir couronner.

De M. Martin.

En 1638, Voiture fut désigné par le roi Louis XIII pour porter au duc de Florence la nouvelle de la naissance du Dauphin ; son neveu l'accompagna.

Les deux voyageurs arrivaient à Turin au mois de septembre ; la route avait beaucoup fatigué Voiture, qui écrivait à Mlle de Rambouillet, le 30 du même mois, « de cent quatre livres que je pesais, en partant de Paris, je n'en pèse plus que cinquante-deux. » L'oncle et le neveu furent brillamment reçus par le cardinal Barberin, la maréchale d'Estrées, sœur d'Habert de Montmort et femme de notre ambassadeur à Rome ; à Turin, ils serrèrent la main, pour la dernière fois, du cardinal de la Valette, qui commandait l'armée française au Piémont ; à son retour en France, Voiture le suppliera en vain, dans une

lettre, « de conserver avec plus de soin une vie où les honnêtes gens ont intérêt et qui importe plus à la France que le pays qu'il défend ; » ces supplications seront inutiles, le cardinal mourra sur la terre italienne, le 28 septembre 1639.

Pinchesne ne pouvait avoir de plus mauvais guide pour visiter les monuments de l'Italie, car Voiture disait : « Les plus excellents ouvrages de peinture, de sculpture et de prouature, d'Apelle, de Praxitèle et de Parpadelle, ne sont point à mon goût. »

Il préférait les trois rues de Rueil aux belles voies romaines, ne ressemblant point en cela à Mme de Rambouillet, qui lui avait bien recommandé de faire à son intention la description des beaux châteaux qu'il rencontrerait.

Pour satisfaire la marquise, le poète s'efforça d'admirer le château royal du Valentin, situé à un kilomètre de Turin, et de le décrire, mais il ne dépassa pas le perron :

> Le Valentin, Madame, puisque Valentin y a, est une maison qui est à un quart de lieue de Turin, située dans une prairie et sur le bord du Pô. En arrivant, on trouve d'abord : je veux mourir si je sais ce qu'on trouve d'abord. Je crois que c'est un perron. Non, non, c'est un portique. Je me trompe, c'est un perron. Par ma foi, je ne sais si c'est un portique ou un perron. Il n'y a pas une heure que je savais cela admirablement et ma mémoire m'a manqué.

Pinchesne débuta dans la poésie, en 1640, par un poème intitulé : *La Rochelle ou l'Hérésie détruite.*

Sous Louis XIV, il exerça les fonctions de contrôleur de la maison du roi : ses fonctions, qu'il n'occupait que par trimestre, consistaient à arrêter chaque jour, avec d'autres collègues, la dépense ordinaire de la maison du roi, et lui donnaient le droit de prendre part aux décisions du bureau, qui se réunissait le mardi et le vendredi de chaque semaine.

Après la mort de son oncle, aidé de Chapelain et de Conrart, Pinchesne prépara une édition des œuvres de Voiture, qui parut en 1650 et fut dédiée au prince de Condé ; cette publication eut un immense succès, car cinq autres éditions la suivirent rapidement.

Le contrôleur du roi eut beaucoup de peine à recueillir les lettres éparses de son oncle, qui n'avait rien fait imprimer de son vivant; *le Roman de Zélide et d'Alcidalis* était entre les mains de Mme de Montausier, qui ne voulait pas s'en dessaisir : Pinchesne dut recourir à un échange.

Ce roman était dû à la collaboration de Voiture et de Mlle Julie d'Angennes : en 1633, Mlle Anne de Bourbon, la sœur du duc d'Enghien, la future duchesse de Longueville, qui n'avait que treize ans et fréquentait l'hôtel de Rambouillet, demandait sans cesse à Mlle Julie, sa grande amie, de lui raconter de belles histoires et de merveilleux contes; Mlle de Rambouillet s'empressait de satisfaire aux désirs de la jeune Anne; mais il arriva qu'elle ne sut plus quoi conter; or, une nuit qu'elle ne dormait pas, elle inventa la petite histoire de Zélide et d'Alcidalis, qu'elle chargea Voiture de mettre par écrit; celui-ci ne la termina jamais complètement; Pinchesne trouva le manuscrit dans les papiers de Voiture et le prêta à Mme de Montausier, qui ne se hâta point de lui rendre ce souvenir précieux.

Mais, comme il possédait des lettres de Mme de Montausier, il eut l'idée d'un échange qui aboutit :

PROPOSITION D'ÉCHANGE A MADAME LA MARQUISE DE MONTAUSIER

Puisque vous m'avez abusé,
Pris par emprunt et refusé
De rendre à mon humble requête
Ce qu'au rang de juste conquête
Contre tout droit vous avez mis,
J'entends le rare Alcidalis
Qu'en prison sévère et secrète
Vous tenez dans votre cassette,
Sans lui vouloir, en ce jour,
Laisser voir tant soit peu le jour,
Tant ce pauvre enfant de Voiture,
Chez vous en mauvaise posture,
Souffre dans sa captivité
De langueur et d'obscurité,
En cachot pour lui trop funeste,
Où, faute d'un rayon céleste,

Quoique beau, quoique né coiffé,
. . . .
Souffrez qu'à votre humeur étrange
Je propose un dernier échange,
Qui, s'il n'est de vous accepté,
Mérite au moins d'être écouté.
En mes mains, j'ai quelques missives
Non moins charmantes que naïves,
Qui pourraient bien être du prix
Dont chacun tient Alcidalis,
Puisqu'enfin vous les avez faites
Et sont du même sens extraites,
Qui fit, d'un miracle charmant,
Le projet de ce beau roman.

En 1653 parut, sous ses auspices, *la Défense de Voiture,* par Costar, un disciple dévoué du maître; puis, en 1670, Pinchesne se risqua sur les traces de son oncle, en éditant les poésies que les circonstances lui avaient inspirées : ces poésies sont dédiées à M. de Montausier et débutent par une invocation aux mânes de Voiture.

Elles sont intitulées : « Poésies dédiées à Monseigneur le « duc de Montausier, pair de France, chevalier des ordres du « roi, gouverneur et lieutenant général pour Sa Majesté des « provinces d'Angoumois et Saintonge, haute et basse Alsace, « commandant pour son service en Normandie et gouverneur « du Dauphin. »

AUX MANES DE VOITURE

Excuse, rare esprit, si je tente après toi,
Parmi la cour encore, de parler et d'écrire,
Si le Louvre te lit, si la France t'admire,
C'est un degré d'honneur qui t'est venu de moi.

Fait depuis, du mien propre, auteur de bonne foi,
C'est d'un secret aimant la gloire qui m'attire,
Quand, animé du feu que ta plume m'inspire,
D'un art qui te fut cher je cultive l'emploi.

En jugeant autrefois de moi par mon ouvrage,
Toi-même le premier m'en donnas le courage,
Et d'aller rêver jeune au vallon des neuf sœurs.

Que si l'air de ma muse, aux vers qu'elle compose,
N'a pas toute ta grâce et toutes tes douceurs,
Souffre qu'on dise au moins qu'elle en a quelque chose.

Le souvenir de son oncle ne le quitte pas, et ses rondeaux sont placés aussi sous son invocation :

A VOITURE

Rondeau

Le rossignol est moins mélodieux,
Quand il redit, dans lès bois de ces lieux,
D'un doux gazouil le crime de Térée,
Que n'est ta voix, du Parnasse admirée,
Dont tu ravis les hommes et les Dieux.

Le chant du cygne est moins délicieux,
Quand sur Méandre il est devenu vieux,
Lui qui surpasse en voix bien mesurée
Le rossignol.

Les beaux esprits, de toi quoiqu'envieux,
Tous d'un accord, pour écrire le mieux,
T'ont, en poussant ta gloire à l'Empirée,
Reconnu roi sur leur troupe honorée,
Ainsi que l'est sur les chantres des cieux
Le rossignol.

Pinchesne reste fidèle à ses amitiés de l'hôtel de Rambouillet ; il déplore, dans un sonnet de ses *Poésies mêlées,* la mort de Mme de Rambouillet, et, dans ses *Poésies héroïques,* en 1672, la mort récente de Mme de Montausier.

Le doyen des contrôleurs du roi mourut à un âge très avancé, à quatre-vingt-neuf ans, en 1705, après avoir été violemment attaqué par Boileau, qui n'était fort heureusement cruel qu'en vers.

L'attaque était exagérée et surtout imméritée ; mais c'est l'éternelle histoire des jeunes contre les anciens, la lutte des générations qui arrivent contre les générations précédentes ; d'ailleurs, Boileau aura aussi son tour, et, avant même d'être, au XIXe siècle, violemment pris à parti par les romantiques, au moment de la Révolution française, ses œuvres

feront, elles aussi, connaissance avec l'épicier; de celui qui a dit :

J'ai tout Pelletier
Roulé dans mon office en cornets de papier.

Jacques Delille, un charmeur du XVIIIe siècle, dira, dans le poème de *la Pitié* :

Et, vengeant une fois Pelletier consolé,
En cornets, à son tour, Despréaux est roulé.

Delille, non plus, n'échappera pas au sort commun : ainsi va le monde.

Quel est ce jeune homme aux cheveux blonds, aux yeux bleus, qui se promène, mélancolique, dans le jardin de l'hôtel de Rambouillet, au milieu d'un essaim de radieuses beautés : Mlle Angélique Paulet, Mlles de Clermont, Mlles du Vigean arrivent à peine à le tirer de sa profonde rêverie, à le faire sourire et à dérider son pâle visage marqué de la petite vérole.

La rose, le lys, n'attirent point ses regards, qui se fixent, au contraire, sur les immortelles, les amarantes, sur le narcisse, que Sophocle appelait la fleur chérie des divinités infernales, sur le souci.

Le poète se recueille un instant; puis, à pas lents, il monte l'escalier de l'hôtel de Rambouillet et dépose aux pieds de Julie les deux symboliques fleurs qu'il a choisies pour elle :

LE NARCISSE

Madrigal

Épris de l'amour de moi-même,
De berger que j'étais je devins une fleur;
Faites profit de mon malheur,
Vous que le ciel orna d'une beauté suprême,
Et, pour en éviter les coups,
Puisqu'il faut que tout aime, aimez d'autres que vous.

De M. Habert, c. d'artillerie.

LE SOUCY

Madrigal

Ne pouvant vous donner ni sceptre, ni couronne,
Ni ce qui peut flatter les cœurs ambitieux,
Recevez ce souci qu'aujourd'hui je vous donne,
Pour ceux que tous les jours me donnent vos beaux yeux.

De M. Habert, c. d'artillerie.

Ce jeune homme s'appelle Philippe Habert : il a trente ans et est membre de l'Académie française depuis deux années, c'est-à-dire depuis l'origine ; sa famille, qui est une ancienne et riche famille de robe, porte d'azur au chevron d'or, accompagné de trois anilles ou fers de moulin d'argent, deux en tête et un en pointe : elle possède un château et des terres, à peu de distance de Rambouillet, au Mesnil-Saint-Denis et à Maincourt.

A l'heure où nous sommes, Philippe Habert donne, comme poète, les plus hautes espérances ; si Dieu lui prête vie, son nom sera l'orgueil de sa patrie et volera, sur l'aile de la renommée, à travers les siècles ; du côté de la fortune et des emplois, tous ses désirs ont lieu d'être satisfaits, car Charles de la Porte, duc de la Meilleraye, grand-maître de l'artillerie, cousin germain du cardinal de Richelieu, s'intéresse à lui et se charge de son avenir : grâce à M. de la Meilleraye, il est commissaire d'artillerie.

Pourquoi donc, au milieu de tant de sympathies qui l'entourent, de tant d'âmes prêtes à le consoler, s'il souffre, Philippe est-il plongé dans un noir abattement ?

Il a perdu, voilà quelques années déjà, une fiancée qu'il aimait tendrement : cette mort lui a causé un vif chagrin que le temps ne peut calmer.

Au moment où ce malheur venait à fondre sur lui, mourait à vingt ans, en 1633, la jeune femme du duc de la Meilleraye, son protecteur, Marie Ruzé, la fille du maréchal d'Effiat.

Philippe Habert fut invité à déplorer cette mort inopinée, et, en cette occasion, il composa un petit poème, un vrai chef-d'œuvre, dans lequel il mit toute son âme et toute sa douleur,

écoutant et traduisant seulement ses propres sentiments pour celle qu'il avait chérie.

Car la jeune duchesse de la Meilleraye méritait peu d'éternels regrets : elle avait été fort mal élevée par son père, un novateur et peut-être un précurseur en matière d'orthographe, qui écrivait les mots comme il les prononçait ; sous sa plume octobre devenait *auquetaubray,* ce qui ne l'avait point empêché d'être nommé surintendant des finances et grand-maître de l'artillerie ; sa fille s'était mariée à contre-cœur avec M. de la Meilleraye, un futur maréchal de France, qu'elle traitait avec hauteur ; aussi une pareille union ne présageait guère de jours heureux.

L'esprit du poète sut se dégager de ces circonstances défavorables à l'éclosion d'un poème émouvant, et Philippe Habert écrivit son *Temple de la Mort,* qui s'ouvre par une sombre et effrayante description :

LE TEMPLE DE LA MORT

Sous ces climats glacés où le flambeau du monde
Espand avec regret la lumière féconde,
Dans une île déserte, est un vallon affreux
Qui n'eut jamais du ciel un regard amoureux ;
Là, sur de vieux cyprès dépouillés de verdure,
Nichent tous les oiseaux de malheureux augure ;
La terre, pour toute herbe, y produit des poisons
Et l'hyver y tient lieu de toutes les saisons.
Tous les champs d'alentour ne sont que cimetières,
Mille sources de sang y font mille rivières,
Qui, traînant des corps morts et de vieux ossements,
Au lieu de murmurer font des gémissements.

Là, Lizidor (c'est le nom que Philippe Habert se donne), semblable à Orphée cherchant Eurydice, s'adresse à la mort qui lui a enlevé sa maîtresse et lui demande de finir ses jours, car le poète ne saurait plus vivre loin de sa chère Amarante dont il nous fait un délicieux portrait :

Entre un nombre infini d'adorables beautés
Qu'enfanta dans ses jours la reine des cités,

Paris, dont l'univers n'a point de pareille,
Chacun sait qu'Amarante était une merveille ;
La gloire de brûler aux flammes de ses yeux
Contenait les désirs les plus ambitieux,
Et ses fers, captivant les âmes les plus braves,
Faisaient autant de rois comme ils faisaient d'esclaves.
Amour, de qui les yeux m'ont été si cuisants,
Me fit voir cette belle en ses plus jeunes ans ;
Sa main mal assurée et ses regards timides
Firent sur moi l'essai de leurs traits homicides.
Ce fut dessus mon cœur qu'elle apprit à tirer.
Mon cœur fut le premier qu'elle fit soupirer,
Et mes yeux, arrosant ses belles mains de larmes,
Payèrent les premiers le tribut de ses charmes.

L'amour de Lizidor devient bientôt un amour partagé, et les deux amants goûtent une entière félicité :

Sa glace se fondit aux ardeurs de ma flame,
Son âme compatit aux tourments de mon âme,
Son cœur de ses soupirs honora mes douleurs,
Ses beaux yeux pour des pleurs me donnèrent des pleurs,
Sa voix me consola dans mes fortes gênes,
Et sa divine main vint soutenir mes chaînes.
. . . .
Ma crainte dans son âme excitait mille craintes,
Et mes moindres douleurs faisaient naître ses plaintes ;
Deux cœurs ne respiraient que les mêmes désirs,
Et deux cœurs ne poussaient que les mêmes soupirs.

Puis leur bonheur est brusquement troublé par une maladie qui s'abat sur Amarante et l'emporte.

Le poète alors réclame la mort et s'écrie :

Lance un trait dessus moi, ...
. . . .
Le moindre suffira pour détacher mon âme
Et couper de mes jours la malheureuse trame.

Le poème se terminait par une tête de mort que Philippe Habert avait dessinée.

Le Temple de la Mort eut un immense succès de lecture dans les salons, chez Mme de Rambouillet, chez Mlle de Gournay.

Pendant trois ans, de 1633 à 1636, son auteur ne cessa de le retoucher, afin de le rendre absolument parfait.

Un avenir plein de promesses s'ouvrait devant le jeune académicien, mais ces promesses ne furent point réalisées : l'appel qu'il adressait à la mort, dans son poème, ne tarda pas à être entendu.

En 1637, Philippe Habert se trouvait, en qualité de commissaire d'artillerie, devant le château d'Emery, en Hainaut, entre Mons et Valenciennes, auprès d'un soldat qui laissa tomber la mèche de son mousquet sur un tonneau de poudre : le tonneau éclata et renversa une muraille sous les ruines de laquelle Habert fut accablé, et rejoignit ainsi la fiancée qu'il avait tant pleurée.

Chapelain, au nom de l'Académie française, lui composa cette épitaphe :

Habert, qui sur la terre eut une âme céleste
Et n'aspira jamais qu'au céleste séjour,
Par l'infernale poudre a vu son dernier jour,
Et son corps sans figure est ce qui nous en reste.

L'Univers plaint son sort, la France le déteste,
Le Parnasse de cris en résonne alentour,
Le Lycée en murmure, et l'Armée et la Cour
Le nomment à l'envi déplorable et funeste.

Lui seul, dans ce malheur, bien que son triste corps,
Par mille éclats meurtris, endurât mille morts,
N'accusa point le feu qui consuma sa vie.

Et certes au seul corps il fut injurieux,
L'âme l'éprouva doux, car, suivant son envie,
Le feu même d'enfer la porta dans les cieux.

Antoine Godeau, évêque de Grasse, se trouvait à Marseille au moment où la triste nouvelle de la mort de son ami lui parvint ; il s'empressa d'écrire au frère de Philippe, Germain, abbé de Cerisy, une touchante lettre datée du 31 août 1637 :

Je mêle mes larmes avec les vôtres, je répète toutes vos plaintes et je sens, ce me semble, tout ce que vous sentez ; vous perdez un excellent frère et je perds un incomparable ami. Le lien du sang

est bien étroit, celui de l'affection est bien fort et les choses qu'elle arrache ne se séparent pas avec moins de violence que celles qu'unit la nature. Celle-ci fait la liaison des cœurs, sans nous, mais celle-là est un ouvrage de notre raisonnement et un effet de cette glorieuse puissance que l'homme a de disposer de soi-même; c'est pourquoi, quand elle est pure, il est bien malaisé d'exprimer quels sont ses sentiments dans ses pertes, mais enfin, comme elles ne sont pas irréparables, ses regrets ne doivent pas être éternels. L'âme de nos amis n'étant pas enfermée dans le tombeau, il n'est pas juste que notre pensée n'en veuille jamais sortir. Leurs cendres sont de pitoyables reliques de ce qu'ils ont été et de plus chers gages de ce qu'ils seront. En les perdant, nous avons perdu des compagnons de nos chaînes, et un jour nous les embrasserons en qualité de compagnons de notre royauté.

Philippe Habert laissait un frère plus jeune que lui de neuf années, Germain, abbé de Cerisy et de Notre-Dame-de-la-Roche, né à Paris en 1614 : autant Philippe était grave et mélancolique, autant l'humeur de Germain était douce et enjouée.

A dix-huit ans, Germain Habert fait applaudir ses premières poésies dans le salon de Mlle de Gournay, où il rencontre Colletet et Malleville; en 1636, nous trouvons l'abbé mondain marchant sur les brisées de Tallemant des Réaux, qui courtise une jeune veuve.

Subtil et raffiné dans ses conceptions, l'abbé de Cerisy avait une façon toute personnelle d'exprimer ses pensées : les pointes d'esprit, les allusions recherchées fourmillaient dans ses vers; ayant à offrir à Julie d'Angennes une rose et un narcisse, ses madrigaux devaient être le dernier mot de la galanterie :

LA ROSE

Madrigal

Alors que je me vois si belle et si brillante
Dans ce teint dont l'éclat fait naître tant de vœux,
L'excès de ma beauté moi-même me tourmente,
Je languis pour moi-même et brûle de mes feux,
Et je crains qu'aujourd'hui la rose ne finisse
Par ce qui fit jadis commencer le narcisse.

LE NARCISSE

Quand je vois vos beaux yeux si brillants et si doux,
Qui n'ont plus désormais rien à prendre que vous,
Leur éclat m'est suspect et pour vous j'appréhende ;
Souvent ce riche don est chèrement vendu ;
Je sais que ma beauté ne fut jamais si grande,
Chacun sait toutefois comme elle m'a perdu.

De M. Habert, abbé de Cerisy.

Pourvu de deux bonnes abbayes : Notre-Dame-de-la-Roche et Cerisy, Germain Habert était, en outre, puissamment protégé par le président Séguier.

L'Académie le compta au nombre de ses premiers membres.

Indépendant vis-à-vis du cardinal de Richelieu, qui demandait à cette assemblée de censurer *le Cid,* l'abbé de Cerisy déclara que l'œuvre de Corneille était admirable et qu'il voudrait l'avoir écrite ; trois commissaires nommés par l'Académie ayant, à la demande du cardinal, examiné la tragédie et dressé un rapport de leurs observations, que Richelieu annota, l'abbé de Cerisy fut d'avis qu'il n'y avait pas lieu de tenir compte de ces annotations ; le ministre de Louis XIII lui en garda une profonde rancune.

En 1637, Germain Habert publia *la Métamorphose de Philis en astres,* un poème qui lui valut les suffrages de tous ses contemporains : le berger Daphnis aime Philis ; le Soleil est jaloux et fait mourir le berger, mais la bergère, insensible à l'amour du Soleil, ne songe qu'à suivre, dans la mort, son bien-aimé :

Non, non, il faut mourir, mon mal est trop pressant,
Ma douleur m'y contraint, mon amour y consent,
Et ce corps affaibli, qui sous le faix succombe,
Ne veut plus d'autre bien que celui de la tombe ;
Allons-y donc ensemble, ô berger sans pareil !
Ces lieux nous seront doux, ils n'ont point de soleil,
Les enfers nous cachant dans leurs demeures sombres,
N'auront point de jaloux qui sépare nos ombres,
Et de quelque rigueur que les dieux soient blâmés,
Il nous sera permis d'aimer et d'être aimés.

Le Soleil, pris de repentir, change alors en astres les yeux de la bergère Philis.

L'abbé de Cerisy composa aussi une chanson célèbre en son temps, la chanson de *l'Amant qui meurt,* dont le refrain était celui-ci :

> Ah ! c'en est fait ! je cède à la rigueur du sort,
> Je vais mourir, je meurs, je suis mort.

A la mort du cardinal, il fut chargé par l'Académie de faire l'éloge funèbre du défunt ministre.

Ses dernières années furent consacrées à des paraphrases de psaumes en vers.

Germain Habert mourut en 1654, et *la Gazette de Loret* consacra quelques lignes bienveillantes à la mémoire de l'aimable abbé :

> L'autre semaine on mit en terre,
> Sous un triste cercueil de pierre,
> Monsieur l'abbé de Cerisy,
> Esprit rare et jadis choisy,
> Par messieurs de l'Académie,
> Pour son savoir et prud'homie,
> Qui le rendaient, en vérité,
> Digne de leur communauté.
> Il excellait sur toute choze,
> Aux beaux vers, en la belle prose ;
> Il était parfait orateur,
> Il était grand prédicateur ;
> Il était doux, courtois, afable,
> Et mêmement si charitable
> Que, quand on l'ensépultura,
> Maint pauvre à son sujet pleura.

Sans ses deux cousins, Philippe et Germain, Henri-Louis Habert de Montmor n'aurait peut-être jamais franchi le seuil de l'hôtel de Rambouillet, car il était timide à l'excès, s'expliquait lentement et avec difficultés ; c'eût été regrettable : en effet, nul n'aimait plus passionnément que lui les lettres, les savants n'avaient point d'admirateur plus dévoué ; sa place

dans le salon de la marquise de Rambouillet était donc toute marquée; Henri-Louis avait hérité de son père, Jean Habert, sieur de Montmor et du Mesnil-Saint-Denis, trésorier de l'épargne sous Henri IV, d'une belle fortune; né vers l'année 1600, il était nommé, à trente-deux ans, maître des requêtes, après avoir, pendant sept années, occupé une charge de conseiller au Parlement de Paris; l'Académie naissante ne pouvait faire de meilleure recrue; aussi, sur la présentation de Philippe et de Germain, fut-il accueilli avec empressement par ses nouveaux confrères; l'Académie n'avait encore ni domicile, ni mobilier, l'hôtel du chancelier Séguier ne lui sera ouvert qu'en 1643; elle se réunissait chez Chapelain, Desmarets, Conrart, l'abbé de Cerisy; Habert de Montmor, qui avait un hôtel rue Sainte-Avoye, la reçut à son tour chez lui.

Le salon de Mme de Rambouillet n'était pas plus redoutable que l'accès de la nouvelle Académie, les timides pouvaient compter sur l'extrême bienveillance de la marquise : Germain et Philippe le persuadèrent à leur cousin, et, un jour, ils emmenèrent Henri de Montmor rue Saint-Thomas-du-Louvre; peut-être à la vue de la grande Arthénice bredouilla-t-il en lui rendant hommage; en tous cas, il devint bientôt si hardi, si entreprenant, lui qui avait toujours l'oreille tendue et rarement les lèvres en mouvement, qu'il composa, en l'honneur de Julie, une pièce de vers d'une longueur considérable.

Presque tous les autres poètes de l'hôtel de Rambouillet avaient choisi, pour Julie, des fleurs éclatantes et parfumées du printemps ou de l'été; lui, Habert de Montmor, réfléchit que ces fleurs-là ne convenaient peut-être guère à la beauté sévère à laquelle elles s'adressaient; en effet, elles étaient les filles alanguies du soleil brûlant qui n'avaient pas la force de résister aux soupirs et aux caresses du zéphyr, tandis que des fleurs hivernales, comme le perce-neige, conservaient, au milieu de la saison rigoureuse, un éclat qu'aucun souffle ne pouvait ternir : le perce-neige méritait donc seul de couronner Julie; sous l'impression de cette idée originale et ingénieuse,

Habert de Montmor fit présent à M[lle] de Rambouillet du perce-neige :

LE PERCE-NEIGE

Madrigal

Fille du bel astre du jour,
Je nais de sa seule lumière,
Alors que sans chaleur, à son nouveau retour,
Des mois il ouvre la carrière.
Je vis pure et dans la froideur,
Et mon teint qui la neige efface
Conserve son éclat dans l'extrême rigueur
De l'hiver couronné de glace.
Fleurs peintes d'un riche dessein
Que le chaud du soleil fait naître,
Et qui peu chastement ouvrez votre beau sein
Au père qui vous donna l'être ;
Vous qui sans pudeur aux zéphyrs
Souffrez découvrir vos richesses,
Et, vous laissant toucher à leurs faibles soupirs,
Ployez sous leurs molles caresses ;
Osez-vous, peu modestes fleurs,
Prétendre couronner cette beauté sévère ?
Et ne craignez-vous point les cruelles froideurs
Dont elle sait punir une âme téméraire ?
N'ayez plus cette vanité,
Puisque seule je dois obtenir l'avantage
D'orner de son beau chef l'auguste majesté,
Lorsque de tous les cœurs elle reçoit l'hommage
Au trône de la pureté.

De M. DE MONTMOR-HABERT.

En 1637, Habert de Montmor épousa une petite-fille du secrétaire d'Etat Raymond Phelipeaux d'Herbault, Marie-Henriette de Buade de Frontenac, dont il eut deux filles et trois fils : ses sœurs avaient fait de brillants mariages, l'aînée étant devenue la maréchale d'Estrées et la cadette marquise de Rochefort.

En 1648, de nouvelles charges de maîtres des requêtes sont créées ; les titulaires des anciennes charges, dont la propriété et les revenus se trouvent ainsi amoindris, protestent et se révoltent contre l'autorité royale : Henri de Montmor est activement mêlé à la lutte.

Les troubles apaisés, le maître des requêtes revient à ses chères études ; sa maison est largement hospitalière aux savants : Pierre Gassendi, le rival de Descartes, prend pension dans l'hôtel de la rue Vieille-du-Temple, que de Montmor a fait construire ; c'est là que naît et grandit le projet d'une Académie des sciences qui sera fondée en 1666 par Colbert, mais dont l'idée appartenait à Gassendi, à Montmor et à leurs amis : jusqu'en 1655, année de la mort de l'astronome français, la rue Vieille-du-Temple échange des correspondances avec toute l'Europe savante : le philosophe anglais Hobbes, l'italien Campanella, l'astronome allemand Kepler, l'écrivain flamand Dupuy envoient leurs lettres à Gassendi, à l'hôtel de Montmor.

Les savants ne sont pas seuls admis chez le maître des requêtes, qui accueille aussi les lettrés ; chez lui, en présence de Chapelain, de Ménage, de l'abbé de Marolles, Molière lit trois actes du *Tartuffe,* avant de le faire représenter.

Puis, brusquement, Habert de Montmor, cet esprit pondéré, cet ami des savants et des lettrés, pour lequel les relations sociales avaient tant de prix, s'arracha aux douceurs de l'amitié et vécut chez lui, en solitaire, au milieu de ses livres, ne recevant personne ; cette disparition mystérieuse de la vie du monde surprit et affligea beaucoup ses nombreux amis : que s'était-il donc passé ? Sans doute, quelque grand et mystérieux chagrin avait traversé son existence et brisé son âme : on disait que c'était pour une perte de biens ; il était si désintéressé que cette raison ne parut guère vraisemblable ; Habert de Montmor demeura ainsi invisible pendant dix ou douze ans, puis reprit le cours ordinaire de ses relations, continuant à manier l'épigramme avec adresse.

Il mourut à Paris le 21 janvier 1679, après avoir réuni une magnifique bibliothèque.

L'hôtel de Rambouillet était comme le vestibule de l'Académie française : presque tous les amis de la marquise appartenaient à la compagnie naissante ; Chapelain, Conrart, Balzac, en avaient jeté les premières assises, puis s'étaient joints à eux

Desmarets, Colletet, Voiture, les Habert, Gombault, Malleville, en attendant que le cercle s'agrandît; Arnault d'Andilly méritait de prendre place au milieu d'eux; les circonstances s'y opposèrent, peut-être les préoccupations de son esprit, enclin aux discussions religieuses, l'attirèrent-elles d'un autre côté; quant à ses deux fils, à Tallemant des Réaux, à Martin de Pinchesne, ils étaient bien jeunes, en 1634, pour être appelés à un pareil honneur; les absences continuelles, de Paris, de Léon de Montausier créaient également un obstacle à son admission.

Au nombre des Académiciens de la première heure, et déjà l'un des plus fidèles amis de la famille de Rambouillet, un tout petit homme, très laid, attire et captive l'attention; Voiture n'est pourtant pas grand : Antoine Godeau, né à Dreux, le 24 septembre 1605, lui va à peine à l'épaule; mais, comme le lui écrit Voiture, le 3 février 1634, « c'est dans les plus petits vases que l'on enferme les essences les plus exquises; il semble que la nature se plaise à mettre dans les plus petits corps les âmes les plus précieuses, et, selon qu'elles sont plus ou moins célestes, elle y mêle plus ou moins de terre; elle enchâsse les esprits les plus brillants de la même sorte que les orfèvres mettent en œuvre les plus belles pierres, lesquels n'y emploient que le moins d'or qu'il se peut et que ce qu'il en faut pour les lier. »

Rien n'était plus vrai qu'en ce qui concernait Antoine Godeau, fils d'un maître des eaux et forêts du comté de Dreux et cousin germain de Valentin Conrart; le château de Mézières se trouvait à une faible distance de Dreux, le jeune Antoine y fut présenté à Mme de Clermont, rencontra, chez elle, Mlle Paulet, peut-être la famille d'Angennes, de sorte que les portes de l'hôtel de Rambouillet s'ouvrirent d'elles-mêmes toutes grandes devant ce petit prodige qui, depuis l'âge de quatorze ans, faisait des vers avec une facilité merveilleuse.

Ses premiers vers furent des vers d'amour que lui inspira une jeune fille de Dreux :

Je n'avais pas encor vu quatorze moissons
Que Doris me tendit ses cruels hameçons,

Que l'auguste beauté dont le ciel l'a pourvue
Eblouit ma raison aussitôt que ma vue,
Qu'aux douceurs de sa voix je me laissai charmer
Et j'aimai sans savoir ce que c'était qu'aimer.

Cette jeune personne se maria, puis devint veuve; Antoine Godeau, dont la passion n'était pas apaisée avec l'âge, la demanda, alors, mais sans succès, en mariage; le refus qu'il éprouva causa au jeune homme un violent chagrin; heureusement, ses relations littéraires l'arrachèrent bientôt à ces douloureux regrets; grâce à Valentin Conrart, il fit partie de l'Académie en formation, et, par l'entremise de Mme de Clermont, en 1632, il eut le bonheur de pénétrer dans la chambre bleue; sa gaîté, son enjoûment lui concilièrent rapidement toutes les sympathies, particulièrement celles de Mlle de Rambouillet, à tel point qu'on le surnomma le nain de la princesse Julie; loin de l'offenser, cette qualification représenta toujours pour lui un délicieux souvenir de jeunesse, et, vingt ans plus tard, alors qu'il était évêque, il disait encore à un ami : « Oubliez la croix et la mitre et ne vous souvenez que du nain de Julie. »

A l'hôtel de Rambouillet, la beauté rayonnante de Julie d'Angennes et de Mlle Paulet produisit sur Antoine Godeau une profonde impression; il faillit devenir amoureux de la belle lionne, et la vue de Mlle de Rambouillet effaça à jamais de sa mémoire l'image de Doris; la vraie beauté apparaissait à ses yeux éblouis ceinte de la couronne éclatante que les poètes tressaient pour elle; aussi se hâta-t-il de cueillir sur le Parnasse une tulipe que Mlle de Rambouillet, reconnaissante et joyeuse, plaça au milieu des autres fleurs de sa *Guirlande :*

LA TULIPE

Je fus un berger autres fois
Qui, poussé d'une belle audace,
Alla cueillir dessus Parnasse
Des lauriers plus fameux que les lauriers des rois.
Ce généreux désir d'une éternelle gloire
Ne m'empêcha pas de servir,

Avec les filles de Mémoire,
Les mortelles beautés qui me surent ravir.
Mais mon âme fut si volage,
A tant d'objets divers elle rendit hommage,
Et les bergères si souvent,
En me reprochant leurs caresses,
Se plaignirent que mes promesses
Se perdaient parmi l'air dessus l'aile du vent,
Qu'Amour vint d'une main puissante
Me transformer en cette fleur,
Qui, comme j'eus l'âme inconstante,
Est inconstante en sa couleur.
Miracle de nos jours, si mes yeux t'eussent vue
Avec tous ces appas dont le ciel t'a pourvue,
Mon cœur n'eût point été léger;
Mais mon sort me console, et pour ma gloire ordonne,
Depuis que j'ai l'honneur d'embellir ta couronne,
Que mes vives couleurs ne pourront plus changer.

De M. Godeau.

Mais les divinités terrestres ne devaient pas faire battre longtemps le cœur d'Antoine Godeau; sa vocation religieuse se dessina en 1633; à partir de ce moment, il vécut comme un ermite, dans Paris, au milieu de ses livres, se préparant au sous-diaconat; ordonné prêtre en 1635, l'éclat de ses prédications et de ses poésies religieuses le fit bientôt remarquer du cardinal de Richelieu, qui, le 21 juin 1636, le nomma à l'évêché de Grasse : une pareille distinction avait de quoi flatter une âme ambitieuse, mais, d'autre part, accepter, c'était dire adieu à Paris, à ses parents, à ses amis, à l'hôtel de Rambouillet, c'était, pour Godeau, se priver, suivant ses propres expressions, de tout ce que la nature peut souhaiter.

Après avoir mûrement réfléchi, il consentit cependant à s'exiler « à deux cents lieues de Paris, dans un pays où il ne « pouvait entendre une parole de littérature, si l'écho n'eût « répété ce qu'il marmottait quelquefois tout seul. »

Antoine Godeau, devenu Monsieur de Grasse, partit pour son évêché au commencement de l'année 1637, laissant tout l'hôtel de Rambouillet en larmes; depuis quinze ou seize ans, sa vie s'était écoulée dans de continuelles langueurs; le climat

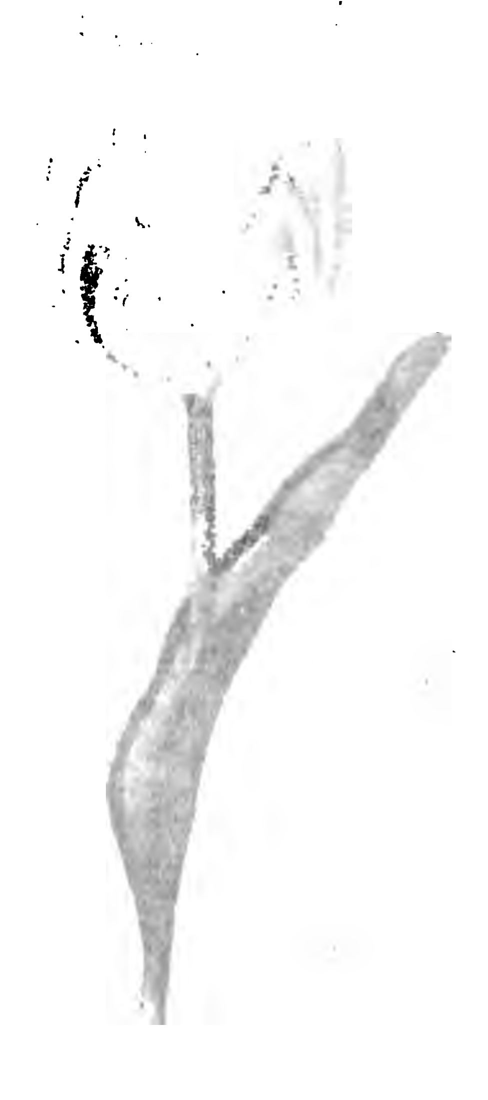
du Midi raffermit la santé du jeune prélat, qui célébra bientôt, en vers et en prose, les charmes de la contrée où le devoir l'avait appelé.

C'est ainsi qu'il écrivait à Balzac :

Il ne règne dans ce pays que des zéphirs tièdes qui entretiennent la verdure de nos prairies et excitent les oiseaux à chanter, lorsqu'ils se taisent ailleurs. Il y tombe quelquefois des pluies qui font des orages, mais nos ruisseaux n'en sont enflés que cinq ou six heures et ils semblent ne faire du bruit que pour nous réveiller. On se promène tous les jours, dans un petit espace, à la vérité, mais en récompense il a une vue la plus remarquable du monde, car on découvre trente lieues de mer, des villes aux deux bouts et des montagnes éloignées dont le sommet blanchissant se va perdre dans les nues.

A Mme de Rambouillet, il faisait un tableau enchanteur des environs de Grasse :

J'habite des rochers, mais que d'heureux destins
Ont parfumés partout de roses, de jasmins.
Du pied jusqu'au sommet des arbres les tapissent,
Les riches orangers dans les plaines fleurissent,
L'émeraude en la feuille étale sa couleur,
L'or brille sur le fruit et l'argent sur la fleur.
Depuis que le soleil commence sa carrière
Jusqu'à ce que, dans l'onde, il cache sa lumière,
Il répand dans le ciel, comme en un fond d'azur,
Sa clarté la plus vive et son feu le plus pur.
Jamais les Aquilons, par leurs froides haleines,
Ne ternissent l'émail de nos fertiles plaines ;
Le Zéphyre bannit de nos heureux climats
Les vapeurs, les glaçons, la neige et les frimas ;
L'agréable printemps y montre ses richesses,
L'automne avec usure accomplit ses promesses,
Et d'un vent gracieux la fraîche humidité
Tempère les chaleurs de notre long été.
Là je vis en repos sans crainte que l'envie
Du fer ou du poison s'arme contre ma vie,
Et les soins des brebis commises à ma foi,
Encor qu'ils soient pesants, ont des charmes pour moi ;
Mon troupeau se conduit au gré de ma houlette,
Il écoute ma voix, il aime ma musette,
Et soit que je le flatte ou lui sois rigoureux



du Midi raffermit la sant
en vers et en prose, les
l'avait appelé.

C'est ainsi qu'il écriva

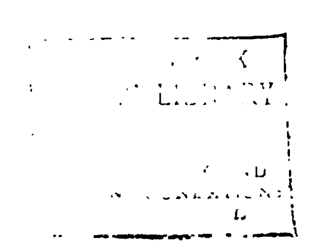
Il ne r... dans ce pays
la verdure de nos prairies
qu'ils se ... ailleurs. Il y ...
des ... nos ruiss...
heures et ils ... ne ...
se promèn... jours, ...
en récompense ... une vue ...
découvre ... de m...
montagnes ... le s...
les nues.

A Mme de ...
environs de Gr...

J'hab...
Ont ...
Du pied ...
Les riches ...
L'émeraude ...
... brille su...
... que !

... ont p...
... se condu...





Par son obéissance il devance mes vœux ;
Tout le temps qu'il me laisse en cette solitude,
Je le donne, marquise, aux plaisirs de l'étude.

Seulement, un regret se mêlait à cette ravissante description ; quelque chose manquait à son bonheur ; c'était d'être éloigné de Rambouillet, de son château, de son beau parc :

Mon heur serait parfait si quelque moindre espace
Séparait Rambouillet des collines de Grasse,
Et si votre entretien si sage et si charmant
Fortifiait mon âme en cet éloignement,
Mais il faut obéir à ces lois éternelles
Qui gouvernent le cours des fortunes mortelles
Et, se laissant conduire à leur secret pouvoir,
Mettre toute sa joie à faire son devoir.

Néanmoins, malgré cet éloignement, M. de Grasse n'oubliait point ses amis ; il entretenait avec l'hôtel de Rambouillet, avec Balzac, d'Andilly, Chapelain, l'abbé de Cerisy, M. de Montmor, Georges de Scudéry, Gassendi, Mme de Longueville, Madeleine de Scudéry, Mlle de Gournay, une intéressante correspondance : à chaque événement douloureux qui venait frapper ceux qu'il avait connus dans leurs affections, M. de Grasse écrivait une lettre consolatrice ; au premier jour de chaque année, Mlle Paulet, Mlle de Rambouillet recevaient de lui un mot aimable ; ce mot aimable était accompagné des pieux conseils de l'évêque, qui engageait ses amies à méditer sur la passion de Jésus-Christ, à supporter les souffrances et les croix ; il s'inquiétait délicatement de la santé de Mlle Julie, à qui il écrivait : « J'ai appris par Mlle Paulet qu'il vous était venu un mal à la joue, qu'on l'avait percé et que vous vous en portiez bien. Je me réjouis de votre santé et je ne suis pas fâché de ces petites indispositions, car, en vérité, j'aime votre âme plus que je ne puis dire et je sais qu'il est très bon que la douleur la réveille quelquefois » ; à la fin de l'année 1642, la duchesse de Longueville, qui venait, à vingt-trois ans, de se marier, tombe malade, puis se guérit ; M. de Grasse apprend cette guérison par Mlle Paulet et envoie à la jeune duchesse ce billet charmant,

dont les idées ne furent peut-être pas toutefois partagées par la destinataire :

J'ai appris en même temps votre maladie que votre guérison. Cette nouvelle m'a épargné beaucoup de douleur et d'inquiétude... je loue Dieu de ce qu'il conserve votre vie... Pour votre visage, un autre que moi se réjouira avec plus de bienséance de ce qu'il ne sera point gâté. Mlle Paulet me le mande. J'ai si bonne opinion de votre sagesse que je crois que vous eussiez été aisément consolée si votre mal y eût laissé des marques, elles sont souvent des caractères qu'y grave la divine miséricorde pour faire lire aux personnes qui ont trop aimé leur teint que c'est une fleur sujette à se flétrir et qui, par conséquent, ne mérite pas qu'on la compte au nombre des choses qu'il faut aimer.

Le diocèse de Grasse était d'une faible étendue et ne comptait que trente paroisses ; les revenus de l'évêché atteignaient à peine quatre mille livres ; peu de temps après l'installation d'Antoine Godeau, l'évêché de Vence devint vacant ; la question de la jonction des deux diocèses, qui ne comprenaient à eux deux que quarante-deux paroisses, se posa et fut résolue dans le sens de la réunion ; c'était, pour le prélat, une augmentation de six mille livres de revenus ; mais la ville de Vence considéra qu'en la rattachant à Grasse le roi portait atteinte à ses prérogatives : les habitants se révoltèrent et, quand l'évêque voulut faire son entrée dans cette ville, une émeute éclata, on lui jeta des pierres ; un individu tira même sur lui un coup d'arquebuse qui, heureusement, le manqua : le calme ne se rétablit que beaucoup plus tard, quand l'évêque, lassé de luttes incessantes, se résigna à opter, en 1653, entre les deux sièges épiscopaux et à choisir l'évêché de Vence.

De temps en temps, M. de Grasse a la satisfaction de recevoir, à sa table, des amis de Paris : ce sont Henri et Antoine Arnault qui, se rendant en Italie, s'arrêtent un moment à Grasse, c'est Georges de Scudéry qui descend du fort de Notre-Dame-de-la-Garde et vient embrasser son cher évêque, c'est Madeleine, sa sœur, de passage à Marseille.

Voici enfin qui s'avance le futur vainqueur d'une lutte galante dont Julie semble être le prix ; grâce à Léon de Montausier, l'album de Mlle de Rambouillet, enrichi de seize fleurs nouvelles, apparaîtra à la postérité, comme un chef-d'œuvre de galanterie ; la terre natale de Catherine de Vivonne, l'Italie, a eu le mérite de l'invention : en 1595 a été imprimé « *la Ghirlanda della contessa Angela Bianca Beccaria* », recueil de poésies de divers auteurs, en l'honneur d'une dame italienne ; à l'imitation des poètes italiens, les poètes français ont tressé à Julie une couronne de fleurs, mais l'œuvre française réunie par les soins délicats de Léon de Montausier revêtira un caractère d'originalité et de nouveauté qui la rendra inimitable. En attendant que cette idée naisse et se réalise, le jeune de Montausier mêle sa voix au concert de louanges dont Mlle de Rambouillet est l'objet ; il profite de toutes les circonstances qui s'offrent à lui pour mettre son nom au pied d'un madrigal ; aujourd'hui, c'est la fête de Mlle Julie ; avec l'abbé de Cerisy, Colletet et Malleville, Léon de Montausier, timide encore, se présente à l'hôtel de Rambouillet, portant une rose ; au nouvel an qui suit, il vient déjà plus hardi, deux narcisses à la main ; puis, tour à tour, pendant dix années, se succèdent, célébrant sa bien-aimée, l'hyacinthe, la jonquille, le lys, l'œillet, le safran, l'angélique, l'héliotrope, la flambe ; son jasmin, sa tulipe, disputent aussi une place aux autres fleurs qui figurent déjà dans *la Guirlande* :

LE JASMIN

Cause de tant de feux, source de tant de pleurs,
Julie, accorde ma requête ;
Comme à toutes ces autres fleurs,
Donne-moi place sur ta tête ;
Devant le lustre de ton teint
L'éclat des plus beaux lys s'éteint,
Partout ailleurs je leur fais honte,
Seulement dans ton sein leur blancheur me surmonte.

LA TULIPE NOMMÉE FLAMBOYANTE

Permettez-moi, belle Julie,
De mêler mes vives couleurs

A celles de ces rares fleurs
Dont votre tête est embellie,
Je porte le nom glorieux
Qu'on doit donner à vos beaux yeux.

Un jour de mélancolie, un souci est l'interprète de sa profonde tristesse :

LE SOUCY

Si l'on vous donne un lys, un œillet, une rose,
Je vous veux présenter aussi
Un triste et languissant souci :
Le sort ne me laisse autre chose.
Je souffre une telle douleur
De vous offrir la moindre fleur
Qu'on verra dans votre couronne
Que je deviens ce que je donne.

De M. D. M.

Ces attentions charmantes étaient d'autant plus appréciées de Julie d'Angennes que, pendant l'espace des dix années comprises entre 1631 et 1641, Léon de Montausier faisait de courts séjours à Paris ; cette persistance dans les hommages lui conquit les bonnes grâces de Mlle de Rambouillet ; en 1632, il se rendait en Lorraine, où son oncle, le comte de Brassac, propriétaire d'une compagnie de chevau-légers, le choisissait comme cornette ; le jeune officier revenait avec le grade de capitaine à la fin de 1633, à Paris, où il passait l'hiver ; au printemps de 1634, Léon de Montausier partait pour l'Allemagne et combattait sous les ordres du duc de Weymar, le général de l'armée suédoise, notre alliée ; les Impériaux avaient pour chefs Piccolomini et Jean de Werth, qui battirent, à Nordlingue, le duc de Weymar et s'emparèrent de la ville de Philisbourg défendue par Arnault de Corbeville ; après la mort de son frère, Léon de Montausier continua la guerre d'Allemagne et fit les campagnes de 1635 et de 1636 comme colonel ; il demeura à Paris l'hiver de 1636 à 1637, mais, dès les premiers jours de 1638, au milieu des rigueurs de la mauvaise saison, la guerre d'Allemagne reprenait, le colonel de Montausier suivait le duc de Weymar, qui d'abord subissait un échec à Rheinfeld, puis peu

de temps après, le 3 mars, marchait de succès en succès : Jean de Werth, le célèbre partisan, fait prisonnier, était amené à Vincennes, où il restera quatre années ; la prise de Brisach, qui avait la plus haute importance, couronnait ces exploits : trois fois le marquis de Montausier pénétra dans les rangs ennemis et, à trois reprises, enleva aux assiégés un étendard, au mois d'octobre 1638.

A la suite de la capitulation de Brisach, le colonel de Montausier fut nommé maréchal de camp et gouverneur de la Haute-Alsace : il n'avait que vingt-huit ans.

Les fonctions de gouverneur de la Haute-Alsace étaient extrêmement délicates ; de Montausier sut cependant maintenir le calme parmi les populations alsaciennes ; mais, sur les bords du Rhin, le gouverneur ressentait tous les ennuis de l'éloignement de Paris : là, rien qui rappelât la société de l'hôtel de Rambouillet ; c'était l'isolement le plus complet, à tel point qu'il eût préféré partager, à Vincennes, la prison de Jean de Werth, car, là, il aurait pu tout au moins apercevoir, de temps en temps, Mme de Rambouillet, sa future belle-mère, Mlle Julie, Mlle Paulet, Mlles de Clermont, faisant leurs promenades dans le bois de Vincennes : tels étaient les sentiments qu'il exprimait dans une épître en vers adressée d'Alsace à Mlles de Rambouillet, de Clermont, de Mézières et Paulet :

Divines et chastes beautés
De qui les seules volontés
Sont mes lois et mes destinées ;
Nymphes aimables et bien nées,
Qui pouvez blesser et guérir,
Qui faites et vivre et mourir ;
Admirables comme admirées,
Qui méritez d'être adorées
Et de qui les rares vertus
Tiennent les vices abattus,
Oyez mes lamentables plaintes,
Que vos âmes en soient atteintes,
Et de mes maux ayez pitié
Par amour ou par amitié.
. . . .
. . . . . je ne puis avoir de joie

Jusqu'à tant que je vous revoie.
Maintenant, sur les bords du Rhin,
Où la rigueur de mon destin
Veut que, loin de vous, je languisse,
J'endure un éternel supplice,
Et, loin de vos divins appas,
Je souffre en un jour cent trépas,
Songeant aux plaisirs dont ma vie
Auprès de vous était suivie.
. . . .
Je me meurs d'une extrême envie
De voir ma liberté ravie,
Pourvu qu'on me mette à couvert
Sous même toit que Jean de Wert.
Dieux ! que je trouverais heureuse
La prison qu'il trouve ennuyeuse !
J'aurais souvent l'honneur de voir,
Quand le jour aurait un beau soir,
Venir dans le bois de Vincennes
L'illustre famille d'Angennes,
Avecque celle de Clermont,
Personnes de qui le seul nom
A pour moi de si puissants charmes
Qu'il arrête aussitôt mes larmes.
. . . .
Je verrais la grande Arthénice
Que respecte si fort le vice
Qu'il se bannit de tous les lieux
Où daignent luire ses beaux yeux.
La vertu, l'honneur, le mérite,
Se font toujours voir à sa suite ;
La pompe de la majesté,
Jointe à l'éclat d'une beauté
Qui n'aura jamais de semblable,
La rend même aux Dieux adorable,
Qui lui consacrent les autels
Que leur consacrent les mortels.
. . . .
Je verrais la belle Julie
. . . .
Je verrais la belle Angélique
. . . .
Sa beauté la fait admirer,
Sa vertu la fait révérer,
Et son esprit fait qu'on l'adore ;
Sa belle voix se joint encore

A tant de rares qualités
Et rend tous nos sens enchantés.

La mort inopinée du duc de Saxe-Weymar, à Neubourg-sur-le-Rhin, suspendit les opérations militaires pendant l'année 1639 et permit à M. de Montausier de revenir à Paris, goûter, mieux encore que dans la prison de Vincennes, tous les avantages que procure une société distinguée.

C'est vraisemblablement dans le courant de l'année 1639 ou au commencement de 1640, avant son départ pour l'armée d'Allemagne, que M. de Montausier demanda à Julie d'Angennes de vouloir bien lui confier son album, afin de rassembler, dans un recueil, les madrigaux des poètes de l'hôtel de Rambouillet; ces madrigaux étaient peut-être au nombre d'une centaine; ceux de Georges de Scudéry avaient déjà été imprimés, en partie, dans ses œuvres; il fallait se résigner à faire un choix parmi les vers si étincelants, mais aussi un peu abondants, de Claude de Malleville; autrement un seul volume ne pourrait contenir toutes ces fleurs poétiques; mis en possession de ce précieux dépôt, le gouverneur de l'Alsace pensa qu'il convenait de donner une forme durable au recueil qui renfermera les madrigaux de ses amis; les livrer à l'impression, c'était copier l'idée italienne, imiter *la Guirlande de la comtesse Beccaria,* suivre des sentiers battus; il fit mieux : Nicolas Jarry fut chargé de transcrire à la main, sur du vélin, soixante et un madrigaux extraits, par les soins de M. de Montausier, de l'album de Mlle de Rambouillet; ces soixante et un madrigaux ne contenaient, et c'était grand dommage, aucun vers du grand Voiture. Comment se faisait-il que Vincent Voiture, l'hôte aimé et choyé de la rue Saint-Thomas-du-Louvre, qui y dînait tous les soirs, quand il se trouvait à Paris, n'eût pas offert la moindre petite fleur à l'incomparable Julie? Ce fait était bien extraordinaire. Son absence de France en 1632 et en 1633, son séjour en Espagne en qualité d'ambassadeur, à cette époque de la première floraison de *la Guirlande,* ne sauraient expliquer le silence de Voiture, car Mlle Paulet le tenait au courant de tout ce qui se passait alors à l'hôtel de Rambouillet,

et, de Madrid, ses vers auraient tout aussi bien pris leur vol vers Paris que ses aimables lettres, toutes pleines de louanges à l'adresse de Julie.

N'aurait-il point juré, après avoir été mis au supplice par Mlle de Rambouillet, berné, par exemple, à sa requête, de ne plus jamais dire du bien d'elle ? Voiture n'était pas capable de pareils serments : un jour, en donnant la main à Mlle Julie, il voulut lui baiser le bras, celle-ci s'en offensa, lui fit de graves reproches, le gronda bien fort, et le poète ne recommença plus ; une autre fois, Mlle de Rambouillet versait sur la tête de ce pauvre Voiture, qui craignait tant d'être mouillé, une aiguière remplie d'eau ; cependant il n'en voulut pas à la cruelle, à qui il envoya, quelque temps après, douze nœuds de ruban d'Angleterre pour une discrétion qu'il avait perdue contre elle.

On a dit que peut-être M. de Montausier, dont les chiens ne chassaient guère avec ceux de Voiture, avait impitoyablement laissé de côté ses madrigaux : cela n'est guère acceptable, car, que se proposait-il, en réunissant tous les hommages des poètes de l'hôtel, c'était d'être agréable à Mlle de Rambouillet, qui eût vu avec la plus grande satisfaction les vers de son poète favori figurer dans sa *Guirlande*.

Il est probable, plutôt, que Voiture considéra que, collaborer à *la Guirlande*, c'était prendre part à un concours ; l'idée d'un concours pouvait sourire à des jeunes gens, à Martin de Pinchesne, son neveu, qu'il délégua à sa place, à moins, ce qui n'est point impossible, qu'en composant ses madrigaux en l'honneur de Julie, Voiture ne se soit livré à quelque amusante fantaisie dont la bizarrerie aurait choqué dans *la Guirlande*; c'est ainsi qu'à un premier jour de l'an il avait envoyé comme étrennes, à son ami Jacques Esprit, un grillon, un hibou, une tortue et une taupe, avec des vers sur ces quatre animaux.

Nicolas Jarry, né à Paris vers 1610, s'était déjà fait remarquer par son talent de calligraphe ; en 1633, sa première œuvre sur vélin, ornée de lettres initiales en or et en couleur, intitulée : *Præparatio ad missam,* avait appelé sur lui l'attention ; Jarry était le calligraphe de Chapelain, de Conrart, qui lui fit

relier, un jour, des prières composées par Catherine de Vivonne elle-même, en son château de Rambouillet ; quand Conrart vint les chercher chez Jarry, pour les offrir richement reliées à Mme de Rambouillet, comme elles étaient fort belles, celui-ci lui dit : « Monsieur, laissez-moi prendre quelques-unes de ces prières-là, car, dans les Heures que l'on me fait copier, quelquefois il y en a de si sottes que j'ai honte de les transcrire. »

Les madrigaux que le calligraphe Jarry devait copier étaient précédés d'une dédicace de Léon de Montausier, ainsi conçue :

ZÉPHYRE A JULIE

Madrigal

Recevez, ô nymphe adorable
Dont les cœurs reçoivent les lois,
Cette Couronne plus durable
Que celle que l'on met sur la tête des rois.
Les fleurs dont ma main la compose
Font honte à ces fleurs d'or qu'on voit au firmament ;
L'eau dont Permesse les arrose
Leur donne une fraîcheur qui dure incessamment ;
Et tous les jours ma belle Flore,
Qui me chérit et que j'adore,
Me reproche avecque courroux
Que mes soupirs jamais pour elle
N'ont fait naître de fleur si belle
Que j'en ai fait naître pour vous.

L'idée du jeune gouverneur de l'Alsace était fort belle et fort ingénieuse ; elle ne l'enchanta point cependant d'une manière complète ; il songea que le présent qu'il destinait à Julie d'Angennes serait bien plus beau, plus précieux, s'il faisait peindre aussi sur vélin les fleurs que les poètes avaient déposées aux pieds de Mlle de Rambouillet.

Le peintre Nicolas Robert était de l'âge de Jarry ; il avait quitté très jeune Langres, son pays d'origine, pour exercer à la fois, à Paris, les professions de graveur et de peintre ; il s'était rapidement distingué comme fleuriste ; Catherine Perrot, une de ses élèves, dans un traité sur la manière de peindre

en miniature les fleurs et les oiseaux par l'explication des livres de son maître, rend à celui-ci cet hommage :

Quoique M. Robert, dont je suis l'élève, ne soit pas le seul fleuriste qui ait excellé, néanmoins j'ai toujours préféré ses ouvrages à ceux des autres fleuristes, parce qu'il a le mieux représenté le naturel des fleurs et des oiseaux, et c'est pour cette raison que, dans ce livre, je me suis servi de ses livres pour enseigner la manière de peindre toutes sortes de fleurs et d'oiseaux et autres sujets.

Le sous-titre de l'ouvrage de Catherine Perrot est intitulé : « Leçons royales contenant la pratique universelle de la peinture en migniature, par l'explication des livres de fleurs et d'oiseaux de Nicolas Robert, le fleuriste. »

Le livre de fleurs ou le modèle d'après lequel Robert peignait et enseignait se composait de trente et une feuilles ; dans la première feuille se trouvait une couronne de fleurs, à la tête de laquelle était une impériale à la couleur orangée : remarquons ici que *la Guirlande* débute par une couronne et que la première fleur est l'impériale, ce qui paraît indiquer que *la Guirlande de Julie* a été une des premières œuvres de Robert, et que les fleurs qui la composent furent les modèles des autres fleurs qu'il peignit depuis.

Les fleurs de *la Guirlande* ne pouvaient être mieux exécutées que par Robert.

L'œuvre d'art imaginée par Léon de Montausier le contentera enfin pleinement quand elle aura passé par les mains du célèbre Legascon, qui relia presque tous les livres d'Habert de Montmor, et dont M. Ernest Feydeau a parlé en ces termes, dans un article de *la Presse* du 26 novembre 1857, intitulé : *Voyage à travers les collections particulières de la ville de Paris — Bibliothèque de M. le baron Pichon :*

Cet artiste véritable atteignit la perfection absolue de la dorure, et jamais son secret ne fut retrouvé. C'est une netteté, une finesse qui décourage les mains les plus délicates et les plus habiles. M. Pichon possède un exemplaire du *Traité de la Physionomie,* d'Adamantius, habillé par cet homme unique : c'est à ne pas oser y toucher. Le Gascon ne marque cependant pas le zénith dans l'his-

toire de la reliure ; c'est à la seule dorure qu'il sut donner un inimitable éclat.

Après avoir fait connaître ses désirs à Jarry et à Robert, de Montausier, au printemps de 1640, quitta Paris et rejoignit, près du château d'Herfort, le général suédois Banner, qui avait succédé au duc de Weymar dans le commandement des armées alliées.

Le général Banner ayant perdu sa première femme et, trois mois après, s'étant remarié, ces préoccupations lui firent négliger absolument la conduite de la guerre, dont toute la responsabilité retomba sur le général français de Guébriant, sous les ordres duquel servait le maréchal de camp Léon de Montausier.

La campagne de 1640 ne donna, par la faute du général suédois, aucun résultat ; celui-ci se réveilla enfin de son inertie ; au mois de janvier 1641, en plein hiver, il réunit son armée à celle du comte de Guébriant, et les deux généraux mirent le siège devant Ratisbonne : malheureusement, ils ne purent s'entendre sur le plan des opérations du siège et s'éloignèrent, prenant chacun une direction opposée de Ratisbonne ; peu de temps après, ils se réconcilièrent, mais, le 20 mai 1641, le général suédois mourait, après avoir partagé le commandement de son armée entre trois généraux ; cette division du commandement jeta le trouble dans la direction des troupes ; néanmoins, à Wolfembutel, à la fin du mois de mai, Guébriant remporta quelques succès sur l'armée de Piccolomini ; las de tous ces conflits funestes et afin de donner plus d'autorité au comte de Guébriant, le cardinal de Richelieu le nomma lieutenant général et donna ordre aux troupes weymariennes de lui obéir.

Il était difficile à Léon de Montausier d'abandonner l'armée, dans laquelle il avait un poste important, et de se rendre à Paris, où *la Guirlande de Julie,* terminée par Jarry et Robert, reliée par Legascon, l'attendait.

Cependant, c'est en l'année 1641 qu'il paraît l'avoir offerte

à Mlle Julie d'Angennes ; ce chef-d'œuvre lui a-t-il été remis le 1er janvier 1641, avant la reprise, en Allemagne, des hostilités qui recommencèrent à la fin de janvier, au mois de mai ou au mois de décembre de la même année, suivant que l'on place la fête de Julie dans l'un ou l'autre de ces deux mois? Ces points obscurs ne seront jamais éclaircis.

Pendant que Mlle de Rambouillet dormait, de Montausier fit porter dans sa chambre la merveilleuse *Guirlande,* écrite par Jarry, peinte par Robert et reliée par Legascon ; la jeune fille, en s'éveillant, trouva le lendemain matin ce magnifique cadeau sur sa toilette.

Le spectacle que Mlle Julie d'Angennes a sous les yeux est ravissant.

Ses chiffres, J.-L. (Julie-Lucine) (Lucine était le nom d'une sainte de la maison des Savelli, ancètres de Catherine de Vivonne, et l'un des prénoms de Mlle de Rambouillet), en lettres d'or entrelacées, sont répétés un nombre considérable de fois, en dehors et en dedans de la couverture du manuscrit in-folio, qui est relié des deux côtés de maroquin rouge du Levant : c'est l'œuvre de Legascon, le relieur sans rival.

Mlle de Rambouillet ouvre le précieux manuscrit : après les trois premiers feuillets de garde, le quatrième, en vélin, contient le titre de la belle écriture en ronde de Nicolas Jarry :

LA

GUIRLANDE

DE

JULIE

POUR MADEMOISELLE DE

RAMBOUILLET

JULIE-LUCINE

D'ANGENES

ESCRIPT PAR N. JARRY

MDCXLI.

LA PENSÉE

MADRIGAL.

VOus q[illegible] ſuiuez l'Amour dont le [illegible] vous [illegible]
[illegible]ettez point les yeux ſur [illegible] [illegible]et ſi rare
[illegible] que reſpect qu'il en faut approcher.
Q[illegible] de ſes beautez voſtre ame [illegible] bleſſ[illegible]
A[illegible]nez que les mains n'ont pas droit d'y [illegible]
E[illegible] cet [illegible]eur n'eſt deu qu'à la ſeule PENS[illegible]

LA PENSÉE

MADRIGAL.

VOus qui ſuiuez l'Amour dont le feu vous égare,
Ne iettez point les yeux ſur vn obiet ſi rare,
C'eſt auecque reſpect qu'il en faut approcher.
Quoy que de ſes beautez voſtre ame ſoit bleſſée,
Apprenez que les mains n'ont pas droit d'y toucher,
Et que cet heur n'eſt deû qu'à la ſeule PENSÉE.

Sur le cinquième est peinte, par Robert, une guirlande occupant presque toute la page au milieu de laquelle on lit :

LA

GUIRLANDE

DE

JULIE.

Le fleuriste a disposé avec art, dans cette large couronne, chacune des fleurs qu'il va ensuite dessiner séparément.

Le sixième feuillet est blanc; sur le septième, le zéphire, sous les traits d'un gracieux enfant aux cheveux bouclés et avec des ailes, apparaît au milieu d'un nuage; sa main droite tient une rose, sa main gauche une petite couronne de fleurs, son corps nu depuis la ceinture jusqu'aux épaules émerge du nuage; le zéphire souffle sur des fleurs et l'on aperçoit des roses, des œillets, des tulipes qui descendent vers la terre.

Le huitième feuillet réserve à Mlle Julie une agréable surprise : le madrigal intitulé *Zéphire à Julie* est l'œuvre de Léon de Montausier, qui lui offre *la Guirlande* dans d'aimables vers.

Chapelain vient ensuite avec *la Couronne impériale;* à l'extrémité de la partie inférieure de la page sur laquelle chaque madrigal est couché, Mlle Julie ne trouve que des noms amis, dont quelques-uns, en ne donnant que leurs initiales, cherchent ainsi vainement à se laisser deviner; ce sont les noms de Conrart, l'ami intime de la maison, de Léon de Montausier et du marquis de Rambouillet, le père de Julie; quatre-vingt-dix feuillets passent ainsi sous ses yeux, vingt-neuf renfermant une fleur et soixante et un contenant un madrigal.

Une page ne suffit pas pour les madrigaux comme *la Fleur d'Orange* de Conrart, *la Tulipe* de Godeau, *le Perce-Neige* d'Habert de Montmor, qui sont transcrits sur le recto et le verso du feuillet : les fleurs sont peintes toujours sur un morceau de vélin distinct et les madrigaux sur un autre.

Après *le Méléagre* de Georges de Scudéry, qui termine la

série des madrigaux, est dressée une table alphabétique selon les premières lettres de chaque madrigal, table où brille tout l'art du calligraphe Jarry.

La Guirlande de Julie, confiée à un seul manuscrit, était exposée à périr : le souvenir charmant d'une époque où tant de beaux esprits brillèrent pouvait disparaître ; aussi Léon de Montausier, pour parer aux éventualités de l'avenir, avait-il eu le soin de prier Nicolas Jarry de faire deux autres manuscrits de *la Guirlande,* moins précieux, il est vrai, que celui que nous avons décrit, car la couronne, le zéphyre, ni aucune des fleurs de Robert n'y furent dessinées.

Ces deux manuscrits, sur vélin, portaient également la date de 1641 ; l'un était dans le format in-4° et l'autre dans le format in-8° ; ils sont écrits non plus en lettres rondes, mais en lettres bâtardes, genre d'écriture dans lequel se surpassait Jarry ; le manuscrit in-8° est en maroquin rouge, doublé de maroquin rouge, avec tranches dorées, au chiffre de Mlle de Rambouillet (J.-L.) répété sur les plats intérieurs et extérieurs de la reliure ; il ne renferme que les madrigaux, sans aucun ornement ; il est composé de quarante feuillets et c'est encore Legascon qui l'a relié.

Le manuscrit in-4° contient cinquante-trois feuillets ; il paraît avoir été l'esquisse et le modèle de l'in-folio.

La Guirlande de Julie mit le sceau à la réputation de Jarry et de Robert : celui-ci, sur la demande de Gaston d'Orléans, se rendit à Blois, avec quelques naturalistes, pour peindre des plantes, des fleurs et des oiseaux destinés au *Recueil des Vélins,* qui, commencé par lui, fut continué par des artistes distingués, Joubert, Aubriet, etc. ; Robert grava aussi les plantes qu'il avait peintes avec la collaboration d'Abraham Bosse, puis de Louis de Châtillon : il mourut en 1684.

Quant à Jarry, il fit suivre sa *Guirlande de Julie* d'un grand nombre d'œuvres : en 1641, il composa en rouge et noir, sur deux colonnes et avec chant noté, *Missale solemne ;* en 1643, *l'Adoration à Jésus naissant,* écrite et présentée à la reyne ; en 1647, *les Heures de Notre-Dame ;* en 1652, *Preces chris-*

tianæ ; en 1656, *l'Office de la Bienheureuse Vierge-Marie,* et, en 1658, *l'Adonis de La Fontaine,* qui appartient aujourd'hui à Mgr le duc d'Aumale.

Mais la guerre ne laissait pas le temps à Léon de Montausier de faire sa cour à Julie d'Angennes ; la victoire l'appelait, dès les premiers jours de l'année 1642, en Prusse, où il prenait part à la bataille de Kempen, que le comte de Guébriant gagnait sur les Impériaux : les généraux ennemis Lamboy et Mercy, prisonniers des alliés, étaient attribués à Guébriant, qui leur rendit la liberté contre de grosses sommes ; le 22 mars, le général français recevait le bâton de maréchal ; son armée reprit seulement les hostilités l'année suivante ; aidé d'un corps de six mille hommes qui s'étaient battus à Rocroy, et que lui amena le duc d'Enghien lui-même, de Guébriant mit le siège devant Rothweil, où il fut blessé et mourut le 24 novembre 1643 ; le maréchal était à peine mort que la désunion se glissa dans le commandement ; Léon de Montausier, étant le plus jeune des maréchaux de camp, dut céder devant son ancien, le comte de Rantzau, qui fut surpris, dans la nuit du 24 novembre, par Mercy et Jean de Werth : prisonnier de guerre, de Montausier fut emmené par les ennemis à Schweinfurt ; cette fâcheuse nouvelle consterna l'hôtel de Rambouillet, dont Voiture se rendit l'écho en écrivant, de Paris, à M. de Montausier :

Vous ne seriez pas fâché d'être pris, lui disait-il, si vous saviez combien vous êtes plaint. Il y a, sans mentir, moins de plaisir à être à Paris que d'y être regretté comme vous êtes, et les plaintes que font pour vous tant d'honnêtes gens valent mieux que la plus grande liberté du monde. . . . .

Le maréchal de camp resta dix mois prisonnier à Schweinfurt : il se consola, dans sa prison, des mauvais traitements auxquels il fut en butte, en pensant à ses amis de Paris, en leur écrivant, en lisant, en composant des vers ; la rançon de son fils ayant été fixée à 10,000 écus, Mme de Montausier lui adressa une somme supérieure qui lui permit de racheter avec la sienne la liberté de plusieurs camarades moins fortunés ;

après dix mois de captivité, Léon de Montausier revenait à l'hôtel de Rambouillet, où enfin, après douze ans d'attente, il allait contracter mariage avec Mlle Julie d'Angennes.

Quelques jours après son retour à Paris, le maréchal de camp était promu au grade de lieutenant général; mais un obstacle sérieux se dressait toujours contre son projet d'union avec Mlle de Rambouillet, qui était catholique, alors que lui était né dans la religion protestante : cet obstacle paraissait d'autant plus difficile à surmonter que Léon de Montausier s'était, en toute occasion, montré fervent protestant; cependant, pour épouser Julie d'Angennes, il fallait de toute nécessité qu'il changeât de religion : très vivement sollicité par la comtesse de Brassac, sa tante, qui avait elle-même embrassé la religion catholique, convaincu par le cordelier Faure, Léon de Montausier se convertit au catholicisme; sur ses entrefaites, le comte de Brassac, son oncle, étant venu à mourir, le nouveau converti, grâce à l'appui du cardinal Mazarin et de la duchesse d'Aiguillon, fut assez heureux pour lui succéder dans ses divers gouvernements.

Mlle de Rambouillet réfléchissait encore et ne pouvait se résoudre au mariage, malgré ses trente-huit ans : la marquise de Sablé, Mlle Paulet firent un dernier effort auprès de leur amie, qui consentit enfin à épouser Léon de Montausier; on disait que la conquête de Julie d'Angennes avait demandé plus longtemps que le siège de Troie, qui dura dix ans.

Depuis la mort du cardinal de Richelieu, le château de Ruel, avec ses magnifiques jardins, appartenait à sa nièce, à qui il l'avait légué; tout y rappelait le souvenir de l'ancien ministre de Louis XIII; là, pendant plus de dix années, s'étaient traitées les grandes affaires du royaume; là, des poètes comme Desmarets, Colletet, Georges de Scudéry, Voiture, avaient été accueillis à bras ouverts par l'homme d'Etat littérateur; la duchesse d'Aiguillon, qui portait à Julie d'Angennes une affection toute particulière, insista auprès de la famille de Rambouillet et obtint que les noces eussent lieu à Ruel; deux prélats fréquentaient l'hôtel de Rambouillet : Antoine Godeau

et Philippe Cospéan, évêque de Lisieux, un ami très ancien de la famille, qui avait prêché le carême dans l'église de Rambouillet, au commencement du XVIIe siècle, du temps du grand-père de Julie d'Angennes. M. de Lisieux, alors âgé de soixante-dix-sept ans, n'était plus alerte; M. de Grasse, lui, habitait loin de Paris, mais le nain de Julie hésiterait-il un seul instant à parcourir deux cents lieues pour bénir l'union de sa princesse avec son meilleur ami? Antoine Godeau fit le voyage et maria M. de Montausier : il y eut de belles fêtes à Ruel, le 12 juillet 1645; toute la France, a dit Fléchier, s'intéressa aux solennités du mariage de Julie d'Angennes; « les vingt-quatre violons du roi, ayant appris que Mlle de Rambouillet se mariait, vinrent d'eux-mêmes lui donner une sérénade et lui dire qu'elle avait fait tant d'honneur à la danse, qu'ils seraient bien ingrats s'ils ne lui en témoignaient quelque reconnaissance; » la belle duchesse de Longueville, que son état de grossesse avait empêchée de suivre son mari à Munster, était au nombre des invités; la marquise de Sablé n'en pouvait dire autant; comment se faisait-il qu'une des meilleures amies de Julie, ayant dans le monde une situation considérable, eût ainsi été oubliée? Il y avait eu un malentendu, on ne s'était pas compris; Mme de Sablé avait alors quarante-six ans; ce n'était point précisément une beauté aux formes grêles; elle quittait rarement sa chambre, marchait peu et ne sortait presque jamais de Paris : pour assister au mariage de Mlle de Rambouillet, il lui fallait faire le voyage de Ruel, c'est-à-dire six grandes lieues au moins, aller et retour, en voiture; c'était le bouleversement de ses habitudes et de son existence : Julie d'Angennes essaya de le lui persuader, et elle aurait même ajouté, en s'apitoyant sur le sort de la pauvre marquise, constamment sur son lit, qu'elle n'était pas autrement *portative*.

Mme de Sablé, très contrariée, jura de se venger et voulut montrer que six lieues en voiture ne lui faisaient pas peur; le 12 juillet, elle partit donc avec le poète de la Mesnardière, son médecin et son secrétaire, et se dirigea vers la maison Fée, c'est-à-dire vers Ruel, en carrosse, espérant être rencontrée

par quelques invités; dans une épître à Mme de Montausier, de la Mesnardière raconte ce curieux voyage : avant de se mettre en route, la marquise s'inquiète du temps qu'il fait, consulte les almanachs, un astrologue, emporte des vivres, et des reliques pour conjurer les orages qu'elle redoute fort :

Vous saurez .... que la MARQUISE,
Qui tant de gloire s'est acquise
Par cent admirables talents
Et par mille attraits excellents
Qui l'esprit et les sens captivent,
Et, malgré les ans, toujours vivent,
S'étant plainte secrètement
De quelque léger manquement
Qui choque une amitié fort tendre,
. . . .
Le jour qui s'appelle mardi,
Jour d'un Dieu vaillant et hardi,
Dont l'astre inspire le courage,
Pompeuse en son leste équipage
Et triomphante en chevaux gris,
Sortit bravement de Paris.
Elle prend le chemin du Roule,
Mais de la Marquise en courroux
Le char ne roulait pas pour vous,
Car la dame, un peu mutinée,
Ayant rêvé la matinée
Aux moyens se se bien venger,
Sans encourir aucun danger
De froid, de chaud, ni de nuage
Qui put se résoudre en orage,
Après avoir bien observé
Quel vent ce jour s'était levé,
Calculé le temps de la lune,
Pour voir si la nuit serait brune,
Vu trois almanachs tour à tour
Et pris des vivres pour un jour,
A la fin vers la Maison Fée,
Où d'amour pend le beau trophée,
Marchait fort généreusement,
Sans crainte d'aucun changement,
L'astrologue la Morinière
Assurant que la Poussinière
Promettait un temps à ravir,

Dont elle pourrait se servir ;
Marchant donc en grande assurance
Sur une si belle apparence,
La dame au cœur fier et cruel,
Souhaitant d'être rencontrée
De tous les chars de la contrée,
Afin qu'on vous put réciter
Que Paris elle peut quitter.
Or, vers la maison enchantée
La dame ne s'était portée
Par aucun désir curieux
D'observer le palais des Dieux.

Ce n'était pour voir ni la duchesse de Longuevillé, ni la duchesse d'Aiguillon, ni la marquise de Rambouillet, que Mme de Sablé était ainsi montée en coche, mais

Pour vous faire un secret reproche
De ce que, parmi vos amis,
Le nom sien vous aviez omis,
La payant d'une négative,
Comme dame non portative,
Qui, pour conquérir la toison,
Ne quitterait pas sa maison.
Cependant, cette après-dînée
De mardi la mâle journée,
La Marquise, en très bel arroi,
Aussi hardiment que le roi,
Avait quitté la maison sienne
Et passé Neuilly sur la Seine,
Où nul ne se peut transporter
Sans les murs de Paris quitter
(Fût-il le plus fin de la terre)
S'il veut aller jusqu'à Nanterre.
Ayant donc grimpé sur le mont
Que l'on trouve au-delà du pont,
Et d'où l'on voit sur même ligne
Drus bataillons de ceps de vigne,
Elle jetait déjà les yeux
Sur le vallon délicieux,
Et la dame avait l'allégeance
De voir approcher sa vengeance.
Mais comme souvent le destin
Contre les mutins est mutin,
Un éclair à la dépourvue,

De la dame frappant la vue,
Vient traverser ce beau désir,
Qu'elle exécutait à plaisir,
De vous aller braver en coche
Et paraître au lieu le plus proche
Du champ où le vaillant MARQUIS
S'est enfin le triomphe acquis,
Non pas sans trouver résistance
Ni sans exercer sa constance.
. . . .
Or, pour revenir aux éclairs,
Dès qu'ils parurent dans les airs,
Adieu la fanfaronnerie,
L'orgueil et la mutinerie.
Soudain le cocher entendit :
« Vite, René, vite à Madrit. »
René fuit donc à toute bride
(Non sans hasarder mainte guide)
Vers Madrit et vers le hameau
De Chaillot, voisin de l'eau.
Là, dévalés cent pieds sous terre,
Pour ne point ouïr le tonnerre,
La Marquise, dont les yeux clairs
Sont très bons déchiffreurs d'éclairs,
Nous assure que la tempête
N'en veut rien du tout qu'à sa tête
Et qu'elle vient pour corriger
Son cœur qui voulait se venger;
A chaque éclair qui recommence,
La dame abjure la vengeance,
Bourses de reliques en main
Et mainte frayeur dans le sein,
Criant : « Hélas! je suis punie
« Pour ma trop grande félonie!
« Et c'est pour me trop mutiner
« Que je fais aujourd'hui tonner!
« Mais, grand Dieu! je demande grâce! »
Cependant le nuage passe,
La Dame sort du creux manoir
Le jour étant déjà fort noir,
Et, sans marchander davantage,
Saute en coche, trousse bagage,
Et fait tant, par ses beaux efforts,
Que l'on nous voit, sans être morts,
A Paris, en bel équipage,
Vengés fort à notre avantage.

En rentrant à Paris, la marquise de Sablé se consola de sa mésaventure, en soupant avec Mgr le Prince et M. de la Rochefoucaut : elle ne garda pas rancune à Mme de Montausier, et, à peu de jours de là, on fit la réconciliation.

Il n'est pas douteux qu'après leur mariage M. et Mme de Montausier vinrent passer quelques jours au château de Rambouillet ; en pareille circonstance, des fêtes avaient lieu dans le parc en l'honneur des nouveaux mariés, auxquels les principaux habitants du pays adressaient des compliments ; c'est vers cette époque que Mme de Rambouillet entreprit dans son parc des travaux destinés à y amener les eaux de l'étang de Montorgueil et causa un agréable étonnement à son gendre, qui, n'étant pas prévenu, trouva un beau matin le domaine de ses beaux-parents transfiguré par ses cascades et ses jets d'eau ; Tallemant des Réaux fut l'objet de la même surprise.

L'année 1645 avait commencé et s'était continuée brillamment pour le marquis de Montausier, mais elle finit tristement : son beau-frère mourut à la bataille de Nordlingen et le cardinal Mazarin lui enleva le gouvernement effectif de l'Alsace pour le donner au comte d'Harcourt.

Jaloux de se signaler, malgré cette injustice criante, de Montausier s'attachait, l'année suivante, aux pas du duc d'Enghien et assistait au siège de Mardick, qui se rendait le 25 août 1646 : un fils lui était né deux mois auparavant, et cette naissance avait été saluée par le duc d'Enghien lui-même, qui écrivit, avec la collaboration d'Arnault de Corbeville, à la nouvelle accouchée, une épître en vers débutant ainsi :

Bien soit venu l'enfant nouveau,
Si frais, si gaillard et si beau !
Bien soit à sa mèr', délivrée,
Après tant de peine endurée !
. . . .

Voiture, au nom de Mme de Montausier, remercia le duc d'Enghien et Arnault de leurs compliments à l'adresse du nouveau-né, qui n'en méritait pas autant, car

C'est un fort dépiteux marmot,
Tout le long de la nuit il crie
Et tout le jour est en furie;
Fier, opiniâtre et mutin,
Aussi farouche qu'un lutin,
S'il se fâche, onc il ne s'apaise;
On lui déplaît quand on le baise,
Il pince, il égratigne, il mord
Et gronde même quand il dort.
. . . .

Le duc d'Enghien prédisait au jeune enfant cent années d'existence; la prédiction ne se réalisa pas, car le premier enfant de M. de Montausier mourut en bas âge.

A l'automne de cette même année, de Montausier se distinguait encore au siège mémorable de Dunkerque, qui capitula le 11 octobre 1646.

Dans le courant de l'année 1647 naquit Julie-Marie de Montausier, qui perpétuera, à défaut du nom, la branche aînée et directe des d'Angennes-Rambouillet.

LA MORT DE VOITURE

Le marquis de Montausier, qui avait succédé à son oncle, dans le gouvernement de l'Angoumois, se rendit à Angoulême en 1648 avec la marquise et sa belle-sœur Angélique, devenue Mlle de Rambouillet depuis le mariage de Julie; il résida dans la Saintonge et dans l'Angoumois jusqu'au mois de septembre 1653 : grâce à son énergie, les troubles de la Fronde ne gagnèrent pas tout d'abord le pays dont il était gouverneur.

La fin de l'année 1649 fut attristée, pour lui, par la mort de son premier né; la marquise de Montausier accoucha, au mois de mai 1650, d'un second fils, qui vécut un an à peine, car Balzac adresse à la mère une lettre de consolation, sur sa mort, le 7 avril 1651 ; à Angoulême, la famille de Montausier retrouvait le célèbre épistolier, qui habitait à quelques lieues de là, et l'hôtel de Rambouillet se reconstituait ainsi à demi.

Cependant, les beaux jours de l'hôtel s'étaient évanouis pour jamais : au mois de mai 1648, la fièvre, dans l'espace de quatre jours, emportait, à cinquante ans, l'écrivain incomparable, l'hôte de tous les jours de Mme de Rambouillet ; Voiture s'était purgé, après la goutte, et avait payé de sa vie cette imprudence.

Sarrazin, écrivant à Ménage, lui annonça la fâcheuse nouvelle comme Homère apprit à Achille la mort de Patrocle : Voiture est mort.

Voiture, ce pauvre mortel,
Ne doit plus être appelé tel ;
Voiture est mort, ami Ménage,
Voiture, qui si galamment
Avait fait je ne sais comment
Les muses à son badinage,
Voiture est mort, c'est grand dommage.

La mort de Voiture produisit une profonde impression de tristesse sur l'Académie, dont il était le membre le moins assidu, il est vrai, mais le plus distingué, sur la cour et sur tous les lettrés : l'Académie prit le deuil et accompagna à Saint-Eustache, où il fut enterré, l'écrivain délicat qui, pendant plus de vingt ans, avait été le roi de la prose, de la poésie, de la langue française assouplie par lui et égayée.

Mais ces hommages terrestres ne suffisaient point à la gloire de Voiture.

L'antiquité croyait que les dieux s'occupaient de la sépulture des poètes.

La ville d'Athènes étant assiégée par Lisandre, au moment où Sophocle mourut, on raconte que le dieu Bacchus était apparu en songe à Lisandre et lui avait ordonné de suspendre les opérations du siège, pour permettre aux Athéniens d'ensevelir les cendres de l'auteur d'*Œdipe à Colonne.*

Quand Ronsard eut rendu le dernier soupir, tous les poètes pleurèrent son trépas et, avec leurs élégies, lui élevèrent un mausolée impérissable.

En 1648, le temps n'était plus aux grands enthousiasmes

poétiques du XVIe siècle ; d'ailleurs, les sévères habits de deuil qu'au convoi de Ronsard, en 1585, portaient Bertaut, Desportes, Du Perron et Galandius, ne convenaient point aux obsèques du galant et joyeux rimeur.

C'est ce que comprit à merveille un disciple de Voiture, un ami de la famille de Rambouillet, Jean-François Sarrazin, qui se chargea des funérailles idéales du maître : Sarrazin imagina qu'à la mort de Voiture, Apollon quitta l'Olympe pour rendre en personne, sur le Parnasse, les honneurs funèbres au poète de France :

Lorsque des Demi-Dieux les âmes éternelles,
Délaissant pour jamais leurs dépouilles mortelles,
Volent vers les beaux champs où la Paix et l'Amour
Et les plaisirs tout purs ont choisi leur séjour,
Ceux qui . . . .
... n'ont cherché que la gloire
Qui vient aux adorateurs
Des neuf filles de Mémoire
Nommés auteurs ;
Soudain que la mort a pris
Quelqu'un de ces beaux esprits
(Un poète, par exemple),
Apollon sort de son temple
Et, sur le Parnasse montant,
Tous les auteurs l'assistant,
Couvert d'une robe noire
Et d'un grand crêpe de deuil,
D'une pompe funèbre honore son cercueil.

Le récit de Sarrazin est entremêlé de vers et de prose :

Quand Voiture eut rendu l'esprit, le Génie qui l'avait accompagné pendant sa vie partit pour en donner la nouvelle au Parnasse.

Aussitôt qu'Apollon eut su l'événement de la mort de Voiture, il fit porter les billets de son service, qui furent ainsi conçus :

De par le fils de Jupiter,
Vous êtes priés d'assister
Aux funérailles de Voiture,
Qui demain mardi se feront
Au Parnasse, sa sépulture,
Où les Muses se trouveront.

Sarrazin décrit et dénombre les Amours qui accompagnent, sur le Parnasse, le convoi spirituel du poète :

Aux funérailles de Voiture assistaient les Grâces, les cheveux en désordre et sans leurs guirlandes accoutumées : elles conduisaient cinquante Amours communs, qui portaient, au lieu de leurs flambeaux ordinaires, des torches à demi-éteintes de leurs larmes, et marchaient deux à deux ayant leurs bandeaux déchirés, leurs carquois renversés et vides, leurs arcs traînants et leurs ailes ployées et basses. Trente petits Cupidons suivaient ceux-ci et faisaient beaucoup plus les affligés que leurs compagnons; ces trente Amours étaient les Amours coquets, qui sont de grands comédiens et qui ne ressentent jamais les passions qu'ils témoignent. Le défunt n'avait point eu de plus chers amis ni qu'il eût plus volontiers employés en ses affaires. Aussi étaient-ils choisis pour porter une partie des honneurs de la pompe et tenaient : l'un, la bigotère, l'autre, le miroir, l'autre, les pincettes, et enfin les autres, les peignes d'écailles de tortue, les boîtes de poudres, les pommades, les essences, les huiles, les savonnettes, les pastilles, et le reste des armes qui avaient servi aux conquêtes du Grand Voiture. Ces petits fripons, qui pensaient duper le monde avec leurs larmes feintes, dès qu'ils croyaient n'être point aperçus, badinaient avec les choses qu'ils portaient. L'un faisait des grimaces devant le miroir, l'autre se bridait de la bigotère, l'autre tirait les poils des sourcils de ses compagnons avec les pincettes. Il y en avait même un qui s'enfarinait de la poudre et un autre qui se faisait des lunettes de la peinture dont, dans ses derniers temps, Voiture rajeunissait ses cheveux et sa barbe. Après eux paraissaient vingt grands Cupidons couronnés de palmes et de cyprès, armés en Amours, mais ayant leurs armes couvertes de crêpes. Ils portaient les marques de plusieurs victoires galantes : des bracelets de cheveux, des bagues, des rubans, des bourses pleines d'argent, des bavolets.

Deux autres Amours tenaient des cassettes remplies, l'une de poulets et l'autre de portraits; il y avait aussi là des Amours de toutes les façons, des Amours d'obligation, des Amours d'inclination.

Après les Amours venaient les auteurs que Voiture avait aimés : Tibulle, Pline-le-Jeune, les Italiens, le Tasse, les Espagnols, Lope de Vega; puis paraissaient nos vieux romanciers, depuis Philippe-Auguste jusqu'à François Ier; nos vieux romanciers étaient suivis de nos vieux poètes que Voiture avait remis en vogue par ses ballades, ses triolets et ses rondeaux. Marot chantait cette ballade :

BALLADE DES VIEUX ROMANCIERS

Maître Vincent nous avait retirés,
Par ses beaux vers faits à notre manière,

Des dents des vers, nos ennemis jurés,
Du long oubli, d'une sale poussière.
Lorsque jadis nous tenions cour plénière,
Tout gentil cœur composait un rondeau ;
Vieille ballade était un fruit nouveau,
Les triolets avaient grosse pratique,
Tout nous riait, mais tout est à vau-l'eau :
Voiture est mort, adieu la muse antique.

Bien est raison que soyons éplorés,
Quand Atropos, la Parque safranière,
En retranchant les beaux filets dorés
Où tant se plut sa sœur la Filandière,
A fait tomber Voiture dans la bière ;
Bien nous faut prendre le chalumeau,
Et, tristement, ainsi qu'au renouveau
Le rossignol au bocage rustique,
Chacun chanter en pleurant comme un veau :
Voiture est mort, adieu la muse antique.

Or, nous serons partout déshonorés ;
L'un sera mis en cornets d'épiciers,
. . . .
. . . .
. . . .
Plusieurs seront balayés au ruisseau ;
Maint au foyer traînant en maint lambeau
Sera brûlé comme un traître hérétique,
Chacun de nous aura part au gâteau :
Voiture est mort, adieu la muse antique.

ENVOI :

Prince Apollon, un funeste corbeau,
En croassant au sommet d'un ormeau,
A dit trois fois de sa voix prophétique :
Bouquins, bouquins, rentrez dans le tombeau,
Voiture est mort, adieu la muse antique.

La déesse Badinerie suivait les auteurs, accompagnée du vieux Badin.

Le corbeau et le chien de Voiture y étaient aussi. Le corbeau jetait des cris pitoyables et le chien ne disait mot : au contraire il marchait fort pensif et la queue entre les jambes.

Le grillon, le hibou, la tortue et la taupe qu'il avait réhabilités n'y étaient point, à cause de leur trop grand chagrin.

La Représentation de Voiture paraissait enfin couronnée de lauriers et portée sur les épaules de huit beaux garçons. C'étaient les

Jeux et les Ris qui l'avaient accompagné pendant sa vie. Mais les Ris étaient mélancoliques et les Jeux ne prenaient rien en jeu. Les quatre coins du drap sur lequel cette figure était posée étaient soutenus par Ronsard, Desportes, Bertaut, Malherbe. Jupiter menait Apollon et neuf des plus grandes déesses chacune une Muse. Le reste de nos poètes des derniers temps suivaient la figure et fermaient le convoi.

Après qu'on eut rendu les derniers devoirs au défunt, Apollon, couronné de cyprès, tenant un luth et s'avançant devant les hommes et devant les dieux, chanta des vers.

Des sanglots bruyants eussent été déplacés derrière le cercueil de Voiture; aussi, dans sa *Pompe funèbre*, un vrai chef-d'œuvre, Sarrazin avait-il eu le soin de retracer, sous une forme humoristique, les incidents variés de la vie de son héros.

.Comme tous ces Amours espiègles, qui en réalité menaient le deuil de l'hôtel de Rambouillet, donnaient une juste idée de la manière et de l'existence de Voiture1

Fils d'un marchand de vin en gros doublé d'un joueur de piquet consommé, Vincent Voiture naquit à Amiens, place du Marché, et fut élevé à Paris, rue Saint-Denis : son origine roturière et le commerce que faisait son père furent souvent l'objet de quolibets de la part de ses ennemis; une de ses meilleures amies, même, la célèbre Mme Desloges, lui dit un jour qu'en plaisantant il se répétait un peu : « Voiture, tirez-en du nouveau, je vous en prie. » Ces railleries et ces attaques ne tourmentaient guère le poète, qui se contentait de répondre :

Ceux qui me font de semblables reproches me connaissent bien peu, s'ils pensent me faire dépit. Je proteste que je voudrais que tout le monde sût qui je suis. On me blâmerait moins si je valais peu, et si j'avais du mérite il serait plus estimé. A la vérité, la noblesse tient un grand rang dans l'ordre des biens de la fortune et c'est un avantage qui sert à en acquérir d'autres. Mais il y a bien des choses plus désirables en la vie, et ce serait une des dernières que je m'aviserais de souhaiter. Si on ne pouvait avoir l'esprit beau, l'âme forte, grande et relevée; si la santé, la réputation et les richesses dépendaient de là nécessairement, alors il n'y aurait point de consolation pour Horace et pour moi. Il n'en va point ainsi, grâces à Dieu.

Mais si Voiture ne devait point rougir de sa naissance, il n'avait guère à se féliciter de la passion pour le jeu que son père lui avait transmise ; son ardeur était telle au jeu qu'à la fin de la partie il était obligé de changer de chemise ; cette passion le dominait tellement que ses amis « croyaient qu'il deviendrait comme le *Scurra Volunerius* d'Horace, qui étant devenu goutteux jusqu'à en avoir les mains toutes nouées et toutes crochues, donnait de bons gages à un homme qui n'avait point d'autre charge dans sa maison que de tenir les cartes pour lui tout le long du jour. »

Après avoir fait d'excellentes études au collège Boncour à Paris, composé à quatorze ans des vers latins sur le retour d'Astrée, à seize ans des vers français en l'honneur de Gaston, duc d'Anjou, âgé de huit ans, commencé sans les terminer des études de droit à Orléans, Vincent Voiture débuta dans les lettres par un coup de maître.

Il avait eu la bonne fortune de se lier d'amitié, sur les bancs du collège, avec Claude de Mesme d'Avaux : d'Avaux, qui était un jeune homme du monde accompli et compta bientôt de brillantes relations, n'oublia point son ancien camarade, plus jeune que lui de trois années ; il le présenta à la société qu'il fréquentait et notamment à une personne très intelligente, Mme Saintot, la femme d'un trésorier de France.

En 1623, le poète François de Rosset publiait une traduction du *Roland furieux* d'Arioste ; Vincent Voiture, qui avait vingt-cinq ans, adressa cette traduction à Mme Saintot, en l'accompagnant d'une lettre galante ; cette lettre eut un tel succès qu'on l'imprima, en une nuit, à un millier d'exemplaires.

Voiture était désormais connu : deux ans plus tard, l'hôtel de Rambouillet lui ouvrait ses portes ; puis, vers 1626, la grande Arthénice l'emmenait à son château, où il assistait à une belle fête mythologique dans laquelle Julie lui apparut avec l'arc et le visage d'une Diane de dix-neuf ans ; l'année suivante, Voiture écrivait au marquis de Rambouillet, alors ambassadeur pour le roi en Espagne, une lettre qui contient les sentiments de la plus vive sympathie.

Mais déjà Vincent Voiture occupait des emplois importants et bien rémunérés : grâce à son ami le comte d'Avaux, il était entré chez le frère du roi, Gaston, devenu duc d'Orléans en 1626 et propriétaire du domaine de Limours, en qualité d'introducteur des ambassadeurs. Les secrets de la langue française lui étaient à coup sûr familiers, mais, chez Gaston d'Orléans, il rencontra, dans le premier maréchal des logis, Pierre Patrix, un maître qui lui apprit l'art de dire et de conter dans la perfection.

Le poète Patrix, comme Boisrobert, était originaire de Normandie : tous les deux possédaient le don de cette naïveté affectée qui est familière à Caen ; ils racontaient les histoires les plus extraordinaires, présentaient les arguments les plus audacieux avec une telle bonhomie, avec un tel naturel qu'ils paraissaient de la meilleure foi du monde ; si l'on souriait à leurs récits, ils se tournaient vers vous, étonnés, conservant leur sérieux et ayant l'air de dire : « Pourquoi riez-vous ? » Boisrobert, notamment, composait son visage avec une telle habileté, avait une diction tellement nuancée que, devant le cardinal de Richelieu, il l'emporta sur le comédien Mondory lui-même.

Patrix préférait, lui, le genre funèbre ; il a laissé d'ailleurs, de sa manière, un échantillon fort connu qu'on appelle *le Songe de Patrix :*

SONGE DE PATRIX

Je rêvais cette nuit que, de mal consumé,
Côte à côte d'un pauvre on m'avait inhumé,
Et que, n'en pouvant souffrir le voisinage,
En mort de qualité, je lui tins ce langage :
« Retire-toi, coquin ; va pourrir loin d'ici ;
Il ne t'appartient pas de m'approcher ainsi.
— Coquin ! ce me dit-il d'une arrogance extrême,
Va chercher tes coquins ailleurs, coquin toi-même !
Ici tous sont égaux ; je ne te dois plus rien :
Je suis sur mon fumier comme toi sur le tien. »

Patrix ne tarda pas à faire de Voiture un très bon élève qui excella surtout dans la badinerie ; quand il arrivait à l'hôtel de

Rambouillet, tout le monde s'assemblait pour l'écouter; lui, feignait d'improviser ce qu'en réalité il savait par cœur, et alors il vous débitait avec une grâce inexprimable quelque rondeau, comme celui-ci :

Ma foi, c'est fait de moi, car Isabeau
M'a conjuré de lui faire un rondeau.
Cela me met en une peine extrême :
Quoi, treize vers? huit en eau, cinq en ème?
Je lui ferais aussi tôt un bateau.
En voilà cinq pourtant en un monceau;
Faisons-en six en invoquant Brodeau,
Et puis mettons par quelque stratagème,
Ma foi, c'est fait.
Si je pouvais encor de mon cerveau
Tirer cinq vers, l'ouvrage serait beau;
Mais cependant me voici dans l'onzième,
Et puis je crois que je fais le douzième,
En voilà treize ajustés au niveau :
Ma foi, c'est fait.

Tantôt c'était quelque courte anecdote empruntée à son voyage d'Espagne qui s'échappait des lèvres de Voiture, par exemple l'histoire des charrons et du tailleur que l'on menait à la potence, tantôt quelque long récit aux épisodes variés.

Les réunions d'hommes lui demandaient « ses stances à une dame dont les vêtements furent chiffonnés en versant dans un carrosse, à la campagne », stances qui trouvent aujourd'hui encore heureusement place au programme de quelques soirées parisiennes.

Mais sa situation chez Gaston d'Orléans devait mêler Voiture à la vie accidentée du frère du roi, contrarier souvent ses goûts paisibles et l'éloigner, malgré lui, à plusieurs reprises, de la rue Saint-Honoré, où il habitait.

Trois ans après l'échec de la conspiration de Chalais, Gaston recommença la lutte contre le cardinal qui lui refusait les gouvernements de Bourgogne et de Champagne : il se retira sur les terres du duc Charles IV, en Lorraine, et Voiture le rejoignit, en septembre 1629, à Nancy; le poète était devenu pour Mme de Rambouillet un ami tellement indispensable qu'il lui

rendait compte de ses moindres impressions de voyage ; quelques jours après avoir envoyé à la marquise un livre de figures du graveur lorrain Jacques Callot, il lui écrivait, le 23 septembre : « En passant par Epernay, je fus voir, de votre part, M. le maréchal Strozzi, et son tombeau me sembla si magnifique que, voyant en quel état j'étais et me trouvant là tout porté, j'eus envie de me faire enterrer avec lui. Mais on en fit quelque difficulté, parce que l'on trouva que j'avais encore trop de chaleur. Je me résolus donc de faire porter mon corps jusqu'à Nancy, où enfin il est arrivé si maigre et si défait que je vous assure que l'on en met en terre beaucoup qui ne le sont pas tant..... »

L'absence de Voiture ne fut pas de longue durée, car, au mois de janvier 1630, Gaston obtenant une demi-satisfaction, les brevets des gouvernements d'Orléans et d'Amboise, puis une augmentation de revenus, rentrait en France ; afin de couper court aux intrigues toujours renouvelées du frère du roi, le cardinal eut l'idée d'acheter ses favoris et chargea le marquis de Rambouillet de cette négociation délicate, qui aboutit : on donna cent mille écus à Puylaurens et on promit le chapeau de cardinal à Le Coigneux ; ceci se passait au mois de novembre 1630 ; mais, le 31 décembre, Monsieur insultait le cardinal et était obligé de quitter Paris : il s'enfuit en Bourgogne.

Louis XIII chassa de la Bourgogne son frère, qui se rendit encore, comme en 1629, en Lorraine : Voiture dut retourner une seconde fois à Nancy ; la Reine-Mère était à Bruxelles : Gaston d'Orléans choisit, pour être l'intermédiaire de ses intrigues avec sa mère, Voiture, qui dès lors voyagea sans cesse de Nancy à Bruxelles.

Le roi de France ayant mis le siège devant Nancy, la ville capitula, malgré la résistance énergique de ses habitants, parmi lesquels se trouvait Jacques Callot, et Gaston se retira sur Bruxelles.

L'année 1632, comme la fin de l'année 1631, s'écoula, pour Voiture, loin de l'hôtel de Rambouillet, car Gaston d'Orléans,

après avoir, à l'aide de la dot de la princesse Marguerite, levé une armée, revint en Lorraine, puis, forcé de reculer devant les forces royales, passa en Franche-Comté et en Bourgogne; la vie guerrière ne convenait guère à notre poète, qui, le 27 juin 1632, confiait ainsi ses déboires à M[lle] Paulet, dans une lettre datée du port d'Igoin : « J'ai cheminé douze jours, sans m'arrêter, depuis le matin jusqu'au soir; j'ai passé par des pays où le blé est une plante rare... je me suis trouvé en des lieux où les plus vieilles personnes ne se souviennent pas d'avoir jamais vu de lit, et, pour me rafraîchir, je me trouve à cette heure dans une armée où les plus robustes sont fatigués. »

Les troupes de Monsieur traversèrent l'Auvergne, où elles furent assez mal accueillies, puis elles arrivèrent en Languedoc : le gouverneur de la province, le duc de Montmorency, qui soutenait la cause de Gaston, fut battu à Castelnaudary et décapité le 30 octobre 1632; Gaston fit un semblant de soumission, puis, le cardinal ayant découvert le secret de son mariage avec la princesse Marguerite, le frère du roi quitta une troisième fois la France et se sauva à Bruxelles, sous un déguisement, le 6 novembre.

Décidé à reprendre les hostilités, Gaston songea à s'assurer le concours de l'Espagne, et Voiture fut désigné comme ambassadeur auprès de la cour de Madrid : son départ eut lieu à la fin décembre 1632 et son absence de Bruxelles se prolongea jusqu'au mois de janvier 1634; pendant ce laps de temps, Voiture ne cessa de correspondre avec l'hôtel de Rambouillet; il passa les six premiers mois à Madrid, où le ministre espagnol, Olivarès, le traita en ami; au mois d'août, il débarquait à Alger et signait ses lettres : Voiture l'Africain; sa mission s'agrémenta d'une excursion en Portugal, et, après une halte à Douvres, aux premiers jours de l'année suivante, il était de retour à Bruxelles, qu'il habita jusqu'au mois d'octobre 1634; à ce moment, Puylaurens se vendit une seconde fois et s'engagea à déterminer Gaston à consentir à la dissolution de son mariage avec la princesse de Lorraine; en échange, le cardinal

nomma M. de l'Age duc et pair et lui donna sa nièce, Mlle de Pontchâteau.

Puylaurens accepta la nièce et le duché-pairie; mais, au lieu de provoquer la rupture d'une union qui pouvait avoir pour la France les conséquences les plus graves (Louis XIII étant sans enfant), de l'Age s'amusa à conspirer, à entretenir une correspondance secrète avec l'Espagne et la duchesse de Phalsbourg, une autre sœur du duc de Lorraine, qu'il avait épousée secrètement, lui aussi, de sorte que, le cardinal, lassé de toutes ces intrigues, emprisonna son neveu à Vincennes, au mois de février 1635, et, le 30 juin, le favori de Gaston mourait d'une fièvre pourprée. Celui-ci eut peur, se tint tranquille, et, l'année suivante, il assistait, avec son frère et le cardinal de Richelieu, au siège de Corbie.

L'attitude politique de Voiture pouvait donner prise à des soupçons assez justifiés; fatalement, il avait été du parti de Gaston; son ambassade en Espagne, ses relations amicales avec Puylaurens étaient de nature sinon à le compromettre dans l'avenir, puisque Monsieur avait reçu son pardon, du moins à lui concilier difficilement les sympathies du cardinal de Richelieu; l'occasion d'être agréable au ministre s'offrit à lui, deux ans après son retour en France, Voiture la saisit aussitôt, et, au mois de décembre 1636, il écrivit, à l'occasion de la victoire de Corbie, une lettre enthousiaste sur la politique du cardinal, que nous avons reproduite; il n'en fallut pas davantage pour lui attirer les bonnes grâces du ministre; aussi, le trouvons-nous, en octobre 1637, au château de Richelieu, avec Julie d'Angennes et Mme de Combalet; en 1638, l'ancien ambassadeur de Gaston, devenu tout à fait l'ami du pouvoir, est chargé, par le roi de France, d'une mission officielle en Italie; l'année suivante, il accompagne, à Grenoble, Louis XIII, qui avait une entrevue avec sa sœur, la duchesse de Savoie, menacée de perdre ses Etats; en 1640, Voiture suit la cour en Picardie et, en 1642, dans la Catalogne; pendant ce voyage, éclate la conspiration de Cinq-Mars, qui est décapité à Lyon le 12 septembre.

Le crédit de tous les amis de Gaston fut un moment compromis par l'arrestation de Cinq-Mars, et Voiture trembla bien fort, comme l'atteste une de ses lettres à Mlle de Rambouillet, datée du 3 juillet 1642 et écrite de Montélimart : « Monsieur est perdu, et tous ses gens, d'une perte, à mon avis, infaillible et certaine » ; puis, ministre et roi meurent, à un court intervalle, le nouveau règne commence par la bataille de Rocroy, dont Voiture félicite le duc d'Enghien, en disant : « Je me réjouis, avec Votre Altesse, de ce que j'entends dire qu'elle a gagné la plus belle victoire et de la plus grande importance que nous ayons vue de notre siècle » ; la régente Anne d'Autriche et Mazarin protègent Voiture, qui, avec ses différents emplois, gagne annuellement 18,000 livres, représentant aujourd'hui peut-être 80,000 francs : il est à la fois introducteur des ambassadeurs chez Gaston, gentilhomme ordinaire et maître d'hôtel chez Mme la princesse Marguerite de Lorraine, dont le mariage subsistait, premier commis de M. d'Avaux, surintendant des finances ; il a encore une part de maître d'hôtel chez le roi.

Malgré cela, le maître d'hôtel ne s'enrichissait point ; quand Louise-Marie de Gonzague, fille du duc de Nevers, vint en France, en 1646, après son mariage avec Uladislas, roi de Pologne, elle voulut être servie par lui, et Voiture, très flatté, endossa, en son honneur, l'habit des maîtres d'hôtel tout galonné d'or, marcha devant les viandes, le bâton à la main et l'épée au côté : il réalisa, en cette occasion encore, sur la bouche de la reine, de belles économies, mais il dépensait tout son argent au jeu et dans ses galanteries.

Il avait successivement fait la cour, et peut-être bien en même temps, à Mme Saintot, à la marquise de Sablé, à Mme Desloges, à Mlle Paulet : quand il mourut, deux femmes veillaient à son chevet, Mme Saintot et Mlle Renaudot, de sorte que Mlle Paulet disait qu'il était mort entre les bras de deux sultanes.

Il se vantait d'en avoir conté à toutes sortes de personnes, depuis le sceptre jusqu'à la houlette et depuis la couronne s

qu'au bonnet de la paysanne ; à travers ses missions officielles, apparaît une vie toute entière consacrée aux belles-lettres, à l'amitié et à la galanterie : très familier avec les Grands, Voiture se rendait avec ses galoches chez la princesse de Condé et les retirait pour se chauffer les pieds ; en une lettre célèbre, il appelle le duc d'Enghien mon compère le brochet, et dans des vers adressés à la reine Anne d'Autriche il ne craint pas de lui rappeler qu'elle a aimé Buckingham ; on le trouvait parfois chantant, sautant, gambadant, voltigeant dans l'hôtel de Rambouillet ; très obligeant pour ses amis, il prête à Balzac quatre cents écus et souscrit à son débiteur une reconnaissance ainsi conçue : « Je confesse devoir à M. de Balzac huit cents écus pour l'honneur qu'il m'a fait d'avoir pour agréable que je lui en prêtasse quatre cents » ; aussi, en souvenir de cette attention délicate, Balzac recevant la visite de Costar, dans l'Angoumois, les deux amis burent, à chaque repas, à la santé de Voiture, trois coups réglementaires : le premier était à M. de Voiture, le second Vincenti Victuro et le troisième Victuro Vincenti.

Le poète aimé de Mme de Rambouillet, qui habitait à deux pas de son hôtel, avec son corbeau et son chien, fut un rénovateur littéraire ; avec Ronsard, et surtout avec Malherbe, la poésie française avait perdu l'habitude de sourire et de badiner ; Voiture renoua la chaîne brisée et but à pleines gorgées à la source de gaîté à laquelle Clément Marot avait puisé : il débarrassa la langue française du faux brillant des grands mots et de l'affectation, dans les vers ; il en fit un instrument docile et malléable pour les écrivains qui vinrent après lui.

Il semble qu'on doive dire de Voiture ce que le jeune du Perron disait de Ronsard :

Il vivra, il sera lu, il fleurira, il se conservera dans la pensée et dans la souvenance des hommes, tant qu'il y aura quelques enseignes et quelques marques de l'empire des Français, tant que la langue française aura quelque cours et quelque son parmi les nations étrangères, tant que les lettres seront en estime et en révérence, et bref tant qu'il y aura des hommes qui voudront jeter les yeux sur les actes de leurs devanciers.

L'année qui suivit la mort de Voiture, au commencement de l'hiver de 1649, un sonnet d'Isaac de Benserade excita dans Paris une véritable tempête littéraire ; le nom du poète qui venait de mourir fut, à cette occasion, plus souvent prononcé peut-être qu'il ne l'avait été jamais de son vivant ; il semblait que ses amis voulussent le défendre contre l'oubli du tombeau ; Benserade avait adressé à une dame de la cour une paraphrase du livre de Job, en l'accompagnant de ce sonnet :

Job, de mille tourments atteint,
Vous rendra sa douleur connue,
Mais raisonnablement il craint
Que vous n'en soyez pas émue.

Vous verrez sa misère nue :
Il s'est lui-même ici dépeint ;
Accoutumez-vous à la vue
D'un homme qui souffre et se plaint.

Quoiqu'il eût d'extrêmes souffrances,
On voit aller des patiences
Plus loin que la sienne n'alla ;

Il eut des peines incroyables,
Il s'en plaignit, il en parla,
J'en connais de plus misérables.

Le prince de Conti, la princesse Palatine, la comtesse de Brégy crièrent au chef-d'œuvre : on disait que l'hôtel de Rambouillet, au plus haut degré de sa splendeur, n'avait jamais applaudi de vers aussi galants, aussi ingénieux, aussi bien tournés ; l'étoile de Voiture pâlissait ; la duchesse de Longueville se souvint que son cher poète avait dit d'elle :

Dès sa première jeunesse, elle vola la blancheur à la neige et aux perles l'éclat et la beauté. Elle prit la beauté et la lumière des astres, et il ne se passe guère de jour qu'elle ne dérobe quelques rayons au soleil et ne s'en pare à la vue de tout le monde.

Voiture avait composé autrefois des sonnets absolument parfaits, qui ne pouvaient être surpassés, de l'avis unanime de ses admirateurs ; il n'était pas possible qu'on se fût trompé, alors ;

on citait, notamment, son sonnet à Uranie comme un modèle inimitable, comme le triomphe de la galanterie; pouvait-on, en effet, comparer le sonnet de Benserade à celui-ci :

Il faut finir mes jours en l'amour d'Uranie;
L'absence ni le temps ne m'en sauraient guérir,
Et je ne vois plus rien qui me pût secourir
Ni qui sût rappeler ma liberté bannie.

Dès longtemps, je connais sa rigueur infinie;
Mais, pensant aux beautés pour qui je dois périr,
Je bénis mon martyre et, content de mourir,
Je n'ose murmurer contre sa tyrannie.

Quelquefois ma raison, par de faibles discours,
M'invite à la révolte et me promet secours;
Mais, lorsqu'à mon besoin je me veux servir d'elle,

Après beaucoup de peine et d'efforts impuissants,
Elle dit qu'Uranie est seule aimable et belle,
Et m'y rengage plus que ne font tous mes sens.

Il va sans dire que Mme de Rambouillet, Mme de Montausier et son mari, Mme Saintot, partagèrent l'opinion de Mme de Longueville.

D'Angoulême, le marquis de Montausier, qui suivait avec intérêt la lutte, envoya à la duchesse les vers suivants, qui raffermirent le courage des Uranistes :

Par quelle bizarre aventure
Job est-il assez insolent
Pour vous disputer, cher Voiture,
La qualité de plus galant?
Madame de Saintot en gronde
Et se plaint de voir qu'à la cour
On vous préfère, en cas d'amour,
Le plus galeux galant du monde.

Le cercle de la dispute littéraire s'élargit bientôt; tout le monde exprima son avis sur la valeur de chacun des sonnets :

Il n'en faut, ma foi, plus parler,
La paix d'entre nous est bannie;
Il faut partout se quereller,

Ou pour Job ou pour Uranie.
On voit en divers sentiments
Les maîtresses et les amants,
Les cousins et les cousines ;
Et les astres sont si malins
Que les femmes sont Uranines
Et tous les maris Jobelins.

Mme de Longueville prit même Benserade par la douceur et l'engagea à convenir que Job était inférieur à Uranie : le rival de Voiture, pour complaire à la grande dame, en convint ; mais les Jobelins ne l'entendaient point ainsi ; la comtesse de Brégis, tout en s'excusant de n'être pas de l'avis de la duchesse de Longueville, lui demanda un rendez-vous pour défendre la cause de Job, dans une lettre destinée à la publicité :

Job, dans les siècles passés, ne fut guère plus humilié que je le suis aujourd'hui, d'apprendre que j'ai pu me trouver contraire à l'opinion de Votre Altesse, car si je n'avais pas assez de temps pour m'y rendre conforme, mon esprit de divination devait servir l'autre en cette rencontre et ne pas lui laisser la honte de se voir opposé à des sentiments que j'ai toujours reconnus pour une règle avec laquelle on ne saurait faillir. Mais puisque j'ai pris la cause de Job, plus malheureux par ce qu'il souffre de vous que par tous ses premiers maux, trouvez bon, Madame, que je vous demande la soirée de jeudi pour défendre un malheureux à qui le diable a finement suscité votre persécution, comme le seul moyen pour lui faire perdre cette patience qu'il garde depuis tant de siècles et qui ne se peut pas conserver quand on est méprisé de vous.

Mme de Longueville lui répondit en ces termes qu'elle acceptait le débat contradictoire :

Votre lettre a fait plus de bien aux sonnets de Job que Benserade lui-même et elle me donne un si grand regret de n'avoir pas eu des sentiments conformes à ceux de la personne qui l'a écrite que, si elle ne me fait changer, elle me fait au moins condamner les miens et me fait donner par là une préférence à Job que je lui avais toujours refusée, tant qu'il n'y eut eu que lui qui eut parlé pour lui-même.

Voilà, je pense, tout ce qu'une personne généreuse peut faire pour un parti dont elle n'est pas, et je vous assure que si le vôtre n'est pas celui de mon choix, il est devenu au moins celui de mon

estime par celle que vous avez témoigné que vous en faisiez en le choisissant.

Je serai ravie que vous veniez jeudi disputer la cause de Job, mais je vous avertis au moins que ce ne sera plus que contre mes sentiments passés, ne pouvant consentir d'être contraire aux vôtres.

La lutte fut courtoise et l'esprit brilla de part et d'autre dans cette fameuse soirée : il n'y eut qu'une voix pour acclamer les mots charmants et ingénieux de la duchesse ; elle fit ressortir dans le sonnet de Voiture des beautés, des délicatesses dont personne ne s'était encore douté ; cependant, les convictions des Jobelins demeurèrent intactes.

La comédie s'empara de l'actualité ; *la Revue* de l'année 1649 donna : *Le Jugement de Job et d'Uranie*, avec les personnages suivants :

Job, sonnet de Benserade.
Uranie, sonnet de Voiture.
La Critique, reine de la science tyrannique.
La Comparaison, confidente de la critique.
Le Bel-Esprit, quinola de la critique.
Rabajoie, petit laquais portant sa queue.
Chœur des femmes et des poètes.
Chœur des filles.

Mais chaque parti continuait à soutenir énergiquement son opinion ; la lutte menaçait de s'éterniser ; la cour était disposée à donner le prix à Benserade ; Balzac hésitait ; on demanda à l'Académie française de vouloir bien décider : elle se récusa, la Sorbonne en fit autant ; c'est alors que la duchesse de Longueville eut l'idée de soumettre le différend qui divisait la cour et la ville à l'arbitrage de l'université de Caen ; le duc de Longueville était titulaire du gouvernement de Normandie : l'université de Caen ne pouvait refuser d'accéder aux désirs de la duchesse.

L'université consentit à examiner les deux sonnets : une commission fut nommée, on désigna un rapporteur, et, plusieurs années après, Antoine Halley, au nom de l'université, rédigea, à la date du 25 décembre 1653, les conclusions de la

commission ; ces conclusions donnaient gain de cause au sonnet d'Uranie, mais sans compromettre cependant la gloire de Benserade ; jugez-en :

L'auteur de Job est un rare esprit, sublime en ses pointes, éveillé, aigu, qui a mieux réussi à faire admirer son invention que son ouvrage. Il est fort spirituel et mérite bien qu'on en fasse grand état.

Le sonnet d'Uranie est coulant, majestueux, égal, resserré dans les règles de l'art, sans contrainte ; il n'a pas tant de sel, mais plus de douceur ; bref, il parle mieux le langage des Muses et ressent d'autant l'excellent poète que l'autre fait l'excellent esprit.

L'on a bien su que l'auteur d'Uranie n'était plus vivant, mais comme les poètes disputent de l'immortalité avec les dieux, on a trouvé juste de couronner sa statue et de le rendre victorieux après sa mort.

Voiture et Mme de Longueville sortaient ainsi vainqueurs de ce tournoi littéraire.

LA MORT DE Mlle PAULET, DE Mme DE CLERMONT & DU MARQUIS DE RAMBOUILLET

Dans le courant de l'année 1650, un nouveau deuil frappait l'hôtel de Rambouillet : Mlle Angélique Paulet mourait, à la suite de cruelles souffrances, au château d'Entraygues, chez Mme de Clermont ; l'évêque de Grasse, averti à temps, se rendait au chevet de la malade et assistait à ses derniers moments.

Mlle de Scudéry, dans *le Grand Cyrus*, raconte :

Que Mlle Paulet fut empoisonnée ; une de ses rivales alla trouver un médecin arabe, lui demanda comment on pourrait atteindre la beauté d'Elise (Mlle Paulet).

Ce médecin prit la résolution de détruire la beauté d'Elise en détruisant sa santé, par une espèce de poudre qui a une qualité si maligne qu'elle amaigrit en quelques jours ceux qui en prennent, en leur causant une sorte de fièvre. Et pour l'ordinaire elle leur brûle tellement le sang qu'ils n'en ont pas connaissance, de sorte que, comme Elise se trouvait assez souvent mal, quoiqu'à la voir elle parût avoir une santé admirable, il fut plus aisé à ce médecin arabe

de trouver les moyens de suborner celui qui portait d'ordinaire des remèdes à Elise. Il fit même la chose si adroitement qu'il ne semblât pas qu'il l'eût suborné pour un crime, car il témoigna seulement avoir curiosité de voir quels étaient les remèdes dont les médecins de Tyr se servaient pour traiter une personne du tempérament d'Elise; si bien que s'étant fait montrer diverses choses qu'elle devait prendre, il y mêla de cette dangereuse poudre dont l'effet fut si funeste.

Le lendemain qu'Elise eut pris cette poudre, la fièvre la gagna d'une façon si extraordinaire qu'elle dit d'abord qu'elle était morte : mais elle le dit avec une fermeté incroyable, faisant voir qu'elle avait si peu d'attachement à la vie et si peu de regret à la quitter, qu'elle en surprit tout le monde. Elle témoigna cependant avoir beaucoup de tendresse pour ses amis et pour ses amies, mais ce fut une tendresse généreuse qui ne s'exprima point par des larmes et qui ne l'obligea point à donner aucune marque de faiblesse.

Ce fut en vain que les médecins cherchèrent à soulager Elise.

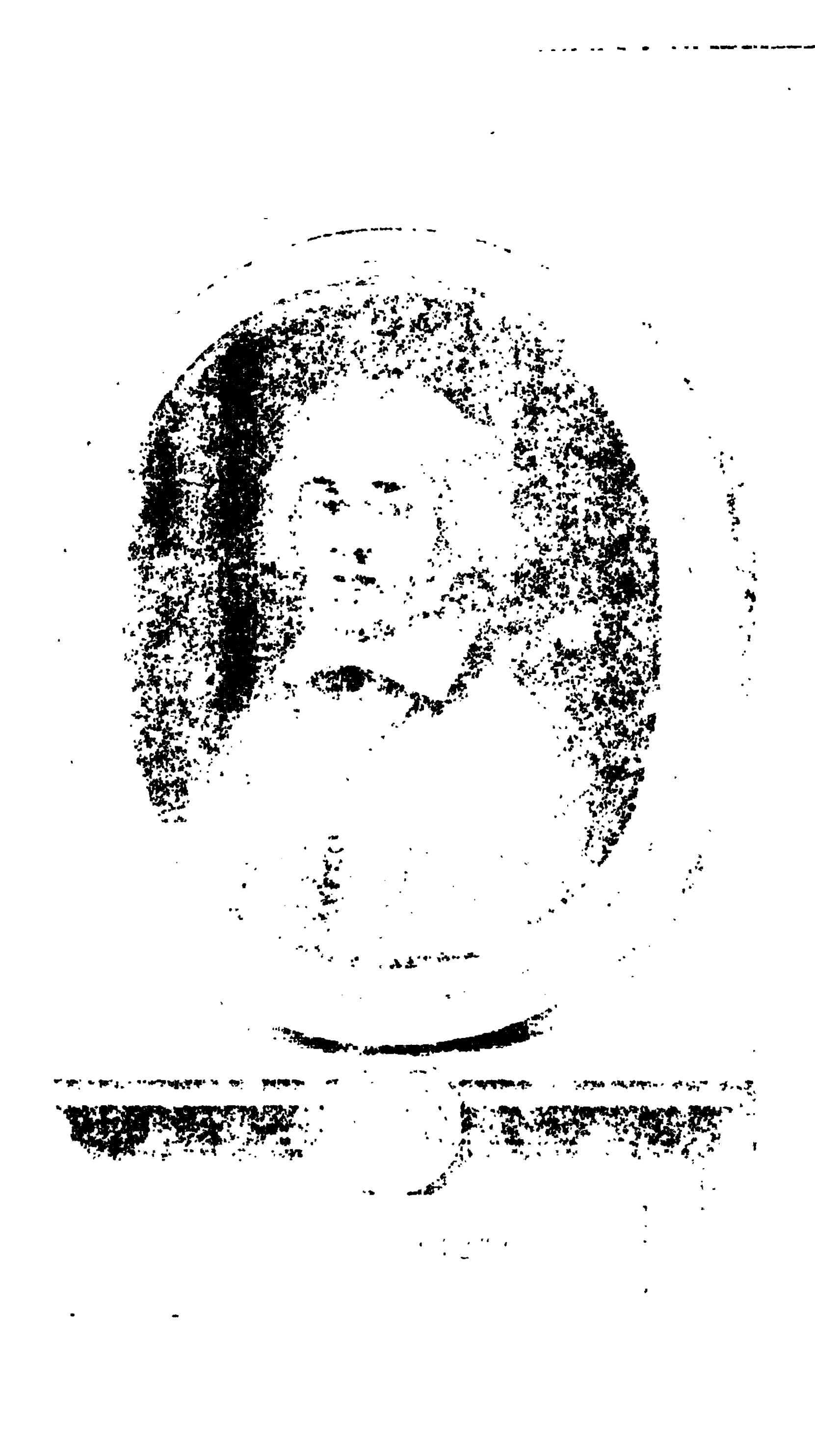
Le roi fit faire des obsèques magnifiques à cette merveilleuse fille : toute la cour fut en deuil aussi bien que lui; Godeau fit son épitaphe; tous nos beaux esprits écrivirent à sa gloire; on commença de travailler au dessein d'un superbe tombeau que le roi lui fait faire et on regretta Elise comme une des plus admirables filles de la terre.

L'empoisonnement de Mlle Paulet parait peu vraisemblable; sans doute, Mlle de Scudéry a fait mourir ainsi son amie pour donner plus d'intérêt au roman.

Angélique Paulet avait tenu une si grande place à l'hôtel de Rambouillet, charmé si délicieusement plusieurs générations avec sa voix enchanteresse, que son souvenir méritait d'être enchâssé dans des vers impérissables; ce devoir incombait à Antoine Godeau, évêque de Grasse, qui ne chercha pas d'ailleurs à s'y soustraire et consacra à la mort d'Angélique Paulet une touchante élégie; le poète s'adresse à la marquise de Clermont; après avoir déploré le trépas de leur amie commune, l'évêque-poète se préoccupe des mérites d'Angélique qu'il a mission de célébrer :

Vertueuse Artémise, à qui la piété,
La candeur, la douceur, la foi, la fermeté,
L'esprit plein de sagesse et le cœur magnanime,

Ont acquis tant d'amour, de respect et d'estime;
Si c'est nous consoler que sentir nos douleurs,
Si, pleurant avec nous, on fait tarir nos pleurs,
Nul ne peut mieux que moi, dans l'ennui qui vous blesse,
Charmer de votre cœur la profonde tristesse;
Non pas par le discours et par le raisonnement,
Mais par un cœur touché du même sentiment.
Vous pleurez Angélique, à qui les destinées
Pour nous devaient donner de plus longues années;
Et je pleure avec vous ce funeste trépas,
Qui ravit à nos yeux ses aimables appas.
Mêlons donc nos soupirs, nos plaintes et nos larmes;
Mais joignons à nos pleurs les discours de ses charmes;
Malgré l'injuste sort, tirons-la du tombeau,
Rendons-nous-la présente au moins en son tableau,
Et, songeant à charmer une douleur si noire,
Songeons, sage Artémise, à relever sa gloire.
Si la vive douleur et la tendre pitié,
Si l'honneur, le respect, l'estime, l'amitié
Pouvaient, dans le dessein qui forme mon courage,
Me tenir lieu de l'art, en faisant cette image,
Avec la ressemblance elle aurait plus d'attraits
Qu'Apelle n'en donnait à ses vivants portraits.
Mais à peine ma main touche-t-elle la toile
Que dessus mon esprit la douleur jette un voile,
Et que mon œil couvert d'un nuage de pleurs
Ne voit plus ni dessin, ni toile, ni couleur.
Il faut, pour bien tirer cette fille céleste,
Sentir de son trépas un regret moins funeste,
Avoir l'âme tranquille et, sans ce noir bandeau
Que donne la douleur, voir un objet si beau;
Mais je ne puis souffrir cette austère sagesse
Qui me rendrait ingrat en cachant ma tristesse,
Et j'aime mieux manquer, dans ma juste pitié,
Aux préceptes de l'art qu'aux lois de l'amitié.
La sienne fut pour moi si parfaite et si pure
Que je la veux apprendre à la race future,
Si ce n'est toutefois un trait de vanité
D'espérer quelque nom dans la postérité
Et quelque place au rang de ces hommes célèbres
Dont les divins écrits sont exempts des ténèbres;
Mais si le temps ne veut respecter mon tableau
Pour l'amour de l'auteur ou les traits du pinceau,
Il le respectera pour l'amour d'Angélique,
Et le consacrera dans l'estime publique.



Ont acquis
Si c'est nous
Si pleurant
Nul ne peut
Charmer
Non pas par
Mais par un
Vous pleurez
Pour nous
Et je pleure
Qui ravit à nos
Mêlons donc
Mais joignons
Malgré l'injuste
Rendons-nous
Et, songeant
Songeons, sage
Si la vive doul
Si l'honneur, le
Pouvaient, dans
Me tenir lieu de
Avec la ressemblance
Qu'Apelle n'en d
Mais à peine ma ma
Que dessus mon esp
Et que mon œil
Ne voit plus ni desse
Il faut, pour bien
Que de la mal souff
Aux pr de l'art
Et querir



Le prélat rappelle à Mme de Clermont que c'est chez elle, à Mézières, qu'il vit pour la première fois Angélique, et avoue qu'il devint tout d'abord amoureux de celle dont le roi Henri et des princes du sang avaient été si ardemment épris :

Dès la première fois que chez vous je la vis,
Mon esprit fut charmé, mes sens furent ravis;
J'eus les yeux éblouis de sa vive lumière,
Et, la trouvant d'abord si douce, mais si fière,
Elle fit dans mon âme, en ce bienheureux jour,
Presque au même moment, naître et mourir l'amour.
Quand j'en eusse senti la blessure profonde,
J'eusse eu, dans ce moment, le sort de tout le monde,
J'eusse vu ma raison captive sous les lois
De ces yeux dont la flamme avait brûlé les rois,
Vaincu les conquérants, fait soupirer les princes
Et porté leur conquête en toutes les provinces,
Mais soit que sa fierté garantît ma raison,
Soit qu'après avoir bu de l'amoureux poison,
Lorsque le jeune sang bouillonnait dans mes veines.
Je fusse dégoûté des amoureuses peines,
Je ne pris point les fers qu'Amour me présentait,
Et je sauvai mon cœur du joug qui le tentait.
Sa beauté dans mon cœur fit, contre sa coutume,
Ecouler un plaisir qui n'eut point d'amertume,
Se l'attacha d'un nœud qui, bien qu'il fût pressant,
N'avait rien que de doux non plus que d'innocent,
Et fit, pour l'empêcher du dégoût et du change,
D'amour et d'amitié quelque chaste mélange
Qui, de l'un et de l'autre accordant les plaisirs,
Me laissa sans soupirs, sans trouble et sans désirs.

Le rossignol, les grands charmeurs de l'antiquité, Orphée, Amphion, Arion, n'étaient pas plus séduisants qu'elle, quand sa voix se faisait entendre :

De sa divine voix les savantes merveilles
Enchantaient mon esprit enchantant mes oreilles,
Et me faisaient sentir, par leurs inflexions,
Sans me passionner, toutes leurs passions.
Les savants rossignols, qui, lorsque la froidure
Fait place dans nos champs à la jeune verdure,
Dès la pointe du jour entretiennent les bois
Des concerts amoureux de leurs charmantes voix,

Se taisaient pour l'entendre, et, chantant après elle,
La dispute pour eux souvent fut mortelle.
Après que le venin d'un serpent furieux
De la chaste Eurydice eut fermé les beaux yeux,
Telle chante la fable, était la voix d'Orphée,
Dont le roi des enfers fut l'illustre Trophée;
Ainsi fit Amphion, avec ses tons charmants,
Hausser des murs thébains les longs alignements;
Ainsi vit Arion, à sa voix merveilleuse,
S'adoucir de la mer la fureur orgueilleuse,
Et sortir de son sein, à ce savant accord,
Un dauphin amoureux qui le mit dans le port.

Antoine Godeau, qui était à la veille d'entrer dans les ordres, résista cependant aux charmes d'Angélique et se contenta d'être son meilleur ami :

Angélique vit bien qu'à l'effort de ses charmes
Ma jeune liberté ne rendait pas les armes;
Mais elle ne crut pas que cette liberté
Offensât le pouvoir de sa rare beauté;
Et, prisant mon esprit de cette résistance
Aux amoureux attraits qui tentaient sa constance,
Elle aima mieux en moi, qui vivais librement,
Faire un fidèle ami qu'un langoureux amant.
Je puis dire qu'alors je connus Angélique,
Son cœur me découvrit sa grandeur héroïque,
Et, trouvant dans le mien de la fidélité,
Du respect, de l'honneur et quelque piété,
Me voyant éloigné des infâmes bassesses
Où porte le désir des fragiles richesses,
Et de ces vains honneurs dont l'amour véhément
Fait de l'ambitieux le crime et le tourment,
Pour moi son cœur conçut une amitié si pure
Que sa flamme a duré jusqu'à sa sépulture.
Elle n'eut point pitié des cruelles langueurs
Que souffraient ses amants par ses fières rigueurs,
Et si quelqu'un osa lui découvrir sa flame,
Il ne trouva que glace et qu'aigreur dans son âme;
Mais autant qu'à l'amour et l'amour le plus pur,
Par un illustre orgueil, son cœur fut toujours dur,
Autant à l'amitié se trouva-t-il sensible,
Et son feu généreux lui rendait tout possible.
Il lui faisait quitter ses innocents plaisirs,
Combattre son humeur, contraindre ses désirs,

Renoncer au repos, s'exposer à l'envie,
Abandonner son bien et négliger sa vie.
On n'a point vu de cœur plus ferme ni plus grand,
Rien ne la surprenait de ce qui nous surprend;
Sa générosité passait sa destinée,
Sur le trône royal elle paraissait née,
Et bien que ses amants, qui s'efforçaient en vain
D'adoucir la rigueur de son chaste dédain,
La nommassent souvent la Lionne sauvage,
Elle était moins lionne en fierté qu'en courage.
Son esprit éclairé des lumières des cieux,
Sur des principes saints, sans fard, était pieux
Et connaissait l'erreur de ces pauvres maximes
Qui font par l'intérêt les vertus et les crimes,
Et montrent aux mortels, dans cet aveuglement,
Un art de satisfaire à leur dérèglement.
Son cœur sentait pour Dieu ce que disait sa bouche;
Son entretien n'était ni libre, ni farouche,
Et, pour s'appliquer toute au culte des autels,
Elle n'oubliait point les offices mortels;
Mais, sans aimer le monde, elle savait lui rendre
Ce qu'un devoir civil d'elle pouvait prétendre.
O monde corrompu, tu ne méritais pas
De jouir plus longtemps de ses rares appas,
Il fallait qu'Angélique allât avec les anges,
Chanter de l'Eternel les célestes louanges,
Et, laissant de l'exil le malheureux séjour,
Devint dans la patrie un astre de la cour.

L'agonie de l'amie de Mme de Rambouillet est décrite avec une profonde émotion par l'éloquent évêque, qui avait eu le très grand honneur d'être chargé, en 1643, de prononcer l'oraison funèbre de Louis XIII, et dont la renommée littéraire allait en grandissant, depuis dix années :

Mais avant que de luire à la cour immortelle,
Ce bel astre a souffert une éclipse cruelle!
Que d'horribles douleurs ont rompu les accords
Qui joignaient sa belle âme à son aimable corps!
Les Tyrans, aveuglés d'une noire malice,
N'ont jamais inventé de si rude supplice
Qui ne cède en rigueur à ce cruel tourment
Qui ne l'a pas quittée au bord du monument.
Hélas! je suis témoin de sa peine effroyable

Et je le suis aussi de sa force incroyable,
Que son cœur opposait à ses longues douleurs,
Sans jeter un soupir et sans verser des pleurs,
Tandis que la pitié nous faisait fondre en larmes
Et donnait à nos cœurs de funestes alarmes.
Toujours ce triste objet se présente à mes yeux,
Je la crois toujours voir dans ce mal furieux,
Sans pouls, sans mouvement, sans force, sans haleine,
Nous faire de sa mort pleurer l'heure prochaine,
Et nous donner à tous, en cet étrange effroi,
D'admirables leçons de constance et de foi.
Voir les cœurs les plus fiers embrasés de sa flame,
Posséder tous les dons et du corps et de l'âme,
Etait pour Angélique un glorieux destin,
Mais l'empire des cœurs bientôt trouve sa fin,
Le maître et le captif l'un de l'autre se lassent,
De l'esprit et du corps toutes les grâces passent,
Et les plus riches dons n'ont rien de précieux
S'ils n'ont que cet éclat qui paraît à nos yeux.
Mais de voir Angélique en des maux si terribles,
Et que tant d'accidents lui rendaient si sensibles,
Montrer tant de constance et tant d'humilité,
C'est plus que sur les cœurs régner par sa beauté :
C'est d'un cruel combat une noble victoire,
C'est après les périls le gage de la gloire,
Et de l'ennui mortel que mon âme ressent
Un remède bien dur, mais aussi bien puissant.
Hélas ! que cet ennui me plaît et me tourmente,
Je trouve sa rigueur tantôt trop véhémente,
Et tantôt, me blâmant de ma discrétion,
Je me trouve trop sage en mon affliction.
Je voudrais que toujours on parlât d'Angélique,
De son esprit charmant, de son cœur héroïque,
Et cet aimable nom, à l'ouïr seulement,
Me déchire le cœur d'un horrible tourment ;
Aussi, pour mon repos à moi-même contraire,
Mon cœur, sans s'affliger, ne se peut satisfaire :
Il se plaint de son mal et fuit sa guérison,
Il craint de raisonner et cherche la raison.
Si je pense aux vertus de cette illustre morte,
La douleur me saisit, le chagrin me transporte ;
Tout offense mes sens ; rien ne me paraît beau ;
Je sens sur mon esprit un ténébreux bandeau ;
Le divertissement me passe pour un crime ;
Ma blessure, Artémise, s'enflamme, s'envenime,

Et mon cœur se déchire aussi cruellement
Qu'à l'heure qu'Angélique entrait au monument.
Si je veux l'éloigner de ma triste mémoire,
Je trahis l'amitié et fais tort à sa gloire ;
Pour me montrer constant, je parais inhumain ;
Mais quand je le voudrais, je le voudrais en vain,
Malgré moi, ma mémoire, après ce coup tragique,
Serait toujours fidèle à la sage Angélique,
Et je verrais, hélas ! en tous temps, en tous lieux,
Son idole plaintive errer devant mes yeux
Et me faire un reproche aussi honteux que rude
De me noircir sans fruit de cette ingratitude ;
Ainsi, son souvenir rend mon mal éternel,
Et, si je l'oubliais, je serais criminel.
O Dieu ! qui vois le trouble où mon âme est plongée,
Ma peine par toi seul peut être soulagée ;
Viens donc me le donner, ce doux soulagement,
Et fais à la raison céder le sentiment ;
A mon affection, qui fut toujours si sage,
Une folle douleur serait un lâche outrage,
Et celle dont je plains le trépas rigoureux
Veut que je sois sensible et non pas malheureux.

Mlle Madeleine de Scudéry pleura à chaudes larmes en lisant cette émouvante élégie.

Les Parisiens se demandèrent quel âge pouvait avoir Mlle Paulet ; comme on avait commencé à parler d'elle dès le début du XVIIe siècle, les vieillards croyaient qu'elle était morte à un âge très avancé ; ceux qui avaient admiré, quinze ans auparavant, la fraîcheur de sa voix et de son teint, lui donnaient une quarantaine d'années en 1650 ; en réalité, elle mourait à environ soixante ans.

Cette mort ne fut pas la seule qui affligea, à cette époque, Mme de Rambouillet ; d'abord la pieuse Mme de Clermont, dont Voiture réclamait les prières pour apaiser les vents lorsqu'il était en mer, ne tarda pas à rejoindre Angélique, car, à peu de temps de là, Loret prononce ainsi son oraison funèbre :

Atropos a coupé les trames
De trois sages et saintes dames,

Clermont, Barillon, Lamoignon,
Toutes trois ayant le renom
De n'avoir point d'autre exercice
Que de faire la guerre au vice,
Et répandre de tous côtés
Des bienfaits et des charités,
. . . .

Puis, le marquis de Rambouillet s'éteignit, le 25 février 1652, à l'âge de soixante-quinze ans; l'ancien ambassadeur d'Espagne était chevalier de l'ordre du Saint-Esprit depuis 1619; on disait que, comme grand-maître de la garde-robe, il faisait un peu trop de zèle, présentant lui-même à Henri IV ses vêtements, au lieu de laisser ce soin au premier valet; il y avait douze ans qu'il était devenu presque aveugle, quand il mourut.

La Muse historique du 15 mars 1652 lui consacra un long article nécrologique :

La Parque a tranché le filet
Au bon seigneur de Rambouillet,
Dont, depuis douze ans, la paupière
N'avait ni clarté, ni lumière,
Mais dont l'esprit, en vérité,
N'était que lumière et clarté;
Cet illustre et grand personnage
Fut très heureux en mariage,
Ayant mérité l'amitié
D'une si charmante moitié,
Qu'au rang des sages et des belles
On y voyait fort peu de telles;
Par un particulier bonheur,
Il possédait aussi l'honneur
D'avoir deux excellentes filles,
Que je ne nomme point gentilles,
Car ce terme ne convient pas
A leurs majestueux appas,
Mais si nobles et si bien faites,
Si vertueuses et si parfaites,
Et même en qui le ciel comprit
Tant de douceur et tant d'esprit,
Que ces deux âmes sans pareilles

Peuvent passer pour deux merveilles,
Témoins tous les plus beaux esprits
Qui de leurs vertus sont épris;
. . . .

La marquise fut d'autant plus affligée de la mort de son mari, après cinquante et une années d'une union sans nuages, qu'elle n'avait plus auprès d'elle Mlle Paulet qui la consolait autrefois dans ses peines.

Charles d'Angennes fut transporté à Rambouillet et déposé dans l'église, où se trouvaient déjà son père, sa mère, son premier enfant et le cœur du marquis de Pisani.

Malgré l'absence de M. et de Mme de Montausier, qui étaient alors à Angoulême, les scellés ne furent point apposés au château; M. de Montausier écrivit à sa belle-mère que, tant qu'elle vivrait, il ne prétendrait rien à la succession de M. de Rambouillet; seulement, on dressa un inventaire des meubles : cet inventaire, qui a été retrouvé, doit être publié, cette année, dans les *Mémoires* de la Société de statistique de Niort, par les soins de M. Sauzé.

LA MARQUISE DE RAMBOUILLET & SES ENFANTS

Des sept enfants qu'elle avait eus, il restait à Mme de Rambouillet cinq filles : l'aînée, Julie, et la plus jeune, Angélique, filleule de Mlle Paulet, étaient entrées dans le monde, tandis que les trois autres, Claire, Louise et Catherine, avaient été destinées à la vie religieuse et devinrent abbesses, Claire et Catherine d'Yères, Louise, de Saint-Etienne de Reims.

Claire causa bien des ennuis, des tourments et des inquiétudes à sa mère, avec son caractère fantasque : en 1638, la fille cadette de Mme de Rambouillet, Claire-Diane d'Angennes, qui avait vingt et quelques années, était mise à la tête de l'ancienne abbaye d'Yères, située à quatre lieues de Paris, près de Boissy-Saint-Léger, grâce à la haute influence de la duchesse d'Aiguillon; le 22 septembre, Antoine Godeau, instruit de cette

nomination par Mlle Paulet, écrivait à la nouvelle abbesse une longue lettre remplie de sages conseils ; l'évêque de Grasse engageait notamment Mme de Rambouillet, abbesse d'Yères, à choisir un bon directeur et à consulter sur ce choix Vincent de Paul ; l'abbesse n'écouta point les conseils de l'évêque ; le Pape nomma un directeur : Claire d'Angennes refusa de l'accepter ; il y eut, à cette occasion, des conflits et un procès sans fin ; le Parlement intervint : l'abbesse fit imprimer contre sa famille un libelle diffamatoire ; on empêcha que l'affaire ne fût plaidée ; la maison d'Yères périclita à tel point que, pendant vingt-quatre ans, elle ne reçut que quatre religieuses nouvelles.

Claire d'Angennes, qui était d'une complexion faible et délicate, se consolait de la décadence de l'abbaye avec ses animaux, ses chats, sa chatte Poncette et ses corbeaux ; un jour, elle envoyait à Voiture, qui partageait ses goûts, un fort beau chat, une autre fois un magnifique corbeau, et maître Vincent, toujours charmant, la remerciait ainsi de son chat :

J'étais si fort à vous que je pensais que vous deviez croire qu'il n'était pas besoin que vous me gagnassiez par des présents ni que vous fissiez dessein de me prendre comme un rat avec un chat..... Ce chat est sans mentir le plus beau et le plus agréable qui fût jamais..... Il commence déjà à s'apprivoiser. Il me pensa hier emporter une main en se jouant. C'est sans mentir la plus jolie bête du monde. Il n'y a personne en mon logis qui ne porte de ses marques.
. . . .

Sa sœur Catherine, qu'on appelait Mme de Pisani, était aussi religieuse à l'abbaye d'Yères, mais ce fut une femme tranquille et sans ambition, aux mains de laquelle l'abbaye sera remise, en 1669, à la mort de Claire d'Angennes.

Mlle d'Arquenay, Louise-Isabelle d'Angennes, la troisième fille de la marquise de Rambouillet, dans l'ordre des naissances, fut d'abord nommée coadjutrice de l'abbesse de Saint-Etienne de Reims, puis, après toute une série de difficultés, elle-même abbesse ; c'était une personne gaie, caressante, bonne, mais un peu enfant gâtée, si l'on en juge par une épître de Maucroix adressée à Mme de Rambouillet vers l'année

1660; l'ami de La Fontaine, qui avait probablement une parente au couvent de Saint-Etienne, écrit à Mme de Rambouillet, au nom de cinq religieuses de cette abbaye (Mme de Saint-Etienne était alors âgée d'environ trente-cinq ans) :

A MADAME LA MARQUISE DE RAMBOUILLET

Au nom de cinq religieuses de Saint-Étienne de Reims.

Cinq filles, ô grande Arténice,
Viennent vous demander justice,
Devinez contre quelles gens?
C'est contre l'un de vos enfants,
Un enfant qui toujours tempête,
Qui fait toute chose à sa tête,
Et dont enfin, pour dire tout,
On ne saurait venir à bout.
Oui, madame de Saint-Étienne,
Madame, fait trop des siennes;
Chacun en murmure tout haut,
Et l'on n'en parle comme il faut.
Elle mène une vie étrange,
Car elle ne dort ni ne mange.
Quand il faut la faire coucher,
On est un an à la prêcher,
Et lorsqu'il faut se mettre à table,
C'est une longueur effroyable;
Tantôt : Mon Dieu! je n'ai pas faim!
Je ne veux qu'un morceau de pain!
Tantôt : Notre soupe est trop grasse!
O mon Dieu! le méchant mouton!
Otez-moi ce vilain chapon!
Qu'il est dur! c'est un coq sans doute!
Ce petit poulet me dégoûte!
Enfin la dame fait si bien
Qu'elle ne mange jamais rien :
Voilà le sujet de nos plaintes
Et la cause aussi de nos craintes.
Qui ne prend repos, ni repas,
Va le grand chemin du trépas.
Or, nous voulons, quoi qu'il arrive,
Que notre chère abbesse vive :
La perdre, autant vaut trépasser;
Nous ne saurions nous en passer.
Madame, employez donc contre elle

Une puissance maternelle;
Donnez-lui si bien sur les doigts
Qu'elle soit sage une autre fois;
Nous entendons par être sage,
Qu'elle mange bien son potage,
Qu'au matin elle prenne un œuf,
Mange à dîner mouton et bœuf,
Soupe à peu près comme sa nièce,
Fasse la nuit tout d'une pièce,
Et dorme jusqu'au point du jour.
Si vous nous faites ce bon tour,
Que le bon Dieu, grande Arténice,
A vos vertus rendant justice,
Vous mette dans son paradis
L'an mil sept cent soixante-dix.

Mais si Mme de Saint-Étienne avait moins bon appétit que sa nièce, Julie-Marie de Montausier, qui était une grande mangeuse de soupe, elle ne laissait pas que d'être très aimée à Reims : un jour, il y avait foule à Saint-Remi de Reims, où la Sainte Ampoule était exposée, Louise d'Angennes s'étonnait de voir tant de monde, on lui répondit (et c'était vrai) que toute cette foule était venue pour elle, et non pour la Sainte Ampoule qu'on pouvait voir tous les jours; Mme de Saint-Étienne avait beaucoup de ressemblance avec Mme de Montausier, ayant grand air comme elle.

Heureusement, la présence de la petite Julie de Montausier, rue Saint-Thomas-du-Louvre, auprès de sa grand'mère, atténuait les soucis que l'abbesse d'Yères pouvait donner à la marquise de Rambouillet : la fillette de Julie grandissait chaque jour en intelligence et en sagacité; son esprit, qui s'éveilla de très bonne heure, dénota bientôt une enfant vraiment extraordinaire.

A la mort du marquis de Rambouillet, son grand-père, Julie de Montausier avait à peine cinq ans; très attristée du chagrin de sa grand'maman, elle lui disait : « Consolez-vous, ma grand'maman, Dieu le veut; ne voulez-vous pas ce que Dieu veut? » Sans qu'on lui en donnât l'idée, elle fit dire des messes pour le repos de l'âme du marquis, et comme sa gouvernante

s'écriait : « Que votre grand-papa serait heureux, s'il savait cela, » elle répondait : « Mais ne le sait-il pas, puisqu'il est devant Dieu. »

Cette enfant venait d'être sevrée quand on amena, à l'hôtel de Rambouillet, un renard appartenant à l'évêque de Grasse ; à peine eut-elle aperçu ce renard qu'elle se précipita sur son collier, de peur, dit-elle, « qu'il ne la volât, car les renards sont si fins dans les fables d'Ésope. » A peu de temps de là, on lui demandait ce qu'elle pensait du maître de l'animal : « Il me semble, dit-elle, encore plus fin que son renard. » Alors qu'elle était âgée d'environ six ans, M. de Grasse lui adressa la question suivante : « Depuis combien de temps, Julie, ta poupée est-elle sevrée ? » La réponse ne se fit pas attendre : « Et vous, combien y a-t-il, dit-elle, car vous n'êtes guère plus grand. »

Quelqu'un lui dit un jour : « Prenez ce bouillon pour l'amour de moi. — Je le prendrai, dit-elle, pour l'amour de moi et non pour l'amour de vous. »

Au moment de la Fronde, il lui arriva de s'approcher gravement de Mme de Rambouillet, de s'asseoir et de lui dire mystérieusement : « Or çà, ma grand'maman, parlons d'affaires d'Etat, à cette heure que j'ai cinq ans. » Une autre fois, elle voulait faire une comédie, et, d'un air très sérieux, elle s'adressait à la marquise : « Je veux écrire une comédie, mais il faudra, grand'mère, ajoutait-elle, que Corneille y jette un peu les yeux avant que nous la jouions. »

Un jour, elle couchait avec sa grand'mère, M. de Montausier essaya de la caresser de la main : « Arrêtez, vous, lui dit-elle, mon papa, les hommes ne mettent point la main dans le lit de ma grand'maman. »

Tallemant des Réaux, qui rapporte ces anecdotes, conduisait de temps en temps, à l'hôtel de Rambouillet, sa fille, un peu plus jeune que Julie.

Mlle de Montausier était gracieuse et bien faite, mais elle avait les yeux légèrement de travers.

La plus jeune fille de Mme de Rambouillet, Angélique-Clarice, avait été élevée à l'abbaye d'Yères : née vers 1630, elle

quittait le couvent, ne voulant à aucun prix devenir religieuse, après la mort de son frère et le mariage de sa sœur, en 1645; les poètes saluaient alors dans des vers amis, si l'on en juge par ceux-ci de La Mesnardière, son entrée dans le monde :

SUR LA MORT DU MARQUIS DE PISANI

A MADEMOISELLE DE RAMBOUILLET ENTRANT DANS LE GRAND MONDE APRÈS LA MORT DE MONSIEUR SON FRÈRE ET LE MARIAGE DE MADAME SA SŒUR.

Clarice, il faut bannir cette mélancolie,
Le mort que vous pleurez brille parmi les Dieux.
Par leur ordre vous seule occupez en ces lieux
La place de Pisandre et le rang de Julie.

Songez que maintenant la France et l'Italie,
Pour voir vos premiers pas, tournent sur vous les yeux.
Pour conter leurs héros on conte vos ayeux,
Dont les exploits sans nombre ont la terre embellie.

Dans le cercle du temps Pisandre a fait son tour.
Succédez-lui, Clarice, et dès le premier jour
Lancez, comme il a fait, cent clartés nonpareilles.

O rare et grand destin d'une auguste maison,
Quand un astre s'éclipse en ce ciel de merveilles,
Un autre au même instant paraît sur l'horizon !

Dans *le Grand Cyrus,* Mlle de Scudéry fait les plus grands éloges de la grâce et de l'esprit de Mlle Angélique d'Angennes : à l'en croire, « personne au monde n'aurait eu une raillerie aussi fine et aussi particulière que la sienne, elle ne disait jamais que ce qu'elle voulait dire et elle savait si parfaitement la véritable signification des mots dont elle se servait en raillant, et savait encore si bien conduire le son de sa voix et les mouvements de son visage, selon que plus ou moins elle avait dessein qu'on sentît ce qu'elle disait, qu'elle ne manquait jamais de faire l'effet qu'elle voulait. »

Mais, en réalité, si Angélique avait l'esprit plus mordant que sa sœur Julie, elle était loin de posséder la beauté et le tact parfait de celle-ci : son visage portait des traces de petite vérole que ne rachetaient point des cheveux d'un blond trop ar-

dent ; d'une pruderie exagérée, on la vit s'évanouir parce qu'on avait prononcé devant elle un mot bourgeois et vulgaire, dans l'Angoumois ; très moqueuse et peu gênée, elle ne s'attira pas toujours les sympathies ; Mme de Montausier, au contraire, ne comptait guère que des amis ; elle savait recevoir parfaitement, remplaçant même avec avantage, dans son gouvernement, son mari qui était trop cassant ; ceux qui venaient la voir, à Angoulême, s'en retournaient enchantés, car aussitôt qu'elle connaissait le nom d'une personne, sa profession et ses goûts, et c'étaient les premières choses dont elle s'informait, elle prononçait aussitôt ce nom, comme s'il lui était depuis longtemps familier, et sa conversation devenait pleine d'intérêt pour l'étranger de tout à l'heure qui l'écoutait.

En 1657, Angélique d'Angennes fut recherchée en mariage par l'héritier d'un grand nom, d'une très ancienne famille provençale, Adhémar de Monteil, comte de Grignan, qui l'épousa le 27 avril 1658 ; *la Muse historique,* dans son premier numéro du mois de mai, rend compte de cet événement important pour la famille de Rambouillet :

Après une recherche heureuse,
Pressé d'une ardeur amoureuse
Qui l'enflammait depuis un an,
Mardi, le marquis de Grignan,
Homme de fort noble naissance,
De grand cœur, de belle prestance,
Avec gloire et contentement,
Épousa solennellement
La Pucelle, que Dieu bénisse,
Fille de l'illustre Arthénice,
La merveille des beaux esprits,
Et dont les vertus, de haut prix,
Sont bien dignes, chose certaine,
De son extraction romaine.
Dieux ! si je voulais débiter
Tout ce que j'entends raconter
De cette perle des familles,
Tant de la mère que des filles,
De leur esprit, de leurs bontés
Et de leurs générosités,
Je ferais un divin ouvrage ;

Mais mon vulgaire et bas langage
N'ayant nulle proportion
Avec tant de perfection,
Je laisse à quelque rare plume
Le projet de faire un volume
Sur des sujets si précieux,
Bien marri de ne pouvoir mieux.
Or, d'autant que cette alliance
Était un hymen d'importance
Et conduit par d'heureux destins,
On fit de ravissants festins
Pour régaler tout le lignage;
Montausier, marquis, preux et sage,
Fit merveilles de son côté
Avec cette chaste beauté,
Son épouse chère et fidèle,
Dont l'âme est infiniment belle,
Et dont le renom glorieux
Florit dans les plus nobles lieux
De la France et de l'Italie
Sous l'auguste nom de Julie.

Cette union ne fut pas de longue durée : la marquise de Grignan mourut, après sept années à peine de mariage, à la fin de 1664, laissant deux filles, Mlle de Grignan et Mlle d'Alérac, et, à cette occasion, le consolateur de ses amis affligés, l'évêque de Vence, écrivait à Mme de Rambouillet : « Encore que vous ayez le cœur d'une ancienne Romaine, il ne laisse pas d'être tendre comme celui d'une bonne mère, et votre haute vertu n'a pas empêché en vous les sentiments de la nature dans la mort de Mme la marquise de Grignan..... » ; le comte de Grignan,. qui était lieutenant général et commandait pour le roi en Provence, recevait également une lettre de condoléances de Godeau, aux Chartreux, où il s'était retiré après la mort de sa femme; en 1666, le comte de Grignan se remariait à Marie-Angélique du Puy du Fou, qu'il perdait à peu de temps de là; enfin, le 28 janvier 1669, par un troisième mariage, il devenait le gendre de Mme de Sévigné, en épousant Françoise-Marguerite, sa fille.

Depuis le mois de juillet 1653, date de leur retour de l'An-

goumois, M. et Mme de Montausier s'étaient définitivement fixés à l'hôtel de Rambouillet; bien que le marquis eût résisté aux rebelles à l'autorité royale, à Condé, son ami, qu'il eût pris Saintes et été blessé à Montançais, Mazarin ne lui accorda aucune récompense; ces loisirs forcés permirent à M. de Montausier de reprendre des relations littéraires que son éloignement en province avait dû interrompre, et il y eut encore d'intéressantes réunions à l'hôtel de Rambouillet, bien que les rangs des habitués d'autrefois se fussent notablement éclaircis.

Au mois de juin 1659, le gouverneur de l'Angoumois et de la Saintonge se rendit, avec sa femme, dans sa province, pour recevoir le roi et la reine Anne d'Autriche, qui devaient séjourner dans le Midi, en attendant la conclusion du traité des Pyrénées : le cardinal Mazarin fut brillamment accueilli, aux environs d'Angoulême, par M. de Montausier, qui, à Saintes, organisa de belles fêtes en l'honneur du passage du roi et de la reine-mère.

Avec le mariage de Louis XIV, qui fut une conséquence du traité des Pyrénées, cessèrent les disgrâces de Montausier; il s'empressa de profiter des bonnes dispositions du roi à son égard, d'assister aux fêtes qui furent données, pendant l'hiver de l'année 1661, à la cour, où il produisit sa fille, alors âgée de quatorze ans; au mois de septembre, Mme de Montausier était nommée gouvernante des enfants de France : la reine accouchait le 1er novembre; Julie, à peine échappée d'une grave maladie, prenait possession des fonctions considérables auxquelles le roi l'appelait et recevait toutes les députations qui venaient saluer le dauphin : la façon dont la gouvernante des enfants de France accueillit ces députations fit grand bruit.

Chapelain écrivit : « Mme de Montausier a répondu aux Parlements, aux Universités comme une papesse. Le roi et la reine sont enchantés de son air à tout faire, ne cessent de la louer et de la caresser, et comptent entre leurs bonheurs de l'avoir en cette place. Ils la choient, et, par le soin qu'ils en prennent, montrent le cas qu'ils en font et la peur qu'ils ont de la perdre. »

Et Loret n'avait garde de passer sous silence, dans sa *Muse* du 26 novembre 1661, un fait aussi important et aussi remarqué :

De la part des grosses cités,
Parlements, Universités
Et principaux lieux de France,
Des députés en abondance,
Tous gens d'honneur et d'esprit fin,
Vont saluer le cher dauphin
Et témoigner leur allégresse
Par discours faits avec justesse
Et pleins d'un respect cordial,
Mais comme cet enfant royal,
Aux beaux propos qu'on lui prononce,
Ne peut pas faire encor réponse,
De son joli petit gosier,
La marquise de Montausier,
Sa noble et digne gouvernante,
Dont l'âme est si belle et charmante,
Répond à chaque compliment,
Mais si bien, si civilement,
Avec tant d'esprit et d'adresse,
Et même avec tant de sagesse,
Que tous les dits complimenteurs,
Devenant ses admirateurs,
Vont partout, d'un récit fidèle,
Publier cent louanges d'elle.

De nouvelles faveurs étaient réservées à la famille de Montausier : le 1er décembre 1661, le roi comprenait le marquis dans une promotion de soixante-trois chevaliers de l'ordre du Saint-Esprit, et, en 1663, lui donnait le gouvernement de la Normandie ; le nouveau gouverneur se rendit à Rouen et vint bientôt à bout des résistances du Parlement, qui refusait de reconnaitre son autorité.

L'unique héritière de M. de Montausier avait atteint sa dix-septième année ; sa mère ne voulait pas la marier avant qu'elle eût dix-huit ans accomplis ; comme elle était enfant, on lui destinait M. de Foix pour mari, mais celui-ci, qui était plus âgé qu'elle, ne l'avait point attendue ; plusieurs partis brillants se présentaient : ce fut le descendant des ducs d'Uzès qui l'em-

porta sur ses rivaux, Emmanuel II de Crussol, un beau jeune homme de vingt-deux ans.

La maison d'Uzès n'était pas moins ancienne que les maisons de Sainte-Maure et d'Angennes ; du xe au xve siècle, ses premiers chefs, les Decan, seigneurs ou vicomtes, s'étaient signalés par de nombreux exploits : leur dernier représentant mâle n'ayant laissé qu'une fille, Symone, celle-ci avait épousé, le 24 juin 1486, Jacques, baron de Crussol, d'une noble famille du Vivarais, qui devint vicomte d'Uzès ; puis, quatre-vingts ans plus tard, en mai 1565, le roi Charles IX érigeait la vicomté en duché en faveur d'Antoine de Crussol, lequel, peu de temps après, par lettres patentes de mai 1572, fut créé pair de France : quand les ducs d'Uzès faisaient leur entrée dans leur ville, la population toute entière les fêtait, les poètes composaient des vers en leur honneur ; c'est ainsi que François du Rosset, un enfant du pays, célébrait, dans un chant triomphal, l'entrée d'Emmanuel Ier de Crussol dans sa ville d'Uzès, en 1597 : trois nymphes venaient saluer le jeune duc, en francais, en latin et en languedocien ; Henri de Montmorency ayant été décapité à Toulouse le 30 octobre 1632, Emmanuel Ier devint le doyen des pairs et prit le titre de premier duc et pair de France, que l'aîné de la famille portera jusqu'à la Révolution : le père du fiancé de la gracieuse Julie-Marie de Montausier, François de Crussol, quatrième duc d'Uzès, était chevalier d'honneur de la reine Anne d'Autriche, qu'il accompagna, en cette qualité, au mariage de Louis XIV, à Saint-Jean-de-Lutz, le 9 juin 1660.

Le contrat de mariage de Julie de Montausier fut passé en présence du roi, de la reine, de la reine-mère du roi, du dauphin et d'autres princes ; la cérémonie eut lieu le 6 mars 1664, et, dans son numéro du 22 mars, *la Muse historique, le Figaro* de l'époque, s'empressa de relater longuement cette nouvelle très parisienne :

Crussol, de très noble naissance,
Le fils du premier duc de France,
Et l'un des mieux faits de la cour,

Prit pour épouse, l'autre jour,
L'unique, aimable et chère fille
De la très illustre famille
De Montausier, dont le beau nom
Mérite un immortel renom,
Et dont les deux chefs, père et mère,
Sont des gens que l'on considère,
Dans tout le royaume gaulois,
Pour leurs vertus, pour leurs emplois,
Pour leur esprit, pour leur sagesse
Et pour leur antique noblesse,
Bref, dont les reines et le roi
(Et j'en jurerais bien ma foi),
Dans leur âme haute et sublime,
Font une singulière estime,
Puisqu'ils leur ont, à cette fin,
Confié monsieur le Dauphin.
En cour, toute personne sage,
Discourant sur ce mariage,
L'approuve avec contentement,
Y voyant un assortiment
D'excellentes choses ensemble
Que visiblement il assemble,
Savoir une conformité
De naissance et de qualité,
De crédit, grandeur et courage,
D'honneur, d'affection et d'âge,
Tant de mérites infinis
Rendant deux cœurs bien mieux unis.
Les gens de dais et de balustre,
Tous les nobles, tous les illustres,
Qui dans Paris font leur séjour,
Ou venus exprès de la cour,
Sont allés, pour cette alliance,
Témoigner leur réjouissance
A ces deux nouveaux mariés
Si dignement apariés.

Les jeunes mariés firent leur voyage de noces en Provence; la ville d'Uzès les accueillit de la façon la plus brillante : des violons et des tambours d'Avignon, de Beaucaire et de Tarascon vinrent renforcer les violons et les tambours d'Uzès pour souhaiter au comte et à la nouvelle comtesse de Crussol une cordiale bienvenue; la petite-fille de Catherine de Vivonne se

rendit aussi, avec son mari, au château de Rambouillet, où elle occupait une chambre au rez-de-chaussée, près du grand salon.

Emmanuel de Crussol dut s'éloigner bientôt du foyer conjugal; l'expédition était lointaine, mais elle ne fut pas de longue durée, car le comte revint rapidement de la Hongrie, après avoir battu les Turcs.

L'année même du mariage de leur fille, Louis XIV comblait d'honneurs M. et Mme de Montausier : le marquis était désigné pour accompagner, en France, le cardinal Chigi, qui apportait au roi des excuses du pape Alexandre VII; puis Louis XIV accordait, à peu d'intervalle, à M. de Montausier, les lettres de duc et pair, et nommait Mme de Montausier dame d'honneur de la reine, en remplacement de Mme de Navailles.

Mais ces félicités furent troublées par la mort de la comtesse de Grignan, d'abord, et ensuite par celle de la marquise de Rambouillet, qui s'éteignit, le 27 décembre 1665, à l'âge de soixante-dix-huit ans : la santé de Mme de Rambouillet s'était affaiblie très sensiblement depuis quelque temps, elle ne quittait presque plus son hôtel, restant à lire au coin de son feu et dodelinant légèrement la tête; son teint avait à peine pâti des années, seulement un peu de rouge redonnait de la vie à ses lèvres décolorées; son esprit s'était conservé lucide et sa mémoire fidèle jusqu'aux derniers moments.

Au mois d'août, Godeau, sentant prochaine la fin de son amie, écrivait à la marquise pour l'encourager à affronter la mort : l'évêque de Vence la flatte encore en lui rappelant qu'elle est Romaine, mais il l'engage à se fortifier plutôt des exemples des vierges-martyres de la Rome chrétienne, comme les Agathes et les Agnès, que de ceux des Lucrèces et des Porcies :

Madame,

J'apprends, par toutes les lettres qui me viennent de Paris, que vous êtes toujours infirme ; ces nouvelles ne peuvent que me donner beaucoup d'inquiétude pour une personne aussi délicate que vous êtes, car je n'en ai point du tout pour l'état de votre cœur : il est Romain et chrétien, ce sont deux grandes qualités pour le rendre

ferme et intrépide à la crainte de la mort, mais la dernière est celle dont je fais plus de cas et qui peut aussi seule donner la véritable tranquillité d'esprit. Qui méprise la mort, comme les Lucrèces et les Porcies, court risque de leur aller tenir compagnie en l'autre monde, mais qui la méprise comme les Agnès et les Agathes l'ont méprisée est assuré d'aller où elles règnent et où elles triomphent; elle ne se présente pas à nous sous un visage aussi horrible qu'elle leur a paru, mais elle est toujours la plus terrible chose si on ne la considère adoucie, comme elle est, par le christianisme, qui lui ôte toute sa laideur et toute sa terreur. Il la rend non seulement supportable, mais agréable à voir et à souffrir; il en fait, de peine de péché qu'elle est de sa nature, un sacrifice à Dieu qui est agréable à tous ceux qui l'aiment. Je lui demande tous les jours que, pour notre consolation, il diffère le vôtre encore longtemps, j'entends pour l'accomplissement, car tous les jours je souhaite que vous le fassiez par les dispositions de votre cœur.

A Vence, ce 14 août 1665.

La mort de Mme de Rambouillet suivait de quatre mois cette lettre consolatrice : son corps fut inhumé en grande pompe aux Carmélites du faubourg Saint-Jacques, ayant pour cortège les survivants éplorés de la génération de 1630, les Gombault, les Chapelain, les Conrart, les Arnault, les Scudéry; les poètes consacrèrent à celle qui avait été leur reine de touchantes épitaphes; l'abbé Tallemant, le frère de l'auteur des *Historiettes*, rappela sa vie glorieuse :

La Parque, pleine d'injustice,
Nous ravit, dimanche, Arthénice;
C'est ainsi que l'on appelait
La marquise de Rambouillet,
Dont l'âme belle et délicate,
Sans que nullement on la flatte,
Et pareillement le beau corps
Firent de ravissants accords,
Et dont presque en sa cendre encore
La charmante idée on adore.
Elle eut pour ses adorateurs
Tous nos plus célèbres auteurs :
Les Chapelain et les Malherbes,
Qui de lui plaire étaient superbes,
Les Balzac et les Vaugelas,
Dont toujours elle fit grand cas,

Les Voiture, les Benserades,
Et l'on voyait sur les estrades
Encor les deux esprits charmants
A savoir les deux Tallemants,
Dont l'un savant en paragraphe
A composé son épitaphe,
Qui pourra servir dignement
A mes rimes de supplément.

Cy-gît la divine Arthénice,
Qui fut l'illustre protectrice
Des arts que les neuf sœurs inspirent aux humains.
Rome lui donna la naissance ;
Elle vint rétablir en France
La gloire des anciens Romains ;
Sa maison, des vertus le temple,
Sert aux particuliers d'un merveilleux exemple
Et pourrait bien instruire encor les souverains.

Dans un sonnet, Martin de Pinchesne rendit hommage à sa vertu exemplaire :

La divine Arthénice est dans ce monument ;
De ses jours filés d'or la mort eut la victoire ;
Mais là-haut sa belle âme, en un char tout d'ivoire,
De la mort à son tour triomphe également.

Son siècle avec raison l'honora tellement,
Qu'elle en fut sans dispute et l'amour et la gloire,
Et la postérité ne peut de sa mémoire
Dans les siècles futurs parler trop dignement.

Elle vécut parfaite et c'est la seule vie
Sur qui n'ait jamais su que reprendre l'envie,
Tant elle fut partout brillante de vertu.

A ce léger crayon que ma muse t'en donne,
Passant, tu peux juger si nos larmes ont eu
Jamais plus de sujet de regretter personne.

Mme de Rambouillet, elle-même, s'était composé, en un jour, sans doute, de profonde tristesse, cette mélancolique épitaphe :

Ici gît Arthénice, exempte des rigueurs
Dont la rigueur du sort l'a toujours poursuivie,
Et si tu veux, passant, compter tous ses malheurs,
Tu n'auras qu'à compter les moments de sa vie.

Comme si, en présence d'une existence si belle et si bien remplie, on ne devait se souvenir que de cette inscription placée par Malherbe sur une fontaine de l'hôtel de Rambouillet :

Vois-tu, passant, couler cette onde
Et s'écouler incontinent ?
Ainsi fuit la gloire du monde,
Et rien que Dieu n'est permanent.

Un inventaire détaillé des meubles du château fut dressé après la mort de la marquise, au commencement de l'année 1666, et le curé de la paroisse de Rambouillet célébra des messes pour le repos de son âme.

Ainsi finit cette femme illustre qui, pendant plus d'un demi-siècle, groupa autour d'elle toutes les intelligences d'élite et maintint l'harmonie entre les nombreux sujets de sa royauté spirituelle, grâce au tact parfait qu'elle déploya : les antipathies qui pouvaient exister entre les habitués de son salon échouaient au seuil de son hôtel ; elle sut se garder de tout ce qui était excessif, en politique et en religion, ne se laissant séduire ni par les Frondes ambitieuses, ni par le jansénisme ; la bonté de son cœur égala le rayonnement de son esprit ; elle n'eut point d'ennemis ; sa bienveillance était si naturelle qu'il ne sortait de ses lèvres que des compliments et des paroles gracieuses ; ses gens l'avaient en telle vénération qu'un jour, un de ses domestiques d'autrefois, entendant Patru parler de son ancienne maîtresse, dans une maison où il dînait, vint se jeter à ses pieds en lui disant : « Monsieur, que je vous adore ! puisque vous êtes des amis de la grande marquise, personne de la soirée ne vous donnera à boire que moi. »

LE DUC & LA DUCHESSE DE MONTAUSIER

A côté des hommes de la génération de 1630, qui vieillissaient, apparaissaient, dans la littérature, des figures nouvelles ; l'étoile de Corneille, que nous avons vue se lever, com-

mençait à pâlir : après *le Cid, les Horaces, Cinna, Polyeucte,* le grand tragique avait créé, en 1663, une *Sophonisbe* qui ne valait point, à coup sûr, celle de Mairet ; l'esprit satirique de Boileau venait de se révéler dans *les Embarras de Paris ;* les premiers *Contes* de La Fontaine, autant de chefs-d'œuvre de finesse et de naïveté à la fois, avaient été publiés en 1665 ; les succès de *la Thébaïde* et de l'*Alexandre* ne suffisaient point à l'ambition du jeune Racine, qui allait bientôt donner *Andromaque ;* Blaise Pascal était mort en 1662, ayant survécu six ans seulement à ses *Provinciales ;* le carême de 1659 avait attiré l'attention sur le talent de prédicateur de Bossuet, tandis que, la même année, l'hôtel de Rambouillet écoutait *les Précieuses,* de Molière, l'auteur de *l'Étourdi ;* puis, successivement, Jean-Baptiste Poquelin avait mis sur la scène *l'École des Maris, l'École des Femmes, le Mariage forcé, Don Juan,* que suivait, en 1666, *le Misanthrope.*

Dès que *le Misanthrope* fut joué, tout le monde reconnut, dans le principal personnage de la pièce, le duc de Montausier ; celui-ci, qui ne tarda pas à en être avisé, entra dans une grande colère et menaça de faire rouer de coups Molière ; l'auteur du *Misanthrope* eut une frayeur sans pareille et chercha à adoucir le duc, en le faisant voir par des amis ; ces amis furent on ne peut plus mal reçus ; enfin, le duc de Montausier vint assister à une représentation du *Misanthrope,* et, la représentation terminée, il manda, chez lui, Molière, dont les craintes redoublèrent ; mais à peine ce dernier fut-il arrivé à l'hôtel de Rambouillet, que le duc lui sauta au cou, l'embrassa à plusieurs reprises (ce n'étaient point des embrassades frivoles), le félicita et lui dit, ajoute Saint-Simon, « que s'il avait pensé à lui, en faisant *le Misanthrope,* qui était le caractère du plus parfait honnête homme qui pût être, il lui avait fait trop d'honneur, et un honneur qu'il n'oublierait jamais, à tel point qu'ils se séparèrent les meilleurs amis du monde, et que ce fut une nouvelle scène pour la cour, meilleure encore que celle qui y avait donné lieu. »

Rien de particulier n'est à signaler dans la vie de M. et de

Mme de Montausier pendant les deux années qui s'écoulèrent après la mort de Mme de Rambouillet : la duchesse avait résigné ses fonctions de gouvernante du dauphin pour rester uniquement dame d'honneur de la reine, tandis que lui partageait son temps entre son gouvernement de Normandie et l'administration du domaine de Rambouillet ; mais la guerre de 1668 arracha le duc à ses paisibles occupations, d'abord ; fort heureusement, la campagne, commencée en février, se terminait au bout de quinze jours par la prise de Dôle, du fort de Joux et de Grai ; ensuite, la peste qui désolait Rouen lui fournit l'occasion de se signaler par des actes de grand courage.

Le duc de Montausier était alors âgé de cinquante-huit ans.

Il est temps, dit Fléchier, de venir au point de sa réputation et de sa gloire. Dieu, dont la providence veille au bonheur de ce royaume, l'appela à l'instruction et à la conduite de Mgr le Dauphin, et cette même sagesse, qui, selon l'Ecriture, fait régner les rois, lui apprit l'art de former une âme royale..... Avec quelle confiance le roi le substitua-t-il en sa place dans l'un de ses plus importants et plus indispensables devoirs ! Avec quelle bonté voulut-il remettre lui-même ce dépôt sacré en des mains si pures et si fidèles ! Ayant sur lui tout le gouvernement de son peuple, il lui donna toute la conduite de son fils ; il lui recommanda le soin de l'instruction et se chargea des grands exemples : il voulut que le siècle présent jouît de la félicité de son règne, et laissa à la conscience et à l'habileté de ce prudent gouverneur les espérances du siècle à venir.

Ce fut, en effet, grâce à ce haut emploi d'éducateur du fils d'un roi de France que le nom de Montausier passera à la postérité et sera mêlé à l'histoire de France.

Le dauphin avait sept ans, et le moment était venu où il ne devait plus rester entre les mains des femmes ; le choix d'un gouverneur s'imposait à Louis XIV, qui désigna le duc de Montausier ; à la première entrevue du gouverneur et de son fils, le roi dit à celui-ci : « Voilà, mon fils, un homme que j'ai choisi pour avoir soin de votre éducation. Je n'ai pas cru pouvoir rien faire de meilleur pour vous et pour mon royaume. Si vous suivez ses instructions et ses exemples, vous serez tel que je vous désire ; si vous n'en profitez pas, vous serez moins ex-

cusable que la plupart des princes dont on néglige ordinairement les premières années, et moi je serai quitte envers tout le monde, le choix que j'ai fait me mettant à couvert de tout reproche. »

Le duc de Montausier mit alors un genou en terre et, baisant tendrement la main du dauphin, s'exprima ainsi : « Recevez, Monseigneur, cette marque de soumission et de respect d'un homme qui, pendant plusieurs années, ne vous en donnera pas de pareille, mais qui, en devenant en quelque sorte votre maître, n'oubliera jamais que vous devez un jour être le sien, et qui sera toujours prêt à sacrifier son repos, ses intérêts et sa vie pour votre utilité. »

Le nouveau gouverneur, après avoir prêté serment, entra immédiatement en fonctions : deux ans plus tard, Bossuet, que l'oraison funèbre de la reine d'Angleterre avait mis en pleine lumière, était nommé précepteur et le savant Huet sous-précepteur du dauphin ; l'héritier du trône ne pouvait être placé entre les mains de trois collaborateurs plus remarquables : le duc de Montausier eut alors l'idée des célèbres éditions *ad usum Delphini,* dont l'exécution fut confiée à Huet.

Le gouverneur du dauphin était depuis fort peu de temps investi de sa charge, qui absorbait tous ses instants, quand des craintes sérieuses l'assaillirent : de violentes émotions avaient à tel point ébranlé la santé de la duchesse, vers la fin de l'année 1668, qu'elle dut renoncer à paraître à la cour et garder la chambre ; la maladie qui la minait ainsi sourdement était une maladie de langueur, dont Fléchier, son panégyriste, a tracé un saisissant tableau :

Quelqu'un dira peut-être qu'elle n'a pas ressenti de ces douleurs qui font que l'on regarde la mort comme une consolation et la vie comme un supplice, que sa croix a été plus incommode que pesante, et que cette langueur qui la consumait insensiblement était plutôt une privation de plaisir qu'une peine. Il est vrai qu'elle n'a pas souffert de ces cruelles pointes de douleur qui percent le corps, qui déchirent l'âme et qui épuisent en un moment toute la constance d'un malade.....

Dans les maux violents, la nature se recueille toute entière, le cœur se munit de toute sa constance : on sent beaucoup moins de force de trop sentir, et, si l'on souffre beaucoup, on a toujours la consolation d'espérer qu'on ne souffrira pas longtemps. Mais les maladies de langueur sont d'autant plus rudes que l'on n'en prévoit point la fin. Il faut supporter et les maux et les remèdes aussi fâcheux que les maux mêmes. La nature est tous les jours plus accablée, les forces diminuent à tous moments, et la patience s'affaiblit aussi bien que celui qui souffre.....

Lorsque le mal eut fait des progrès, dans le courant de l'année 1669, la comtesse de Crussol, alors âgée de vingt-deux ans à peine, ne voulut pas confier à des mains mercenaires la duchesse de Montausier qu'elle n'abandonnera plus jusqu'à l'heure de sa mort.

La jeune fille qui avait charmé la vieillesse de la marquise de Rambouillet, sa grand'mère, devenue femme, s'isola pendant deux ans du monde et se renferma auprès de sa mère pour lui adoucir l'amertume des derniers moments ; aussi, en présence d'un pareil dévoûment, Fléchier s'est-il écrié, du haut de la chaire chrétienne :

Nous l'avons vue deux ans entiers (la comtesse de Crussol) dans toutes les fonctions de la charité. Tantôt elle employait ses pieuses mains au soulagement de la malade, tantôt elle les levait au ciel pour demander à Dieu sa santé. Attachée auprès de son lit, où elle sacrifiait toute sa joie, prosternée au pied des autels, où elle offrait à Dieu toutes ses peines, elle se partageait entre ses soins et ses prières, en un âge où les devoirs domestiques passent pour contrainte et où il semble qu'on ne doive vivre que pour soi, en un siècle où la discipline des mœurs est relâchée, où les liens du sang et de la nature ne serrent presque plus les cœurs, et où il ne reste de l'ancienne piété qu'autant qu'il en faut pour la bienséance. Que Dieu et la nature lui rendent ce qu'elle a fait pour l'un et pour l'autre, et lui donnent des enfants qui soutiennent la gloire de leur naissance, et, pour dire encore plus, qui lui ressemblent et qui aient pour elle de ces sentiments tendres et respectueux qu'elle a conservés pour son incomparable mère jusqu'à sa mort.

Celle qui avait été fêtée dans le monde à l'égal d'une divinité ne regrettait point, à la veille de la mort, les hautes dignités auxquelles elle allait dire adieu.

Qu'est-ce que nous faisons, disait-elle, et qu'est-ce que nous prétendons avec notre orgueil? Toutes nos charges tomberont bientôt avec nous; la mort confondra les cendres de celles qui brillent à la cour et de celles qui sont obscures dans la retraite, et toute la différence ne va qu'à quelques titres de plus ou de moins dans nos épitaphes.

Et elle ajoutait :

Je ne me plains pas de mourir, je me plains d'avoir vécu trop heureusement. Les peines que le ciel m'envoie ne sont pas proportionnées aux prospérités que j'en ai reçues, et je souffre de ce que je ne souffre pas assez.

Les forces de la duchesse diminuaient de jour en jour; au commencement de novembre 1671, les médecins annoncèrent sa fin comme très prochaine, et, en effet, Julie d'Angennes mourut le 15 novembre, à l'âge de soixante-quatre ans.

La douleur du duc de Montausier n'eut pas de bornes; avant que les restes mortels de Julie eussent quitté l'hôtel de Rambouillet, il se jeta à genoux les bras et la tête appuyés contre le cercueil et resta plus de deux heures dans cette position.

Le corps de la duchesse fut déposé aux Carmélites du faubourg Saint-Jacques.

Martin de Pinchesne, qui autrefois avait offert deux lys à Julie pour sa *Guirlande,* lui consacra une touchante épitaphe :

ÉPITAPHE POUR Mme DE MONTAUSIER

Tout ce qui peut rester d'une brillante vie,
Lorsque la mort a mis la dépouille au tombeau,
Reste encor de Julie, en un état plus beau,
Qui d'honneurs immortels rend sa perte suivie.

Son âme, aux lois du temps cessant d'être asservie,
Ne se ferme aux rayons du céleste flambeau
Que pour s'ouvrir au jour d'un autre tout nouveau,
Dont elle est dans la gloire heureusement ravie.

Tandis que ses beaux ans furent en leur été,
Jamais tant de vertu, d'esprit et de clarté
N'ont rendu parmi nous un mérite célèbre.

Ses beaux ans ne sont plus, mais son nom vit toujours,
Et la nuit, ni l'oubli, de l'empire funèbre,
Jamais sous le soleil n'en borneront le cours.

Un jeune abbé d'un grand talent fut chargé de l'éloge funèbre de Julie d'Angennes de Rambouillet, dame d'honneur de la reine; Valentin-Esprit Fléchier, qui entrait alors dans sa quarantième année, avait déjà une réputation de brillant causeur, d'élégant écrivain; l'oraison funèbre de la duchesse de Montausier, qu'il prononça le 2 janvier 1672, en présence des deux sœurs encore vivantes de Julie, Mmes de Pisani et de Saint-Étienne, dans l'église de l'abbaye d'Yères, mit définitivement en relief sa renommée.

S'adressant aux deux abbesses, l'orateur rappela d'abord l'origine ancienne et glorieuse de la maison d'Angennes, puis il n'hésita point, même dans la chaire chrétienne, à évoquer le rôle mondain de la marquise de Rambouillet et de sa fille dans la Société française :

Si j'avais à parler, s'écria-t-il, devant des personnes que l'ambition ou la fausse gloire attachent au monde, je m'accommoderais à leur faiblesse et à la coutume, et, relevant la naissance de notre illustre duchesse, j'irais leur chercher dans l'histoire ancienne les sources de la noble famille d'Angennes, dont la gloire, la grandeur et l'ancienneté sont assez connues.

Je descendrais jusqu'aux derniers siècles, où l'on a vu tout à la fois cinq frères de cette illustre maison, trois chevaliers des ordres du roi, un cardinal et un évêque, tous ambassadeurs en même temps, qui remplissaient de l'éclat de leurs vertus différentes presque toutes les cours de l'Europe.

Je leur dirais que son aïeule, Julia Savelli, était sortie des plus anciennes familles de l'Italie, qu'elle comptait des rois, des conquérants, des souverains pontifes et trois de nos rois pour ses alliés.

On se fit honneur d'avoir part en l'amitié de Julie d'Angennes. Des princesses d'un mérite extraordinaire, des dames que la faveur élevait presque au rang des princesses, la désirèrent à l'envi pour favorite, et telle fut son adresse que, sans user d'aucun art indigne de son grand courage, elle se conserva toujours dans leur confidence, du consentement même de celles qui auraient pu la lui disputer, tant son esprit avait de charmes, tant elle était élevée audessus même de l'envie.

Quand la nature ne lui aurait pas donné tous ces avantages, elle

aurait pu les recevoir de l'éducation, et, pour être illustre, il suffit d'avoir été élevé par Mme la marquise de Rambouillet.

Ce nom, capable d'exprimer du respect dans tous les esprits où il reste encore quelque politesse, ce nom, qui renferme je ne sais quel mélange de la grandeur romaine et de la civilité française, ce nom, dis-je, n'est-il pas un éloge abrégé et de celle qui l'a porté et de celles qui en sont descendues?

C'était d'elle que Julie tenait cette grandeur d'âme, cette bonté singulière, cette prudence consommée, cette piété sincère, cet esprit sublime et cette parfaite connaissance des choses qui rendront sa vie si éclatante.

Vous dirai-je qu'elle pénétrait, dès son enfance, les défauts les plus cachés des ouvrages d'esprit et qu'elle en discernait les traits les plus délicats? Que personne ne savait mieux estimer les choses louables, ni mieux louer celle qu'elle estimait? Qu'on gardait ses lettres comme le vrai modèle des pensées raisonnables et de la pureté de notre langue?

Souvenez-vous de ces cabinets que l'on regarde encore avec tant de vénération, où l'esprit se purifiait, où la vertu était révérée sous le nom de l'incomparable Arthénice, où se rendaient tant de personnes de qualité et de mérite, qui composaient une cour choisie, nombreuse sans confusion, modeste sans contrainte, savante sans orgueil, polie sans affectation.

Le futur évêque de Nîmes excellait dans les descriptions : pendant la peste qui désola Paris, en 1631, Julie d'Angennes avait exposé sa vie pour sauver son jeune frère, le vidame du Mans, atteint du terrible fléau; Fléchier rencontrait une excellente occasion de rajeunir avec art ce trait d'héroïsme de la jeune fille si souvent cité; il n'y manqua pas :

Dieu, qui imprime de temps en temps la terreur de ses jugements dans les cœurs des hommes par des punitions publiques, affligea la capitale de ce royaume d'une maladie contagieuse : la corruption se répandit d'abord sur le peuple, elle passa dans les maisons des grands, elle approcha du palais des rois, elle n'épargna pas votre famille et vous enleva un frère dans un âge encore tendre, presque sous les yeux de votre charitable mère. Hélas! suis-je destiné à rouvrir toutes les plaies de votre famille? Et de combien de morts faut-il renouveler le souvenir à l'occasion d'une seule? Ce fut en cette rencontre que cette fille forte et courageuse donna un exemple mémorable de sa fermeté. La frayeur de la mort ne lui fit point abandonner sa maison; elle voulut assister ce frère mourant, sans craindre ces souffles mortels qui portent le poison dans les cœurs.

Vous savez l'horreur qu'on a de recueillir ces soupirs contagieux, qui sortent du sein d'un mourant, pour faire mourir ceux qui vivent. Le mal qui consume l'un menace les autres : le danger est presque égal en celui qui souffre et en celui qui l'assiste, et l'on ne peut avoir en servant ces sortes de malades que la malheureuse consolation de les voir mourir ou la triste espérance de les survivre de quelques jours. La nature, en cette occasion, relâche beaucoup de ses droits et de ses obligations ordinaires. Les lois de la chair et du sang ne sont pas si fortes que l'horreur d'une mort presque inévitable. La religion même dispense de ces funestes devoirs ceux qui n'y sont pas engagés par un caractère particulier. Il est permis d'acheter des secours et d'employer des âmes que l'avarice jette dans les dangers ou qu'une charité surabondante a dévouées au bien public. Mais Julie s'élève au-dessus des sentiments d'une piété commune. Elle semble être née pour faire des actions héroïques; elle sacrifie volontairement une vie douce, heureuse, illustre dès ses premières années, et, par une constance admirable, elle demeure ferme au milieu d'un péril qui fait trembler les plus courageux.

Fléchier représenta la grande énergie de la duchesse pendant sa longue maladie :

Une patience de trois ans a-t-elle jamais été plus égale?

La douleur a-t-elle jamais tiré de sa bouche ou de son cœur je ne dis pas une plainte amère, mais un seul mouvement d'impatience, une parole d'inquiétude?

A-t-elle trouvé sa pénitence trop longue ou trop rigoureuse?

A-t-elle cru que sa croix était trop dure ou trop affligeante?

Ames saintes, devant qui je parle, souffrez-vous avec plus de constance et de foi les peines que Dieu vous envoie.

. . . .

Notre généreuse malade s'est regardée comme une victime destinée au sacrifice; elle a vu venir le coup sans demander grâce.

Le courage qu'elle montrait en souffrant faisait qu'on lui parlait hardiment de ses souffrances. Ceux-là même qui prenaient le plus de part à sa vie osaient lui annoncer sa mort.

Cependant, vîtes-vous changer son visage? Ses yeux furent-ils jamais moins sereins? Perdit-elle quelque chose de sa sérénité ordinaire?

Mme de Montausier ne mourait pas tout entière; *la Guirlande de Julie* n'était pas destinée à périr et devait transmettre son nom aux siècles futurs! L'orateur chrétien ne voulut pas même laisser cette croyance aux personnes qui l'écoutaient, et,

dans sa péroraison, pour dissiper toute illusion, il donna la parole à la morte elle-même et lui fit sacrifier le souvenir de ses triomphes, le plus cher à son cœur, *la Guirlande :*

Plût à Dieu que cette illustre morte pût encore vous exhorter elle-même ! Elle vous dirait : « Ne pleurez pas sur moi, Dieu m'a retirée par sa grâce des misères d'une vie mortelle ; pleurez sur vous, qui vivez encore dans un siècle où l'on voit, où l'on souffre et où l'on fait tous les jours beaucoup de mal ; apprenez en moi la fragilité des grandeurs humaines. Qu'on vous couronne de fleurs, qu'on vous compose des guirlandes, ces fleurs ne seront bonnes qu'à sécher sur votre tombeau ; que votre nom soit écrit dans tous les ouvrages que la vanité de l'esprit veut rendre immortels, que je vous plains, s'il n'est pas écrit dans le livre de la vie ! »

Après le décès de Mme de Montausier, les meubles du château de Rambouillet furent inventoriés comme ils l'avaient été après la mort du marquis et de la marquise, ses père et mère.

Pour le duc de Montausier, les deuils succédaient aux deuils : l'évêque de Vence, aveugle depuis quelques années déjà, ne venait plus à Paris, et sa vie, que bien des luttes avaient attristée, touchait à sa fin ; au moment des querelles soulevées contre les jansénistes, lui, l'ami des Arnault, s'était tenu sur une sage réserve ; le P. Vavasseur lui avait alors déclaré la guerre et reproché amèrement d'avoir écrit des lettres d'amour et fait des vers avant son entrée dans les ordres ; des conflits fréquents surgissaient à Vence entre l'évêque et les chanoines, qui avaient perdu quelques prérogatives ; frappé d'apoplexie, le 17 avril 1672, Antoine Godeau mourut le 21 avril : son enterrement donna lieu à de vives difficultés ; en l'ensevelissant, ses domestiques lui avaient mis au doigt une bague de laiton, à la main une crosse de bois peint, sur la poitrine une croix pectorale sans valeur ; ils voulaient, en cela, suivre la lettre de son testament ; le sénéchal de Vence, saisi du litige par les chanoines, décida que le prélat serait enterré avec ses habits pontificaux, sa crosse d'argent, sa croix d'or, son anneau d'argent et sa plus belle mître.

Conrart et Chapelain survécurent peu d'années à Godeau, leur ami.

Le duc de Montausier se consacra à l'éducation du dauphin jusqu'au 30 décembre 1679; le caractère difficile de son élève, les convoitises dont cet haut emploi était l'objet lui rendirent sa tâche bien dure et bien ingrate; les adversaires du gouverneur prétendaient qu'il se montrait brutal; il l'était, mais en ce sens qu'il ne ménageait point les vérités utiles.

C'est ainsi qu'un jour il disait au jeune prince, en lui montrant une chaumière de paysan : « Voyez, Monseigneur, c'est sous ce chaume et dans cette misérable retraite que logent le père, la mère et les enfants qui travaillent sans cesse pour payer l'or dont vos palais sont ornés et qui meurent de faim pour subvenir aux frais de votre table. »

Cette brutalité de langage, dont se servait volontiers le duc, il la souffrait d'ailleurs quand elle venait d'une autre personne, fût-ce d'un inférieur, et s'adressait à lui.

Un jour que le curé de Rambouillet, homme simple et sans façon, lui disait, en dînant avec lui, des vérités assez désagréables, un de ses valets de chambre lui témoigna qu'il s'étonnait de ce qu'un homme de son rang souffrait qu'on lui parlât avec tant de hardiesse. « Pourquoi ne le trouverais-je pas bon? répondit le duc, on a droit d'être hardi quand on dit la vérité. »

Il aimait à se réconcilier avec ses ennemis; Boileau avait raillé impitoyablement Chapelain, Conrart, Georges de Scudéry, Martin de Pinchesne, et le duc de Montausier en gardait une vive rancune au poète; quand l'occasion s'en présentait, il n'hésitait pas à desservir, auprès du roi, Boileau, qui en était très peiné; ils se raccommodèrent en 1677.

Despréaux venait de perdre le marquis de Puymorin, son frère, le duc le rencontra dans la galerie de Versailles et lui exprima ses regrets au sujet de la mort de son frère. « Je sais, lui répondit Boileau, que mon frère faisait grand cas de l'amitié dont vous l'avez honoré, mais il en faisait plus encore de votre vertu, et il m'a toujours dit que les grâces dont le roi m'a comblé et les bons traitements que je reçois ici ne peuvent réparer le malheur que j'ai eu de ne pouvoir mériter, jusqu'à présent, les bonnes grâces du plus vertueux et du plus respec-

table seigneur qui soit à la cour. — Oublions le passé, lui repartit M. de Montausier en l'embrassant, je veux être de vos amis comme je l'étais de votre frère, et, pour commencer connaissance, venez, je vous prie, dîner aujourd'hui avec moi. »

M. de Montausier était un excellent maître, et Fléchier a pu dire de lui : « Combien était-il juste et charitable à l'égard de ses domestiques! Chez lui, les races se perpétuaient, les pères laissaient comme un héritage à leurs enfants la protection d'un si bon maître. Environné d'une foule de serviteurs, il cherchait à chacun une fortune qui lui fût propre. Désintéressé pour lui, empressé pour eux, il ne sentait jamais mieux son bonheur que lorsqu'il pouvait faire le leur. Le nombre pouvait être à charge à sa dépense, mais non à sa générosité. Il savait bien qu'il n'avait pas besoin de tout ce monde, mais il croyait que tout ce monde avait besoin de lui, et il le gardait moins pour servir d'éclat à sa grandeur que pour servir de matière à sa bonté. »

A partir du jour où fut arrêté le mariage du dauphin avec Marie-Anne-Christine, sœur de l'électeur de Bavière, de Montausier cessa de s'occuper de l'éducation de son élève, et la retraite commença pour lui.

Il possédait une fortune considérable; ses appointements de gouverneur, qui continuaient à lui être servis, son gouvernement de Saintonge et d'Angoumois, de Normandie, sa lieutenance d'Alsace représentaient chaque année plus de cent mille livres de revenus.

Son gendre, qui portait le titre de duc et pair depuis 1674, François Ier de Crussol, s'étant alors démis de ce titre en sa faveur, habitait avec lui l'hôtel de Rambouillet; en 1680, son père étant mort, le duc de Crussol prit le nom de duc d'Uzès.

C'est vers cette époque que le savant Huet fut admis par Julie-Marie de Montausier, duchesse d'Uzès, à contempler *la Guirlande de Julie :*

Comme je la connaissais fort de réputation, écrit Huet, j'avais demandé souvent à la voir et souvent elle m'avait été promise. Mais enfin Mme la duchesse d'Uzès voulut bien me donner ce plaisir. Elle

m'enferma sous clef dans son cabinet, après une après-dînée, au sortir de table, avec *la Guirlande;* elle alla ensuite chez la reine et ne vint me mettre en liberté qu'aux approches de la nuit.

Je n'ai guère passé en ma vie de plus agréable après-dînée.

M. Chapelain m'avait donné autrefois une copie de son madrigal et je le savais par cœur. Un jour, chez M. de Montausier, en assez bonne compagnie, on me pria de le réciter, je le fis, et, après que tout le monde se fût épuisé en louanges, j'ajoutai que j'avais remarqué une faute qu'il était malaisé d'excuser.

Chacun voulut la découvrir, et, pour en venir mieux à bout, on me pria de l'écrire. Il passa par les mains de tout le monde et personne ne s'aperçut de la faute. Je leur répétais ces quatre vers et les priais d'y faire réflexion :

Du rivage inconnu.....

Mais personne enfin ne donnant aucun but, je leur demandai comment des vaisseaux pouvaient avancer sur une mer toute ensevelie sous la glace?

La bonne intelligence n'avait jamais été parfaite entre le duc de Montausier et son gendre : leurs caractères ne sympathisaient pas; cependant, ils continuaient à vivre sous le même toit, quand, le 14 mai 1685, le duc d'Uzès quittait, avec le dessein de n'y plus rentrer, l'hôtel de Rambouillet, et il tint quelque temps parole; le 21 novembre seulement, sur les instances du prince de Condé, alors âgé de soixante-quatre ans et à la veille de mourir, il se réconcilia avec son beau-père.

Sept enfants étaient nés du mariage de Julie de Montausier avec Emmanuel de Crussol : cinq garçons et deux filles, Louis de Crussol duc d'Uzès, Jean-Charles, Louis, François, Félix-Louis, Julie-Françoise et Catherine-Louise de Crussol.

L'aînée des filles, Julie-Françoise de Crussol, née vers 1669, épousait, le 11 août 1686, Louis-Antoine de Gondrin de Pardaillan, marquis d'Antin; de Montausier donnait à son petit-gendre sa lieutenance d'Alsace et à sa petite-fille 25,000 écus.

Le sort de ses deux nièces était fixé; Mlle de Grignan entrait à l'abbaye de Gif, et Mlle d'Alérac, sa sœur, se mariait, en 1689, malgré les résistances de sa famille, avec le marquis de Vibraye.

La réconciliation du duc de Montausier avec son gendre

n'avait point été définitive ; ils se brouillèrent à nouveau, et, cette fois, pour toujours ; le duc d'Uzès se refusa à revoir sa femme, à qui il reprochait de prendre parti constamment pour son père. Ce fut en vain que M. de Montausier, à son lit de mort, essaya, en présence de Fléchier, d'opérer un rapprochement entre les deux époux : le duc d'Uzès n'y voulut point consentir, et Montausier mourut, le 10 mai 1690, à l'âge de quatre-vingts ans, sans avoir pu les réunir.

L'évêque de Nîmes prononça l'oraison funèbre de très haut et très puissant seigneur messire Charles de Sainte-Maure, duc de Montausier, pair de France, dans l'église des Carmélites de la rue du Faubourg-Saint-Jacques, le 11 août 1690, et la termina par cette éloquente péroraison :

Si la réputation et la vertu pouvaient dispenser d'une loi commune, l'illustre et vertueuse Julie vivrait encore avec son époux ; le peu de terre que nous voyons dans cette chapelle couvre ces grands noms et ces grands mérites. Quel tombeau renferma jamais de si précieuses dépouilles ? La mort a rejoint ce qu'elle avait séparé. L'époux et l'épouse ne sont plus qu'une même cendre, et tandis que leurs âmes teintes du sang de Jésus-Christ reposent dans le sein de la paix, j'ose le présumer ainsi de son infinie miséricorde, leurs os humiliés dans la poussière du sépulcre, selon le langage de l'Écriture, se réjouissent dans l'espérance de leur entière réunion et de leur résurrection éternelle.

Un an après la mort de M. de Montausier, sa belle-sœur, Mme de Pisani, abbesse d'Yères, disait adieu à ce monde ; son autre belle-sœur, Louise, abbesse de Saint-Etienne de Reims, vécut jusqu'en juin 1707.

LA POSTÉRITÉ, LA GUIRLANDE DE JULIE & LE CHATEAU DE RAMBOUILLET

La mort de Montausier rendait la duchesse d'Uzès pleinement propriétaire du château de Rambouillet ; l'hôtel de la rue Saint-Thomas-du-Louvre changeait de nom et devenait hôtel d'Uzès ;

mais le domaine de Rambouillet demeurait peu d'années entre les mains de la famille d'Uzès, que la mort décima en un court espace de temps.

Le duc Emmanuel, un an après le mariage de sa seconde fille, Catherine-Louise, avec le marquis de Barbezieux, mourut le 1er juillet 1692, laissant ses titres de duc et pair à son fils aîné, Louis de Crussol, qui, à vingt ans, le 29 juillet 1693, avait les deux jambes emportées par un boulet de canon à la bataille de Nerwinde; son frère cadet, Jean-Charles, devenait alors, à dix-huit ans, premier duc et pair de France, colonel du régiment de Crussol-Infanterie et gouverneur des provinces de Saintonge et d'Angoumois; le 9 juin 1694, le troisième fils du duc Emmanuel, Louis, qui était abbé, succombait à la suite d'une douloureuse maladie, et la duchesse d'Uzès elle-même, la petite-fille de la marquise de Rambouillet, dont les dernières années avaient été abreuvées de chagrin, jeune encore, ne survivait pas à avril 1795; Jean-Charles de Crussol, le septième duc d'Uzès depuis l'érection du duché, épousait, en 1696, Anne-Hippolyte de Grimaldi, fille de Louis, prince de Monaco, qu'il perdait l'année suivante.

La situation de la maison d'Uzès était très obérée à cause des grandes dépenses qu'avaient faites les ducs François et Emmanuel : Jean-Charles de Crussol dut vendre le château et le domaine de Rambouillet, qui furent achetés, en 1699, par Fleuriau d'Armenonville.

La Guirlande de Julie fut mise aux enchères et payée quinze louis d'or, valant à cette époque deux cents livres; l'acquéreur la revendit bientôt après à M. Moreau, premier valet de chambre du duc de Bourgogne, qui en fit présent au célèbre collectionneur François-Roger de Gaignières, gouverneur des ville, château et principauté de Joinville pour le roi Louis XIV.

Mais le duc Jean-Charles ne tarda pas à reconstituer l'ancienne fortune de la famille d'Uzès, grâce à son second mariage, en 1706, avec Anne-Marguerite de Bullion, fille de Charles-Denys, marquis de Gallardon et de Bonnelles, petite-fille de Claude de Bullion, garde des sceaux et surintendant

des finances sous Louis XIII ; Mlle de Bullion apportait au duc d'Uzès une dot considérable, dans laquelle était comprise la magnifique terre de Bonnelles, toute voisine du domaine de Rambouillet.

La Guirlande de Julie, que le duc d'Uzès avait eu le très grand tort de ne pas conserver, comme souvenir de famille, semblait à jamais perdue pour lui et pour les siens.

Gaignières était mort en 1715, après avoir légué, en 1711, son cabinet de manuscrits et d'autographes à Louis XIV ; quant à *la Guirlande*, elle était passée de son cabinet en celui du chevalier de Bauche, à la vente duquel l'abbé de Rothelin l'acheta en 1726.

Charles d'Orléans-Rothelin, dit l'abbé de Rothelin, fils d'Henri d'Orléans, marquis de Rothelin et petit-fils du duc de Navailles, maréchal de France, était un homme fort distingué ; il se lia de bonne heure avec le cardinal de Polignac, qu'il accompagna à Rome, à la mort d'Innocent III ; il profita de son séjour dans la Ville Eternelle pour étudier les monuments et les médailles : c'est alors qu'il commença sa fameuse collection des médailles impériales et des médailles quinaires ; sa passion pour la numismatique n'eut d'égale que celle qu'il avait pour les livres et les manuscrits précieux : il devint membre de l'Académie française en 1728, mit en état de paraître le poème de *l'Anti-Lucrèce*, œuvre du cardinal de Polignac, et mourut en 1744, âgé de cinquante-trois ans.

Avant de mourir, l'abbé de Rothelin eut la bonne pensée de léguer à un homme de goût, M. de Boze, son précieux manuscrit ; l'abbé écrivit de sa main, au recto du quatrième feuillet de *la Guirlande*, le billet suivant :

Je prie M. de Boze de vouloir bien accepter le présent livre et le placer dans son magnifique cabinet, comme une marque de ma tendre amitié.

L'ABBÉ DE ROTHELIN.

Claude Gros de Boze était né à Lyon le 28 janvier 1680 ; à vingt-cinq ans, il était admis à l'Académie des Belles-Lettres,

et, en 1715, il succédait à Fénelon, à l'Académie française : ses connaissances profondes des médailles, des inscriptions et des devises lui firent obtenir l'emploi de garde du cabinet des médailles du roi, qu'il conserva jusqu'au moment de sa mort, arrivée le 10 septembre 1754.

A la mort de M. de Boze, on dressa le catalogue de ses livres, qui furent mis en vente; *la Guirlande de Julie* atteignit le prix de 300 livres et fut adjugée à Louis-Jean Gaignat ; au décès de celui-ci, adjudication de *la Guirlande* au président de Cotte, fils de Robert de Cotte, l'architecte, moyennant 780 livres ; enfin, en 1767, elle passe aux mains de Louis-César de la Baume-le-Blanc de la Vallière, duc de Vaujours, qui la paie 700 livres.

La Guirlande rentrait ainsi dans la famille d'Uzès ; en effet, le bibliophile si connu, qui descendait du frère de Mlle de la Vallière, avait épousé, en 1732, Anne-Julie-Françoise de Crussol, fille du duc d'Uzès, Jean-Charles, et de Mlle de Bullion.

Le duc de la Vallière possédait une bibliothèque merveilleuse et un secrétaire fort distingué, l'abbé Rive, un futur révolutionnaire ; cet abbé, qui faisait le plus grand cas de *la Guirlande,* composa, en 1779, un livre intitulé : *Notices historiques et critiques de deux manuscrits uniques et très précieux de la bibliothèque du duc de la Vallière, dont l'un a pour titre : « La Guirlande de Julie ».*

Puis, en 1784, après la mort du duc de la Vallière, a lieu cette vente mémorable dont Bachaumont a raconté les phases :

3 février 1784. — On a commencé, depuis quelques jours, la vente de la bibliothèque du duc de la Vallière. La plupart des princes étrangers, la plus grande partie des possesseurs de grandes bibliothèques ont donné des commissions pour l'achat des livres qu'ils désiraient. L'Empereur même a envoyé son bibliothécaire à cet effet.

La Bible de Mayence, imprimée en 1462 par Jean Faust, en 2 volumes in-folio sur vélin, a été vendue 4,685 livres.

Il y a eu trois enchérisseurs jusques à 4,000 livres.

21 février 1784. — On continue à suivre la vente du duc de la Vallière comme un spectacle.



[illegible] en 1715, il [illegible] à F[illegible] [illegible] ses [illegible] profondes [illegible] lui firent obtenir [illegible] qu'il [illegible] le 10 septembre 17[illegible]

A la [illegible] de M. de Boze, [illegible] qui [illegible] mis en vente [illegible] prix de 500 livres et [illegible] dé[illegible] de celui-ci, adjugée [illegible] Cette [illegible] de Robert de C[illegible] vres ; enfin, en 1767, elle [illegible] la Baume-le-Blanc de la Va[illegible] 700 livres.

[illegible] rent[illegible] [illegible] si connue [illegible] a été [illegible], en 17[illegible] [illegible] duc d'[illegible]

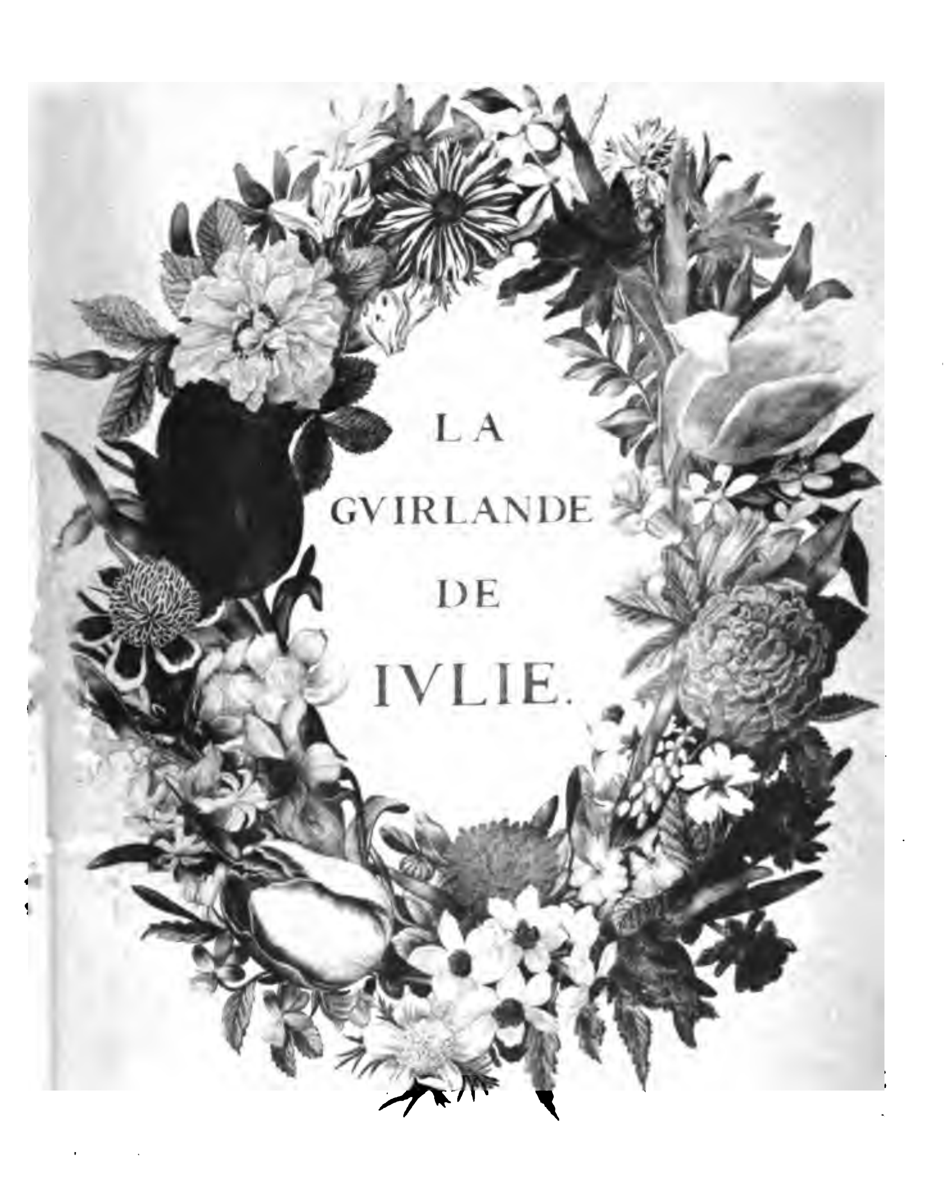
Le duc de la Vallière [illegible] et son secrétaire [illegible] [illegible] *[illegible] en 177[illegible], un livre [illegible] et critiques [illegible] la bibliothèque du du[illegible]* [illegible] *La Guirlande de Julie*.

Puis, en 178[illegible], après la mort [illegible] a [illegible] vente même [illegible] dont Bach[illegible] [illegible]

3 février 1784 — On a [illegible] vente de la bibliothèque du duc de [illegible] princes étrangers, la plus grande partie [illegible] bibliothécaires ont donné [illegible] qu'ils [illegible] l'Empereur même [illegible] et effet.

La Bible de Maye[illegible], [illegible] en 14[illegible] sur vélin, a été vendue 4 [illegible] [illegible] enchérisseurs [illegible]

[illegible]vrier 1784. — On commence à [illegible] [illegible] un spectacle.


LA
GVIRLANDE
DE
IVLIE.



Parmi les manuscrits sur vélin avec miniature, le *Magius* a été acheté 2,000 livres, et l'on ne l'avait payé que 902 livres chez M. Gaignat.

Les livres ystoriaux de la Bible, qui n'avaient coûté chez M. Gaignat que 399 livres 19 sols, ont été payés 900 livres.

Un Bréviaire de Salisbury, que M. le duc n'avait payé, en 1772, que 600 livres, a été porté à 5,000 livres.

Les livres imprimés sur vélin ne sont pas moins recherchés.....

Le *Catulle, Tibulle et Properce,* édition de Paris, Coustelier, 2 volumes in-12, s'est vendu 138 livres. L'*Ovide des Remèdes d'amour,* traduit en français, édition de Paris, 1509, in-folio, 200 livres.

Les estampes gravées par d'habiles maîtres font encore mettre certains livres à des prix fous. Le *Virgile* d'Ogilvy, édition de Londres, 1658, in-folio, a été porté à 152 livres.....

Tous les amateurs sont dans l'attente du prix auquel sera porté *Christianissimi restitutio,* de Michel Servet, payé 3,810 livres par feu M. le duc à la vente de M. Gaignat.

. . . .

Une anecdote de cette vente : c'est celle d'un abbé qui ayant acheté un livre fort cher, l'a brûlé page à page, en présence des spectateurs, pour rendre unique, a-t-il dit, l'exemplaire dont il est possesseur.

1er mars 1784. — Le concours des acheteurs ne diminue point à la vente de la bibliothèque du duc de la Vallière, il augmente plutôt. Après celle des livres rares, se montant seule à 5,668 articles et qu'on estime devoir durer jusques au mois de mai, on donnera le catalogue des autres articles, qui excédera 26,000 articles.

..... *Virgilii opera,* Romæ, 1469, quoique ce ne soit qu'un petit in-folio de 191 feuillets, a monté à 4,200 livres.

4 mars 1784. — Au 16 février dernier, on a arrêté le produit de la vente de la bibliothèque du duc de la Vallière; il n'y avait eu encore que 30 vacations et elles avaient déjà rendu 200,000 livres, il doit y avoir 90 vacations. Les livres qui composent cette bibliothèque devant aller à 600,000 livres, suivant cette proportion, mais dont on réduit le total toujours à 500,000 livres, n'avaient peut-être pas coûté au propriétaire la moitié de cette somme.

Mais la pièce importante de la vente était, sans contredit, *la Guirlande de Julie,* qui fut chaudement disputée :

23 mars 1784. — La vente des livres de M. le duc de la Vallière, qui se prolonge plus qu'on ne comptait, offre toujours quelques singularités.

La plus remarquable est le prix fou auquel a été porté dernièrement le livre intitulé *La Guirlande de Julie,* 14,510 livres.

C'est un in-folio composé de vingt-neuf fleurs peintes par un certain Robert, et à chacune desquelles il y a des madrigaux assez médiocres de divers auteurs.

Il y a, en outre, une espèce de frontispice où est représentée une guirlande de ces vingt-neuf fleurs, et, sur le feuillet suivant, on voit un Cupidon.

M. l'abbé Rive, chargé ci-devant de la direction de la bibliothèque de M. le duc de la Vallière, a donné, en 1779, une notice exacte et curieuse de *la Guirlande de Julie,* laquelle n'avait été, dit-on, achetée que 700 livres.

La Guirlande de Julie fut adjugée à M. Peyne, libraire de Londres, qui, suivant les uns, n'aurait été que le prête-nom de la duchesse de la Vallière, et, suivant les autres, aurait acheté pour son propre compte; quoiqu'il en soit, qu'elle lui ait été donnée par sa mère ou qu'elle l'ait achetée en 1795, à Hambourg, où elle était émigrée, *la Guirlande* se trouve, à cette époque, entre les mains de la fille unique de la duchesse de la Vallière, Adrienne-Émilie-Félicité de la Baume le Blanc, duchesse de Chastillon, dont la galerie de Bonnelles renferme le superbe portrait.

La duchesse de Chastillon avait deux filles : l'aînée, Amable-Emilie, épousa, en 1777, son cousin, Marie-François-Emmanuel de Crussol, le dernier de sa famille qui porta le titre de premier duc et pair de France.

La duchesse d'Uzès, née de Chastillon, reçut de sa mère *la Guirlande de Julie,* qui rentra ainsi définitivement dans le patrimoine de la branche aînée d'Uzès, héritière directe de Julie d'Angennes et de la glorieuse famille de Rambouillet.

Les ducs Géraud et Jacques-Emmanuel de Crussol, onzième et douzième ducs d'Uzès, conservèrent, pendant ce siècle, avec un soin jaloux, le manuscrit de Jarry; en 1874, on le vit figurer à l'exposition des Alsaciens-Lorrains; en 1882, Mme la duchesse d'Uzès, née Anne-Victurnienne de Mortemart-Rochechouart, petite-fille du comte de Chevigné, a autorisé le bibliophile Jacob à reproduire, dans son beau livre : *Histoire des*

Lettres et Arts au XVII[e] siècle, quelques pages de *la Guirlande,* le titre, l'œillet (fleur) et l'œillet (madrigal).

Notre modeste livre bénéficie aujourd'hui de la même faveur : l'arrondissement de Rambouillet a la rare fortune de posséder, à son chef-lieu, un château et, à quelques lieues de là, à Bonnelles, dans le canton nord de Dourdan, un manuscrit qui rappellent, l'un et l'autre, château et manuscrit, une famille que les lettres françaises n'oublieront jamais, la famille de Rambouillet.

Alors qu'il ne reste plus de trace, à Paris, de l'ancienne demeure de la grande Arthénice, le château de Rambouillet est toujours debout, ayant conservé son aspect général d'autrefois, avec sa tour François I[er], son parc, ses canaux, ses roches, évoquant pour nous le souvenir de Julie d'Angennes, de sa mère, de M[lle] Paulet, du marquis de Pisani, de Voiture et de tant d'autres esprits distingués.

M[me] la duchesse d'Uzès a bien voulu nous permettre non seulement de feuilleter à loisir, à Bonnelles, l'œuvre de Jarry et de Robert, mais encore de reproduire la Pensée de Colletet, une tulipe et la couronne de fleurs, la plus belle page de ce manuscrit d'une valeur inappréciable et qui est assuré, nous dit-on, une centaine de mille francs, de sorte que, maintenant, en dehors de la vue du château qui nous est familière, nous aurons sous les yeux les pages les plus intéressantes de *la Guirlande.* Nous exprimons à M[me] la duchesse d'Uzès toute notre reconnaissance pour son aimable accueil et sa gracieuse autorisation.

Des deux autres manuscrits de *la Guirlande,* un seul existe encore : c'est le manuscrit in-8° qui, à la vente de la Vallière, en 1784, fut acheté par M. de Bure 406 livres ; antérieurement il avait été payé 622 livres et 250 livres ; à la vente de M. de Bure, en 1853, le marquis de Sainte-Maure Montausier l'acheta 2,900 francs ; à la mort du marquis, ce manuscrit sans miniatures a été revendu, le 5 décembre 1887, à la salle Drouot, moyennant 15,900 francs, à M. Porquet, libraire à Paris, agissant au nom de M. le comte de Mosbourg.

La lecture des *Mémoires* de l'abbé Arnault, qui contiennent les éléments du récit de la représentation de la *Sophonisbe* au château de Rambouillet, a donné naissance au travail qui précède; *la Société française au XVII*e *siècle,* de V. Cousin, *Précieux et Précieuses,* ce livre si remarquable de M. Ch. Livet, ont éclairé notre route; nous avons puisé de nombreux renseignements dans les *Historiettes* de Tallemant des Réaux et dans la Bibliothèque française de l'abbé Goujet; mais, parmi les modernes, quels guides sûrs et précieux n'avons-nous pas rencontrés dans M. René Kerviler, qui a consacré des monographies si intéressantes et si fouillées à Chapelain, à Conrart, à Desmarets, à Godeau, aux Habert, etc., dans M. Octave Uzanne, dont la librairie des bibliophiles a publié, en 1875, une édition ravissante et pleine de détails, de *la Guirlande de Julie :* M. Octave Uzanne nous a obligeamment autorisé à reproduire le portrait de Julie d'Angennes que renferme sa *Guirlande;* une *Notice sur la famille Bouju,* de M. Dupré-Lasalle, conseiller honoraire à la Cour de Cassation, des documents fournis par M. de Dion nous ont été d'un grand secours pour parler de la famille de Montarbeau; la *Vie de M. de Montausier,* par M. Roux, l'excellente et très complète *Histoire des ducs d'Uzès,* par M. Lionel d'Albiousse, la *Thèse* de M. Gaston Bizos, aujourd'hui recteur de l'Académie de Grenoble, *sur Mairet,* l'*Histoire de Deux Sonnets,* par M. de Beaurepaire, *la Duchesse d'Aiguillon,* de M. le comte de Bonneau-Avenant, *Jean de Vivonne,* par M. le vicomte Guy de Brémond d'Ars, les *Mémoires des Antiquaires de Picardie* nous ont puissamment aidé; que nos savants collaborateurs veuillent bien recevoir nos remercîments. Mais nous n'aurions certainement pas entrepris un travail aussi étendu sans le bienveillant accueil qui nous a été fait lorsque nous avons lu, en public, quelques fragments de notre étude.

Rambouillet, le 7 mai 1891.

F. LORIN.

HENRI LE BRET

PRÉVOT

DE LA

CATHÉDRALE DE MONTAUBAN

La Société archéologique de Rambouillet a la bonne fortune de pouvoir publier la communication suivante de M. le comte de Marsy, directeur de la Société française d'archéologie :

M. Em. Forestié neveu vient de publier, dans le *Bulletin de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne* (1), une intéressante notice sur un érudit ecclésiastique du XVIIe siècle qui appartient, sinon par sa naissance, du moins par sa famille, à l'arrondissement de Rambouillet, Henri Le Bret, prévôt de la cathédrale de Montauban, auteur d'une histoire de cette ville, né vers 1617 ou 1618, mort le 9 août 1710 à l'âge de 93 ans.

Nous ne voulons pas analyser en entier le travail de M. Forestié, mais nous croyons que nos confrères de la Société archéologique de Rambouillet seront heureux d'en connaître l'existence, afin de pouvoir y recourir au besoin.

Le père d'Henri Le Bret, Nicolas, avait épousé, le 26 novembre 1611, au Mesnil-Saint-Denis, Marie Mallaquin, dont il eut quatre enfants, deux filles baptisées au Mesnil, un fils mort

---

(1) *Biographie de Henry Le Bret*, auteur de l'*Histoire de Montauban*, prévôt de la cathédrale de cette ville, et *Notes sur Cyrano de Bergerac*, par M. Em. Forestié neveu, t. XVIII, p. 89-128.

en 1621 et enterré dans l'église de cette paroise, et Henri, né à Paris. Nicolas était alors dans cette ville auprès de la duchesse de Guise, dont il était l'un des écuyers. C'est, ce qu'à défaut d'un acte de baptême qu'il a été impossible de retrouver (1), nous apprend un passage de la préface de l'*Histoire de Montauban,* où Le Bret dit : « Je suis né à Paris et originaire du Vexin. » Chevreuse n'a jamais fait partie du Vexin, mais le prévôt écrivait en 1668 et depuis plus de quinze ans il avait quitté Paris, aussi peut-on lui pardonner cette légère erreur (2).

M. Forestié nous montre Le Bret lié depuis son enfance avec Cyrano de Bergerac, dont les parents étaient voisins des siens, et faisant avec lui ses premières études chez un curé des environs de Paris, d'où tous deux passèrent au collège de Beauvais.

Le Bret et Cyrano entrèrent, vers 1639, comme volontaires au régiment des Gardes-Françoises, dans la compagnie de M. de Casteljaloux (3), mais au bout de peu de temps ils quittèrent l'armée pour se livrer à l'étude du droit et aux travaux littéraires. De 1652 à 1656, on trouve de nombreuses pièces de vers de Le Bret dans le *Recueil de Sercy* et dans d'autres publications analogues. Avocat au Parlement vers 1649, puis au Conseil du Roi, Le Bret continua à vivre dans l'intimité de Cyrano de Bergerac jusqu'à la mort de celui-ci, en 1655, et se fit l'éditeur de ses œuvres et écrivit une préface pour le *Voyage dans la Lune* (4).

---

(1) M. Forestié rappelle qu'il a été obligeamment aidé, dans ses recherches sur les documents existant au Mesnil, par M. Henry Husson, membre de la Société archéologique de Rambouillet.

(2) Les armes des Le Bret étaient : *de gueules à une épée d'argent posée en pal, la pointe en bas.*

(3) C'était la treizième compagnie du régiment ; elle eut pour capitaines, de 1597 à 1644, deux frères, Barthélemy-Scipion et Alexandre Carbon, sieurs de Casteljaloux. (V. Le Pippre de Neufville, t. III, p. 215.)

(4) L'étude de M. Forestié renferme aussi de curieux détails sur la publication des œuvres de Cyrano, originaire lui aussi des environs de Chevreuse, bien que né à Paris comme Le Bret.

En 1656, Le Bret était à Montauban, où, suivant son expression, il « commençait à travailler aux affaires de la religion ». M. Forestié n'a pu découvrir les motifs qui le décidèrent à entrer dans les ordres, mais, dès 1657, il était chanoine de la collégiale de Saint-Étienne, et, en 1663, il devenait grand prévôt de Montauban, dignité qu'il conserva jusqu'en 1705. Pendant cette longue période, il joua un rôle des plus actifs, tant dans l'administration de ce diocèse que dans les réunions de l'assemblée du clergé de France. Nous ne le suivrons pas dans les nombreux épisodes de sa carrière, renvoyant à ce sujet à l'étude de M. Forestié. Disons seulement qu'il prit une très large part aux luttes de ses évêques avec les protestants, et que c'est à la suite des réclamations qu'il fut chargé de porter à Bordeaux, auprès de la reine-mère, en 1659, que fut décidé le transfert de l'université protestante de Montauban à Puylaurens. Beaucoup de travaux publics furent exécutés à Montauban, soit à son instigation, soit sous sa surveillance.

Le 9 août 1710, après avoir résisté aux rigueurs du terrible hiver de 1709, Henri Le Bret s'éteignit dans sa ville d'adoption et il y fut inhumé, au milieu des pauvres, dans le cimetière de l'hôpital Saint-Jacques. Son portrait est conservé dans la salle des délibérations de cet asile, et M. Forestié en donne une reproduction lithographiée.

Pour faire connaître Le Bret, il ne suffit pas de rappeler sa vie mouvementée et les nombreux actes de son long ministère, dans lequel il seconda énergiquement les évêques Bertier, Colbert et Nesmonel, il faut encore indiquer ses travaux d'érudition et de polémique ; c'est ce que fait M. Forestié, qui en donne une bibliographie détaillée comprenant dix-sept numéros, qui tous, à l'exception d'un, font partie de sa riche bibliothèque montalbanaise.

Nous citerons d'abord une *Histoire de la ville de Montauban,* 2 vol. in-4°, 1668, réimprimée en 1841. Un *Abrégé de l'Histoire universelle,* dont la première partie, comprenant l'histoire ecclésiastique depuis Adam jusqu'à la fin du XVIe siècle, a seule été imprimée (3 vol. in-12, 1679) ; les *Lettres diverses,*

in-12, sans lieu ni date, renfermant notamment de curieux renseignements auto-biographiques, mais dont plusieurs, datant de ses premières années, contrastent pour le ton avec la situation ecclésiastique qu'occupait Le Bret au moment de leur publication; *Diverses Lettres de controverse,* 1684; une *Histoire de l'Ancien et du Nouveau Testament,* 1684; un *Petit Traité du Sacrifice de la Messe,* 1686 et 1699; un *Recueil de Lettres et de Discours,* 1692; un autre de 1695; les *Promenades de Tempé,* mémoires historiques sur Montauban; les *Demandes curieuses avec leurs Réponses,* 1702; un *Abrégé de l'Histoire du duché de Milan,* 1702; enfin un certain nombre de pièces isolées, relatives principalement à des questions de polémique.

Ainsi que le dit M. Forestié, « les fonctions de Le Bret et l'énergique concours qu'il prêtait au chef du diocèse ne suffisaient pas pour dépenser son activité : aussi, tous les moments de loisir dont il pouvait disposer étaient consacrés à des études sur l'histoire générale et l'histoire locale, ou à des œuvres de controverse destinées « à amener et à consolider la réunion de « ceux que le malheur des temps avait séparés de l'Église. »

Nous sommes heureux d'avoir pu essayer de payer une dette de reconnaissance envers la Société archéologique de Rambouillet, qui nous a fait l'honneur de nous admettre parmi ses correspondants, en rappelant au souvenir de ses membres le nom d'un enfant du pays, sans doute bien ignoré aujourd'hui, et sur lequel les historiens locaux sont restés muets, alors que les auteurs de biographies générales ne font guère que mentionner son nom accompagné de quelques détails, inexacts le plus souvent.

Compiègne, 9 février 1891.

COMTE DE MARSY,

Directeur de la Société française d'archéologie,
Correspondant de la
Société archéologique de Rambouillet.

BIBLIOGRAPHIE

NOTICE HISTORIQUE

SUR LA

CHATELLENIE D'AUNEAU

Par M. Armand LEFEBVRE, notaire honoraire à Paris.

Le château d'Auneau est curieux et conserve une partie de ses anciennes fortifications. On y voit un donjon cylindrique du XIe siècle, coiffé au XIVe d'une coupole. Une tourelle carrée de la même époque lui est accolée et renferme l'escalier. Une belle porte fortifiée accostée de deux tourelles rondes, une tour carrée d'angle et tout le gros œuvre datent aussi de la reconstruction faite par Bureau de la Rivière, un des plus fidèles serviteurs de Charles V, qui, disgracié sous Charles VI, s'y retira et y mourut le 16 août 1400.

L'intelligent propriétaire de cette belle demeure a désiré se rendre compte de son histoire et, après avoir réuni de très nombreux documents, a voulu faire jouir le public du fruit de ses recherches. On ne peut qu'applaudir à la réussite de son entreprise, qui, en donnant une nouvelle notoriété à sa propriété, fournit une précieuse contribution à l'histoire locale.

Quoique située en pleine Beauce, la châtellenie d'Auneau ne relevait pas toute entière du comté de Chartres. Un tiers, sous le nom de la Vieille-Cour, relevait du château de Bretencourt,

mouvant lui-même du château de Rochefort et du comté de Montfort. Une anomalie semblable existait à Maintenon, dont le château était un fief du comté de Chartres, tandis que le donjon de ce château était tenu en fief d'Épernon et en arrière-fief de Montfort.

La tour d'Auneau fut construite, au milieu du XIe siècle, par Hugues, seigneur de Galardon. On ignore quelle parenté avait avec lui son successeur comme seigneur d'Auneau, Gui Ier, tige d'une suite de six seigneurs du même nom, dont M. Lefebvre éclaircit la généalogie. Marguerite, fille unique de Gui VI, porta cette châtellenie à Bureau de la Rivière, qui reconstruisit le château d'Auneau. Leur fille Perette épousa, vers 1400, Gui de la Rocheguyon. La petite-fille de ceux-ci épousa successivement Michel d'Estouteville en 1463 et Bertin de Silly en 1474. Elle en eut une nombreuse postérité entre laquelle Auneau resta indivis. Il fallait un notaire pour se retrouver dans les droits des familles d'Estouteville, de Silly, d'Espinay, etc.

En 1585, Henri de Joyeuse, comte du Bouchage, acquit les quatre sixièmes de la châtellenie d'Auneau pour sa fille Henriette encore en bas âge. Ce fut sous les murs de ce château, le 22 décembre 1587, que le duc de Guise surprit et mit en déroute une armée de reîtres allemands qui avaient envahi la France à l'appel du parti protestant. La tour d'Auneau a conservé jusqu'en 1835 un amas de cuirasses et d'armures, transportées alors à Chartres sur plusieurs charrettes et vendues comme ferraille par le prédécesseur de M. Lefebvre.

L'auteur raconte ensuite la succession des propriétaires jusqu'à nos jours et donne des détails sur les fiefs qui dépendaient de la tour d'Auneau. Outre sept planches offrant le plan et les vues du château, ce livre est orné de la reproduction d'une curieuse gravure représentant la déroute des reîtres.

Il serait à souhaiter que beaucoup, parmi les possesseurs de châteaux historiques, suivissent l'exemple de M. Lefebvre, en publiant une histoire aussi complète de leur demeure.

A. DE DION.

CONSEIL GÉNÉRAL DE SEINE-&-OISE

SESSION ORDINAIRE D'AOUT 1890

SÉANCE DU 26 AOUT 1890

Le Conseil général de Seine-et-Oise a bien voulu prendre en considération, dans sa session d'août 1890, une demande de subvention de la Société archéologique de Rambouillet.

La délibération du Conseil général est trop flatteuse pour la Société pour que nous n'en mettions pas le texte sous les yeux de nos membres, qui apprécieront autant la forme dans laquelle elle est conçue que le concours dévoué qui nous est donné :

LE CONSEIL GÉNÉRAL,

Vu le rapport de M. le Préfet ;

Vu la demande formée par la Société archéologique de Rambouillet en vue d'obtenir du département de Seine-et-Oise un encouragement sous forme de subvention ;

Considérant que la Société archéologique de Rambouillet, autorisée par arrêté préfectoral du 1er décembre 1836, compte actuellement cinquante-quatre ans d'existence ;

Que cette Société a produit de nombreuses publications traitant de sujets qui intéressent le département de Seine-et-Oise et plus spécialement l'arrondissement de Rambouillet ;

Qu'en 1871, notamment, un important ouvrage sur Chevreuse et dû au regretté président de la Société, M. Moutié, fut soumis à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres et obtint la première médaille d'or au concours des antiquités nationales;

Considérant que le nombre des sociétaires, qui n'était que de 50 il y a quelques années, s'élève en 1890 à 150;

Considérant qu'il est de l'intérêt du département de Seine-et-Oise de faciliter la tâche des hommes distingués, voire même des savants renommés qui se sont donné pour mission de creuser son passé, de fouiller ses annales, de mettre en lumière la variété de ses sites, la grandeur de ses souvenirs historiques, de raconter son histoire enfin, dans le but de le faire aimer;

Considérant aussi que la Société archéologique de Rambouillet a organisé sur les différents points de l'arrondissement des excursions et des conférences toujours suivies, entrant ainsi dans la voie de l'enseignement intuitif encore si nouveau, mais déjà si fécond;

Considérant que des efforts aussi persévérants et de tels résultats méritent d'attirer sur la Société archéologique de Rambouillet la sympathie si précieuse des représentants du département;

DÉLIBÈRE :

Une subvention de cent francs est accordée à la Société archéologique de Rambouillet.

Pour copie conforme :

Le Secrétaire général.

E. LAURENT.

UN PETIT-NEVEU DE MAZARIN

LE DUC DE NIVERNAIS

Par Lucien PEREY

Au cours de la publication du présent volume a paru, chez l'éditeur Calman-Lévy, un ouvrage de premier ordre relatif au duc de Nivernais ; cet ouvrage doit comprendre deux volumes, et nous l'analyserons quand le deuxième volume, qui est sous presse, sera publié ; ce que nous en pouvons dire, en ce moment, c'est que le brillant auteur d'*Une grande Dame au XVIIIe siècle,* de la *Vie intime de Voltaire,* de la *Jeunesse* et des *Dernières Années de Mme d'Épinay,* etc., etc., a magistralement traité la première partie de la vie du duc, consacrée aux ambassades ; nous sommes persuadé que la deuxième partie de cette belle existence présentera encore un plus vif intérêt, sous sa plume.

Lucien Perey « Mlle Luce Herpin » a bien voulu consacrer quelques lignes aimables, dans son deuxième volume, à l'étude que nous publions nous-même sur le duc de Nivernais : nous lui en exprimons toute notre gratitude.

Lucien Perey est membre correspondant de la Société archéologique de Rambouillet,

PORT-ROYAL & MAGNY

Par Éd. FINOT

M. Édouard Finot, curé de Magny, membre de la Société archéologique de Rambouillet, a publié, en 1888, chez Chamerot, à Paris, un livre sur Port-Royal et Magny, enrichi de deux plans de l'abbaye et de plusieurs gravures des monuments les plus remarquables.

Notre Société doit, cette année, faire une excursion à Magny-les-Hameaux et à Port-Royal ; à cette occasion, nous pourrons plus utilement parler du travail de notre distingué collègue, dans le procès-verbal de cette réunion.

FLORIAN

CHEZ LE DUC DE PENTHIÈVRE, A RAMBOUILLET

Par M. LORIN

Cette étude, annoncée comme devant paraître dans le IXe volume des *Mémoires,* sera publiée dans un prochain volume.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES NOMS ANCIENS

FIN DE LA TABLE ALPHABÉTIQUE

TABLE DES MATIÈRES

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES

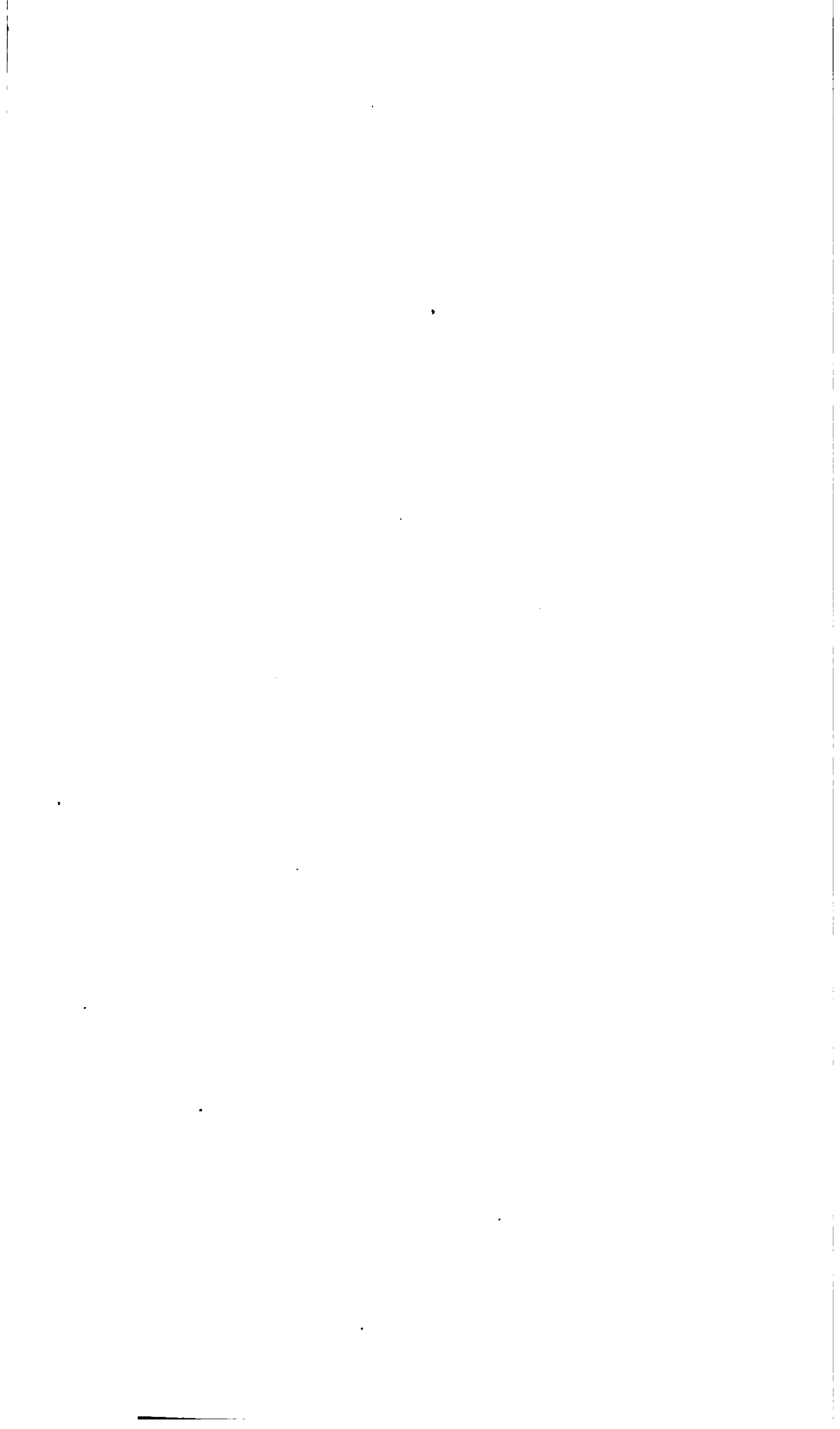


TABLE DES GRAVURES

Nous devons à l'obligeance de M. J. Maillard les gravures de l'*ancienne église* (cliché du *Monde illustré*) et de *Julie d'Angennes*, préparées spécialement pour son **Histoire de Rambouillet et des lieux remarquables de sa forêt**, et qu'il nous a prêtées.

L'ouvrage de M. Maillard vient de paraître au moment où le nôtre est terminé, de sorte que nous ne pouvons lui consacrer, dans notre IXe volume, un article bibliographique et dire de ce travail considérable tout le bien que nous en pensons; qu'il nous soit permis cependant d'annoncer une œuvre aussi importante pour la Société archéologique dont M. Maillard est membre.

L'ouvrage de M. Maillard est intitulé : *Les Yvelines. Histoire de Rambouillet, de son château et des lieux remarquables de sa forêt;* cette histoire est illustrée d'un grand nombre de gravures et de photogravures dont vingt-deux hors texte.

L'ouvrage est en vente à Rambouillet et à la librairie Picard, 82, rue Bonaparte, Paris.

Rambouillet. — Imprimerie A. DOUCHIN, 39, rue Nationale.

PUBLICATIONS DE LA SOCIÉTÉ

MÉMOIRES ET DOCUMENTS

1° SÉRIE IN-OCTAVO

T. I (1870 à 1872), paru en trois livraisons.

T. II (1874); t. III (1876). **A. Moutié.** *Chevreuse*, avec planches de sceaux, folio.

T. IV (1878). **A. Moutié et de Dion.** *Cartulaires des prieurés d'Épernon et de Maintenon*, etc.

T. V (1881). **A. Maquet et de Dion.** *Nobiliaire du comté de Montfort.*

T. VI (1882). **Couard-Luys.** *Cartulaire de Saint-Spire de Corbeil.*

T. VII (1884-1886), paru en deux livraisons.

T. VIII (1888).

T. IX (1891).

2° SÉRIE IN-QUARTO

1846-1847. **A. Moutié.** *Chartes des Moulineaux et châtellenie de Poigny.* Deux fascicules.

1857-1858. **L. Merlet et A. Moutié.** *Cartulaire de l'abbaye des Vaux-de-Cernay*, avec atlas folio.

1862. **A. Moutié.** *Cartulaire de Notre-Dame-de-la-Roche*, avec atlas folio.

1889. **L. Morize.** *Etude archéologique sur l'abbaye des Vaux-de-Cernay*, avec 50 planches.

Rambouillet. — Imprimerie A. DOUCHIN, 39, rue Nationale.

1*5